

ROMANCE MONOGRAPHS

Number 67

FORMEL ET NATUREL
DANS
L'ÉVOLUTION PHONOLOGIQUE ET
MORPHOPHONOLOGIQUE

Essais de linguistique
générale et romane

Dorin Uritescu

University, Mississippi
Romance Monographs
2011

COPYRIGHT 2011

by

Romance Monographs

Department of Modern Languages
The University of Mississippi
University, Mississippi 38677
Printed in the U.S.A.

I.S.B.N. 9781889441238

Library of Congress Control Number:

2011934021

À Gabriela.

Table des matières

INTRODUCTION	11
I. ESSAI SUR LE FORMEL ET LE NATUREL DANS LE CHANGEMENT	
PHONOLOGIQUE HISTORIQUE	15
1. Le structuralisme	17
2. Les approches formelles et orientées vers la substance dans la phonologie généralisée	18
2.1. Le mirage de la substance : la phonologie générative naturelle (PGN) et la phonologie naturelle (PhN) en tant que théories orientées vers la substance	21
2.1.1. La phonologie générative naturelle	21
2.1.2. La phonologie naturelle	22
2.1.3.1. Une première limitation de la généralisation « naturaliste »	23
2.1.3.2. L'approche naturaliste équivaut à une simplification de la problématique du changement phonologique	25
2.1.4. Une nouvelle tentative de retour à la substance dans la théorie phonologique : la théorie de l'optimalité	29
2.2. La forme en phonologie : pourquoi la phonologie ne peut pas être intégralement « naturelle »	31
3. Forme et substance dans le changement phonologique	33
3.1. La nature double du changement phonologique et la distinction entre « système », « norme » et « parole »	33
3.2. Norme vs « parole neutre »	35
3.3. Le « type » en tant que constituant de la forme	37
3.4. Continuité formelle et continuité naturelle dans l'évolution phonologique des langues	37
3.5. Le conditionnement morphologique	41
3.6. La définition de la « forme » et de la « formalisation » et les deux types d'universaux	44
3.7. Définition du naturel	47
3.7.1. Le naturel en tant que détermination extralinguistique	47
3.7.2. Les processus naturels universels	48
3.8. Les relations entre norme et parole	51
3.8.1. Processus formalisés et processus naturels	51
3.8.2. Les relations norme – parole et la structure sociale de la communauté linguistique	52
3.9. Le problème de la téléologie dans le changement phonétique	55

3.10.	Les tendances générales d'évolution phonologique.....	56
3.11.	Les contraintes phonotactiques	58
3.11.1.	Processus phonologiques historiques et contraintes phonotactiques	59
3.11.2.	Le rapport entre les contraintes phonotactiques, les opérations morphologiques et les processus phonologiques	60
3.11.2.1.	Contraintes phonotactiques et opérations morphologiques.....	60
3.11.2.2.	Processus phonologiques et contraintes phonotactiques	61
3.11.3.	La direction des changements déterminés par les contraintes phonotactiques ...	62
3.12.	Le caractère non graduel des changements d'adaptation phonotactique	66
3.13.	Changements d'adaptation aux contraintes phonotactiques et changements naturels.....	67
3.14.	Les contraintes et les théories phonologiques récentes.....	68
4.	Le modèle de la phonologie historique : la phonologie naturelle-cognitive	76
4.1.	Caractéristiques générales du modèle	76
4.2.	Types principaux de changements phonologiques historiques	80
4.2.1.	Changements phonologiques formels d'adaptation à la norme	81
4.2.2.	Changements phonologiques formels d'adaptation au système.....	81
4.2.3.	Changements phonologiques naturels (de type néogrammairien)	81
4.3.	La source des tendances formelles universelles.....	82
4.3.1.	Phonème, système phonologique et catégorisation.....	82
4.3.2.	Autres principes cognitifs en phonologie : quelques suggestions.....	84
4.4.	Le type phonologique et son rôle dans le changement phonologique.....	86
4.5.	La formalisation en tant que « dénaturalisation »	89
4.5.1.	Facteurs liés à l'interaction des processus phonologiques	90
4.5.2.	Facteurs et principes liés aux caractéristiques des processus phonologiques	92
4.6.	Contraintes phonotactiques et processus phonologiques : le problème du « redoublement ».....	95
II.	REMARQUES SUR LE RAPPORT ENTRE FORMEL ET NATUREL DANS LE CHANGEMENT MORPHOPHONOLOGIQUE	97
1.	Processus phonologiques formalisés et processus morphophonologiques	99
2.	Formel et naturel dans le conditionnement morphologique du changement morphophonologique	100
III.	FORMEL ET NATUREL DANS QUELQUES PROCESSUS PHONOLOGIQUES ET MORPHOPHONOLOGIQUES EN ROUMAIN ET EN FRANÇAIS	107
A	RECURRENCE DES PROCESSUS NATURELS, EMERGENCE DE NOUVEAUX CONDITIONNEMENTS FORMELS ET LEURS CONSEQUENCES POUR LES PROCESSUS PHONOLOGIQUES : LA FERMETURE DES VOYELLES NON ACCENTUEES EN ROUMAIN	109
1.	Caractéristiques du processus de fermeture des voyelles atones en roumain	109

Table des matières

1.1.	La fermeture des voyelles atones en tant que processus naturel	109
1.2.1.	L'exclusion du /e/ du processus de fermeture en roumain commun.....	110
1.2.2.	Le roumain et d'autres langues : changement dans le rapport de force intrinsèque entre les voyelles en roumain et en albanais	112
2.	Émergence d'un nouveau conditionnement formel et son explication possible	114
2.1.	Daco-roumain et istro-roumain : réapparition du [o] en position atone et morphologisation du processus phonologique de fermeture du [o].....	114
2.2.	Aroumain et mégléno-roumain : la fermeture du [o] garde son caractère phonologique.....	120
2.3.	Une nouvelle contrainte phonologique formelle en daco-roumain (et en istro- roumain) : les voyelles prétoniques sont relativement plus fortes que les voyelles post- toniques.....	122
3.	Conséquences de la nouvelle contrainte formelle sur le processus d'affaiblissement des voyelles atones.....	123
3.1.	L'aroumain : pas de distinction entre voyelles pré- et post-toniques.....	124
3.2.	Le mégléno-roumain : comme en aroumain, les voyelles pré- et post-toniques ont le même traitement.....	125
3.3.	Le daco-roumain : le processus phonologique d'affaiblissement n'affecte que les voyelles post-toniques.....	126
4.	Conclusion : la récurrence du processus d'affaiblissement vocalique et les changements dans ses conditionnements formels en roumain.....	130
5.	Un processus d'affermissement déterminé par la contrainte formelle (3) concernant la prééminence des voyelles prétoniques : l'ouverture du schwa en syllabe prétonique en daco-roumain (et en istro-roumain)	131
6.	Signification de l'évolution du processus d'affaiblissement vocalique pour l'histoire du roumain et de ses quatre dialectes : l'existence d'un daco-roumain commun.....	137
B	RELATIONS ENTRE PROCESSUS ET REANALYSE : LA NASALISATION, LA FERMETURE DES VOYELLES NASALISÉES ET LA DISPARITION DE LA NASALISATION FORMELLE EN ROUMAIN	138
1.	Les voyelles initiales dans le processus de nasalisation en roumain.....	138
1.1.	L'évolution de la voyelle atone [e] en position initiale.....	138
1.2.	L'origine et l'évolution historique du schwa nasalisé initial en roumain commun et dans les quatre dialectes du roumain.....	141
2.	Les caractéristiques du contexte de nasalisation en roumain	147
2.1.	La nature du [n] intervocalique faible (non fort) en roumain	147
2.2.	Le rôle de l'accent	150
3.	Description et évolution historique des processus de nasalisation et de fermeture des voyelles nasalisées en roumain.....	152
3.1.	La nasalisation intense (formelle)	152
3.2.	La fermeture des voyelles nasalisées	153

3.3.	Réanalyses du processus de fermeture des voyelles nasalisées	155
3.3.1.	Première réanalyse : relation avec le processus de fermeture des voyelles postérieures atones	155
3.3.2.	Deuxième réanalyse : relation avec la diphtongaison du [i]	157
3.3.3.	Troisième réanalyse : relation avec la « vélarisation » des voyelles antérieures	158
3.3.4.	La graphie des textes daco-roumains anciens reflète les trois réanalyses	160
3.4.1.	La fermeture du schwa nasalisé en roumain	163
3.4.2.	La disparition de la nasalisation formelle en roumain : chronologie et explication possible du phénomène	165
4.	Conclusions	169
C	COMPORTEMENT HISTORIQUE DES CONTRAINTES PHONOTACTIQUES : LE STATUT DU SCHWA EN QUEBECOIS POPULAIRE ET L'ÉVOLUTION DU FRANÇAIS	171
1.	Introduction : les deux types de continuité dans l'évolution phonologique des langues et la transformation des processus phonologiques naturels en contraintes phonotactiques	171
2.	La transformation du [e] en schwa en syllabe initiale ouverte en français	172
2.1.	La variation entre [e] et schwa en syllabe initiale ouverte en québécois d'après les observations des chercheurs et les questions qu'elle soulève	172
2.2.	La variation entre [e] et schwa en syllabe initiale ouverte d'après les données de l'ALEC : une contrainte phonotactique qui favorise le schwa	174
2.3.	Explication de la contrainte phonotactique	177
2.4.	La situation du français normé du XVII ^e siècle en ce qui concerne la variation entre schwa et [e] en syllabe initiale ouverte	178
2.5.	La variation entre schwa et [e] et l'origine du québécois	179
2.6.	Le problème de la distinction entre le schwa primaire et le schwa secondaire en québécois	181
D	FORMALISATION, MORPHOLOGISATION, RECONDITIONNEMENT ET GENERALISATION MORPHOPHONOLOGIQUE : LA DIPHTONGAISON DES VOYELLES ACCENTUEES [E] ET [O] ET LES ALTERNANCES ENTRE VOYELLES D'APERTURE MOYENNE ET VOYELLES OUVERTES EN ROUMAIN	183
1.	Les changements phonologiques	183
1.1.	Interprétation phonologique des diphtongues	184
1.2.	Le timbre consonantique comme explication de la diphtongaison	186
1.2.1.	Phénomènes qui pourraient être mis en relation avec la transmission du timbre des voyelles aux consonnes précédentes en roumain	187
1.2.2.	Comparaison typologique avec le vieil irlandais	190
1.3.	Les motivations possibles de la diphtongaison et les facteurs qui déterminent la perte de son caractère naturel	193
2.	Morphologisation du processus phonologique	196
3.	Les processus morphophonologiques dans le paradigme du nom	200
3.1.	Restructuration de la forme sous-jacente dans les noms féminins	201

Table des matières

3.2.	Les mots d'origine slave en tant que preuve de la restructuration	202
3.3.	Conservation de la direction du processus phonologique dans les noms neutres ..	204
3.4.	Description des processus morphophonologiques	205
4.	Alternance entre /a/ et schwa dans les noms féminins	207
4.1.	L'alternance ne peut pas être expliquée par des facteurs phonétiques.....	209
4.2.	L'alternance /a/ – schwa en tant que généralisation naturelle du processus morphophonologique de fermeture des diphtongues.....	211
5.	Ouverture du schwa en /a/	212
5.1.	L'explication phonétique est inacceptable	213
5.2.	Explication morphophonologique : généralisation naturelle du processus morphophonologique d'ouverture des voyelles /e/ et /o/.....	213
5.3.	L'alternance entre schwa d'aperture moyenne et schwa ouvert	215
6.	Alternances dans l'antépénultième syllabe dans les noms féminins.....	217
6.1.	La généralisation affecte et la diphtongue /ea/ et la voyelle /a/	218
6.2.	Généralisation morphophonologique, adéquation au système et type morphologique en roumain	219
7.	Conclusions	220
E	TYPE MORPHOLOGIQUE ET CHANGEMENT MORPHOPHONOLOGIQUE : L'EFFACEMENT DU /L/ EN QUEBECOIS ET LE TYPE MORPHOLOGIQUE DU FRANÇAIS	222
1.	L'effacement du /l/ dans les pronoms clitiques.....	223
1.1.	Les pronoms sujets.....	223
1.2.	Les pronoms clitiques objets.....	231
1.3.	Synthèse sur l'origine et le statut des formes sans /l/ dans les deux catégories de pronoms clitiques en québécois	234
1.4.	La généralisation des formes sans /l/ dans les pronoms clitiques sujets et le type morphologique du français	236
2.	Les articles définis.....	242
2.1.	L'effacement du /l/ dans les corpus analysés par d'autres chercheurs.....	242
2.2.	L'effacement du /l/ dans les articles définis d'après les données de l'ALEC.....	245
2.3.	Origine de l'effacement du /l/ dans les articles définis d'après les données de l'ALEC.....	249
2.4.	Le témoignage des contes folkloriques	250
3.	Conclusions	254
IV.	CONCLUSIONS	255
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	265
	SIGLES ET ABRÉVIATIONS	301
	TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE	303

ANNEXE : CARTES LINGUISTIQUES.....	305
INDEX DES AUTEURS	319
INDEX DES MATIÈRES	323

INTRODUCTION

Le domaine qui nous préoccupe ne saurait être décrit en quelques mots, car depuis les néogrammairiens, le changement phonologique se trouve au centre de la linguistique historique. Les linguistes ont toujours été fascinés par un des paradoxes de la langue : son changement ininterrompu à travers le temps qui semble, du moins à première vue, contredire ses fonctions principales, communicative et cognitive. Expliquer un tel paradoxe suppose que soit trouvée l'explication du changement linguistique et c'est la phonologie qui, en raison de ses caractéristiques propres, paraissait le mieux à même de concourir à la réalisation de ce projet. En effet, à la différence du lexique et de la syntaxe, la composante phonologique présente un nombre assez limité d'éléments, ce qui est de nature à simplifier la tâche de l'historien de la langue et du synchronicien. De plus, les organes articulatoires, qui constituent le support physiologique de la phonologie, pouvaient paraître eux-mêmes relativement simples et faciles à décrire.

Ce n'étaient, pourtant, que des illusions, car on a été vite amené à constater que les organes articulatoires n'offraient qu'une partie de la réponse, et encore une partie assez complexe en elle-même, et que par ailleurs le système phonologique n'était pas plus facile à analyser que les autres composantes de la langue. Il en a résulté pour commencer une hésitation dans la terminologie : ainsi, le terme « cause » a été utilisé avec de plus en plus de réticence par les linguistes, certains l'excluant même totalement en faveur du terme « conditionnement », plus modeste mais plus proche du niveau de nos connaissances dans le domaine. Les hypothèses formulées, qu'elles se limitent aux conditionnements ou qu'elles prétendent être capables d'aborder les causes, se distinguent surtout par la façon dont elles intègrent les deux aspects impliqués dans le fonctionnement et dans le changement phonologique : l'aspect physique et l'aspect que l'on pourrait appeler à titre provisoire « cognitif ».

Il n'est donc pas surprenant que notre approche essaie de définir ces deux aspects et leur relation dans le changement phonologique historique. La diversité des points de vue que l'on constate en phonologie historique est certainement en grande partie déterminée par le poids accordé à chacun des deux aspects et par la façon de concevoir leur interdépendance. Elle est liée aussi à la façon dont on aborde les trois problèmes que soulève, d'après Coseriu (1973 : 65 ss.), le changement linguistique :

(a) le problème théorique (ou, pour Coseriu, le problème « rationnel »), qui suppose qu'on réponde à la question : « pourquoi la langue change-t-elle? », en d'autres termes, « pourquoi la langue n'est-elle pas statique? »;

(b) le problème général des changements, qui suppose qu'on apporte des réponses elles-mêmes générales aux questions relatives à la cause des changements linguistiques ou à leur « conditionnement »;

(c) le problème, de nature historique, des changements concrets affectant la langue en tant que réalité historique.

Les recherches qui se réclament de la phonologie générative ont surtout abordé, semble-t-il, le premier problème ou des aspects relevant du premier et du deuxième problème, sans

pourtant pouvoir répondre de façon satisfaisante aux deux types de questions. C'est ainsi qu'il faut comprendre ce que voulait dire Anderson (1979 : 4) lorsqu'il affirmait qu'une grande partie de la discussion théorique suscitée par Chomsky et Halle (1968) « portait sur les vertus explicatives de cette théorie ».

S'agissant des rapports entre les problèmes (b) et (c), il nous semble nécessaire de remarquer que les solutions au premier s'appuient tout particulièrement sur la généralisation des résultats obtenus en linguistique historique (*cf.* aussi Hagège et Haudricourt 1978 : 11 ss.), sur l'observation du fonctionnement synchronique de la langue et, surtout depuis l'essor de la sociolinguistique, sur l'étude des changements linguistiques en cours. Il s'agit donc aussi, inévitablement, de traiter des questions relevant du problème (c). En même temps, les réponses aux questions spécifiques que pose le problème général du changement linguistique permettent de construire le cadre théorique qui rend possible la formulation d'hypothèses expliquant les nouveaux faits historiques. Il en résulte que pour pouvoir faire état de la complexité des changements linguistiques historiques on a besoin, en ce qui concerne le deuxième problème, d'un paradigme théorique qui permette de formuler des hypothèses suffisamment complexes.

Le livre comporte trois parties principales.

La première a pour objet la théorie du changement phonologique historique. Depuis une quarantaine d'années, deux approches dominent la linguistique synchronique : l'approche formelle et l'approche orientée vers la substance, notamment au sein du paradigme théorique génératif. Ayant dégagé dans ses grandes lignes la contribution respective apportée par ces deux approches, nous abordons le rapport entre forme et substance dans le changement phonologique historique; ceci n'est pas sans conséquence sur les niveaux de représentation que requiert une théorie concevant le changement phonologique historique à la fois comme forme et comme substance. Sur cette base, nous proposons un modèle processuel complexe : la phonologie historique naturelle-cognitive. Ce modèle vise à rendre compte de l'existence de deux types d'universaux, liés à des bases externes distinctes. Mettant en œuvre plusieurs niveaux de « formalisation », il se donne pour objectif, dans une perspective intégrative, de « réconcilier » la langue en tant qu'« institution » sociale et la variation.

Dans la deuxième partie, nous analyserons brièvement le rapport entre naturel et formel en morphophonologie et les caractéristiques des processus morphophonologiques dans le cadre du modèle quintuple proposé par la morphologie naturelle.

La troisième partie applique les deux modèles à l'analyse détaillée de quelques changements phonologiques et morphophonologiques en roumain et en français dans un cadre roman : pour ce qui est du roumain, la fermeture des voyelles atones, la nasalisation et la fermeture des voyelles nasalisées, la diphtongaison des voyelles accentuées /e/ et /o/; pour ce qui est du français, l'évolution du schwa en syllabe initiale et l'effacement du /l/ dans les pronoms et dans les articles.

Nous dresserons, en conclusion, le bilan des distinctions théoriques proposées et nous dégagerons la signification des analyses historiques dans lesquelles ces distinctions seront appliquées.

Introduction

Il me serait impossible de remercier tous les collègues et amis qui m'ont fait profiter de leurs suggestions pendant le long trajet des idées de ce livre, depuis une conférence donnée à Chicago Linguistic Society en 1984 jusqu'à ce texte, en passant par nombre d'autres conférences, de communications et de publications. Une première version de ce livre a été présentée comme thèse de doctorat à l'Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, et je tiens à remercier ici les membres du jury, les professeurs Alvaro Rocchetti, directeur, Mary-Annick Morel, co-directrice, Alain Deschamps et Cicérone Poghirc (†), pour leurs remarques et suggestions. Dans la version finale du texte, j'ai bénéficié des observations et des suggestions de Philippe Bourdin, qui a relu le texte français des deux premières parties et du sous-chapitre D de la troisième partie, et de Sylvie Rosienski-Pellerin, qui a relu les sous-chapitres A et B de la troisième partie et les conclusions. Je leur en suis profondément reconnaissant. J'aimerais remercier également Donald L. Dyer, pour sa fidélité en tant qu'éditeur, ainsi que le relecteur de Romance Monographs, pour ses suggestions utiles. Merci aussi à Jordi Fornells, qui a contribué à la réalisation d'une première édition du texte, et toute ma gratitude à Carmen Barbu, qui, avec grande patience et un admirable savoir-faire, a rédigé les index et a préparé l'édition finale. Il va de soi que les erreurs qui restent encore dans le texte m'appartiennent entièrement.

I
ESSAI SUR LE FORMEL ET LE NATUREL DANS LE CHANGEMENT
PHONOLOGIQUE HISTORIQUE

Le changement phonologique historique convoque, en dernière instance, le rapport entre ce que l'on appelle en général la **substance phonétique**, à savoir les aspects de la phonation directement liés au fonctionnement de l'appareil articulatoire ou perceptif et aux contraintes qu'il exerce sur la réalisation et la coarticulation des sons du langage, et **l'organisation de la langue** au niveau phonologique, c'est-à-dire la **forme** de la langue.

Ceci est clairement énoncé, dès le début du XIX^e siècle, par Wilhelm von Humboldt, l'un des fondateurs de la linguistique en tant que science :

« Cependant, le changement phonétique est assujéti à deux lois qui souvent s'appuient mutuellement, mais qui dans d'autres cas sont antithétiques. L'une d'elles est purement organique, elle trouve son origine dans l'appareil phonatoire et dans l'action conjointe de ses composantes, elle dépend de la facilité ou de la difficulté de la prononciation, et elle obéit par conséquent à la relation naturelle entre les sons. L'autre loi découle du principe intellectuel de la langue, elle empêche les organes de succomber à leur pente naturelle ou à leur force d'inertie et elle les maintient fermement dans des combinaisons articulatoires qui autrement, en elles-mêmes, ne leur seraient pas naturelles. Dans une certaine mesure, les deux lois sont en harmonie l'une avec l'autre. [...] L'action conjointe de ces deux lois et leur antagonisme produisent dans la forme des langues qui nous paraît originale, ainsi que dans leur développement subséquent, une multitude de phénomènes qu'une analyse grammaticale rigoureuse permet de découvrir et d'énumérer. » (Notre trad.; Humboldt 1836 : 73¹)

En suivant l'idée de von Humboldt, on pourrait classer les théories phonologiques en fonction de l'importance qu'elles accordent à la substance phonétique ou à la forme dans le changement phonologique et en fonction des explications qu'elles proposent pour ce qui est du rapport entre les deux ordres de facteurs.

1. Le structuralisme

L'approche structuraliste privilégie la forme, notamment les relations entre segments, phonèmes ou variantes, au niveau du système phonologique.

Tout en s'attachant surtout à rendre raison des conditionnements systématiques, les structuralistes ne négligent pas pour autant le rôle des facteurs « naturels ». André Martinet, par exemple, a pour souci d'intégrer systématiquement l'analyse des facteurs fonctionnels et structuraux dans les processus diachroniques à celle des facteurs ressortissant à la structure des organes articulatoires, à leur fonctionnement et aux combinaisons articulatoires « naturelles »

¹ Le texte est traduit de la version anglaise [1971: 49] du livre de Humboldt, confrontée toutefois avec le texte original en allemand (Humboldt 1836 : 73). Je remercie Philippe Bourdin et Ramona Uritescu-Lombard pour leur aide.

(Martinet 1955 : 20-25, 94 ss et *passim*). Cependant, même s'il considère comme « théoriquement parfaitement possible » la distinction entre les facteurs « internes » et les facteurs « externes », Martinet inclut les deux types de facteurs dans la causalité interne (*ibidem*, pp. 20-21; cf. aussi Martinet 1988). Le principe d'économie linguistique qu'il propose représente d'ailleurs la synthèse de ces deux types de facteurs (Martinet 1955 : 97). De plus, l'économie linguistique intègre, pourrait-on dire, deux types de conditionnement « externes », comme le suggère, par exemple, la formulation la plus récente proposée par l'auteur : « le fonctionnement de la communication au moyen de la langue » (Martinet 1993 : 289).

En incluant la substance phonétique dans la causalité interne, Martinet, comme d'ailleurs d'autres structuralistes, opère une simplification qui nous semble inacceptable dans la perspective de la phonologie historique. Elle consiste notamment à ignorer une distinction que nous considérerons comme essentielle pour comprendre et expliquer la complexité des changements phonologiques historiques, celle entre la **substance phonétique formalisée**, qui intervient par exemple dans les changements phonologiques d'adaptation phonotactique, et les **tendances substantielles universelles**, qui jouent un rôle essentiel surtout dans les changements phonétiques de type néogrammairien (voir *infra*).

Quant au système phonologique, les structuralistes lui attribuaient certes un rôle crucial dans les mécanismes du changement diachronique; toutefois, ils n'ont jamais essayé de déceler les déterminations hors système dont il était le résultat. Pour eux, il s'agissait simplement d'un système autonome (Vandeloise 2006 : 5).

2. Les approches formelles et orientées vers la substance dans la phonologie générative

La théorie générative a introduit une perspective nouvelle en phonologie, une perspective qui permet l'approche « processuelle » et de ce fait offre la possibilité d'analyser le changement phonologique dans le cadre d'un modèle plus complexe, qui prenne en considération à la fois les relations entre segments — l'approche structuraliste — et celles entre processus se situant à différents niveaux de la langue. La conception générative comporte une conséquence fondamentale pour la phonologie historique, qui nous semble être explicitée dans l'affirmation laconique que l'on trouve dans Chomsky et Halle (1968 : 250-251) :

« Dans l'approche traditionnelle du changement phonétique une < loi phonétique > est une correspondance observée entre deux stades de la langue, autrement dit une formule exprimant les relations entre la représentation phonologique des formants avant et après le changement. Les effets d'un changement sont donc incorporés directement dans les représentations lexicales des formants individuels. D'autre part, dans notre approche une règle qui est ajoutée à la grammaire peut continuer à fonctionner pendant plusieurs générations sans entraîner de changements dans les représentations lexicales. » (Notre trad.)

Si l'on considère les « règles » comme des descriptions d'anciens processus de

changement, se situant à un niveau différent, on peut concevoir le changement phonologique lui-même comme un processus dont les conséquences sur le niveau phonémique et sur les formes sous-jacentes ne sont pas immédiates. Autrement dit, un processus de changement phonologique peut continuer à fonctionner comme processus à différents niveaux et avec différentes modifications dans son statut ou dans sa forme.

Il convient de préciser, néanmoins, que l'approche à laquelle nous nous référons n'est pas tout à fait nouvelle en phonologie. Nous pensons ici à un linguiste roumain, S. Pușcariu, qui, par sa conception phonologique, pourrait figurer parmi les précurseurs de cette approche.

Dans la conception de Pușcariu, les lois phonologiques (distinctes des lois phonétiques) représentent des *processus* de nature phonologique et morphophonologique. Pour Pușcariu, les changements phonétiques n'aboutissent pas toujours à des modifications directes au niveau des représentations lexicales, car ils peuvent se transformer en lois phonologiques, et ce sont ces lois qui existent également dans « le < sentiment > des sujets parlants » : « Alors que les changements de prononciation sont dans la majorité des cas inconscients, les lois phonologiques représentent le résultat d'une action consciente de notre esprit toujours observateur et soucieux d'établir des normes grammaticales » (Pușcariu 1974 : 251, réédition de Pușcariu 1922; notre trad.).

Le sentiment linguistique est inné (Pușcariu 1974 : 252), idée que l'on retrouve au demeurant chez d'autres linguistes de l'époque. Grâce à lui, certaines lois phonologiques peuvent continuer à exister longtemps dans la langue, tout en étant soumises à diverses analyses de la part des sujets parlants (voir Pușcariu 1922 (1974 : 239 ss.); 1929 : 777 ss.; 1930 (1974 : 360 ss.); cf. aussi Pușcariu 1931 (1974 : 328 ss.), où est introduite la notion de morphonème de l'école linguistique de Prague; 1934 (1974 : 360 ss.)). La perspective processuelle s'efface progressivement chez Pușcariu sous l'effet de l'influence grandissante qu'exercent sur lui les linguistes pragoïs, avant tout préoccupés par les relations entre segments (la façon dont il conçoit le morphonème est à cet égard significative; Pușcariu 1974 : 328 ss.). Cependant, l'idée que « [l]e rôle du sujet parlant comme observateur et interprète du matériel linguistique traditionnel est aussi important que celui d'emprunteur » (notre trad.; Pușcariu 1974 : 397) le conduit à formuler des hypothèses directement en prise sur la perspective qui est la nôtre :

(a) les lois phonologiques peuvent être modifiées par suite de l'analyse effectuée par les sujets parlants (cf. les généralisations de certaines lois phonologiques, comme, par exemple, le changement du schwa prétonique en [a] en roumain : Pușcariu 1974 : 266-268);

(b) les lois phonologiques peuvent être inversées; comme exemple, Pușcariu (1929 : 783 ss.) invoque ici la « vélarisation » des voyelles antérieures précédées par des consonnes labiales et suivies de voyelles postérieures en roumain – loi phonologique qui a fait l'objet chez les sujets parlants d'une réinterprétation en sens inverse : /ə/, /a/, /in/ > /e/, /in/ après consonnes labiales et devant voyelles antérieures;

(c) il y a des lois phonologiques qui n'ont pas de cause phonétique (physiologique) (Pușcariu 1974 : 258-260).

Il convient d'évoquer enfin les remarques de Pușcariu sur la réalité psychologique des lois phonologiques (cf., par exemple, Pușcariu 1974 : 250 ss.).

L'approche processuelle ouvre à la théorie du changement phonologique des perspectives nouvelles, en stimulant les recherches portant sur la typologie des processus phonologiques et en conduisant à une redéfinition, au moins partielle, du concept de « naturel », désormais étendu

aux processus et à la nature des relations entre processus. C'est à elle aussi qu'on doit les tentatives, faites à date plus tardive, pour établir une délimitation entre les processus mécaniques et les processus caractéristiques de la langue en tant que système cognitif (voir *infra*).

Pour des arguments en faveur de la représentation par règles du fonctionnement phonologique et morphophonologique de la langue, voir Dressler 1985a : 11-22. Cet auteur analyse aussi la réalité psychologique des processus décrits par les règles².

Cependant, ayant ouvert la porte aux processus et aux relations entre processus, la phonologie générative standard s'est trouvée confrontée à un défi de taille : il fallait contraindre la théorie de façon à pouvoir établir les limites au-delà desquelles les processus phonologiques cessaient d'être « phonologiques ». Chomsky (1970) propose une première réponse en introduisant l'hypothèse « lexicaliste » et en jetant ce faisant les bases de la phonologie lexicale. Toutefois, la délimitation du domaine du phonologique ainsi opérée n'est que partielle et incomplète.

Cette incapacité à rendre compte des limites du phonologique tient à des choix qui caractérisent en propre la théorie générative standard³ : l'abandon des notions de phonème et de système phonologique; la conviction que toutes les alternances sonores devraient être intégrées à la description de la composante phonologique de la langue; l'exclusion du locuteur réel et, surtout, de la communauté linguistique; le privilège exclusif accordé à l'introspection et, parallèlement, l'exclusion de la « performance » du champ de la recherche théorique; le recours à l'innéisme pour rendre compte des aspects intuitivement difficiles à expliquer dans la perspective de l'acquisition de la langue; la tendance à assigner au locuteur un rôle passif et, par conséquent, à attribuer l'innovation exclusivement à l'enfant, dans le processus d'acquisition de la langue (cf. aussi McMahon 2000a : 1 ss.; 2000b : 5 ss.).

Cette approche a eu pour conséquence un degré d'abstraction extrêmement élevé et une limitation du changement au niveau de la « grammaire », notamment aux changements concernant les règles de la grammaire.

² Il convient de préciser que dans cet ouvrage nous ne nous intéressons pas à la forme des règles phonologiques, mais plutôt à la substance et à la motivation des changements phonologiques. D'autre part, comme dans la plupart des cas nous nous préoccupons aussi des processus morphophonologiques qui en résultent, nous trouvons utile de parler de changement de traits. Dans la plupart des cas nous énoncerons de façon informelle les processus, en confiant au lecteur le soin de les représenter conformément à ses préférences théoriques.

³ Même si ces aspects sont depuis longtemps connus, il nous semble important de les mentionner, car, d'une façon ou d'une autre, ils se retrouvent dans toutes les théories se réclamant peu ou prou du paradigme générativiste.

2.1. Le mirage de la substance : la phonologie générative naturelle (PGN) et la phonologie naturelle (PhN) en tant que théories orientées vers la substance⁴

En réaction au modèle abstrait proposé par la phonologie générative standard (PGS), à l'idée que tout changement se ramène à un changement au niveau des règles de la grammaire, il s'est fait jour un retour à la substance et donc aux facteurs phonétiques impliqués dans le changement phonologique. Était reconnu ce faisant, comme au demeurant par les phonologues qui continuaient à travailler dans le paradigme théorique de la PGS (quoique de manière assez tardive), l'échec de la tentative de formulation d'explications « prédictives » sur des bases presque exclusivement formelles, où l'aspect « substantiel » se bornait à la distinction marqué / non marqué. (Cet échec est analysé en détail par Lass (1980)⁵; cf. aussi Donegan et Stampe 1979⁶).

Comme on peut le constater en général dans la linguistique moderne, la réaction dont nous parlons a eu pour conséquence une nouvelle simplification⁷.

2.1.1. La phonologie générative naturelle

Dans la théorie de la phonologie générative naturelle on observe une réhabilitation totale des formes de surface, fait mis en évidence par la contrainte en vertu de laquelle « les règles de la grammaire représentent des généralisations vraies à partir des faits de surface » (notre trad.; Hooper 1980 : 128). Cet aspect est également implicite dans l'hypothèse de Stampe que les représentations sous-jacentes ne peuvent pas être « moins profondes » que le niveau de représentation nommé traditionnellement phonémique, ce qui pourrait être déduit du fait que les processus paradigmatiques sont ordonnés avant les processus syntagmatiques (Stampe 1972a : 25; cf. aussi Darden 1985 : 56 : « un nouveau phonème devient candidat à l'inclusion dans les formes sous-jacentes au niveau le plus abstrait »; notre trad.).

Pour ce qui est des types de règles, on établit une distinction ferme entre les règles phonologiques (RP) et les règles morphophonologiques (RMPh), les premières relevant du

⁴ Pour la distinction entre la phonologie formelle et la phonologie orientée vers la substance, voir Basbøll 1980 : 93 ss. S'il est vrai qu'il existe quatre orientations différentes dans la PGN, comme l'affirme Bailey (1976), nous allons nous référer à deux d'entre elles, notamment à celle de Vennemann, Hooper, Rudes et à celle de Stampe, Dressler, Darden (laquelle est dénommée « phonologie naturelle » (PhN)). Quant à Bailey, sa recherche privilégie selon nous la forme bien plutôt que la substance (cf. aussi Campbell 1972).

⁵ Pour la relativité de certaines de ses conclusions, voir, entre autres, Itkonen 1981.

⁶ Donegan et Stampe se réfèrent à l'impossibilité de distinguer les universaux réels des universaux accidentels. Hagège et Haudricourt (1978 : 37 ss.) essaient, dans une perspective structuraliste, de trouver une explication à la relation marqué / non marqué. Pour le problème plus général des universaux, voir l'analyse détaillée et importante de Coseriu (1978).

La relation marqué/non marqué en phonologie fait depuis quelques années l'objet de discussions nourries dans le cadre de la théorie de la « sous-spécification » (angl. « underspecification »); voir, par exemple, Kiparsky 1995; Goldsmith 1995b; Steriade 1995; cf. aussi Lodge 1997. La notion de « renversement de la marque » (angl. « markedness reversal ») renforce, en fait, notre hypothèse concernant la « formalisation » du naturel (*infra*).

⁷ Dressler (1985a : 136, 373, et *passim*) a raison de constater, surtout dans les développements théoriques générativistes et post-générativistes, la tendance à transformer en principes uniques ce qui est idéal, ou optimal, en fait de principes ou de situations.

conditionnement phonologique et les secondes à la fois du conditionnement phonologique et du conditionnement morphologique (Hooper 1980 : 128; cf. aussi la synthèse exposée dans Hooper 1976; cf. enfin les distinctions plus détaillées de Dressler (1976)).

Une telle approche a certainement des conséquences sur la conception que l'on peut se faire de la nature et des causes des changements phonologiques. Ceux-ci ont une explication phonétique et sont le résultat de tendances phonétiques universelles (Hooper 1976 : 85 ss.). Les règles phonologiques en tant que généralisations vraies à partir des formes de surface reflètent directement le conditionnement phonétique et les relations systématiques n'ont aucun rôle dans ce conditionnement. Par exemple, en se référant à une proposition visant à déterminer les règles phonologiques possibles dans une langue sur la base de la structure des contrastes propres au système en question, Hooper (1980 : 129) déclare :

« Le point de vue < naturaliste > s'opposerait à ce point de vue < structuraliste > et affirme que les processus ont leur propre téléologie et se soucient peu de savoir s'ils neutralisent ou non des contrastes dans une langue. » (Notre trad.)

Le concept de « naturel » est défini à partir d'une simple hypothèse : toutes les règles conditionnées phonétiquement et dont l'effet est observable en surface sont naturelles.

L'explication proposée par la PGN est en effet basée sur une généralisation qui, dans notre approche, s'avérera fausse :

« Premièrement, la grande majorité des règles phonologiques ont une explication phonétique évidente et bien connue, donc ce n'est pas faire un grand saut que de prétendre que toutes les règles phonologiques ont une explication phonétique dès lors qu'une telle explication peut être formulée. Deuxièmement, nous supposons que tous les phénomènes linguistiques ont une certaine < raison d'être > et qu'une règle phonologique est dénuée de justification si elle n'optimise pas d'une manière ou d'une autre la séquence phonétique. » (Notre trad.; Hooper 1976 : 134)⁸

2.1.2. La phonologie naturelle

Pour la nature et les causes des changements phonologiques la version de la phonologie générative naturelle élaborée par Stampe (ou « phonologie naturelle ») semble être plus cohérente en tant que théorie (voir surtout Stampe 1972a, 1988; Donegan et Stampe 1979; Donegan 1993; cf. aussi la synthèse critique de Darden (1983); voir aussi, plus récemment, les contributions dans Hurch et Rhodes 1996).

Dans la version initiale de cette théorie, les règles phonologiques phonétiquement motivées représentent des processus naturels qui mettent en œuvre ce que nous pourrions appeler

⁸ Pour d'autres approches de ce type, voir, par exemple, Vennemann (1989), qui propose le principe « language change is language improvement » (p. 13).

des tendances naturelles. Celles-ci sont définies dans des termes se référant aux capacités et aux limites articulatoires et perceptives de l'être humain (Stampe 1972a : 1 ss.; Donegan et Stampe 1979 : 126 ss.). Les processus naturels expliquent à la fois les changements phonologiques, la phonologie des enfants, les alternances motivées par des facteurs phonétiques en phonologie synchronique, les phénomènes typiques de la parole non surveillée et l'adaptation des emprunts. Le changement phonologique n'est qu'une substitution mentale qui met en œuvre une tendance naturelle (physique; voir aussi Nathan 1996). La diversité des changements phonétiques s'explique par le conflit entre des téléologies naturelles différentes et par la tension entre la clarté perceptive et la facilité d'articulation (Donegan et Stampe 1979 : 130). Un processus naturel non supprimé fait apparaître soit un changement phonologique soit un élément de variation stylistique. Un système phonologique particulier est ainsi « le résidu d'un système universel de processus qui reflètent toutes les limitations de l'enfant linguistiquement innocent » (notre trad.; Donegan et Stampe 1979 : 126). Bien que chaque système ne soit qu'un mélange de relations acquises et de processus naturels non supprimés, ce sont toujours ceux-ci qui jouent un rôle dans l'évolution phonétique d'une langue donnée et qui agissent comme de vraies contraintes sur le comportement phonétique des sujets parlants (*cf.* aussi Dressler 1985a : 41 ss.)⁹.

D'autres différences entre les changements phonologiques sont expliquées par les hiérarchies implicationnelles d'*applicabilité* (qui ont leur origine dans les différents degrés de difficulté phonétique; Donegan et Stampe 1979 : 138 ss.; *infra*, 4.1.) et, dans une certaine mesure, par les « prononciations-cibles » (*ibidem*, p. 163 ss.)¹⁰.

2.1.3.1. Une première limitation de la généralisation « naturaliste »

Certains des problèmes soulevés par l'approche naturaliste sont résolus à l'intérieur de la théorie. Nous mentionnerons ici quelques hypothèses formulées par Darden (1983) qui semblent intéressantes à la fois pour la phonologie synchronique et pour la phonologie diachronique.

Tout d'abord, dans l'approche de Darden, les processus non contextuels typiques de la phonologie de l'enfant sont fondamentalement différents des « processus non supprimés qui s'appliquent aux formes sous-jacentes » (notre trad.; p. 96). Ils représentent « un filtre graduel qui remplace par une forme de recodage ce qui peut être perçu par ce qui peut être prononcé », mais – et c'est ici la différence essentielle par rapport à ce qui est généralement admis par Stampe et Donegan – « le système sous-jacent, une fois fixé, entre en interaction avec la perception pour déterminer le filtre » (notre trad.; p. 97).

Dans la phonologie des emprunts la situation est différente. Tout comme dans la

⁹ Comme l'affirme Donegan (1993 : 102) : « L'ensemble de contraintes et substitutions – les processus phonologiques – est universel. Ce qu'une communauté linguistique partage c'est l'ensemble d'inhibitions acquises de ces processus » (notre trad.). Par conséquent, celui qui « fait un changement » dans son propre système linguistique « ne fait rien, dans un sens. Il continue simplement à se soumettre à une contrainte que les autres sujets parlants suppriment, parce qu'il n'a pas réussi à acquérir l'habileté d'inhiber la substitution qui en résulte » (notre trad.; *ibidem*, p. 103). Les processus naturels universels sont donc innés, hypothèse qui n'est pas considérée comme absolument nécessaire par Dressler (1985a : 41 ss.; voir aussi l'alternative que Dressler (1996) propose).

¹⁰ Cette hypothèse, selon laquelle les sujets parlants ont l'intention de prononcer un certain son mais ne parviennent pas à atteindre la cible, est assez ancienne et a été popularisée par Charles Hockett (voir Aitchison 1991 : 107-108).

phonologie de l'enfant, on a affaire à de simples substitutions basées sur les similitudes perceptives, mais, bien que le système perceptif des adultes soit mûr, « leur système phonologique interfère avec la perception » (notre trad.; p. 97).

Pour ce qui est des processus contextuels, Darden sépare ceux caractéristiques de la parole « neutre » de ceux qui relèvent de la parole « rapide » (angl. « fast speech ») et de la parole emphatique. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les relations entre les deux premiers types de processus phonologiques. (Darden analyse surtout cette distinction, car les phénomènes de la parole emphatique sont moins étudiés.) Les différences établies par l'auteur (Darden 1983 : 102 ss.) entre la parole neutre et la parole rapide – ou plus exactement « non surveillée », car c'est le manque de surveillance qui la caractérise – sont les suivantes : (1) dans la parole neutre, il n'existe pas de prononciations qui manquent la cible (les « missed target pronunciations » dans la terminologie de la phonologie naturelle); (2) dans la parole neutre, « l'ordre contre-cumulatif est soit très rare et instable, soit inexistant » (notre trad.); (3) l'ordre privatif n'existe pas dans la parole non surveillée mais il doit être admis dans la parole neutre¹¹; (4) l'application simultanée-itérative des processus doit être exclue dans la parole neutre, mais elle peut être acceptée dans la parole non surveillée.

On applique ici la taxinomie des relations entre les règles établie par Kiparsky (1968; réédité dans Kiparsky 1982 : 13-45). Cette taxinomie est présentée et appliquée dans beaucoup d'autres ouvrages de phonologie (cf., par exemple, Koutsoudas *et al.* 1971; Kiparsky 1971 (réédité dans Kiparsky 1982 : 37-81); Anderson 1974; Hooper 1976; Pensado Ruiz 1984; etc.). Bien que les termes anglais soient en général employés tels quels dans différentes langues (cf. Pensado Ruiz 1984), comme il s'agit de termes métaphoriques, nous avons tenté de les remplacer par des termes français transparents¹². Nous donnerons ci-dessous les termes employés dans cet ouvrage, les termes anglais qu'ils adaptent, l'explication des relations entre les règles auxquelles ils se réfèrent et quelques exemples illustratifs tirés de la phonologie historique du roumain :

(1) *Ordre cumulatif* (angl. « feeding order ») – une relation entre une paire de règles A, B, dans laquelle l'application de la première règle (A) crée des formes d'entrée pour la deuxième règle (B). On peut donc dire que B *cumule* le résultat de la règle A (angl. « A feeds B »);

(2) *Ordre contre-cumulatif* (angl. « counter-feeding order ») – une relation entre une paire de règles A, B dont l'inverse (B, A) serait un ordre cumulatif.

On peut illustrer les deux types d'ordres par un exemple puisé dans la phonologie historique des dialectes daco-roumains. Dans le nord-est de la Transylvanie, les palatales [ḳ, ɡ̣] ont été transformées en consonnes affriquées. Ces dialectes se subdivisent en deux aires plus petites : une aire occidentale (I), dans laquelle les dentales suivies de voyelles antérieures sont elles aussi transformées en affriquées, et une aire orientale (II), dans laquelle les dentales sont palatalisées (dans le même contexte) tout en conservant leur caractère occlusif ([ṭ, ḍ]). Si l'on

¹¹ Darden analyse quelques exemples, dont un, communiqué par nous, concerne la phonologie historique du sous-dialecte du Banat – cf. aussi Uritescu 1986a : 231-232).

¹² Nous avons procédé de même en roumain. D'ailleurs, nos termes étant transparents, on peut les traduire facilement dans n'importe quelle langue. Les solutions adoptées par le traducteur d'un article de John Goldsmith (Goldsmith 1993c), notamment la traduction d'une des métaphores (« ordre nourrisseur » pour angl. « feeding order ») et la construction d'un équivalent métaphorique en français pour l'autre (« ordre tarisseur » pour « bleeding order »), nous semblent moins appropriées.

admet que la transformation des palatales [ḳ, ɡ̣] en affriquées est passée par le stade [t', d'] (voir Uritescu 1978), la différence entre les deux aires (I) et (II) réside dans l'ordre (historique) des règles concernant la palatalisation des dentales et la transformation de [t', d'] en affriquées :

(I) – ordre cumulatif :

(a) [t, d, ḳ, ɡ̣] → [t', d']

(b) [t', d'] → [t͡ʃ, ɡ͡ʒ]

(II) – ordre contre-cumulatif :

(b) [t', d'] (ayant résulté seulement de l'évolution des palatales [ḳ, ɡ̣]) → [t͡ʃ, ɡ͡ʒ]

(a) [t, d] → [t', d']

On peut remarquer que la conclusion théorique concernant l'inexistence de l'ordre contre-cumulatif dans la parole neutre (donc en *norme*; voir *infra*) nous oblige à supposer que les deux règles ((b) et (a)) n'ont pas coexisté dans l'aire (II) (ce qui par ailleurs peut être démontré sur la base d'autres principes théoriques).

(3) *Ordre privatif* (angl. « bleeding order ») – une relation entre une paire de règles A, B dans laquelle l'application de la première règle (A) annule une partie de l'entrée de la deuxième règle (B). Deux règles peuvent être *réciroquement privatives* (angl. « mutual bleeding »). Un exemple est celui cité par Darden (1983 : 105; cf. aussi Uritescu 1986a : 231-232) dans le dialecte du Banat (sud-ouest de la Roumanie) :

(a) [t, d] → [t', d'] / _____ [+voc., -post.]

(b) [+voc., -post.] → [+post., -arr.] / [t, d] _____

où (a) ne s'applique pas aux dentales précédées de consonnes sifflantes (pour tous les détails, voir Uritescu 1986a : 231 ss.).

(4) *Ordre contre-privatif* (angl. « counter-bleeding order ») – une relation entre une paire de règles A, B dont l'inverse (B, A) serait un ordre privatif.

Pensado Ruiz (1984 : 627) introduit aussi les relations :

(5) *Ordre cumulatif total* ('feeding total') et *ordre privatif total* ('bleeding total') qui sont considérés comme des ordres cumulatifs ou privatifs dans lesquels la première règle (celle qui crée ou annule une partie de l'entrée de la deuxième règle) s'applique exhaustivement, sans exception. À son avis, la relation cumulative totale « correspond à une étape intermédiaire d'une évolution plus avancée » (notre trad.).

2.1.3.2. L'approche naturaliste équivaut à une simplification de la problématique du changement phonologique

Étant donné qu'elle transforme en principe unique un des aspects du changement phonologique et qu'elle ignore en grande partie la possibilité de la causalité multiple, possibilité admise par la plupart des approches théoriques¹³, on pourrait affirmer que la phonologie naturelle, surtout celle antérieure à la critique de Darden, représente une nouvelle simplification (voir aussi la critique formulée par Uguzzoni (1986)). Du moins intuitivement, si l'on accepte la

¹³ Même par les représentants de la PGS qui, initialement, s'étaient laissés séduire uniquement par le côté formel du changement linguistique; voir, par exemple, l'affirmation significative de King (1975 : 63-64) : « ... notre perception du changement linguistique est devenue suffisamment mûre pour que nous nous permettions d'assumer le risque de la souplesse méthodologique inhérente à la « causation multiple ». Il n'est pas « élégant » de considérer le changement comme un événement complexe, « de nature compétitive »; mais c'est plus réaliste » (notre trad.).

causalité multiple, on doit admettre que le changement phonologique représente plus qu'un processus naturel – ou bien, d'un autre point de vue, moins qu'un tel processus. De plus, le « naturel » de la PhN et de la PGN pourrait être comparé à d'autres concepts considérés comme principes explicatifs uniques, dont la base articulatoire serait un bon exemple (pour une synthèse de ce concept, voir Ivănescu 1969; 1980 : 5 ss.; pour la relation entre le concept de « base articulatoire » et celui de « norme », voir Uritescu 2007a : 247, note 1). Au demeurant, on ne voit guère une grande différence entre ce type d'explication et le postulat néogrammairien, qui, pour être ancien, reste d'actualité : « Les changements phonologiques se réalisent donc aveuglement, d'après les lois phonétiques, et la langue ne réagit que dans les cas où il y a des mots ou des formes qui sont exposés à des confusions gênantes » (Togoby 1960 : 404).

Que le type néogrammairien de changement phonétique existe, c'est pourtant un fait reconnu et démontré récemment par des linguistes tels que Labov (1981, 1994 : 421-543) et Kiparsky (1988, 1995), dans deux paradigmes théoriques différents. Il s'agit de changements phonétiques qui peuvent être considérés comme réguliers, déterminés par des facteurs phonétiques (mécaniques), graduels et inconscients. Cependant, ce n'est certainement pas le seul type de changement phonologique que l'on constate dans les langues (comme le démontrent les linguistes cités ci-dessus) et, de plus, comme nous allons le voir, même dans ce genre de changements, le facteur mécanique n'est pas le seul aspect dont il faut tenir compte.

Concevoir la diversité des changements phonétiques comme le résultat de l'action de certaines tendances naturelles différentes, parfois en conflit, ne représente pas un grand progrès si l'on ne peut rien dire sur les facteurs qui déterminent ces différences. Si l'on affirme seulement que « ...il est certainement possible que les processus d'une langue dépendent l'un de l'autre ou des propriétés typologiques d'une langue » (notre trad.; Hooper 1980 : 129), on ne dit rien (ou, peut-être, on dit tout, selon la manière dont on comprend la « dépendance » et la « typologie »).

La critique formulée par Darden amène à nuancer certains principes et à remplir certaines cases vides dans la théorie de la PhN, mais la signification de ses conclusions nous semble plus importante que l'auteur lui-même ne le pense. En premier lieu, sous divers aspects les conclusions de Darden pourraient changer le point de vue « naturaliste » dans la mesure où ils font une place à l'influence du système phonologique. Si, par exemple, le système sous-jacent influence « le filtre perceptif/articulatoire graduel » et si ce système n'est pas acquis instantanément, il va contribuer à la sélection des processus naturels. Or une telle supposition pourrait nous rappeler l'hypothèse d'Andersen (1973) selon laquelle les ambiguïtés sont déjà présentes au niveau du système (*cf.* son exemple concernant un changement phonologique dans les dialectes teták de la langue tchèque). Les processus naturels éliminent, dans ce cas, ces ambiguïtés et dans ce processus les éléments pris en considération par Stampe (y compris les hiérarchies implicationnelles d'applicativité) jouent également un rôle important. Cette hypothèse n'exclut pas la possibilité que les *changements paradigmatiques*¹⁴ aient des causes ou

¹⁴ Si l'on accepte l'hypothèse formulée ci-dessus, le terme « paradigmatique » nous semble plus approprié, car il renvoie au type de relations impliquées.

des conditionnements naturels. Elle explique simplement (ou pourrait expliquer) pourquoi des langues différentes révèlent des sous-ensembles différents de processus naturels¹⁵.

Dans le paradigme théorique de Darden, le système joue aussi un rôle dans la phonologie des emprunts, ce qui devrait réhabiliter les contraintes phonotactiques dans la PhN, du moins sous la forme conçue par des linguistes comme Shibatani (1973).

En second lieu, les différences postulées par Darden entre la parole « neutre » et la parole non surveillée sont, à notre avis, symptomatiques de la façon dont on devrait concevoir la relation entre le « naturel » et le « formel » dans une langue. Ces différences pourraient suggérer des dissemblances entre un niveau où les processus syntagmatiques sont encore naturels (la parole non surveillée) et un niveau où ils représentent quelque chose de différent et où, pourrait-on dire, leur caractère naturel n'a plus d'importance pour leur statut (la parole neutre)¹⁶. Tout d'abord, les ordres contre-cumulatifs et privatifs expriment des relations systématiques entre les règles et, si l'on accepte leurs caractéristiques fondamentales telles qu'elles ont été établies par Kiparsky (1982 : 77, 197), ils sont en rapport avec des propriétés différentes de la langue : l'ordre contre-cumulatif influence la reconstruction des règles, tandis que l'ordre privatif restreint le champ d'application des règles concernées. Comme on peut facilement le remarquer, les deux types d'ordres s'opposent aux caractéristiques fondamentales des processus naturels : on s'attend à ce que les processus naturels ne connaissent pas de limites. Par conséquent, il n'est pas surprenant qu'il n'y ait pas d'ordre privatif dans la parole non surveillée et que cet ordre soit admis à un niveau systématique : celui de la parole neutre. Par contre, les processus naturels peuvent être en contradiction avec les relations systématiques à un niveau naturel, de manière que l'ordre contre-cumulatif entre les règles de la parole neutre et les règles de la parole non surveillée soit possible. Mais cette contradiction n'est pas admise à un niveau systématique (la parole neutre), ce qui pourrait nous amener à conclure soit que le niveau systématique accepte ces processus naturels mais modifie ses relations internes (voir, par exemple, la restructuration et la morphologisation; Darden 1983 : 102 ss.), soit qu'il les rejette (ce qui ne signifie pas nécessairement leur disparition dans la parole non surveillée). Or ces possibilités suggèrent toutes deux que l'intégration au niveau systématique suppose autre chose que le « naturel »¹⁷.

¹⁵ Dans une certaine mesure l'hypothèse de Houlihan et Iverson (1979) concernant le rôle de la neutralisation est similaire, mais voir la critique de Hooper (1980 : 129) sur le niveau d'abstraction envisagé par ces auteurs.

Pour ce qui est de la présence de différents sous-ensembles de processus naturels dans des langues différentes, cf. aussi l'hypothèse formulée par Donegan et Stampe (1979 : 126) : « Dans un contexte plurilingue, tout en distinguant les langues, l'enfant sépare les processus, de façon qu'un sous-ensemble différent du système universel gouverne chaque langue maternelle... » (notre trad.). De ce point de vue [p'] → [t] dans les dialectes teták représente un changement à la fois naturel et fonctionnel et on ne saurait comprendre pourquoi Andersen affirme que les innovations « abductives » dans le changement évolutif ne supposent qu'un seul type de téléologie. Si l'on ne prend pas en considération les tendances naturelles, on est contraint d'admettre que les ambiguïtés « représentent des conditions nécessaires mais insuffisantes pour les innovations qu'elles produisent » (notre trad.; Andersen 1973 : 789; mais cf. cependant pp. 770-773).

¹⁶ On peut aussi remarquer que si, dans la perspective synchronique, c'est seulement l'influence de la parole neutre sur la parole non surveillée qui est significative – cf. Darden 1983 : 96 –, du point de vue diachronique il faut admettre également l'influence inverse, celle de la parole non surveillée sur la parole neutre (cf. *infra*, le tableau 1).

¹⁷ En fait ces observations amènent à se demander s'il est légitime d'analyser un domaine donné à l'aide des instruments créés pour être employés dans un domaine différent. Pourtant, Donegan et Stampe (1979 : 145) semblent être conscients

Le même type de raisonnement peut être formulé pour l'interprétation de la différence entre la parole neutre et la parole non surveillée dans l'application simultanée-itérative des processus.

Enfin, certains (faux) problèmes¹⁸ peuvent être résolus en reconnaissant (avec Dressler (1976)) qu'il y a des règles phonologiques qui ont également une *fonction* morphologique ou, mieux, en admettant que les processus naturels cessent d'être de simples processus naturels dès le moment où ils s'imposent à un niveau systématique de la langue (nous allons revenir sur cette hypothèse). Ce n'est pas, d'ailleurs, une hypothèse tout à fait nouvelle, car, sur la base de certains critères tels que la distance entre les sous-alternants ou l'appartenance au niveau phonémique, elle a été formulée déjà par des linguistes comme Kruszewski (cf. Klausenburger 1979) ou, parmi les linguistes roumains, par S. Pușcariu (voir *supra*). En considérant les remarques de Kruszewski, Klausenburger (1979) avance l'hypothèse d'un passage graduel du phonologique au morphophonologique (cf. aussi Dressler 1985a : 124 ss.) et de la possibilité d'avoir des règles phonologiques à fonction morphologique (d'où la notion de règles phonologiques semi-morphologisées)¹⁹.

Il est à remarquer que Darden (1985 : 46) revient sur les différences entre les règles allophoniques et automatiques (c'est-à-dire, devenues obligatoires), d'une part, et les processus de la parole non surveillée, d'autre part. En montrant qu'il est possible que les premières aient eu au début la même motivation physiologique et perceptive que les processus de la parole non surveillée ou emphatique mais que sur le plan synchronique elles s'appliquent obligatoirement, quel que soit le style, l'auteur énonce d'une façon exacte le problème dont nous venons de parler : « On peut se demander si le fait que ces processus ont été codifiés comme partie invariante d'un code informationnel a un effet quelconque sur leur motivation » (notre trad.). Pourtant, la réponse qu'il offre (en reprenant les observations de Darden 1983) ne dépasse pas le niveau empirique et réfère, en fait, à l'effet extérieur, dérivé, plutôt qu'à la nature des différences entre les deux types de processus : les règles de neutralisation automatique pourraient différer des règles de la parole non surveillée par le fait que leur forme de sortie représente en même temps la cible phonétique, tandis que les processus de la parole non surveillée peuvent représenter des réalisations qui manquent systématiquement la cible. Cependant, cette fois Darden n'exclut pas la possibilité qu'existent certaines règles allophoniques ou automatiques « non naturelles ».

de ce problème quand ils affirment employer la taxinomie des interactions entre les règles proposée par Kiparsky « for purposes of discussion ». Pour des problèmes semblables, voir les questions concernant la situation de la dialectologie dans le contexte de la linguistique moderne (Campbell 1972; Weijnen 1974; Chambers et Trudgill 1980; Petyt 1981).

¹⁸ Mentionnons celui formulé par Hooper (1976) sur la possibilité qu'une règle phonologique (c.-à-d. motivée phonétiquement) soit conditionnée morphologiquement avant ou après qu'elle cesse d'être une règle phonologique.

¹⁹ Plus récemment, Bybee (1999) arrive à la même conclusion, puisqu'elle accepte la possibilité d'un conditionnement morphologique même dans un processus allophonique.

2.1.4. Une nouvelle tentative de retour à la substance dans la théorie phonologique : la théorie de l'optimalité

Nous nous référons ici, brièvement, à une direction qu'a prise récemment la phonologie et qui semble de nouveau attirée par la possibilité de conférer un caractère absolu aux relations naturelles dans la structure (ou plus exactement dans le fonctionnement) phonologique synchronique des langues.

Il convient de noter tout d'abord que la théorie de l'optimalité (TO) s'inscrit dans une orientation générale de la théorie phonologique contemporaine, caractérisée par le souci de trouver l'explication des phénomènes phonologiques dans l'aspect substantiel de la structure phonologique. Cette entreprise n'est pas du tout à l'abri d'une exagération « substantialiste » et, de plus, elle révèle la même tendance à transformer la situation optimale en situation unique, même si elle ouvre la voie à une analyse plus approfondie de certains aspects intéressants des processus naturels (voir *infra*). Laks et Plénat (1993) caractérisent très bien la phonologie moderne de ce point de vue : « Ancrer la réalité des systèmes phonologiques dans la substance apparaît maintenant comme un moyen indispensable pour penser la phonologie comme lieu de l'interface entre objets physiques et entités phonologiques » (p. 7). L'explication est à chercher du côté de la substance : « Si les entités phonologiques ont bien des propriétés substantielles, *bon nombre* de leurs propriétés relationnelles doivent découler de ces dernières [c'est nous qui soulignons] ». Le souci de la phonologie synchronique moderne « c'est aussi est surtout le souci de rendre compte des phénomènes observés par la substance » (*ibidem*).

La théorie de l'optimalité est une théorie basée sur les « contraintes » phonologiques, dont nous allons parler, quoique dans une autre perspective, dans les chapitres suivants. Ce qui nous intéresse pour le moment c'est la façon dont certains linguistes croient pouvoir rendre compte de la structure phonologique des langues par la simple relation « naturelle ».

Dans cette théorie, une forme d'entrée (« input representation ») est confrontée, par un ensemble d'opérations universelles, à un vaste ensemble de formes de sortie potentielles (« potential outputs »), ou « candidats », lesquels sont générés par ce qu'on appelle « GEN(erator) ». Ces candidats possibles sont évalués à l'aide d'un ensemble de contraintes hiérarchisées considérées en général comme universelles : opère ici la fonction « EVAL ». Le candidat qui satisfait le mieux les contraintes est sélectionné comme forme de sortie. Dans la version classique de la théorie, les candidats sont produits *simultanément* et évalués *en parallèle* (cf. aussi Boltanski 1999 : 113 ss.). Les langues diffèrent non seulement par une hiérarchisation spécifique des contraintes fondée sur le rapport marqué / non marqué, mais aussi par l'interaction entre ces contraintes et celles qui requièrent la préservation et la constance de la représentation phonologique : les contraintes de FIDÉLITÉ (« Faithfulness constraints »), elles aussi universelles (cf. Boltanski 1999 : 117-118; Tranel 2000). Par conséquent, à la différence des contraintes formulées dans d'autres théories phonologiques (comme par exemple les contraintes de la théorie des contraintes et des stratégies de réparation; *infra*), les contraintes de la TO sont nécessairement transgressables; et, de fait, elles sont transgressées dans une langue ou dans une autre ou dans la même langue dans le cas d'étapes historiques ou dialectes différents.

D'après certains phonologues, ce modèle est plus approprié que le modèle dérivationnel

quand il s'agit d'exprimer la relation entre la structure phonologique et la structure phonétique (voir pourtant Roca 1997b sur la difficulté d'éliminer totalement la dérivation). Pour le démontrer, Myers (1997) propose que la représentation phonologique soit considérée comme un « objet phonétique » et que ses éléments soient des « cibles » phonétiques. Dans cette approche, nommée « fonctionnalisme phonétique », les principes naturels concernant la substance (le naturel phonétique) peuvent être formulés directement comme des contraintes.

Cette proposition, à coup sûr intéressante, soulève pourtant quelques questions, surtout dans la perspective de la phonologie historique qui nous intéresse ici. Même si l'on accepte l'objectif de réduire la différence entre la représentation phonologique et la représentation phonétique²⁰, force est de constater que l'explication des traits spécifiques des représentations phonologiques considérés par l'auteur – à savoir, la régularité, le caractère catégoriel, obligatoire et idiosyncrasique (Myers 1997 : 128, 138) – n'est même pas abordée, sauf en tant qu'axiome de la théorie (Myers 1997 : 138). On voit mal, d'autre part, pourquoi des phénomènes qui révèlent exactement les caractéristiques de la « codification » dont parle Darden (*supra*) doivent être évalués à l'aide de contraintes propres aux phénomènes non codifiés, c'est-à-dire ceux qui caractérisent un autre niveau de la langue (dans notre approche, la *parole*). En phonologie historique surtout (mais pas seulement), on peut accepter, moyennant comme nous le verrons de sérieuses nuances, l'hypothèse que « l'explication de toutes les structures sonores *récurrentes* se trouve à l'extérieur de la grammaire, autrement dit elle relève de la physiologie de l'appareil articulatoire, de la perception auditive et de l'organisation de la mémoire » (notre trad.; c'est nous qui soulignons; Myers 1997 : 147). Cependant, à notre avis, cela ne représente qu'une partie de l'explication. De plus, on ne peut pas faire abstraction de l'existence de structures et phénomènes « non naturels », pas plus qu'on ne peut s'affranchir de la nécessité de les expliquer et de reconnaître leur signification dès lors qu'on considère la langue en tant que système cognitif. Par ailleurs, en essayant de contourner ces problèmes, l'auteur est amené à formuler une généralisation qui ne diffère que par des nuances de celle proposée par la PGN (*supra*) :

« Nous ne pouvons pas formuler des conclusions sur la base de notre ignorance actuelle – le fait qu'il y a *beaucoup* de structures sonores que nous ne comprenons pas [c'est nous qui soulignons; l'auteur se réfère aux phénomènes qu'Anderson (1981) considère comme non naturels du point de vue phonétique]. En cherchant à comprendre pourquoi les structures sonores sont comme elles sont, il est normal d'adopter la stratégie, générale dans les sciences, qui consiste à *maximiser la généralité de nos explications* et à chercher des explications fondées sur des facteurs indépendamment motivés. » (Notre trad.; c'est nous qui soulignons; *ibidem*, p. 147)

²⁰ Pour les problèmes que pose une telle réduction, ainsi qu'à propos du « balancement » plus général entre « phonétique » et « phonologique » dans la phonologie synchronique moderne, voir Lodge 1997; McCarthy 2002 : 224-225).

2.2. La forme en phonologie : pourquoi la phonologie ne peut pas être intégralement « naturelle »

Il nous semble que l'approche formelle en phonologie générative fait apparaître quelques aspects qui sont de nature à circonscrire la recherche du « naturel » en phonologie, aspects qui, à notre avis, devraient être pris en considération en phonologie historique. Nous nous limiterons ici à certains des aspects évoqués par Anderson et qui sont déjà suggérés dans notre analyse des approches orientées vers la substance. Nous y reviendrons, d'un autre point de vue, dans le chapitre suivant.

Anderson (1979 : 28) formule de façon explicite le problème de la recherche du « naturel » dans la structure phonologique :

« Il semble simplement impossible d'extraire tout le naturel d'une description phonologique et de le formuler une fois pour toutes dans la métathéorie, simplement parce que la mise en œuvre de ce naturel est potentiellement différente dans chaque langue et parce qu'entre les processus naturels et les processus non naturels il faut voir plutôt un continuum qu'une dichotomie. » (Notre trad.)

Par conséquent, pour du moins s'approcher d'une théorie qui serait « aussi explicative qu'il est intrinsèquement possible », Anderson (1979 : 29-30) estime qu'il y a deux tâches à accomplir : (a) établir une typologie substantielle des règles motivées phonétiquement (voir *infra*, 3.7.) et (b) analyser les conditions dans lesquelles les règles relevant de tel ou tel niveau (phonétique, phonologique, morphologique, etc.) peuvent changer de statut. Étant donné qu'une théorie linguistique parfaitement prédictive « est impossible, on pourrait de cette façon arriver du moins à une adéquation exégétique » (notre trad.; *ibidem*).

Certains de ces problèmes sont traités à nouveau par Anderson ultérieurement (Anderson 1980, 1981). L'aspect le plus intéressant est celui qui se réfère au statut des règles et qui est analysé dans Anderson 1981 (*cf.* le chapitre intitulé « Le contenu phonétique des règles phonologiques »). En continuant le type d'analyse inauguré par Bach et Harms (1972) et en y ajoutant la vieille hypothèse de Baudouin de Courtenay sur la distinction entre variation anthropophonique et variation psychophonétique, Anderson arrive à la conclusion que les changements phonologiques peuvent avoir leurs origines dans la parole et, par conséquent, peuvent mettre en œuvre certaines tendances naturelles, mais qu'une fois intégrés à la grammaire, c'est-à-dire une fois qu'ils deviennent des règles phonologiques, leur caractère naturel n'est plus identifiable avec le principe dynamique qui les caractérise :

« Quand une règle est phonologisée, il est important de reconnaître que son statut est changé : même si elle a son origine dans des facteurs tels que, par exemple, les exigences de la dynamique articulatoire, une fois qu'elle est incorporée au système cognitif qui est au cœur de la langue et soumise à son contrôle, ces facteurs ne limitent plus ni ne prescrivent son contenu. Les

motivations de l'évolution ultérieure d'un tel processus sont tout à fait différentes et elles sont intérieures au système de la langue... »; et plus loin : « ...quand un processus est phonologisé il devient dans un sens important arbitraire, même s'il peut continuer à refléter un contenu naturel du point de vue phonétique. » (Notre trad.; Anderson 1981 : 514)

Cependant, il faut préciser que Baudouin de Courtenay n'a pas été ignoré par les linguistes contemporains autant que le suggère Anderson (1981, note 8), car beaucoup d'entre eux admettent que la langue est basée sur une systématisation constante²¹ et certaines théories, comme celle concernant la valeur sémiotique des changements intégrés au système, se fondent sur la même hypothèse (Anttila 1978 : 43 ss.; cf. aussi Anttila 1977 : 112; pour d'autres idées de Courtenay, voir Stankiewicz 1972).

D'autre part, tous les exemples donnés par Anderson semblent loin d'illustrer ses principes, car, du point de vue de la phonologie (générative) naturelle, il est possible que les règles analysées ne soient pas considérées comme des règles phonologiques synchroniques (cf. les exemples de l'islandais et du breton, p. 509 ss.; pour l'islandais, voir aussi Darden 1985 : 47-48).

Cependant, certains exemples analysés par Anderson sont significatifs dans la mesure où ils peuvent suggérer une possible influence du système linguistique particulier sur les processus mécaniques : la disparition de la longueur vocalique devant les bruyantes sonores en arabe saoudien; l'interdépendance, comme en français, entre la longueur compensatoire et la présence du contraste de quantité dans le système vocalique, etc. (Anderson 1981 : 507 ss.)²². De plus, il est d'autres phénomènes — comme, par exemple, le télescopage d'une règle — susceptibles d'altérer, dans un certain sens, le caractère naturel des règles phonologiques (*ibidem*, p. 521)²³.

²¹ Voir, par exemple, Coseriu 1973 : 279; cf. aussi Guillaume 1971, II, pp. 103 ss., surtout en perspective diachronique.

²² Kiparsky (2003 : 328-329) cite d'autres exemples; cf. aussi les commentaires plus nuancés de Hale (2003 : 360-361).

²³ Avec une réserve pourtant : par télescopage certaines règles peuvent cesser d'être des règles phonologiques synchroniques; cf. aussi Dressler 1985a : 62 ss., où l'on prend en considération des degrés différents de télescopage et leur relation avec le caractère naturel des règles. Il convient de noter, par ailleurs, au risque d'anticiper sur certaines de nos conclusions, que le problème du niveau d'abstraction dans l'analyse et de la réalité psychologique des règles phonologiques est un problème d'actualité dans toutes les théories récentes issues plus ou moins directement de la PGS. À notre avis, cela met en question les conclusions et les généralisations théoriques formulées par les auteurs. Nous nous en tenons à quelques exemples, tout en notant que ce type d'analyse connaît une grande popularité : Paradis (1988) essaie de démontrer qu'en peul une règle phonologique qui s'applique au niveau lexical I (d'après les niveaux établis par la phonologie lexicale) – autrement dit, dans notre approche et dans les approches naturelles, une règle morphophonologique – représente un processus phonologique. Ses arguments ne peuvent qu'étonner les chercheurs qui prennent en considération la distinction claire entre les deux types de processus : l'auteur mentionne notamment le conditionnement morphologique « minimal », la régularité, le fait que la règle en question s'applique aux emprunts. Or ces caractéristiques se retrouvent dans les règles morphophonologiques, qui peuvent être régulières et peuvent s'appliquer aux emprunts dans le contexte morphologique approprié (voir Darden et Uritescu 2005). Par contre, le conditionnement morphologique, même minimal, ne caractérise pas les processus phonologiques naturels. Pour d'autres alternances morphophonologiques analysées comme des processus phonologiques naturels, cf. aussi Paradis 1993. Pour donner encore un autre exemple, tout en étant conscients de la différence entre l'aspect physique et physiologique et l'aspect cognitif de l'organisation des traits phonologiques qu'ils proposent, Clements et Hume (1995) affirment qu'en slovaque et dans beaucoup d'autres langues qui montrent une « coronalisation » des vélaires, c'est-à-dire leur réalisation

En tant que tels, ces faits ne représentent pas, pourtant, des arguments en faveur du caractère abstrait des formes sous-jacentes et les autres arguments cités par Anderson en ce sens sont d'une fragilité surprenante²⁴. Pour s'en tenir à un seul exemple, les prétendues grammaires « polylectales » auxquelles Anderson fait appel (c.-à-d., les grammaires abstraites, capables d'intégrer, sur le plan synchronique, les grammaires partiellement différentes de tous les dialectes d'une langue) sont rejetées par les dialectologues sur la base d'un grand nombre de données²⁵. On ne saurait non plus accepter l'idée que le système descriptif pourrait ne pas tenir compte de l'explication : « Alors, en tant qu'elle construit un système descriptif, l'approche formelle de la théorie standard a, sans aucun doute, encore du sens, pourvu que l'on rende compte du fait que des questions d'explication restent encore à envisager » (notre trad.; Anderson 1979 : 4; cf. aussi Kiparsky 1982 : VIII). Bien que cette possibilité existe bel et bien, un tel « système descriptif » serait rétif à toute évaluation quant à sa réalité psychologique²⁶.

3. Forme et substance dans le changement phonologique

3.1. La nature double du changement phonologique et la distinction entre « système », « norme » et « parole »

La discussion qui précède nous a amené à formuler une conclusion qui pourrait nous permettre de mieux comprendre les processus qui déterminent ou conditionnent le changement phonologique.

À première vue, cette conclusion peut paraître banale : *le changement phonétique n'est pas soit formel soit substantiel, mais aussi bien formel que substantiel*. C'est ce qui est d'ailleurs implicite dans l'hypothèse de la causalité multiple que nous avons mentionnée plus haut. Si l'on

comme [tʃ ɔ̃ ʃ ʒ], il n'y a pas « de preuve directe qu'existerait un stade intermédiaire de consonnes palatalisées » (p. 295; notre trad.). Par conséquent, la coronalisation pourrait être considérée comme un type élémentaire de règle. Mais la coronalisation en question est certainement morphophonologique et partiellement restructurée. Or, pour ce genre d'alternances, la question des stades intermédiaires ne se pose que dans une perspective historique.

²⁴ Le problème du niveau d'abstraction est purement et simplement contourné dans la phonologie autosegmentale. Éloquente à cet égard est l'affirmation de Goldsmith (1995b) selon laquelle l'analyse autosegmentale a éliminé les segments abstraits sous-jacents dans les cas de neutralisation absolue. Il cite l'autosegment [+postérieur] dans les voyelles du hongrois, qui, même s'il n'est pas associé avec une ou plusieurs voyelles du radical, n'est pas abstrait, puisqu'il apparaît au niveau de surface. Comme le remarque très justement Lodge (1997), Goldsmith passe sous silence le fait que dans ce cas l'abstraction se réfère à un autre aspect (la non-association dont il parle), ce qui ne fait que remplacer un type d'abstraction par un autre. Pour d'autres aspects qui reflètent, dans certaines orientations de la phonologie moderne, une certaine désinvolture vis-à-vis de distinctions fondamentales comme celles que nous avons mentionnées plus haut (phonétique / phonologique, phonologique / morphophonologique, etc.), on peut aussi se référer à Lodge (1997).

²⁵ Voir, par exemple, les arguments en faveur du principe de l'indépendance en dialectologie (Luelsdorff 1975; St. Clair 1973). En fait, ces arguments pourraient plutôt suggérer que les relations entre les dialectes d'une langue soient exprimées par des règles de correspondance lexicale ou, si l'on accepte le terme d'Andersen (1973), par des règles d'adaptation définies en termes plus ou moins lexicaux.

²⁶ Cf. aussi ce que Darden (1985 : 40-41) affirme sur le rapport entre système descriptif et explication et sur la « réalité » des entités théoriques.

ne peut pas arriver sur cette base à une explication de type prédictif, laquelle, vu la nature sociale du langage, semble impossible, comme l'a remarqué à juste raison Anderson, on peut du moins comprendre la complexité des changements phonétiques et tenter de parvenir à « l'adéquation exégétique » ou de formuler des explications de type « postdictif ». Ce genre d'analyse n'est pas rare dans la recherche linguistique. On peut citer, par exemple, Hyman (1976), qui fait une distinction entre les facteurs mécaniques et leur utilisation par le système, autrement dit la phonologisation. D'ailleurs Hyman met aussi en évidence un autre problème, significatif à notre avis pour le jeu subtil entre forme et substance : un fait « naturel » (c.-à-d. mécanique) pourrait être, pendant une certaine période, aussi bien distinctif que prédictible (sur des bases mécaniques). Si son analyse est correcte, elle pourrait soulever de nouveau le problème de la redondance comme élément constitutif de ce que l'auteur considère comme la « stratégie » des sujets parlants dans la mise en œuvre de leur propre système articulatoire et perceptif. Ceci suggérerait la nécessité d'une approche sémiotique de la langue qui soit plus profonde (voir *infra*). D'autre part, des exemples comme celui de l'arabe saoudien cité par Anderson montrent que la « stratégie » mentionnée ci-dessus n'est pas, elle non plus, déterminée au niveau universel²⁷.

Il s'agit de donner une signification différente à la distinction entre la parole non surveillée et la parole neutre : on peut notamment la considérer comme une distinction entre un niveau où les changements phonétiques peuvent être déterminés par des facteurs mécaniques et un niveau formel (plus précisément, le premier niveau de formalisation, de systématisation). Or une telle distinction nous rappelle la conception de Coseriu sur la nature des sons et la distinction que le linguiste roumain établit entre **parole**, **norme** et **système**.

Selon Coseriu, les sons de la langue relèvent à la fois de la « forme » et de la « substance ». De l'« infinité » de réalisations acoustiques, certaines ne sont que des réalisations individuelles et occasionnelles, tandis que d'autres sont constantes dans une langue et constituent des caractéristiques routinières dans la variété de langue propre à une communauté linguistique.

Il s'agit d'une première distinction, entre les éléments qui appartiennent aux actes concrets de parole et ceux qui relèvent de la « langue », au sens saussurien de la dichotomie (Saussure 1916 : 25 ss. et *passim*; cf. Coseriu 1981 : 317).

La deuxième distinction renvoie aux éléments constants, qui relèvent du niveau de la « langue » : certains d'entre eux ne sont pas de nature fonctionnelle (au sens structuraliste), mais constituent des éléments « normales y tradicionales »; ils caractérisent une langue mais « du point de vue des oppositions fonctionnelles qui sont actives dans cette langue, ils sont indifférents et ne se distinguent pas des variantes purement facultatives » (notre trad.; Coseriu et Vásquez 1953 : 184). Ces éléments appartiennent à la **norme**, tandis que les éléments fonctionnels font partie du **système**. La norme est donc constituée par « les éléments phoniques considérés d'une manière abstraite comme éléments constants » (notre trad.; *ibidem*, p. 188).

À chaque niveau on distingue deux aspects (*ibidem*, pp. 185, 189 ss.) : un aspect objectif et un aspect stylistique (qui inclut également les variantes sociales). Au niveau du **système** on

²⁷ Voir aussi Mitleb 1984. L'auteur compare l'anglais américain à l'arabe de Jordanie et cite d'autres exemples analysés dans la littérature. Pour une autre sorte de règles phonétiques spécifiques de « mise en œuvre », voir aussi Dinnsen et Charles-Luce 1984.

peut penser à la coexistence de systèmes différents dans la même communauté linguistique (cf. aussi les remarques sur la langue-idiome dans Coseriu 1962; Linell 1979).

Au niveau de la **norme**, on peut parler d'une norme sociale, caractéristique d'une communauté linguistique, mais on peut aussi distinguer des normes partiellement différentes qui caractérisent différents groupes sociaux, et même des normes individuelles. Ainsi, la norme intègre la variation sociale et pourrait expliquer celle-ci par la tension et la concurrence entre différentes normes, ainsi que par la tension entre les phénomènes de la parole et les relations « formelles » au niveau de la norme. Ceci répondrait aux critiques de la distinction bipartite (langue / parole, compétence / performance) formulées à juste titre par les linguistes qui étudient la variation sociolinguistique. Dans une analyse récente de cette problématique, Guy (1997b) présente une argumentation extrêmement serrée en faveur de l'acceptation d'une composante quantitative au niveau de la compétence. Il a assurément raison de supposer que l'aspect quantitatif est intériorisé et qu'il ne peut pas être intégralement expliqué par le recours à différents types de facteurs « universels ». Mais, à notre avis, cette intériorisation a lieu au niveau de la norme, un niveau qui fait partie de la forme, de l'organisation de la langue et qui donc ne peut pas être réduit aux relations « naturelles » universelles²⁸.

Le modèle de Coseriu est entièrement réévalué dans le cadre de la phonologie naturelle par Wolfgang Dressler, vers la même époque où Darden formule les considérations analysées ci-dessus. Dressler (1984, 1985 : 292 ss.) propose une distinction entre cinq notions : universaux, type, compétence, norme et parole. Il propose aussi une métathéorie sémiotique, basée sur la distinction de Pierce entre icône, indice et symbole, pour évaluer le caractère naturel des processus. C'est ce même modèle qui est au fondement de la théorie de la morphologie naturelle (*infra*, II.2).

3.2. Norme vs « parole neutre »

La distinction entre norme (N) et parole (P) correspond en général à la distinction entre « parole neutre » (PN) et parole non surveillée; sur le plan synchronique, la différence entre N et P est essentiellement celle établie par Darden (1983) entre PN et parole « rapide » (PR) (angl. « fast speech ») : les représentations servant d'entrée à la N ne sont pas prononçables, tandis que celles servant d'entrée à la P le sont. Cependant entre N et PN il y a plus qu'une différence terminologique. En effet, si l'on considère que la nature des trois niveaux (système, norme et parole) diffère selon la perspective adoptée, on pourrait dire que : (α) du point de vue du linguiste, N représente un niveau d'abstraction; (β) du point de vue des sujets parlants, et donc en tant que composante d'une langue réelle, N représente des relations d'une certaine nature, socialement et culturellement déterminées dans une perspective historique.

²⁸ Intégrer la variation en faisant l'hypothèse qu'existent différentes « grammaires » concurrentes (ou différents aspects de la grammaire) est une démarche qui n'est pas sans ressembler à ce que nous proposons (voir Guy 1997b pour une discussion). Toutefois, le modèle de l'optimalité ne nous semble pas adoptable en phonologie historique (pour une discussion générale, voir *supra*, 2.1.4.). Or la variation joue un rôle important dans l'évolution phonologique et dans la transformation de l'innovation phonétique en changement (*infra*). D'autre part, le terme « grammaire » nous semble trop général et, dans son acception habituelle, il évacue la langue en tant qu'institution sociale.

En revanche, la PN constitue uniquement un niveau d'abstraction, ce qui fait d'elle un concept utile pour la description synchronique mais non pour la linguistique historique.

Certains chercheurs se réfèrent à un niveau que l'on appelle « parole soignée » ou « prononciation soignée » (angl. « careful speech » ou « careful pronunciation »; Linell 1979 : 54 ss., 120), mais, en fait, cette parole n'est rien d'autre qu'une parole dans laquelle on conserve les relations de la norme. Les raisons citées ci-dessus nous obligent à considérer ce concept également comme un concept unilatéral, qui n'intègre pas les déterminations sociales et culturelles (cf. aussi Uritescu 1987b, note 4).

Il est intéressant de remarquer que Darden établit de façon très subtile les conditions qu'une entité théorique doit remplir pour pouvoir être considérée comme une entité « réelle » et « explicative », donc pour qu'elle ne soit pas un concept purement descriptif : il importe qu'elle fasse référence aussi bien aux relations entre le synchronique et le diachronique qu'aux relations extra-grammaticales ou au comportement extralinguistique :

« Par conséquent, les généralisations relatives à la relation entre les systèmes linguistiques synchroniques et le développement de ces systèmes ou entre la grammaire synchronique et le comportement extra-grammatical peuvent être tenues pour plus explicatives que les faits internes d'une grammaire synchronique. Dans cet esprit, je ferais l'hypothèse qu'un instrument théorique ou une analyse qui est utile pour la description des faits à la fois grammaticaux et extra-grammaticaux du comportement linguistique est à la fois plus réel et plus explicatif qu'un instrument ou une analyse qui peut rendre compte seulement des faits grammaticaux. On pourrait être tenté d'affirmer que tout instrument ou toute analyse dont aucune preuve externe ne permet d'établir la réalité est par définition simplement descriptif. On serait toutefois plus à l'abri en affirmant que, s'il n'y a aucune preuve externe de la réalité d'une entité théorique, on n'a aucune raison d'affirmer que cette entité représente plus qu'un instrument descriptif » (notre trad.; Darden 1985 : 40-41)²⁹.

Dans cette perspective, la réalité psychologique et la force explicative du concept de *norme* nous semblent évidentes, car la norme réfère tant au comportement extralinguistique (social et culturel), qu'à la relation entre le système linguistique et son évolution historique.

²⁹ De ce point de vue, la distinction entre « noyau » (angl. « core ») et « périphérie » (angl. « periphery ») suggérée par Chomsky (1986 : 147) et adoptée par certaines théories phonologiques récentes, telles que la théorie des contraintes et des stratégies de réparation (voir Paradis 1995a, 1995b; Paradis et LaCharité 1995), nous semble être elle aussi un instrument descriptif. Si l'on considère l'interprétation qui est faite du rapport entre « noyau » et « périphérie » dans la théorie des contraintes et des stratégies de réparation, et surtout si l'on prend en compte le fait qu'au niveau de la périphérie les contraintes sont relâchées (*ibidem*), cette distinction peut être comparée à celle entre norme et parole. Cependant, dans cette interprétation, les relations entre « noyau » et « périphérie » n'intègrent pas la dimension sociolinguistique. Par conséquent, le relâchement des contraintes au niveau de la périphérie reste sans explication, tandis que dans le modèle cosérien le comportement différent de la parole par rapport à la norme suppose une explication socio-culturelle (comme d'ailleurs le comportement de la parole dans le modèle saussurien; voir, par exemple, Saussure 1916 : 30, 37-38, *passim*).

Pour ce qui est de la phonologie historique il est essentiel de souligner que la parole représente aussi le niveau le plus ouvert aux processus naturels (voir *infra*). Or les deux aspects (le relâchement des contraintes et la perméabilité aux processus naturels) sont en relation. On ne saurait donc comprendre de façon adéquate la préservation des voyelles nasales en anglais dans les emprunts au français telle qu'on l'observe au niveau de la parole (« périphérie »; Paradis 1995a) sans prendre en considération l'existence du processus naturel de nasalisation à ce même niveau (cf. les formes du type [kæ(n)t], bien plus souvent discutées dans la littérature; cf. aussi Huffman 1993).

3.3. Le « type » en tant que constituant de la forme

La forme inclut aussi un niveau encore plus abstrait que la norme et le système, notamment le **type**.

En phonologie, nous ne disposons pas encore d'une théorie typologique, même si le niveau du type est pris en considération par beaucoup de linguistes (voir, par exemple, le modèle de Dressler; *infra*, 3.6).

Le type doit être conçu comme un ensemble de principes qui gouvernent le fonctionnement phonologique de la langue. Il est donc plus abstrait que le système et participe avec celui-ci au conditionnement et à la sélection des changements phonologiques (pour plus de détails et une proposition de typologie phonologique, voir *infra*, 4.4).

3.4. Continuité formelle et continuité naturelle dans l'évolution phonologique des langues

Le concept de « norme » peut donc expliquer la variation stylistique et sociale et, en conséquence, le deuxième aspect du changement phonologique, notamment la propagation de l'innovation ou, pourrait-on dire, la transformation de l'innovation en changement phonologique. Les relations au niveau de la norme, du système et du type assurent une relative **continuité formelle** et aussi, par le biais de la sélection et de la mise en œuvre, la continuité au niveau des tendances naturelles exploitées par la langue ou, en d'autres termes, une relative **continuité naturelle**³⁰.

Coseriu (1962 : 218-219) parle à juste titre des « portions particulières de < substance > que chaque langue < organise > » (notre trad.), mais il se réfère seulement aux segments. Puisque les segments ne sont pas indépendants des mécanismes articulatoires et perceptifs et ces mécanismes sont de façon naturelle interdépendants (voir, par exemple, Drachman 1969, 1973), il semble juste de parler de *tendances naturelles* (ou « *substantielles* »).

Plus encore, il faut supposer (*cf.* aussi Donegan et Stampe 1979) que chaque langue (ou groupe de langues) met en valeur un sous-ensemble, ou des sous-ensembles, d'un ensemble universel de processus naturels, conformément aux relations d'interdépendance naturelle qui existent entre ces processus. Cela représente la base de la définition de ce que nous appelons « continuité naturelle ». Celle-ci ne peut pas être conçue sans prendre en considération le rôle du type, du système et de la norme dans la sélection et la mise en œuvre des processus naturels.

En fait, certaines théories phonologiques, comme par exemple celle proposée par Foley (1977), sont amenées par l'observation des faits empiriques à admettre un principe semblable à celui que nous proposons : **le principe de la spécificité et de la constance**.

Foley (1977) ne fait aucune distinction entre les processus naturels et les processus formels. De plus, son « principe de la manifestation particulière » n'a pas vraiment de motivation

³⁰ Voir Uritescu 1986a, 1988-1990; pour une analyse d'un aspect de la continuité formelle dans l'évolution historique des dialectes roumains, voir Uritescu 1987b.

explicative. Son approche reste pourtant intéressante pour nous dans la mesure où elle est basée sur les processus phonologiques³¹ et notre approche vise la typologie de ces processus. Il faut par ailleurs tenir compte du fait que l'auteur même se propose d'établir non pas les paramètres phonologiques et leur manifestation phonétique, mais l'importance qu'il y a à mettre en évidence des éléments phonologiques (abstraits) indépendamment de la définition phonétique (Foley 1977 : 50).

Dans deux articles plus récents, Kiparsky (1988 et 1995, republié en 2003) reprend des aspects du changement phonologique qui sous une forme ou sous une autre ont toujours été envisagés par les structuralistes. Tout en les intégrant à sa propre théorie, la phonologie lexicale³², l'auteur propose une formulation claire et, pourrait-on dire, expressive³³ des principes constitutifs de ce que nous appelons la « continuité formelle » dans l'évolution phonologique des langues³⁴. En résumé, Kiparsky (1995) propose que l'on réconcilie le concept néogrammairien de changement phonétique régulier, déterminé par des facteurs mécaniques et « aveugles » (la fameuse « loi phonétique »), avec la continuité structurale de l'évolution des langues et avec les universaux qui gouvernent la typologie des systèmes phonologiques, notamment ceux de nature implicationnelle étudiés par Jakobson : à un certain niveau, qui est le niveau post-lexical de la mise en œuvre phonétique, on a affaire à une *variation*, éliminée aux niveaux supérieurs par la *sélection* opérée par le système – ce que l'auteur appelle le modèle de la « variation et sélection ».

Comme il ressortira de notre modèle (*infra*, 4), la dépendance du changement phonologique de la structure n'est pas pourtant si simple et directe. Certains linguistes, tels que Hale (2003), essaient justement de mettre en évidence les problèmes que pose une telle hypothèse. Hale (2003) avance des hypothèses plus complexes que Kiparsky (comme par exemple celle du « filtre diachronique »), mais son analyse reste encore incomplète et insuffisante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'auteur ne prend pas en considération la communauté sociale dans toute sa complexité (par exemple, son influence sur l'enfant dans le processus d'acquisition de la langue). Ensuite, il réduit l'innovation au contexte de l'acquisition, ce qui est une simplification fréquente dans la linguistique moderne³⁵. Par conséquent, même s'il admet que le filtre diachronique représente le résultat de « l'interaction entre production et perception »,

³¹ Dans sa terminologie, « phonétiques », mais l'auteur emploie ce terme avec une signification tout à fait différente de celle que l'on trouve dans les autres théories phonologiques.

³² Mis à part la phonologie naturelle de Dressler, il s'agit, nous semble-t-il, de la seule théorie issue du courant générativiste qui soit compatible avec la linguistique historique – à condition toutefois que l'on accepte le niveau lexical tel qu'il est défini dans la théorie, que l'on puisse envisager la possibilité de rendre compte de la distinction et des relations entre « lexical » et « post-lexical » en préservant le caractère phonologique des règles lexicales, et que l'on réussisse à établir de façon objective les niveaux lexicaux (pour certains de ces problèmes, voir, par exemple, Boltanski 1999 : 29 ss.; McMahon 2000b : 35 ss.).

³³ On ne peut qu'être d'accord avec Guy (1997b), qui remarque que Kiparsky a le mérite, entre bien d'autres, d'exprimer avec bonheur des idées qui ont été parfois développées dans le cadre d'autres approches théoriques. Guy va jusqu'à proposer qu'on considère Kiparsky comme « le poète de la théorie linguistique » (notre trad.).

³⁴ Le statut de la « continuité naturelle » ne nous semble pas clair dans l'approche de Kiparsky.

³⁵ Voir pourtant, entre autres, Marchello-Nizia (2006 : 69), qui a à coup sûr raison de considérer que l'acquisition de la langue maternelle n'est que l'un des facteurs « externes » de l'innovation.

Hale ne peut pas inclure dans son modèle la réanalyse effectuée par les locuteurs non plus que sa base cognitive.

Le principe de l'« effet de l'apprêt » (angl. « the priming effect ») que Kiparsky propose nous semble tout à fait intéressant et digne d'être exploré au-delà de la formulation suivante, qu'il propose « à titre provisoire » : « les traits redondants ont de fortes chances d'être phonologisés si les représentations phonologiques de la langue possèdent un nœud de classe (angl. « class node ») qui puisse les recevoir » (notre trad.; Kiparsky 1995 : 656). Cependant, il ne nous semble pas que ce principe puisse être le fin mot de l'histoire. Même si on fait abstraction du fait que les processus naturels mènent souvent à l'élimination d'un trait qui est bel et bien ancré dans un nœud de classe³⁶, on peut se demander comment expliquer la présence d'un trait dans telle représentation phonologique propre à un dialecte et son absence dans celle propre à un dialecte voisin de la même langue. Pour prendre un seul exemple, tous les dialectes roumains du nord-ouest de la Roumanie transforment les dentales suivies de voyelles antérieures en palatales, sauf un petit dialecte dont ils encerclent l'aire de diffusion – le dialecte de l'Oaş³⁷. Il est vrai que Kiparsky ne se réfère pas, semble-t-il, aux processus naturels, mais aux traits redondants qui se trouvent dans le « réservoir de la variation phonétique » (angl. « the pool of phonetic variation »). Cependant, dans cet exemple particulier, il serait difficile d'expliquer pourquoi le dialecte considéré, qui connaît une palatalisation inconsciente de certaines consonnes au niveau de la parole, ne transforme pas les segments palatalisés en consonnes palatales. De tels cas, tout à fait communs en dialectologie, suggèrent que la sélection et la mise en œuvre ne se limitent pas au système, autrement dit aux représentations phonologiques, mais qu'elles impliquent la norme. En effet, l'absence de palatalisation consonantique est devenue, depuis longtemps, une marque sociolinguistique qui caractérise en propre la communauté linguistique en question³⁸.

Soumise aux déterminations sociales et culturelles, la norme représente une partie de la forme, mais une partie qui tient en même temps de la mise en œuvre du système et qui, en tant que telle, consiste en processus de réalisation et en règles, ou contraintes, phonotactiques³⁹.

La parole recouvre des processus allophoniques non automatiques d'un niveau inférieur, qui correspondent en général aux processus de la parole non surveillée, et elle représente le niveau le plus proche de la « substance » phonique de la langue, autrement dit celui où les

³⁶ Un tel phénomène aurait une explication fonctionnelle dans notre approche, comme dans l'approche structuraliste en général, et, probablement, une explication qui fait référence à la relation marqué / non marqué et à la sous-spécification (qui permet le renversement de la marque) dans l'approche de Kiparsky.

³⁷ Au demeurant, si l'on adopte l'architecture des traits proposée par Clements et son interprétation de la « coronalisation » par propagation (Clements 1993), il serait difficile de trouver une langue qui ne possède pas un nœud de classe pour ce trait dans les consonnes, puisque toutes les voyelles antérieures (« coronales ») le possèdent et que la palatalisation n'est qu'une propagation du « coronal » situé sous le nœud « lieu V », lié à un nœud vocalique qui se trouve à son tour sous un nœud « lieu C », processus suivi d'une « promotion ».

³⁸ Pour de nombreux cas similaires, voir les études de William Labov et de ses collaborateurs. Pour d'autres exemples qui ne confirment pas le principe de Kiparsky, voir Hale 2003. Il faut remarquer pourtant que Kiparsky ne considère pas son principe comme absolu (voir aussi Hale 2003).

³⁹ Comme d'autres structuralistes, Coseriu pense, semble-t-il, que les contraintes phonotactiques font partie du système (cf. Coseriu 1962 : 225).

relations « substantielles » sont non seulement possibles mais aussi significatives pour l'évolution phonologique⁴⁰.

Le système représente l'autre partie, plus abstraite, de la forme. Il consiste en relations fonctionnelles mais en même temps en un ensemble de possibilités. Par conséquent, le système et la norme définissent la « liberté linguistique » des sujets parlants (Coseriu 1962 : 98 ss.; 1973 : 114 ss.). Ce point de vue est réévalué dans une certaine mesure par Andersen (1973), qui avance l'hypothèse que les changements phonologiques résolvent des ambiguïtés qui sont déjà présentes dans le système⁴¹. En fait, les innovations logiquement alternatives d'Andersen, réalisées souvent dans différentes subdivisions d'une aire linguistique présentant des dialectes divergents (d'où ce que l'auteur appelle « des changements bifurquants » ou « bifurcations »), peuvent être considérées comme illustrant l'hypothèse de Coseriu sur le système en tant que relations fonctionnelles et ensemble de possibilités (voir Andersen 1974, 1978).

Les tendances typologiques peuvent influencer sur la catégorisation au niveau du système des résultats des changements phonologiques et sur la nature des processus d'adaptation au système (*infra*, 4.4).

Il semble donc que les changements phonologiques peuvent être considérés comme mettant en œuvre certaines tendances naturelles, mais qu'ils sont soumis à deux types de déterminations : (1) une détermination liée aux « possibilités » systémiques, qui pourraient relever de ce que Hyman (1976) appelle « la stratégie du sujet parlant », et aux préférences typologiques, et (2) une détermination qui résulte de la sélection et de la mise en œuvre des processus au niveau de la norme (autrement dit, celle liée aux relations « normales »).

Les changements déterminés par des facteurs perceptifs constituent une catégorie de changements bien établie, qui a été caractérisée dans des ouvrages tels que Ohala 1986, 1989 (*cf.* aussi Campbell 1975 : 393 ss.). Ces changements n'affectent pas la continuité formelle au niveau du système et de la norme. Il s'agit en général de changements qui ont leur origine dans des analyses différentes de la même forme de surface et que Kiparsky a bien caractérisés du point de vue de leur rapport avec les relations formelles : les changements syntagmatiques n'introduisent jamais de nouveaux segments et les changements paradigmatiques ne font jamais apparaître de nouveaux traits. Ni les uns ni les autres n'introduisent de combinaisons phonotactiques

⁴⁰ L'allophone, comme moment de formalisation, est considéré par Coseriu (1962 : 222-223) comme fondamental, parce qu'il coïncide avec le niveau où « une *chose physique* se reconnaît comme *expression et communication humaine* : c'est le moment où le langage se constitue comme « naturel » et « esprit » en même temps » (notre trad.; c'est l'auteur qui souligne).

⁴¹ La façon dont on conçoit le rôle du système dépend de la façon dont on conçoit l'organisation de la composante phonologique. Ainsi, dans l'approche basée sur les traits phonologiques et leur statut au niveau lexical, Kiparsky (1995) fait l'hypothèse que le rôle du système est en relation avec la distinction entre traits distinctifs, traits redondants et traits assignés par défaut, et avec la sous-spécification radicale. L'analyse de la typologie des processus d'assimilation nous semble particulièrement intéressante dans cette perspective, même si la différence idiosyncrasique en ce qui concerne le niveau auquel les traits redondants sont assignés ne nous semble pas objectivement motivée à l'intérieur du système phonologique. D'autre part, la version de la sous-spécification proposée par Kiparsky, à savoir la sous-spécification radicale, est soumise à de sérieuses critiques à l'intérieur de la théorie même de la sous-spécification (voir Goldsmith 1995b; Steriade 1995) ou à l'extérieur de celle-ci (*cf.*, par exemple, Nathan 1996). La sous-spécification en général est, par ailleurs, considérée comme problématique dans la perspective de la phonologie diachronique (McMahon 2000b : 78 ss. *et passim*).

exceptionnelles (Kiparsky 1995)⁴².

3.5. Le conditionnement morphologique

Le rôle du conditionnement morphologique dans les changements phonologiques semble avoir toujours suscité l'intérêt des chercheurs.

Considérés en général comme des éléments de nature fonctionnelle⁴³, les facteurs morphologiques ont été rapportés à deux tendances générales : la préservation des distinctions fonctionnelles et la cohérence paradigmaticque (Kiparsky 1982 : 88 ss.).

Pour ce qui est de la deuxième tendance, on a affirmé cependant, avec raison, que l'irrégularité paradigmaticque en morphologie pourrait bien être motivée : les différences allomorphiques serviraient à signaler différentes fonctions ou combinaisons de fonctions et, sur un plan plus strictement linguistique, à accroître la redondance. L'état allomorphique, en conséquence, ne paraît pas être anormal (Anttila 1978 : 46-47), ce qui signifie qu'on devrait prendre en considération deux tendances opposées : la tendance à multiplier les allomorphes, liée à la nature sémiotique du langage, et la tendance à la cohérence paradigmaticque, liée au processus d'acquisition de la langue (Kiparsky 1982 : 87). Dès lors, Dressler (1985a : 265 ss.) a raison de considérer que le conflit entre les deux tendances a une force explicative. En dehors des conflits entre les facteurs phonologiques et les facteurs morphologiques, il analyse, pour les règles morphophonologiques, les conséquences du conflit entre la transparence morphotactique et l'indexicalité morphologique, ce qui, sur un autre plan, équivaut aux tendances générales formulées ci-dessus.

Quant à la préservation des distinctions fonctionnelles, les opinions des chercheurs sont partagées. Pour Vincent (1978), par exemple, admettre l'intervention des contraintes morphologiques équivaut à accepter une téléologie du but dans le changement phonologique⁴⁴. Son modèle, fondé sur le principe du contrôle par le locuteur, favorise plutôt la distinction entre les processus phonétiques inconscients et les processus ressortissant aux composantes de la langue susceptibles d'être contrôlées par le locuteur. Au contraire, Kiparsky (1982 : 88 ss.) propose une « condition de la distinction » qui bloque les règles phonologiques dans les contextes où elles effaceraient des distinctions morphologiques. Cette hypothèse a été récemment remise en cause par les sociolinguistes travaillant sur les questions de variation. Comme les résultats de ces recherches semblent pour le moins contradictoires en ce qui concerne le conditionnement morphologique de la variation phonologique (voir une synthèse dans Labov 1994 : 547-568; Guy 1996), on essaie d'expliquer la persistance des distinctions fonctionnelles dans l'évolution des langues en invoquant une interaction entre des facteurs tels que la perception et l'acquisition de la langue (Labov 1994 : 569-599; Guy 1996).

⁴² Pour un exemple de changement perceptif, voir aussi Landahl et Uritescu 1984, où l'on essaie d'évaluer sur une base expérimentale le rôle des facteurs perceptifs dans un changement phonologique. La signification des résultats obtenus dans cet ouvrage, surtout pour la phonologie synchronique, est mise au jour par Darden (1985 : 55). Cf. aussi Uritescu 2007a : 167-168 et *infra*, 4.3.2.2.

⁴³ Campbell (1975 : 400) parle de l'« optimisation de l'efficacité » ou de « transparence fonctionnelle ».

⁴⁴ Contrairement à ce que Kiparsky (1995) affirme, Vincent n'exclut pas la téléologie de la fonction.

Cependant, il faut noter qu'il y a des données qui suggèrent une relation plus intime entre le morphologique et le phonologique que celle envisagée par Kiparsky et remise en cause par les sociolinguistes cités⁴⁵. Dans le domaine roman, on a mis en évidence des faits qui justifieraient une relation entre le caractère du paradigme et le contexte dans lequel les changements phonétiques se manifestent. On a observé, par exemple, que dans certains dialectes italiens du sud le domaine de la métaphonie s'élargit dans le paradigme verbal, ce qui pourrait suggérer que les paradigmes diffus (comme l'est le paradigme verbal roman) contribuent à la généralisation de certains changements phonétiques. Cela reviendrait à dire que les deux types de conditionnement, morphologique et phonétique, peuvent être en interaction dans le changement phonétique (Maiden 1991 : 226-227, 232 ss.). En fait, Maiden (1991 : 226 ss.) propose de considérer la morphophonologie comme la résolution paradigmatisée des processus phonétiques. Il faut pourtant remarquer que le processus qu'il analyse, l'« hypermétaphonie », représente un processus naturel d'assimilation dont l'action peut être récurrente et que son analyse n'exclut pas le modèle de la variation et de la sélection proposé par Vincent (1978), Kiparsky (1995) et d'autres chercheurs.

Cependant, l'analyse de Maiden met au jour une relation entre la morphologie et la phonologie qui est instanciée dans quelques exemples que nous analyserons plus tard dans ce livre. Dans un de ces exemples, la hiérarchie de force intrinsèque des voyelles affectées par un processus d'affaiblissement semble avoir été changée sous l'influence de la fonction morphosémantique des voyelles (voir le statut de la voyelle /e/ dans le processus de fermeture, *infra*, III.A; Uritescu 1997b, c). Ce genre d'exemples, qui n'excluent pas le modèle de la variation et de la sélection, nous amènent à admettre que le statut d'un phonème n'est pas intégralement défini par ses relations phonologiques. En d'autres mots, la fonction morphophonologique d'un phonème peut influencer sur son statut dans le système phonologique et sur son comportement par rapport aux processus phonologiques. Une telle interaction entre le morphologique et le phonologique évoque l'approche guillaumienne, dans laquelle le système sémiologique est dérivé, secondaire et non autonome⁴⁶, tout en ayant cependant des principes d'organisation de nature spécifique⁴⁷.

⁴⁵ Dans plusieurs articles, Malkiel (1968, 1969, 1970a, b, c, 1972, 1973, 1974, 1976, 1980) postule, pour certains changements phonétiques mineurs, une origine morphologique plus directe, qui dépasse le type de relation entre morphologie et phonologie auquel nous nous référons dans ce qui suit : il ne semble même pas envisager l'existence d'un processus morphophonologique comme étape intermédiaire. Cependant, les changements que l'auteur considère comme les plus significatifs pour son hypothèse (la réduction des diphtongues *ie* et *ue* en ancien espagnol; cf. Malkiel 1983 : 12) semblent s'expliquer par des facteurs phonétiques (voir Dressler 1985a : 125; Mendez Dosuna et Pensado 1986). Pour des remarques sur le caractère unidirectionnel de l'évolution processus phonologique → processus morphophonologique, voir Uritescu 1993b.

⁴⁶ « La psycho-systématique laisse en dehors d'elle ce qui a trait à la sémiologie, c'est-à-dire aux moyens de signifier, de rendre par des signes les systèmes que la pensée a institués en elle-même. Ce n'est pas que la sémiologie ne soit pas systématique, mais sa systématisation n'est pas originale, elle n'est que la traduction de ce qui a eu lieu dans la pensée » (Guillaume 1971, II, p. 17).

⁴⁷ « L'institution d'un système psychique obéit à une loi rigoureuse, qui est celle de la cohérence des parties au sein de l'entier constitué intégrant. L'institution d'un système sémiologique obéit à une loi d'une autre espèce, qui est celle de la suffisance expressive » (*ibidem*), ou : « Du côté sémiologique, la loi régnante est celle de simple suffisance expressive, c'est une loi très souple, et là où un moyen de formation sémiologique échoue, il est aussitôt fait appel à un autre, aussi

Les résultats les plus convaincants obtenus par l'école guillaumienne dans ce domaine (ceux dont font état, par exemple, les ouvrages d'Alvaro Rocchetti et de ses élèves; cf. Rocchetti 1982, I-II; 1986) visent surtout les niveaux qui se situent au-dessus du phonologique proprement dit : la morphophonologie et la structure phonologique des morphèmes. La substance est donc présente en tant que substance formalisée (organisée). Par conséquent, les remarques sur la relation sens-son ont toujours une portée spécifique, voire idiosyncrasique. Pour Rocchetti, les phonèmes acquièrent pourtant un « sens » qui suppose en fait deux aspects. Il s'agit, d'une part, d'un sens lié à une possible relation idiosyncrasique entre les mécanismes articulatoires-perceptifs qui caractérisent les phonèmes d'un système quelconque (les sons d'arrière, par exemple, peuvent acquérir un « sens » du type 'intérieur', 'profond', 'confiné', etc.). D'autre part, les phonèmes d'une langue peuvent acquérir un sens « morphosémantique », en relation avec leur fonction, dirions-nous, en tant que morphophonèmes.

Dans les deux cas la substance est formalisée. Mais le second phénomène pourrait nous suggérer une stratégie explicative alternative pour ce qui est de certaines contraintes ou conditionnements formels. En effet, on peut se demander si l'emploi morphophonologique des phonèmes reste sans conséquence sur leur place dans le système phonologique de la langue. Si la réponse est négative, comme le suggère Rocchetti et comme nous sommes enclin à le penser, le sens morphosémantique pourrait influencer le comportement phonologique des phonèmes et s'ajouter aux déterminations purement phonologiques (comme le rendement fonctionnel, la nature des oppositions phonologiques, etc.).

Une telle hypothèse est en accord avec les principes proposés par d'autres théories phonologiques, telles que la phonologie lexicale, selon laquelle le conditionnement morphologique peut être reflété par les changements phonologiques, même si ce conditionnement n'est censé intervenir qu'au-dessus du niveau de l'intériorisation des processus comme règles postlexicales (Kiparsky 1988 : 373, 389).

De plus, les alternances morphophonologiques, qui, en fin de compte, affectent la distribution des phonèmes, peuvent contribuer à l'apparition de telle ou telle contrainte phonologique formelle, comme, par exemple, la contrainte relative à la prééminence des syllabes prétoniques en roumain (*infra*, III. A; Uritescu 1997b, c).

Il semble donc qu'il faut admettre une relation plus étroite entre le morphologique et le phonologique que celle autorisée par la plupart des théories modernes, ce qui pourrait nous aider à surmonter d'autres difficultés auxquelles se heurtent précisément certaines de ces théories. Dans la phonologie lexicale, par exemple, Kiparsky (1995) admet qu'on peut avoir une règle lexicale et un processus postlexical du même type; or la relation entre les deux types de processus n'est rien moins que claire. D'autre part, en raison de la difficulté qu'il y a à maintenir nettement distincts les niveaux proposés par la théorie, certains linguistes sont amenés à préconiser des solutions quelque peu *ad hoc*, comme par exemple le « principe de la polarité », proposé par Pandey (1997)⁴⁸.

satisfaisant que le premier » (Guillaume 1971, I, pp. 140-141).

⁴⁸ Voir une discussion plus détaillée dans McMahon 2000b : 42 ss. et *passim*.

3.6. La définition de la « forme » et de la « formalisation » et les deux types d'universaux

La « forme » ne s'identifie, comme l'a bien remarqué Coseriu (1962 : 199), ni avec la distribution et la position dans le système (*cf.* Hjelmslev 1968 : 79 ss.; Coseriu 1962 : 183 ss.), ni avec les différences fonctionnelles (*cf.* Martinet 1969 : 14 ss.; Coseriu 1962 : 194 ss.). On peut, en revanche, la définir comme **l'élément constant intégré dans un ensemble organisé**. C'est en ce sens qu'il est possible de parler de différents degrés de formalisation, à partir de la « substance » amorphe (inconnaissable) jusqu'au phonème (en phonologie) ou jusqu'à d'autres éléments abstraits, tels que le cénème de Hjelmslev, qui représente pourtant une « forme pure » se rattachant exclusivement à la formalisation non implicite (*cf.* Coseriu 1962 : 223).

Bien qu'elle ne soit pas formulée explicitement, une telle définition de la forme nous semble implicite dans les remarques de Coseriu sur la norme (« Los elementos que integran la norma son « formas », y precisamente formas objetivas, en el sentido de que constituyen clases de objetos concretos y son inmanentes en los objetos mismos; pero podemos considerarlos también desde el punto de vista de la sustancia, como *sustancia organizada socialmente* (interindividual) »; Coseriu 1962 : 163) ou sur le problème des identités linguistiques (« El problema de las identidades lingüísticas coincide, en realidad, con el problema de la llamada « sustancia », y no es un problema de sustancia, sino de forma, porque las cosas no se conocen como sustancias, sino como formas (sustancia organizada) »; *ibidem*, p. 199).

La « forme » linguistique est, par conséquent, le résultat de la « **formalisation** » de la « **substance** » (*cf.* Coseriu 1962 : 215) et ne peut pas être définie sans faire référence à celle-ci⁴⁹.

Selon la perspective et le point de vue adoptés, il est possible de parler d'une formalisation sur le **plan synchronique** et d'une formalisation sur le **plan historique**, aussi bien que d'une **formalisation explicite** et d'une **formalisation implicite**.

Synchroniquement, la formalisation représente le principe même de fonctionnement (et de reconnaissance) du langage. Dans la formalisation explicite (délibérée ou « scientifique »; Coseriu 1962 : 222) on procède par moments successifs, par degrés de formalisation, tandis que dans la formalisation implicite, intuitive (du point de vue du sujet parlant), ces moments sont indistincts et simultanés (*ibidem*). Le fonctionnement du langage représente dans cette perspective une formalisation continue de la parole (*ibidem*, p. 220).

Sur le plan historique, la formalisation doit être considérée comme un aspect fondamental de l'évolution et du changement phonologique, qui ne serait rien d'autre que la transformation continue de la « substance » en « forme »⁵⁰. Autrement dit, la formalisation implique

⁴⁹ Certaines théories phonologiques synchroniques récentes ne font que reformuler ce principe. Pour Paradis, par exemple, qui adopte une distinction faite par Chomsky (1986), « the segmental inventory of a language is viewed as the direct result of positive and negative language-specific answers (settings) to segmental options offered by Universal Grammar (parameters) » (Paradis 1995a : 4).

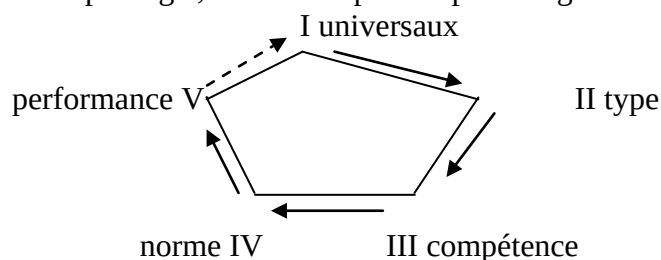
⁵⁰ On peut penser ici à la conception de Guillaume (1971, II : 103 ss.) sur le rapport entre « langue » et « discours » sur le plan diachronique. Toutefois, Guillaume se situe sur le plan morphosyntaxique et emploie le terme « forme » dans son acception commune.

Dans le cadre d'une approche synchronique très intéressante, Mohanan (1993) propose une distinction qui pourrait être interprétée de la même façon : il s'agit de la distinction entre les « champs d'attraction phonologiques » et

l'intégration de l'extralinguistique dans le système cognitif de la langue.

Il en résulte que nos notions de « forme », « formel », « formalisation » ont une signification tout à fait différente de celle des termes semblables employés dans la linguistique générative-transformationnelle. Pour les générativistes « formalisation », « formalisme », etc. réfèrent toujours à la formalisation explicite, « scientifique », en rappelant, d'autre part, la conception de Hjelmslev sur la nature purement formelle du langage⁵¹. Il semble que dans la conception de Chomsky (cf., par exemple, 1969 : 125 ss.) cela implique d'une part la considération du langage comme un objet mental dont la structure interne peut être formalisée, rendue explicite d'une manière exacte et « fixe » (ce qui exclut la variation et nous rappelle la conception de Hjelmslev sur le « constant ») et d'autre part la considération du langage comme autonome, indépendant de l'individu parlant (dans la lignée des structuralistes américains qui considèrent la « langue » comme un objet physique; voir Coseriu 1962 : 213, note 359). C'est sur cette base que Chomsky avance l'hypothèse que les « formalisations » envisagées représentent des relations universelles.

Par conséquent, du moins intuitivement, il faut distinguer en phonologie deux types de tendances universelles : au niveau de la forme (**tendances universelles formelles**) et au niveau de la substance (**tendances universelles substantielles**, que nous appelons **tendances naturelles**). De ce point de vue, même le modèle proposé par Dressler (1984; 1985a : 292 ss.; 1985b), qui par ailleurs est plus complexe que les autres modèles structuralistes et générativistes, nous semble être simplificateur. En s'appuyant tout particulièrement sur la théorie linguistique de Coseriu, Dressler envisage le modèle suivant, qui est censé valoir pour l'interaction entre la phonologie et la morphologie, mais aussi pour la phonologie et la morphologie naturelles :



Bien que Dressler, en tant que « naturaliste », se préoccupe des processus phonologiques naturels déterminés par des facteurs extralinguistiques (voir, par exemple, Dressler 1985a : 286 ss.) et qu'il intègre ces processus dans son modèle fonctionnel⁵², l'adéquation du modèle proposé est circonscrite à la relation entre les universaux formels et les autres niveaux de la forme de la

les « champs d'attraction phonétiques ». Bien que les champs d'attraction articulatoires et perceptifs « soient responsables de la formation des champs d'attraction phonologiques dans la grammaire universelle », ceux-ci ne peuvent pas être entièrement déduits des champs d'attraction phonétiques (Mohan 1993 : 100).

⁵¹ Pour un possible rapprochement entre Chomsky et Hjelmslev, surtout au niveau méthodologique, voir Ramat 1985 : 96; pour la signification des termes « formel », « formalisme », etc. en linguistique générative, voir Ramat 1985 : 93 ss. et aussi Johnson 1972.

⁵² Notons cependant que, selon nous, les fonctions qu'il attribue à ces processus devraient être considérées comme différentes par nature des fonctions formelles.

langue⁵³. Tant la dynamique envisagée par l'auteur (voir aussi Dressler 1984) que la relation directe entre performance et universaux sont caractéristiques de la langue comme système cognitif, comme « forme ». Les propriétés substantielles, naturelles des processus, bien qu'universelles à ce niveau, sont toujours sélectionnées et modifiées selon le cheminement inverse : la formalisation procède de la performance pour aboutir aux universaux via la norme, la compétence et le type.

Il y a en ce sens une différence essentielle entre la phonologie et les autres composantes de la langue. On peut illustrer cette différence en adoptant la distinction faite par Hjelmslev (1968 : 71 ss.; cf. aussi Coseriu 1962 : 179 ss.) entre « contenu » et « expression ». À chaque niveau, Hjelmslev a en vue une forme et une substance, la substance au niveau du contenu étant considérée comme un ensemble de concepts purs. La différence dont nous parlons consiste dans le fait que la substance du contenu est entièrement formalisée (même si une langue n'a pas de « pluriel », l'idée de « pluralité » est nécessairement exprimée d'une certaine manière), tandis que la substance de l'expression (autrement dit la « matière » acoustique) n'est dans aucune langue entièrement formalisée : une langue qui n'a pas de voyelles antérieures labialisées ou de voyelles postérieures non labialisées est une langue qui, tout simplement, n'a pas organisé ces traits phonétiques⁵⁴. Il en résulte que, à la différence de la substance du contenu, la substance de l'expression représente un important facteur dynamique : elle constitue une source permanente de nouvelles possibilités offertes à la forme, de nouveaux traits susceptibles d'être formalisés. De ce point de vue, l'approche purement formelle est possible pour le niveau du contenu mais insuffisante, voire incomplète, pour le niveau de l'expression⁵⁵.

⁵³ Pour le rapport entre les universaux et les caractéristiques typologiques, voir aussi Ramat 1985 : 57 ss. Cependant, Ramat ne fait pas de distinction entre « forme » et « substance ».

⁵⁴ Voir Coseriu 1962 : 218 : « Las < formas del contenido >, de alguna manera, *organizan toda la sustancia correspondiente* (aunque una lengua no tenga < forma pasiva > o < plural >, la < pasividad > y la < pluralidad > se expresarán en ella de algún modo, o bien cabrán dentro de < formas > mas generales), mientras que en la expresión *la sustancia acústica se selecciona y buena parte de ella queda simplemente no formada* » [c'est l'auteur qui souligne].

⁵⁵ L'approche purement formelle de la phonologie générative standard semble être la conséquence d'une extension illégitime de la théorie syntaxique au niveau de l'expression. Dans la mesure où elles essaient de justifier ce genre d'approche, même les considérations d'Anderson (1980, 1981; voir *supra*) sont fondées sur la négation de la distinction fondamentale faite par Hjelmslev et Coseriu et que nous reprenons à notre compte. De ce point de vue, l'approche « naturaliste » de Dressler (1985a : 287) semble également insuffisante, car la substance, en tant que facteur dynamique, constitue une source permanente pour la formalisation et ne doit pas être vue seulement comme limitation des possibilités offertes à la forme. Enfin, il faut remarquer que, sans avoir en vue les distinctions dont nous venons de parler, certains chercheurs considèrent à juste raison la substance du contenu comme le niveau de référence indispensable pour la recherche typologique (voir, par exemple, le niveau sémantico-référentiel de Ramat (1985 : 73 ss.)). D'autre part, le système psychique de Guillaume (1971, II : 11 ss., *passim*) semble se situer au niveau de la forme du contenu (tandis que sa sémiologie se réfère à la forme de l'expression). C'est pourquoi ce système psychique, sans être universel, peut être considéré comme se suffisant à lui-même.

3.7. Définition du naturel

3.7.1. Le naturel en tant que détermination extralinguistique

Si notre interprétation est acceptée, le « naturel » défini comme processus phonologiques qui apparaissent dans les langues naturelles semble un concept vide pour la phonologie historique, du moment que, en soi, il ne peut pas offrir des réponses aux questions se référant aux causes et/ou conditionnements d'un changement phonologique spécifique (historique). Stampe (1969) propose, il est vrai, un « mécanisme de blocage » (angl. « blocking device »), mais celui-ci est trop abstrait et indifférent aux possibles conditionnements historiques⁵⁶. Ce sont la critique formulée par Darden et l'approche sémiotique et fonctionnelle de Dressler qui transforment l'approche de Stampe en une réponse possible aux questions générales portant sur les causes et/ou les conditionnements des changements phonologiques.

D'autre part, les processus formels, en tant que partie de la norme, sont, pourrait-on dire, aussi obligatoires pour les sujets parlants que les processus naturels envisagés par Stampe, bien que la motivation en soit différente⁵⁷. Autrement dit, nous n'avons plus besoin des prétendues « prononciations-cibles » délimitées par Stampe, car les deux niveaux (N et P) sont de nature différente. De plus, le conflit peut survenir non seulement entre les tendances naturelles mais aussi entre celles-ci et les tendances formelles.

Enfin, les contraintes sur les processus possibles devront aussi prendre en considération les voies évolutives propres aux différentes langues⁵⁸.

Il faut donc considérer *le naturel* comme le facteur extralinguistique, mécanique, qui se rattache, comme l'a bien remarqué Stampe, aux capacités, aux limites et aux tendances articulatoires et/ou perceptives spécifiques des êtres humains. Il ne peut pas être confondu avec les processus phonologiques productifs dans des langues particulières, car ceux-ci ne représentent que des mises en œuvre spécifiques de certaines tendances naturelles (voir aussi Dressler 1984, 1985a : 41-42).

On peut citer comme exemple un des types de processus naturels identifiés par Dressler (1985a : 48; cf. aussi p. 54, note 50, pour la bibliographie) : l'affaiblissement du mouvement articulatoire lié à une diminution de l'effort. Dans les voyelles cette tendance se manifeste soit par une centralisation, soit par un relâchement, soit par fermeture, effacement ou dévoisement. Si l'on prend en considération la manifestation de cette tendance universelle dans des langues particulières on constate non seulement que la mise en œuvre diffère (centralisation, relâchement,

⁵⁶ Ce « mécanisme de blocage » consiste en une aptitude acquise à bloquer les processus naturels innés. L'acquisition de cette aptitude fait partie intégrante de l'acquisition du langage (voir plus récemment Donegan 1993 : 102).

⁵⁷ Certains linguistes considèrent que les processus constitutifs de la norme représentent des habitudes articulatoires, produites par une application constante des mêmes règles (Derwing 1973 : 202). D'autres chercheurs pensent qu'ils relèvent de la base articulatoire (Drachman 1972, 1973; cf. aussi Dressler 1976).

Le fait que les locuteurs ont des difficultés à se débarrasser de certains processus phonologiques non naturels pourrait s'expliquer par l'appartenance de ces processus à la norme. C'est le cas d'un processus cité par Donegan (1993 : 124) : l'insertion du /r/ entre deux voyelles en anglais (*I saw [r] it*, pour *I saw it*).

⁵⁸ Cf. aussi Lass (1978), qui essaie de formuler certaines contraintes sur les segments « bien formés ».

fermeture, etc.), mais aussi que les segments affectés et les contextes sont différents⁵⁹. En français, par exemple en syllabe initiale, il n'y a que /e/ et /a/ libres qui sont transformés en schwa (et /a/ dans des conditions encore plus spécifiques; voir Bourciez 1971 : 102 ss.⁶⁰). En roumain, la fermeture affecte seulement les voyelles /a/ et /o/ et n'est pas contrainte par la nature de la syllabe. Enfin, en italien on retrouve dialectalement les deux processus, mais la voyelle /a/ n'est pas affectée. Pour ce qui est de la transformation en schwa, cette résistance du /a/ à l'affaiblissement se manifeste surtout en position prétonique (voir *infra*, III.A.).

Par conséquent, la délimitation de l'ensemble universel des tendances naturelles (ou des processus naturels) s'appuie tout d'abord sur les recherches en phonétique expérimentale (*cf.*, par exemple, Ohala 1971, 1972, 1975, 1993; Uguzzoni 1986) et seulement en deuxième lieu sur l'étude historique et sur l'observation des processus phonologiques synchroniques attestés dans différentes langues naturelles.

La définition des règles phonologiques naturelles donnée par Linell (1979 : 206) suppose une conception semblable du naturel : « Une règle phonologique < naturelle > est une règle qui, dans ses traits principaux (la direction et le changement effectué) reflète la nature d'un certain processus phonétique naturel (du point de vue articulatoire et peut-être perceptif) » (notre trad.).

3.7.2. Les processus naturels universels

Établir les processus naturels universels, que nous venons de définir comme processus mécaniques, motivés du point de vue articulatoire et/ou perceptif, donc déterminés par des facteurs extralinguistiques, représente une tâche extrêmement difficile. Nous ne disposons pas, à ce jour, d'un inventaire de ces processus naturels et de leurs relations optimales. La théorie phonologique à cet égard en est encore au stade des desiderata (*cf.* Anderson 1980; Kiparsky 1988 : 376 ss.).

Cependant, plusieurs tentatives ont été faites pour établir une typologie de ces processus, dont les plus connues sont celles de Schane (1973), Donegan et Stampe (1979; *cf.* aussi Stampe 1969, 1972a; Donegan 1978) et Dressler (1985a : 41-56) (*cf.* aussi les synthèses de Hyman (1975 : 153 ss.), Sommerstein (1977 : 225 ss.), Basbøll (1980), Kiparsky (1988), Aitchison (1991 : 124-133)). Il est vrai que la conception du naturel varie sensiblement d'une approche à l'autre. Comme nous l'avons déjà remarqué, ce concept est tellement général qu'il est rendu inopérant en phonologie diachronique. Il faut y voir la conséquence d'une ambiguïté fondamentale : celle entre les aspects formels (par exemple, ce qui pourrait être qualifié de non marqué par rapport aux universaux formels) et les aspects naturels en tant que tendances mécaniques, comme nous avons essayé de les définir dans notre propre approche.

⁵⁹ Pour des considérations similaires sur la hiérarchie des contextes et des segments dans le processus de diphtongaison, voir aussi Sánchez Miret 1998 : 48 ss. L'auteur essaie de trouver des motivations exclusivement naturelles aux types de variation que nous considérons.

⁶⁰ La fermeture du /o/ en français ne peut pas être mise sur le même plan, car elle a lieu aussi sous accent (en syllabe fermée; *ibidem*, pp. 90 ss., 112 ss.), ce qui prouve qu'il s'agit d'un autre type de processus (pour l'importance du contexte dans l'évaluation des types de processus, voir Dressler 1985a : 42).

Cela ne veut pas dire qu'on doive abandonner tous les principes formulés dans la littérature tendant à une délimitation des processus naturels universels. Il est évident que certains de ces principes sont nécessaires : la fonction des processus, le contexte linguistique et sociolinguistique d'application, la plausibilité phonétique, la limitation de la recherche aux processus phonologiques allophoniques, la distinction entre les processus phonologiques universels et leur instanciation dans les langues particulières, l'emploi des données externes (les phénomènes d'aphasie, l'acquisition du langage, etc.; voir surtout Dressler 1985a : 41 ss.; 1996). Ceci étant, il nous semble que pour établir le caractère naturel d'un processus historique dans une langue, il faudrait ajouter à cette liste quelques principes plus spécifiques, que nous analyserons brièvement ci-après.

3.7.2.1. Pour que le processus décrit par une règle phonologique soit mis en relation avec un processus naturel universel, l'entrée de la règle respective doit être un segment ou une séquence qu'admet la norme linguistique de la langue analysée (voir *infra*). Un tel processus est virtuellement naturel, quoiqu'il ne le soit pas nécessairement.

3.7.2.2. Les processus naturels sont d'habitude récurrents dans l'évolution d'une langue (par exemple, la palatalisation des consonnes dans les langues slaves), que ce soit sous la même forme, ou bien sous des formes différentes mais qui opèrent un changement dans la même direction. La ressemblance entre ces processus (ce que nous avons appelé « continuité naturelle ») peut concerner soit les relations entrée – sortie et le type de changement, soit le contexte ou le résultat.

D'une certaine façon, le principe de récurrence est pris en considération dans la recherche des propriétés universelles régissant les processus phonologiques. Ferguson (1978 : 407) affirme à cet égard :

« Une deuxième question de base concerne le degré d'intégration d'un processus, i.e. la place à laquelle il se situe sur l'échelle allant de phénomènes phonologiques très restreints, attestés chez un individu isolé à un moment particulier, jusqu'à des phénomènes de grande diffusion, affectant plusieurs sons dans un certain nombre de langues et qui sont récurrents dans leur développement historique sur de longues périodes de temps. » (Notre trad.)

Le même auteur considère qu'un processus peut faire partie d'un autre processus de plus grande amplitude, voire d'un ensemble de processus, au moins de trois façons : il peut se rattacher à un ensemble de processus présentant des similitudes suffisantes (au niveau de l'entrée comme à ceux de la sortie et du contexte) pour qu'ils soient analysables comme un processus unique de grande amplitude, comme un « schéma »; il peut également faire partie d'une « conspiration », c.-à-d. d'un ensemble de processus non similaires mais aboutissant au même résultat; il peut enfin être en relation cumulative ou privative avec un autre processus, en sorte qu'ils réalisent un type de « dépendance séquentielle ». On peut donc parler, d'après Ferguson (1978 : 416), de « drift » en ce qui concerne les possibilités de changement.

Cependant, il faut préciser que de telles recherches ne sont pas toujours utiles à qui veut établir l'ensemble des processus naturels. À notre avis, on peut reprocher à ce genre de

recherches de ne pas faire le départ entre « naturel » et « formel ». Les types de processus pris en considération par Ferguson (1978 : 505 ss.) et Bhat (1978), par exemple, sont extrêmement hétérogènes; certains d'entre eux ont certainement une origine formelle, tandis que d'autres représentent simplement « des conventions descriptives de l'analyste ». Il en est de même pour les types d'« inclusivité » analysés par Ferguson (*supra*). De notre point de vue, seuls les deux premiers types pourraient avoir une motivation naturelle (sans, d'ailleurs, que ce soit toujours le cas).

3.7.2.3. Pour déterminer les processus naturels, l'analyste doit procéder à l'élimination des contraintes et des conditionnements formels. C'est probablement ce à quoi pense Dressler (1985a : 42) lorsqu'il décide de ne prendre en considération que les processus phonologiques allophoniques.

Une approche de ce genre pourrait conduire à la délimitation des tendances les plus générales, sans pour autant négliger les facteurs formels. Il s'agit, en d'autres termes, de déceler des tendances générales unificatrices⁶¹ dans la multitude de manifestations particulières.

3.7.2.4. Il est certain que pour déterminer les processus naturels on doit tenir compte des études proprement phonétiques (*cf.* aussi Dressler 1985a : 42; Kiparsky 1988 : 376-377). En ce sens, Hooper (1976 : 134) a raison de supposer que la plupart des règles phonologiques visent une optimisation phonétique « d'une certaine sorte »; on n'est pas loin non plus de la « fonction » que Dressler attribue aux processus naturels, notamment celle de faciliter la prononciation (par exemple, Dressler 1984). De ce point de vue, il est important de prendre en considération tant les recherches de phonétique expérimentale (*cf.*, par exemple, celles menées par John Ohala (1971, 1972, 1975, 1993), aussi bien que la fréquence de phénomènes attribuables à la même motivation phonétique générale dans des langues qui possèdent des structures formelles diverses. Les recherches sur les universaux linguistiques (*cf.* Greenberg *et al.* 1978, vol. 1-2) peuvent nous aider à cet égard, même si elles envisagent les segments, les relations entre segments et la « typologie » des systèmes phonologiques, sans prendre en compte les processus par lesquels ces systèmes se sont constitués.

3.7.2.5. Les principes formulés ci-dessus (3.7.2.1-3.7.2.4) pourraient être dans une relation de complémentarité par rapport à la typologie proposée par Dressler (1985a : 41 ss.). On éliminerait ainsi beaucoup de processus qui ont toujours une motivation formelle, même s'ils sont assez fréquents dans les langues. C'est, par exemple, le cas de beaucoup de processus d'affermissement (angl. « foregrounding »⁶²), liés, d'après Stampe, à la clarté perceptive, et qui semblent caractéristiques du style emphatique (fait remarqué aussi par Dressler (1985a : 44-45)). De ce point de vue, la parole emphatique devrait être considérée comme étant située à la limite entre les phénomènes naturels et les phénomènes formels (voir le tableau 1).

Une telle sélection reste à faire et elle suppose une réanalyse de la plupart des exemples cités dans la littérature. Cette entreprise, qui équivaut en elle-même à une monographie respectable⁶³, n'est pas l'objet de notre ouvrage, dans lequel, comme dans toutes les études de

⁶¹ *Cf.* aussi la manière dont Drachman (1973) conçoit la « base articulatoire ».

⁶² Ce terme pourrait se traduire par « processus d'affermissement » ou « processus de renforcement », même si Dressler (1985a : 44) lui assigne un sens un peu différent.

⁶³ Pour une synthèse plus récente et d'utiles données bibliographiques, voir Kiparsky 1988 : 376-384.

même nature, la mise en relation de certains processus historiques avec les processus naturels universels relève parfois du domaine des probabilités.

3.8. Les relations entre norme et parole

3.8.1. Processus formalisés et processus naturels

La dichotomie norme / parole n'est pas méthodologiquement innocente : on ne peut pas formuler des conclusions acceptables sur la motivation et sur la nature des processus si l'on confond ces deux ordres de faits. Considérons, par exemple, le processus décrit par la règle suivante, en allemand :

$$[\text{ç}] \rightarrow [\text{x}] / \text{ V } \text{ — } \\ \text{ [-antérieur] }$$

En tant qu'il est le résultat de l'inversion du processus phonologique originaire ($[\text{x}] \rightarrow [\text{ç}] / \dots$), il n'est pas possible, comme le fait pourtant Dressler, de considérer ce processus comme semblable (ou identique) aux processus naturels délimités par Stampe. Il est sans doute « entièrement productif et phonétiquement plausible » (Dressler 1976 : 315), et constitue à ce titre un possible processus naturel, mais en allemand il a une origine formelle⁶⁴, et non pas naturelle; or la distinction entre formel et naturel est très importante pour la linguistique historique⁶⁵. En

⁶⁴ Par quoi on veut dire qu'il est formellement motivé.

⁶⁵ En fait, l'hypothèse de Dressler se fonde sur la conception de Drachman. La théorie de la base articulatoire de Drachman, quant à elle, semble appuyer, dans une certaine mesure, la dichotomie formel / naturel, car l'auteur admet que « la composante de la performance ne doit pas être considérée seulement en termes d'organes mécaniques, mais elle inclut également une partie de l'appareil supérieur du système de contrôle neurophysiologique » (notre trad.; Drachman 1972 : 27). Selon Drachman, la base articulatoire inclut certaines règles se rattachant à la norme. Il affirme que la conception de Chomsky et Halle (1968) devrait être modifiée de manière à ce que « l'interprétation des traits distinctifs ait nécessairement lieu plus tôt, puisque certaines règles (celles cooptées par la base articulatoire) opèrent clairement en temps réel et constituent une partie de la performance réelle » (notre trad.; Drachman 1972 : 12).

Cependant, dans cette approche, on ne sait pas au juste quelles sont les relations entre les tendances naturelles universelles et la base articulatoire, ainsi que la relation causale entre règles et base articulatoire. Il en est de même pour des affirmations telles que : « ... historiquement, les changements dans la base [articulatoire] doivent être associés aux changements phonétiques (même être considérés comme responsables de ces changements) » (notre trad.; Drachman 1972 : 13) ou : « La phonologie optimale représente essentiellement l'application maximale productive des règles phonologiques, conformément à la base articulatoire spécifique à la langue en question » (notre trad.; Dressler 1976 : 330).

D'autre part, il est intéressant de remarquer que dans cette hypothèse aussi les règles que nous considérons comme appartenant à la norme et qui selon Drachman sont intégrées à la base articulatoire sont, pour les sujets parlants, aussi obligatoires que les processus naturels de Stampe. De plus, la base articulatoire de Drachman représente une sorte de principe unificateur (Drachman 1973), ce qui pourrait motiver les tendances générales que nous supposons empiriquement découvrables.

En ce qui concerne la base articulatoire, il convient aussi de préciser que la distinction faite par Hagege et Haudricourt (1978 : 16 ss.) entre celle-ci et les habitudes articulatoires nous semble insoutenable. Car, pour reprendre une affirmation des auteurs (*ibidem*, p. 16), non seulement la base articulatoire (comme ils le suggèrent), mais aussi les habitudes articulatoires, en tant que phénomènes relevant de la norme, « se situent au carrefour de deux déterminismes, biologiques et sociaux... ».

d'autres termes, le processus mentionné résulte d'une opération qui se situe au niveau de la forme et n'est rien d'autre que l'inversion d'un processus phonologique d'origine naturelle⁶⁶.

De ce point de vue, plusieurs types de processus d'affermissement proposés par Dressler (1985a : 45 ss.) ont, ou peuvent avoir, une origine formelle ou encore ils peuvent représenter ou représentent des universaux formels implicationnels; il en va ainsi des règles qui se réfèrent à la structure des segments, de la métathèse, de la dissimilation et de l'épenthèse, et du renforcement du trait phonologique primaire. D'ailleurs, en introduisant les implications de Jakobson et les substitutions de type systématique qui en résultent parmi les processus « naturels », Dressler (1985a : 42) efface implicitement certains aspects de la distinction entre formel et naturel que nous venons d'ébaucher.

Il convient cependant d'ajouter une précision importante : le modèle proposé par Dressler, et en général par la phonologie naturelle, est purement synchronique. Or, sur le plan synchronique il est difficile et parfois impossible d'établir la nature formelle d'un processus, son origine formelle n'étant au demeurant pas pertinente en synchronie. Ce que l'on peut constater et qui est intéressant sur le plan synchronique, c'est le rattachement d'un processus à la norme. On pourrait aussi constater, par comparaison interdialectale et interlinguale, qu'un processus particulier est moins fréquent et, en s'appuyant aussi au besoin sur des considérations de phonétique expérimentale, on pourrait en déduire qu'il revêt un caractère non naturel. Toutefois, c'est seulement par une recherche historique que l'on peut préciser avec certitude l'origine formelle des processus, ce qui est important pour qui veut étudier la continuité naturelle et formelle dans l'évolution d'une langue.

3.8.2. Les relations norme – parole et la structure sociale de la communauté linguistique

Dans notre approche il n'est pas nécessaire de supposer que dans la langue des adultes apparaîtraient des périodes de dysfonctionnement correspondant à un ordre contre-cumulatif d'application des règles syntagmatiques (Darden 1983 : 100). On peut envisager une autre analyse, en prenant en considération l'aspect stylistique de la norme, qui comprend également les règles d'adaptation d'Andersen.

Les règles d'adaptation sont, essentiellement, les règles qui adaptent la sortie supposée par une réanalyse effectuée par les sujets parlants à l'entrée de cette réanalyse qui, à son tour, continue à être elle aussi une sortie en tant qu'élément de l'ancienne grammaire. La nature de ces règles est un peu différente dans le cas des relations interdialectales : la différence entre un dialecte A, avec [ts], par exemple, et un dialecte B, avec [t] dans le même contexte, est interprétée par les sujets parlant le dialecte A comme une règle d'adaptation : [ts] → [t] dans le contexte concerné (Andersen 1973).

⁶⁶ Par ailleurs, dans l'approche de la phonologie lexicale, la distribution du [ç] et du [x] résulte de règles lexicales (Hall 1989; Macfarland et Pierrehumbert 1991). Cependant, ces analyses, basées sur la sous-spécification, sont beaucoup plus abstraites.

Malgré l'impossibilité qu'il y a à rendre absolue l'hypothèse des règles d'adaptation⁶⁷, on ne saurait exclure la possibilité qu'elles servent d'intermédiaires pour la mise en œuvre d'un nouveau processus au niveau de la norme (ce qui, au demeurant, n'empêche pas la coexistence de normes individuelles partiellement différentes). Dans ce cas, au fur et à mesure que la règle d'adaptation diminue en fréquence, le premier des deux processus qui se trouvent en relation contre-cumulative devient opaque, ce qui donne lieu à des exceptions et conduit enfin à sa restructuration ou à sa morphologisation.

Il est possible qu'en s'efforçant de comprendre correctement les relations dialectiques entre norme et parole on pourrait se donner les moyens d'une explication théorique de certaines découvertes empiriques qui ont été négligées sans raison par beaucoup de diachroniciens⁶⁸. Il semble, en effet, que dans l'histoire de certaines langues on puisse déceler des périodes de changement phonétique intense. En général, ces périodes peuvent être mises en relation avec des événements historiques ayant entraîné des transformations profondes dans la structure des communautés linguistiques concernées et dans le système des relations sociales qui les régissent (voir, par exemple, Meillet 1925, 1931; Togeby 1957; Ivănescu 1968, 1980 : 5 ss.). Par conséquent, on peut les caractériser par le fait que la **parole**, qui est le niveau linguistique où se manifestent le plus clairement les tendances naturelles, devient aussi le niveau le plus important⁶⁹ du point de vue social et psychologique. Dans de telles périodes on peut s'attendre à ce que s'intensifie la mise en œuvre des tendances naturelles, ou plus exactement du sous-ensemble constitué par les tendances naturelles spécifiques, qui, dans une période antérieure, étaient limitées, d'après Hyman, à la « stratégie » des sujets parlants. Une telle approche ne serait pas, dans son essence, différente de celle de Meillet (1931 : 299) : « La baisse progressive de la civilisation antique a laissé les tendances internes du latin aboutir à leur résultat naturel; le parler courant a pris un caractère de plus en plus populaire », ou : « La dissolution de l'empire a permis aux tendances propres des parlers de chaque province de se manifester... »⁷⁰.

Enfin, certaines constatations empiriques en dialectologie peuvent être interprétées de la même manière. C'est ainsi que le caractère archaïque des aires linguistiques isolées (y compris les fameux « îlots linguistiques ») doit être expliqué par un degré élevé d'adhésion à la norme, adhésion elle-même motivée du point de vue social et psychologique (pour ce type d'explications, voir Coseriu 1962 : 105 ss.; 1973 : 117 ss.).

Même si, comme le remarque Dressler (1996), nous ne disposons pas encore d'une théorie de la norme, les travaux en sociolinguistique ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'aspects qui devront certainement être intégrés dans une telle théorie.

Le type de communauté linguistique et le type de relations sociales ont certainement un rôle important à jouer dans le changement linguistique, mais il faut distinguer de façon adéquate

⁶⁷ Comme l'a bien remarqué Kiparsky (1982 : 232), cela en effet diminuerait – ou même exclurait – le processus de sélection et d'organisation des innovations.

⁶⁸ Comme cela est de nature à générer une longue discussion, nous nous limiterons à quelques aspects généraux.

⁶⁹ Il est évident, ceci étant, que le rôle des substrats ne peut pas être ignoré. Il s'agit surtout d'une interférence formelle qui inclut également les processus relevant de la norme (ce que Derwing (1973 : 202), par exemple, appelle « habitudes articulatoires »).

⁷⁰ En regard d'observations ou d'hypothèses de cette sorte, le principe d'« uniformité » proposé par Labov (1972a : 274 ss.) devient problématique (voir aussi Gnerre 1989).

les types de sociétés (Gnerre 1989). Andersen (1988) distingue, par exemple, deux types de communautés dialectales : ouvertes et fermées. À l'intérieur de chaque type, on peut aussi distinguer des communautés endocentriques et des communautés exocentriques.

Les recherches sur la relation entre le type de réseau social et l'innovation linguistique mettent en évidence des faits qui confirment les intuitions des spécialistes en linguistique historique telles que celles de Meillet et Coseriu. J. Milroy (1992 : 164 ss., surtout 184-185, et *passim*), par exemple, découvre que les innovations sont faites par des locuteurs plus « libres » par rapport à la norme du groupe, c'est-à-dire des locuteurs dont les liens avec celui-ci sont plus lâches. Par contre, pour que les changements soient acceptés par la norme, il faut que les locuteurs qui se trouvent au centre du groupe les acceptent. Sont ainsi confirmées les hypothèses sur la corrélation entre les périodes de changement linguistique intense et les périodes caractérisées par des changements drastiques dans le type d'organisation sociale ou qui sont caractérisées par la dissolution d'un type de norme.

Le type de structure sociale peut expliquer en partie non seulement l'émergence des innovations, mais aussi la nature de celles-ci et, par voie de conséquence, le type de système linguistique lui-même. Les mécanismes en jeu sont assez complexes, comme a pu le montrer Trudgill dans une série d'articles qui s'inscrivent dans la lignée de Labov, même s'ils réactualisent des hypothèses anciennes, parmi lesquelles la typologie des processus phonologiques établie par les tenants de la phonologie naturelle⁷¹.

Il nous semble, en outre, qu'une recherche adéquate dans ce domaine ne peut pas se passer des acquis de la recherche en psychologie sociale. Comme nous l'avons suggéré en utilisant le terme d'adhésion (psychologique et culturelle) à la norme, les facteurs psychologiques sont assurément importants. De ce point de vue, la taille de la communauté, la nature du contact linguistique et la densité du réseau social ne sont pas toujours suffisants pour caractériser une communauté linguistique, même si la densité du réseau peut contribuer à la constitution d'un certain type de psychologie sociale. Pour citer un exemple, nous nous référerons brièvement à deux sous-dialectes daco-roumains que nous connaissons de façon approfondie tant du point de vue linguistique que du point de vue social et psychologique : le sous-dialecte du Banat et le sous-dialecte de Crișana. À notre avis, le Banat pourrait être considéré comme une communauté linguistique fermée endocentrique, et la Crișana (surtout dans sa partie centrale), comme une communauté ouverte exocentrique. Cependant la différence cruciale est ailleurs : les locuteurs du Banat sont fiers de leur norme et la considèrent comme une marque importante d'appartenance à une communauté distinguée par rapport à toutes les autres communautés (ce qui n'est pas sans lien avec le statut économique de la région); par contre, les locuteurs de Crișana ont toujours peur de ne pas parler correctement le « roumain » et ont conservé un sentiment d'insécurité linguistique auquel ne sont pas étrangers les contacts linguistiques avec les locuteurs d'autres langues, notamment les Hongrois. La phonologie du dialecte du Banat se caractérise par un grand nombre d'archaïsmes et de processus d'affermissement, tels que les processus de différenciation maximale (voir, par exemple, Uritescu 2007a). Cela renvoie à l'un des traits que Trudgill (1996) attribue aux aires restreintes

⁷¹ Cf. par exemple Trudgill 1996 et 1997.

ou présentant un réseau social dense (angl. « tightly-knit »), ou encore à celles qui sont isolées. Or le Banat ne présente pas vraiment ces caractéristiques. Par contre, la Crișana met en évidence de nombreux phénomènes de fusion phonologique (cf. Uritescu 1984b). On peut donc invoquer ici le contact dialectal⁷² aussi bien que le contact linguistique : d'après Labov 1994, les situations de contact dialectal favorisent les fusions phonologiques (cf. aussi Trudgill 1997). Le contact dialectal et linguistique est une donnée de fait dans le Banat aussi, mais son effet sur les locuteurs est très différent⁷³.

3.9. Le problème de la téléologie dans le changement phonétique

Si l'on prend en considération les deux aspects – formel et naturel – on peut comprendre pourquoi les changements phonétiques semblent fréquemment être téléologiques (voir Lass 1974; Anttila 1978; pour une discussion plus générale, Vincent 1978). Ils le sont effectivement, mais ils impliquent deux types de téléologie : celle qu'on pourrait appeler, d'après Stampe, **téléologie naturelle** et celle qu'Andersen (1973 : 759 ss.) nomme la **téléologie de la fonction**⁷⁴. Ni l'une ni l'autre de ces téléologies ne suppose l'intervention du but au sens d'intention consciente, ce qui pour la téléologie naturelle a été démontré par Stampe. Quant à la téléologie de la fonction (ou **téléologie formelle**, car elle est en relation avec la forme de la langue), on peut renvoyer, mis à part la bibliographie citée ci-dessus, à la caractérisation succincte formulée par Andersen (1973 : 789) :

« Cependant, il n'existe aucune raison de concevoir étroitement le but comme « intention ». Il est parfaitement approprié de parler d'un élément constitutif d'un système structuré comme d'un élément qui sert un certain but au sens de « fonction ». Par conséquent, définir la fonction d'un élément dans le système dont il est une partie constitutive équivaut à une explication téléologique. En parlant du changement phonologique il est nécessaire de distinguer cette téléologie de la fonction de la téléologie du but. » (Notre trad.; cf. aussi Anttila 1978; Vincent 1978)

Bien que l'interférence linguistique et l'intervention de certains facteurs d'une autre nature, tels que les facteurs sociaux, puissent déterminer des transformations dans le cours des changements phonologiques, une approche historique systématique permet de faire apparaître les

⁷² Le dialecte en question étant caractérisé aussi par la variation dialectale et par un grand nombre d'aires assez bien individualisées.

⁷³ Il est vrai qu'il faut aussi tenir compte du type de contact linguistique (cf., par exemple, Trudgill 1997). Or il se trouve que la tension entre les langues en contact n'est pas la même dans les deux régions. S'il est vrai que le Banat a été aussi profondément influencé par le serbe que la Crișana par le hongrois, il semble que les Serbes ont accepté l'assimilation : dans beaucoup d'aires, mis à part les phénomènes d'interférence linguistique, il n'y a que les noms de personnes et de lieux qui rappellent leur présence. Tel n'est pas le cas des Hongrois de Crișana, et c'est une situation qui a certainement contribué à l'apparition du sentiment d'insécurité linguistique chez les locuteurs roumains.

⁷⁴ Dont l'existence avait été proposée par d'autres chercheurs; voir, par exemple, Miłewski 1957. Cf. aussi Dressler 1985a : 267-268, 274-275, et la bibliographie citée à la p. 361, note 39.

deux types de téléologie dégagés plus haut.

Il convient d'ajouter aussi que, dans cette perspective, la tentative faite pour formuler des limitations substantielles de nature universelle sur le type de conspirations attestées dans les langues naturelles semble se fonder sur une supposition unilatérale : « ...il semble vrai que les conspirations phonologiques ont toujours la fonction d'éviter les configurations qui doivent être caractérisées comme complexes ou fortement marquées, au regard de la grammaire universelle » (notre trad.; Kiparsky 1982 : 110). En fait, les conspirations peuvent avoir non seulement une cible naturelle, mais aussi une cible formellement motivée, ce qui est d'ailleurs démontré même par certains cas que Kiparsky (1982 : 109-110) ne considère pas comme des conspirations réelles, à savoir les cas où une règle phonologique reflète une contrainte sur la structure morphémique⁷⁵. La conspiration qui implique la dissimilation des liquides en anglais, citée par Kiparsky (1982 : 109), nous semble aussi un bon exemple de conspiration motivée par une contrainte formelle : elle implique l'acceptabilité de formes du type *flicker*, *trickle*, *circular*, *burial*, etc., mais l'irrecevabilité de formes comme **fricker*, **flickle*, **cellulal*, **applial*, etc.

Les remarques de Dinnsen (1979b) sur la valeur de certaines explications phonétiques formulées par divers chercheurs peuvent être interprétées de la même manière. Si ces explications se soldent par un échec, c'est parce que la distinction entre la téléologie naturelle et la téléologie de la fonction n'est pas prise en considération. Dès lors, les règles phonologiques correspondantes sont isolées du système spécifique de la langue et le facteur phonétique est singularisé et absolutisé. Pour tous ces cas-là, la distinction entre type, système, norme et parole est également significative.

3.10. Les tendances générales d'évolution phonologique

Le type d'approche que nous proposons permettrait la découverte des tendances générales (voir, par exemple, Meillet 1925 : 98; 1952 : 109-111) formelles et naturelles qui sont responsables de l'évolution de certaines langues particulières, ce que Brøndal (1948) appelle « idiome ». Ce sont ces tendances qui peuvent engendrer les « conspirations diachroniques » (Vincent 1978; cf. aussi Lass 1974).

Il s'agit d'une démarche essentiellement empirique (voir aussi Vincent 1978; Lass 1974), mais qui pourrait dépasser le type d'atomisme qui, d'après Anttila (1975), caractérise certaines directions de la phonologie générative naturelle.

En guise d'illustration, nous pourrions analyser les processus phonologiques suivants, qui sont attestés dans l'histoire de la langue roumaine⁷⁶ :

⁷⁵ Kiparsky ne cite pas d'exemples concrets, mais des cas de ce genre semblent faciles à trouver ou à imaginer : par exemple, une langue qui ne possède pas une certaine séquence de phonèmes au niveau morphémique et qui élimine cette séquence par une règle phonologique quand elle surgit à d'autres niveaux.

⁷⁶ Nous allons simplifier les faits pour autant que la description rende justice aux caractéristiques essentielles des processus; voir ILR II : 200; Rosetti 1986 : 364 ss.; Macrea 1938; Vasiliu 1968 : 45 ss.; Sala 1976 : 54-56, 191.

I. Formel et naturel dans le changement phonologique historique

(I) C [j]
 [+grave]⁷⁷
 1 2 → 2 1

Ex. lat. v. *[abja] > roum. [ájbə] ((*să*) *aibă* ‘qu’il ait’)

(II) [e, i] → [ə, ɛ̃] / C _____ C1 V
 [+grave] [-antérieur]

Ex. lat. UETERANUM > roum. (dr.) [bətrín] (*bătrân* ‘vieux’); lat. UENTUM > dr. [vint] (*vânt* ‘vent’), etc.; mais lat. UIDEMUS > roum. *vedem* ‘nous voyons’, etc.

Dialecte I (nord-est de la Roumanie) :

(III1) [j]⁷⁸ devient [+cons.], c’est-à-dire se transforme en consonne palatale après une consonne grave :

Ex. roum. *[pjɪtʃór] > [pkɪtʃór] (*picior* ‘pied’);
 [pjéle] > [pkéle] (*piele* ‘peau’), etc.

(III2) C → Ø avant une consonne palatale.
 [+grave]

Ex. roum. [pkɪtʃór] > [kɪtʃór]; [pkéle] > [kéle], etc.

Dialecte II (sud-ouest de la Roumanie) :

(III’) [j] → Ø après une consonne antérieure grave.

Ex. roum. [pjept] > [pept] (*piept* ‘poitrine’); [pjéle] > [péle], etc.

Si on les considère séparément, on peut penser que chacun de ces processus représente un processus naturel, d’affermisssement ou d’affaiblissement, conformément à la distinction

⁷⁷ Puisque selon toute probabilité le [h] est récent en roumain et les consonnes [k], [g] suivies par une voyelle antérieure ont été palatalisées dès le latin vulgaire, le trait [+grave] suffit pour caractériser les consonnes labiales dans la période dont nous parlons. Après la période du roumain commun, c’est-à-dire après le X^e siècle, qui marque la séparation du dialecte aroumain des autres dialectes roumains, il faudrait ajouter le trait [+antérieur].

⁷⁸ Ce [j] est postérieur à celui supposé par le processus (I) et il s’explique autrement. Vu qu’il existait un processus du type Ø → [j] / _____ [i] justement après les consonnes labiales (processus qui, à une certaine époque, se référait à la structure des morphèmes comme à celle, phonotactique, de la norme; Uritescu 1989a), le [i] originaire ne subit pas la transformation postulée par le processus (II). Par conséquent, cette transformation caractérise le [i] secondaire, résultant de la fermeture du [e] en position nasale (voir Uritescu 1991).

proposée par Donegan et Stampe (1979) entre « fortition » et « lénition » et à celle formulée par Dressler (1985a : 43 ss.) entre processus de « mise au premier plan » (angl. « foregrounding ») et de « mise à l'arrière plan » (angl. « backgrounding »). Cependant, ces processus semblent avoir en fait une « fonction » commune, en sorte qu'il est possible de les réunir en une **conspiration diachronique** : de différentes façons et à différents degrés, ces processus tendent à éliminer une séquence du type [+grave] [+aigu] (ou, inversement, à créer une séquence naturelle C [+grave] V [+grave]). Autrement dit, on pourrait formuler une tendance naturelle qui, en dernière analyse, ne serait pas trop différente du processus de palatalisation des dentales ou des vélaires :

Si	C	[-cons.]
	[+grave]	
Alors		[+grave] ⁷⁹

Pour d'autres langues, cette tendance pourrait être plus générale :

Si	[+cons.]	[-cons.]
Alors	[αgrave]	[αgrave]

La formulation de telles tendances générales, sur la base des recherches empiriques, lesquelles assurément ne peuvent pas ignorer certains universaux réels, formels et naturels, ne constitue qu'un premier pas vers l'explication des changements phonologiques⁸⁰. Il faut aussi considérer d'autres faits : les relations entre les diverses tendances naturelles, la hiérarchie implicationnelle d'applicabilité⁸¹ et surtout les facteurs qui déterminent la sélection et la mise en œuvre spécifiques de certaines tendances naturelles, à supposer que ladite sélection et ladite mise en œuvre représentent des processus idiosyncrasiques.

3.11. Les contraintes phonotactiques

Comme il a été dit précédemment, la norme consiste aussi en contraintes phonotactiques⁸², qui peuvent être impliquées dans la téléologie de la fonction (ou formelle).

⁷⁹ Pour des exemples similaires et pour une synthèse des discussions à propos de la fonction de ce trait distinctif, voir Fromkin 1976 : 371 ss. On peut aussi noter que la « théorie phonétique universelle » proposée par l'auteur pourrait résoudre le problème formulé par Drachman (1972 : 4), notamment « si, au fur et à mesure que les possibilités de l'appareil vocal sont dévoilées et que beaucoup d'autres processus du langage sont isolés, le nombre de traits distinctifs nécessaires pour formuler tous les processus du langage restera utilement fixe » (notre trad.). Cependant, à notre avis, on ne peut pas formuler une telle théorie universelle sans prendre en considération le jeu entre les deux types de téléologie et sans construire, sur cette base, une typologie des « idiomes ». Pour la pertinence du trait [grave] dans une perspective historique, voir plus récemment Landahl et Hamp 1997.

⁸⁰ Pour une approche de ce type, cf., par exemple, Hamp 1974, 1975a, 1975b, 1977.

⁸¹ On peut étudier celle-ci en s'appuyant également sur des études comparatives (voir Bailey 1972, 1973). Dans le cas de notre exemple, il est significatif qu'un processus comme (III1) est attesté dans un nombre élevé de langues.

⁸² Le statut des contraintes phonotactiques a donné lieu à des controverses qui sortent du cadre du présent ouvrage. On se bornera à observer que le rapport entre ces contraintes et la syllabe (Hooper 1976 : 179 ss.) ne peut pas, semble-t-il, être formulé au niveau des universaux (pour une synthèse récente sur quelques tendances générales reliées au regroupement

Par conséquent, ces contraintes peuvent influencer la sélection ou la mise en œuvre des tendances naturelles. Autrement dit, les contraintes phonotactiques, en tant que parties de la norme, peuvent motiver et créer des conspirations historiques.

3.11.1. Processus phonologiques historiques et contraintes phonotactiques

Un processus phonologique peut bifurquer, par intégration à la norme, en contraintes phonotactiques différentes, et non seulement en règles morphophonologiques différentes, comme le démontre Dressler (1976). Les effets d'un processus dépendent des relations au niveau du système et au niveau de la norme. Si l'on prend par exemple deux langues (I, II), on peut envisager les stades d'évolution suivants :

(α) I – contraste entre A et B dans les contextes X, Y, Z...;

II – contraste entre A et B dans le contexte X, mais B dans les autres (suite à quelques processus); on aurait probablement une contrainte phonotactique (CPhT) : * A/Y, Z... dans la norme;

(β) I-II – (1) A → B / X;

(γ) I' – A, B

N(orme) : (1) ou une contrainte phonotactique :
 Si A X
 Alors B

II' B
 N : CPhT : *A

I et II sont semblables en ce qui concerne « l'application » du processus (1), mais leur évolution ultérieure sera différente et elle reflètera ce faisant les différences entre les idiomes au niveau du système et de la norme.

des sons à différents niveaux, cf. Nathan 2008 : 43 ss.). Cependant, l'hypothèse de Hooper (*ibidem*) selon laquelle les contraintes sur la structure des morphèmes ne sont pas nécessaires pourrait s'avérer juste (voir pourtant Shibatani 1973; Dressler 1985a : 219 ss.; Uritescu 1989a; cf. aussi Kaye et Nykiel 1979, mais dans ce cas un niveau comme celui de la norme nous semble plus significatif, du moment que le modèle proposé par les auteurs réunit au même niveau les contraintes « profondes » et les règles phonologiques). Une telle hypothèse a été formulée aussi dans la théorie des contraintes et des stratégies de réparation (Paradis 1993; Paradis et Prunet 1993), mais l'analyse sur laquelle cette hypothèse est basée est plus abstraite que celle proposée par la phonologie (généralisée) naturelle.

3.11.2. *Le rapport entre les contraintes phonotactiques, les opérations morphologiques et les processus phonologiques*

Les rapports entre les contraintes phonotactiques et d'autres types de processus formels appellent quelques observations.

3.11.2.1. *Contraintes phonotactiques et opérations morphologiques*

Il semble facile de démontrer que les contraintes phonotactiques sont postérieures aux opérations morphologiques⁸³ et les exemples qui illustrent un tel ordre abondent dans diverses langues. En nous limitant au domaine de la phonologie historique, nous allons citer deux exemples roumains, A et B (pour les détails, voir la partie applicative; cf. aussi Uritescu 1986a : 240-241; 2007a : 197 ss.; Darden et Uritescu 2005) :

A. (I) Opération morphologique :

sg. (fém.) /vəduw-ə/, /məduw-ə/; (neutre) /pərəw-Ø/, etc. → pl. /vəduw-e/, /məduw-e/; /pərəw-e/, etc.

(II) CPhT : *[we, wi]

Résultat : pl. – [vəduwə], [vəduje], [vəduj], [vəduve];
 – [məduwə], [məduhe], [məduge], [məduve], [məduve];
 – (neutre) [pəreje], [pərawə], [pəraje] (où [a] résulte d'un autre processus morphophonologique; voir Darden et Uritescu 2005).

Il est évident que (I) s'applique sans être limitée par (II) et que celle-ci ajuste les formes qui résultent de l'opération morphologique (voir aussi Paradis 1993, 1995a).

B. (I) Processus morphophonologique (PMPh) (représentant la généralisation dialectale d'un autre PMPh; Uritescu 1986a : 240-241) : Les occlusives dentales [t], [d] et les fricatives [s], [z] se transforment en [ts], [(d)z], [ʃ], [ʒ], respectivement, devant un [i] représentant une désinence morphologique (pl. ou deuxième personne singulier du présent indicatif ou subjonctif du verbe), précédé ou non par [r].

Résultat : ar. pl. [kétsri] 'pierres', dr. [íntsri] 'tu entres', etc.

(II) CPhT qui exclut le groupe consonantique [tsr] à l'initiale de syllabe (voir

⁸³ On inclura dans celles-ci, à titre provisoire, les processus morphophonologiques; cf. d'ailleurs Linell 1979 : 130 ss.

Uritescu 1987b, la règle (5')).

Résultat : ar. dial. [kétser(i)], dr. dial. [íntsi], etc.

La CPhT (II) s'applique sans aucun doute après le PMPh (I).

3.11.2.2. *Processus phonologiques et contraintes phonotactiques*

Le problème des relations entre les contraintes phonotactiques et les processus phonologiques est plus compliqué, tant du point de vue diachronique que dans une perspective synchronique.

Sur le plan diachronique, on ne peut pas mettre en doute **la priorité des contraintes phonotactiques** par rapport aux processus phonologiques qui apparaissent au niveau de la parole et sont ensuite formalisées (voir aussi Uritescu 1986a).

Cependant, sur le plan synchronique il faudrait admettre la possibilité que certaines contraintes phonotactiques soient précédées, au niveau de la norme, par des processus phonologiques proprement dits. Ce fait ne semble pas facile à démontrer, car tant les ordres cumulatifs que les ordres privatifs sont admis au niveau de la norme⁸⁴. Bien que nous ne disposions pas de faits assez convaincants, il semble que l'exemple suivant, analysé dans Uritescu 1986a, puisse suggérer une telle interprétation (on simplifie ici la description des processus) :

C. (I) [t] → [t'] / _____ [e, i]
(à l'exception du /t/ précédé par /s/)

(II)	CPhT	Si	fricative dentale	occlusive dentale
		Alors		[-palatal]

(III) [spt'] → [st'] (processus phonologique apparu au niveau de la parole)

Dans les dialectes caractérisés à une certaine époque par la productivité des deux processus et de la contrainte phonotactique, on a enregistré des formes avec [ʃt'] (au lieu de [st']) pour /spt'/, mais non pas de formes avec [ʃt'] pour /st/ originaire. En revanche, dans certains dialectes, /st/ a été transformé en [st'] par suite de la disparition de la contrainte (II), déterminée elle-même par l'intégration du processus (III) à la norme. Par conséquent, nous pourrions formuler l'interprétation suivante : [ʃt'] apparaît comme modification de la sortie du processus (III) parce que, dans le processus de formalisation, c'est (III) qui entre en conflit avec

⁸⁴ Le problème ne se pose pas dans une théorie comme celle de Linell. L'auteur considère d'ailleurs que seules les règles phonologiques apparaissant à un niveau inférieur d'abstraction peuvent être distinguées des règles phonotactiques (Linell 1979 : 176 ss.).

(II). Par suite de l'intégration du processus (III) à la norme, (II) disparaît; en effet, (II) et (III) étaient en ordre contre-cumulatif, ce qui n'est pas admis au niveau de la norme (voir *supra*, 2.1.3.1). Il en résulte la généralisation du processus (I). À la suite de ces transformations, l'apparition des formes avec [ʃt'] pour /st/ n'est plus motivée⁸⁵.

Cette hypothèse trouve par ailleurs un point d'appui dans le statut que revêt en français l'effacement du schwa, lequel a pour effet de créer des groupes consonantiques inexistantes au niveau sous-jacent des morphèmes (cf., par exemple, Uritescu, Mougeon et Handouleh 2002; Uritescu, Mougeon, Nadasdi et Rehner 2004).

Certaines de ces contraintes de surface représentent des généralisations à partir des formes de surface, par le biais de l'usage (cf. aussi le modèle proposé par Bybee 1999, 2001).

Il nous semble, par conséquent, qu'il n'est pas trop risqué de formuler l'hypothèse suivante : certaines contraintes phonotactiques représentent un niveau d'abstraction inférieur dans la norme; sur le plan synchronique, elles peuvent être précédées par les processus phonologiques formalisés et suivies par les processus phonologiques productifs au niveau de la parole, ainsi que par les processus phonologiques en cours de formalisation.

3.11.3. La direction des changements déterminés par les contraintes phonotactiques

A été très discutée aussi la possibilité de prédire la direction des changements phonologiques déterminés par les contraintes phonotactiques⁸⁶.

Selon certains linguistes, la direction de tels changements – ou la direction des processus décrits par des contraintes phonotactiques – n'est pas prévisible et a, par conséquent, un caractère arbitraire (Churma 1984).

Cependant, il faut noter que les exemples de l'anglais cités par Churma (1984) sont difficiles à interpréter parce que l'auteur ne procède pas à une analyse basée sur des principes sociolinguistiques clairs et ne prend pas en considération toutes les déterminations formelles.

⁸⁵ Ce n'est toutefois pas la seule interprétation possible, car on pourrait admettre que le traitement différent des deux groupes consonantiques s'explique d'une autre façon. On peut supposer, en particulier, que la formalisation du processus (III) s'est réalisée par l'intermédiaire d'une règle d'adaptation au niveau de la composante « stylistique » de la norme, tandis que le processus (I), conforme à la contrainte phonotactique, était déjà formalisé. Après la disparition de la contrainte phonotactique (II), qui dans cette interprétation précède le processus (I) aussi bien que le processus (III) (voir *infra*, 4.1.), le processus (I) pouvait se généraliser.

⁸⁶ Pour l'usage des expressions « contrainte phonotactique » et « règle phonotactique » dans la littérature, voir Linell 1979 : 125. Nous utilisons, en général, le terme « contrainte », même si le terme « règle » pourrait être adopté pour les contraintes phonotactiques formulées positivement, c.-à-d. sous forme de règles. Il faut noter aussi que l'expression employée par Hamp (1977) – « output rules » – dénote une conception semblable à la nôtre : les « output rules » représentent précisément les contraintes qui conditionnent la forme de sortie des processus phonologiques.

Dans certaines théories plus récentes, telles que la théorie des contraintes et des stratégies de réparation, les contraintes sont en général négatives puisqu'elles représentent des réponses négatives à des « options offertes par la grammaire universelle » (Paradis 1995a). Il nous semble important, en phonologie historique, de formuler des contraintes phonotactiques positives, car certaines d'entre elles représentent le résultat de la formalisation des processus phonologiques historiques et les changements qui en résultent ne font que refléter la direction du changement dans les processus originels.

L'absence de certaines formes pourrait être prévisible sur la base d'autres contraintes formelles (par exemple, **Sli Lanka* pour *Sri Lanka*).

Linell (1979 : 125) semble être du même avis lorsqu'il affirme qu'une contrainte comme « *obstruante sonore finale de mot » de la langue allemande pourrait admettre une sortie de la forme [za:ŋ], au lieu de [za:k], impératif singulier de *zagen*. Il est vrai que l'auteur envisage surtout la signification de la formulation des règles; l'autre aspect, à savoir la possibilité de prédire la direction des processus phonotactiquement motivés, est secondaire (voir pourtant *infra*).

Il nous semble que ce problème doit être résolu d'une autre manière, notamment en prenant en considération le fait que le niveau où les contraintes phonotactiques fonctionnent n'exclut pas les relations naturelles, mais les subordonne aux relations formelles. Autrement dit, **les changements phonotactiques peuvent être naturels, mais seulement dans les limites imposées par les relations formelles**⁸⁷.

Si l'on accepte ce principe, en faveur duquel, nous le verrons, de nombreux exemples peuvent être cités, et si l'on tient compte des classes naturelles de phonèmes et de leur hiérarchie, la contrainte phonotactique de l'allemand mentionnée par Linell peut être interprétée de façon différente : le changement affecte le trait [sonant] seulement si la transformation du [g] en [k] dans le contexte pertinent n'est pas acceptée au niveau formel.

En guise d'illustration, nous citerons d'autres données que nous avons analysées (les faits sont ici beaucoup simplifiés) :

A. (voir *supra*, 3.11.2.1.A.) – /w/ est remplacé par /j/, phonème de la même classe naturelle – puisque tous les deux sont [+sonant], [-voc.], [-cons.]) : [vóduje], [pəráje], [pəráje], etc.

Les formes du type [vóduwə] (rare), [mədúwə] (rare), [vóduve], [mədúge], [mədúhe], [médúve], [pəráwə] s'expliquent par d'autres facteurs.

Tout d'abord, le type de pluriel neutre [pəráwə] doit être mis en relation avec le phénomène de cohérence paradigmatisque, qui impose le maintien du /w/. (À noter que ces formes de pluriel neutre se retrouvent en daco-roumain sur une aire dialectale étendue; cf. aussi Darden et Uritescu 2005.) Dans ce cas, c'est la voyelle suivante qui change.

Les deux alternatives ([pəráwə] et [pəráje]) peuvent d'ailleurs être décrites par une seule règle phonotactique (Uritescu 2007a : 202).

Les formes de pluriel féminin du type [vóduwə], [mədúwə] s'expliquent de la même façon. Cependant, celles-ci ont été observées sur une aire dialectale beaucoup plus restreinte, ce qui n'est pas surprenant si l'on tient compte du fait qu'elles sont contraires à une autre tendance formelle : la distinction entre singulier et pluriel. (Au neutre, les deux formes, avec [je] et avec

⁸⁷ Voir aussi Uritescu 1987b. Un tel principe permettrait d'éviter la nécessité de supposer (comme le font Paradis et LaCharité (1995)) que « les langues » comptent.

[wə], remplissent cette fonction.) Cette tendance impose le changement du /w/. La forme de sortie est pourtant maintenue dans la même classe naturelle de phonèmes – celle caractérisée par le trait [+grave] (/v/, /g/, /h/) : [vóduve], [máduve], [mədúge], [mədúhe]. Le fait que cette fois-ci on adopte une classe différente de [+sonant] [-voc.] [-cons.] s’explique par l’intervention de la cohérence paradigmatique⁸⁸.

B. [sl] → [skl]. Dans ce cas, la seule consonne dont l’insertion est admise par la norme est [k]⁸⁹.

C. [kt], [ks], [gn] → [pt], [ps], [mn]. Les consonnes de la sortie appartiennent à la même classe phonologique que celles de l’entrée : [+grave]. L’albanais connaît un changement similaire et dans la même direction, à ceci près que la norme albanaise n’admettait pas d’occlusives dans le contexte en question. Par conséquent, [k] a été remplacé par [f].

Tous les autres traits (par exemple, la voix et la nasalité) sont prévisibles sur la base d’autres relations formelles ressortissant à la norme (pour les détails, voir Uritescu 1986b).

La transformation des groupes [kt], [ks] en [jt], [js] en français, comme sur la péninsule ibérique et dans certains dialectes italiens, contredit seulement en apparence notre hypothèse : on peut facilement démontrer qu’à cette époque-là la norme gallo-romane n’admettait dans ce contexte aucune consonne de la classe naturelle du [k]. En fait, si l’on accepte que dans une première étape [k] a été remplacé par [h], sous l’influence autochtone, le remplacement ultérieur par [j], imposé probablement par l’inexistence (ou la disparition) du [h] en roman, représentait une des solutions les plus acceptables pour une norme en regard de laquelle beaucoup d’autres consonnes étaient instables dans le même contexte.

En nous appuyant sur ces analyses, nous pouvons proposer un principe qui pourrait être universel : **la direction des changements phonotactiques est déterminée par les classes et les combinaisons naturelles de phonèmes, sans d’autres dislocations au niveau de la norme**⁹⁰.

C’est d’ailleurs ici que réside une des différences essentielles entre les changements d’adaptation phonotactiques et les processus phonologiques sur le plan diachronique : quand ils apparaissent au niveau de la parole, ceux-ci, à l’encontre des premiers, peuvent entrer en contradiction avec certaines relations formelles. Par intégration à la norme, ils peuvent même modifier ces relations. On peut donc en déduire que les processus phonologiques représentent le facteur dynamique en phonologie, tandis que les changements d’adaptation phonotactique correspondent à l’aspect statique, conservateur, de la composante phonologique.

En tant que parties de la forme de la langue, les contraintes phonotactiques et les changements qu’elles engendrent révèlent un aspect important de la **continuité formelle** dans l’évolution historique d’un idiome. La continuité et la discontinuité à ce niveau de la norme

⁸⁸ Il semble que la cohérence paradigmatique impose en général des classes de phonèmes moins hétérogènes. Dans notre exemple, cela expliquerait la prédominance du trait [grave] sur le trait [sonant].

⁸⁹ Cf. les règles phonotactiques que nous avons établies pour le roumain commun (Uritescu 1987b).

⁹⁰ Voir aussi Uritescu 1987b. Carole Paradis (1993 : 223) formule une contrainte similaire sur les processus phonologiques, qui coïncident avec nos changements phonotactiques, mais vus dans une autre perspective. Elle se situe dans la théorie des contraintes et des stratégies de réparation (cf. Paradis 1995a, b; Paradis et LaCharité 1995). Voir aussi, dans une approche synchronique différente, la notion de « règle harmonique » et la condition de la « grammaticalité » (Goldsmith 1993b).

mettent en évidence des éléments sociolinguistiques intéressants pour la reconstruction de l'histoire concrète d'une langue. La discontinuité formelle, par exemple, peut être déterminée soit par des facteurs « internes » (d'un certain point de vue), c'est-à-dire par la formalisation des processus phonologiques apparus au niveau de la parole, soit par des facteurs « externes », à savoir l'interférence linguistique ou, plus exactement, l'interférence linguistique revêtant un statut sociolinguistique déterminé. Nous sommes ainsi à même de définir l'individualité d'une aire linguistique en ce qui concerne son évolution phonologique⁹¹.

Le recours aux classes naturelles de phonèmes ne signifie pas que les changements phonotactiques sont naturels. Ceci résulte clairement de nos analyses et du principe formulé ci-dessus.

Que les classes naturelles ne soient définissables que par référence à la « substance » ne signifie pas, d'ailleurs, que leur principe organisateur est purement « substantiel ». C'est ce que nous avons essayé de démontrer pour les processus phonologiques. C'est aussi ce qui est implicite dans la distinction élégante proposée par Coseriu (1962 : 222) entre « formes de substance » (aux niveaux de la norme et du système) et « formes à substance » (aux niveaux inférieurs par rapport à la norme). Chomsky (1985 : 231) semble penser à la même chose lorsqu'il affirme que les règles phonologiques et leur organisation « ne reflètent pas, ou pas immédiatement, les propriétés de la « substance » phonétique... »

Les classes naturelles de phonèmes ont été considérées comme des ensembles d'unités entièrement définies par le même faisceau de traits distinctifs. Cf. la définition de Halle (1964 : 328) : « Nous dirons qu'un ensemble de sons du langage forme une *classe naturelle* si l'on a besoin de moins de traits pour désigner la classe que pour désigner n'importe quel son dans la classe » (notre trad.; c'est l'auteur qui souligne) et la définition dérivée formulée par Lilly et Viel (1975 : 164) : « Nous conviendrons d'appeler classe naturelle tout ensemble d'unités ou de classes naturelles entièrement défini par le même faisceau de traits distinctifs ».

Cependant, ce que l'on constate souvent ce n'est pas seulement le fait (trivial) que les unités formellement définissables ne sont jamais réalisées dans toutes les langues, mais aussi que les classes fonctionnelles (celles impliquées dans les processus phonologiques) ne coïncident pas toujours avec les classes naturelles, définissables comme telles du point de vue phonétique. C'est pourquoi il est surprenant de lire ceci, sous la plume de Lilly et Viel (1975 : 165) : « ... mais si les traits sont adaptés, on ne doit trouver aucune classe fonctionnelle en dehors des classes naturelles ». D'autant plus que les auteurs se heurtent eux-mêmes à l'impossibilité d'expliquer ainsi le comportement du /v/ en russe. Fait bien connu, celui-ci se regroupe avec les sonantes vis-à-vis de la règle d'assimilation de voix. Les auteurs ne font que constater cette situation « étrange » du point de vue synchronique, en ajoutant que l'histoire du /v/ en russe (son origine dans un [w] indo-européen) confirme leur « déduction » : « Dans le domaine synchronique nous pouvons observer en russe contemporain la trace de l'histoire de v dans les effets de l'assimilation de sonorité » (Lilly et Viel 1975 : 173). Or, en admettant ceci on admet implicitement la possibilité (et la réalité) qu'une classe fonctionnelle soit différente d'une classe naturelle. L'« histoire » mentionnée ne fait que refléter les processus qui ont déterminé une organisation (formalisation) spécifique.

Il faut aussi noter que, sous une autre forme, l'hypothèse de l'identité entre les classes

⁹¹ En ce sens, cf. Uritescu 1987b.

fonctionnelles et les classes naturelles est adoptée dans les tentatives récentes visant à construire la « géométrie » des traits distinctifs dans la théorie de la phonologie autosegmentale (*cf.*, par exemple, Clements 1985, qui fournit une bibliographie utile sur cette question).

On peut ajouter que le principe de la spécificité de la formalisation phonologique est explicitement formulé par certaines théories « non universalistes » telles que la phonologie systémique, basée sur l'analyse prosodique de Firth (voir Tench 1992a; McGregor 1992).

3.12. Le caractère non graduel des changements d'adaptation phonotactique

On a fréquemment ignoré, surtout dans les théories phonologiques récentes, le fait que les changements syntagmatiques sont appelés à devenir partie intégrante de la norme. En linguistique historique, cela a eu pour conséquence la reconstruction de stades intermédiaires non prononçables (considérés comme « explicatifs ») sur la base de la prétendue « substance ». À cet égard, Lass (1978) a raison de formuler des contraintes sur la prononçabilité (plus encore : sur la prononçabilité spécifique à une certaine langue)⁹².

D'autre part, les stades intermédiaires non prononçables représentent le résultat d'une approche qui ne prend pas en considération les contraintes phonotactiques et la spécificité des changements qu'elles engendrent. C'est ainsi, par exemple, que sur la base de l'analyse de la diphtongaison qu'Andersen (1972) avait entreprise précédemment, Anderson (1979 : 25) essaie de formuler une contrainte concernant les règles d'insertion :

« Il est possible, par exemple, qu'en acceptant de telles règles nous puissions proposer une contrainte qui empêche les règles phonologiques de jamais insérer des segments épenthétiques. L'épenthèse serait donc traitée comme une conséquence de la diphtongaison interne, suivie d'une réinterprétation phonémique, suivie elle-même, peut-être, par certaines modifications segmentales. » (Notre trad.)

Même si l'on ignore un exemple aussi improbable que celui cité par Anderson (d'après Andersen) qui concerne l'épenthèse du [e] initial sous certaines conditions en espagnol⁹³, nous pouvons nous demander si l'on devrait expliquer de la même manière un processus comme celui auquel nous nous sommes référé ci-dessus, qui suppose l'insertion du [k] dans le groupe consonantique [sl] (sur une aire dialectale daco-roumaine) :

$\emptyset \rightarrow [k] / [s] \_\_\_\_\_\_ [l]$

⁹² Aux remarques finales de Lass on peut ajouter la situation paradoxale dans laquelle se trouve le diachroniste, si l'on tient compte d'un fait révélé par Coseriu et Vásquez (1953 : 188) : « La phonologie et la « normophonétique » peuvent être synchroniques et diachroniques. L'allophonétique est une discipline exclusivement synchronique et descriptive ».

⁹³ Voir Paradis et LaCharité 1995 : 35 pour un phénomène similaire en peul, dans l'adaptation des mots français. L'explication formulée par les auteures nous semble tout à fait significative pour ce genre de changements : une contrainte phonotactique (pas de groupes consonantiques à l'initiale de la syllabe) et cet élément naturel (dans notre approche, formalisé) que constitue la sonorité décroissante du groupe consonantique *st-*.

Ex. *slab* ‘faible; maigre’ > *sclab*, etc.
(cf. Petrovici 1941; Uritescu 1987b).

Il nous semble que la réponse ne peut être que négative et que pour le phénomène roumain nous devons envisager une autre explication : le dialecte daco-roumain du nord-ouest de la Roumanie a conservé une contrainte phonotactique assez connue des latinistes (cf. Sommerstein 1974), à savoir l’absence des groupes consonantiques du type [sl]. Par conséquent, le phénomène en jeu ici illustre un aspect de la continuité formelle entre le latin et certains dialectes daco-roumains (en passant par le stade roumain commun). Ce qu’il faut alors expliquer c’est la disparition de cette contrainte phonotactique dans d’autres dialectes roumains (cf. Uritescu 1987b).

Autrement dit, ce ne sont pas seulement les insertions morphologiquement conditionnées qui s’écarteraient de l’évolution « naturelle », mais aussi les épenthèses qui ont une explication formelle et qui sont, sans aucun doute, non graduelles (cf. King 1969 : 109; cf. aussi la critique formulée par Lass (1978 : 257 ss.)). Par conséquent, au lieu d’avoir recours à la contrainte proposée par Anderson nous devrions formuler un autre type de contraintes, qui puissent tenir compte du conditionnement spécifique et qui soient **plausibles du point de vue historique**. Pour les règles d’insertion nous proposerions, par exemple, la contrainte suivante : **les règles d’insertion peuvent avoir une motivation naturelle dans une langue donnée seulement si leur entrée représente une séquence phonotactique admise par la norme de la langue en question** (une contrainte que l’on peut même généraliser).

3.13. *Changements d’adaptation aux contraintes phonotactiques et changements naturels*

Nous arrivons ainsi à une autre distinction importante pour la phonologie historique : celle entre les **changements d’adaptation phonotactique** et les **changements naturels**. Les premiers sont à ranger parmi les changements ayant une motivation formelle, mais ils sont nettement distincts des autres changements d’origine formelle : nous voulons parler des changements subis par les processus phonologiques par suite de leur interaction et de processus motivés par d’autres facteurs formels au niveau du système (tels que les processus de différenciation maximale) ou de la norme (tels que les processus ou contraintes résultant de la généralisation de certaines structures phonotactiques dominantes; cf. *infra*, III.D.5.3.).

Les changements d’adaptation phonotactique sont déterminés par les contraintes phonotactiques et ne sont pas graduels. Les règles phonotactiques impliquent d’ailleurs la possibilité d’un tel changement et en suggèrent la direction du point de vue formel. Il en résulte que, si l’on établit les règles et les contraintes phonotactiques caractérisant un certain moment dans l’évolution d’une langue, on peut envisager les changements d’adaptation possibles dans les périodes suivantes. Ces changements peuvent être distingués des processus phonologiques naturels par l’application de la contrainte formulée dans 3.11.3.

Cependant, ces changements ne surgissent que par suite de l’apparition de formes qui contredisent les contraintes phonotactiques. À leur tour, ces formes peuvent représenter soit le

résultat des opérations d'un niveau supérieur (par exemple, les opérations morphologiques), soit le résultat de l'interférence linguistique⁹⁴.

Comme les règles phonotactiques représentent fréquemment d'anciens processus naturels formalisés, on a souvent confondu les changements d'adaptation phonotactique avec ceux-ci. C'est par suite d'une telle confusion que dans la phonétique historique traditionnelle on parlait de « lois phonétiques de longue durée »⁹⁵ ou bien on essayait d'établir des stades intermédiaires pour des changements qui, en fait, n'avaient pas de motivation naturelle.

Enfin, les changements d'adaptation phonotactique sont parfois impliqués dans la mise en œuvre au niveau de la norme des processus naturels – fait suggéré, par exemple, par des cas comme ceux analysés par Anderson (1979, 1980, 1981)⁹⁶.

3.14. Les contraintes et les théories phonologiques récentes

Certaines théories récentes rendent absolue la notion de « contrainte », en la considérant comme seul « objet » formel nécessaire pour rendre compte de la structure et de l'évolution phonologique des langues. Nous nous limiterons ici à la théorie de l'optimalité⁹⁷, déjà mentionnée (*supra*, 2.1.4), et surtout à la façon dont cette théorie essaie d'expliquer les changements phonologiques.

La supériorité formelle dont se prévaut la théorie de l'optimalité, et dans laquelle elle prétend trouver sa justification, tiendrait au fait qu'elle requiert un seul objet formel (ou « theoretical construct ») : la contrainte phonologique transgressable (Prince et Smolensky 2004 : 239 ss. et *passim*). En conséquence, elle opère une simplification drastique du comportement phonologique des locuteurs et surtout de la dynamique des systèmes phonologiques des langues. De fait, toutes les distinctions que nous venons d'analyser sont simplement balayées; or certaines étaient considérées comme des acquis de l'analyse des structures et des changements phonologiques (et le sont toujours lorsqu'on considère d'autres directions prises par la théorie

⁹⁴ Il s'agit là d'une situation fréquemment analysée dans les ouvrages de phonétique historique traditionnelle dans le cadre de l'adaptation phonétique des emprunts.

⁹⁵ Cf., par exemple, Pușcariu (1922 (1974)), qui illustre ce concept par la transformation du [a] en [ə] en roumain.

⁹⁶ Pour d'autres exemples de changements d'adaptation phonotactique, voir Uritescu 1986a, b; 1987b; 2007a : 197 ss., 216 ss.

La distinction dont il s'agit est ignorée dans certaines écoles linguistiques actuelles. Dans les études de sociolinguistique « historique », par exemple, on parle du caractère non catégoriel des règles phonologiques, donc de processus phonologiques qui continuent depuis plusieurs siècles. Ceci se fait sur la base d'analyses qui ne prennent pas en considération la spécificité des changements récents donnant l'apparence de continuer des processus anciens (voir Romaine 1988, avec la bibliographie).

La distinction en question n'est pas toujours claire dans les applications historiques de la phonologie autosegmentale (voir, par exemple, Wetzels 1986, qui semble pourtant se poser cette question).

Des modèles phonologiques synchroniques basés sur la reconnaissance des contraintes phonotactiques ont été proposés récemment. Un de ces modèles – la théorie des contraintes et des stratégies de réparation, que nous avons citée plusieurs fois – s'efforce de formuler les principes gouvernant l'adaptation des emprunts (cf. surtout Paradis 1995a, b; Paradis et LaCharité 1995).

⁹⁷ Pour une autre approche qui rend absolues, dans une autre perspective, les contraintes phonotactiques, voir Singh 1996 (où l'on cite aussi la bibliographie).

phonologique).

Comme la littérature de la phonologie de l'optimalité est déjà très fournie, nous nous bornerons ici à signaler quelques aspects du changement phonologique qui font sérieusement problème pour la théorie de l'optimalité⁹⁸.

Tout d'abord, tous les changements phonologiques sont réduits à la simple hiérarchisation de contraintes universelles transgressables. Il est vrai que ce que d'autres théories mettraient en relation avec le rôle du système ou de la norme (au niveau des segments et des processus) pourrait très bien être analysé en faisant intervenir d'autres contraintes, que l'on peut situer au rang approprié pour que ÉVAL⁹⁹ soit capable de trouver la forme la plus « harmonique ». Or une telle approche nous semble simplement inappropriée tant sur le plan synchronique qu'au niveau historique, les deux dimensions étant par ailleurs liées. Nous nous bornerons à un seul type d'exemples, qui sont précisément censés mettre en cause l'avantage qu'il y aurait à réduire les « objets » formels à la seule contrainte transgressable ainsi que la supériorité d'une théorie prétendument capable d'analyser (et, implicitement, d'expliquer) les relations entre le niveau phonotactique et les « règles de réparation » en n'invoquant d'autre mécanisme que la hiérarchie des contraintes :

« As we have observed throughout this work, all these patterns of interaction between phonotactics and repair rules have effects which are obtained in Optimality Theory from the single device of constraint domination. Domination yields not only the effects of phonotactic/repair interactions, but also accomplishes all the other work of the grammar, including the prosodic parse and the effects of what in derivational theories are general phonological processes. *This constitutes a pervasive unification of what is expressed in other theories through a fragmented diversity of incommensurable mechanisms.* » (Prince et Smolensky 2004 : 239; c'est nous qui soulignons)

La conséquence d'une telle approche est expliquée clairement par les auteurs :

« One consequence of the P+R /= « Phonotactics + Repair »/ approach is the conclusion that constraints which are unviolated on the surface must nonetheless be violated at intermediate stages of derivations. In Optimality Theory, surface-violable constraints which do some of the work of repair rules eliminate the need for temporary violation of surface-unviolated constraints. » (Prince et Smolensky 2004 : 241)

Cependant, cette « violation » est réelle et elle explique à la fois le comportement phonologique des locuteurs et une catégorie importante de changements phonologiques. Le premier aspect pourrait facilement être confirmé par les dialectologues et par tous ceux qui

⁹⁸ Pour une critique plus poussée de cette théorie dans la perspective de la phonologie diachronique, voir McMahon 2000a.

⁹⁹ Il s'agit du mécanisme d'évaluation des formes de sortie générées de façon parallèle par GEN.

observent directement le comportement linguistique des locuteurs réels et qui, ce faisant, se préoccupent de ce que Bybee (1999) appelle la phonologie orientée vers l'usage.

Pour donner un exemple qui illustre les deux aspects, nous reviendrons brièvement sur le statut d'une contrainte phonotactique du roumain mentionnée plus haut (3.11.2.1.A).

Les locuteurs d'un dialecte roumain (le nord de la Crișana) caractérisé par la conservation de formes anciennes du type *vădu[wə]* (roum. litt. *văduvă* 'veuve') produisent toute une gamme de pluriels de ce mot. Il s'agit pour eux de résoudre le conflit entre la règle morphologique, qui demanderait une terminaison en *-e* ou en *-i*, et la contrainte phonotactique $*_wV_{ant}$, dont l'existence dans tous les dialectes roumains peut être déduite indépendamment (voir *supra*, 3.11.2.1). En témoignent les formes de pluriel qu'ils produisent : *văduve*, *văduie*, *vădui*, *vădu[wj]e* (avec [w] en position de coda et [j] à l'initiale de la syllabe suivante), même *văduoai*e (avec un suffixe ayant pour unique fonction celle d'éviter le conflit avec la contrainte phonotactique; voir *NALR-Cr.*, II, c. 289; Uritescu 2006; 2007a : 197 ss.; cf. aussi *ALR* I/280). Ces formes suggèrent également comment peut s'expliquer l'apparition du *v* (sporadiquement *h*, ainsi que *g*, *f* et, dans un parler aroumain, [j]) dans les formes de ce type qu'on rencontre dans les autres dialectes et en roumain littéraire, tant au singulier qu'au pluriel : *văduvă*, *măduvă* 'moelle', dial. *pivă* (litt. *piuă*) 'moulin à foulon'. Ceci veut dire que le dialecte du nord de la Crișana est conservateur. (Son caractère archaïque est au demeurant connu : Uritescu 1984b.) Dans les autres dialectes et en roumain littéraire, la direction inattendue de l'analogie (forme marquée → forme non marquée) s'explique par le fait que le pluriel s'est trouvé renforcé sous l'effet de la contrainte phonotactique (2007a : 197 ss.).

En outre, comme le démontrent les formes enregistrées par *NALR-Crișana*, les sujets parlants hésitent dans la construction du pluriel de tels mots. Il leur arrive même de commencer par une forme morphologique contraire à la contrainte phonotactique, forme qu'ils corrigent ensuite, pour aboutir parfois à des formes intermédiaires plus ou moins en accord avec la contrainte en question. Dans le cas de certains mots plus souvent utilisés au pluriel, tels que [vəduwə], cité plus haut, les différentes formes de pluriel conformes à la contrainte phonotactique se sont imposées au niveau de la norme au point de former des aires dialectales (voir c. 1), tandis que dans le cas des mots rarement utilisés au pluriel, ces différentes formes apparaissent souvent chez le même locuteur, qui hésite dans la construction du pluriel. Ainsi, dans le cas du mot [píwə] (*piuă*, litt. *piuliță* 'égrugeoir'; voir la c. 2), on enregistre, chez le même informateur, des hésitations multiples, la forme finale étant pourtant toujours conforme à la contrainte phonotactique :

- Ex. 130 : pi[je], pi[wə], [k] pi[je]
 138 : pi[we], pi[je], pi[j]
 205 : [ɛ] pi[j], piuri, pi[wə], pi[je] [!]¹⁰⁰

Ceci démontre aussi combien sont psychologiquement réelles les formes intermédiaires

¹⁰⁰ Le chiffre représente le code de la localité dans *NALR-Crișana*; [k] montre que l'informateur corrige la forme précédente; [ɛ] signale une hésitation; [!] signale que l'informateur trouve la situation amusante et qu'il rit.

qui contredisent les contraintes phonotactiques.

Autant dire que les principes auxquels les adeptes de la phonologie de l'optimalité font référence dans le paragraphe reproduit ci-dessus nous semblent de simples artifices théoriques qui ne correspondent pas du tout à la réalité linguistique (voir Uritescu 2006, 2008).

Ce genre d'exemples prouve également que loin d'être un postulat théorique, la dérivation sérielle est réelle et qu'il s'agit donc d'un phénomène à ranger parmi ceux pour lesquels les règles phonologiques semblent plus explicatives que l'approche optimaliste (*cf.* Roca 1997b; McMahon 2000a : 24 ss. et *passim*). Notons enfin que notre exemple n'est nullement isolé et que les cas similaires devraient être analysés dans la même perspective : voir l'exemple tiré du paiute du sud (réanalysé dans l'approche optimaliste par McCarthy 2002 : 144-146), celui tiré du peul (Paradis 1988 : 71-83¹⁰¹; réanalysé partiellement par Prince et Smolensky 2004 : 253 ss.), etc.

Du point de vue historique, la théorie de l'optimalité est confrontée à la difficulté d'**expliquer** la spécificité des systèmes phonologiques, notamment les changements dans la hiérarchie des contraintes¹⁰², et de rendre compte des transformations idiosyncrasiques auxquelles sont sujettes les tendances naturelles générales, ainsi que des relations entre les processus universels et les processus dont il est concevable qu'ils soient particuliers.

Pour répondre à certaines de ces questions, les adeptes de la théorie de l'optimalité n'hésitent pas à avoir recours à des contraintes qui renvoient à des niveaux autres que le niveau phonétique. On propose par exemple des contraintes mettant en jeu la distance entre les phonèmes (Miglio 1998, cité par McMahon 2000a : 92 ss.), dont l'explication est à trouver dans le système ou dans le type, ou encore, dans des facteurs extralinguistiques tout à fait différents de ceux qui expliquent les universaux phonétiques. C'est un aspect qui devrait préoccuper les théoriciens de l'optimalité et qui nécessite des changements drastiques concernant la théorie elle-même. De fait, il semble que les propositions dans ce sens n'aient pas tardé. Le principe de l'adéquation au système est apparemment emprunté par Burzio (1999, 2002) à la morphologie naturelle, sous la forme d'un principe qu'il appelle « Representational Entailments » et qui a été accepté par d'autres optimalistes (*cf.* Kirchner 2001¹⁰³). Burzio (2002) est ainsi amené à proposer un changement drastique affectant l'architecture même de la théorie de l'optimalité : son modèle inclut un niveau appelé « OTHER representation(s) », sans que l'on sache ce que « OTHER » veut dire exactement. Sur le plan phonologique, nous informe-t-il, ce niveau ne comprend pas la définition et la liste des phonèmes – même si, théoriquement, il aurait pu faire référence au système phonémique de la langue. Malheureusement, ce manque de précision mène à la formulation de principes extrêmement vagues comme ceux de « similarité » et d'« attraction » : /t/ et zéro peuvent être similaires dans un système, / vélaire et /o/ peuvent l'être

¹⁰¹ Même si l'analyse de Paradis laisse en suspens quelques aspects essentiels tels que la variation et l'usage des deux formes du suffixe -δV. (On peut se demander si ce n'est pas cette forme qui provoque l'apparition des géminées analysées à la p. 78, (4), moyennant un processus d'assimilation qui est la source des géminées en peul comme dans beaucoup d'autres langues – auquel cas ce sont les formes citées à la p. 79, où il n'y a pas eu assimilation, qui devraient être expliquées).

¹⁰² McMahon 2000a : 63 soulève à juste titre le problème « de la poule et de l'œuf ».

¹⁰³ Pourtant, Kirchner 2001 ne mentionne pas la morphologie naturelle, même si une bonne partie du chapitre 4 de McMahon 2000a, le livre dont il fait le compte rendu, porte sur cette théorie.

en »serbo-croate, etc. Autant dire que la similarité peut toujours être établie, à condition que l'on en ait besoin et que l'on se situe à l'intérieur de la théorie de l'optimalité ou de ce qu'il en reste¹⁰⁴.

Par ailleurs, si l'on s'en tenait aux principes de base de la phonologie de l'optimalité, surtout à ceux de la globalité et du parallélisme, le système – ou du moins la plupart des relations systématiques – n'aurait pas de place possible dans la théorie. McCarthy (2002 : 226) l'affirme explicitement en se référant à l'une des contraintes – MIN/DIST (distance minimale entre phonèmes) – proposées par la théorie de la dispersion (Flemming 1995) :

« This means that MIN/DIST can only be permitted to affect the structure of whole systems, such as systems of phonemes or systems of possible, rather than actual, words. This is very different from the role of familiar OT constraints, which, as noted, evaluate candidate forms rather than systemwide generalizations about these forms. »¹⁰⁵

Un autre sujet de préoccupation pour les adeptes de la théorie de l'optimalité est l'intégration du naturel phonétique au niveau du système formel lui-même. Certains chercheurs croient qu'on peut opérer cette intégration et ils proposent en conséquence des contraintes qui prennent en considération le caractère graduel des distinctions phonétiques (voir, par exemple, Boersma 1998; Kirchner 1995, 1999; Hayes 1999). Cependant, même si certaines de ces recherches sont intéressantes du point de vue phonétique, il s'avère impossible d'introduire les contraintes purement phonétiques dans le système formel proposé par la théorie de l'optimalité, en raison même de l'architecture de la théorie¹⁰⁶. Cette impossibilité est d'ailleurs reconnue

¹⁰⁴ L'auteur parle pourtant de « structure of segmental inventories » (Burzio 2002 : 178). De toute façon, à notre avis, en « serbo-croate », le *l* vélaire est plus semblable à /u/ qu'à /o/ (voir aussi les langues dans lesquelles il se transforme effectivement en [w]). Par conséquent, l'alternance dont il parle ne peut ni ne doit être analysée au niveau phonologique.

¹⁰⁵ En fin de compte, McCarthy met en évidence, semble-t-il, un problème de la phonologie de l'optimalité : ce que l'on essaie de faire dans cette théorie c'est, d'une certaine façon, de reconstruire la constitution « phylogénétique » des systèmes phonologiques des langues, ce qui n'est qu'une réminiscence de la phonologie naturelle dont les hypothèses ont au demeurant servi de modèle à la théorie de l'optimalité (cf. Dressler 1985 : 45, avec la bibliographie, pour la phonologie naturelle; Prince et Smolensky 2004 (1993) : 2; McCarthy 2002 : 50 ss.). Mais l'ontogenèse ne répète pas la phylogenèse, ce qui est encore plus vrai pour notre domaine : l'enfant est exposé à une langue avec des distinctions catégoriques (Hayes (1999) signale une autre distinction entre phonologie et phonétique, en relation avec la différence entre forme et substance : la symétrie formelle de la première) et il ne doit pas répéter toutes les étapes de la « formalisation » pour apprendre la forme de cette langue. Par ailleurs, les exagérations de la phonologie naturelle dans cette direction, aussi bien que celles de la phonologie de l'optimalité, tendent à faire de l'enfant le seul responsable de l'innovation, ce qui n'est certainement pas vrai, comme l'ont démontré les recherches sociolinguistiques de type labovien ainsi que celles ayant pour cadre la théorie de la grammaticalisation (cf. *supra*).

¹⁰⁶ Les efforts déployés malgré tout par certains auteurs les conduisent parfois à des considérations qui devraient être reformulées ou complétées. Pour donner quelques exemples, Kirchner (1999) parle de la diffusion lexicale dans le cas des changements allophoniques, sans prendre en considération le fait que d'autres chercheurs (par exemple, Labov, Kiparsky) avaient déjà démontré que la diffusion lexicale ne s'applique qu'aux alternances phonémiques. Il invoque par ailleurs, à propos de son concept d'analogie phonétique, la distinction opérée par les néogrammairiens entre changements phonétiques et analogie, sans se soucier du fait que les néogrammairiens ne voyaient dans l'analogie qu'une solution de recours pour expliquer les irrégularités des « lois phonétiques », ce qui est diamétralement contraire

explicitement par McCarthy (2002 : 224-225), qui insiste sur l'idée que dans l'approche optimaliste on vise des « outputs » se situant à un certain niveau d'abstraction ou d'idéalisation. De plus en plus de chercheurs semblent conscients de cette abstraction et proposent, timidement, que soit reconnu un niveau phonétique : « Following Pierrehumbert (1980) and Keating (1985), I assume that there is also a phonetic component in the grammar, which computes physical outcomes from surface phonological representations » (Hayes 1999 : 277, note 8). Pourrait-on donc penser à un niveau de la parole? Il est difficile de l'affirmer, même si l'on parle souvent de « fast speech », de « parole soignée », etc. (cf. Kirchner 1999). Poser un tel niveau entraînerait de toute façon des changements drastiques touchant les principes de base de la théorie. C'est probablement pour cette raison que certains chercheurs sont amenés à proposer d'autres principes pour rendre compte du naturel des systèmes phonologiques idiosyncrasiques, tels que l'adaptation diachronique (Haspelmath 1999¹⁰⁷; cf. aussi Kirchner 2001).

Ce qui est sûr, cependant, c'est que dans la plupart des cas on continue à formuler le même type d'explications qui, pour être conformes à l'architecture de la théorie de l'optimalité, n'en sont pas moins peu convaincantes. Pour ne prendre qu'un exemple, un lecteur anonyme de l'article de Ito et Mester demande aux auteurs d'expliquer comment des langues telles que l'anglais et l'allemand, qui, comme le japonais, n'ont pas de [ŋ] initial, mais acceptent VgV, seraient possibles dans leur approche. La réponse des auteurs ne peut qu'étonner : « In the light of (17) [les contraintes et la hiérarchie qu'ils établissent pour le japonais], the answer is simple : Such languages differ from Japanese in having *VgV ranked below IDENT(NAS). » (Ito et Mester 2002 : 195, n. 13). Le caractère circulaire de ce genre d'« explication » est évident, du moins dans une perspective historique.

La théorie de l'optimalité est confrontée au même type de problèmes dans le domaine de la variation linguistique, étroitement liée au changement linguistique (Guy 1997a, b; McMahon 2000a : 105 ss.). Pour ce qui est de la morphophonologie, Kiparsky (2000) propose de distinguer le niveau lexical du niveau postlexical par une intégration de la phonologie et morphologie lexicales et de la théorie de l'optimalité dans ce qu'il appelle « Phonologie et morphologie lexicales – théorie de l'optimalité », dispositif comportant des systèmes de contraintes distincts et reliés de façon sérielle. Cette proposition a provoqué un débat (cf., par exemple, Ito et Mester 2002), mais les solutions offertes par la phonologie de l'optimalité ne nous semblent pas, là non

au rôle que Kirchner assigne à l'analogie. Hayes (1999) demande qu'on fasse une différence entre la langue populaire et la langue littéraire (p. 278, note 16), sans se référant au fait qu'en Europe il s'agit d'une distinction bien établie et caractérisée (cf., par exemple, Ivănescu 1972, qui fait une distinction tranchée entre l'histoire des langues populaires et celle des langues littéraires) et parle de « a system that is synchronically odd, as a result of a conspiracy of historical circumstances such as borrowings, or a peculiar sequence of changes, *each one natural* (Bach and Harms 1972; Hayes 1995 : 219-221) » (p. 269; c'est nous qui soulignons). Or, outre que les systèmes ne peuvent pas être « bizarres », la caractérisation de ces systèmes n'est pas suffisante, car, à côté des changements « naturels », on peut avoir des changements simplement « non naturels » (voir *supra*). Haspelmath (1999) critique les explications téléologiques sans même mentionner la téléologie de la fonction, qui a pourtant été discutée par nombre de linguistes (voir *supra*).

¹⁰⁷ Une notion qui, par ailleurs, n'ajoute rien à ce que l'on sait déjà depuis longtemps : puisque n'importe quel système phonologique (et non seulement) représente une formalisation de la substance, il garde certaines relations substantielles (donc naturelles). Par conséquent, ce qu'il faut expliquer ce sont les autres aspects, ce que l'on « ajoute » à ces relations naturelles par la « conventionnalisation » (dont on parle parfois même dans les approches optimalistes).

plus, convaincantes. Mettre en évidence les différences entre les deux systèmes pour ce qui est de la hiérarchie des contraintes n'explique rien et ne saisit pas l'essentiel en ce qui concerne la relation entre la morphologie et la phonologie, et la motivation des changements subis par les entités phonologiques dans le processus de morphologisation. De nouveau, McCarthy (2002 : 173-174) montre de façon précise combien il est difficile d'introduire les deux niveaux dans la phonologie de l'optimalité :

«There are, however, some important differences between classic LP [= « Lexical Phonology »] and OT-LP. One of the main achievements of classic LP is the discovery of principled limits on how levels can differ from each other within a single language. [...] None of these principles is reconstructible in OT-LP because of basic architectural differences between rule-based phonology (which includes classic LP) and OT. »

Par ailleurs, certains optimalistes n'hésitent pas à introduire des contraintes morphologiques pour rendre compte des aspects phonologiques qui demeurent inexplicables sur la base de simples contraintes phonologiques transgressables (*cf.* par exemple Tranel 2000¹⁰⁸).

Pour pallier toutes ces difficultés, il est fait recours à la multiplication des contraintes, dont plusieurs ne font qu'ériger au niveau universel des relations idiosyncrasiques (*cf.* quelques exemples dans McMahon 2000a : 101 ss.), et surtout des mécanismes formels¹⁰⁹, ce qui a pour effet de rapprocher cette théorie de la phonologie générative standard. Pour ce qui est du changement phonologique historique, on retombe dans l'erreur consistant à essayer d'en expliquer les mécanismes en se bornant à l'aspect formel (*cf.* aussi McMahon 2000a : 115 ss.). Par ailleurs, tout en précisant qu'il ne le fait que « for the sake of argument », McCarthy adopte explicitement l'idée de la phonologie générative standard selon laquelle le changement phonologique n'est qu'un changement dans la grammaire :

« One of the key insights of generative grammar is the idea that many changes in language are actually changes in their grammars (Halle 1962; Kiparsky 1965, 1968). This idea is by no means uncontroversial, but this is not the place to rehearse the controversy. Instead, I will assume for the sake of argument that it is true and then proceed to discuss how this idea plays out if grammars are actually OT constraint hierarchies. » (McCarthy 2002 : 298)

Un tel contournement des problèmes se passe de longs commentaires. On se bornera à regretter qu'une théorie qui prétend constituer une amélioration de la phonologie naturelle,

¹⁰⁸ Son approche de la liaison et de l'effacement du schwa en français met de nouveau en évidence l'absence de distinction adéquate entre le morphologique et le phonologique qui est une caractéristique de la PGS.

¹⁰⁹ Avec beaucoup de métaphores qui, à notre avis, ne font que signaler l'impossibilité de définir de façon scientifique les mécanismes en question et mettent en évidence l'aspect flou, imprécis des notions utilisées (voir, par exemple, la théorie de la « sympathie », les contraintes de type « LAZY » – une métaphore tout à fait malheureuse –, « the emergence of the unmarked », etc.).

laquelle réagissait, justement, à cette façon d'expliquer le changement phonologique, soit obligée, en raison des hypothèses sur lesquelles elle se fonde, d'avoir recours en dernier ressort à l'hypothèse qu'elle se proposait d'infirmar.

Sous d'autres aspects la phonologie de l'optimalité nous ramène à la phonologie générative standard d'avant la phonologie lexicale. Comme on le sait depuis longtemps, la phonologie lexicale se proposait de réduire le niveau d'abstraction de la phonologie générative, en introduisant un niveau distinct – le niveau lexical –, lieu d'interface entre la phonologie et la morphologie¹¹⁰. La théorie de la phonologie de l'optimalité classique semble ignorer ce progrès vers une meilleure adéquation de l'analyse. En effet, non seulement l'analyse du choix des allomorphes consiste en une simple hiérarchisation des contraintes phonétiques, mais on parle même d'une « émergence du non marqué » phonétique au niveau des formes lexicalisées ou des processus morphologisés, tout en attribuant à un autre artifice formel de la théorie le problème que pose l'inexistence de cet aspect phonétique non marqué en regard de la *phonologie* de la langue en question. Nous nous limiterons ici à un seul exemple, le choix des allomorphes du type *en/l'* en catalan, comparable au choix des allomorphes *a/an* en anglais et *beau/bel* en français, analysé par McCarthy (2002 : 153-155). D'après l'auteur, on aurait affaire dans tous ces cas à l'« émergence » de la contrainte non marquée ONSET. Pourtant, cette contrainte n'a pas le même effet au niveau phonologique, en raison, bien sûr, du fait qu'elle est dominée par d'autres contraintes :

« These faithfulness-free alternations provide an excellent opportunity for TETU [= « the emergence of the unmarked », n.n.], and that is precisely what is observed. In Catalan, onsetless syllables are abundant [comme par ailleurs en anglais et en français, n.n.], showing that ONSET is ranked below its antagonistic faithfulness constraints DEP and MAX. But ONSET, as we see in (87) [le tableau qui illustre son explication, n.n.], emerges to decide which allomorph of the personal article to use with a vowel-initial name. » (McCarthy 2002 : 153)

Pour McCarthy, cette approche est supérieure à celle proposée par la phonologie lexicale ou par d'autres modèles dérivationnels, pour lesquels le choix serait essentiellement conditionné au niveau lexical. Or la sélection au niveau lexical permettrait de montrer que l'aspect phonologique de la sélection des allomorphes n'est que le résultat de la « contingence » historique (cf. McMahon 2000a : 57 et *passim*), sorte de relique phonologique mieux rattachable à l'« adaptation diachronique » de Haspelmath (1999) qu'à une « émergence » du non marqué. En d'autres mots, on invoque dans la première analyse des entités « réelles » et « explicatives », tandis que dans la deuxième (celle de la phonologie de l'optimalité), on emploie de simples « instruments » descriptifs (cf. Darden 1985 et *supra*, 3.2).

En conclusion, si l'approche « optimaliste » semble tout à fait adéquate pour certains domaines restreints de la phonologie, tels que le domaine métrique et prosodique, qui impliquent une variation interlinguale d'un nombre limité d'unités se prêtant à des options distributionnelles

¹¹⁰ Elle suivait en cela une suggestion de Chomsky (cf. aussi McMahon 2000b : 5 ss. et *supra*).

limitées (*cf.* McMahon 2000a : 13; *cf.* aussi Kiparsky 2000)¹¹¹, elle nous paraît inappropriée pour ce qui est de l'explication du changement phonologique : en fait, elle n'apporte tout simplement pas de réponses satisfaisantes aux questions que doit résoudre la phonologie historique – au point que nous sommes tenté de faire nôtre le doute exprimé par McMahon quant à la valeur intrinsèque de cette théorie : « Optimality Theory may well be < ... THE Linguistic Theory of the 1990s > [citation tirée d'un article d'Archangeli, publié en 1997] : it remains to be seen how definitively the new millenium puts OT into the past tense » (McMahon 2000a : 11).

4. Le modèle de la phonologie historique : la phonologie naturelle-cognitive

4.1. Caractéristiques générales du modèle

Les observations précédemment formulées permettent de déboucher sur un modèle phonologique qui peut être représenté schématiquement par le tableau 1. Un certain nombre de types de relations se dégagent de celui-ci, qui, à notre avis, devraient être prises en considération dans l'analyse des changements phonologiques historiques.

Nous avons affaire tout d'abord à deux types d'universaux, naturels et formels. Les universaux naturels incluent les processus phonologiques reflétant directement les limites et les tendances articulatoires et perceptives de l'être humain, et ne sont pas contraints du point de vue linguistique. En tant que sous-ensembles correspondant à différents degrés de difficulté, ces processus pourraient être analysés sur la base des hiérarchies implicationnelles d'applicabilité (*cf.* Donegan et Stampe 1979; Dressler 1985a : 299-300)¹¹². De ce point de vue, on peut être d'accord avec les représentants de la phonologie naturelle pour parler d'une téléologie naturelle (*cf. supra*, 2.1.1-2.1.2, 3.9)¹¹³.

Les universaux phonologiques formels sont les principes universels qui gouvernent les systèmes phonologiques et sont adossés à des principes cognitifs. Il s'agit de principes généraux tels que la symétrie des systèmes, la simplicité (*cf.* aussi Hagège 1988 : 274; Kiparsky 1988; Aitchison 1991 : 138 ss.), la régularité et la cohérence des systèmes (*cf.* aussi Antilla 2003).

¹¹¹ C'est précisément pour cette raison que les linguistes qui ont essayé de démontrer que le changement linguistique représente une amélioration de la langue ont eu recours au domaine en question (Vennemann 1989).

¹¹² On peut en trouver des exemples dans beaucoup d'études de phonologie naturelle, mais on ne dispose pas encore d'une synthèse détaillée. Dans une synthèse plus récente, Donegan (1993) cite quelques hiérarchies possibles, telles que celle créée par la combinaison de la labialité ou de la palatalité et de l'aperture des voyelles. Les deux timbres se combinent plus difficilement avec l'aperture maximale qu'avec l'aperture moyenne ou minimale, ce qui engendre toute une série de changements (délabialisation, diphtongaison, etc.), moins fréquents dans le cas des voyelles d'aperture moyenne ou faible et plus fréquents dans le cas des voyelles labiales ou palatales ouvertes (*cf.* aussi Donegan 1978). Pour des relations implicationnelles d'applicabilité par rapport aux processus de diphtongaison, surtout dans le domaine roman, *cf.* Sánchez Miret 1998 : 48 ss.

¹¹³ Pour illustrer, on peut reprendre l'exemple de la note précédente (*cf.* Donegan 1993 : 99 ss.) : la labialité présente un degré de difficulté élevé pour les voyelles ouvertes ([a]), moins élevé pour les voyelles d'aperture moyenne et minime pour les voyelles fermées. Ceci explique certains changements phonologiques, mais aussi le fait que la fréquence des voyelles labialisées parmi les langues est en corrélation avec leur degré d'aperture.

Dans cette perspective, les relations implicationnelles de Jakobson (*cf.* la bibliographie dans Greenberg *et al.* 1978, vol. 2) nous apparaissent comme des universaux naturels plutôt que formels. Considérons par exemple la relation voulant que l'existence de consonnes aspirées présuppose celle de /h/ (*cf.* Jakobson 1958). C'est à partir de cette implication qu'on a supposé l'existence de /h/ en proto-indo-européen, supposition qui fait partie intégrante de la théorie des consonnes laryngales. Une telle caractéristique universelle n'est formelle qu'en tant que substance formalisée¹¹⁴.

¹¹⁴ Dans notre modèle la flèche qui relie les universaux formels au type comporte une seule direction principale. On peut quand même se demander si Dressler (1985a : 294) n'a pas raison de supposer que ces universaux sont basés sur « les besoins de la performance linguistique qui sert les fonctions de la langue et qui doit répondre aux conditions extralinguistiques ». À notre avis, la relation inverse, entre performance et universaux, suppose pourtant l'intermédiaire des autres niveaux de la forme.

Si nous ne nous trompons pas, une interprétation diachronique du modèle proposé par Mohanan (1993) pourrait suggérer la même direction (pour la constitution de ce que l'auteur appelle « champs d'attraction phonologiques » dans la grammaire universelle). Toutefois, sur le plan diachronique, ce que l'auteur appelle l'« attraction » des « champs phonétiques » se manifeste selon nous de manière directe, sans l'intermédiaire des « champs d'attraction phonologiques » – comme cela semble implicite dans le modèle synchronique proposé par Mohanan (*cf.* les universaux naturels dans notre modèle et *supra*, 3.6-3.7).

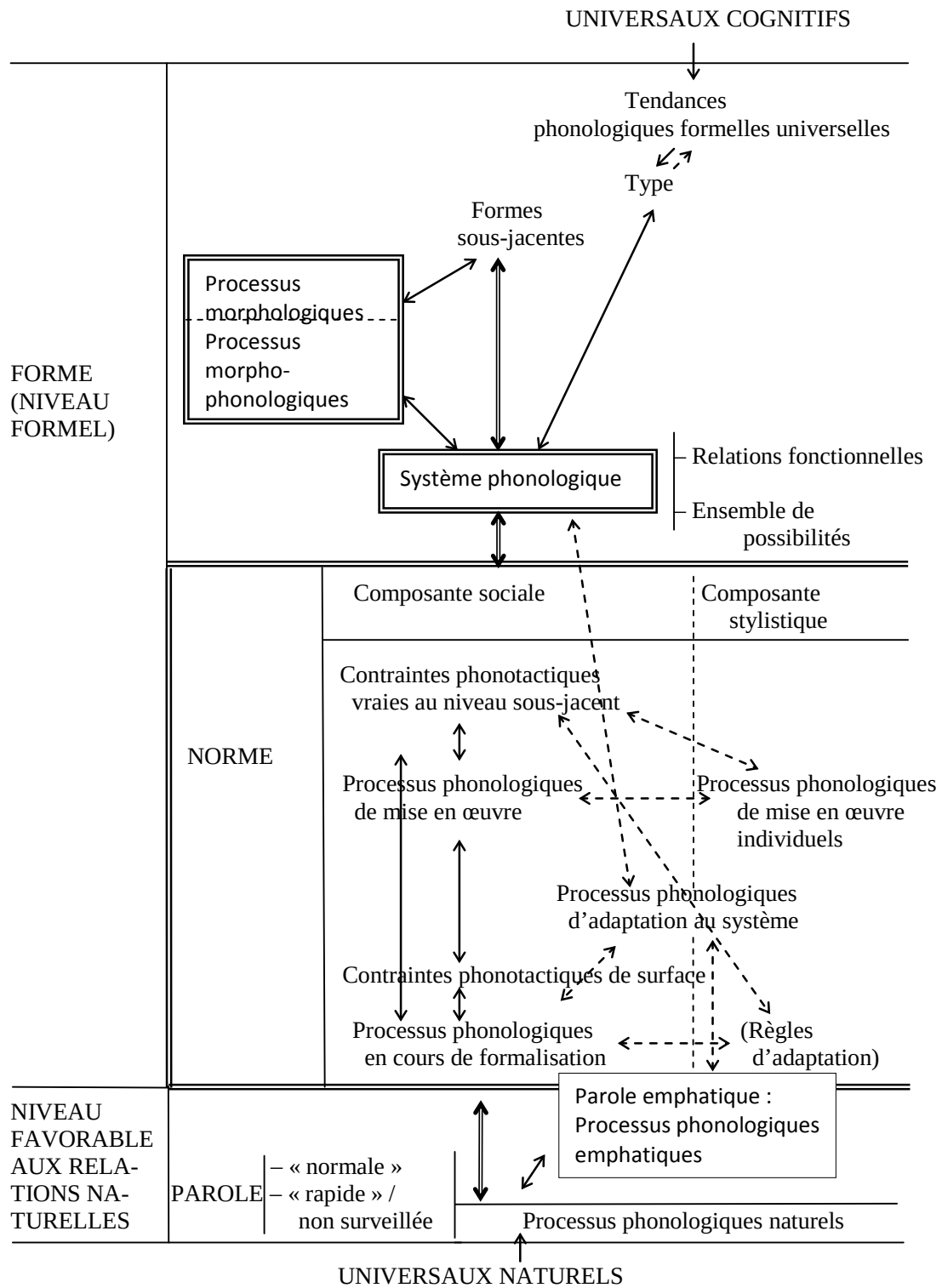


Tableau 1 : Le modèle de la phonologie historique naturelle-cognitive

Au niveau formel, on postule aussi l'influence du type. Celle-ci, cependant, n'est pas unidirectionnelle et les transformations au niveau du système peuvent conduire à un changement de type ou, si l'on adopte le modèle de Skalička (1979; voir *infra*, 4.4. et II.2.4.1.), à un changement dans la hiérarchie des types linguistiques.

Au niveau de la parole, les processus phonologiques peuvent garder leur aspect naturel et, si l'on accepte les observations de Dressler, leurs fonctions par rapport aux paramètres de naturalité (cf. Dressler 1985a : 71 et *passim*). En revanche, dès lors qu'ils s'intègrent à la norme, donc qu'ils se formalisent (la norme constituant le premier niveau de la forme), ces processus sont adaptés à la forme de la langue et perdent leurs fonctions naturelles, en acquérant des fonctions spécifiques à la forme linguistique¹¹⁵. Certains processus peuvent apparaître au niveau de la parole sans être acceptés au niveau de la norme.

Les relations entre parole, norme et système, ainsi que certains aspects de la structure de la norme et du système ont été analysés dans les chapitres précédents¹¹⁶. Nous allons donc expliciter seulement quelques autres relations suggérées par le tableau 1.

Il ressort de celui-ci qu'il y a interaction entre les processus morphophonologiques et les processus morphologiques, d'une part, et le système phonologique (et, par son intermédiaire, la norme), d'autre part. Ce qui est envisagé ici, c'est tout à la fois la possibilité de transformation des processus phonologiques en processus morphophonologiques et l'influence des processus morphophonologiques et morphologiques sur le système et la norme, à savoir une possible influence du « sens » morpho(phono)logique sur le statut des phonèmes. Un exemple nous est fourni par le comportement du /e/ vis-à-vis du processus de fermeture des voyelles atones en roumain¹¹⁷.

Les processus phonologiques d'adaptation au système, tels que les processus de différenciation maximale (cf. Schane 1972), sont en relation à la fois avec le système phonologique et avec le niveau de la parole emphatique (voir aussi Dressler 1984). Ils reflètent et renforcent les relations systématiques, tout en influençant la formalisation d'autres processus. Ce faisant, ils sont en relation, par l'intermédiaire des processus emphatiques, avec des processus articulatoires et perceptifs naturels. Le renforcement des distinctions systématiques au niveau de la parole emphatique peut donc se faire par des processus dont l'origine est naturelle. À leur tour, les processus d'adaptation au système peuvent déterminer des changements dans le système phonologique.

En d'autres termes, les processus d'adaptation au système, qu'ils soient syntagmatiques ou paradigmatiques, ont un statut différent quant à leur origine. C'est de cette façon qu'il faudrait interpréter, à notre avis, des changements comme la labialisation du /a/ dans certaines langues, et les deux types d'explications avancées par les chercheurs ne font que se compléter.

En effet, ce changement a été expliqué de deux façons différentes, par deux chercheurs qui sont tous les deux des adeptes de la phonologie naturelle. Darden le cite comme un exemple de changement qui paraît être motivé seulement du point de vue systématique : l'évolution du [a]

¹¹⁵ Pour des exemples de processus naturels transformés par formalisation, cf. III.A., B.

¹¹⁶ Pour les processus morphophonologiques, cf. *infra*, II.1.

¹¹⁷ Pour l'analyse de cet aspect et quelques commentaires théoriques, cf. *infra*, III.A.).

vers une voyelle postérieure arrondie se produit dans les langues qui ont dans leur système phonologique deux variétés de [a], un [a] long et un [a] bref (Darden se réfère au slave commun, aux langues germaniques, au lituanien et au polonais). Puisqu'une telle évolution n'apparaît pas dans les langues qui ont dans leur système une seule voyelle ouverte et qu'on n'a pas trouvé de systèmes phonologiques ayant une voyelle postérieure ouverte et arrondie mais pas de voyelle ouverte non arrondie, « il est raisonnable de penser que l'arrondissement des voyelles ouvertes est motivé par une tendance à différencier les deux voyelles ouvertes » (notre trad.; Darden 1985 : 56).

Donegan (1993 : 101), quant à elle, cite ce type de changement, à savoir la palatalisation ou la labialisation du /a/, pour illustrer le fait que même la voyelle optimale (/a/) est soumise aux changements. Or, tout en reconnaissant qu'un tel changement est attesté dans les langues qui possèdent une distinction entre /a/ long et /a/ bref au niveau lexical et qu'il « renforce une distinction de longueur menacée et empêche les confusions lexicales », l'auteure met l'accent dans son analyse sur les relations entre les processus naturels et non pas sur le rôle du système. Le changement, en l'occurrence, serait déterminé par les relations suivantes : la distinction de longueur est perturbée par l'influence de l'accent sur la durée des voyelles; la réaction commune à cette perturbation consiste à introduire une distinction supplémentaire de force; mais, comme la distinction de force dans les voyelles représente une intensification de la « coloration » palatale ou labiale, elle n'est pas applicable à la voyelle /a/, qui n'est ni palatale ni labiale; par conséquent, un des termes de l'opposition de longueur (/a/ long ou /a/ bref) se trouve coloré, voire tous les deux – auquel cas ils acquièrent soit le timbre palatal soit le timbre labial.

Si l'on adopte notre modèle, on ne devrait rejeter ni l'hypothèse de Darden ni celle de Donegan.

Par conséquent, la parole emphatique se trouve entre le niveau de la norme (formel) et le niveau le plus favorable aux relations naturelles (la parole) (*cf. aussi supra*, 3.7.2.5.).

En dernier lieu, la formalisation des processus naturels peut se faire par l'intermédiaire de la composante « stylistique » de la norme et elle peut impliquer des processus phonologiques de réalisation individuels (ou propres à certains groupes sociaux) ainsi que des règles d'adaptation. Un des changements que nous avons analysés plus haut (3.11.2.2.), spécifique à la phonologie historique de quelques sous-dialectes de Transylvanie, pourrait illustrer une telle formalisation. Il s'agit d'une contrainte phonotactique qui exclut les séquences du type [st'], [zd'] (mais non pas celles du type [ʃt'], [ʒd']) et qui se trouve à une certaine époque en ordre contre-cumulatif avec un processus naturel qui crée précisément des séquences [st'], [zd'] par la réduction des groupes [spt'], [zbd']. Ce processus a finalement éliminé la contrainte phonotactique, mais le fait qu'on ait les formes avec [ʃt'], [ʒd'] pour [spt'], [zbd'] pourrait prouver que la formalisation du processus a eu lieu par l'intermédiaire d'une règle d'adaptation du type [st'], [zd'] → [ʃt'], [ʒd'] (ou [st], [zd]; *cf. Uritescu 1986a*).

4.2. Types principaux de changements phonologiques historiques

Dans le modèle de la phonologie naturelle-cognitive on peut proposer une typologie générale des processus phonologiques historiques. Trois types principaux de changements historiques sont envisageables.

4.2.1. **Changements phonologiques formels d'adaptation à la norme**

Il s'agit tout d'abord des **changements d'adaptation phonotactique**, qui sont déterminés par les contraintes phonotactiques et ne sont naturels que dans les limites du naturel formalisé, donc du naturel organisé dans la langue en question. Comme nous l'avons déjà vu, ces changements ne sont pas graduels (*cf. supra*, 3.11-13).

Deuxièmement, les changements d'adaptation à la norme incluent les changements que les processus phonologiques subissent par suite de leurs relations avec d'autres processus de la norme (pour un exemple, voir les réanalyses subies par le processus de fermeture des voyelles nasalisées en roumain; *infra*, III.B.3.3.).

Enfin, on peut aussi inclure dans cette catégorie la généralisation possible de certaines structures phonotactiques dominantes (*cf. infra*, III.D.5.3.).

4.2.2. **Changements phonologiques formels d'adaptation au système**

Pour expliquer les processus en question, il faut prendre en considération les principes et les relations de type structuraliste se rapportant à la dynamique des systèmes phonologiques : relations d'opposition et de contraste, tendance à réaliser une différenciation maximale (ou « suffisante »), rendement fonctionnel, tendance à la symétrie, etc.¹¹⁸ La base externe de ces principes et relations est à chercher du côté de la cognition (*cf. infra*, 4.3).

Il faut aussi prendre en compte les relations de distribution à différents niveaux, tout comme celles, moins étudiées, de force relative ainsi que la hiérarchie de force relative des phonèmes, laquelle, à notre avis, ne peut être entièrement établie qu'au plan idiosyncrasique.

Il se peut que, par le biais de la parole emphatique, ces changements reflètent des processus naturels et qu'ils soient phonétiquement graduels et lexicalement abrupts, comme les processus de type néogrammarien (pour un exemple, *cf. infra*, III.A.5.).

4.2.3. **Changements phonologiques naturels (de type néogrammarien)**

Ces processus s'expliquent par des tendances naturelles universelles. Ils sont déterminés en effet par des tendances phonétiques qui tiennent aux capacités et au mode de fonctionnement des organes humains d'articulation et de perception. Il s'agit de processus phonologiques de type néogrammarien, graduels du point de vue phonétique, inconscients, abrupts au niveau lexical et soumis à la sélection de la norme, des possibilités du système et des tendances typologiques¹¹⁹.

¹¹⁸ La bibliographie à cet égard est à coup sûr vaste et assez connue. On peut renvoyer les lecteurs aux travaux de Martinet (surtout 1955 (2005)) et de Coseriu (surtout 1962, 1973, 1981).

¹¹⁹ Pour d'autres caractéristiques de ces processus, qui dans le cadre de la phonologie lexicale sont identifiables aux processus postlexicaux, voir Labov 1981, Kiparsky 1995 (et, pour une synthèse, McMahon 1994 : 56 ss.). Cependant, comme nous l'avons déjà dit et le verrons dans l'analyse de la transformation du schwa en [a] en position prétonique en roumain (*infra*, III.A.5.), certaines des caractéristiques des processus de type néogrammarien se retrouvent dans des processus phonologiques formels d'adaptation au système : nous voulons parler du caractère phonétiquement graduel et lexicalement abrupt.

4.3. *La source des tendances formelles universelles*

Notre modèle permet d'entrevoir une réponse à une question que les linguistes commencent à se poser de plus en plus fréquemment : si les processus naturels universels découlent des capacités et des limites articulatoires et perceptives de l'être humain, quelle pourrait être la source des universaux formels ou des tendances formelles universelles?

Il suggère que la source de ces tendances se trouve dans les capacités et, pourrait-on dire, les limites **cognitives** de l'être humain.

Ni les structuralistes ni les générativistes ne s'étaient vraiment posé cette question et ils ne s'étaient pas demandé non plus sur quoi se fondaient les tendances formelles qu'ils découvraient.

Dans le cas des générativistes, ce genre de considérations était entravé par l'un des postulats de base de la théorie : le caractère inné d'une cognition spécifique à la langue, le fameux « L(anguage) A(cquisition) D(evice) ». Tout en étant « révolutionnaire » à ses débuts, puisqu'il orientait la linguistique vers l'étude de la « capacité de langage », le LAD s'est avéré plus tard un fardeau, ou plutôt un frein, lorsqu'il s'est agi d'identifier les processus cognitifs à l'œuvre dans les langues naturelles.

La plupart des structuralistes ne s'en souciaient pas non plus, la langue étant conçue exclusivement comme un instrument de communication et comme une structure autonome, indépendante de notre expérience du monde (Vandeloise 2006 : 5; *cf. supra*, 1).

L'essor de la linguistique cognitive dans la période récente a (ré)orienté la recherche linguistique vers la relation entre la langue et les processus cognitifs qui structurent notre système conceptuel. Dans cette perspective, la langue est intégrée dans l'activité cognitive de l'être humain, tout en gardant sa fonction communicative : autant dire qu'elle ne représente plus un système autonome mystérieux, dont les conditions d'émergence seraient inexplicables.

La linguistique cognitive a enregistré des progrès remarquables non seulement dans l'étude du sens et de la grammaire¹²⁰, mais aussi, plus récemment, en phonologie (voir, par exemple, Nathan 1996, 2008, Langacker 2000 : 128-131, Bybee 2001, Mompeán 2006). Nous pouvons nous inspirer de ces recherches pour formuler quelques hypothèses sur la relation entre les tendances phonologiques formelles universelles et les processus cognitifs universels. Nous pensons que ces hypothèses mériteraient d'être vérifiées, nuancées et approfondies.

4.3.1. *Phonème, système phonologique et catégorisation*

Comme le suggèrent des linguistes tels que Nathan (1986, 1996, 2008 : 6-9 et *passim*) et Bybee (2001 : 31-34), on pourrait concevoir les unités phonologiques de base comme étant le résultat d'un processus cognitif de catégorisation.

Cette catégorisation est très certainement en relation avec la fonction distinctive des phonèmes et elle est basée sur l'usage de la langue. Cependant, comme le démontrent des recherches plus récentes, ce sont les gestes articulatoires et les effets perceptifs correspondants

¹²⁰ Voir, notamment, pour les références bibliographiques pertinentes, Deane 1992; Ungerer et Schmid 1996; Heine 1997; Dirven et Verspoor 1998; Langacker 1987, 2000, 2002; Bybee 2001; Bouchard 2002; Vandeloise 2006.

qui sont catégorisés (*cf.*, pour une bibliographie, Bybee 2001 : 37 ss.)¹²¹. Dans cette perspective, il faudrait envisager une catégorisation de type « gestaltiste », dont le résultat serait une unité complètement spécifiée (*cf.* Nathan 1996), associée à certaines fonctions distinctives et à certains contextes. On verrait ainsi se développer un réseau de relations intercatégorielles à l'intérieur de ce que l'on appelle le « système phonologique » d'une langue (*cf.* aussi Janda 2003).

Nous croyons cependant que d'autres caractérisations ne sont pas à exclure. À l'instar de ce qui se passe dans d'autres systèmes catégoriels, on peut concevoir, à partir de ces « catégories de base » que sont les phonèmes, des catégories superordonnées et subordonnées, basées respectivement sur les caractéristiques communes et spécifiques (articulatoires et perceptives) (*cf.* Langacker 2000 : 129). De ce point de vue, l'analyse en traits phonologiques ne perd rien de sa validité, à condition qu'on n'oublie pas que les traits ont pour source les gestes articulatoires et les impressions acoustiques catégorisés (*cf.* aussi Nathan 1996; 2008 : 59-60)¹²².

Une telle approche peut éclaircir, entre autres, certains aspects toujours controversés de la phonologie, tels que la relation entre l'effacement du contexte déclencheur d'un changement et la phonologisation du segment de sortie. En effet, contrairement à l'un des postulats de base de la phonologie générative et de certaines orientations structuralistes, il existe des arguments forts pour soutenir la thèse d'une phonologisation des allophones avant effacement du contexte phonétique ayant présidé au changement phonologique. Ce phénomène devrait être envisagé comme une (re)catégorisation des allophones sur la base de la distance phonétique (Janda 2003 : 414 ss.)¹²³, ce qui ne serait pas sans rappeler l'idée d'un passage graduel de l'allophone au « quasi-phonème » et au phonème (*cf.* Dressler 1985a : 121; *cf.* aussi Coseriu (1981), qui parle de phonèmes potentiels).

À l'intérieur du système phonologique, le phonème pourrait être vu comme une catégorie radiale (Lakoff 1987; Janda 2003 : 415; *cf.* aussi Nathan 1996), avec un prototype et des allophones plus ou moins rapprochés dans différents contextes ou bien résultant des processus formalisés au niveau de la norme (*cf.* aussi Nathan 1996; Bybee 2001 : 33-34 et *passim*). Dans ce type de structure, les mécanismes articulatoires-perceptifs représenteraient non seulement les traits pertinents, mais aussi les traits redondants et les variations allophoniques possibles dans le système – ce que Coseriu (1962 : 98 ss.; 1973 : 114 ss.) considère comme « un ensemble de possibilités » qui définit, conjointement avec la norme, la « liberté linguistique » des locuteurs. Cependant, il nous semble essentiel de bien voir que ces mécanismes articulatoires-perceptifs ne représentent pas l'image mentale des « processus naturels », comme le pense Nathan (1996), mais le résultat de la catégorisation, de l'organisation des mécanismes articulatoires-perceptifs naturels; il s'agit donc en fin de compte des processus formalisés au niveau de la norme¹²⁴. La proposition de Nathan serait acceptable seulement dans la perspective de la phonologie naturelle

¹²¹ Voir pourtant Nathan 2006, 2008 : 152-154 pour des arguments contre une approche basée entièrement sur l'usage.

¹²² À notre avis, c'est dans ce sens aussi qu'il faudrait interpréter la distinction opérée par Coseriu (1962 : 220-222) entre la formalisation implicite et la formalisation explicite (scientifique). Nathan (1996) suggère que les traits phonologiques sont organisés de la même façon.

¹²³ En linguistique roumaine ce critère avait été proposé par Ivănescu (1938). *Cf.* Darden et Uritescu 2005 : 248.

¹²⁴ Ce qui se rapproche de l'hypothèse de Langacker (2000 : 131; 386, note 10), qui considère les règles phonologiques dérivationnelles comme des « patterns of phonological extension », analogues aux schémas d'extension sémantique.

de Stampe, que l’auteur prend explicitement comme point de départ et dans laquelle les processus naturels sont considérés comme innés. Toutefois, comme nous l’avons déjà vu, l’hypothèse du caractère inné des processus naturels ne semble plus acceptable (voir, par exemple, Dressler 1996). Tout ce qui est inné, ce sont les capacités cognitives et les systèmes articulatoire et perceptif de l’être humain (cf. aussi Bybee 1999).

Allons plus loin : dans le prolongement des considérations de Langacker (2000 : 131) et de certains « naturalistes », tels que Dressler (1996), il faudrait considérer les universaux naturels simplement comme des tendances générales, découlant des capacités et limites articulatoires et perceptives de l’être humain. Ces tendances ne se transforment en processus que par suite d’un début de formalisation, c’est-à-dire par suite de leur réalisation ou manifestation linguistique au niveau de la parole. La constitution des processus phonologiques naturels suppose donc la manifestation linguistique de l’extralinguistique, par laquelle les tendances extralinguistiques deviennent « reconnaissables » en tant que composantes du langage humain¹²⁵. En fin de compte, les processus naturels commencent par un processus de catégorisation.

4.3.2. Autres principes cognitifs en phonologie : quelques suggestions

Parmi les principes cognitifs généraux qui semblent opérer en phonologie il faudrait mentionner celui de la prééminence, lié à la distinction figure-fond (angl. « figure and ground segregation »), le principe de la perspective, basé sur la capacité cognitive des humains à diriger leur attention¹²⁶, ainsi que les principes du rendement cognitif (Dressler 1996), d’indexicalité et d’iconicité.

4.3.2.1. C’est par exemple par le principe de prééminence qu’on peut expliquer l’inversion des processus phonologiques. Ainsi, la transformation d’un processus $A \rightarrow B / C$ en $B \rightarrow A / \text{non } C$ est similaire à une inversion du rapport entre figure et fond.

L’opacité des processus reflète elle aussi le rôle que joue ce rapport.

On peut rattacher au même principe nombre de réanalyses¹²⁷ déterminées par les relations entre les processus au niveau de la norme, ainsi que d’autres distinctions en phonologie, telles que celle entre contextes faibles et contextes forts et celle entre processus d’affaiblissement et processus d’affermisssement (Dressler 1996).

4.3.2.2. Certains exemples de catégorisation mettent en évidence le principe cognitif de la perspective et le processus cognitif d’orientation de l’attention. Un exemple est fourni par Uritescu 2007a : 166-168¹²⁸, qu’on résumera ci-dessous.

Dans la plupart des dialectes et sous-dialectes roumains les chercheurs transcrivent un son intermédiaire entre [e] et schwa ([ă]) ou même un schwa après consonnes palatales : [víje/ă], [víjă], etc. (pour *vie* ‘vigne’), [míne/ăw], [míňăw], etc. (pour *meu* ‘mon’), etc.

¹²⁵ Tout comme les processus cognitifs, par ailleurs.

¹²⁶ Pour une synthèse sur ces principes et leurs diverses manifestations dans la langue, voir Ungerer et Schmid 1996 : 156 ss., 208 ss.

¹²⁷ Pour une synthèse et une bibliographie récentes sur ce phénomène et sa base cognitive spécifique, voir Marchello-Nizia 2006 : 78-81.

¹²⁸ L’analyse est basée sur Landahl et Uritescu 1984.

Dans deux groupes de parlers daco-roumains (le nord de la Moldavie et les Carpates Occidentales), ce [e] précédé d'une consonne palatale se transforme en [a] en syllabe prétonique. Comme ce changement caractérise le comportement du schwa dans les mêmes aires dialectales et dans beaucoup d'autres parlers, on peut dire que dans le nord de la Moldavie et dans certains parlers des Carpates Occidentales [e] précédé d'une consonne palatale a été catégorisé comme schwa (voir Uritescu 2007a : 160 ss.; 2008).

Pour déceler les caractéristiques acoustiques du [e] dans ce contexte, nous avons procédé, en collaboration avec notre regrettée collègue Karen Landahl, à une analyse acoustique de ce son tel qu'il était produit par deux locutrices daco-roumaines parlant le dialecte du nord de la Moldavie et le dialecte du Banat. Nous avons constaté que [e] dans ce contexte reste une voyelle antérieure mais qu'elle se caractérise par une chute continue de la valeur du formant 2 (F2) de 450-500 Hz, à partir de la valeur d'un son aigu ([i]) vers la valeur d'un son grave – sans toutefois atteindre le niveau grave, les plus basses valeurs du F2 restant typiques d'un son autre qu'une voyelle grave.

Pour vérifier cette observation, nous avons procédé à un test de perception auprès de locuteurs anglophones et roumains. Ils devaient notamment nous faire part des impressions acoustiques produites par trente segments que nous avons construits à partir des mots prononcés par les deux locutrices. Ces segments constituaient soit les « diphtongues » d'origine, c'est-à-dire [e] précédé d'une consonne palatale, soit des sons de longueur équivalente obtenus par le prolongement d'une ou plusieurs ondes sonores découpées dans le son d'origine (à savoir les ondes centrales ou les ondes situées au bout de la chute du F2).

Ce test de perception a confirmé notre hypothèse : quand les locuteurs étaient confrontés à la chute complète du F2, correspondant au [e] en tant que réalisation d'un son précédé d'une consonne palatale, ils avaient tendance à percevoir ce [e] comme grave (parfois, ouvert, pour les locuteurs anglophones); quand ils écoutaient le même son sans la partie initiale de la chute, même un son formé en prolongeant les dernières ondes sonores, ils avaient l'impression d'entendre un [e] d'aperture moyenne.

Par conséquent, en rendant maximale la chute du F2 vers la valeur d'une voyelle centrale, les informateurs catégorisaient le [e] comme une voyelle grave.

Les parlers du nord de la Moldavie et des Carpates Occidentales font état d'une telle catégorisation du [e] précédé de consonnes palatales, ce qui explique qu'il ait été affecté par un processus qui, dans d'autres dialectes, ne caractérise que schwa.

Nous avons donc affaire à une catégorisation déterminée par la perspective, par l'orientation de l'attention des locuteurs. C'est probablement le même phénomène qui explique la transformation du [e] en [o] en slave, lorsqu'il est précédé d'un son palatal et suivi d'une consonne non palatale.

4.3.2.3. Les principes sémiotiques, tels que l'indexicalité et l'iconicité, comportent une base cognitive (cf. aussi Dirven et Verspoor 1998 : 21 ss.; Anttila 2003). Il s'agit plus précisément de principes cognitifs à l'œuvre dans les systèmes sémiotiques. Dans cette perspective, il nous paraît parfaitement cohérent de proposer, comme le fait Dressler (1984, 1985a, 1996), que la sémiotique soit considérée comme une métathéorie dans l'analyse du langage humain. En phonologie, ces principes seront significatifs pour la relation entre le naturel

phonétique à base extralinguistique et les aspects cognitifs reflétés dans la langue en tant que système sémiotique.

4.4. Le type phonologique et son rôle dans le changement phonologique

D'après Dressler (1985a : 293), il faudrait prendre en considération, pour le niveau typologique, des types linguistiques idéaux, comme ceux délimités par Skalička (1979; *cf. infra*, II.2.4.1.). Cependant, ces derniers sont presque entièrement caractérisés par des traits morphologiques (*cf.* Geckeler 1984, 1985, 1989); or en phonologie on n'a pas encore essayé de définir un nombre restreint de types pouvant servir de base pour les recherches diachroniques.

Si l'on adoptait une autre suggestion de Dressler (1985a : 293), à savoir celle consistant à délimiter les opérations favorisées par différentes langues en fonction de chaque paramètre de naturalité, on serait amené à étudier ce que Coseriu (1968) appelle les portions de la substance formalisées dans différentes langues.

Toutefois, une approche typologique en phonologie devrait à notre avis aboutir à des considérations de caractère plus général tendant à limiter le nombre de types¹²⁹.

4.4.1. Nous proposons que l'on parte de l'idée de Skalička concernant le type idéal et la hiérarchie des types, dont la pertinence en morphologie naturelle et en morphophonologie n'est plus à démontrer.

Skalička avait déjà démontré la relation entre le « type phonologique » caractérisé par la richesse des distinctions vocaliques et l'un des types morphologiques idéaux, à savoir le type isolant (*cf.* aussi Geckeler 1984, 1985, 1989, ainsi qu'Hagège 1988). Est par ailleurs évidente la dichotomie entre les langues « vocaliques » (comme le français), qui privilégient les processus et les distinctions vocaliques, et les langues « consonantiques » (comme les langues slaves), qui privilégient les processus et les distinctions consonantiques (*cf.* Hagège 1988). Les chercheurs qui s'intéressent à ce genre de typologie phonologique se proposent généralement d'établir les relations et les segments les plus fréquents au niveau des systèmes phonologiques vocaliques et consonantiques, et, par voie de conséquence, les tendances les plus générales caractérisant la structure des systèmes phonologiques vocaliques et consonantiques, au niveau d'un groupe de langues ou au niveau de toutes les langues (voir, par exemple, Maddieson 1984; Martin 1997 : 55-76, 105 ss.; Hagège 1988 : 272-274; *cf.* aussi Uritescu 1987c : 461).

On a donc ici affaire à un classement des systèmes phonologiques attestés parmi les langues du monde plutôt qu'à une typologie phonologique. Une vraie typologie devrait essayer de découvrir le principe le plus général (et le plus abstrait) qui gouverne le fonctionnement et l'évolution d'une langue ou d'un groupe de langues (*cf.* Coseriu 1980, 1988).

De plus, la plupart des chercheurs n'essaient pas d'analyser le rapport entre le système vocalique et le système consonantique dans les langues étudiées. Il est pourtant évident qu'il faut admettre un « équilibre structurel » entre les deux systèmes dans les langues naturelles (Hagège 1988 : 274).

Si l'on prend en compte le fait que cet « équilibre » se réalise non seulement par une

¹²⁹ Les considérations de détail sur les processus phonologiques formalisés par différentes langues (*cf.* Dressler 1985a : 49-50, 299-300) nous semblent plus adéquates pour le niveau de la norme que pour celui du type.

multiplication des lieux et modes d'articulations, mais aussi par le biais d'un nombre limité de procédés phonologiques tels que le ton, la tension et les articulations secondaires, on peut facilement arriver, en phonologie aussi, à un nombre limité de types dont la hiérarchie gouverne le fonctionnement des langues naturelles et leur évolution phonologique. Une telle typologie adopterait donc l'hypothèse de base sur laquelle Skalička fonde sa typologie.

4.4.2. Compte tenu des principaux procédés qui sous-tendent la réalisation des distinctions phonologiques concernant les voyelles aussi bien que les consonnes, on pourrait délimiter les types suivants :

- I. Le type vocalique (plusieurs timbres, plusieurs niveaux d'aperture)
- II. Le type consonantique (exploitation plus poussée des résonateurs)
- III. Le type à articulations secondaires (vocaliques et/ou consonantiques)
- IV. Le type mélodique, qui ne se limite pas au ton, comme dans les langues à ton, car il y a des langues qui utilisent d'autres distinctions « mélodiques », telles que celle entre « grave » et « aigu » dans les voyelles et/ou dans les consonnes (pour les consonnes, voir le roumain et le dialecte teták décrit par Andersen (1973)).
- V. Le type à distinction de tension, dans les voyelles et/ou dans les consonnes.

La tension entre ces types phonologiques, à l'intérieur d'une même langue, est de nature à influencer les processus naturels ou formels. À leur tour, ces processus peuvent déterminer des changements dans la hiérarchie des types.

Il faut à coup sûr accepter, par exemple, qu'il existe une « contrainte » universelle qui impose que soit préservée une distance minimale entre les unités du système phonologique. Une telle contrainte pourrait être reliée à des principes cognitifs universels.

Cependant, la distance minimale entre les unités du système dépend aussi du type prédominant dans la langue. Dans une langue vocalique, par exemple, la distance minimale tolérable dans le système vocalique serait plus réduite que dans les langues consonantiques¹³⁰. Par conséquent, au niveau du système et de la norme, ces langues accepteraient plus facilement certains processus vocaliques naturels.

Ce genre de phénomènes explique probablement, du moins en partie, certaines relations que l'on constate dans les langues, telles que, par exemple, celle entre le nombre des voyelles nasales et le nombre des voyelles orales (Ruhlen 1978). En effet, cette relation pourrait suggérer que la formalisation de la nasalisation vocalique est influencée également par la place du type vocalique dans la hiérarchie des types caractérisant une langue. Cela se vérifie facilement au niveau roman, si l'on pense aux deux langues représentatives de ce point de vue : le français et le portugais, dans lesquels le type vocalique est sans conteste dominant.

4.4.3. Pour établir la hiérarchie des types phonologiques dans une langue quelconque, il faut prendre en considération les unités phonologiques du système aussi bien que les allophones et les processus de la norme formalisés ou en cours de formalisation. De plus, la dynamique

¹³⁰ Voir à ce sujet Lindblom 1986 : 193, qui propose que l'on remplace le principe traditionnel de la « différenciation maximale » par le principe de la « différenciation suffisante », qui représenterait la force générale gouvernant la sélection des systèmes phoniques.

historique de la langue peut fournir des indices précieux sur la hiérarchie des types ou sur la façon dont elle s'est construite en diachronie.

Parmi les langues romanes, on peut penser en première approximation aux hiérarchies suivantes :

A. Français :

- a. type vocalique
- b. type à articulations secondaires (représenté dans les voyelles)
- c. type consonantique
- d. type à distinction de tension (longueur vocalique); plus important historiquement
- e. type mélodique (cas d'harmonie vocalique)

B. Roumain :

- a. type consonantique
- b. type vocalique (richesse des ordres vocaliques – voyelles antérieures, centrales, postérieures – et des degrés d'aperture)
- c. type à articulations secondaires (représenté dans les consonnes : consonnes finales à timbre vocalique, palatalisations dialectales, affriquées; peu de traces dans les voyelles – sauf pour les diphtongues, qui ont cependant tendance à se réduire en monophthongues dans les dialectes)
- d. type mélodique (plus important sur le plan historique : rôle du timbre grave des labiales; assimilations de timbre; harmonie – décelable même sur le plan synchronique)
- e. type à tension (peu représenté : voir la longueur des voyelles accentuées)

C. Italien :

- a. type consonantique
- b. type à tension (dans les consonnes; voir aussi le redoublement syntaxique en tant que processus)
- c. type vocalique (degrés d'aperture, diphtongaisons, nasalisation dialectale)
- d. type à articulations secondaires (dans les consonnes : les affriquées)
- e. type mélodique (dans les voyelles : les processus métaphoniques)

D. Espagnol :

- a. type consonantique (processus affectant les consonnes intervocaliques, la pharyngale /h/, les interdentes)
- b. type vocalique (diphtongaisons, distinctions d'ouvertures dans les syllabes finales après l'effacement du –s, stabilité des voyelles sous accent, aussi

bien qu'en syllabe non accentuée)

- c. type à tension, dans les consonnes (processus d'affaiblissement intervocalique); moins important sur le plan synchronique
- d. type à articulations secondaires (dans les voyelles : les diphtongues; dans les consonnes : les affriquées dialectales)
- e. type mélodique (moins bien représenté)

E. Portugais :

- a. type vocalique
- b. type à articulations secondaires (dans les voyelles : nasalisation et diphtongues)
- c. type consonantique
- d. type à tension (dans les consonnes : voir l'affaiblissement du *r* en position faible, par exemple); plus important sur le plan historique
- e. type mélodique (peu représenté)

Le type consonantique est donc dominant dans trois langues romanes sur cinq : l'espagnol, l'italien et le roumain. Cependant, comme ce type a très certainement été dominant en ancien français et en ancien portugais, on peut dire que les langues romanes se caractérisaient, à une étape plus ancienne, par la dominance du type consonantique.

4.5. La formalisation en tant que « dénaturalisation »

Les linguistes ont employé des termes divers pour exprimer la progression des processus naturels, dans une perspective diachronique, vers les niveaux spécifiquement organisés de la langue, même s'ils ne reconnaissaient pas de niveau, autre que morphophonologique, où la nature intrinsèque des processus changeait. En suivant les remarques de Kruszewski (cf. Klausenburger 1979 : 12 ss.), Baudouin de Courtenay (cf. Stankiewicz 1972; Dressler 1985a : 124) parlait de la transformation des divergences « microscopiques » en « corrélations », en passant par un stade intermédiaire de divergences « macroscopiques » encore inconscientes mais perceptibles. Dans la linguistique roumaine, B. P. Hasdeu, au XIX^e siècle, envisageait une évolution semblable (cf. Poghiric 1968; Uritescu 1988). Plus tard, S. Pușcariu concevait l'évolution diachronique de la même façon, en faisant la distinction entre « loi phonétique », « loi phonologique » et « morphonème » (cf. *supra*, 2). Dans la linguistique moderne, le concept de « phonologisation » de Hyman (1977) représente une reformulation de ces hypothèses.

Dans la même lignée, Linell (1979 : 204 ss.) et Dressler (1985a : 111) évoquent le degré relatif de conscience des formes de sortie des règles phonologiques : « Ce qui est en jeu ici, en premier lieu, c'est le degré de conscience des segments. Plus les effets d'une règle sont faciles à élever au niveau de la conscience, plus la règle sera facile à manipuler » (notre trad.; Dressler 1985a : 111). Par ailleurs, Dressler (1985a : 121) suggère que les formes de sortie des règles phonologiques peuvent être « conventionnelles » à des degrés divers, sans pourtant insister sur

les implications de ce concept¹³¹.

La formalisation au niveau de la norme suppose précisément l'acquisition de tels traits par les processus phonologiques, conséquence directe de leur « dénaturalisation » : un degré plus élevé de conscience et de conventionnel, à la suite de l'intégration de ces processus dans un système de nature cognitive¹³². C'est la fonction linguistique spécifique qui désormais représente leur facteur dynamique et qui l'emporte sur le degré d'adaptation aux capacités et aux limites articulatoires et/ou perceptives de l'homme. Cela peut être prouvé par un fait très simple remarqué depuis longtemps par les linguistes : c'est seulement après qu'ils ont atteint le degré le plus élevé de formalisation au niveau de la norme (notamment quand leurs segments de sortie sont transformés en phonèmes¹³³) que les processus phonologiques peuvent se transformer en processus morphophonologiques (ce qui équivaut à l'acquisition par ces processus d'un conditionnement morphologique, autrement dit non phonologique).

La formalisation représente donc la direction unique qu'emprunte l'évolution diachronique des processus phonologiques naturels.

Cependant, comme l'indique d'ailleurs le tableau 1 (voir la catégorie des processus phonologiques en cours de formalisation), la limite entre les processus naturels et les processus formalisés n'est pas nette ou tranchante. On peut parler, par conséquent, d'une échelle du formel. De la même façon, mais moyennant une signification différente, certains linguistes envisagent la possibilité d'établir une échelle du naturel (cf. surtout Dressler 1985a : 62 ss.).

Il en résulte que les facteurs susceptibles d'être tenus pour responsables de la formalisation des processus phonologiques n'ont pas une valeur absolue, surtout pris séparément. Il existe en fait un ensemble de phénomènes linguistiques et de facteurs qui contribuent à l'intégration des processus phonologiques à la forme de la langue et certains de ces facteurs sont liés à des aspects psycho-sociaux moins faciles à analyser de manière prédictive.

Ils peuvent être divisés en deux grandes catégories¹³⁴.

4.5.1. Facteurs liés à l'interaction des processus phonologiques

4.5.1.1. Le **télescopage** peut être défini comme la réduction à un seul processus de deux ou plusieurs processus ordonnés sur le mode cumulatif. Il contribue à agrandir la distance entre l'entrée et la sortie. Étant donné que les processus naturels supposent en général des changements minimaux inconscients et non perceptibles, le mécanisme du télescopage peut faciliter l'intégration à la norme d'une transformation phonologique.

Ce mécanisme recouvre quelques autres aspects considérés comme significatifs pour

¹³¹ Dressler (1985a : 270) adopte également le verbe « cogniter » (angl. « cognize »), qu'il emprunte à Chomsky (1985 : 69-70), pour expliquer le comportement des sujets parlants par rapport aux processus phonologiques naturels (en particulier la manipulation stylistiquement différenciée des processus « d'affaiblissement » et « de renforcement »).

¹³² On interprétera de la même manière l'hypothèse de M. Maiden (1991 : 27 ss., 135) selon laquelle un processus phonétique présente en général un degré d'arbitraire et de conventionnel.

¹³³ Voir Vennemann 1972, 1974; Hooper 1974; Klausenburger 1976, 1979 : 23-36; Dressler 1985a : 124-125; cf. aussi Puşcariu 1922 (1974 : 232-280).

¹³⁴ Pour une synthèse détaillée sur la plupart des phénomènes de ce genre discutés dans la littérature, voir Dressler 1985a : 57 ss.

établir le degré de naturel des processus phonologiques, à savoir la distance entre l'entrée et la sortie des processus, le caractère iconique (Dressler 1985a : 120 ss. et *passim*) et les caractéristiques du segment de sortie. Par ordre décroissant du degré de naturel, ce dernier peut être un allophone intrinsèque, un allophone extrinsèque, un quasi-phonème (cf. Dressler 1985a : 121; cf. aussi les phonèmes potentiels de Coseriu (1981))¹³⁵ ou un phonème.

Sur le plan diachronique il est parfois facile de suivre l'accroissement de la distance entre l'entrée et la sortie simplement en dénombrant les traits distinctifs changés par le processus¹³⁶.

Il convient aussi de noter que le télescopage peut apparaître de deux manières :

Il peut y avoir intégration dans le même processus de deux ou plusieurs processus naturels, comme dans le cas des stades intermédiaires envisagés par Pensado Ruiz (1984 : 627) à propos de l'ordre « cumulatif total ». C'est ce que nous pourrions nommer **télescopage naturel**.

Il peut y avoir intégration d'un processus formel, par suite d'une opération au niveau de la forme de la langue – comme, par exemple, la restructuration du segment d'entrée révélée par Dressler (1985a : 63).

C'est une des analyses possibles de la fermeture du [o] en aroumain et mégléno-roumain. Après la restructuration du processus de diphtongaison du [o] accentué sous certaines conditions, les formes du type [nɔ̃apte] deviennent sous-jacentes. Par conséquent, un processus existant en daco-roumain comme :

$$\begin{array}{l} V \rightarrow [-\text{ouvert}] / \\ [+arr.] \end{array} \quad \frac{\quad}{[-acc.]}$$

est intégré dans le processus suivant, qui désormais représente le résultat d'un télescopage :

$$\begin{array}{l} V \rightarrow [+fermé] / \\ [+arr.] \end{array} \quad \frac{\quad}{[-acc.]}$$

¹³⁵ Un allophone intrinsèque est totalement dépendant du contexte et suppose une déviation minimale du segment qui constitue l'entrée du processus : par exemple, la nasalisation imperceptible des voyelles suivies de consonnes nasales. Un allophone extrinsèque suppose une plus grande déviation, qui peut être perçue (par exemple, la nasalisation intense des voyelles). Il est donc plus conventionnel. Enfin, un quasi-phonème est encore plus conventionnel. Il s'agit d'un segment qui est en contraste perceptuel avec un autre segment, mais qui peut toujours être dérivé d'un autre phonème et se comporte en partie comme un allophone extrinsèque, en partie comme un phonème. C'est par exemple le cas des voyelles nasales dans des langues qui n'ont pas complètement effacé les consonnes nasales suivantes, comme le roumain à une époque de son évolution et aussi, quoique partiellement, comme le portugais contemporain.

¹³⁶ Il est intéressant de remarquer que le critère de la distance entre l'entrée et la sortie constitue dans une certaine mesure une reformulation moderne d'une des critiques formulées par les « traditionalistes » à l'encontre de la phonologie structuraliste fonctionnelle : celle de considérer comme allophones d'un même phonème des sons très différents du point de vue phonétique. C'est, par exemple, la conception d'Ivănescu (1983 : 251 ss., réédition de Ivănescu 1938). Il nous semble d'ailleurs qu'il existe d'autres aspects de la théorie « phonétique » (= phonologique) d'Ivănescu qui devraient être réévalués du point de vue de la phonologie moderne. Pour donner un exemple, le « quasi-phonème » que nous venons de mentionner rappelle la définition du phonème formulée par Ivănescu : une réalité extérieure admise comme existante par le sujet parlant sur la base des perceptions et des représentations. Par cette définition, l'auteur voulait « délivrer » la phonologie troubetzkoyenne à la fois du psychologisme et du fonctionnalisme.

(voir *infra*, III.A.).

À notre avis, ce type de télescopage, que l'on peut qualifier de « **formel** », détermine toujours la formalisation du processus en question.

4.5.1.2. L'**inversion** d'un processus phonologique, en tant que réanalyse effectuée par les sujets parlants (Pușcariu 1922 (1974)), représente une opération qui a lieu au niveau de la norme, autrement dit qui est basée sur des éléments déjà formalisés. Par conséquent, le processus résultant ne peut être que formel.

4.5.1.3. La **formalisation par « induction »** consiste dans la formalisation d'un processus phonologique par suite de la formalisation d'un autre processus qui cumule son résultat.

Le principe de cette opération pourrait être formulé de la façon suivante : quand, de deux processus qui se trouvent en ordre cumulatif non total, le second est formalisé (par exemple, par restructuration), le premier est, lui aussi, formalisé.

Ce principe peut être illustré par l'évolution en roumain du processus de fermeture des voyelles nasalisées en relation avec la « vélarisation » des voyelles antérieures précédées de consonnes labiales (voir *infra*, III.B.).

4.5.2. *Facteurs et principes liés aux caractéristiques des processus phonologiques*

4.5.2.1. Le caractère **général et obligatoire** peut surtout servir à l'identification des processus phonologiques formalisés. Considérés aussi comme « automatiques » (voir Linell 1979 : 183; Darden 1985), les processus phonologiques généraux et obligatoires doivent être comparés aux processus phonologiques qui varient en fonction du « style » de la parole (cf. Dressler 1985a : 86 ss.) : dans la mesure où les processus phonologiques de la parole sont naturels, l'acquisition du caractère général et obligatoire équivaut à l'intégration au niveau de la norme. C'est aussi la direction qu'emprunte l'évolution diachronique des processus phonologiques.

4.5.2.2. L'**opacité** est un concept proposé par Kiparsky (1973; 1982 : 75), qui recouvre quelques autres phénomènes : la neutralisation, les différents types d'ordre entre les processus phonologiques et, du moins en partie, le principe de l'alternance (cf. Kiparsky 1973 (1968), 1982 : 127 ss., 140 ss.). Ce concept a eu pour conséquence l'emploi d'autres critères : par exemple, l'échelle sémiotique biunivoque / univoque / non univoque¹³⁷ (Dressler 1985a : 129 ss.). Il a conduit aussi à la formulation de principes considérés comme très importants pour l'évolution diachronique : la « récupérabilité » (Kaye 1974, 1981), l'« inférence » (Eliasson 1977, 1978, 1981), le cumul d'opacité (Mayerthaler 1977)¹³⁸.

¹³⁷ Angl. « (bi-)/(non-)uniqueness ».

¹³⁸ Les deux premiers concepts réfèrent à la possibilité, pour le sujet parlant, de reconstituer, à partir des formes de surface, la forme d'entrée et, implicitement, le changement effectué par un processus. Le troisième fait référence à l'accumulation d'opacité déterminée par l'intervention de plusieurs facteurs, relations ou processus : par exemple, le processus [s] → [r] / V ____ V en latin (cf. *honos, honoris*) est rendu opaque par la dégémination [ss] → [s] / V ____ V, par les exceptions lexicales (*asinus*) et par l'analogie (qui crée des nominatifs comme *honor*) (cf. aussi Dressler 1985a : 134).

En général, un processus est opaque lorsqu'il ne peut pas être déduit des formes de surface sans que se fasse jour un obstacle ou une contradiction. Kiparsky (1982 : 75) propose la formulation suivante :

« Une règle $A \rightarrow B / C \text{ \_\_\_\_ } D$ est opaque dans la mesure où il y a des représentations de surface de la forme :

(I) A dans le contexte $C \text{ \_\_\_\_ } D$

(II) B dans un contexte autre que $C \text{ \_\_\_\_ } D$. » (Notre trad.)

Le cas (II) correspond à deux situations distinctes (Kiparsky 1973 : 79) :

« (IIa) B dérivé par le processus P dans un autre contexte que $C \text{ \_\_\_\_ } D$; (IIb) B non dérivé par le processus P (autrement dit, sous-jacent ou dérivé par un autre processus) dans le contexte $C \text{ \_\_\_\_ } D$. » (Notre trad.)

Il est certain que le cumul d'opacité, qui est déterminé surtout par l'interaction des processus, peut être considéré comme responsable de la formalisation des processus phonologiques. C'est tout à fait évident dans les cas (I) et (IIa), qui supposent en général la transformation des processus phonologiques en processus morphophonologiques (cf. aussi Dressler 1985a : 133 ss.).

Le cas (IIb) est plus problématique. Il suscite la même question que la neutralisation, qu'il n'est pas en fait sans évoquer : quel degré d'opacité est tolérable dans les processus phonologiques naturels? Car il existe, par exemple, des processus clairement neutralisants, donc « opaques », qui semblent avoir le statut de processus phonologiques naturels par rapport aux variations de style (cf. Dressler 1985a : 87 ss.).

Un exemple est fourni par l'assimilation des nasales aux dentales suivantes dans certains dialectes roumains (voir Uritescu 1987b). On a à cet égard deux dialectes. L'un n'accepte pas la séquence [mt]; il comporte, autrement dit, une contrainte phonotactique qui exclut cette séquence. L'autre accepte la séquence mentionnée, laquelle, à l'intérieur des mots, n'est jamais transformée en [nt].

Or, les deux dialectes présentent dans la parole le même processus neutralisant, observable avant une limite de mot :

$C \rightarrow$	[+cor.] /	_____	# C
	[+nas.]		[+cor.]

Ce processus semble naturel, car il dépend du style et n'est pas accepté dans la norme. Cependant, il est important d'observer que le contexte dans lequel le changement a lieu suppose l'effacement d'une distinction trop importante, à savoir la limite entre les mots, pour que le processus soit accepté dans la norme.

L'existence de ce genre de processus prouve, du moins peut-on le déduire, qu'il existe des facteurs susceptibles d'empêcher la formalisation de certains processus qui sont par ailleurs

opaques. Ces facteurs sont, à notre avis, les suivants :

- (a) le degré maximal de naturel du contexte qui se trouve en contradiction avec la norme;
- (b) l'importance maximale, pour la norme ou pour d'autres niveaux formels, de la distinction effacée par le processus.

Ces facteurs ne peuvent avoir qu'une valeur relative, car ils n'empêchent pas que tout processus opaque tende à se formaliser et soit susceptible de subir la formalisation.

Dressler (1985a : 87 et 157, note 119) cite un cas similaire à celui du roumain, mais sa solution, présentée comme une alternative préférable à l'analyse effectuée par Wurzel (1981 : 421 ss.), nous semble discutable. Il propose notamment, pour l'allemand, un seul processus d'assimilation du /n/ qui s'applique à trois niveaux :

(1) comme une règle se référant à la structure des morphèmes (RSM) qui exclut les séquences intra-morphémiques sous-jacentes */nb/, /np/, /nm/;

(2) comme une règle phonologique obligatoire qui change les séquences intra-morphémiques /ng/, /nk/ en [ŋg], [ŋk];

(3) comme une règle phonostylistique de la parole qui assimile /n/ aux labiales, labiodentales et vélaires suivantes au-delà d'une limite de mot.

Si par « un seul processus » l'auteur sous-entend un processus de la même nature, sa solution reste inacceptable dans le cadre de notre modèle, car il est sûr que les deux premières règles ont été formalisées.

4.5.2.3. La **régularité** est considérée comme la caractéristique d'un processus qui s'applique à une classe naturelle de phonèmes selon la hiérarchie naturelle d'applicabilité. Comme l'a bien remarqué Dressler (1985a : 65 ss.), la régularité ne peut pas constituer un critère permettant de distinguer les processus phonologiques des processus morphophonologiques (voir aussi Darden et Uritescu 2005). Il en est de même pour la distinction entre les processus naturels et les processus formels ou formalisés.

De plus, la régularisation sur le plan diachronique peut caractériser non seulement les processus phonologiques formels et formalisés (parfois, sur la base d'autres facteurs formels : *cf. infra*, III.A.), mais aussi les processus morphophonologiques (*cf. Darden et Uritescu 2005 et infra*, III.D.).

D'autre part, le processus peut être naturel même si la hiérarchie des éléments affectés ne semble pas l'être : il est possible que seule celle-ci soit formellement définie (*cf. infra*, III.A.).

Il en résulte que seule la perte de régularité peut déterminer la formalisation ou servir de critère permettant de la déceler. On pense ici, par exemple, à l'évolution du processus impliquant la fermeture des voyelles nasales en roumain (*infra*, III.B.). Mais ce phénomène implique également d'autres facteurs et mécanismes, et surtout l'interaction des processus.

4.5.2.4. De la même manière, la **perte de plausibilité phonétique** d'un processus, fait qui détermine toujours la formalisation, peut être remplacée par d'autres facteurs et mécanismes : le télescopage, l'opacité, etc.

4.6. Contraintes phonotactiques et processus phonologiques : le problème du « redoublement »

Ce problème comporte deux aspects :

4.6.1. Tout d'abord, on ne peut pas exclure la possibilité qu'une contrainte phonotactique soit doublée d'un processus phonologique ayant le même effet et qui s'applique soit à un domaine phonologique différent soit à un niveau différent (*cf.* Dressler 1985a : 219 ss.).

4.6.2. Deuxièmement, on peut avoir des contraintes phonotactiques s'appliquant à différents niveaux de la norme.

Nous avons essayé de démontrer que certaines contraintes phonotactiques s'appliquent après les processus phonologiques formalisés (*supra*, 3.11.2.2).

Cependant, comme certaines contraintes phonotactiques coïncident avec de possibles contraintes sur la structure des morphèmes (*cf.* Shibatani 1973; *cf.* aussi Uritescu 1989a), il faut admettre l'existence de contraintes phonotactiques caractérisant des niveaux d'abstraction plus élevés de la norme. On peut même envisager que sur le plan diachronique les contraintes phonotactiques tendent à devenir plus abstraites. De fait, les contraintes phonotactiques qui sont vraies au niveau de la structure des morphèmes, donc au niveau lexical, représentent le résultat de la restructuration partielle ou intégrale des processus phonologiques formels ou formalisés.

Il convient de mentionner que les contraintes phonotactiques supérieures s'appliquent aux niveaux inférieurs¹³⁹. Toutefois, comme on l'a bien remarqué¹⁴⁰, ces contraintes tendent à être plus relâchées aux niveaux inférieurs de la norme.

En postulant deux types de contraintes phonotactiques, à deux niveaux d'abstraction distincts de la norme, nous essayons de rendre compte de ce genre de faits¹⁴¹.

¹³⁹ *Cf.* Kiparsky 1982a, 1988 : 389, ainsi que les règles phonologiques prélexicales optimales de Dressler (1985a : 229).

¹⁴⁰ Voir, par exemple, Nathan 2008 : 98.

¹⁴¹ Qui restent difficiles pour n'importe quelle théorie (*ibidem*).

II

REMARQUES SUR LE RAPPORT ENTRE FORMEL ET NATUREL DANS LE CHANGEMENT MORPHOPHONOLOGIQUE

1. Processus phonologiques formalisés et processus morphophonologiques

Il y a peu de précisions à apporter sur la différence entre les processus phonologiques et les processus morphophonologiques, et sur le comportement de ceux-ci, car ces aspects ont été beaucoup étudiés. Nous nous contentons, par conséquent, de renvoyer le lecteur à quelques ouvrages fondamentaux : Hooper 1976; Kilbury 1976; Klausenburger 1976, 1979; Linell 1979; Dressler 1985a, 1985b; Darden et Uritescu 2005.

1.1. Les processus morphophonologiques sont à double conditionnement : phonologique et morphologique (ou lexical; Dressler 1985a : 82 ss.). L'acquisition du conditionnement morphologique apparaît exclusivement dans les processus phonologiques dont le segment de sortie représente un phonème (voir *supra*, I.4.5.). La manipulation de ces processus par les sujets parlants se fait sur la base des facteurs morphologiques aussi bien qu'à partir du contexte phonologique. Contrairement aux affirmations de certains linguistes (*cf.*, par exemple, Dressler 1985a : 92 et *passim*), nous avons démontré (Darden et Uritescu 2005 et *infra*, III.D.) que les processus morphophonologiques peuvent se généraliser. Même si la généralisation a lieu dans le cadre des catégories morphologiques spécifiées par le contexte¹, elle peut être influencée, voire déterminée, par le conditionnement phonologique. Autrement dit, le facteur phonologique est encore important pour les processus morphophonologiques, et en cela au demeurant ils se distinguent des processus allomorphiques – et aussi, bien entendu, des processus morphologiques (*cf.* aussi Dressler 1985a : 71 ss. et *passim*). Cependant, les processus morphophonologiques peuvent présenter un conditionnement phonologique arbitraire (Uritescu 1987a), sans que cela les transforme en processus allomorphiques. Nous considérons donc comme non motivés les efforts déployés pour analyser le conditionnement phonologique des processus morphophonologiques du point de vue du naturel phonologique (*cf.*, par exemple, Dressler 1985a : 59 ss., 68 et *passim*). Puisqu'ils résultent de la morphologisation de processus phonologiques déjà formalisés², les processus morphophonologiques perdent toute relation avec le naturel phonologique en tant que tel. Leur dynamique est formelle et le naturel phonologique peut être présent seulement comme substance formalisée – par exemple, sous la forme des classes naturelles de phonèmes, comme dans le cas des contraintes phonotactiques (*supra*, I.3.11.3.). Ainsi, contrairement à ce qu'avance Dressler, le fait que l'alternance occlusive vélaire / consonne affriquée en italien soit plus fréquente devant un /i/ marque du pluriel n'est pas selon nous attribuable au naturel phonologique³. Ce fait s'explique sans aucun doute autrement : du point de vue morphosémantique, /i/ doit être considéré comme le signe le moins ambigu du pluriel en italien. Au demeurant, dans le système dynamique de Rocchetti (1986), le /i/ de l'italien, comme celui du roumain, représente le but final du mouvement morphosémantique. La

¹ *Cf.* pourtant Uritescu 1993b pour un contre-exemple partiel.

² En phonologie lexicale on est arrivé à un résultat similaire en empêchant les principes gouvernant la composante lexicale d'influer sur l'« intériorisation » des processus phonologiques naturels au niveau postlexical (Kiparsky 1988).

³ Même si l'auteur ajoute « du moins rudimentaire »; Dressler 1985a : 176; *cf.* aussi *ibidem*, p. 68.

persistance de l'alternance devant /i/ reflète donc la relation étroite du processus morphophonologique avec une opération morphosémantique, en l'occurrence la formation du pluriel, dont ce /i/ est la marque la plus caractéristique.

1.2. Il convient ici d'évoquer un dernier aspect concernant le rapport entre les processus phonologiques formalisés et les processus morphophonologiques. Cet aspect se réfère au changement diachronique.

Bjarkman (1975), Hooper (1976 : 84 ss.) et Dressler (1977, 1985a : 125-126, 1985b) affirment que le changement diachronique $RP \rightarrow RMP \rightarrow RAM$ (= règle allomorphique) est unidirectionnel.

Même s'il est vrai que la plupart des exemples analysés dans la littérature corroborent cette thèse, il existe des cas pour l'infirmier. On peut mentionner d'abord la généralisation d'un processus allomorphique sur la base d'un conditionnement phonologique arbitraire dans un dialecte roumain (Uritescu 1987a), ce qui pourrait être interprété comme la transformation d'un processus allomorphique en processus morphophonologique (pour un exemple québécois, voir *infra*, III.E.)⁴. Il existe ensuite, en roumain, beaucoup de processus morphophonologiques qui, par généralisation, acquièrent des traits caractérisant les processus phonologiques, selon certains paramètres – à savoir le rétablissement des classes naturelles de phonèmes et de la transparence phonologique, la (re)motivation phonologique, la généralité et la productivité, la récupération du statut de contrainte sur la prononciation. Même si ces processus ne redeviennent jamais des processus phonologiques proprement dits, cette dynamique pourrait être interprétée comme une tendance à réaliser la transparence morphotactique par un changement en sens inverse de celui que l'on constate habituellement : $RMP \rightarrow RAM \rightarrow$ effacement de la règle (*cf.* Uritescu, 1993b)⁵.

Par ailleurs, le modèle sémiotique de Dressler (1985a : 292 ss., 1985b), que nous adoptons partiellement dans l'analyse morphophonologique, pourrait admettre une telle dynamique en faisant appel aux déterminations typologiques et systématiques (voir *infra*).

2. Formel et naturel dans le conditionnement morphologique du changement morphophonologique

Dans la mesure où le conditionnement phonologique des processus morphophonologiques ne peut à notre avis être que formel (en tant que substance formalisée), il convient de se demander quel serait le rapport entre naturel et formel dans le conditionnement morphologique de ces processus.

Pour ce qui est du rapport entre naturel et formel en morphologie, la théorie la plus cohérente nous semble celle de la **morphologie naturelle**, plus particulièrement le modèle naturel de Dressler (*cf.* Mayerthaler 1986; Wurzel 1984; Dressler 1985a, b; Dressler,

⁴ Il est vrai que Dressler (1985a : 326) admet la possibilité qu'une règle allomorphique mineure se transforme en règle allomorphique majeure par généralisation (ce qui, d'après lui, n'est pas possible pour une règle morphophonologique). Mais il n'envisage pas la possibilité qu'une règle allomorphique se transforme en règle morphophonologique.

⁵ Pour un exemple possible de phonologisation d'une règle morphophonologique en français, *cf.* Morin, Langlois et Varin 1990. *Cf.* aussi les remarques de Singh (1996) sur cette interprétation.

Mayerthaler, Panagl & Wurzel 1987; Kilani-Schoch 1988).

Le modèle de Dressler intègre la naturalité morphologique indépendante du système, telle qu'elle a été étudiée par Mayerthaler, donc les universaux linguistiques de la faculté du langage, modélisés à travers une théorie de la marque. Il intègre aussi la « naturalité » morphologique ressortissant au système analysée par Wurzel, laquelle est basée sur deux principes : la conformité au système et la stabilité des classes (*cf.* aussi Kilani-Schoch 1988 : 97 ss.).

Nous allons donc analyser quelques aspects de la théorie de Dressler qui semblent importants pour le changement morphophonologique.

2.1. Tout d'abord, le modèle quintuple qu'il propose et que nous avons présenté plus haut (I.3.1., 3.6.), nous semble approprié pour la composante morphologique, car, à ce niveau, la substance est entièrement formalisée (*cf. supra*, I.3.6.).

La différence, de ce point de vue, entre les composantes phonologique et morphologique ressort aussi du fait que Dressler ne peut pas introduire la substance phonétique dans son modèle sémiotique. Cela semble évident dans la façon dont il analyse la chaîne de signes, qui relie le référent à la substance phonétique, via les niveaux de la structure de la langue (Dressler 1985a : 280, 281-282; Kilani-Schoch 1988 : 82-83). Dans cette perspective,

« puisque les morphèmes et les règles morphologiques sont des signes sur des signes (= mots), les mots sont des signes primaires, les morphèmes et les règles morphologiques des signes secondaires, les phonèmes et les règles phonologiques sont des signes tertiaires (notamment comme des signes sur les signes des morphèmes). » (Notre trad.; Dressler 1985a : 283; Dressler *et al.* 1987 : A.4.3.)

Une telle perspective, tout à fait appropriée du point de vue de la substance du contenu, n'est plus acceptable du point de vue de la substance de l'expression, ce qui devient évident lorsqu'on introduit dans le modèle l'échelle allant du « naturel » au « conventionnel ». Du point de vue de la substance du contenu, les allophones et les règles allophoniques, qui dans ce cadre ont un statut similaire à celui des phonèmes (Dressler *et al.* 1987 : A.4.3.), sont plus conventionnels, en tant que signes tertiaires, tandis que par rapport au naturel phonologique ils sont plus naturels. En fait, de ce point de vue, les composantes phonologique et morphologique devraient être délimitées plus clairement. Pour le statut des phonèmes, l'aspect sémantique n'est pas pertinent, car ils sont dépourvus de sens : comme l'affirme Dressler (1985a : 282), en suivant Jakobson et d'autres linguistes, leur « sens » est « autre ». Étant donné que l'aspect sémiotique relève de la relation avec le référent, donc avec la substance du contenu, l'approche sémiotique ne semble pas suffisante pour l'évaluation et l'intégration de la substance de l'expression, du moins dans la perspective diachronique⁶.

⁶ Il s'agit ici de l'opposition classique entre morphologie et phonologie ou, dans la perspective hjelmslevienne, entre contenu et expression. Une solution possible à la contradiction que nous avons signalée dans l'approche dresslerienne serait l'adoption de la conception « mentaliste » de Stampe. En effet, si l'on considère que les processus phonologiques des langues naturelles représentent « des substitutions mentales qui répondent aux difficultés phonétiques physiques » (Donegan et Stampe 1979; Donegan 1993), les processus les plus naturels (les processus allophoniques) pourraient

La difficulté qu'il y a à intégrer la substance de l'expression est évidente lorsqu'on tente d'expliquer, par exemple, la transformation des processus allophoniques de la parole non surveillée en processus phonémiques (Dressler 1985a : 312 ss). Dressler constate à cette occasion qu'il y a beaucoup de processus qui contredisent les principes sémiotiques de l'iconicité et de la biunivocité au niveau de la parole non surveillée, ce qui rend celle-ci « beaucoup moins compréhensible *per se* ». Il ajoute qu'une telle situation pourrait s'expliquer par le fait que les règles en question concourent à la facilité d'articulation, fonction qui l'emporte sur les principes sémiotiques mentionnés. À notre avis, toutefois, ceci prouve encore une fois combien est insuffisante l'approche sémiotique en phonologie diachronique.

2.2. Dans le modèle dresslerien de la morphologie naturelle, le naturel réfère au niveau sémantique (ou morphosémantique), mais le niveau des universaux intègre aussi bien ce naturel, analysé par Mayerthaler, que le fonctionnalisme et les principes sémiotiques. Les universaux servent les deux fonctions principales du langage, communicative et cognitive. Ce sont les fonctions linguistiques des universaux. On cherche ensuite les bases externes de ceux-ci et on évalue leur fonction dans la performance. C'est à ce niveau qu'intervient la médiation sémiotique, qui fournit la base théorique de comparaison et condense sous la forme de principes ou paramètres de naturalité ce qui ressortit aux bases communicative et cognitive, ce qui tient des stratégies d'apprentissage, etc. (*cf.* Kilani-Schoch 1988 : 54).

Par conséquent, la naturalité morphologique universelle découle des fonctions du langage et de ses composantes, ainsi que des principes sémiotiques et fonctionnels. Les universaux ont pour fonction de servir la performance dans la communication et la cognition et ils sont pourvus d'une base extralinguistique (Dressler 1985b).

Les conditions qui définissent un universel morphologique sont donc les suivantes (*cf.* Kilani-Schoch 1988 : 113-114) :

- a) il a une fonction linguistique, qui tient à ce qu'il remplit une fonction assignée à la morphologie;
- b) il a une fonction dans la performance (par exemple au niveau de la perception qu'il facilite);
- c) on évalue cette fonction en la rapportant à la base sémiotique de l'universel, laquelle donne accès, via des principes bien définis, aux facteurs extralinguistiques.

De plus, son fondement sur le plan extralinguistique est testé expérimentalement, ou peut l'être.

Les universaux de naturalité sont représentés par des paramètres et prennent la forme d'échelles d'implication, du plus naturel au moins naturel. Les opérations morphologiques sont évaluées en fonction de chaque paramètre et on leur assigne, en les comparant avec d'autres opérations, un certain degré de naturalité sur l'échelle correspondante.

représenter des signes sur ces substitutions mentales. Dans ce cas, les processus phonémiques représenteraient des signes secondaires et les processus morphophonologiques des signes tertiaires. Les processus morphophonologiques seraient donc des signes tertiaires tant dans la perspective du contenu que dans celle de l'expression, ce qui leur assignerait un statut intermédiaire entre les deux composantes – phonologique et morphologique.

Une telle approche, en accord avec le concept de « formalisation », supposerait, d'autre part, une adaptation du concept de « signe ». Nous nous proposons d'y revenir à une autre occasion.

Le modèle sémiotique adopté est celui de Peirce, qui rend possible l'approche processuelle et propose quelques hypothèses pertinentes pour l'analyse linguistique, telles que la chaîne de signes et la fameuse triade icône – indice – symbole, qui renvoie à la polarité naturel – conventionnel (cf. Dressler 1985a : 280, 1985b; cf. aussi Kilani-Schoch 1988 : 81 ss.).

2.3. Les **paramètres et les échelles de naturalité** les plus pertinents pour le changement morphophonologique sont la **transparence morphotactique** (qui est en relation avec la **transparence sémantique**), la **biunivocité**, la **diagrammaticité** (en relation avec la biunivocité) et l'**indexicalité**⁷.

La *transparence morphotactique* découle du principe de la transparence sémiotique et est réalisée de façon optimale si aucun obstacle n'interfère entre signification et forme phonétique. Le fondement de l'échelle de transparence morphotactique est représenté par la frontière morphologique entre thème et suffixe : plus la segmentation est difficile à percevoir, moins grande est la transparence morphotactique. Dans cette perspective, les règles morphophonologiques et allomorphiques, qui rendent la frontière morphémique moins claire, diminuent la transparence morphotactique : un dérivé comme *bêtement* (à partir de *bête*) est donc plus transparent que *catholicité* (à partir de *catholique*). (Pour plus de détails, voir Dressler 1985a : 316 ss.; Kilani-Schoch 1988 : 118 ss.).

La *transparence sémantique* est parallèle à la transparence morphotactique et sert la fonction morphologique de motivation sémantique. La naturalité maximale est représentée par les cas où la signification d'une entité est fonction de la signification des parties constitutives, la naturalité minimale par la lexicalisation des mots composés (cf. par exemple *longueur*, par opposition à *bavard*; Dressler 1985a : 322 ss.; Kilani-Schoch 1988 : 120-121).

La *biunivocité* représente le terme naturel d'une échelle qui comprend aussi l'univocité et la non-univocité ou l'ambiguïté. Le pôle naturel réfère à un type de relation entre signans et signatum dont la caractéristique est l'invariance : les signata A, B sont représentés de façon univoque par les signantia a, b (ex. *militant-isme*, où A = « militant » = a = *militant* et B = ATTITUDE = b = *-isme*). À l'autre pôle se trouvent des exemples d'ambiguïté, tels que le suffixe *-ier* en français, qui peut représenter plusieurs signata; un de ces signata (PERSONNE EXERÇANT UNE PROFESSION) peut être exprimé également par d'autres suffixes (*-eur* : *coiffeur*, *-er* : *boulangier*, etc.) (Dressler 1985a : 319 ss.; Kilani-Schoch 1988 : 121 ss.).

La *diagrammaticité* découle du concept sémiotique d'iconicité, les icones étant les signes les plus naturels. Il y a de la diagrammaticité si les relations morphotactiques entre les signantia a et b sont d'une certaine façon analogues aux relations morphosémantiques entre les signata respectifs A et B. Pour reprendre l'exemple donné par Kilani-Schoch (1988 : 115), le mot *menteur*, issu d'une règle morphologique de dérivation, introduit un suffixe */-œr/* pour exprimer le dérivatif morphosémantique AGENT. Au niveau sémantique, ce dérivé comporte d'une part la signification de base (celle de *mentir*), qui le motive en tant que dérivé, et d'autre part une signification intentionnelle, celle d'agentivité. Cette signification est « ajoutée » par le processus de dérivation, en sorte que l'on peut symboliser la construction sémantique par le schéma A + B. Comme au niveau morphologique la construction est également additionnelle (*ment-* + *-œr* = a + b), il y a une analogie diagrammatique entre construction morphosémantique et construction

⁷ Pour l'analyse détaillée de ces paramètres et pour d'autres principes pris en considération par la morphologie naturelle, voir Dressler 1985a : 316 ss.; Kilani-Schoch 1988 : 114 ss.

morphotactique. (Pour les détails concernant l'échelle de diagrammaticité, voir Dressler 1985a : 323 ss.; Kilani-Schoch 1988 : 144 ss.).

L'*indexicalité* en morphologie réfère à la relation qu'entretient un signans (phonème, morphème ou règle) à un signatum copréésent (phonème, morphème, mot ou règle) (Dressler 1985a : 332). Les affixes ou d'autres signantia morphologiques, qui renvoient à des signantia auxquels ils sont liés (les thèmes) ou non (autres mots de la phrase, du texte) représentent des signantia de ces thèmes qui sont eux-mêmes leurs signata. Les catégories grammaticales que dénotent les morphèmes et les règles morphologiques sont à comprendre comme les interprétants de ces indices (Dressler *et al.* 1987 : C.3.1.; Kilani-Schoch 1988 : 125 ss.). Dans cette perspective, les règles phonologiques et morphophonologiques coexistent avec les morphèmes et les règles morphologiques, et représentent leurs indices (d'après Dressler (1985a : 334), les règles phonologiques et morphophonologiques représentent « des concomitants de morphèmes ou de règles morphologiques [...] ou des cosignaux »). Par exemple, une RMP comme /t/ → /ts/ en roumain est l'indice du suffixe /i/ du pluriel ou du génitif-datif sg. (sg. *bărbat* / pl. *bărba*[ts]i).

Certains de ces paramètres sont en relation d'implication (par exemple, la transparence morphotactique et sémantique, et la diagrammaticité). D'autre part, les prédictions de certains paramètres sont convergentes.

Les règles morphophonologiques et allomorphiques sont non naturelles en regard de tous les paramètres discutés, sauf celui de l'*indexicalité*. Par conséquent, la transformation des règles phonologiques en règles morphophonologiques doit être expliquée essentiellement par l'importance de l'*indexicalité*, par la primauté de l'*indexicalité* morphologique (liée au sens) sur l'*indexicalité* phonologique (rappelons que les phonèmes et les règles phonologiques n'ont pas de sens) et, en fin de compte, par le fait que la morphologie est première par rapport à la phonologie (Dressler 1985a : 336).

Il s'agit ici d'un conflit entre paramètres dont la solution est à chercher dans leurs relations sur le plan du naturel.

2.4. C'est dans l'intervention du **formel** que réside la solution à d'autres conflits entre paramètres, ainsi qu'à des conflits entre certains aspects de la structure idiosyncrasique et les prédictions qui découlent des paramètres naturels.

Le **formel** est présent à trois niveaux : le type, le système et la norme.

2.4.1. Le *type* représente le premier filtre apporté aux universaux dans le modèle que nous analysons. L'organisation typologique d'une langue apporte des solutions aux conflits entre paramètres de naturalité et peut favoriser des opérations morphologiques et morphophonologiques qui sont moins naturelles en regard des paramètres universels de naturalité (Dressler 1985a : 293, 337 ss.; Kilani-Schoch 1988 : 131 ss.).

Le modèle typologique retenu par la théorie de Dressler comme modèle de référence est celui de Skalička (1979; cf. Dressler 1985a : 293, 337 ss; 1985b; Kilani-Schoch 1988 : 131 ss.; cf. aussi Geckeler 1984, 1985, 1989).

Le type linguistique de Skalička ne correspond pas à une classe de langues. Il s'agit plutôt d'un modèle (« Konstrukt ») basé sur la coexistence, par affinité, de certaines caractéristiques qui sont surtout d'ordre grammatical. Le type linguistique pur n'est réalisé dans aucune langue – et en fait, ne peut pas l'être. Ce qu'on trouve dans les langues naturelles, c'est la

prépondérance d'un type linguistique déterminé, mais moyennant toujours la présence des autres types linguistiques.

Les types linguistiques idéaux établis par Skalička sont les suivants (cf. Geckeler 1984, 1985) : le type **flexionnel** (dominant par exemple en latin, en grec, dans les langues slaves et bantoues), le type **agglutinant** (dominant dans les langues finno-ougriennes, en turc, en basque, dans les langues caucasiennes et dans beaucoup de langues amérindiennes), le type **isolant** (dominant par exemple en anglais, en français et dans quelques langues polynésiennes⁸), le type **introflexionnel** (dominant par exemple dans les langues sémitiques), le type **polysynthétique** (dominant en groënlandais, en nahotka, en navaho, en nahuatl⁹).

Dressler (1985a : 337 ss.) analyse certains des aspects du comportement morphophonologique qui peuvent être mis en relation avec le type linguistique. Il observe, par exemple, que le type flexionnel favorise l'indexicalité et accorde moins d'importance à d'autres paramètres de naturalité, tels que la transparence morphotactique et sémantique, et la diagrammaticité. Par conséquent, ce type est plus favorable aux développements des processus morphophonologiques¹⁰.

2.4.2. D'autres phénomènes morphophonologiques dépendent de ce que Wurzel et Dressler appellent **adéquation au système** (Wurzel 1984; Dressler 1985a : 351 ss.). Il s'agit surtout des « propriétés qui définissent le système » (par exemple, la flexion à forme de base ou la flexion à base de radical) et des « conditions de la structure du paradigme », comme la stabilité de certains paradigmes¹¹.

2.4.3. Enfin, certains détails des règles morphophonologiques et morphologiques ressortissent à la **norme** spécifique d'une langue.

Ce niveau, moins analysé par la morphologie naturelle, est en relation étroite avec le système et pourrait expliquer la persistance et même le développement de certains traits dont l'interprétation et l'efficacité ne sont pas évidentes aux autres niveaux, mais qui sont intégrés dans la norme de l'idiome concerné¹².

2.5. On peut affirmer, en conclusion, que ce modèle, qui intègre les facteurs naturels et formels du fonctionnement et de l'évolution morphologiques des langues, permet de formuler des hypothèses complexes quant à l'explication historique des processus morphophonologiques.

Comme nous allons le voir en analysant quelques phénomènes morphophonologiques caractérisant l'évolution du français et du roumain, l'existence de plusieurs principes de structuration linguistique dans une même langue n'est pas une simple coexistence. Elle constitue aussi une tension de nature à induire des changements linguistiques pouvant aboutir à un changement dans la hiérarchie de ces principes (ou des types linguistiques). Ceci étant, il ne faut pas s'attendre à des changements dans le sens d'une pureté typologique. Pour citer une

⁸ Pour d'autres langues et pour une autre caractérisation du français, cf. Dressler 1985a : 338, 343, 370, note 196.

⁹ Voir Dressler 1985a : 347; Kilani-Schoch 1988 : 222, note 12. Skalička rattache le chinois et le vietnamien au type polysynthétique, mais Dressler (1985a : 370, note 196) corrige cette hypothèse.

¹⁰ Pour des remarques plus spécifiques sur le français et le roumain, voir *infra*, III.D, E.

¹¹ Voir *infra*, III.D, E, notre discussion sur le comportement morphophonologique du roumain, du québécois et du français).

¹² Pour un candidat possible à une telle explication, cf. Uritescu 1987a.

observation pertinente dans ce sens (Werner 1987), « the aim of morphological change is a good mixture – not a uniform language type ». Vouloir réduire une langue à un seul type ou considérer que l'évolution linguistique est foncièrement unidirectionnelle, voilà qui est une erreur fréquente dans l'histoire de la linguistique moderne.

III
FORMEL ET NATUREL DANS QUELQUES PROCESSUS PHONOLOGIQUES ET
MORPHOPHONOLOGIQUES EN ROUMAIN ET EN FRANÇAIS

**A RECURRENCE DES PROCESSUS NATURELS, EMERGENCE DE NOUVEAUX
CONDITIONNEMENTS FORMELS ET LEURS CONSEQUENCES POUR LES
PROCESSUS PHONOLOGIQUES :
LA FERMETURE DES VOYELLES NON ACCENTUEES EN ROUMAIN**

**1. Caractéristiques du processus de fermeture des voyelles atones en
roumain**

1.1. *La fermeture des voyelles atones en tant que processus naturel*

En position non accentuée, les voyelles roumaines tendent vers une réalisation plus fermée. Il est probable que le phénomène existait déjà en latin vulgaire, où il a affecté seulement les voyelles ouvertes des séries antérieure et postérieure – /ɛ/ et /ɔ / –, qui se transforment dans ce contexte en /e/ et /o/, respectivement (voir aussi Bourciez 1967 : 101-102; Väänänen 1967, § 56; Sala 1976 : 57-58).

En tant que processus naturel, la fermeture des voyelles atones peut être comparée avec la syncope des voyelles non accentuées en latin vulgaire, qui représente le stade final de l'affaiblissement (voir Väänänen 1967, § 64-72; pour la bibliographie du problème, voir aussi Sala 1976 : 58; Dressler 1985a : 42, 48). Cependant, la consonantisation de [e], [i], [o] antévocaliques (Sala 1976 : 57-58) doit être considérée comme un processus naturel différent qui optimise le contraste intrasyllabique (cf. Jakobson et Halle 1980 : 32). C'est donc un processus d'affermissement.

La fermeture des voyelles inaccentuées représente un processus naturel, en relation avec la concentration réduite d'énergie dans les voyelles diffuses¹. De ce point de vue, le processus en question est partiellement comparable aux confusions de timbre vocalique attestées dans le même contexte dans d'autres langues (Dressler 1985a : 48)².

Dans ce contexte, les langues romanes, à l'exception du roumain, présentent surtout une

¹ Cf. Jakobson et Halle 1980 : 55 : « The reduced concentration of energy in the diffuse vowel moves it away from the optimal, compact vowel... »; cf. aussi Jakobson, Fant, Gunar, Halle 1976 : 26.

² Pour une autre opinion, voir par exemple Philippide 1927 : 587 ss. Pour Mohanan (1993), ce qui caractérise la « réduction » vocalique en syllabe non accentuée est un déplacement vers la voyelle neutre (schwa). Cette interprétation n'est pas acceptable pour la fermeture du [o] en roumain. On pourrait donc choisir une autre dimension par rapport à laquelle on peut établir, d'après l'auteur, la force d'un segment – le degré de sonorité. Ou plutôt, on pourrait adopter une des propositions de Donegan (1993), notamment le fait que les voyelles colorées idéales sont fermées; cela supposerait que leur articulation nécessite moins d'énergie.

confusion de timbre vocalique, ainsi que la syncope (dans des contextes plus limités; pour la bibliographie du problème, cf. Sala 1976 : 58 ss.). La situation du français nous semble illustrer ce point de vue (voir, par exemple, Bourciez 1967 : 33 ss.; Walker 1981 : 38 ss.).

En italien on retrouve, dialectalement, les deux processus : la fermeture et la confusion de timbre. Mais l'italien se distingue du roumain (et s'approche de certaines langues romanes occidentales) par le fait que les deux processus n'affectent pas la voyelle /a/ (voir Rohlfs 1966 : 161 ss.).

Ces processus d'affaiblissement sont par ailleurs attestés dans des langues d'origine diverse : le russe, l'anglais (cf. la formulation de la règle dans Chomsky et Halle 1968 : 38-39, 59-60, 110 ss., 245), les langues celtiques (Thurneysen 1980 : 58 ss.), avec lesquelles le français présente des similitudes significatives dans ce sens (cf. Tagliavini 1977 : 107), etc.

1.2.1. *L'exclusion du /e/ du processus de fermeture en roumain commun*

En roumain commun, le processus de fermeture des voyelles inaccentuées affecte, en tant que processus phonologique, seulement les voyelles postérieures – /a/ et /o/ (cf. aussi Vasiliu 1968 : 77) : lat. BARBATUM > roum. [bərbátu] 'homme', *PADULEM > [pədúre] 'forêt', CASAM > [kásə] 'maison', PARENTEM > [pərínte] 'parent', etc. ; lat. LEPOREM > [jépure] 'lièvre', ROGARE > [rugá] 'prier', PORTARE > [purtá] 'porter', DORMIRE > [durmí] 'dormir', etc.

Le phénomène apparaît dans tous les dialectes : ar. [kətsáwə] 'chienne' (lat. CATELLA; Papahagi 1974, s.v.), mr. [bərbát], [pədúri], etc. (Capidan, *Megl.* III, s.v.); ar. [durńí], [purkár] 'porcher' (lat. PORCARIUS), mr. [durmí], [purkár], ir. [durmí], [purtá], etc. (cf. Philippide 1927 : 80-81). En istro-roumain, [ə] atone a été remplacé par [a] (*infra*, 5.2.3.) ou, en position finale, dialectalement, par [ɛ] (sous l'influence du croate; Kovačec 1971 : 77).

En position initiale (à l'exception de la position nasale; cf. *infra*, B.3.1.), [a] atone est conservé en roumain : lat. AMARAM > [amárə] 'amère', ADDUCERE > [adúʃe] 'apporter', etc. (cf. Sala 1976 : 42).

Dans ce cas, on a affaire à des facteurs naturels, la position initiale étant une position forte (Sala 1976 : 43 et *passim*). De plus, [a] représente la voyelle optimale (Jakobson et Halle 1980 : 55; cf. aussi Donegan 1993 : 101)³.

Le processus du roumain commun peut donc être décrit de la façon suivante :

- (1) En syllabe non accentuée, les voyelles postérieures [a] et [o] se ferment à [ə] et [u] respectivement. En position initiale absolue, la fermeture n'affecte que la voyelle arrondie ([o]).

En ce qui concerne l'évolution du /e/ atone, l'apparition accidentelle de certaines formes anciennes avec [i], telles que *dimineață* 'matin' (de *demineață*, conservé dans quelques dialectes;

³ Pour des phénomènes semblables dans les langues romanes, cf. Bourciez et Bourciez 1967 : 102 ss.; Meyer-Lübke 1890 : 277; cf. aussi les conclusions de Foley (1977 : 44 ss., 109 ss.) concernant le pouvoir intrinsèque de l'élément phonologique manifesté comme [a] et les contextes forts.

ALR s.n. III/764; < lat. *DEMANITIA), *cireaşă* ‘cerise’ (< lat. CERESIA), *picioar* ‘pied’ (< lat. PETIOLUM; la forme dialectale [ki]cior prouve que [i] est vraiment ancien; cf. Uritescu 1991), etc. ne peut pas justifier l’inclusion de la voyelle [e] dans le processus (1) (comme la plupart des linguistes roumains le croient; voir Sala 1976 : 212 ss.). Les formes de ce genre s’expliquent par des accidents phonétiques : **dissimilation** (*cireaşă*, *[dimə]neaşă, *dirept* ‘droit’, *direge* ‘réparer’, *pricepe* ‘comprendre’, *priveghea* ‘veiller’, etc.; cf. Densusianu 1961, I, 25⁴); **intonation** (*atunci* ‘alors’, *aici* ‘ici’, *încoaci* ‘par ici’, de *atunce*, *aice*, *încoace*; Puşcariu 1937 : 206; ces formes sont d’ailleurs tardives : cf. (a. roum. *aice*, *atunce*; Densusianu 1961, II : 161, 163); **assimilation** (cf. les formes dialectales du type *oamini* ‘hommes’, *frasini* ‘frênes’, etc.); **dissimilation en syllabe interne post-tonique** (cf. les formes dialectales du type *aseminea* ‘plat’, *numile* ‘le nom’, *ageminea* ‘jumeau(x)’, etc.).

Afin d’avoir une image claire de la situation du /e/ atone en roumain, nous avons fait l’inventaire des formes d’origine latine sur la base de l’ILR II (p. 129-173). Il en résulte que le [e] atone a été conservé dans la plupart de ces mots. En fait, si l’on prend en considération les formes dialectales, les exceptions sont très rares⁵. Les formes les plus représentatives pour le comportement du [e] sont celles qui présentent un [e] post-tonique, contexte qui exclut l’analogie avec une voyelle antérieure accentuée : *famen* ‘homme efféminé’ (lat. *FEMINUS⁶), *pântece* ‘ventre’ (lat. PANTECEM), *lacremă* ‘larme’ (cf. *lacrămă*; lat. LACRIMA), *mestec* ‘je mâche’ (lat. MASTICO), *pieptene* ‘peigne’ (lat. PECTINEM), *[úmeru] ‘épaule’ (> *umăr*; lat. HUMERUS), *inemă* (lat. ANIMA), *sufer* ‘je souffre’ (> *sufăr*; lat. SUFFERO), *cuget* ‘je pense’ (lat. COGITO), *şchioapăt* ‘je boite’ (de [ʃkl]ǝpət; lat. *SCLOPPITO), *geamă* ‘jumeau’ (de *[dʒǝámen]; lat. GEMINUS), *vitreg*, cf. *mamă vitregă* ‘belle-mère’ (lat. VITRICUS), *luceafăr* ‘nom populaire de la planète Vénus’ (de [luʃǝáfer]; lat. LUCIFER), [núwər] ‘nuage’ (> *nour*, *nor*; lat. NUBILUM; cf. Uritescu 1981), *duminecă* ‘dimanche’ (> *duminică*; lat. DOMINICA), *vineri* ‘vendredi’ (lat. UENERIS (DIES)), *veşted* ‘fané’ (lat. VESCIDUS), *carpă* ‘charme’ (de [kárpen]; lat. CARPINUS), *jneapăn* ‘genévrier’ (de [ʒneǝpən]; lat. IUNIPERUS), *piersac* ‘pêcher’ (lat. PERSICUS), *iederă* ‘lierre’ (lat. HEDERA), *noaten* ‘agneau de moins de deux ans’ (lat. ANNOTINUS), *aceră* ‘aigle’ (lat. AQUILA), *număr* ‘je compte’ (de *[númer]; lat. NUMERO), *fraged* ‘tendre’ (lat. *FRAGIDUS), *putred* ‘pourri’ (lat. PUTRIDUS), *rânced* ‘rance’ (lat. RANCIDUS), *seamă* ‘je ressemble’ (de *[seǝámen]; lat. SIMILO),

⁴ Les formes *viţel* ‘veau’, *mişel* ‘misérable’, *mistreţ* ‘sanglier’ ressemblent à *picioar* à l’égard du [i] (cf., dans certains dialectes, [yi]ţel, [(m)ni]şel, [(m)ni]streţ). Il est probable que dans ces mots – ainsi que dans *scarpin* ‘je gratte’ [scárkin], mais sur une aire dialectale plus limitée – [i] date du latin vulgaire (cf. aussi Uritescu 1991).

⁵ Si l’on exclut aussi les mots dont les variantes avec [e] atone sont attestées dans les textes anciens, ainsi que ceux dans lesquels [e] a été remplacé par [i] déjà en latin vulgaire danubien (voir la note précédente), les mots dans lesquels [e] inaccentué a été remplacé par [i] probablement en roumain commun sont vraiment très peu nombreux : *măcina* ‘moudre’, *sarcină* ‘tâche’, *funingine* ‘suie’, *marginie* ‘marge’, *pecingine* ‘darter’, *grindină* ‘grêle’, *lindină* ‘lente’, *urđin* ‘j’ai la diarrhée’, *pieđin* ‘les fils non tissés au bout d’une toile’ (lat. *PEDINEM; Densusianu 1961, II, 21), *asini* ‘ânes’, *gingie* ‘gencive’, *paltin* ‘sycomore’ (la plupart de ces formes contiennent aussi un contexte nasal; voir la note précédente; cf. Densusianu 1961, II, 21). On peut y ajouter quelques formes dans lesquelles [i] a été généralisé par cohérence paradigmatique (*alinta* ‘gâter’, cf. *alint* ‘je gâte’; *simţi* ‘sentir’, cf. *simt* ‘je sens’, etc.).

⁶ Sauf pour quelques imparisyllabiques, nous gardons la forme citée dans ILR, c’est-à-dire, pour la plupart des noms et des adjectifs, le nominatif singulier. La voyelle qui nous intéresse se trouve d’ailleurs tant au nominatif qu’à l’accusatif.

întunerec ‘obscurité’ (lat. INTENEBRICUS), *limpede* ‘limpide’ (lat. LIMPIDUS), *galben* ‘jaune’ (lat. GALBINUS), *repede* ‘vite’ (lat. RAPIDUS), *scarmă* ‘j’écharpe’ (de *[skărmen]; lat. *EXCARMINO), *judec* ‘je juge’ (lat. IUDICO), *înger* ‘ange’ (lat. ANGELUS), etc.

1.2.2. Le roumain et d’autres langues : changement dans le rapport de force intrinsèque entre les voyelles en roumain et en albanais

Par ses segments d’entrée, le processus (1) est comparable à celui de l’albanais, où seules les voyelles postérieures se ferment (cf. Philippide 1927 : 575-576, 584 ss.; Di Giovine 1982 : 18 et *passim*)⁷.

La présence de ces similitudes entre le roumain et l’albanais (et, partiellement, le bulgare; cf. Philippide, 1927 : 275-276; Rosetti 1986 : 226-227) pourrait renvoyer à une tendance de substrat, qui expliquerait la forme sous laquelle la tendance naturelle se manifeste en roumain commun (cf. Rosetti 1986 : 226-227, où l’on peut trouver des commentaires sur la bibliographie; cf. aussi Philippide 1927 : 281 ss.; Brâncuș 1973a, 1973b; pour une opinion différente, avec des commentaires succincts sur la bibliographie, voir Sala 1976 : 61).

Il faut aussi remarquer que la situation du roumain et de l’albanais est contraire à l’un des principes établis par Foley (1977), sur la base des processus phonologiques, concernant le rapport de force intrinsèque entre les voyelles [e], [o] et [a] (et, par conséquent, en ce qui concerne leur résistance à des transformations dans des contextes faibles, propres aux processus d’affaiblissement). L’analyse de certains processus phonologiques amène l’auteur à la conclusion que [e] est moins résistant que [o] dans des contextes faibles et celui-ci moins résistant que [a] (dans la théorie de Foley, l’élément phonologique qui se manifeste comme [e] est moins résistant que l’élément phonologique qui se manifeste comme [o], etc.; Foley 1977 : 44 ss.)⁸. Conformément au principe de la manifestation particulière (Foley 1977 : 49), on pourrait établir qu’en roumain l’élément phonologique manifesté par [e] est plus puissant que les éléments phonologiques manifestés par [o] et [a].

Le roumain se distingue aussi d’autres langues romanes, lesquelles confirment surtout la résistance du /a/ aux processus d’affaiblissement. En français, /a/ se transforme en schwa tout en étant plus résistant à l’effacement que les autres voyelles. En syllabe initiale, /a/ ne se transforme en schwa que dans un contexte spécifique : en syllabe ouverte et précédé d’une palatale ou en hiatus par suite de l’effacement d’une consonne intervocalique. Le premier contexte ([a] précédé d’une palatale) rapproche [a] du [e], lequel se transforme en schwa dans toutes les syllabes ouvertes initiales⁹. La voyelle [o] en syllabe initiale tend généralement à se transformer en [u] sans relation avec la nature de la syllabe (cf. aussi Straka 1964)¹⁰. Dans les dialectes italiens

⁷ Pour une autre comparaison entre le schwa roumain et le son similaire de l’albanais (représenté graphiquement par ě), voir Brâncuș 1973a : 291 ss.; 1973b.

⁸ La même hiérarchie est par ailleurs suggérée dans d’autres approches (voir, par exemple, Straka 1964; Jakobson et Halle 1980 : 55, pour la voyelle [a]; Donegan 1993).

⁹ Certaines variétés de québécois ont transformé ce processus en contrainte phonotactique.

¹⁰ Straka (1964) suggère même le caractère plus faible du [e] par rapport à [o], mais il reste que la situation du [o] en français par rapport au processus d’affaiblissement est difficile à établir, sa transformation en [u] pouvant être interprétée comme un phénomène paradigmatique (Haudricourt et Juilland 1970 : 48 ss.).

centro-méridionaux, ni le processus de fermeture ni le processus de confusion de timbre ne s'étendent à /a/, à l'exception de quelques contextes limités (en général la syllabe post-tonique, avec l'exclusion de la finale dans certains dialectes, ce qui pourrait renvoyer à la fonction morphophonologique¹¹; Rohlf 1966 : 107; Merlo 1920; Gioscio, 1985). Dans quelques dialectes italiens qui connaissent la confusion de timbre (voir, par ex., le dialecte de Calvello, en Lucanie; Gioscio 1985 : 25), la voyelle [o] est plus résistante à la transformation en schwa¹² (en position prétonique, elle garde le timbre et se ferme). Le portugais ressemble au roumain en ce qui concerne l'affaiblissement du /a/ en position atone, mais ce processus n'exclut aucune voyelle, même si l'affaiblissement du /e/ (par le processus de fermeture) semble plus tardif (Révah 1958; Hart, Jr. 1955; cf. aussi Williams 1962 : 40 ss.). En sursilvain, /a/ est plus résistant à l'effacement (même à l'affaiblissement par transformation en voyelle neutre), surtout en position finale (Caduff 1952 : 58 ss.). De même dans les dialectes orientaux du catalan qui connaissent l'affaiblissement, où /a/ semble plus résistant surtout en position intertonique et finale (Badía i Margarit 1981 : 155 ss.).

Dans notre approche, l'inversion du rapport entre [e] et les deux autres voyelles en roumain est le résultat d'une relation formelle. Cette situation ne peut pas être expliquée simplement par le fait que /e/ aurait rempli certaines fonctions morphologiques (Procopovici 1921-1922 : 200; Nandris 1961 : 23-24; cf. aussi Philippide 1927 : 57-58; Sala 1976 : 213-214), car dans ce cas on s'attendrait à ce que le processus phonétique ne soit bloqué que dans certains contextes morphologiques (après la limite morphémique).

Cependant, il faut accepter que le comportement phonologique du /e/ par rapport au processus de fermeture des voyelles atones en roumain a été influencé par sa fonction morphosémantique. En effet, à la différence du /a/ et du /o/, la voyelle /e/ remplissait une fonction morphosémantique très importante en roumain commun : elle marquait le pluriel et le genre, la troisième personne du présent de l'indicatif de certains verbes, le génitif-datif des féminins, le subjonctif d'une catégorie de verbes. À notre avis, ce facteur fonctionnel explique de façon convaincante l'échelle de pouvoir intrinsèque des voyelles en ce qui concerne le processus de fermeture des voyelles en position atone.

Plus tard, le rôle de ce facteur sera certainement diminué par l'importance que prendra la modification du radical en roumain. En fait, comme on le verra, après la période du roumain commun, l'importance du radical et des processus de cohérence paradigmatique fournira une autre contrainte formelle importante au processus de fermeture des voyelles atones en daco-roumain.

L'aroumain et le mégléno-roumain (et, comme nous le verrons, le sous-dialecte moldave du daco-roumain) ne continuent pas le roumain commun en ce qui concerne la fermeture du /e/ atone, comme le croient certains linguistes (voir, par exemple, Sala 1976 : 213). En aroumain, le phénomène est sans aucun doute récent, car les formes avec [e] sont attestées dans les textes du XVIII^e siècle (Capidan 1932 : 249-251). La même chronologie est suggérée par les formes du

¹¹ Merlo (1920 : 167) cite les pluriels neutres du type *para*.

¹² Comme en général dans la plupart des langues romanes qui connaissent la « décoloration » des voyelles en position atone : le portugais, le catalan, le roumain (dans lequel la décoloration du /e/ n'est pourtant pas un processus d'affaiblissement).

type *arăcoare* ‘fraîcheur’, *arăsar* ‘(se) lever’, *arătsescu* ‘(se) refroidir’, *crăpătură* ‘crevasse’, *unspră* ‘onze’, *trămurată* ‘tremblante’, etc. (Capidan 1932 : 251 ss.), dans lesquelles [ə] est probablement postérieur au roumain commun, ce qui implique la conservation du [e] jusqu’après cette période en aroumain (pour le mégléno-roumain, voir Capidan 1925 : 110-111).

2. Émergence d’un nouveau conditionnement formel et son explication possible¹³

2.0. Le processus (1) a subi toute une série de transformations, dont certaines datent probablement du roumain commun. Comme on le verra, suite à ces transformations, se constituent en roumain deux groupes de dialectes : le daco-roumain et l’istro-roumain, d’une part, et l’aroumain et le mégléno-roumain, d’autre part. Le premier groupe se caractérise par une contrainte phonologique formelle dont la constitution reflète en partie les facteurs responsables des changements subis par le processus (1).

2.1. *Daco-roumain et istro-roumain : réapparition du [o] en position atone et morphologisation du processus phonologique de fermeture du [o]*

En daco-roumain (et en istro-roumain), [o] est étendu à la position non accentuée par suite d’un phénomène de cohérence paradigmatique qui impose la voyelle tonique [o] en position atone (cf. Densusianu 1961, II, 60 ss.; Vasiliu 1968 : 77-78).

Même s’il est difficile d’établir la chronologie exacte de ce phénomène, car les textes du XVI^e siècle présentent une variation à première vue générale entre [o] et [u] atones (Densusianu 1961, II, 60 ss.), il y a tout de même quelques indices qui semblent suggérer que la cohérence paradigmatique dans ce genre de formes précède l’influence du vieux slave sur le roumain, ce qui équivaut à dire qu’elle date du roumain commun. Ces indices sont offerts par le roumain populaire, très différent en ce sens du roumain littéraire du XVI^e siècle qui, comme on vient de le dire, présente un mélange de formes.

2.1.1. En istro-roumain l’alternance [ó] accentué / [u] non accentué n’est plus productive, mais elle est conservée dans les verbes d’origine latine¹⁴ : *mul’ă* ‘trempier’, *purtă*, *raspul’ă* ‘égrenier’, *ruyă* ‘prier’, *ânsură* ‘marier’, *sculă* ‘lever’, *turnă* ‘verser’, *žucă* ‘jouer’, *žură* ‘jurer’ (verbe dans lequel l’alternance n’est pas originelle); *duré* ‘avoir mal’, *puté* ‘pouvoir’; *muri* ‘mourir’, *durmi* ‘dormir’, *cuperi* ‘couvrir’¹⁵, *rascuperi* ‘découvrir’, *surbi* ‘siroter’ (Kovačec 1971 : 140). Tous ces verbes présentent /o/ sous accent et /u/ en position atone :

Ex. (indicatif présent, pers. 1, 2, 3 sg., 3 pl. – pers. 1, 2 pl.) :

¹³ Cf. aussi Uritescu 1997b, c.

¹⁴ À l’exception des verbes de la III^e conjugaison, dans lesquels l’accent sur le radical était dominant – infinitif, indicatif présent, subjonctif présent, participe. Dans le paradigme de ces verbes la voyelle accentuée a été généralisée : *róde* ‘ronger’, *tórče* ‘tordre’; cf. aussi les verbes daco-roumains *roade*, *toarce*, *înțoarce* ‘tourner’, *soarbe* – *sorbi* ‘siroter’, *stoarce* ‘tordre’, *coace* ‘cuire’, *cunoaște* ‘connaître’, etc.

¹⁵ Dialectalement, aussi *coperi* (Pușcariu, *Istr.* III, 100).

dórmu, dórmi, dórme, dórmu – durmím, durmít

L'alternance n'apparaît pas dans les dérivés : *porčić* (ou *porkič*), de *porc*; *fečorít*, de *fečór* 'jeune homme' (cf. aussi *ȧospodâr*, *ȧospodoríȧa* 'propriétaire', etc.; Kovačec 1971 : 163-164).

2.1.2.1. La situation du daco-roumain est similaire, même si l'on y trouve une plus grande variété de formes :

(a) Comme en istro-roumain, l'alternance /o/ – /u/ est stable dans tous les sous-dialectes pour un grand nombre de verbes d'origine latine (la première, la II^e et la IV^e conjugaisons) : *purta* (cf. ALR s.n. IV/969), *ruga*, *însura*, *scula*, *turna*, *zbura* 'voler', *despuia* 'dépouiller', *juca*; *durea*; *muri* (cf. ALR II/145).

(b) L'alternance en question **n'est pas attestée dans les verbes d'autres origines**, donc dans les verbes empruntés au vieux slave non plus : *omorí* 'tuer' (cf. ALR s.n. VII/2016, ALR I/289, 290), *slobozi* 'libérer' (ALR s.n. VII/2140), *socoti* 'compter' (ALR s.n. IV/927), etc. De ce point de vue, la situation de cette alternance est différente de celle des autres alternances morphophonologiques du roumain, qui ont été étendues aux mots d'autres origines (par exemple, l'alternance /o/ – /oa/).

(c) Quelques verbes d'origine latine ont perdu l'alternance originelle.

(c) 1. Comme en istro-roumain, dans le cas des verbes de la III^e conjugaison, dans lesquels l'accent sur le radical était dominant, la généralisation du /o/ a eu lieu dans tous les sous-dialectes daco-roumains : *coace* 'cuire (au four)' / *copsei* (passé simple) (ALR s.n. VII/1985), *toarce* 'tordre' / *torceam* (imparfait), *scoate* 'tirer, extraire' / *scoteam* (imparfait), *cunoaște* 'connaître' / *cunoscute* (part. passé), *stoarce* 'tordre, presser' / *storceam* (imparfait), etc.¹⁶ Le verbe *coase* 'coudre' a une situation spéciale : les formes du présent de l'indicatif, pers. 1, 2 pl., du type *coasem*, *coaseȧi* ont été remplacées par *cusum*, *cusuȧi* ou *cusâm*, *cusâȧi*, qui présentent parfois un /o/ en position non accentuée : *cosum*, *cosuȧi*, etc. (formes que nous avons enregistrées dans le nord du Banat et en Crișana; Uritescu 2007a : 73; NALR-Cr. ms., quest. 1775-1784, 1787; sur des aires restreintes de Crișana, nous avons enregistré une confusion formelle entre *coase* et *cosi* 'faucher').

(c) 2. /o/ a été généralisé dans le paradigme de certains verbes appartenant à d'autres conjugaisons : *dormi*, *înota* 'nager', *sorbi*, *apropia* 'approcher', *ploua* 'pleuvoir', *acoperi* 'couvrir', *descoperi* 'découvrir' (cf. *nuta* 'nager' au XVI^e s.; Densusianu 1961, II, 61). Dans le paradigme du premier verbe la généralisation a eu lieu seulement en Moldavie et en Munténie (à l'exception du nord; ALR s.n. VII/2014). Les formes avec /o/ atone dans *acoperi*, *descoperi* sont aussi dialectales (cf. ALR s.n. VII/1960-1961). *Sorbi* est dans une situation spéciale, car les formes appartenant à la III^e conjugaison sont conservées dans certains dialectes – *soarbe* (du lat. SORBERE; Rosetti 1986 : 140; cf. aussi les formes ar. *soárbire*, *surȧire*, *surbeáre*; Papahagi 1974,

¹⁶ Il faut mentionner que pour certains de ces verbes nous ne disposons pas de formes enregistrées dans tous les sous-dialectes daco-roumains. Nous prenons donc en considération les formes de la langue littéraire, les formes que nous avons enregistrées dans le nord du Banat (Uritescu 2007a) et dans le sous-dialecte de Crișana (NALR-Cr. I-II, ms.) et le fait que les monographies dialectales, basées sur la comparaison avec la langue littéraire, ne mentionnent pas de formes avec /u/ atone.

s.v. *sorbu*). Les formes avec [o] atone des verbes *înota*, *apropia*, *ploua* semblent être générales (cf. ALR s.n. VII/1907), ce qui pourrait s'expliquer par l'existence parallèle des mots apparentés (*în*)*not* 'nage' (déverbal ancien; DA, s.v. *în not*), *aproape* 'proche', *ploaie* 'pluie' (cf. *infra*, les dérivés).

Des formes avec [o] atone apparaissent sporadiquement ou sur des aires linguistiques restreintes même dans le paradigme de certains verbes de la catégorie (a) : *morím* 'nous mourons', *despoiem* 'nous dépouillons', *a dorut* '(ça) a fait mal' (formes que nous avons enregistrées dans le nord du Banat et, sporadiquement, en Crișana; Uritescu 2007a : 72-73; NALR-Cr. ms., quest. 637).

(c) 3. Dans le paradigme de certains verbes, [u] atone a été généralisé à la position accentuée : *acúpăr*, *descúpăr* (en Crișana, à l'exception du nord, dans le sud-ouest de la Transylvanie, le nord de la Moldavie et le sud du Banat; ALR s.n. VII/1960-1961).

Les verbes *urdina* 'avoir la diarrhée' (cf. aussi Capidan, *Megl.* I, 119) et *amorți* 'engourdir' ont des paradigmes similaires (cf. les formes du type *amurt* (ind. prés. 6) du Banat; NALR-Ban. I, 125).

(c) 4. L'alternance /o/ – /u/ a été introduite dialectalement dans le paradigme de certains verbes par le remplacement du [ú] par [ó] (Vasiliu 1954) : *jor* (pour *jur*) – *jurám*, *măsór* 'je mesure' (pour *măsur*) – *măsurám*, *înconjór* 'je contourne' (pour *încúnjur*) – *înconjurám*, *împresór* 'j'entoure' (pour *împresur*) – *împresurám*, *strecór* 'je filtre' (pour *strécur*) – *strecurám*, etc. (cf. ALR s.n. II/411; ALR s.n. V/1387, 1409).

(d) Les dérivés des formes avec [ó] ou [qá] peuvent être divisés en deux catégories :

(d) 1. Les mots **dérivés en roumain**, qui conservent sans exception la voyelle [o] en position non accentuée : *osós* 'osseux' (*ciontós*, etc.; ALR II/89), *căsătorí* 'marier' (ALR II/159), *datoríe* 'dette' (cf. ALR s.n. IV/1018), *a se coși* 'se couvrir d'ampoules' (cf. ALR s.n. IV/1062), *negustoreásă* 'marchande' (*negustoriță*; ALR s.n. IV/1016), *bocí* 'se lamenter' (ALR II/170), *dorí* 'désirer' (ALR s.n. V/1446), *omenésc* 'humain', *omenéște* 'humainement' (ALR s.n. V/1475), *rotár* 'charron' (ALR s.n. V/1343), *portărel*, diminutif de *portar* 'portier' (ALR s.n. IV/1014), *adăpostí* 'abriter' (ALR II, I/270), *portíță* 'petite porte' (ALR II/269), [porfór], [pořór], [porkój], [porkój], [porkúts], etc. 'tas de foin' (c'est seulement dans deux points de Munténie qu'on a enregistré [purkój], et dans deux autres *furcoi*; ALR s.n. I/121), *vioaréá* 'violette' (de *vioară*; ALR s.n. III/642; dans le point 551 on a enregistré [žěureġl^vĭ], avec une sorte de métathèse de l'ouverture des deux premières voyelles), *mořátă* (ALR s.n. II/688), *ochitór* 'pointeur' (ALR s.n. II/725), *a se înnoptá* 'la nuit tombe' (ALR s.n. II/770), *cornét* 'forêt de cornouillers' ((*loc*) *cornós*, *corniște*; ALR s.n. II/603), *rostí* 'prononcer' (de *rost*; ALR s.n. II/482), etc.

Le dérivé (*a*)*coperiș*, avec [o] atone, est attesté dans les dialectes qui ont généralisé la voyelle /o/ dans le paradigme du verbe *acoperi* (à l'exception du point 836 : [acópere] – [cuperím], mais [acoperișu], et du point 182), et (*a*)*cuperiș* est enregistré dans les dialectes qui ont généralisé la voyelle /u/ (à l'exception du point 102 : [acópere] – ac[o]perím, mais [cuperișu]).

La plupart des exceptions sont soit isolées, soit enregistrées sur des aires restreintes : *urbi* 'perdre la vue' (dans le Pays de Hațeg; Densusianu 1915 : 339), *urbete* (pour *orbeț* 'mendiant';

ibidem, p. 114); pour le XVI^e siècle, cf. *înfluri* ‘fleurir’, *înfluritură* ‘fioriture’ (à côté de *înflori*)¹⁷, *feciurel*, *feciuriță* (à côté de *feciorel*, *fecioriță*, *feciorea*, dérivés de *fecior*), *înduia* (mais aussi *îndoi* ‘plier’), *micșura* ‘amoindrir’, *îngрупătoriu*, *îngрупătoare*, *îngрупăciune*, *îngrupa* ‘enterrer’ (mais aussi *îngropa*, *gropa*) (Densusianu 1961, II, 61-62).

Les exceptions générales sont peu nombreuses. On peut en citer ici les dérivés de *ușor* ‘léger, facile’ : *ușura* ‘alléger’, *ușurel* ‘facilement’, *ușurință* ‘facilité’, etc. Il est possible que dans ce cas on ait affaire à l’assimilation du [o] au [u] précédent (cf. aussi *infra*, 2.1.2.2.3.)¹⁸.

(d) 2. Les mots qui sont en apparence dérivés en roumain, mais qui représentent en fait des formes héritées du latin. Ces mots se distinguent des dérivés de la catégorie précédente par le fait que [u] atone est conservé dans la langue populaire sur des aires très étendues. De ce point de vue, ils ressemblent aux mots du type *păcurar* ‘berger’, pour lesquels le roumain ne conserve pas le mot latin de base, ou du type *cuptor* ‘four’, *purcel* ‘porcelet’, qui ont perdu la relation avec les termes de base (cf. *ALR s.n.* II/394; *ALR s.n.* IV/1057). Sur des aires restreintes, [o] atone a été réintroduit dans de telles formes par analogie avec le terme de base (en fait, par une fausse dérivation) : *murar* (et *morar* ‘meunier’), *purcar* (et *porcar* ‘porcher’), *ular* (moins répandu que *olar* ‘potier’) (cf. *ALRR-Mar.* II/383, III/749; *NALR-Olt.* III/578; MN, p. 243, quest. 1448, p. 247, quest. 1796, p. 212, quest. 934, p. 245, quest. 1749).

L’étendue de l’aire des formes avec [u] atone prouve que ces mots représentent des dérivés latins hérités comme tels par le roumain (cf. lat. *MOLARIUS*, *PORCARIUS*, *OLLARIUS*).

Le verbe *a muia* ‘mouiller’, qui montre des formes avec [u] atone dans tous les sous-dialectes, est dans la même situation – on a enregistré seulement quelques formes isolées avec [o] atone, dans des points de Crișana et du Banat (*DLR*, s.v.; *NALR-Cr.* ms., quest. 1887-1890; Uritescu 2007a : 69). Par conséquent, ce verbe est, à notre avis, hérité du latin (cf. lat. **MOLLIARE*), et non dérivé d’une forme *moale* ‘mou’ (comme les auteurs du *DLR* le croient)¹⁹.

(e) Dans des mots empruntés plus tard à d’autres langues (y compris au vieux slave), [o] atone est en général conservé : *colac* ‘gimblette’ (*ALR* II/172), *se logodesc* ‘ils célèbrent leurs fiançailles’, *logodnă* ‘fiançailles’ (*ibidem*, c. 157, 158), *lovește* ‘il frappe’ (*ALR s.n.* VII/2105), *oprește* ‘il arrête’ (*ibidem*, c. 2106), *slobozit* (dérivé de *slobod* ‘libre’; *ibidem*, c. 2140), *poruncă* ‘ordre’, *porunci* ‘ordonner’ (*ALR s.n.* V/1483), etc.

Il existe toutefois des mots dans lesquels le [o] atone a été remplacé par [u], aussi bien que des formes dans lesquelles, inversement, le [u] atone a été remplacé, dialectalement, par [o].

¹⁷ Même si l’on considère que *înflori* est d’origine latine (cf. aussi Pușcariu 1974 : 345), il faut admettre que son phonétisme a été refait par fausse analyse d’après *floare* ‘fleur’.

¹⁸ Pușcariu (1974 : 340) cite quelques autres exemples : *alburii* ‘blanchâtre’ (qui pourrait être mis en relation avec la forme *albu* ‘blanc’, avec un [u] final syllabique dans certains dialectes), *cusutură* ‘couture’, *muietură* ‘mouillage’, *surată* ‘compagne’, liés probablement à l’existence de l’alternance /o/ – /u/ dans le paradigme des verbes *a coase* et *a muia* et du nom *soră* ‘sœur’ (pl. *surori*; cf. aussi *surioară*, diminutif), *rugăciune* ‘prière’ (qui pourrait pourtant être considéré comme un continuateur du lat. *ROGATIONEM*), *puturos* ‘paresseux’, *trupșurel*, diminutif de *trup* ‘corps’, *urduros* ‘chasseux’, dans lesquels, comme dans *ușura*, la voyelle qui nous intéresse est précédée d’un [u]. La seule forme qui reste difficile à expliquer est *dumneata* (pronom de politesse).

¹⁹ Il en est de même pour *negușa* ‘marchander’ (du lat. *NEGOTIARE*), pour lequel les auteurs du *DLR* avancent deux explications : hérité du latin en tant que tel ou dérivé en roumain de *negoș* ‘commerce’. En réalité, le verbe est hérité du latin et les formes avec [o] atone doivent être expliquées par une fausse dérivation de *negoș*.

Le mot *puzderie* ‘poussière’ v. sl. *pozderije*) nous semble représentatif de la première catégorie. Ce mot présente des formes avec [u] atone dans le nord-ouest de l’Olténie, le nord-est de la Munténie, le sud-est de la Transylvanie, le sud de la Moldavie (sporadiquement dans d’autres régions aussi : un point dans le nord de la Moldavie et deux points dans le centre de la Crișana). Par contre, les formes avec [o] atone, transformé parfois en [i], ont été enregistrées dans les autres aires dialectales (*ALR s.n.* I/259).

La deuxième catégorie peut être illustrée par des mots tels que *osteni* ‘se fatiguer’ (v. sl. *ustano*ⁿ), qui montre un [o] pour [u] atone dans l’est de la Transylvanie, en Munténie et en Moldavie (sporadiquement aussi dans d’autres régions : cf. le point 56 du sud de la Crișana; *ALR* I/102), *olog* ‘infirm’ (cf. serb. *uloga*), avec [o] atone en Transylvanie, Munténie, Moldavie, un point dans le sud de la Crișana (*ALR* II/115), *orând(u)i* ‘ordonner, nettoyer’ (v. sl. *ure*ⁿ*diti*), etc.

Les textes roumains du XVI^e siècle (Densusianu 1961, II, 62) reflètent en fait cette variation dans le traitement du [o] et du [u] atones dans les éléments d’origine slave.

2.1.2.2. En **conclusion**, les faits linguistiques analysés ci-dessus peuvent être interprétés d’une seule manière :

2.1.2.2.1. Au moment de la pénétration des éléments slaves en roumain, la transformation du [o] atone en [u] **n’était plus un processus phonologique**. Autrement le [o] atone des éléments slaves serait devenu [u] (comme en aroumain et en mégléno-roumain).

2.1.2.2.2. Dans la période de l’influence du vieux slave, le roumain ne présentait pas une variation générale entre /o/ et /u/ en position non accentuée, comme on l’affirme en linguistique roumaine (cf. Vasiliu 1968 : 77-78; Sala 1976 : 212), car dans ce cas on ne peut expliquer ni la constitution, en daco-roumain et en istro-roumain, de la catégorie de formes (a) (avec une alternance morphophonologique inexistante dans les verbes d’origine slave), ni la différence entre les catégories (d) 1. et (d) 2.²⁰

2.1.2.2.3. Par conséquent, la variation dans le traitement du [o] atone des éléments d’origine slave ne s’explique ni par une variation dans le traitement du [o] atone en roumain, ni par une « inconséquence » dans la reconstitution du vocalisme originel (Vasiliu 1968 : 78), mais par l’inconséquence ou la variation dans l’adaptation des éléments d’origine slave (ou d’autres origines) à la structure du roumain **constituée avant l’influence du vieux slave**.

Cette structure concernant le traitement du [o] atone, évidente encore dans l’état actuel de l’istro-roumain et du daco-roumain populaire, se caractérisait probablement par les traits suivants : le processus **phonologique** de fermeture du [o] atone avait été restructuré, en donnant naissance à un processus **morphophonologique** de transformation du /o/ en /u/ en position non accentuée dans le paradigme des verbes appartenant aux conjugaisons I, II et IV et dans les formes du pluriel et du génitif-datif de certains noms qui présentaient un changement d’accent dans le paradigme (*noră* ‘bru’ – pl. *nurori*, *soră* ‘sœur’ – pl. *surori*) :

(1.1.) /o/ se transforme en /u/ en position atone dans le paradigme des noms à changement d’accent et dans le paradigme des verbes²¹.

²⁰ Une analyse qui marquerait les verbes d’origine latine par [+latin] ne nous semble pas acceptable du point de vue théorique (voir aussi Uritescu 1984a).

²¹ Les conjugaisons ne doivent pas être spécifiées, parce que dans des verbes comme *roade*, *coace*, etc. la diphtongue

La restructuration et la morphologisation du processus (1) ont été déterminées par la cohérence paradigmatique dans la dérivation (ce qui est évident sur le plan synchronique) et dans le paradigme des verbes de la III^e conjugaison (phénomène reflété par le paradigme actuel de ces verbes dans les sous-dialectes daco-roumains et en istro-roumain). Par suite de la restructuration, les formes sous-jacentes des mots non dérivés avaient un /u/ dans le contexte en question, ce qui explique la différence actuelle entre des mots tels que *purcar*, *murar*, *muia*²², etc. et des dérivés comme *rotar*, *dogar*, *dori*, etc.

Il est douteux qu'il y ait eu des aires daco-roumaines dans lesquelles cette structure ne se soit pas constituée avant l'influence slave. Les exceptions apparentes supposent probablement des explications spécifiques :

- les dérivés de *ușor* pourraient s'expliquer aussi par l'existence d'une variante /uʃúr-/ comme forme sous-jacente; cette variante est par ailleurs nécessaire pour rendre compte de la forme dialectale *ușúre* (pour une autre explication, cf. *supra*, 2.1.2.1., (d) 1.);

- *mormânt* 'tombeau', avec [o] atone dans tous les sous-dialectes daco-roumains (ALR I/299) suppose une très ancienne fausse dérivation;

- *copil* 'enfant', d'origine autochtone, avec [o] atone dans tous les sous-dialectes daco-roumains, a un doublet *cópil* (ALR I/211; Brâncuș 1983 : 68 ss.);

- *copac* 'arbre', pour lequel on a enregistré une forme avec [u] atone ouvert seulement dans un point (537 : [kɔpák]; ALR s.n. V/1349, 1351), est sans aucun doute ancien (il est en fait d'origine autochtone; cf. aussi ir. *cupáť* – ILR II, 329; DA s.v. cite même une forme istro-roumaine *copáť*; cf. aussi Brâncuș 1983 : 68). Cependant, il est possible que la forme avec [o] atone ait été influencée par le sl. *kopati* (cf. Ciorănescu, DER, 230; ILR II, 340);

- *șopârlă* et *ghionoaie* sont des dérivés (Brâncuș 1983 : 79-80, 119-120), etc.²³

2.1.2.2.4. Par conséquent, la variation entre [o] et [u] en position non accentuée a commencé seulement dans la période des emprunts au vieux slave. Ces emprunts conservaient la voyelle [o] dans ce contexte ou la transformaient en [u] par analogie avec des mots roumains non dérivés. Cette variation a eu pour conséquence la transformation sporadique du [u] atone en [o], un phénomène qui s'est étendu à quelques mots d'origine latine (cf., par exemple, la variation entre *nutreț* 'fourrage' et *notreț*; ALR s.n. I/121) et a déterminé la transformation partielle de la structure préexistante du roumain²⁴. Les textes roumains du XVI^e siècle reflètent, à notre avis, ce stade de réorganisation.

2.1.2.3. La fermeture du [a] atone a été partiellement restructurée, dans une certaine

/oa/ est devenue sous-jacente et se caractérisait par [+ouvert].

²² L'istro-roumain *mul'ă* offre un argument incontestable en faveur de cette explication, car dans ce dialecte l'alternance /o/ – /u/ est attestée, sans exception, seulement dans les verbes d'origine latine (et non pas dans les verbes dérivés en roumain).

²³ Pușcariu (1974 : 345) cite d'autres formes aussi : *cornut* 'cornu', *mortăcină* 'charogne', *porcăreață* 'lieu où l'on abrite les cochons' (ces formes ont certainement été réanalysées; cf. les dérivés *cornos* 'cornu', *morțiș* 'à tout prix', *porcos* 'grossier', etc.), *întortochea* 'entortiller' (qui a pourtant un phonétisme spécial), *ospăť* 'festin; fête du mariage', *ospăta* 'régaler' (des formes dialectales; cf., comme une possible source de la réanalyse, les formes *oaspe*, *oaspete* 'invité').

²⁴ Pour un autre phénomène de ce type, voir Uritescu 1984a.

mesure, par suite de la restructuration d'un processus mineur (qui comportait beaucoup d'exceptions) : il s'agit de la transformation du [o] atone en schwa dans des mots monosyllabiques ou dans des prépositions non accentuées en phrase : [kə] 'que' (lat. QUOD), [kətrə] 'vers' (lat. CONTRA), [dupə] 'après' (lat. DE POST), [fəɾə] 'sans' (lat. FORAS) (cf. Sala 1976 : 214-215).

Par conséquent, la partie du processus (1) qui réfère à l'évolution du [a] est devenue, elle aussi, opaque, le schwa ne représentant plus le résultat d'un seul processus. Il y avait aussi un contraste phonologique, bien que marginal, entre /a/ et /ə/ : cf. [kə] – [ka], adverbe de comparaison (lat. QUAM, QU(I)A), [fəɾə] – [afəɾə] 'dehors', [la], préposition – [lə], pronom (Pușcariu 1974 : 377), [kətrə] – [kárte], etc.

Plus tard, l'opacité du processus en question a été augmentée par la postposition de l'article défini et par sa fusion avec le nom (lat. CASA ILLA > *casă a* > *casa* 'la maison'), phénomène qui a eu lieu en roumain commun (Vasilie 1968 : 59) et qui a transformé le schwa en phonème. Cependant, il est probable que dans une certaine période du roumain commun la limite entre *cas-* et *a* était perçue comme limite de mot (une analyse que l'on retrouve plus tard dans le cas de l'article défini *-lor*, en daco-roumain et en aroumain; cf. *infra*).

Suite à ces transformations, la fermeture du [a] a été formalisée et s'est divisée en deux contraintes phonotactiques :

- (1.2.) * schwa suivi d'une consonne orale en position initiale de mot.
- (1.3.) /a/ se ferme en schwa en position atone avant la limite morphémique.

La contrainte (1.3.) gouverne tant les opérations morphologiques (en déterminant l'alternance entre [a] accentué et [ə] atone) que l'adaptation des emprunts anciens.

2.2. Aroumain et mégléno-roumain : la fermeture du [o] garde son caractère phonologique

2.2.1. Le processus de fermeture du [o] atone continue à avoir un statut phonologique en aroumain et en mégléno-roumain :

- (2) À l'intérieur du mot, la voyelle /o/ se ferme en position atone.

L'article défini enclitique du génitif-datif pl. *-lor* garde son [o] en aroumain (Capidan 1932 : 388 ss.), ce qui suppose probablement l'existence d'une limite de mot entre le nom et l'article défini. Le phénomène continue aussi après le roumain commun et représente un argument important en faveur de l'hypothèse formulée par Rosetti (1986 : 496) en ce qui concerne les textes daco-roumains du XVI^e siècle : « Le nom suivi d'article était encore analysé et senti comme un composé; l'article enclitique ne faisait pas encore corps avec le nom » (notre trad.). À notre avis, cela est valable non seulement pour l'article défini du génitif-datif singulier féminin (*ibidem*, 496), mais aussi pour l'article défini en général, du moins dialectalement.

Cependant, ce fait n'est pas révélateur pour la chronologie de l'enclise. L'existence parallèle dans les textes du XVI^e siècle des formes du type *Ancăei* et *Ankii* (*ibidem*, 494, 496), *țarăei*, *dosadeei* et *casei*, *brazdei*, etc., *inimiei* et *inimii*, etc. (*ibidem*, 489) peut représenter le résultat d'un mélange de formes appartenant à des niveaux de langue différents : les formes du type *Ancăei*, *țarăei*, *inimiei*, etc. appartiennent à la norme, tandis que celles qui présentent un « phonétisme évolué » (*ibidem*, 496) illustrent le niveau de la parole. Selon nous, le mélange de ce genre caractérise les textes daco-roumains anciens.

Pour une autre explication, voir Coteanu 1969 : 132. L'auteur accepte pourtant l'hypothèse selon laquelle les formes du type *casei*, *inimiei*, *muieriei*, *noptiei* (formées de nom + l'article *-ei* du lat. ILLI) en daco-roumain ancien « constituent pour le XVI^e siècle, quand elles sont attestées, mais aussi pour la période antérieure, jusqu'à ce que *l'* soit transformé en *i*, une preuve édifiante de la distribution en syllabes différentes de la désinence du nom et de l'article féminin *-(e)i* » (notre trad.; Coteanu 1969 : 131).

2.2.2. Vers la fin du roumain commun, le processus (2) a perdu son caractère naturel en aroumain et en mégléno-roumain également, à cause de ses relations avec d'autres phénomènes linguistiques.

Il s'agit surtout de la diphtongaison des voyelles [é] et [ó] devant une syllabe contenant une voyelle non fermée (lat. MOLA > roum. *moară* 'moulin', lat. SERA > roum. *seară* 'soir', etc.). Le processus perd son caractère naturel avant l'influence slave, ce qui facilite l'apparition des formes d'origine slave sans diphtongue : *cofă* 'seau' (au lieu de **coafă*), *nevoie* 'besoin' (ar *nivol'ă*), ar. *smolă* 'goudron', etc.; ces facteurs déterminent la restructuration du processus (Darden et Uritescu 2005; cf. *infra*, D.). Par suite de cette restructuration, les formes du type [dɔăgă] 'douve', [nɔăpte] 'nuit' deviennent sous-jacentes. En conséquence, la relation entre ces formes et les dérivés du type *dugar* 'tonnelier' (qui doit être considéré comme un dérivé de *doagă*, et non pas comme le descendant direct du lat. DOGARIUS, comme le croit Papahagi, 1974, s.v. *dugar*), *nupteadză*, *nuptedzu* 'il/je passe la nuit' (Papahagi 1974, s.v. *nuptedzu*) n'est plus naturelle. En d'autres termes, le processus (2) représente le résultat d'un télescopage, suite à l'intégration d'un processus intermédiaire de nature formelle (il s'agit donc d'un **télescopage formel**) :

$$(2') \quad \begin{array}{ccc} V & \rightarrow & [-\text{ouvert}] \\ [+arr.] & & / \quad \underline{\hspace{1cm}} \\ & & [-acc.] \end{array}$$

Ce processus, qui transforme [ɔa] en [o] en position non accentuée, n'est plus reflété par les formes de surface en aroumain et en mégléno-roumain²⁵.

Par conséquent, le processus (2) de l'aroumain et du mégléno-roumain se transforme en processus phonologique formalisé au niveau de la norme²⁶. Il a été partiellement restructuré, [u]

²⁵ Pour le daco-roumain et pour le comportement morphophonologique des diphtongues /oa/ et /ea/, voir Darden et Uritescu 2005 et *infra*, D.

²⁶ En fait, ce processus a été opaque dès le début du roumain commun, car [u] atone avait également d'autres sources. La

atone non alternant devenant segment sous-jacent (donc /nvețu/, /murar/, et non pas /nvețo/, /morar/, etc.)²⁷.

2.3. Une nouvelle contrainte phonologique formelle en daco-roumain (et en istro-roumain) : les voyelles prétoniques sont relativement plus fortes que les voyelles post-toniques

2.3.1. Les changements analysés dans 2.1.-2.2. mènent à l'émergence d'une différence essentielle d'ordre formel entre les dialectes aroumain et mégléno-roumain d'une part, et les dialectes daco-roumain et istro-roumain d'autre part en ce qui concerne le traitement des voyelles prétoniques et celui des voyelles post-toniques. Tandis qu'en aroumain et en mégléno-roumain il n'y a pas de différence entre ces voyelles, en daco-roumain²⁸, donc après le roumain commun, le processus de fermeture n'affecte que les voyelles post-toniques.

Il s'agit donc en daco-roumain (et en istro-roumain) d'une contrainte phonologique formelle que l'on pourrait formuler de la façon suivante :

- (3) **Contrainte phonologique formelle** : Dans les mots polysyllabiques, les voyelles prétoniques sont relativement plus fortes que les voyelles post-toniques.

Ce conditionnement formel est à mettre en relation avec deux caractéristiques structurales du roumain général, respectivement du daco-roumain :

- a) l'importance des processus de **cohérence paradigmatique** en daco-roumain;
- b) le roumain se caractérise par **le mouvement de l'accent vers la droite** dans la flexion verbale et dans la dérivation (c.-à-d. le déplacement de l'accent sur la désinence ou sur le suffixe), ce qui assure une certaine prééminence aux syllabes prétoniques.

Le facteur (a) détermine la morphologisation de la fermeture du [o] (voir le processus (1.1.)) et l'introduction du [o] en syllabe atone, tandis que le facteur (b) assigne à la voyelle atone [o] la position prétonique. Par l'émergence du /o/ en syllabe prétonique, on établit dans cette position l'intégrité de la classe naturelle des voyelles d'aperture moyenne /o/, /e/, /ə/.

L'évolution du roumain démontre, à notre avis, que la distinction entre la position prétonique et la position post-tonique, établie de longue date dans les études romanes de phonétique historique, n'a pas une simple détermination naturelle. En effet, cette distinction, qui sur le plan roman paraît moins nette dans le cas du processus d'affaiblissement par fermeture, est à mettre en relation avec des facteurs ressortissant à la structure de la langue.

2.3.2. Le roumain reconstruit donc un conditionnement formel qui existe dans d'autres aires de la Romania et qui est pour ainsi dire latent dans toutes les langues romanes, puisque dans

fermeture du [o] a donc été formalisée plus vite que la fermeture du [a] atone. Cela a probablement facilité sa morphologisation en daco-roumain et en istro-roumain.

²⁷ Le processus (2) de l'aroumain et du mégléno-roumain pourrait aussi être interprété comme une contrainte phonotactique.

²⁸ Comme en istro-roumain le conditionnement formel semble décelable seulement en position prétonique (et même dans ce contexte il est dissimulé par l'influence du croate), nous nous référons surtout au daco-roumain.

toutes ces langues l'accent se déplace vers la droite.

Nous n'en citerons que quelques exemples.

2.3.2.1. La distinction entre les positions pré- et post-tonique est clairement illustrée par les dialectes italiens, pour lesquels on peut adopter la caractérisation formulée par Maiden (1997) : « L'éventail des voyelles inaccentuées n'est jamais plus vaste que celui des voyelles accentuées; il est généralement plus réduit » (p. 9); « L'étendue de la neutralisation n'est jamais plus importante à gauche de la voyelle accentuée qu'à sa droite » (notre trad.; p. 10; cf. aussi Maiden 1995a : 42-47).

La distinction semble pourtant plus nette dans ce que Maiden (1997) appelle « une forme plus extrême de fusion », notamment la confusion de timbre vocalique par la transformation des voyelles en schwa (ce que l'on pourrait appeler « décoloration » des voyelles). Ce processus d'affaiblissement se manifeste dans la plupart des dialectes centro-méridionaux d'Italie, dans lesquels /a/ et parfois /u/ résistent à l'affaiblissement en position prétonique (même si /o/ est affecté par le processus de fermeture) : [saná] 'sanare'; [suná] 'suonare'; [franátə] 'frana'; [frənátə] 'frenata', etc. (Gioscio 1985 : 28; cf. aussi Maiden 1997)²⁹. L'italien connaît aussi un « renversement de la réduction du [a] au niveau du syntagme phonologique » (notre trad.), un phénomène qui se passe, comme en roumain, en position prétonique (Maiden 1995b)³⁰.

Le français pourrait, en fin de compte, se rattacher à cette distinction par la différence entre la syllabe initiale, dans laquelle les voyelles sont mieux conservées, et la position post-tonique (cf. Bourciez 1967 : 31 ss.).

2.3.2.2. En portugais, où l'affaiblissement a commencé par un processus de fermeture, la différence entre les voyelles prétoniques et post-toniques dans le processus plus tardif de « décoloration » et d'affaiblissement est moins nette que dans les dialectes italiens (voir pourtant Gonçalves Viana 1973 : 142; Morais Barbosa 1983 : 105 ss., 135 ss.; Malmberg 1962). Cependant, cette distinction est bien illustrée par un phénomène qui rappelle celui des sous-dialectes daco-roumains et des dialectes italiens et que l'on a enregistré dans certains dialectes du Brésil où l'on constate une « restauration » des voyelles non-affaiblies prétoniques (Révah 1958; cf. aussi Mattoso Câmara Jr. 1977 : 47 ss.; Pagliuchi da Silveira 1986 : 144 ss.).

3. Conséquences de la nouvelle contrainte formelle sur le processus d'affaiblissement des voyelles atones

À partir des stades décrits dans les sous-chapitres 1.-2., les dialectes roumains ont innové de façon indépendante, par rapport au roumain commun, les processus qui affectent les voyelles atones étant très différents d'un dialecte à l'autre. Ces processus supposent des contraintes

²⁹ La fermeture des voyelles atones peut apparaître en position prétonique (comme en roumain commun et dans d'autres langues romanes, telles que le portugais), mais cette position semble résister davantage à des neutralisations plus drastiques (voir aussi la différence entre l'harmonie par fermeture et l'harmonie totale; Maiden 1995b).

³⁰ À ce sujet, il ne serait pas sans intérêt de procéder à une comparaison plus poussée des dialectes italiens avec les sous-dialectes daco-roumains, en examinant de près d'autres aspects, tels que, par exemple, l'effacement de la partie post-tonique, qui en roumain semble en relation avec le renforcement de la syllabe prétonique (cf. *infra*; pour l'italien, cf. Maiden 1995b).

formelles variées. On pourrait donc parler d'une récurrence de la tendance naturelle, soumise à des conditionnements formels différents. Le groupe de dialectes daco-roumains se distingue nettement de l'aroumain et du mégléno-roumain par la contrainte formelle (3).

3.1. *L'aroumain : pas de distinction entre voyelles pré- et post-toniques*

3.1.1. En aroumain du nord, la récurrence de la tendance naturelle d'affaiblissement des voyelles atones affecte les voyelles [o] et [e], la limite du mot étant remplacée par la limite morphémique. On peut donc dire que le processus (2) se généralise à la voyelle atone [e], donc à la classe naturelle des voyelles « colorées » (cf. Darden et Uritescu 2005) d'aperture moyenne :

(2.1.) Les voyelles colorées d'aperture moyenne se ferment en position atone avant la limite morphémique du mot.

Ex. *direptu* 'droit', *purtaru* 'portier', *videtsă* 'vous voyez', *scutem* 'nous sortons', etc.

Mais : *ligare* 'liage', *ntribare* 'question', *carte* 'livre', *frate* 'frère', *lapte* 'lait', *casile* 'les maisons', *a featilor* 'aux filles', *a featil'ei*³¹ 'à la fille', etc. (Capidan 1932 : 248 ss., 274 ss., 383 ss.).

L'article *-l'ei* est fréquemment réalisé comme *-l'i*, mais ce fait ne s'explique pas par l'action du processus décrit par (2.1.) (cf. Capidan 1932 : 392 : « La terminaison *-l'ei* est réalisée, par suite de l'assimilation et de la contraction des deux voyelles, le plus souvent comme *-l'i*. Cette particularité est générale dans le dialecte »).

3.1.2. Dans l'aroumain du sud, la généralisation affecte aussi la voyelle centrale [ə], et les contraintes formelles sont différentes :

(2.2.) [+syll.] → [+fermé] / _____ #
[-acc.]

Ex. *acumbârari* 'achat', *bârbat* 'homme', *bârbos* 'barbu', *câlcânu* 'talon', *featî* 'fille', *bunî* 'bonne', etc.

Les formes du type *a featilor*, *a featil'ei*, etc. (Capidan 1932 : 217, 395; Caragiu-Marioțeanu 1968 : 89) prouvent, à notre avis, l'existence d'une limite de mot entre l'article défini et le nom.

Le dialecte aroumain décrit par Caragiu-Marioțeanu (1968) semble être intermédiaire entre les deux dialectes analysés ci-dessus³². Dans ce dialecte, les voyelles finales [ə] et [e] (situées donc après la limite morphémique) sont conservées seulement au vocatif. Cependant, les

³¹ Dans les trois derniers mots, la voyelle qui précède l'article se ferme en position intertonique.

³² Les formes citées par divers auteurs (cf., par exemple, Capidan 1932 : 216 ss. et *passim*) suggèrent une plus grande variation en aroumain dans le traitement des voyelles atones. Mais sur la base des descriptions existantes on ne saurait analyser de façon exacte toutes les variantes.

voyelles [e] et [o] sont conservées dans les articles définis enclitiques *-l'ei* et *-loru*³³ (Caragiu-Marioțeanu 1968 : 25, 26, 28, 29 ss.). Le processus pourrait donc être formulé de la façon suivante :

- (2.3.) Les voyelles d'aperture moyenne atones se ferment à l'intérieur du mot et en position finale, à l'exception des terminaisons du vocatif et des voyelles des articles définis *-l'ei* et *-loru*.

D'après les formes citées par Capidan, il semble que les processus (2.1)-(2.3.) soient en ordre privatif avec un autre processus, à savoir la transformation du [e] de certains préfixes et clitiques, tels que *de-*, *pre-*, *ne-* et *se-*, en semi-voyelle devant un [a] : *deadun* 'ensemble', *dau dealagă* 'je vais vite', *deaneavra* 'tout à l'heure', *preadar* 'refaire, transformer', *preadărari* 'transformation', *neacl'imat* 'non appelé', *se-alumtară* 'ils se battirent' (mais *si-nvescu* 'ils s'habillent'), etc. (Capidan 1932 : 249). Cependant, dans certains parlers du sud, cet ordre privatif a été transformé en ordre cumulatif : *diapoia* 'ensuite', *diasîtului* 'rassasié', *prialeg* 'ils choisissent trop', *priavut* 'très riche', etc. (Capidan 1932 : 249).

3.2. Le mégléno-roumain : comme en aroumain, les voyelles pré- et post-toniques ont le même traitement

Le mégléno-roumain généralise le processus (2) à la voyelle [e] : *capiti* 'têtes', *cripătură* 'fissure', *niveastă* 'épouse', *bitărneață* 'vieillesse', *picati* 'péchés', *simință* 'semence', *simințom* 'nous semons', *noapti*, *carti*, etc. (Capidan, *Megl.* I, 109 ss.; Atanasov 1984 : 493 ss.) :

- (2.4.) Les voyelles colorées d'ouverture moyenne se ferment en position atone.

Le mégléno-roumain est aussi le seul dialecte qui généralise le processus aux voyelles de l'article défini enclitique du génitif-datif (qui est pourtant peu fréquent) : [dărurli lu feățilur] 'les cadeaux des filles' (Liumnița), [ăn guvizănlur] (toponyme, Umă; Atanasov 1984 : 515-516).

Le processus (2.4.) présente quelques traits caractéristiques :

- a) Le [e] précédé de consonnes palatales est traité comme une variante du [ə], tant dans les mots où le schwa serait étymologique ([múcl'ə] 'angle saillant; carne', [fumeǎl'ə] 'femme', etc.; cf. Uritescu 1973b; 2007a : 160 ss.), que dans les formes qui supposent un [e] étymologique : *tșănușă* 'cendre', *tșănușar* 'cendrier' (mais aussi *tșinușă*), [ámpl'ə] 'remplir', etc. (Capidan, *Megl.* I, 110-111; Atanasov 1984 : 510 ss.). Il en est de même pour le [e] de l'article défini *-l'ei*, qui devient [l'əi], [l'ə] (Capidan, *Megl.* I, 111; Atanasov 1984 : 515-516).

Étant donné le manque de descriptions adéquates, il est difficile de préciser si dans ce cas nous avons affaire à une prononciation du [e] comme [ə] ou à une interprétation acoustique du [e] précédé de consonnes palatales (comme dans certains dialectes daco-roumains; cf. Landhal et Uritescu 1984; 2007a : 166-168).

³³ Matilda Caragiu-Marioțeanu (1968) ne remarque pas cet aspect dans le chapitre sur la phonétique et la phonologie.

Ce phénomène a des conséquences morphophonologiques dans les dialectes de Umă et de Țărnareca, qui ressemblent, de ce point de vue également, à certains dialectes aroumains (cf. Capidan 1932 : 255, 373 ss.; Neiescu 1964) : la désinence *-i* est transformée en [ə] après [ts, dz], [tʃ, dʒ], [ʃ] et (à Țărnareca) après des groupes consonantiques dont le deuxième élément est une palatale ([kál'tsə] 'tu marches', [frándzə] 'tu casses', [kártsə] 'livres', [árjə] 'brûlés', [órgə] 'aveugles', etc.; Atanasov 1984 : 492, 510³⁴).

b) (2.4.) est en ordre privatif avec le processus qui transforme [e] suivi d'une autre voyelle en semi-voyelle : *noapti*, mais *noapte*, *carti*, mais *cartea*, *cali* 'chemin', mais *calea* 'le chemin', *sănătati* 'santé', mais *sănătatea* 'la santé', etc. (Capidan, *Megl.* I, 109; Atanasov 1984 : 514).

Il est aussi à remarquer qu'en mégléno-roumain la place du /ə/ dans le système est différente de la place du même phonème dans le système des autres dialectes roumains. Par suite de la transformation du [ə] accentué en [o] en mégléno-roumain, phénomène qui s'explique par l'influence de certains parlers bulgares (Capidan, *Megl.* I, 91-92), les deux phonèmes sont en relation morphophonologique³⁵ : cf., par exemple, les alternances du type *bitörn* 'vieux' / *bitărneață* 'vieillesse', *țon* 'je tiens' / *țăneam* 'je tenais', etc. (Capidan, *Megl.* I, 110, 187, 189). Cela pourrait rendre compte du fait que le processus (2) n'a pas été étendu à [ə], comme dans certains dialectes aroumains.

La situation spéciale du schwa pourrait aussi expliquer la disparition de la contrainte phonotactique (1.2.) en mégléno-roumain, qui accepte les formes avec [ə] atone en position initiale non nasale : [ədávɣ] 'j'ajoute', [əcsén], [əcsîĕn] 'étranger', etc. (Atanasov 1984 : 494 et *passim*). Le mégléno-roumain représente la seule variété du roumain qui accepte un tel phonétisme.

3.3. *Le daco-roumain : le processus phonologique d'affaiblissement n'affecte que les voyelles post-toniques*

En daco-roumain, le traitement des voyelles atones est assez varié. On peut tout de même établir quelques traits généraux et quelques types de processus.

Une des caractéristiques générales du daco-roumain consiste dans le fait que la fermeture des voyelles atones n'est un phénomène récurrent en tant que **processus phonologique** qu'en **position post-tonique**.

En position prétonique, même si l'on peut constater une fréquence plus élevée des voyelles fermées dans certaines aires linguistiques, le phénomène n'est qu'accidentel, comme pour la fermeture du [e] en roumain commun. Le sous-dialecte moldave constitue l'exemple le plus représentatif d'une telle situation. Dans ce sous-dialecte on a enregistré des formes comme *fimeie* (ALR II/130), *timilie* (mais aussi *temelie* 'fondation'; ALR II/223), [diskídi] (ALR II/248),

³⁴ L'auteur renverse le rapport entre les deux phénomènes.

³⁵ Si l'on accepte l'hypothèse formulée par Atanasov (1984 : 489 ss.) selon laquelle [o] ouvert est devenu phonème dans certains parlers mégléno-roumains.

etc. (cf. aussi Caragiu-Marioțeanu, Giosu, Ionescu-Ruxăndoiu et Todoran 1977 : 131). Pourtant, on ne peut pas parler d'un processus phonologique de fermeture des voyelles prétoniques (pour une autre opinion, cf. *ibidem*, 130), car dans ce contexte les voyelles sont conservées de façon prépondérante³⁶.

Voici quelques exemples³⁷ : [pămínt] 'terre', [õ-șěrbíntă-foc] 'ils l'échauffent au feu', [bărbățiěsc] 'd'homme', [copáșu] 'l'arbre', [coláš] 'pain blanc d'une forme spécifique; anneau', [feréstri] 'fenêtres', [podjálâ] 'plancher', etc. (ALRT II, 198 ss.); [nepót] 'neveu' ([nĭăpót], [nĭapót]; ALR I/171; cf. aussi ALR I/172), [nevástâ], [nĭavástâ] 'épouse' (ALR I/270; ALR II/166); [limpezím] 'nous rinçons', [mestecám], [amestecám] 'nous mélangions', [cári-mplĭetiěști] 'qui tresse', [berbész] 'bélriers', [s-acopereá] 'il se couvrait', [termináreá] 'l'achèvement', etc. (ALRT II, 217 ss.); [sâ nĭerá] 'il s'étonnait', [lĭěgátâ] 'liée' (ALRT II, 208), etc.; [șěrbínti] 'très chaud' ([čerbínti]; ALR s.n. VI/1833), [ferjástâ] (ALR s.n. VI/1811), [jărnĭjě], [hernĭji] 'hernie' (ALR I/125), [nĭebunĭi], [nĭabunĭi], [nĭebunĭi], [nebunĭi] 'folie' (ALR s.n. VI/1837), [strepezăsc] 'les dents sont agacées (par des fruits acides)' (ALR I/90), [șenúșâ], [șanúșa] '(la) cendre' (ALR s.n. V/1331), etc.

Dans les formes alternantes [e] prétonique est conservé presque sans exception (cf., par exemple, ALR s.n. VII/1863)³⁸. Il y a une seule exception plus répandue, en l'occurrence le verbe *a vedea* 'voir', dont le paradigme présente des formes du type *videm, videți, videa, videam* dans plusieurs dialectes, à côté de formes comme *văzui, am văzut*, avec [e] > [ə] après des consonnes labiales. Cela prouve que [i] pour [e] prétonique est récent, postérieur au XV^e siècle, et s'explique probablement par dissimilation (cf. *lega* 'lier', *înșela* 'tromper', *înțelege* 'comprendre', etc., dans lesquels [e] prétonique est conservé; ALR s.n. VII/1889, 1892, 1894, 1913, 1973, 1980, 2004, 2030, 2108, 2138, 2139, 2140)³⁹.

Dans le préfixe [dis-] (ainsi que dans [ni-], qui concurrence [ne-]; cf. ALR I/215), [i] peut être le résultat d'une généralisation à partir des formes où [e] était en position de dissimilation ou d'assimilation (cf. ALR II/248).

Enfin, certains contextes post-toniques situés à l'intérieur des mots favorisent la fermeture des voyelles dans tous les sous-dialectes daco-roumains : voir, par exemple, les formes

³⁶ Par conséquent, on ne peut pas mettre sur le même plan la fermeture du [e] en position prétonique et en position finale, comme le fait Lăzărescu (1984 : 235).

³⁷ Nous gardons la transcription phonétique de l'*Atlas Linguistique Roumain*.

³⁸ Dans *ALM Texte* (pp. 96, 172) et dans *ALR II* (c. 44) on trouve [o ișĭt], [o ĭișĭt], [a ĭișĭ] 'il est sorti, il sortira', mais dans les autres formes alternantes [e] est conservé.

³⁹ Sur la base de ces données il est possible de formuler plusieurs hypothèses. On pourrait tout d'abord supposer que la fermeture du [e] atone a représenté, à une certaine époque, un processus général dans le sous-dialecte moldave. Dans ce cas, le processus aurait pu disparaître par cohérence paradigmatique avant d'affecter le [e] prétonique dans toutes les formes. D'autre part, le même [e] prétonique aurait pu être restauré, partiellement par cohérence paradigmatique, partiellement par interférence dialectale (cf. Landahl et Uritescu 1984). Étant donné la situation du roumain commun, ainsi que le statut du processus dans les autres sous-dialectes daco-roumains, il nous semble pourtant plus réaliste de supposer que la fermeture des voyelles atones est le résultat d'un processus phonologique seulement en position post-tonique. En position prétonique on n'enregistre que la fermeture du [e] comme phénomène accidentel.

du type [gîneri-mîo], [gîneri-mîno] ‘mon gendre’ en Munténie (ALR I/259), [pînt’îce], [pîncît’e], etc. (dans des points de Moldavie, Bucovine, Bessarabie, Transylvanie, du Maramureş et du nord de la Crişana; ALR I/42). Il s’agit d’une sorte de voyelles « intertoniques », situées soit entre un accent principal et un accent secondaire, soit entre l’accent et la marque morphologique.

Les prépositions *di*, *pi*, ainsi que, probablement, les pronoms *ni*, *li*, *ti* (cf. les formes littéraires du datif *ni le dă* ‘il nous les donne’, *vi le dă* ‘il vous les donne’) peuvent se retrouver dans des syllabes faibles entre deux accents (le type *vârf de munte* ‘faîte de montagne’, *nu ne spune* ‘il ne nous le dit pas’, etc.). Ces formes sont d’ailleurs utilisées dans des régions où la voyelle [e] n’est pas fermée dans d’autres contextes prétoniques (cf. ALR I/123; ALR s.n. VI/1641, 1649, 1810, 1811, 1814; NALR-Ban. I/100, LIX).

La préposition *peste* ‘sur; au-dessus; outre’ a une situation spéciale. En Moldavie on trouve des formes du type *pisti*, tandis que dans d’autres régions on a enregistré des formes du type *piste* (ALR s.n. VI/1819, 1820), ce qui semble suggérer une dissimilation du premier [e].

Ces données, ainsi que la grande étendue de la fermeture des voyelles en position finale, suggèrent qu’en daco-roumain le processus phonologique de fermeture des voyelles atones reflète tant des facteurs naturels (car dans la hiérarchie des contextes naturels qui favorisent le processus la position finale occupe certainement une place privilégiée; cf. aussi Puşcariu 1959 : 144-146), que des facteurs formels (la différence entre la position prétonique et la position post-tonique⁴⁰).

Le daco-roumain possède essentiellement deux processus :

3.3.1. Le sous-dialecte moldave et une aire linguistique dans les Carpates Occidentales (« Munţii Apuseni ») (le point 95 dans l’ALR II)⁴¹ se caractérisent par la fermeture des voyelles atones en position post-tonique :

(4) Les voyelles d’aperture moyenne se ferment en position post-tonique.

Ce processus reflète en fait la façon dont Philippide (1894 : 19) interprétait la fermeture du schwa en Moldavie : « Après l’accent, *ă* est devenu *î* en Moldavie, dans l’usage le plus général [...]. Avant l’accent *ă* est devenu *î* dans le voisinage d’un *r* ou *l* ou *n* [...]. » L’auteur reprend cette formulation plus tard (Philippide 1927 : 14). Quant à l’évolution du [e] et du [o] en roumain commun, l’hypothèse de Philippide est différente (il remarque pourtant (1927 : 58) que [e] atone prétonique est plus résistant). Cependant, pour le sous-dialecte moldave il ne prend en considération que la fermeture du [e] en position finale (*ibidem*, 58).

Ex. [míjluca], [hójucu], etc. ‘le milieu’ (ALR s.n. VI/1594); [clópøt], etc. ‘cloche’

⁴⁰ Certains chercheurs essaient d’interpréter phonétiquement ce facteur formel. Coteanu (1961 : 85) affirme, par exemple : « Il se peut que dans ce dialecte nous ayons affaire à un accent plus fort que dans le dialecte de Munténie ou dans les autres dialectes. » Si c’est vrai, l’intensité plus grande de l’accent reflète elle-même le facteur formel dont il est question.

⁴¹ La tendance a été enregistrée aussi dans le sud du Banat, mais seulement dans le traitement de la voyelle [e]. Par ailleurs, dans cette région on a noté des formes du type *incrişăsc* ‘je fronce’, même du type *plicat* ‘parti’, *tricut* ‘passé’, *mistăcat* ‘mâché’. Certaines de ces formes s’expliquent par dissimilation (voir Şandru, *Almăj*, 137; Neagoe 1984 : 246; NALR-Ban. I/24).

(ALR II/181); [amhínusâ], [mirusâ], etc. ‘il sent’ (ALR s.n. VI/1839); [vínɔ] ‘viens!’ (ALR s.n. VII/2101); [vítɾig], [vítɾic], etc. ‘belle(-mère), beau(-père)’ (ALR I/154,157); [niĕtĭd], etc. ‘lisse, plat’ (ALR II MN 2182); [dúšim], [dúšit], etc. ‘nous portons, vous portez’ (ALR s.n. VII/1920); [ušídim] ‘nous tuons’ (ALR s.n. VII/1925); [bátim], [bátit], etc. ‘nous battons, vous battez’ (ALR s.n. VII/1929); [vándim] ‘nous vendons’, [zíšim] ‘nous disons’, [šĕrim] ‘nous demandons’, etc. (ALR s.n. VII/1927, 1930, 1934, 1946); [pĭntiși] ‘ventre’ (ALR I/42); [žíniri], etc. ‘gendre’ (ALR I/259); [númili] ‘le nom’ (ALR s.n. VI/1595)⁴²; [sámĭnâ] ‘il sème’ (ALR s.n. V/1445); [cúrâĭtâ], etc. ‘il nettoie’ (ALR s.n. IV/1102); [mă kĕptĭn] (mais aussi *mă pieptăn* ‘je me peigne’; ALR s.n. IV/1233); [númăr], [númĕrĕ] ‘nombre(s)’ (ALR s.n. IV/935); [dásĭâl] ‘instituteur’ (ALR II/179); [vátĭm], etc. ‘je nuis’ (ALR s.n. VII/1887); [săširi] ‘faucille’, [cĭnipâ] ‘chanvre’, [cápiti] ‘têtes’, [clópĭtu], [slóbodâ] ‘libre’, etc. (ALRT II, 198-220).

Les alternances dans le paradigme verbal illustrent la différence entre les voyelles prétoniques et post-toniques : [blástĭmâ] / [blástămă] ‘je maudis/nous maudisons’ (ALR s.n. VII/1882); [rázĭmâ] / [răzămă] ‘j’appuie/nous appuyons’ (ALR s.n. VII/1886); [kápĭtânâ] / [kĕptănă] (*ibidem*, 1892), etc.

La voyelle [o] de l’article défini enclitique du génitif-datif pluriel n’est pas fermée (*cf.* [copkĭilor] ‘aux enfants’, [uáminilor] ‘aux hommes’, etc.; ALR s.n. VI/1582, 1584), ce qui suppose l’existence tardive d’une limite de mot entre l’article et le nom⁴³. Par contre, la conservation du [o] dans les formes du génitif-datif des pronoms *áltora*, *aiéstora*, etc. s’explique probablement par l’existence des doublets accentuels *altóra*, *ăstóra*, etc. (*cf.* ALR s.n. VI/1608, 1685, 1702, 1705, 1718, 1752, 1757).

Le processus (4) a commencé à comporter de nombreuses exceptions à cause de deux phénomènes morphophonologiques : la tendance à transformer la limite entre le nom et l’article défini en limite morphémique et le « mouvement » de l’accent en roumain, par lequel les voyelles médiales post-toniques deviennent en général prétoniques dans le paradigme verbal et dans les dérivés (*cântec* ‘chant, chanson’ – *cântecél* ‘petite chanson’, *curăță* – *curățăm*, etc.). Il n’est donc pas surprenant que, dans les parlers actuels, la fermeture des voyelles atones tende à être plus systématique dans les contextes pour lesquels la position prétonique est exclue, à savoir la position finale et la syllabe finale dans des formes du type *facem* ‘nous faisons’, *batem* ‘nous battons’, etc. De toute façon, le processus (4) semble maintenant être en cours de restructuration partielle et acquérir d’autres conditionnements formels.

3.3.2. Dans le sous-dialecte de la Crișana (surtout dans le Bihor et en Oaș), le processus

⁴² Dans des formes comme *ginere*, *pântece*, *numele*, [e] médial est transformé en [i] dans plusieurs dialectes; il s’agit d’une syllabe « intertonique » (*supra*), mais aussi, probablement, d’un phénomène de dissimilation (*cf.* aussi Uritescu 2007a : 59-60).

⁴³ La transformation du [e] en [i] dans l’article enclitique *-ei* s’explique par assimilation, comme en aroumain. L’aire du phénomène est d’ailleurs plus étendue (*cf.* ALR s.n. VI/1588, 1591).

de fermeture des voyelles atones est limité à la position finale : [púreçî] ‘puce’, [húlpî] ‘renard’, [púhî] ‘il met’, [véd"î] ‘il voit’, [súrd"î] ‘sourdes’, [mătuşî] ‘tante’, [mámă] ‘mère’, [tátă] ‘père’, etc. (c. 3-6; voir aussi *NALR-Cr.* I, 24, 39, XX, L; Embleton, Uritescu et Wheeler 2008, c. 4 et 5, reproduites dans l’annexe, c. 5 et 6).

À la différence du sous-dialecte moldave, les stades [â], [î] pour schwa final et [i] pour [e] final n’apparaissent que dans des patois isolés : [búzâ] ‘lèvre’, [măsauâ] ‘molaire, dent’, etc. (les points 135 et 161 dans *NALR-Cr.*; voir Uritescu 1984b : 293 et c. 85)⁴⁴. Le processus est donc **allophonique**.

Puisque la voyelle [o] n’apparaît pas en position finale, dans la description du processus nous pourrions nous référer à toutes les voyelles d’aperture moyenne finales :

- (5) Les voyelles d’aperture moyenne se ferment en position post-tonique finale.

4. Conclusion : la récurrence du processus d’affaiblissement vocalique et les changements dans ses conditionnements formels en roumain

En **conclusion**, on peut dire que le processus naturel d’affaiblissement dont le résultat est la fermeture des voyelles atones est récurrent en roumain et que sa mise en œuvre spécifique reflète l’intervention de toute une série de conditionnements formels qui diffèrent d’une époque d’évolution à l’autre et d’un dialecte (ou groupe de dialectes) à l’autre.

4.1. Tout d’abord, en roumain commun, la série des voyelles affectées par le processus ne semble pas avoir été définie de façon naturelle. Elle reflétait plutôt un conditionnement formel qui était en relation soit avec le substrat, soit, plus probablement, avec le sens morphosémantique d’un des phonèmes – /e/. Si l’on adopte la seconde hypothèse, qui met en valeur la fonction particulière du phonème /e/ dans le système morphophonologique, on comprend mieux l’évolution ultérieure du roumain.

4.2. Après une série de formalisations et de restructurations, on constate des changements dans le conditionnement formel du processus.

4.2.1. Premièrement, la différence entre le daco-roumain (et l’istro-roumain) d’une part, et l’aroumain et le mégléno-roumain d’autre part, reflète à la fois un trait qui tient du système général du roumain, à savoir le mouvement de l’accent vers la droite, et un fait qui semble caractéristique surtout du système daco-roumain (et istro-roumain) – l’importance de la cohérence paradigmatique.

4.2.2. Comme à cette époque plus tardive /e/ semble avoir perdu de son importance morphophonologique, le roumain ayant développé de plus en plus les éléments d’introflexion (ce qui se reflète dans le comportement des processus morphophonologiques et relève probablement d’un changement partiel dans la hiérarchie des types linguistiques), le phonème /e/ n’est plus exclu du processus de fermeture. Par conséquent, dans la plupart des dialectes, ce processus affecte tous les segments susceptibles d’apparaître dans le contexte approprié et de subir une

⁴⁴ On a enregistré parallèlement le dévoisement des voyelles finales (cf. Teaha 1961 : 43 ss.).

fermeture, c.-à-d. toutes les voyelles d'aperture moyenne.

Certains détails des processus s'expliquent par des faits spécifiques, appartenant soit à la norme, soit au système (le cas du mégléno-roumain).

5. Un processus d'affermissement déterminé par la contrainte formelle (3) concernant la prééminence des voyelles prétoniques : l'ouverture du schwa en syllabe prétonique en daco-roumain (et en istro-roumain)

5.1. Plusieurs variétés du daco-roumain présentent un changement phonologique qui renvoie à cette analyse, à savoir à la contrainte formelle (3)⁴⁵. Il s'agit de la transformation du schwa en [a] (ou dans un son intermédiaire entre schwa et [a]) en syllabe prétonique. Les deux sons, [ă] et [a], sont phonémiques en daco-roumain, mais ils ne s'opposent pas en syllabe prétonique, où, à l'exception de quelques emprunts récents, les parlers populaires n'acceptent qu'un schwa (cf. aussi Pușcariu 1974 : 256 ss.; Purdela 1970; Todoran 1984 : 55-56).

Nous ferons tout d'abord une synthèse de l'analyse détaillée (avec une bibliographie exhaustive) que l'on trouve dans Todoran 1984. Les données utilisées par Todoran sont tirées essentiellement des deux premiers volumes de l'ALR I.

5.2.1. Dans les grandes lignes, la transformation se retrouve dans des formes de quatre types :

- a) des formes dans lesquelles on peut avoir un phénomène d'assimilation du schwa à un [a] accentué suivant : *barbat* (pour *bărbat* 'homme'), *baiat* (pour *băiat* 'garçon'), etc.
- b) des formes dans lesquelles la voyelle accentuée suivante n'est pas un [a] ou dans lesquelles le schwa est suivi d'une voyelle non accentuée différente de [a] : *matușă* (pour *mătușă* 'tante'), *batrân* (pour *bătrân* 'vieux'), *sanatos* (pour *sănătos* 'sain, bien portant'), *pacurar* (pour *păcurar* 'berger'), *padure* (pour *pădure* 'forêt'), etc.
- c) des formes dans lesquelles le [a] prétonique pourrait s'expliquer également par analogie avec la forme morphologique de base dans laquelle il est accentué : *batut* 'battu', participe passé de *bate* 'battre'; *fatuță*, pour *fătuță*, diminutif de *fată* 'fille', etc.
- d) des clitiques qui forment une unité accentuelle avec le mot suivant, en position d'assimilation ou non : *pa obraz*, pour *pă obraz* 'sur le visage', *ma sarută*, pour *mă sărută* 'il m'embrasse', etc.

Dans toutes ces formes, les atlas linguistiques enregistrent aussi des phonétismes intermédiaires, notés avec un [a] superposé par un schwa ou vice-versa, ou par un schwa ouvert.

D'après les données de l'ALR I analysées par Todoran, les formes du type (a) semblent être plus répandues et les aires ayant des formes du type (a) semblent inclure les aires ayant des formes du type (b). Dans ces données, il n'y a que six localités qui font exception et Todoran ne

⁴⁵ Ce changement est simplement énoncé dans Uritescu 1997b, c, 2000, 2008 : 19.

les considère pas comme significatives (Todoran 1984 : 41).

D'autre part, toujours d'après les données de l'ALR I, le phénomène présente une variation que Todoran interprète comme lexicale et qui se retrouve parfois chez les mêmes locuteurs (*ibidem*, p. 34 ss.).

Quant à l'extension géographique, on constate que le processus apparaît sur des aires discontinues qui couvrent la quasi-totalité du territoire daco-roumain. Il y a cependant, dans différents coins de ce territoire, des aires dans lesquelles la transformation est très fréquente, probablement même générale dans tous les contextes phonétiques mentionnés : en Bucovine et dans le nord de la Moldavie, dans le nord de la Transylvanie, dans les Carpates Occidentales, dans le nord-est du Banat et dans le nord-ouest de l'Olténie (Todoran 1984 : 35 ss.; voir aussi p. 43, c. 4; Pușcariu 1959, c. 53).

5.2.2. Les explications formulées jusqu'à présent pour ce processus pourraient être regroupées en trois catégories.

5.2.2.1. D'après certains chercheurs, les formes du type (b) (*padure*, *batrân*, etc.) s'expliquent par une généralisation du processus d'assimilation dans des formes du type (a) (*barbat*, *baiat*, etc.), par le biais de l'interprétation du conditionnement relié à la voyelle suivante comme un conditionnement en relation avec l'accent. Les formes du type (c) ont pu contribuer à la généralisation du changement. Cette hypothèse, avancée par Pușcariu (1922 (1974), 1934 (1974)) et reprise par Todoran (1954, republié et mis à jour dans Todoran 1984) et par la plupart des chercheurs (voir la bibliographie dans Todoran 1984), se heurte à plusieurs difficultés. Tout d'abord, il est difficile de l'accepter du point de vue théorique, car la transformation d'un processus accidentel d'assimilation en processus phonologique régulier reste sans motivation. Par ailleurs, Todoran (1984 : 47) mentionne lui-même des assimilations progressives qui ne se sont jamais généralisées. Du point de vue théorique, un phénomène d'analogie paradigmatique, que Todoran considère par ailleurs comme tout à fait marginal, ne peut non plus se transformer en processus phonétique général et régulier. De plus, le conditionnement du processus [ă] > [a] réfère plutôt à la distinction prétonique / post-tonique qu'à l'accent.

5.2.2.2. D'autres chercheurs pensent à une influence étrangère dans les formes du type (b) et à une assimilation dans les formes du type (a). Cette hypothèse, avancée par Iordan (1927) et reprise par d'autres linguistes roumains (*cf.* Todoran 1984), n'est pas du tout acceptable, car le phénomène se passe dans plusieurs régions de la Roumanie, dont certaines sont extrêmement isolées. D'autre part, une influence étrangère n'expliquerait ni le contexte, ni la forme de sortie du processus (Todoran 1984 : 38 ss.).

5.2.2.3. Enfin, certains chercheurs pensent à la conservation du [a] dans des formes du type *barbat*, pour *bărbat* 'homme', du lat. BARBATUM (voir la bibliographie dans Todoran 1984 : 61-62).

On ne peut pas prendre en considération cette hypothèse non plus, car la fermeture du [a] se passe parallèlement avec celle du [o] et est générale dans tous les dialectes du roumain. En outre, le schwa qui se transforme en [a] a également d'autres sources et on ne peut pas expliquer la transformation du schwa provenant d'autres sources par un simple phénomène d'analogie avec les mots du type *barbat*. En effet, à part des formes comme *bătrân*, par exemple, où le schwa provient d'un [e], par un processus tout à fait régulier en daco-roumain, il y a des formes comme

înapot (pour *nepot* ‘neveu’), dans lesquelles on a affaire à une catégorisation du [e] comme schwa après une consonne palatale, par suite d’une réinterprétation perceptive⁴⁶.

5.2.3. Le phénomène semble assez ancien en daco-roumain, car les textes du XVI^e siècle l’attestent déjà dans plusieurs régions (Gheție et Mareș 1974 : 70-76).

Il se peut que le phénomène soit apparu également en istro-roumain, de façon indépendante et vers la même époque. Cependant, en istro-roumain, il est catégorique et s’est étendu à la position post-tonique, certainement sous l’influence du croate (Kovačec 1971 : 77).

Dans les autres dialectes roumains du sud du Danube, l’aroumain et le mégléno-roumain, le phénomène n’existe pas, comme l’a bien remarqué Pușcariu (1922 (1974 : 267)).

5.2.4. Quant aux caractéristiques du processus en daco-roumain, il convient d’apporter quelques précisions. Comme nous ne disposons pas d’une recherche sociolinguistique dans les parlers où le processus semble général⁴⁷, nous nous limiterons ici à quelques observations basées sur les données de l’atlas linguistique de la Crișana.

5.2.4.1. Tout d’abord, le processus se retrouve dans plusieurs aires dialectales de cette région. En fait, si nous prenons en considération les parlers dans lesquels on enregistre des formes avec [ă] ouvert en syllabe prétonique quand la syllabe suivante contient une voyelle autre que [a] (donc un contexte non assimilatoire), nous pouvons constater que ces parlers ne sont pas toujours les mêmes (à l’exception des parlers où la voyelle ouverte a été généralisée). En d’autres mots, l’ouverture du schwa prétonique se présente comme une sorte de phénomène « latent », qui fait surface dans des parlers divers de la Crișana, probablement en relation avec le style de la communication. Il se peut donc qu’il soit lié à ce que l’on appelle « parole emphatique ». Pour s’en convaincre, on peut comparer les parlers qui montrent une voyelle ouverte pour le schwa dans des mots tels que *mătușă* ‘tante’ (NALR-Cr. II, c. 212 : les parlers 101, 104, 106, 115, 116, 119, 120, 135, 145, 153, 157, 188, 195, 197, 205, 213, 218, 219) et *călcâi* ‘talon’ (NALR-Cr. I, c. 182 : les parlers 101, 102, 103, 115, 116, 117, 118, 120, 130, 134, 135, 205, 209, 213) ou *păduchios* ‘pouilleux’ (NALR-Cr. I, c. 27 : les parlers 101, 102, 106, 117, 118, 120, 134, 174, 214).

L’aire la plus cohérente est celle du sud-est de la Crișana, dont le centre se trouve dans le point d’enquête 118 (NALR-Cr. I, c. 13, 22, 23, 25, 27, 28, 118; p. 40, c. XXIV, et 217, c. CCXIII; II, c. 212)⁴⁸. Contrairement à l’interprétation des données de l’ALR par Todoran, si l’on compare les c. XXIV et CCXIII (NALR-Cr. I, p. 40, 217), que nous reproduisons en annexe (c. 7 et 8), on constate que dans cette région l’aire où [ă] > [a] pourrait être déterminé par une assimilation (*mătreăță* ‘pellicule’) est beaucoup plus restreinte que celle où le schwa ne se trouve pas dans des conditions d’assimilation (*călcâi* ‘talon’). Par conséquent, du moins dans les aires où le processus est presque général (ou, plutôt, général chez les locuteurs appartenant à certains groupes d’âge ou groupes sociaux), il n’est pas lié à l’assimilation. De ce point de vue, cette aire

⁴⁶ Voir Uritescu 2007a : 167 ss. et *supra*, I.4.3.2.2. Pour les formes, cf. aussi Todoran 1984 : 33 ss., 58 ss.

⁴⁷ Entre autres, il serait intéressant de voir si le processus est toujours emphatique et/ou s’il caractérise certains groupes sociaux ou d’âge.

⁴⁸ Cette aire n’est pas mise en évidence par les autres atlas linguistiques. Sur la base des données de l’ALR I, par exemple, Todoran (1984 : 48-49) arrive à la conclusion que dans le sous-dialecte de la Crișana le phénomène n’apparaît que de façon sporadique.

se rattache donc aux six parlers mis en évidence par les données de l'ALR I, mais que Todoran choisit d'ignorer (parmi ces parlers, celui du point 87 se trouve par ailleurs dans le sud-est de la Crișana).

5.2.4.2. Pour pouvoir déceler le statut de la transformation du schwa prétonique en [a] dans un parler où le phénomène a été certainement général, nous analyserons brièvement la situation du point d'enquête 118 d'après les données du *NALR-Crișana*, digitalisées dans *RODA*.

L'informatrice que nous avons utilisée dans cette localité était, à la date de l'enquête (1977), assez jeune (39 ans). Elle parlait quotidiennement le patois de son village, tout en étant pourtant exposée à une certaine influence de la langue standard (voir la description de son statut social dans *NALR-Cr. Date*, p. 25).

Voici le comportement du schwa dans son idiolecte d'après les données enregistrées dans les deux premiers volumes du *NALR-Crișana*⁴⁹ :

- sur un total de 78 formes présentant le contexte en question (schwa en syllabe prétonique dans la langue standard ou dans d'autres dialectes), 64 sont réalisées avec un schwa ouvert (son intermédiaire entre schwa et [a]) ou avec [a] en position prétonique; il s'agit donc d'une ouverture du schwa dans 82% des formes;
- parmi les quatorze formes prononcées avec un schwa en syllabe prétonique, neuf sont des clitiques (*mă, să, pă*); si on élimine ces clitiques, le taux de l'ouverture du schwa en position prétonique monte à 92,75%;
- le clitique *să* (morphème du subjonctif ou pronom réfléchi) n'est jamais prononcé avec un [a] ou avec un son intermédiaire entre schwa et [a] par cette informatrice⁵⁰; si on élimine ce clitique, le taux d'ouverture du schwa monte à 90%;
- le phénomène touche tous les schwas prétoniques d'un mot ou d'une unité accentuelle, sans restrictions en ce qui concerne la distance par rapport à l'accent ou la nature de la voyelle accentuée : *calchii*, pour *călcăi* 'talon', *paduche* 'pou', *ca/ăprui* '(yeux) châains', *nadușală*, pour *nădușeală* 'asthme', *ma visăz* 'je rêve', *maștihoi* 'beau-père', *matușoi* 'oncle par alliance', *pă/a la cinșpe ani* 'vers quinze ans', *sta/ărpa/ălaie* '(femme) stérile', *vaduoi* 'veuf', *ca/ără/amidă* 'brique', *va/ăca/ălesc* 'je ravale le mur à l'eau et à la terre glaise', *nelaut*, pour *nelăut* 'sale', *să/ară/ariță* 'salière', *ma/ăsă/ariță* 'nappe', *scaunuț* 'tabouret, escabeau', *ma uit* 'je me regarde (dans la glace)', *capatâi*, pour *căpătâi* 'chevet', etc.
- enfin, dans les noms de lieux et de personnes cités par l'informatrice, le taux d'ouverture du schwa prétonique est aussi très élevé : 90% des occurrences du

⁴⁹ *NALR-Cr. I-II*, c. 13, 22, 23, 27, 28, 35, 84, 92, 93, 98, 108, 111, 118, 119, 120, 124, 135, 136-137, 143, 144, 154, 176, 182, 188, 197, 204, 205, 210, 212-214, 217, 223, 225, 228, 232, 241, 243, 255, 259, 263, 265, 266, 271, 274, 277, 278, 288, 289, 299, 300, 302, 304, 307, 310, 317, 331, 339, 345, 352, 357, 359, 361, 362, 364, 367, 370-372, 377, 378, 381, 383, 384, 395. Nous avons aussi pris en considération les formes du ms. pour les questions 87, 171, 235, 420 (voir *RODA*, c. 25, 75, 138, 184).

⁵⁰ Il s'agit certainement d'un trait de cet idiolecte. D'après les textes dialectaux, ce clitique a pourtant une situation spéciale dans le patois (voir *infra*).

contexte (NALR-Cr. Date, p. 24-25) : *Paișeni*, pour *Păiușeni*, le nom de la localité, *Parău Ruginii*, *Parăile Pacură/arești*, *Întra Pleși*, *Ruga/ăcelu*, *Valian*, *Vrajătoriu*, etc.

On trouve aussi une précision importante chez l’informatrice du point 118 : après avoir répondu avec la forme *cărunțește* ‘il grisonne’, en prononciation locale mais avec schwa, elle ajoute la forme utilisée par les locuteurs plus âgés (signalée dans l’atlas par le code [B]), avec le schwa prétonique transformé en un son intermédiaire entre schwa et [a] (plus proche du second; NALR-Cr., I, c. 22)⁵¹. Cela nous amène à croire que le processus est en régression chez les locuteurs plus jeunes, sous l’influence de la langue standard et des parlers environnants (voir aussi Todoran 1984 : 45-46). À notre avis, cette influence explique tant les variations que l’on constate chez différents locuteurs du même village ou chez les mêmes locuteurs, que les variations lexicales dont parle Todoran. Il ne s’agit donc pas d’un processus qui ne s’était généralisé ni même dans les régions où il est presque général de nos jours, comme l’affirment certains chercheurs (Todoran 1984 : 38). Le processus ne se caractérisait pas non plus par une généralisation graduelle dans le lexique.

Par ailleurs, dans les textes que nous avons recueillis sur bande magnétique la même année de quatre autres locuteurs du village⁵², nous n’avons enregistré des formes avec schwa en syllabe prétonique que dans les clitiques *mă* et *să*. Le premier apparaît trois fois avec [a] et une fois avec schwa (en combinaison avec *să*, dans un chant de Noël : *să mă-ngropaț* ‘que vous m’enterriez’, répétition de la forme *să/a ma-ngropaț*, chez les mêmes informateurs).

Le clitique *să* apparaît avec plusieurs formes vocaliques : un schwa fermé (quatre fois), un schwa d’aperture moyenne, comme chez l’informatrice principale citée ci-dessus (quatre fois), un schwa ouvert (une fois) et un [a] (une fois). Il se peut donc que le patois se caractérise par une tendance à fermer le schwa de ce clitique – tendance apparue probablement dans les nombreuses séquences de clitiques incluant *să* : *să să ducă*, *să mă vadă*, etc. –, et que la forme avec schwa non fermé et non ouvert soit due à l’influence de la langue standard. Chez certains locuteurs, ce schwa est ensuite adapté à la contrainte phonotactique du patois (*infra*)⁵³.

Il faut aussi remarquer que les voyelles des clitiques ont une situation distincte des voyelles prétoniques des formes lexicales. En effet, les clitiques du type *mă*, *să* peuvent se trouver dans trois positions dans les unités rythmiques : en position prétonique (le type *mă vede*, *mă duc*), en position post-tonique (le type *nu mă duc*) ou même intertonique (le type *cum să fac?*). Cela explique, à notre avis, les variations mentionnées ci-dessus en ce qui concerne la réalisation du schwa dans les clitiques.

On peut donc conclure que le patois du point d’enquête 118 du NALR-Crișana se caractérise par un processus phonologique formalisé (transformé peut-être en contrainte

⁵¹ Le ms. de l’atlas enregistre la même précision dans la réponse à la question 82 : *mă tung*, [B] *ma tung* (pour *mă tund* ‘je me fais couper les cheveux’).

⁵² Păișan Floarea, 42 ans; Păișan Mariuța, 56 ans; Morașan Ana, 68 ans; Păișan Lisandru, 68 ans.

⁵³ Il est intéressant de remarquer que le comportement du clitique *să* est exactement le même dans les autres parlers roumains qui connaissent l’ouverture du schwa en syllabe prétonique. Petrovici, par exemple, ne note qu’un schwa ou un schwa fermé dans ce clitique dans les parlers qui ouvrent le schwa dans le clitique *mă* (voir ALR s.n. VII/1966, 1967). Pop, d’autre part, enregistre la même situation, à l’exception du point 840 (voir ALR I/249, 250). Même dans ce point, l’auteur note deux variantes du clitique *să* : une variante avec [a] et une autre avec schwa (*ibidem*, c. 249, 252).

phonotactique) que l'on peut formuler de la façon suivante :

- (6) **Processus phonologique formalisé (ou contrainte phonotactique) dans le point d'enquête 118 du NALR-Crișana** : À l'intérieur du mot et des unités accentuelles, le schwa prétonique se réalise comme une voyelle postérieure non arrondie ouverte.

Ce processus est certainement sans exception dans certains groupes, tels que celui des locuteurs plus âgés. Dans ce sens, il est intéressant de remarquer que même un schwa qui semble inséré de façon spontanée et accidentelle en position prétonique se réalise comme un schwa ouvert. Cependant, dans le *NALR-Crișana*, nous ne disposons que d'un seul exemple de ce type : *petă/aron, petron*, pour *petrol* 'pétrole' (*NALR-Cr. II*, c. 395, point 118)⁵⁴.

5.2.5. Il nous semble tout à fait évident que le processus d'ouverture du schwa en syllabe prétonique se rattache à la contrainte phonologique formelle (3). Il s'agit donc d'un *processus non naturel*, à savoir d'un processus d'affermissement vocalique en position atone, donc dans un contexte faible du point de vue naturel. Sa motivation est donc certainement formelle.

Par conséquent, il n'est pas du tout surprenant que le processus émerge exactement en daco-roumain et en istro-roumain, les deux dialectes qui présentaient des conditions phonologiques et morphologiques favorables à l'apparition de la contrainte formelle (3). Il n'est pas surprenant non plus que le processus se retrouve en daco-roumain dans des aires dialectales discontinues et sans relation, car la contrainte formelle (3) caractérisait tous les parlers de ce dialecte. Enfin, ce n'est pas du tout par hasard que la transformation du schwa en [a] en position prétonique se rencontre avec l'affaiblissement des voyelles d'ouverture moyenne en syllabe post-tonique dans deux aires dialectales du daco-roumain, le nord de la Moldavie et les Carpates Occidentales. Ces parlers se caractérisent par la tendance à augmenter la différence entre les deux contextes prosodiques⁵⁵.

Étant donné l'origine et le contexte du changement, on peut supposer qu'il s'agit d'un processus emphatique. Cela expliquerait certaines de ses caractéristiques qui le rapprochent des processus phonologiques de type néogrammairien, car, comme nous l'avons déjà dit (voir aussi le tableau 1), les processus emphatiques n'excluent pas les relations naturelles.

En effet, le processus de transformation du schwa en /a/ semble être phonétiquement graduel (voir les stades intermédiaires) et lexicalement abrupt, tout comme les processus naturels, mécaniques, de type néogrammairien.

⁵⁴ D'après les données du *NALR-Crișana*, le schwa résulte d'un [o] précédé de [w] ne semble pas s'ouvrir : *uăcheri*, pour *ochelari* 'lunettes' (*NALR-Cr. I/36*, point 118). Cela montre, à notre avis, que le processus de transformation du [o] en schwa après [w] n'est pas encore formalisé en position atone (voir (*u*)*oglindă* 'miroir'; *NALR-Cr. II/382*, point 118). Cependant, nous ne disposons que d'un seul exemple de schwa dans ce contexte.

⁵⁵ À notre avis, c'est à la même contrainte qu'il faudrait rattacher un autre phénomène, notamment l'effacement de la syllabe post-tonique dans des parlers du Maramureș et du Pays de l'Oaș : *amorțé, răgușé*, pour *amorțește, răgușește* 'il s'enroue' (*NALR-Cr. I/92*; *ALRR-Mar. I/72*), etc. Comme nous l'avons déjà dit, le processus d'ouverture du schwa prétonique est attesté également dans ces deux régions. Le phénomène se retrouve aussi dans certains dialectes italiens (Maiden 1995b; nous nous proposons de revenir sur cet aspect).

6. Signification de l'évolution du processus d'affaiblissement vocalique pour l'histoire du roumain et de ses quatre dialectes : l'existence d'un daco-roumain commun

Notre analyse met aussi en évidence quelques aspects intéressants concernant *l'histoire du roumain* et les relations entre ses quatre dialectes :

6.1. Tout d'abord, le daco-roumain et l'istroroumain semblent s'être différenciés des autres dialectes (l'aroumain et le mégléno-roumain) dès avant la fin du roumain commun. Les deux premiers présentaient trois caractéristiques :

- a) une forte tendance à la cohérence paradigmaticque
- b) la morphologisation du processus de fermeture du /o/ (conséquence de (a))
- c) une contrainte formelle concernant le rapport de force entre les voyelles prétoniques et les voyelles post-toniques
- d) une tendance à l'ouverture du schwa prétonique (conséquence de (c)).

6.2. Contrairement à l'affirmation de Vasiliu (1968 : 194), basée sur le comportement différent des consonnes /ʃ, ʒ/ dans les sous-dialectes daco-roumains, on peut donc parler d'un daco-roumain commun, qui incluait aussi l'istro-roumain. Les sous-dialectes daco-roumains représentent par conséquent une unité généalogique, et non simplement une unité géographique, comme l'affirme le même auteur (*ibidem*).

B RELATIONS ENTRE PROCESSUS ET REANALYSE :

LA NASALISATION, LA FERMETURE DES VOYELLES NASALISEES ET LA DISPARITION DE LA NASALISATION FORMELLE EN ROUMAIN

La nasalisation et l'évolution des voyelles nasales en roumain soulèvent quelques problèmes qui, à notre avis, n'ont pas été résolus de façon satisfaisante jusqu'à présent. Parmi ces problèmes, on peut citer le rapport entre l'évolution des voyelles accentuées et celle des voyelles atones en position nasale et, en relation avec cet aspect, l'explication de l'apparition du [e] accentué en position nasale dans les textes du XVI^e siècle; la chronologie de la disparition de la nasalisation formelle; le rapport entre la nasalisation des voyelles et le rhotacisme du [n] intervocalique; les différences dialectales concernant l'évolution du schwa en position nasale; l'évolution des voyelles nasales slaves en roumain (spécialement l'évolution du (sl. [ē]).

Les solutions que nous proposerons pour résoudre ces problèmes dépendent de l'interprétation du processus de nasalisation et de ses relations avec d'autres processus phonologiques et morphophonologiques. Par conséquent, ces aspects seront analysés à des endroits différents de ce chapitre.

Puisque la nasalisation des voyelles au niveau de la norme en roumain semble avoir été en relation avec plusieurs processus, cette analyse est suggestive pour le jeu subtil entre les facteurs naturels et formels dans l'évolution phonologique¹.

1. Les voyelles initiales dans le processus de nasalisation en roumain

1.1. L'évolution de la voyelle atone [e] en position initiale

Avant d'analyser la nasalisation proprement dite, nous allons examiner un autre processus, qui précède l'action des consonnes nasales et dont le résultat est cumulé par le processus de nasalisation. Il s'agit de **l'évolution de la voyelle atone [e] en position initiale**.

La voyelle initiale atone [e] (provenant du lat. cl. *ĭ*, *ē*, lat. v. [e]²) s'est transformée en [a].

Ce changement est admis par tous les chercheurs (*cf.* une synthèse dans Sala 1976 : 216) dans les contextes suivants :

- dans le préfixe *ex-* suivi d'une voyelle : lat. *EXACUTIRE > roum. *ascuți* 'aiguiser' (voir Vasiliu 1955);
- dans les composés avec *eccum* : lat. ECCUM ILLUM > roum. *acel* 'ce(t) ... -là'; lat. ECCUM ILLOC > roum. *acolo* 'là' (pour une autre étymologie, voir Hamp 1977),

¹ Pour des analyses synthétiques de la nasalisation en roumain dans cette perspective, *cf.* Uritescu 1997d, 2004, 2007b.

² La diphtongue [je] (du lat. *ĕ* accentué) a été généralisée par cohérence paradigmatique (donc en position non accentuée; *cf.* aussi Uritescu 1973a). Par conséquent, à l'initiale du mot lat. *ĕ* ne pouvait avoir pour résultat un [e] atone en roumain que dans les mots où il n'alternait pas avec un *ĕ* accentué.

etc.

- quand [e] était suivi de [r] : lat. ERICIUS > roum. *arici* ‘hérisson’, lat. AERAMEN > roum. *aramă* ‘airain’ (lat. ERABAMUS > roum. *eram* [jerám] ‘nous étions’ s’explique par la généralisation de la diphtongue de [jéra] ‘j’étais’, lat. ERAM; Densusianu 1938 : 22).

Toutefois, le changement en question ne peut pas être limité à ces contextes phonétiques spéciaux, car dans des formes telles que *împărat* ‘empereur’, *în* ‘dans, en’, *întreg* ‘entier’, *încarc* ‘je charge’, etc. (lat. IMPERATOR, IN, INTEGRUM, INCARRICO) [i] initial ne peut pas être expliqué en roumain à partir du lat. *ĩ* (ou lat. v. [e]).

Rosetti (1986 : 362) rend compte de la transformation du [e] initial atone en dr. [i] par un stade [ə], fermé ensuite par « [n] suivant ». Ce schwa intermédiaire est expliqué par « la tendance du roumain à transférer les voyelles atones dans la série postérieure ». Cependant, une telle explication ne prend pas en considération le fait que [e] n’est pas transformé en schwa en position non nasale (Avram 1985 : 37). Il faut ajouter qu’en roumain commun il y avait une contrainte phonotactique qui ne permettait pas l’apparition du schwa atone en position initiale non nasale.

Si l’on considère pourtant la transformation du [e] atone initial en [a] dans des formes du type *arici* et le fait que dans tous les dialectes roumains il y a identité de résultat entre l’évolution du [e] et du [a] atones initiaux en position nasale (lat. AMBULARE, ANGUSTUS, ANELLUS > dr. *îmbila* ‘marcher’, *îngust* ‘étroit’, *înel* (*inel*) ‘anneau, bague’, etc.), la conclusion semble pourtant s’imposer sans difficulté : tout [e] atone initial s’est transformé en roumain en [a]. Dans les formes du type *[éntru] ‘j’entre’, [a] est apparu par cohérence paradigmatique, à partir des formes où il était atone : *[entrâre], *[entrâmu], etc. ‘entrer, nous entrons’ > *[antrâre], *[antrâmu], etc.

L’hypothèse a été formulée par plusieurs linguistes, en général comme alternative à d’autres interprétations possibles (Pușcariu 1959 : 130; Philippide 1927 : 71; Ivănescu 1980 : 203), et argumentée par Avram (1985 : 37-38).

Cette évolution phonétique peut être interprétée soit comme un processus naturel, en relation avec le fait que la position initiale atone est relativement plus forte que la position non accentuée non initiale³ et que [a] représente la voyelle optimale, soit comme un processus formel conditionné par la fermeture des voyelles atones (*supra*, A.). Même si le processus naturel de fermeture des voyelles atones n’a pas affecté la voyelle /e/ en roumain commun, à cause de l’intervention d’autres facteurs formels, la tension entre naturel et formel aurait pu engendrer un processus de différenciation maximale dans le contexte relativement plus fort par rapport au contexte général du processus naturel. Ce processus aurait donc une motivation premièrement formelle.

³ La langue typique de ce point de vue, qui exploite de façon évidente cette hiérarchie naturelle, serait, à notre avis, le français, dans lequel on constate une différence nette de traitement entre les voyelles atones de la syllabe initiale et les voyelles atones de la syllabe interne ou finale (cf. Bourciez et Bourciez 1971 : 33-43, 101 ss.). La fermeture du /o/ dans ce contexte en français, comme d’ailleurs celle du /o/ fermé accentué entravé, suppose pourtant une autre téléologie et ne peut être comparée ni avec les autres phénomènes qui caractérisent le traitement des voyelles en syllabe atone initiale en français, ni avec la fermeture des voyelles atones en roumain (cf. Haudricourt et Juilland 1970 : 48 ss.).

Dans les deux cas, la transformation en question serait à mettre en relation avec un processus naturel d'affermissement, notamment la dépalatalisation d'une voyelle d'aperture moyenne, qui, d'après Donegan (1993), ne représente pas la voyelle palatale optimale. Par contre, la téléologie serait différente : exclusivement naturelle dans le premier cas, essentiellement formelle dans le second.

Puisque le processus affecte précisément l'élément qui était sujet à la tension entre naturel et formel, la seconde hypothèse nous semble plus plausible.

On retrouve une évolution similaire dans certains dialectes italiens du sud, en l'occurrence la transformation des voyelles [e] et [o] atones en [a] en syllabe initiale : cf. cal. *alifante* 'éléphant', *arrure* 'erreur', *arsira* 'hier soir', [arérə] 'héritier', *farnesta* 'fenêtre', *marenda* 'goûter'; *aduri* 'odeur', *aceddu* 'oiseau', *canusciutu* 'connu', *affendiri* 'offenser', *afferta* 'offre', *attruovo* 'octobre', etc. (Rohlf 1966 : 164, 166; cf. aussi Iordan 1923 : 50; Pușcariu 1929 : 779-781; Capidan 1932 : 247). À notre avis, en italien aussi ce processus a une origine formelle, étant en relation avec la tendance à fermer les voyelles [e] et [o] atones : cf. cal. *vilenu* 'poison', *tiganu* 'casserole', *sirinu* 'serein', *nimicu* 'ennemi', etc.; *cugnatu* 'beau-frère', *cummerciiu* 'commerce', *furmica* 'fourmi', etc. (Rohlf 1966 : 163, 166). Il s'agirait donc d'un processus de différenciation maximale qui pourrait pourtant renvoyer, comme en roumain, à un processus naturel d'affermissement, notamment à la tendance à délabialiser et à dépalataliser les voyelles non fermées (Donegan 1993). La différence entre le roumain et l'italien s'expliquerait en ce cas par une différence concernant la mise en œuvre du processus naturel de fermeture des voyelles atones et, donc, en dernière analyse, par la différence entre les deux langues au niveau de la forme.

Le processus peut être décrit de la façon suivante :

(7) La voyelle [e] se transforme en [a] en position atone initiale de mot.

Il a été restructuré par cohérence paradigmatique mais a continué à exister comme contrainte phonotactique⁴ :

(7.1.) * [e] atone en syllabe initiale de mot. Dans ce contexte, [e] est remplacé par [a].

La contrainte (7.1.) explique la transformation du [e] atone initial en [a] dans les emprunts tardifs au slave, au hongrois, au grec, etc. : slav. *Ieremiinŭ dŭnŭ* > roum. dial. *Arminden*, nom d'une fête, serb. *ergèla* > roum. dial. *arghelă* 'troupeau de chevaux', hongr. *egres* > roum. *agriș* 'raisin vert', hongr. *ellen* > roum. *alean* 'peine, mélancolie', hongr. *ernyő* > roum. dial.

⁴ Les deux processus présentaient probablement une exception en roumain commun : les formes dans lesquelles [e-] alternait avec [je-] accentué (dans le verbe *ies* 'je sors' – **eșim* 'nous sortons', et peut-être dans des dérivés du type *ied* 'chevreau' – *ieduț*, diminutif du précédent). Les contraintes phonotactiques peuvent avoir des exceptions morphophonologiques, mais il est difficile d'expliquer la différence entre des verbes comme **entra* et le verbe *ieși* en ce qui concerne la direction de la généralisation par cohérence paradigmatique, à moins que l'on accepte une grande ancienneté pour la généralisation de la diphtongue [je-] (cf. Uritescu 1973a, 1993a) ou pour la préiotacisation en roumain (cf. Uritescu 1973a).

arneu ‘bâche, bannette’, hongr. *eredni* > roum. dial. *arădui* ‘partir, se mettre en route’, tc. *Efrim* > roum. *Afrim(ești)*, toponyme, etc.⁵

La contrainte (7.1.) a existé dans tous les dialectes roumains, même si parfois ses effets ont été dissimulés par d’autres transformations, telles que la prothèse (en aroumain) ou l’aphérèse (en mégléno-roumain) du [a] initial. On trouve d’ailleurs quelques exemples clairs dans les dialectes sud-danubiens : tc. *eultchek* > ar. *alčéki* ‘boisseau’ (Papahagi 1974, s.v.), gr. *eiréne* > ar. dial. *arihi* ‘paix’, tc. *herguélé* > ar. dial. *argilă* ‘troupe de chevaux’, etc.⁶, gr. *éftasa* > mr. *aftăsescu* ‘j’arrive’ (Capidan, *Megl.* I, 99).

1.2. L’origine et l’évolution historique du schwa nasalisé initial en roumain commun et dans les quatre dialectes du roumain

Le processus (7) est en ordre cumulatif avec le processus de nasalisation des voyelles en roumain commun : le résultat de l’évolution de sa forme de sortie est identique au résultat de l’évolution du [a] en position nasale dans les dialectes daco-roumain, istro-roumain et mégléno-roumain. En d’autres mots, le processus (7) crée des entrées pour le processus de nasalisation.

Par conséquent, du point de vue chronologique, le processus (7) est antérieur à la nasalisation (et à la fermeture) des voyelles accentuées et atones initiales.

On a beaucoup discuté dans la littérature l’identité de résultat entre l’évolution du [a] atone initial et celle du [a] accentué en position nasale, en s’appuyant surtout sur la situation de l’aroumain, sur la diversité des formes mégléno-roumaines (diversité qui, comme on le verra, n’est qu’apparente) et, partiellement, sur l’interprétation de certaines données istro-roumaines.

Nous analyserons ci-dessous certains aspects importants pour l’interprétation de la nasalisation et de l’évolution des voyelles nasales en roumain.

L’existence, en aroumain, des formes du type *ngustǔ*, *angustǔ* ‘étroit’ (lat. *ANGUSTUS*); *antreb*, mais aussi *întreb* ‘je demande’ (lat. *INTERROGARE*); *ncl’id* et *înc’id* ‘je ferme’ (lat. *INCLUDERE*); *ncl’in*, mais aussi *înc’in*, *cl’in* ‘je dédie’ (lat. *INCLINARE*), etc. (Capidan 1932 : 246-247; Papahagi 1974, s.v.) a amené certains chercheurs à formuler l’hypothèse qu’en roumain commun la voyelle initiale avait été « absorbée » par la nasale suivante (Petrovici 1930 : 70-71; Avram 1985 : 38, 1990 : 100 ss.) ou était tombée (Densusianu 1961, I, 26; Pușcariu 1929 : 780)⁷. La voyelle initiale des formes daco-roumaines, mégléno-roumaines et istro-roumaines actuelles

⁵ Pour d’autres exemples daco-roumains, surtout des emprunts au hongrois, voir Király 1990 : 124 ss., où, malheureusement, on ne trouve pas de précisions sur le statut dialectal des termes cités et sur la distinction populaire / dialectal / littéraire. On ne peut pas retenir non plus l’explication de l’auteur, qui parle de l’existence en roumain d’une « tendance dans une phase moins active », réactivée par les emprunts au hongrois. Il s’agit certainement de ce que nous avons appelé « changement d’adaptation phonotactique ».

⁶ Les deux derniers mots présentent des formes avec [i-] dans d’autres dialectes aroumains. Saramandu (1972 : 35) croit qu’il s’agit de formes dans lesquelles [i-] a été remplacé par [a-]. En fait, les formes avec [i-] s’expliquent par les processus phonologiques (2.1.), (2.2.) ou (2.3.) (*supra*, A.), tandis que les formes avec [a-] résultent de l’adaptation à la règle phonotactique (7.1.).

⁷ Pușcariu (1959 : 130) accepte la possibilité que *ĩ* soit d’abord devenu [e], qui dans le contexte #__NC se serait même transformé en [a]. La chute de cette voyelle initiale aurait pu se produire ensuite par un phénomène de sandhi : *a-nvins* ‘il a vaincu’, etc.

serait alors apparue soit comme appui syllabique, après que les consonnes nasales ont perdu la syllabicit , soit comme r sultat d'un ph nom ne oppos    celui qui avait cr   les nasales syllabiques : l' l ment vocalique neutre contenu dans les nasales syllabiques « s'est, pour ainsi dire, s par  du reste et il est devenu plus perceptible, en tant que voyelle proprement dite... » (Avram 1985 : 38). Dans certains cas (des formes aroumaines du type *ancarcu*, du lat. INCARRICO, et les formes m gl no-roumaines avec [a-] et [a-]⁸) nous aurions affaire   une proth se vocalique (*ibidem*, 39).

En fait,   la base de cette hypoth se se trouve aussi, de fa on plus ou moins explicite, la difficult  d'expliquer la transformation du *ĩ* atone initial en [i] ([ ]). L'explication d'Avram (1985; 1990 : 100 ss.) repr sente pourtant une exception, car elle reprend l'hypoth se de Pu cariu concernant l' volution du [e] atone initial   [a] (voir *supra*), mais continue   postuler l'apparition des consonnes nasales syllabiques en roumain comme un fait de norme – ou plut t de syst me, puisque l'auteur ne distingue pas le niveau de la norme⁹. Par cons quent, d'apr s Avram, il y a eu deux changements oppos s en roumain : la voyelle a d'abord  t  absorb e et ensuite d gag e par la consonne nasale suivante¹⁰.

L'hypoth se d'Avram concorde aussi avec la fa on dont il explique certaines particularit s de la graphie cyrillique des textes daco-roumains du XVI e si cle. En effet, l'auteur explique certaines de ces graphies par l'existence des nasales syllabiques initiales en roumain (Avram 1964a : 114 ss.; 1990 : 76 ss.).

Il est int ressant de constater que Petrovici, quant   lui, renonce plus tard   son opinion formul e en 1930 et admet que dans les groupes [a] + consonne nasale la voyelle n'a jamais  t  absorb e par la consonne. Il postule (1957 : 38) ce ph nom ne seulement dans le cas du lat. *ĩm-*, *ĩn-*, certainement   cause de la difficult  d'expliquer l' volution *ĩ* > [i] (*cf. supra*).

Par ailleurs, pour cette derni re  volution, certains chercheurs proposent des solutions ad hoc (*ĩ* > [i]; *cf. Vasiliu* 1968 : 62).

Cependant, l'hypoth se d'Avram selon laquelle le graph me * * initial dans les textes daco-roumains anciens notait l'archiphon me /N/ ne nous semble pas acceptable¹¹. Son analyse,

⁸ En r alit , les formes avec [a-] atone n'existent pas en m gl no-roumain et celles qui pr sentent un [a-] sont dialectales, enregistr es sur une aire restreinte (*infra*, (d) 3.).

⁹ Sampson (1999 : 329-330) reprend simplement l'hypoth se d'Avram.

¹⁰ L'approche historique d'Avram abonde en ce genre d'hypoth ses, ce qui rend l' volution du roumain tr s peu coh rente, sinon incoh rente. On peut citer en exemple l' volution du lat. *ĩ* en roumain (> [ji] > [i] > [ji] apr s les consonnes labiales dans certains dialectes; Avram 1990 : 48 ss.), l' volution du lat. [ ] (> voyelle nasale + [j] > [ ]); *ibidem*, 162 ss.), etc. L'auteur ne formule pas d'explications (sauf la simple acceptabilit  phon tique du changement, qu'il prend parfois en consid ration; voir *infra*).

¹¹ Il en est de m me pour la valeur de ce graph me   l'int rieur du mot (Avram 1964a : 98 ss.; 1990 : 76 ss.). Il nous semble qu'il faudrait accepter l'hypoth se de Procopovici (1908) ou, du moins, certains de ses aspects. Il s'agit tout d'abord du fait que Procopovici (1908) d montre que la nasalit  (formelle; voir *infra*) des voyelles a disparu d j  dans *Codicele Vorone ean* (CV). Avram (1964a : 103-104) rejette cette hypoth se en se basant sur un fait qui lui semble d cisif : le [e] dans des formes du type *mere* 'moi' n'aurait pas pu devenir [i] (*mire*). Cependant, comme nous allons le voir, les formes avec [e] accentu  en position nasale ne repr sentent que de simples graphies. Pour l'interpr tation de la valeur du graph me * * dans les textes roumains anciens (  l'exception des formes avec rhotacisme), *cf.* les hypoth ses

tout à fait ingénieuse, est basée sur l'interprétation phonétique et phonologique des séquences initiales [in] et [im] en roumain contemporain (cf. Avram 1964a : 114), l'auteur essayant de démontrer que dans ce cas on a affaire à un seul phonème.

Sans entrer dans le détail de cette analyse, qui, en fait, n'affecte pas notre interprétation, nous citerons quelques faits qui suggèrent la réalité psychologique de la voyelle des séquences [ən], [əm] (en (ancien roumain), [in], [im], etc. (dans les dialectes roumains contemporains) :

(a) La syncope du [i] en roumain parlé dans des formes telles que *îl*, *îmi*, *îi*, etc. devrait être intégrée dans un processus plus général, qui affecte aussi d'autres voyelles en position initiale : cf. [cu-n tren], pour *cu un tren* 'par un train', [fɔárte-nteresánt], pour *foarte interesant* 'très intéressant', etc.

Dans cette perspective, ce sont les formes syncopées qui représentent les variantes contextuellement prédictibles, non pas les formes à voyelle initiale.

(b) Le [n] de *în* 'en' (et ses composés : *din* 'de', *prin* 'par, à travers'; celui-ci n'apparaît pas dans CV) est rhotacisé devant des mots qui commencent par une voyelle (cf. aussi Avram 1985 : 37, note 33; 1990 : 128).

Cela démontre que la voyelle de *în* existait à l'époque des premiers textes daco-roumains et il nous semble inutile d'avoir recours, pour rendre compte de ces faits, à un nouvel artifice, comme le fait Avram (1990 : 128) : la voyelle est conservée quand *în* précède une voyelle, en se transformant plus tard, dans des formes comme *[ǣr adevéru], en [ɲ] (Avram 1990 : 128).

Par ailleurs, les formes de ce genre semblent illustrer le statut du rhotacisme en tant que processus en daco-roumain ancien : puisque dans d'autres contextes le processus avait été restructuré car il n'y avait pas d'alternances, dans la préposition *în* il doit être considéré comme un processus phonologique formalisé puisqu'il est le résultat d'une opération au niveau de la norme et du système.

(c) Les réalisations du type [ɲ], [m̥], même [l̥], en daco-roumain contemporain, citées par Avram (1964a : 115, 117; cf. aussi 1962 : 10 ss.), appartiennent certainement au niveau de la **parole** et non à celui de la **norme**. En fait, Petrovici, dont la transcription est fréquemment citée par les chercheurs, est du même avis (1930 : 89), au risque de se contredire (cf. 1930 : 70-71). Par ailleurs, s'il transcrit parfois une consonne nasale syllabique initiale devant des consonnes non continues, il note toujours un [i] nasalisé devant les consonnes continues (voir *ALR s.n.* VII/1866, 1873, 1874, 1893, 1894), ce qui est certainement de nature à mettre en évidence la réalité *phonétique* de la voyelle¹².

formulées par Petrovici (1930 : 89 ss.).

¹² On peut peut-être se demander si, en notant les séquences [i] + N en position initiale préconsonantique comme des consonnes nasales syllabiques, Petrovici ne s'était pas laissé influencer par la façon dont il concevait l'origine historique de la séquence (cf. *supra*). Nous nous bornerons ici à signaler la sinuosité de ce type de transcription dans quelques atlas roumains. Sever Pop va jusqu'aux limites extrêmes de cette notation : il note ce genre de consonnes devant les consonnes orales continues (sans noter la nasalisation de ces voyelles : voir, par exemple, *ALR* I/251) et arrive à des formes impossibles à prononcer, avec des séquences de plusieurs consonnes syllabiques (*ibidem*, c. 228, 229). Cela nous amène à croire que le caractère syllabique ne représentait pour l'auteur qu'une convention de transcription phonétique pour les sonantes des syllabes initiales ou des monosyllabes précédées de voyelles neutres. La situation des atlas régionaux est tout à fait différente :

La réalité psychologique de la voyelle initiale [i] suivie d'une nasale dans les dialectes daco-roumains est par ailleurs soutenue par l'évolution [i-] > [u-] dans des formes telles que *umbla* 'marcher', *umfla* 'gonfler', etc. ou, dialectalement, *umblătește* 'il bat (les céréales) au fléau', *umplântă* 'il enfonce', etc. (ALR s.n. I/75; cf. aussi Uritescu 1979)¹³.

(d) Contrairement à l'opinion d'Avram et à celle d'autres linguistes, la situation des dialectes sud-danubiens vient appuyer l'hypothèse concernant l'existence de la voyelle initiale dans les mots du type *întreb* 'je demande', *întreg* 'entier', etc. au niveau formel.

(d.1.) Les consonnes nasales syllabiques en position initiale préconsonantique n'ont qu'une existence **dialectale** en aroumain (cf. Capidan 1932 : 246-247; Papahagi 1974 : 21). Les aires de ce phénomène en aroumain sont toujours à préciser, mais son caractère dialectal est tout à fait clair. Outre les considérations de Capidan et Papahagi, on peut citer à l'appui de cette affirmation la situation du dialecte aroumain de Kruševo, où Gołąb (1984 : 36 et *passim*) n'enregistre que des formes avec un schwa initial. Dans le petit atlas linguistique de quelques localités d'Albanie et de Macédoine, Neiescu (1997 : c. 67, 88, 89, 95) enregistre deux types de formes : avec voyelle initiale (en général [i], mais aussi, plus rarement, schwa et [u]) et avec consonne nasale syllabique (plus fréquente devant une consonne labiale : le type [m̥bitâtâ], l'équivalent du daco-roumain *îmbătătă* 'ivre')¹⁴.

Les formes avec [i-] (cf. aussi Papahagi 1974 : 21) et avec schwa continuent, comme dans les autres dialectes, le phonétisme du roumain commun.

Les variantes du type *angustî* présentent un [a-] prothétique (Capidan 1932 : 246-247; cf. aussi Avram 1985 : 39) dans des formes à consonne nasale initiale préconsonantique. Cependant, puisqu'elle n'apparaît que dans certains dialectes aroumains, il est très probable que la consonne nasale initiale préconsonantique représente le résultat d'une influence albanaise¹⁵.

L'aphérèse des voyelles initiales atones représente une des caractéristiques de l'albanais (cf. Çabej 1976, III, 107, 116; VI, 44-45, 113-115, 186-187, 256-257; Avram 1985 : 35, 40-42;

dans les parlers de la Crișana, nous n'avons jamais entendu une consonne nasale syllabique dans le contexte en question (et notre collègue, I. Stan, non plus; voir NALR-Cr. I-II); dans les atlas du Banat et du Maramureș, cette notation ne semble pas exister (voir ALRR-Ban. IV/629-633; ALRR-Mar. I/27, III/635, 636); dans l'atlas de la Transylvanie, la notation d'une consonne nasale syllabique initiale n'est que tout à fait accidentelle : dans les cartes et planches contenant des formes avec le contexte approprié que nous avons consultées (ALRR-Trans. I/23, II/179, III, c. 308, planches 90 : *îmvălesc (pânza)* 'je monte la chaîne sur l'ensouple', 103 : *împușc* 'je tire', 132-133 : *mă închei (la haină)* 'je boutonne', 136 : *îmbrăcăminte* 'vêtements', 138 : *încălțăminte* 'chaussures'), nous n'avons trouvé que trois formes avec une consonne nasale syllabique préconsonantique initiale : une forme dans le point 416 (*ibidem*, III, c. 308) et deux formes dans le point 454 (*ibidem*, planches 90 et 103); les auteurs de l'atlas de la Moldavie et de la Bucovine ne notent pas non plus des consonnes nasales syllabiques préconsonantiques (voir NALR-Mold. Bucov. III, c. 354 et planches 145, 166).

¹³ Pușcariu (1929 : 779-782) donne d'autres exemples de transformations du [i] dans des contextes similaires, en distinguant le [i] initial atone du [i] initial accentué. À notre avis, ces changements prouvent que dans les deux contextes [i] initial existait en norme.

¹⁴ L'atlas linguistique de Dahmen et Kramer (ALiA I-II) comporte trop de fautes et ne peut pas être consulté pour la phonétique (cf. aussi Neiescu 1997 : 11-12).

¹⁵ Papahagi (1974, s.v. *angustî*) affirme que « a- est une prothèse ultérieure qui a le rôle de faciliter la prononciation du groupe initial » [c'est nous qui soulignons], ce qui peut soutenir notre hypothèse (si ces groupes consonantiques sont, pour le linguiste d'origine aroumaine, difficiles à prononcer).

cf. aussi Papahagi 1974 : 21-22). À notre avis, il existe donc une « concordance » seulement entre l'albanais et l'aroumain (ou, encore, certains dialectes aroumains), et non entre l'albanais et le roumain, comme le croient Philippide (1927 : 575), Çabej (1976, VI, 115) et Balotă (1925 : 76). Puisqu'il s'agit d'un phénomène d'interférence, les différences entre l'albanais et le roumain (en l'occurrence, l'aroumain) mentionnées par Avram (1985 : 40-42) ne sont pas de nature à infirmer notre hypothèse. En fait, la seule différence à retenir est celle qui réfère au fait qu'en aroumain les nasales syllabiques semblent plus répandues qu'en albanais (mais on ne dispose pas de descriptions détaillées : cf. Capidan 1932 : 304, 341; Avram 1985 : 40-41). Cette différence n'exclut pas l'hypothèse de l'influence de l'albanais sur l'aroumain.

Il faut toutefois remarquer que Papahagi (1974 : 22) cite des faits similaires dans les dialectes italiens du sud (le calabrais et le sicilien); à notre avis, cela n'est pas de nature à appuyer l'hypothèse de l'existence des consonnes nasales syllabiques initiales en roumain commun. Notons aussi que Rohlfs (1966, I, 170-171) enregistre par contre des formes à prothèse vocalique dans les dialectes italiens, prothèse qui, d'après lui, a précisément le rôle de faciliter la prononciation de certains groupes consonantiques « difficiles » apparus par suite d'une syncope vocalique : [əmvút], [ənvút] 'neveu', etc.

(d.2.) En istro-roumain, comme en daco-roumain, [a-] atone en position nasale (du lat. *a-* et *ĩ-*) est représenté par schwa ou par un schwa plus fermé (noté *â*) : *ăncărcă* 'charger', *ănsură* 'marier', *ăncăide* 'fermer' (Pușcariu, *Istr.* III, 303), *ântrey* 'entier', *ântre* 'entre', *ân* 'en', *âmnă* 'marcher', etc. (Kovačec 1971 : 48, 156, 198)¹⁶.

(d.3.) Pour le dialecte mégléno-roumain, les données dont on dispose sont inconséquentes.

Capidan (*Megl.* I, 98) transcrit dans le dialecte de Liumnița un schwa plus ouvert dans ce contexte : [əmpirátu] 'l'empereur', [ənúntru] 'à l'intérieur', [əncărcără] 'ils chargèrent', etc., mais il étend cette transcription aux autres dialectes. Atanasov (1984 : 494) confirme les formes citées par Capidan de Liumnița, en précisant qu'elles caractérisent le parler de certains locuteurs âgés.

Cependant, Capidan cite également des formes du type *ngl'it* 'j'avale', *nsor* 'je marie' (*Megl.* III, s.v. *angl'it*, *ansor*; cf. aussi Avram 1985 : 39, note 4), etc., mais l'existence des groupes consonantiques initiaux formés d'une consonne nasale suivie d'une autre consonne en mégléno-roumain n'est pas confirmée par d'autres chercheurs (cf. Atanasov 1984 : 502). Par conséquent, on peut se demander si Capidan n'avait pas été influencé par l'aroumain et par la façon dont il explique l'évolution du lat. *ĩ-* dans ce contexte (cf. Capidan 1932 : 246-247). Cette supposition devient encore plus légitime lorsqu'on analyse de manière plus détaillée l'attitude de Capidan envers les données mégléno-roumaines. Dans *Megl.* I, 98, par exemple, quand il parle de la chute du [a] « prothétique » initial (affirmation contradictoire en elle-même, car l'auteur transcrit dans ce contexte seulement un schwa ouvert, non pas un [a]; voir *supra*), Capidan ne cite que la forme [mbalțu] 'je lie', de Țărnareca, considérée pourtant comme un possible emprunt

¹⁶ Les formes dialectales *ansură* (Kovačec 1971 : 198), *arel* 'anneau' (*ibidem*, 77), *amnat* 'marche' (Pușcariu, *Istr.* II, 75) s'expliquent par le changement [ə] > [a] en position atone (phénomène dialectal en istro-roumain; cf. Kovačec 1971 : 77). Cependant, l'explication de *ansură* reste difficile, car la voyelle initiale est en position nasale (cf. toutefois *ănsură*, que nous venons de citer).

à l'aroumain. Il est donc d'autant plus surprenant de constater que dans *Megl.* III les formes du type [ngl'it], [nsor] sont simplement ajoutées à la fin des articles consacrés aux mots en question, sans commentaires ni exemples. Il en est de même pour la préposition *ăn*. Dans *Megl.* I, 181, Capidan ne cite que la forme *ăn*, mais dans *Megl.* III, s.v. *ăn*, sur la base des mêmes exemples, l'auteur ajoute entre parenthèses : « Aussi : [an] prép. ». La forme [an] est citée à sa place en ordre alphabétique, où on renvoie à [ăn]. Il est évident qu'en s'appuyant sur ce genre de formes on ne peut pas affirmer, comme Avram, que : « Th. Capidan [...] enregistre la forme *ăn* (à côté de *an*) de la préposition qui vient du lat. *in* [...] » (Avram 1985 : 39).

Dans ce cas aussi, Atanasov (1984 : 532), chercheur consacré dont la langue maternelle est le mégléno-roumain, n'enregistre que la forme [ăn].

Parmi les chercheurs qui citent des formes mégléno-roumaines avec [a-] dans ce contexte, il faut mentionner Philippide (1927 : 31-32), qui donne également des formes avec [ă-], même avec [î-] (*ibidem*, 72), et Pușcariu (1959 : 130), qui cite des mots comme [ampirát], [ancl'íd], [ánflu] 'je gonfle', etc., donc des formes dans lesquelles la voyelle est soit atone soit accentuée.

Pour expliquer une telle inconséquence, il faut, à notre avis, prendre en considération une distinction formulée par Atanasov (1984 : 525 et *passim*); d'après cet auteur, [a] initial suivi d'une consonne nasale n'apparaît en mégléno-roumain que sous accent, et seulement quand il se trouve en alternance morphophonologique avec [ă] atone : *ántrum* 'j'entre', etc. (cf. aussi Capidan, *Megl.* I, 158-159 : *ámnu* 'je marche' – *ămnári* 'marcher', *ámpl'u* 'j'emplis' – *ămpl'ári* 'emplir', *ántru* 'j'entre' – *ăntrári* 'entrer', *ámpl'um* 'j'emplis', *ántriș* 'tu entres', etc.). Cependant, dans ce contexte [a-] s'explique par un processus **morphophonologique** (donc, parmi les exemples cités par Pușcariu, on peut retenir seulement la forme *anflu*). En effet, le mégléno-roumain, qui a perdu la contrainte phonotactique (1.2.) (voir *supra*, A.3.2.), généralise l'alternance [á]/[ə] atone à la position initiale : cf. [áră] 'il laboure la terre' / [ărăm] 'nous labourons la terre', etc. (Atanasov 1984 : 524). Pour des contextes non alternants du type *antru* 'dans' (cité par Capidan, *Megl.* I, 98-99), Atanasov (1984 : 532) n'enregistre que des formes avec [ă-] : *ăntru*, etc.

L'atlas linguistique du mégléno-roumain (Atanasov 2008) confirme nos remarques sur la situation de ce dialecte en ce qui concerne la voyelle atone qui continue les voyelles latines *a-* et *ĩ-* initiales en position nasale. En effet, dans ce contexte, le mégléno-roumain présente un schwa (parfois ouvert¹⁷) : *ăngl'ít* 'j'avale', *ăntréb* 'je pose une question', *ăn* 'en', etc. (Atanasov 2008, c. 69, 132, 166 et *passim*). La voyelle *a-* n'apparaît que dans les alternances morphophonologiques du type *ámnu* / *ămnát* (*ibidem*, p. X, c. 321). Dans le verbe *umflu* 'je gonfle', le *a-* semble pourtant avoir été généralisé par cohérence paradigmatique : *anflát*, comme *anflu* (*ibidem*, c. 186)¹⁸.

En conclusion, le mégléno-roumain se range parmi les dialectes roumains (le daco-roumain, l'istro-roumain et une partie de l'aroumain) qui continuent, tous, les voyelles latines *a-*

¹⁷ Noté malheureusement de façon inconséquente comme [a] (dans les cartes; Atanasov 2008, c. 321, 505) ou comme [ă] (même [ă]) dans l'index (voir Atanasov 2008, p. XXXIV, les formes du type *ămnát*, *ănfăș*).

¹⁸ L'atlas linguistique de Beate Wild (1983) ne nous semble pas fiable au niveau de la transcription phonétique.

et *ĩ*-atones en position nasale par une voyelle centrale non ouverte suivie d'une consonne nasale. Sur la base de certains parlers aroumains, qui semblent avoir été influencés par l'albanais, on ne peut pas soutenir l'hypothèse de la chute de la voyelle initiale dans ce contexte ni celle de l'« absorption » de cette voyelle par la consonne nasale suivante.

En fait, une fois que l'on accepte la possibilité que lat. *ĩ*- (lat. v. [e-]) se soit transformé en [a-] dans ce contexte, l'hypothèse en question n'est plus nécessaire.

2. Les caractéristiques du contexte de nasalisation en roumain

Le contexte dans lequel les voyelles se nasalisent (et, comme on le verra, se ferment) en roumain commun présente quelques traits spécifiques.

2.1. La nature du [n] intervocalique faible (non fort) en roumain

Il s'agit tout d'abord du fait que le contexte nasal est formé soit d'une consonne nasale dentale non forte en position intervocalique ou suivie d'une consonne non nasale, soit d'une consonne nasale labiale suivie d'une consonne non nasale.

La position nasale pourrait être définie aussi d'une autre manière : consonne nasale implosive, à l'exception des cas où cette nasale est suivie d'une autre nasale¹⁹, ou nasale à articulation occlusive faible (ou incomplète), similaire de ce point de vue à la nasale implosive²⁰.

La nasalisation par une consonne nasale implosive semble un phénomène naturel, fréquent dans des langues diverses (*cf.* aussi Beddor 1993 : 185). On peut citer, par exemple, la nasalisation en slave commun, dans lequel les voyelles nasales proviennent de diphtongues indo-européennes ayant comme deuxième élément une sonante [m] ou [n] (Meillet 1965 : 59 ss.; *cf.* aussi, pour le polonais, Stieber 1973 : 32, 39-42, 92-95, 97, 104-105). L'évolution du français prouve également le caractère plus naturel du contexte mentionné, car la nasalisation, générale en ancien et moyen français (du point de vue contextuel), a disparu plus tard devant une consonne nasale intervocalique (Bourciez 1967 : 63-64, 78, 93, 115, 192 ss.; Straka 1979 : 518 ss.).

Le roumain ne peut pas être comparé, de ce point de vue, à d'autres langues romanes qui présentent une nasalisation intense, comme le français et le portugais. En effet, en français et en portugais, la nasalisation des voyelles n'est pas conditionnée par la nature faible de la nasale

¹⁹ D'ailleurs, dans ce contexte, la réalisation de la nasale implosive est différente si l'on pense au fait qu'elle ne s'adapte pas à la nasale suivante du point de vue articulaire (*cf.* aussi Uritescu 1987b). Sampson (1999 : 306-307) formule une hypothèse intéressante pour l'explication du manque de nasalisation dans les voyelles suivies en latin de *nm* ou d'une consonne nasale suivie d'une autre consonne nasale (le type *ANNUM*, *SOMNUM*, etc.) : le caractère distinctif de la première consonne nasale dans ce contexte (*cf.* *AMNI*, *ANNI*, *AGNI*) empêche l'affaiblissement de la consonne et, par conséquent, la nasalisation de la voyelle précédente.

²⁰ *Cf.* la façon dont Petrovici (1930 : 24) décrit la nature et l'effet des nasales implosives : « ce qui importe, c'est la nasalité qui s'étend entre la première voyelle du mot et la consonne suivante »; et, plus loin, à la même page : « Or, l'articulation buccale ne produit d'effet acoustique perceptible qu'à la métastase des organes phonatoires, à l'explosion de la nasale. Si l'[m] ou l'[n] sont suivies d'une voyelle, elles s'opposent fortement l'une à l'autre. Mais, suivies de consonnes, elles ont une métastase peu distincte, car celle-ci se combine avec la catastase de la consonne suivante ».

intervocalique : cf. fr. *panne* (lat. PENNA), qui montre une nasalisation intense devant une consonne nasale intervocalique provenant d'une gémée latine, donc devant une nasale qui aurait dû être forte (en termes roumains; cf. roum. *peană, pană* 'plume', dans lesquels la voyelle n'a pas été fermée, donc nasalisée); port. *pano* 'tissu, étoffe' (lat. PANNUM), qui prouve que la voyelle se nasalise devant un [n] fort provenant du lat. *nn* (car la voyelle accentuée est fermée; Williams 1962 : 30).

La supposition que dans des formes comme BENE > roum. *bine*, CANEM > roum. *câne*, etc. [n] formait syllabe avec la voyelle précédente (Rosetti 1947 : 151) est certainement basée sur les constatations que nous venons de formuler et, à notre avis, n'est pas loin de la vérité (cf. aussi Nuñez 1956 : 110, pour le portugais).

La nature du [n] faible (non fort) intervocalique peut être éclaircie en comparant le roumain avec d'autres langues romanes. Le roumain fait partie des langues romanes qui ont conservé jusqu'à assez tard l'opposition entre *n* et *nn* latins, en la transformant en une opposition de force : /n/ – /ñ/. Cependant, à la différence de l'espagnol, qui a maintenu la distinction du latin en modifiant le terme fort de l'opposition (transformé en /ɲ/; cf. Pensado Ruiz 1984 : 256 ss.; Sala 1976 : 84 ss.), le roumain, le portugais, le gascon et certains dialectes siciliens ont conservé l'opposition en question en modifiant le terme faible. En portugais, en gascon et en sicilien, [n] intervocalique du latin s'est effacé, tandis que [ñ] provenant du lat. *nn* a été conservé : cf. lat. LUNA > port. *lua*, gasc. *lua*, sic. *lũa*; mais lat. ANNUM > port. *ano*, etc. (voir Nuñez 1956 : 108 ss.; Vintilă-Rădulescu 1968 : 85-86; Rohlf 1966 : 312; 1970 : 156-157; Sala 1976 : 85). En roumain, [n] du lat. *n* intervocalique se rhotacise dialectalement (phénomène attesté aussi en franco-provençal; cf. Reinheimer 1967 : 158-159; Sala 1976 : 85-86). Si l'on associe ces changements à la nasalisation, spécialement en roumain et en portugais, mais aussi en gascon (où elle a disparu à une époque reculée; Rohlf 1970 : 156-157) et en sicilien, on peut conclure que lat. [n] intervocalique est devenu une sorte de nasale fricative (cf. aussi Sala 1976 : 82 ss.), un processus qui semble avoir une origine formelle (la tendance à conserver l'opposition phonologique du latin). À l'appui d'une telle hypothèse on peut aussi citer la « propagation » de la nasalité en roumain et en portugais (cf. Nuñez 1956 : 112; Avram 1990 : 85 ss.; voir pourtant *infra*, 2.2.) et le fait que [ɛ] et [i] précédés de [n] ne sont pas diphtongués en roumain (cf. Uritescu 1991). Ces phénomènes sont de nature à prouver que la consonne [n] était une fricative nasale qui nasalisait aussi bien la voyelle qui la précédait que celle qui la suivait.

D'une certaine façon, donc, la nasale non forte ou la nasalité qu'elle dégageait (au moins une partie de cette nasalité) formait syllabe avec la voyelle accentuée précédente, ce qui rendrait vraisemblable l'hypothèse formulée par Rosetti (cf. aussi Avram 1990 : 23).

On peut en déduire que la nasalisation et la fermeture des voyelles nasales en roumain ont été précédées par un processus de nature formelle :

- (8) Les consonnes nasales coronales intervocaliques non fortes se transforment en consonnes nasales fricatives.

En faveur d'un tel processus on pourrait également citer le statut du [n] dans les éléments

empruntés au vieux slave et dans les premiers emprunts au hongrois. Ce [n] a été traité comme une consonne forte, donc il s'est confondu avec le /ñ/ dérivé du lat. *nn*, ce qui est prouvé par le fait qu'il n'est pas rhotacisé et par la conservation des voyelles qui le précèdent : v. sl. *slatina* > roum. *slatină* 'source d'eau minérale salée'; v. sl. *rana* > roum. *rană* 'blessure', v. sl. *xrana* > roum. *hrană* 'nourriture', etc., tout comme lat. *ANNUM* > roum. *an* 'an' (Rosetti 1935 : 105; 1947 : 151; Sala 1976 : 51-52). Puisque [n] intervocalique du vieux slave n'était pas différent de [n] des langues slaves actuelles et du roumain contemporain, nous pourrions présumer que /ñ/ du roumain commun, avec lequel [n] des emprunts slaves s'est confondu, avait une prononciation semblable.

Il en résulte qu'en roumain commun, la réalisation des termes de l'opposition de force dans le cas des nasales était différente de celle qui caractérise d'autres langues. On peut citer, par exemple, le vieil irlandais, dans lequel le terme faible était réalisé comme [n] des langues européennes actuelles, tandis que le terme fort était articulé avec beaucoup plus d'énergie (cf. Thurneysen 1980 : 85).

Les mots *stăpân* 'maître, patron', *jupân* 'seigneur, chef', *stână* 'bergerie' (dans lesquels [n] était non fort) ont probablement pénétré en latin danubien (du slave ou même de la langue autochtone; cf. Petrovici 1966 : 313-321; Mihăilă 1971 : 360-363, 365, avec la bibliographie; Sala 1976 : 92; Avram 1990 : 29 ss.). Il en est de même pour gr. *spanós* > roum. *spân* 'imberbe'. Si l'on prend en considération le rhotacisme de *smântâră* (voir la bibliographie dans Sala 1976 : 92), il faut introduire ce mot dans la même catégorie.

En roumain, le [ɲ] dérivé du lat. v. [n] + [j] se comporte comme le [n] intervocalique : lat. *ARANEAE* > roum. [rîje], dial. [rîjě], [rîjč], etc. 'gale, rogne', etc.²¹.

Le relâchement de l'articulation du [ɲ] intervocalique est un phénomène naturel attesté dans d'autres langues (cf. Straka 1965 : 149, qui cite les parlers vosgiens; cf. aussi Sala 1976 : 83; Hall Jr. 1953 : 19; pour le français et la comparaison de ce phénomène avec le passage de [l'] à [j], voir Petrovici 1930 : 94, 96-97, note 2). Si l'on tient compte du fait que /ɛ/ est diphtongué devant [ɲ] et que la fermeture des voyelles nasales dans ce contexte présente assez d'exceptions (cf. lat. *-ONEUS*, *-ONEA* > roum. *-oi*, *-oaie*, dial. [-oɲ], [-oǵɲe]), on peut supposer que [ɲ] devient fricatif plus tard, après la diphtongaison du /ɛ/, et, probablement, seulement dans certains contextes. Dans quelques contextes, [ɲ] a probablement été confondu avec [ɲ̃] fort que l'on trouve dans une forme comme [bǵɲe], [bǵɲe] 'bassin minier, mine', dans laquelle [a] est maintenu comme dans les éléments slaves et hongrois (v. sl. *kopanja* > roum. *copaie* 'pétrin'; cf. Sala 1976 : 82; Avram 1990 : 154 ss.²²).

²¹ Petrovici 1930 : 94; 1934-1935 : 157; 1970b : 31; Pușcariu 1959 : 64; Stan 1959 : 55; *NALR-Cr.* ms., quest. 278; Sala 1976 : 83; Avram 1990 : 154 ss.; pour le XVI^e siècle, cf. aussi Avram 1964a : 107 ss.; 1964b : 45-47; Gheție et Mareș 1974 : 158 ss.; pour la valeur phonologique du [j] dans le dialecte du Pays de l'Oaș, voir Uritescu 1983a : 399; 1984c : 393; cf. aussi Candrea 1907 : 13-14 (la transcription phonétique de ce son est erronée chez Candrea; voir Petrovici 1930 : 94, note 2).

²² Avram (1990 : 154 ss.) avance la même hypothèse, en remaniant aussi une des hypothèses de Pușcariu concernant le

2.2. Le rôle de l'accent

La deuxième caractéristique du contexte roumain de nasalisation concerne le rôle de l'accent : les voyelles sont fermées seulement en position nasale **sous accent**. L'évolution-test en ce cas est celle du [e], qui en position atone, même dans un contexte nasalisant, est conservé (voir *supra*, A.1.2.1) : cf. *vin*, *vii*, *vine* 'je viens, tu viens, il vient', mais *venim*, *veniți* 'nous venons, vous venez', *venind* 'venant'; *cenușă* 'cendre' (lat. *CINUSIA(M)), *genunchi* 'genou' (lat. GENUCULU(M)), *oameni* 'hommes' (lat. HOMINE(S), avec changement de désinence), etc.

Le processus de fermeture des voyelles nasalisées est formulé en relation avec l'accent par la plupart des chercheurs (cf. Philippide 1927 : 26, 37-38, 73-74; Rosetti 1986 : 328 ss., 360-361; 1947 : 151-152; Sala 1976 : 81 ss.; Ivănescu 1980 : 403; cf. une synthèse dans Avram 1990 : 57 ss.). À la différence de ces linguistes, dont certains ont admis une évolution similaire, du moins sporadique, en position atone (cf. Rosetti 1986 : 361; 1947 : 152; Ivănescu 1980 : 403), Densusianu (1961, II, 21) croit que le changement s'est produit aussi en position non accentuée. Mais les exemples qu'il cite s'expliquent soit par cohérence paradigmatique (*fânaț* 'pré', d'après *fân* 'foin'; *vâna* 'chasser', d'après **vinu*, **vânu* (cf. ar. *avin*) 'je chasse', etc.), soit par la fermeture sporadique du [e] atone (cf. *supra*, A.1.2.1.) : *margine* 'marge', *grindină* 'grêle', etc.

On peut formuler à cet égard deux hypothèses :

(a) L'intensité de la nasalisation était la même sous accent et en position atone, mais seules les voyelles nasalisées toniques se sont fermées.

(b) La nasalisation des voyelles accentuées suivies d'une consonne nasale était plus intense, ce qui a entraîné leur fermeture.

C'est la deuxième hypothèse qui, à notre avis, s'impose. À part le fait que l'hypothèse (a) nous laisse sans aucune explication pour la fermeture des voyelles nasalisées accentuées (surtout dans une langue comme le roumain, qui ferme les voyelles atones), il y a d'autres arguments, plus convaincants, en faveur de l'hypothèse (b) :

1) Dans beaucoup de mots d'origine slave, [e] nasal est devenu atone en roumain²³ : cf. v. sl. *ogļedati sę* > roum. *oglinđi* 'réfléter' (*oglinđă* 'miroir' est un déverbal); v. sl. *sŭmęsti* > dr. *sminti* 'perdre la raison; déranger', ar. *mintescu*²⁴; (sl. **tęža(d)lo* (Mihăilă 1960 : 24) > roum. *tânjală* 'volée d'un char à bœufs', etc.

La transformation de ce *ę* slave en [in] en roumain, à la différence du [e] atone latin,

redoublement affectif de la nasale du suffixe lat. -ONEUS. À notre avis, cette hypothèse soulève pourtant une difficulté : le fait que le seul mot qui présente un exemple ancien de [j̃] fort dans le contexte approprié soit le mot roum. *baie*, car l'étymologie de ce mot n'est pas sûre (cf., par exemple, DA, s.v.). Sampson (1999 : 308) inclut le [j̃] dans le contexte constitué d'une consonne nasale implosive, mais cette hypothèse, qui amène d'autres difficultés, ne nous semble pas convaincante (voir Uritescu 2002).

²³ Sl. [õ] ne peut pas être utilisé comme test, car la voyelle se ferme dans les langues slaves (cf. Meillet 1965 : 59-60).

²⁴ Cf. *sminteală* dans CV 5v/1, avec [i], en contraste avec *menciuroase* 'menteuses' 86r/2, *nu mențireți* 'ne mentez pas' 63v/1-2, *menciuri* 'mensonges' 77v/1 (une seule fois *minciuri* 75v/1). Comme CV est un texte qui conserve avec fidélité beaucoup de distinctions phonologiques et graphiques anciennes (cf. *infra*), ces formes pourraient suggérer une différence de traitement entre sl. *ę* atone et lat. [e] atone en position nasale. Malheureusement, CV n'atteste qu'un seul mot slave avec le contexte approprié.

suggère que les voyelles nasales slaves étaient similaires aux voyelles nasalisées accentuées des mots d'origine latine. À l'époque de ces emprunts au slave, la fermeture des voyelles nasales était déjà devenue une contrainte phonotactique en norme (*cf. infra*). C'est à cette contrainte que les mots slaves cités ci-dessus s'adaptent.

Ce qui est reflété dans les autres textes du XVI^e siècle, dans lesquels (sl. *ę* est fréquemment écrit *en* (*smenti*, *smenteală*, etc.; Densusianu 1961, II, 59), peut représenter une extension analogique de la variation entre *e* et *i* dans les mots d'origine latine (*cf. infra*). L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que dans *Psaltirea Hurmuzachi* *e* est utilisé même pour un [i] étymologique (*vecenrul* 'le voisin' 83r/3; Avram 1964a : 27; *cf.* aussi Rosetti 1986 : 454). De plus, ces textes (à l'exception de CV) attestent la tendance à étendre la graphie avec *e* dans ce contexte : *cf. credența* 'la croyance', *ceni* 'qui', *părentele* 'le parent', etc. (Rosetti 1986 : 454). Or ces formes ne peuvent avoir qu'une valeur graphique. Comme nous le verrons d'ailleurs, même après les consonnes labiales *e* n'est que graphique, mais cette fois-ci la graphie a un appui phonologique (non pas phonétique, comme le croit Avram (1964 : 26 ss.; 1990 : 74 ss.)). Le seul texte daco-roumain qui conserve avec fidélité cette situation est CV.

2) Le roumain ressemble de ce point de vue à l'albanais. Le dialecte guègue de l'albanais possède des voyelles nasales (phonémiques) seulement sous accent (Huld 1984 : 23, 24, 25, 152; Desnickaja 1968 : 40-41) et le dialecte tosque de la même langue ferme la voyelle [a] (qui devient [ə], noté *ë*) précisément en position nasale et sous accent (Philippide 1927 : 575; Desnickaja 1968 : 267-268).

3) Enfin, si l'on prend en considération la théorie de la syllabe formulée par Grammont et Fouché, et reprise par d'autres linguistes, théorie confirmée par les recherches acoustiques (voir Malmberg 1963 : 68-69)²⁵, la relation entre l'accent et l'intensité de la nasalisation pourrait être expliquée d'une manière naturelle : l'accent suppose un accroissement de l'intensité du noyau de la syllabe, suivi donc d'un décroissement plus sensible de la tension musculaire vers la fin, ce qui signifie un décroissement dans l'énergie d'articulation de la nasale implosive, décroissement qui favorise la nasalisation.

La conclusion de Malmberg (1963 : 69) nous semble intéressante de ce point de vue : « Des résultats ultérieurs obtenus par l'auteur de ce livre semblent indiquer une différence d'influence acoustique mutuelle entre voyelle et consonne comme un possible signal de la frontière syllabique perçue ». *Cf.* aussi les remarques de Petrovici (1930 : 25) sur la prononciation des consonnes nasales en position implosive.

La relation entre l'accent et l'intensité de la nasalisation pourrait avoir aussi une autre explication, notamment le fait que la longueur des voyelles favorise la nasalisation (Beddor 1993 : 185)²⁶. Or, en roumain, comme dans beaucoup d'autres langues, les voyelles accentuées

²⁵ La syllabe est caractérisée, dans cette théorie, par un accroissement de la tension des muscles impliqués dans le mécanisme de production de la voix, suivi d'un décroissement de cette tension.

²⁶ Morin (1994b : 82) constate que « les voyelles brèves sont les plus sensibles à la dénasalisation », ce qui pourrait étayer l'hypothèse formulée par Beddor. Pour la relation entre la longueur des voyelles, l'accent et la nasalisation, voir plus récemment une synthèse pertinente dans Hajek 1997 : 83 ss. Pour les langues romanes, voir aussi Sampson 1999 : 340 et *passim*.

sont plus longues que les voyelles atones (cf. Rosetti 1947 : 93 ss.).

Aux faits cités sous (2) on peut ajouter la situation du portugais. En effet, dans cette langue la nasalisation s'étend également aux voyelles atones. Cependant, à la différence des voyelles atones nasalisées par une consonne nasale implosive, qui persistent dans beaucoup de contextes, les voyelles atones suivies de nasales intervocaliques ont été nasalisées moins intensément et ont perdu la nasalité à une époque très reculée : cf. lat. FEMINA > port. *femea*, lat. MONETA > port. *moeda*, etc. (Bourciez 1956 : 402; cf. aussi Nuñez 1956 : 110).

En fait, ce qui caractérise autant le français que le portugais, c'est le fait que la position implosive des consonnes nasales l'emporte sur l'accent, ce qui ne se passe pas en roumain.

Il nous semble intéressant de remarquer que le portugais présente également d'autres indices concernant le fait que la position accentuée a été, à une certaine époque, plus favorable à la nasalisation des voyelles devant une consonne nasale intervocalique faible. Il s'agit de ce que l'on appelle, en linguistique portugaise aussi bien qu'en linguistique roumaine, la propagation de la nasalité. En effet, ce que les deux langues effectuent dans les séquences du type VnV́, c'est le transfert de la nasalité qui aurait dû affecter la voyelle atone précédant la nasale intervocalique (qui s'efface en portugais et se rhotacise dans certains dialectes roumains) sur la voyelle accentuée qui suit la nasale. Le résultat est identique dans les deux langues : l'apparition d'une consonne nasale devant certaines consonnes qui suivent les voyelles accentuées en question : lat. VENĪTUM > port. *vindo* 'venu', FINĪTUM > port. *findo* 'fini', etc.; lat. GENUCULUM > roum. *genunchi* (*gerunchi*) 'genou', etc.²⁷

On pourrait donc supposer une hiérarchisation naturelle des contextes favorables à la nasalisation, dans laquelle la position tonique serait la plus favorable. Dans ce cas, le roumain et l'albanais n'exploitent que le contexte le plus favorable.

3. Description et évolution historique des processus de nasalisation et de fermeture des voyelles nasalisées en roumain

3.1. La nasalisation intense (formelle)

Le processus de nasalisation intense en roumain peut être décrit de la façon suivante :

(9) Les voyelles accentuées et les voyelles initiales sont nasalisées quand elles

²⁷ Cf. aussi Avram 1998, Sampson 1999 : 193 ss. Comme le démontrent Hajek (1997 : 95) et Sampson (1999 : 220, 251 ss.), les dialectes italiens septentrionaux et d'autres variétés romanes confirment le lien entre accent et nasalisation intense. Notons que si l'on accepte notre hypothèse sur le rôle de l'accent et du rapport entre accent et nasalisation dans le processus de propagation de la nasalité, il n'est plus nécessaire d'avoir recours à la « mobilité » de la nasalisation ou à d'autres facteurs qui représentent plutôt des constatations que des explications (pour une synthèse de ces « explications », voir Avram 1990 : 86 ss.). Il faut aussi remarquer qu'en roumain ce phénomène caractérise en général les dialectes rhotacisants ou les aires voisines (cf. *ibidem*), ce qui rend encore plus suggestif le rapprochement entre ce changement et celui du portugais.

précèdent une nasale implosive²⁸ ou une nasale coronale non forte²⁹.

La complexité du processus (9) s'explique par le fait qu'il réfère en fait à deux processus phonologiques indépendants : la nasalisation sous accent et le traitement des voyelles initiales comme voyelles accentuées (cf. lat. ANGUSTUM > roum. comm. *ăngustu* > roum. *îngust*, etc.; cf. aussi *supra*, A.1.2.1.). Le deuxième processus pourrait être spécifié séparément, ce qui permettrait la simplification de la description des processus (1) et (9) :

(10) [+syll.] → [+2 acc.] / # _____

Le processus (10) a affecté tout d'abord la voyelle optimale, la plus résistante ([a]; cf. *supra*, A.1.2.1.), et s'est ensuite étendu aux autres voyelles (cf. le processus décrit par (7)). Pour la généralisation préférentielle – à partir des voyelles résistantes vers celles moins résistantes – de certains processus de ce type, voir aussi Foley 1977 : 111. Dans la théorie de Foley (1977 : 69 ss.), (9) pourrait être analysée comme une règle complexe interrompue (par le processus décrit par (1)). Dans notre approche, on peut considérer que les processus se généralisent de manière préférentielle (sur la base d'une hiérarchie naturelle des contextes) et peuvent être interrompus par d'autres processus naturels ou formels.

3.2. La fermeture des voyelles nasalisées

Les voyelles nasales se ferment en roumain commun, un phénomène qui se retrouve dans tous les dialectes roumains :

(11) [ã] → [ǣ], [õ] → [ũ], [ẽ] → [ĩ]

Ex. lat. CANTO > roum. comm. *căntu* [kǣ̃tu]³⁰ (ar. *căntu*, cîntu, ir. *căntu*, mr. *cănt*, c̣ont, dr. *cânt*); lat. CANEM > roum. comm. *căne* [kǣ̃ne] 'chien' (ar. *căne*, cîne, ir. *căre*, mr. *c̣oni*, c̣oini, dr. *câne*, cîne); lat. MONTEM > dr. *munte* 'montagne' (ar. *munte*, mr. *muntî*); lat. BONUM > dr. *bun* 'bon' (ar. *bun*, ir. *bur*, mr. *bun*); lat.

²⁸ Le groupe consonantique *mn*, primaire ou secondaire (provenant du groupe lat. *gn*), ne satisfaisait pas cette condition : voir lat. SCAMNUM > roum. *scaun* 'chaise', roum. dial. *scamn*, *scand*; lat. SOMNUM > roum. *somn* 'sommeil', lat. LIGNUM > roum. *lemn* 'bois', etc. Cette situation pourrait s'expliquer par l'instabilité du groupe consonantique *mn* en latin vulgaire, prouvée par ses diverses évolutions dans les langues romanes : [ɲ], [n], [n̄] (voir Sala 1976 : 104-105) ou, plutôt, par le traitement du groupe de deux consonnes nasales comme une consonne nasale forte (similaire donc à [n̄]) et explicable par la force et la continuité de la nasalité (voir Pușcariu 1937 : 86, Sala 1976 : 104-105). La seconde hypothèse est par ailleurs confirmée par la similitude de traitement entre *mn* et *nn* dans d'autres langues romanes (Sala 1976 : 104-105).

²⁹ On pourrait définir ce contexte simplement comme une voyelle forte suivie d'une consonne nasale faible.

³⁰ Dans toutes ces formes il faut supposer, pour le roumain commun et pour les stades les plus anciens des dialectes roumains, des voyelles nasales suivies de consonnes nasales à faible occlusion (Petrovici 1956a : 30; Avram 1990 : 74 ss. et *passim*), que nous notons avec un point dessous, d'après le modèle de la transcription des consonnes nasales préconsonantiques dans certains dialectes roumains (voir *NALR-Cr.* I, p. XV).

MENTEM > dr. *minte* ‘raison, sagesse, esprit’ (ar. *minte*, mr. *minti*); lat. PLENUM > dr. *plin* ‘plein’ (ar. *plin*, ir. *plir*), etc. (Papahagi 1974, s.v.; Capidan, *Megl.* III, s.v.; Pușcariu, *Istr.* III, p. 104, 105, 128).

La fermeture du [ə] nasal en [i] est enregistrée seulement dans quelques dialectes (le daco-roumain et un dialecte aroumain; Capidan 1932 : 207 ss.; Papahagi 1974 : 20). Pour le mégléno-roumain on peut également supposer, d’après les formes alternantes, un [ə], transformé sous accent en [o] : *çont* / *căntom*, *căntari*, etc. (cf. aussi Capidan, *Megl.* I, 97). D’ailleurs, dans deux localités mégléno-roumaines, Huma et Țărnareca, [ə] est conservé même sous accent : *căni*, *păni* ‘pain’, etc. (Capidan, *Megl.* I, 97; Atanasov 1984 : 482, 489).

En d’autres termes, à la différence de l’évolution [ã] > [ɛ̃], la transformation du [ə̃] en [i] n’est pas générale. Comme nous le verrons, ce changement n’est pas le résultat d’un processus phonologique naturel.

Sur la base de l’analyse des langues qui tendent à formaliser la nasalisation, on peut affirmer que la fermeture des voyelles nasalisées représente un phénomène naturel, lié à la nasalisation allophonique.

Pour des exemples tirés des langues romanes, voir Sala 1976 : 218-219; pour le latin vulgaire, cf. Väänänen 1967 : §54; *ILR* II, 31; pour le frioulan, voir Iliescu, 1971 : 372. Millardet (1923 : 107) cite des exemples du domaine gallo-roman qui montrent la fermeture et la vélarisation des voyelles en position nasale (cf. aussi Bourciez 1967 : 64, pour des exemples du français parlé contemporain; Straka 1979 : 505 ss.; Sala 1976 : 83).

L’affirmation de Straka (1979 : 505) selon qui les consonnes nasales ont une action fermante sur les voyelles précédentes seulement avant que celles-ci se nasalisent ne nous semble pas acceptable, d’autant plus qu’elle est contredite par les exemples français que l’auteur lui-même cite (p. 506-507). Cependant, Straka (1979 : 506) a raison de croire que la subsistance des consonnes nasales après la voyelle nasalisée peut avoir une influence fermante, et ce processus nous semble naturel.

Plusieurs chercheurs ont mis la fermeture des voyelles nasales en relation avec la nasalisation allophonique. Foley (1977 : 56 ss.) explique le phénomène par l’apparition d’une semi-voyelle entre la consonne nasale et la voyelle précédente et cite des exemples du portugais (cf. aussi Nuñez 1956 : 111-112). Cette interprétation nous semble correcte, mais au lieu de mettre le phénomène en relation avec la vocalisation des liquides (Foley 1977 : 57 ss.), il faut le rapporter au mécanisme de la nasalisation, notamment au fait que celle-ci commence par la partie finale de la voyelle, ce qui peut avoir pour conséquence l’apparition d’une diphtongue. Les remarques de Petrovici (1930 : 83-84) sur les différences entre la nasalisation allophonique en roumain contemporain et la nasalisation en français nous semblent instructives : les voyelles françaises représentent des monophthongues et supposent « un synchronisme parfait entre les mouvements du velum et ceux de la langue », tandis que la plupart des voyelles nasales roumaines « consistent en réalité en une diphtongue... » Dans l’interprétation d’Andersen (1972 : 21), la nasalisation commence par une diphtongue « séquentielle » qui peut être interprétée comme une diphtongue « segmentale », donc comme une voyelle nasale qui a une réalisation hétérogène. Une telle diphtongaison peut ensuite être suivie par une monophthongaison phonétique, comme en slave préhistorique (d’après Andersen; mais cf. Meillet 1965 : 59-60) ou

en français, où les diphtongues séquentielles originelles sont réalisées actuellement comme des monophthongues nasales.

Enfin, Ruhlen (1978 : 221-223) arrive à une conclusion similaire concernant la nasalisation allophonique, en citant également d'autres cas de fermeture des voyelles en position nasale (cf. aussi Bhat 1975 : 27 ss.). On peut y ajouter le dialecte tosqe de l'albanais, dans lequel, comme en roumain, [ã] devient [ə], et la plupart des langues slaves.

3.3. Réanalyses du processus de fermeture des voyelles nasalisées

Le processus (11) a subi toute une série d'interprétations de la part des locuteurs à la suite de ses relations avec d'autres processus formalisés au niveau de la norme en roumain. De ce point de vue, il illustre la façon dont les relations entre processus au niveau de la norme peuvent influencer la mise en œuvre et la formalisation des processus naturels. Déduites d'une manière indépendante, par l'analyse de la structure du roumain à diverses époques de son évolution, ces interprétations sont entièrement reflétées par la graphie des textes daco-roumains anciens et par certains aspects des dialectes roumains actuels.

3.3.1. Première réanalyse : relation avec le processus de fermeture des voyelles postérieures atones

Le processus (11) est soumis à une première transformation par suite de ses relations avec les processus (1) et (2) (celui-ci en aroumain et en mégléno-roumain). Le processus (1), restructuré dans tous les dialectes (en aroumain et en mégléno-roumain, par suite de la restructuration partielle, à la fin du roumain commun, du processus (2)), transforme les voyelles atones /a/ et /o/ en /ə/ et /u/, respectivement. Par conséquent, les voyelles /a/ et /o/ des formes du type /cantu/, /pone/ ne peuvent plus être reconstituées³¹, car elles sont fermées aussi bien sous accent qu'en position atone³².

À la suite de ces relations, le processus (11) a été partiellement restructuré et réinterprété par les sujets parlants. Il est donc remplacé par un processus phonologique qui transforme [ẽ] nasal en [ĩ] (car /e/ peut encore être reconstitué sur la base des alternances) :

$$(12) \quad [\tilde{e}] \rightarrow [\tilde{i}]$$

Ce processus est partiellement doublé par une contrainte phonotactique de surface qui résulte de la restructuration partielle du processus (11), reflète la réalisation de surface des voyelles nasales et explique l'adaptation du [ẽ] atone dans les mots d'origine slave :

- (13) Les voyelles colorées (c.-à-d. antérieures ou arrondies) nasalisées sont fermées et la voyelle neutre nasalisée est mi-ouverte.

³¹ Il est à remarquer que le processus (11) était neutralisant et, par conséquent, opaque et pour /o/ et pour /a/ (pour celui-ci, seulement après la restructuration du processus (1)).

³² Cf. la formulation de la condition de l'alternance chez Kiparsky (1982 : 140 ss.).

Le processus de nasalisation (9) reste inchangé, mais il avait déjà été formalisé au niveau de la norme par suite du possible télescopage de la nasalisation et du processus (11).

Par conséquent, les dérivations possibles pour ce stade du roumain commun sont les suivantes :

- Voyelles postérieures accentuées (nous citons les formes de l’indicatif présent, pers. 3 sg. des verbes *a pune* ‘mettre’ et *a cânta* ‘chanter’) :

/pʊne/

*[pũne] – par (9); satisfait (13)

/kəntu/

*[k^həntu] – par (9); satisfait (13)

- Voyelles postérieures non accentuées (les formes de l'imparfait, pers. 3 sg., des mêmes verbes) :

[puneá], [kəntá] – qui résultent de la restructuration de (1)

- Voyelle antérieure mi-ouverte accentuée (indicatif présent, pers. 1 et 3 sg., du verbe *avinde* ‘vendre’, et le nom *timp* ‘temps’) :

/vendu/

*[vẽndu]

*[vĩndu]

/vende/

[vẽnde]

[vĩnde]

/tempu/

[tẽmpu] – par (9)

[tĩmpu] – par (12); satisfont (13)

- Voyelle antérieure mi-ouverte non accentuée (imparfait, pers. 3 sg., du même verbe et le dérivé *timpuriu* ‘précoce, prématuré’) :

/vend + ea/

↓
*[vendeá]

/temp - ur + iu/

▼
[tempuriu] – (9) et, donc, (12) ne s’appliquent pas.

Le caractère non naturel du processus (12) résulte de son origine : une opération de nature formelle, notamment la restructuration partielle du processus (11).

Cette interprétation peut aussi rendre compte de l'évolution du [ẽ] slave en roumain en

position atone : celui-ci a été adapté à la contrainte phonotactique (13) (cf. la forme *smintea* citée ci-dessus).

3.3.2. Deuxième réanalyse : relation avec la diphtongaison du [i]

Le processus (12) subit, à son tour, deux modifications déterminées par l'intervention d'autres processus phonologiques.

Une première transformation représente la conséquence d'une modification du processus de diphtongaison du [i] en [ji] (pour les détails de cette évolution, voir Uritescu 1991). Après les consonnes non labiales ce processus a disparu. L'évolution a dû se passer de la manière suivante :

(14) – diphtongaison du [i] (qui devient [ji]);

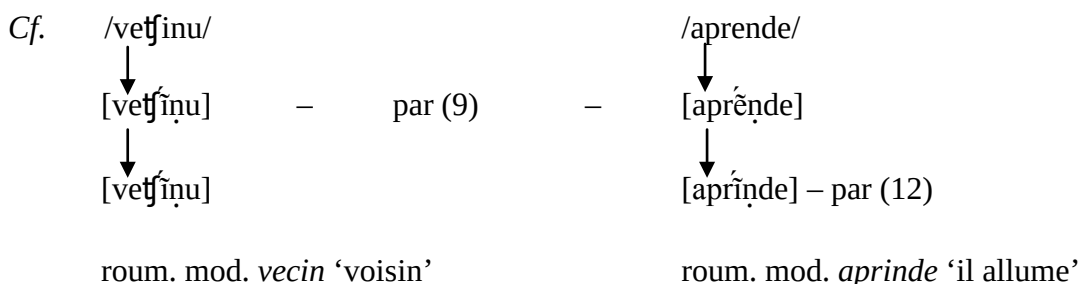
(15) – palatalisation des consonnes (**sauf les labiales**) suivies de yod;

(16) – absorption du yod par la consonne palatale précédente;

(14.1) – [i] → [ji] en position initiale et après une consonne labiale.

Le processus (14.1) résulte de la réanalyse du processus (14), qui était partiellement opaque : à l'exception du contexte formé d'une consonne labiale précédente et de la position initiale, [j] n'apparaissait plus dans les formes de surface.

Par suite de cette évolution, après les consonnes non labiales le processus (12) devient neutralisant et, par conséquent, moins stable :



Cela pouvait déterminer l'inversion partielle du processus (12) après les consonnes non labiales³³ et ensuite, par cohérence paradigmatique, sa restructuration dans ce contexte. L'extension du [i] a commencé d'abord dans les paradigmes où [e] atone était tout à fait

³³ Cf. Kiparsky 1982 : 136 ss. Toutefois, l'analyse de Kiparsky est un peu différente : tout en considérant les règles de neutralisation contextuelle comme « réversibles », il admet la possibilité qu'elles soient stables et productives. Cependant, leur stabilité est jugée seulement par rapport aux règles de neutralisation absolue. Il est pourtant évident que les règles qui produisent une neutralisation contextuelle sont moins stables que les règles non neutralisantes. En fait, la stabilité des règles phonologiques devrait être considérée comme un trait graduel (Dressler 1985a : 57 ss.).

marginal (les dérivés des mots du type *limbă* ‘langue’ – *limbe* ‘langues’ – *limbelor* ‘des langues’, etc.). En effet, les textes du XVI^e siècle ne conservent aucune différence entre un [i] atone suivi d’une nasale et précédé d’une consonne non labiale et un [i] accentué précédé du même type de consonnes et en position nasale dans le même paradigme (cf., dans CV, *timpurie* ‘précoce, prématurée’, comme *tinde* ‘il tend’, *timp* ‘temps’), tandis qu’après une consonne labiale la différence est parfois conservée même dans les dialectes contemporains (le type *vine* – *veneam*, *vinde* ‘il vend’ – *am* [vîndút] ‘j’ai vendu’, etc.; ALR s.n. VII/2006).

Par suite de cette restructuration partielle, le processus (12) devient :

(12.1) [ẽ] → [ĩ] après une consonne labiale.

Il faut préciser également que, dans la perspective de l’analyste, le processus (12.1) n’est pas nécessaire, car l’application de (12) aurait le même résultat (par l’apparition des formes sous-jacentes du type *limbă*, ce n’est que l’entrée qui change). Le fait que l’analyse se situe toujours dans cette perspective pourrait d’ailleurs expliquer le manque presque total d’exemples de ce genre dans la littérature. Un processus comme (12.1) complique certainement la grammaire, mais reflète la réanalyse effectuée par les locuteurs en rapportant les formes de surface aux formes sous-jacentes, c’est-à-dire la reformulation plus ou moins inconsciente effectuée par les membres de la communauté linguistique respective sur la base des formes de surface (cf. aussi Pușcariu 1922; 1929 : 777 ss.; 1930, 1931, 1934).

Dans notre cas, la réalité psychologique du processus (12.1) (et de (12.2), *infra*) est prouvée par la graphie des textes daco-roumains anciens.

3.3.3. Troisième réanalyse : relation avec la « vélarisation » des voyelles antérieures

Le processus (12.1) a été à son tour réinterprété à la suite de l’intervention d’un autre processus phonologique (en daco-roumain) : la « vélarisation » des voyelles antérieures précédées de consonnes labiales et suivies de sons non palataux :

(17) [e], [i] → [ə], [ɨ] et la diphtongue [ɛa] se transforme en [a] après une consonne labiale, devant un son non palatal.

La restructuration de ce processus est prouvée de façon incontestable par les formes attestées déjà dans les textes du XVI^e siècle.

Dans CV, par exemple, on trouve des formes telles que *beatură* ‘boisson’, *avea* ‘avoir’, *să bea* ‘qu’il boive’, *să meargă* ‘qu’il aille’, etc. qui nous montrent que le processus n’est plus général.

D’autre part, dans le même texte, le pl. de *față* ‘visage’ (du lat. FACIA(M)) est *feate* ou *fețe* et la forme du génitif-datif présente également *ea* ou *e* (*feței*). Ces formes supposent une alternance morphophonologique [a] → [e] (ou [ɛa]) au pluriel ou en général dans les formes morphologiques dont la syllabe finale contient une voyelle antérieure. Cependant, cette alternance présuppose la morphologisation et l’inversion du processus (17) (cf. aussi Pușcariu 1974 : 394-395).

Notre conclusion concernant la restructuration du processus (17) ne diffère pas de celle formulée par Vasiliu et Ionescu-Ruxăndoiu (1986 : 53), qui affirment que l'époque où cette transformation a eu lieu peut être considérée comme « la période dans laquelle le daco-roumain acquiert une individualité propre par rapport aux dialectes du sud ». Cependant, dans notre analyse, le processus décrit dans (17) ne réfère pas seulement à la transformation du [e] en [ə] (comme le croient la plupart des chercheurs; voir Philippide 1927 : 40-41; Pușcariu 1974 : 394; Rosetti 1947 : 148 ss.; Vasiliu 1968 : 72; Ivănescu 1980 : 331), mais aussi à celle du [i] (provenant toujours d'un [e] en position nasale; cf. Sala 1976 : 220; Uritescu 1991) en [i] (la même hypothèse est formulée par Densusianu 1961, II, 19, et Sala 1976 : 191). Tout d'abord, nous ne voyons aucune raison pour laquelle il faudrait admettre une différence chronologique entre la fermeture des voyelles postérieures et celle des voyelles antérieures (comme le croit, par exemple, Avram (1990 : 33 ss.)). De plus, une telle chronologie (donc : *[vẽ̃ndu] > *[vẽ̃̃ndu] > [vĩ̃̃ndu]) nous obligerait à admettre que la fermeture du schwa provenant de [e] (*[vẽ̃̃ndu] > [vĩ̃̃ndu]) serait la conséquence de la simplification d'une règle phonotactique (comme dans *[kẽ̃̃ntu] > [kĩ̃̃ntu]; voir *infra*), tandis que la fermeture du [e] dans *[vẽ̃̃nde] > [vĩ̃̃nde] serait, au contraire, le résultat d'un processus phonologique (c'est le rapport suggéré, en d'autres termes, par Avram 1964a : 58-59). En outre, une telle hypothèse ne peut pas expliquer le fait que le schwa qui provient d'un [ã] est seulement dialectal, alors que la voyelle fermée ([i] ou [i]) qui résulte de l'évolution du [e] nasal est tout à fait générale. D'autre part, au XVI^e siècle, où, d'après les linguistes cités, [i] apparaît (cf. aussi Avram 1964a : 49 ss.; Vasiliu et Ionescu-Ruxăndoiu 1986 : 49 et *passim*), on peut trouver des indices incontestables du fait que la nasalisation « formelle » n'existait plus (voir *infra*), ce qui signifie qu'on ne saurait parler à cette époque-là d'une évolution du schwa et du [e] **nasalisés**.

La restructuration de (17) s'explique probablement par cohérence paradigmatique et détermine une restructuration partielle et, donc, une réanalyse du processus (12.1), qui devient :

(12.2) [ẽ̃] → [ĩ] après une consonne labiale, quand la voyelle nasale est suivie d'une syllabe contenant une voyelle non postérieure.

Ce processus a probablement eu une existence précaire et a été restructuré (en achevant ainsi la restructuration de (11)) avant le XVI^e siècle (époque à laquelle la nasalisation formelle était disparue; voir *infra*). Les facteurs qui ont déterminé cette restructuration sont multiples :

(α) La cohérence paradigmatique : les formes du type *minciuri*, *vindecați-vă*, etc. de CV (75 v/1, 68 r/3-4) prouvent que ce processus avait probablement commencé avant le XVI^e siècle. Dans le cas de [e] > [i] (sur un autre plan, aussi dans le cas de [ə] > [i]), le phénomène n'a jamais été général (cf. les formes citées ci-dessus), à cause de l'histoire sinieuse du processus (11).

(β) La disparition de la nasalisation formelle (intense), avant le XVI^e siècle. Si l'on considérait le conflit entre la fermeture des voyelles nasalisées et la tendance à ouvrir les voyelles nasales formalisées (cf. *infra*) parmi les facteurs qui auraient pu déterminer cette disparition, on pourrait formuler l'hypothèse que la nasalisation formelle ne pouvait pas survivre à l'apparition du rhotacisme (qui avait pour conséquence précisément la phonologisation des

voyelles nasales). Les textes du XVI^e siècle prouvent, de toute façon, que la nasalité ne se maintenait qu'en tant que tradition graphique (*cf. infra*).

3.3.4. *La graphie des textes daco-roumains anciens reflète les trois réanalyses*

La graphie des textes du XVI^e siècle (surtout celle de CV, qui doit être considéré comme le texte dont la graphie est la plus proche des stades phonologiques reflétés par les processus (12.1) et (12.2))³⁴ représente un argument important en faveur de l'interprétation que nous venons d'ébaucher.

Il est généralement connu que les textes du XVI^e siècle ne conservent graphiquement la voyelle [e] en position nasale que dans un contexte particulier : quand cette voyelle est précédée d'une consonne labiale et se trouve en position palatale (c.-à-d. devant une voyelle non postérieure). Le texte le plus conséquent dans la conservation de cette distinction est CV, dans lequel la graphie *e* en position nasale après des consonnes non labiales n'est jamais utilisée³⁵. Même après les consonnes labiales, la graphie avec *i* n'est pas exclue (elle est pourtant plus rare).

L'explication formulée par Avram (qui analyse de façon détaillée la graphie des textes du XVI^e siècle de ce point de vue; Avram 1964a : 25-37) est basée sur les interprétations formulées par I.-A. Candrea (1916 : CXXXII-CXXXIV) et Densusianu (1961, II, 46-48)³⁶. L'auteur accepte tant le rôle de la labiale précédente (comme déjà Tiktin (1884 : 57)), que la conservation d'une différence entre le traitement du [ɛ] (du lat. *ĕ*) et celui du [e] (lat. *ē*). Il établit (Avram 1964a : 32-33; 1990 : 41-42) trois catégories de formes qui auraient maintenu le **phonétisme** [en] jusqu'au XVI^e siècle (dans tous ces cas il s'agit de [en] précédé de labiale et en position palatale; les formes avec [i] auraient été introduites, d'après Avram, par les copistes) :

(a) des mots proparoxytons, que la nasale suivante soit intervocalique ou implosive (UENIMUS, comme UENDIMUS) et quelle que soit l'origine de la voyelle (UENIMUS, comme UENERIS);

(b) des paroxytons, quand la consonne nasale est implosive, quel que soit le degré d'aperture de la voyelle originelle (UENDIT, comme MENTEM);

(c) des paroxytons dans lesquels [n] est intervocalique, mais seulement quand [e] du groupe [en] provient d'un [e] fermé (lat. *ē* : *MENE, UENIT, à la différence de BENE, UENIT).

Cependant, les auteurs mentionnés ne peuvent pas expliquer en quoi consiste l'influence de la consonne labiale sur le [e] nasalisé suivant et se limitent à des constatations superficielles (*cf. aussi* Rosetti 1986 : 455³⁷). Restent aussi sans explication l'influence de la position palatale et le traitement différent du [ɛ] et du [e]. Sur le second aspect, par exemple, Avram (1964a : 32) affirme simplement :

³⁴ *Cf. aussi* Procopovici 1908 : 28-29.

³⁵ La forme *cupriense*, avec *i* à côté de *e*, représente une erreur (*cf. aussi* Avram 1964a : 27).

³⁶ Sampson (1999 : 298 ss., surtout 315-317, 321-324) adopte la même hypothèse (*cf. aussi* Uritescu 2002).

³⁷ Il faut pourtant souligner que la tradition graphique de CV est la plus proche du dernier stade de l'évolution phonologique du [en]. Par conséquent, les formes avec [en] précédé d'autres consonnes dans d'autres textes, relevées par Rosetti (1986 : 455-456), ne peuvent représenter que des extensions analogiques de la graphie originelle (*cf. aussi* la forme *večenrul* 'le voisin', relevée par le même auteur).

« Pourtant, il faut admettre en même temps, comme ce savant [O. Densusianu], que la différence originelle entre [ɛ] et [e] a joué, elle aussi, un rôle... Évidemment, il ne s'agit pas du maintien jusqu'à l'époque étudiée de la distinction entre les deux timbres vocaliques, comme en latin vulgaire, mais de sa continuation sous une autre forme (en ce sens, on peut dire que dans certains mots la distinction existe encore de nos jours : face à [i̯e] dans *fier*, nous avons [e] dans *lege*). » (Notre trad.)

L'auteur revient plus tard (1990 : 48 ss.) sur cette différence et accepte une des suggestions de Densusianu : la voyelle de BENE a été diphtonguée et le [e] de la diphtongue [je] a été fermé plus tôt que celui des formes du type *mente*, dans lesquelles [n] implusif a empêché la diphtongaison. Ensuite la diphtongue [ji] se serait réduite à [i] dans tous les contextes, pour se diphtonguer de nouveau en [ji] après les consonnes labiales, mais seulement dans les régions où ces labiales sont palatalisées (donc dans les dialectes où l'on a besoin d'un [j] après les labiales pour expliquer les formes actuelles). De cette façon [i] dans des formes comme *bine* serait aussi ancien que [i] des formes dans lesquelles [e] était précédé par des consonnes non labiales³⁸.

Les questions restent toutefois les mêmes : pourquoi les consonnes labiales, le [j] précédent et la position palatale influencent-ils le comportement du [e] nasal? Pourquoi, tout d'abord, y a-t-il une différence entre l'évolution des voyelles postérieures et celle des voyelles antérieures en position nasale? À notre connaissance, aucun de ces traits ne se retrouve dans les langues romanes³⁹.

Les caractéristiques de la graphie des textes du XVI^e siècle relevées par Avram sont expliquées de façon intégrale par l'évolution du processus de fermeture des voyelles nasales que nous venons d'ébaucher. CV reflète une tradition graphique formée dans la période de cette évolution. Nous relèverons ici les aspects principaux de la relation entre cette graphie et l'évolution **phonologique** de la fermeture des voyelles nasales. Il en résulte, évidemment (cf. *supra*), que du point de vue phonétique ces voyelles s'étaient fermées bien avant le XVI^e siècle, probablement avant l'influence slave intense.

3.3.4.1. Le fait que dans les textes du XVI^e siècle les formes du type */kantu/, */bonu/ ne sont pas attestées s'explique par la restructuration, à une époque reculée, de la fermeture des voyelles nasales postérieures, à cause des relations entre la fermeture des voyelles nasales (le processus (11)) et la fermeture des voyelles atones non antérieures (le processus (1); *supra*, A.1.2.1.).

³⁸ Cf. aussi Sampson 1981, 1985, où l'on trouve des « scénarios » similaires.

³⁹ Pour ce qui est de la réponse à la seconde question, Beddor (1993 : 189-190) constate que la fermeture des voyelles antérieures est moins fréquente que celle des voyelles postérieures, mais aussi que les langues qui ferment les voyelles postérieures nasalisées ferment également les voyelles antérieures nasalisées. De plus, pour la nasalisation des voyelles, le français montre un ordre chronologique contraire à celui qu'Avram suppose pour la fermeture des voyelles nasales en roumain : [e] est nasalisé plus tôt que [o] (Straka 1979 : 508 ss.; voir pourtant, entre autres, Reenen 1987, Morin 1994, pour l'hypothèse de la nasalisation simultanée en français; pour une synthèse de la discussion autour du paramètre antérieur / postérieur, cf. aussi Hajek 1997 : 133 ss.). Plus récemment, Sampson (1999 : 340-341) constate que les langues romanes sont ambiguës en ce qui concerne le paramètre antérieur / postérieur (même s'il analyse comme Avram la situation du roumain).

3.3.4.2. L'absence des graphies avec *en* après les consonnes non labiales reflète la deuxième restructuration partielle, déterminée par les relations entre la fermeture de la voyelle nasale antérieure (le processus phonologique (12), résultat de la première restructuration) et la diphtongaison du [i] en [ji] après une consonne labiale et en position initiale (le processus phonologique (14.1), résultat de la réanalyse du processus (14); *supra*, 3.3.2.).

Cette interprétation est validée aussi par l'absence des graphies *bene*, **vene*⁴⁰. Dans les deux formes⁴¹, [ɛ] n'avait pas été fermé en position nasale et s'est diphtongué en [je], processus restructuré (voir Uritescu 1993a). Par la fermeture du [e] de la diphtongue [je] en position nasale, on a eu comme résultat un [ji], identique à la forme de sortie du processus (14.1). Par conséquent, dans ces deux formes nous avons affaire à une réanalyse inverse (par rapport à l'analyse du [en] précédé de consonnes labiales) : les formes de surface *[bjine], *[vjine] ont été analysées comme résultant de l'application du processus de diphtongaison du [i] après les consonnes labiales (le processus phonologique (14.1)) à des formes sous-jacentes du type /bine/, /vine/ (ou bien comme /bjine/, /vjine/ au niveau sous-jacent, si l'on considère que (14.1) avait été restructuré; cf. Uritescu 1991).

Ce détail représente un argument important en faveur de notre interprétation en ce qui concerne la réanalyse du processus (12) (fermeture du [ẽ] en [ĩ]) comme (12.1) (fermeture du [ẽ] en [ĩ] après une consonne labiale).

Il est à remarquer que, bien que *bine* et *vine* soient reflétés de la même manière que *ține* par la graphie du XVI^e siècle, leur forme représente l'aboutissement d'une évolution phonologique tout à fait distincte.

3.3.4.3. Enfin, le fait que la graphie *en* n'apparaît qu'en position palatale reflète la troisième restructuration partielle du processus de fermeture des voyelles nasales (la deuxième restructuration du (12)). Le phénomène a été déterminé par la relation entre le processus de fermeture du [ẽ] après une consonne labiale (12.1) et le processus (17), c'est-à-dire la vélarisation des voyelles antérieures précédées de consonnes labiales et suivies de sons non palataux. Suite à cette relation, il y a eu une restructuration partielle du (12.1), ce qui mène à sa réanalyse comme (12.2), une fermeture du [ẽ] en [ĩ] après une consonne labiale, en position palatale (c.-à-d. suivi de sons palataux; *supra*, 3.3.3.). C'est aussi l'époque où la tradition graphique en usage dans les textes du XVI^e siècle s'est constituée.

Quant aux graphies du type *den* 'de', *denainte* 'devant, d'avance', etc. (absentes dans CV, mais utilisées dans d'autres textes; cf. Avram 1964a : 33), elles pourraient représenter une réalité phonétique si l'on prend en considération la position atone et la possibilité que les formes en question aient été réanalysées comme des composés avec la préposition *de*⁴². Il en est de même pour les composés avec *pre* 'sur', *spre* 'sur, vers'. En ce qui concerne la forme *pentru* (voir Avram 1964a : 33-34), il faut tenir compte de l'alternance entre la position atone et la position accentuée et de la possibilité qu'une de ces formes soit généralisée. Les composés de ce genre ne

⁴⁰ La forme *bene* est utilisée dans *Palia de la Orăștie (PO)* (Densusianu 1961, II, 47) et s'explique certainement par une généralisation analogique de la graphie avec *e*.

⁴¹ Et dans *ține* 'il tient', du lat. TĒNET, mais celui-ci ne nous intéresse pas ici.

⁴² Cf., dans les dialectes actuels, le parallélisme entre la situation du [d] dans *de* et celle du même son dans les composés avec *de* (ALR s.n. VI/1815, 1829, 1838).

nous semblent donc pas illustrer la situation des voyelles nasales.

Pour mieux situer notre analyse dans le contexte des multiples interprétations de ces phénomènes dans la linguistique roumaine, nous aimerions ajouter quelques précisions.

Tout d'abord, notre opinion coïncide partiellement avec celle formulée par Procopovici (1921-1922 : 209-210). En effet, comme lui, nous admettons l'influence des formes dans lesquelles [e] était atone et ne s'est pas fermé. Cependant, dans notre interprétation le [e] atone a influencé l'interprétation du processus phonologique de fermeture des voyelles nasales et non pas les formes phonétiques.

Pour ce qui est de la fermeture phonétique du [e] accentué nasalisé, dans notre interprétation celle-ci n'est dans aucun contexte plus récente que la fermeture des voyelles postérieures. À cet égard, notre interprétation coïncide partiellement avec celle de Pușcariu (1920-1921 : 389), qui attribue une grande ancienneté à la fermeture du [e] en [i] dans [míre] 'mine', les formes avec [e] étant plus tardives. Cependant, contrairement à nous, Pușcariu conclut que les graphies avec [e] des textes anciens ont une valeur phonétique.

3.4.1. La fermeture du schwa nasalisé en roumain

La transformation de la voyelle nasale [ẽ] en [ĩ] est dialectale en roumain : elle caractérise le daco-roumain et une partie de l'aroumain. Cette répartition renvoie, à notre avis, à une origine différente du phénomène, distincte de celle du processus (11) ([ã] → [ẽ], [õ] → [ũ], [ê] → [ĩ]), général en roumain. En effet, on pourrait supposer que la fermeture du [ẽ] a une origine formelle, étant déterminée par la simplification de la contrainte phonotactique (13), qui devient ainsi :

(13.1) Les voyelles nasales sont fermées.

La téléologie différente du processus phonologique (11) et de la contrainte (13.1) expliquerait dans ce cas les différences de répartition dialectale et, implicitement, de chronologie entre les phonétismes en question.

En daco-roumain, où le phonétisme [ĩ] dans ce contexte est général, la simplification de la contrainte (13) a certainement été influencée par l'existence du /i/, phonétiquement [ĩ], dans des formes comme /kuvint/ 'mot', réalisé comme [kuvĩnt] (par (9)), en alternance morphophonologique avec /e/ (pl. /kuvent-e/), réalisé comme [ĩ] ([kuvĩnte], par (9) et (12.2)) (cf. *supra*, 3.3.3.).

De plus, le daco-roumain possédait déjà (après les transformations analysées dans 3.3.3.), à côté d'un processus morphophonologique /in/ accentué → /ən/ atone après les consonnes labiales quand les sons suivants étaient non palataux (le type /kuvĩnt/ – /kuvənt-a/ 'parler'), un processus morphophonologique /en/ → /in/ sous accent : /vend-e/ 'vendre; il vend' – /vĩnd-u/ 'je vends'. Cette dernière alternance aurait pu être généralisée à des paradigmes du type /kəntə/ 'il

chante' – /kənt-u/ 'je chante'⁴³.

Suite à la restructuration de la vélarisation des voyelles antérieures suivies de sons non palataux (*supra*, (17)) et à la simplification de la contrainte phonotactique (13), le roumain acquiert une autre alternance morphophonologique mineure en position nasale, entre /i/ accentué et /ə/ en syllabe atone : *vântură* 'il évente' – **vânturăm* 'nous éventons', *cântă* 'il chante' – *cântăm* 'nous chantons', etc. Cette alternance s'ajoute à celle entre /i/ accentué précédé d'une consonne labiale en position nasale et /e/ atone dans le même contexte, illustrée par les formes littéraires et daco-roumaines dialectales *vine* – *venim*⁴⁴, mentionnées plus haut.

Les deux alternances sont éliminées par cohérence paradigmatique. Dans le cas de la voyelle postérieure, l'alternance n'a laissé que peu de traces en daco-roumain, dans des formes où elle suppose une ancienne alternance entre les voyelles antérieures précédées de consonnes labiales en position nasale (voir la forme *am* [vîndút] citée plus haut, du verbe *a vinde*, qui montre beaucoup de généralisations analogiques dans les parlers daco-roumains; voir, par exemple, *ALR s.n.* VII/1926, 1927, 2006). Certains dialectes aroumains semblent pourtant la conserver dans des verbes comme *cânta* (voir, par exemple, le point d'enquête 010 dans *ALR II*, où on a enregistré des formes avec [i] au présent de l'indicatif : *cântu*, *cânțâ*, *cântă*, *cântăm*, *cântaț*, mais avec [ə] au participe passé : *aveamu cântată* 'j'avais chanté'; *ALR s.n.* VII/1851-1853, 2017-2019).

La chronologie relative ne peut pas nous aider à établir la date de la simplification de la contrainte (13). On peut toutefois prendre en considération à cet effet quelques formes dans lesquelles la nasalité semble avoir disparu plus tôt en laissant des traces dans le timbre des voyelles dénasalisées.

Il s'agit des formes *cât* (*câți*, *câtă*, *câte*) 'combien...', conjonction, préposition et adverbe (lat. QUANTUS), *atât* (*atâta*, *atâți*, *atâtea*) 'tant, si, autant, tellement' (lat. ECCUM TANTUM), avec [i] en daco-roumain, en istro-roumain et dans certains dialectes aroumains et mégléno-roumains (*ALR s.n.* II/1692-1695, 1797; Papahagi 1974, s.v. *ahîț*, *cîț*; Capidan 1932 : 345-346; *idem*, *Megl.* I, 130, 148, III, 290). Ces phonétismes ne pouvaient apparaître que par la disparition de la nasalisation formelle et de l'appendice nasal consonantique dans des formes telles que *[kãⁿtu], *[atãⁿtu], devenues *[kɛ̃ⁿtu], *[atɛ̃ⁿtu] par la contrainte (13.1). Ils s'expliquent, à notre avis, par

⁴³ Une telle explication serait en accord avec le comportement morphophonologique du roumain, qui présente toute une série de généralisations de ce genre (voir Uritescu 1993b). Cependant, les alternances du type /en/ atone → /in/ accentué n'étaient pas fréquentes en daco-roumain ancien et, si l'on prend en considération la situation des dialectes daco-roumains contemporains, la direction du processus morphophonologique en question présentait des variations dialectales. En effet, dans les dialectes actuels on trouve des généralisations du type *vînd* 'je vends', qui présupposent une forme de base /in/, aussi bien que des généralisations en sens inverse. De plus, l'aroumain ne possédait, à l'époque de la simplification de la contrainte (13), que des alternances du type /in/ accentué → /en/ atone. Par conséquent, en aroumain on ne peut pas avoir affaire à une généralisation morphophonologique, car dans le cas de *cântă* > *cântă* c'est la forme de base qui change.

Le plus que l'on puisse dire donc, c'est que ces formes et alternances morphophonologiques ont pu favoriser la simplification de la contrainte (13).

⁴⁴ Cette alternance a pourtant été éliminée dans la plupart des parlers daco-roumains; voir *ALR s.n.* VII/1959.

l'évolution suivante : les formes à voyelle nasale accentuée ont été généralisées à la position atone dans la phrase; en position atone la nasalité de la voyelle est effacée, ce qui peut aussi entraîner l'effacement de l'appendice consonantique; les formes à voyelle orale et sans consonne nasale sont ensuite généralisées en sens inverse. Certains dialectes aroumains et mégléno-roumains ont, par contre, généralisé les formes accentuées, dans lesquelles les consonnes nasales ont survécu à la dénasalisation des voyelles⁴⁵.

Les formes sans consonne nasale sont attestées déjà dans les textes daco-roumains les plus anciens (cf. dans CV, *cβte*, *cβfi*, *atβta*). Puisque la transformation du [ə] en [i] ne peut pas avoir lieu après la disparition de la nasalisation formelle et que dans ces textes on trouve des indices sûrs que la nasalisation avait disparu (voir *infra*), on peut formuler l'hypothèse que la contrainte (13) a été simplifiée (en arrivant à (13.1)) avant le XVI^e siècle. Le graphème β note donc un [i].

3.4.2. La disparition de la nasalisation formelle en roumain : chronologie et explication possible du phénomène

La **nasalisation formelle** (c.-à-d. formalisée au niveau de la norme), donc le processus phonologique (9), a disparu en roumain avant l'apparition des premiers textes daco-roumains que nous connaissons (donc avant le XVI^e siècle). Il est évident que la disparition de ce processus n'a pas entraîné la disparition de la nasalisation allophonique au niveau de la parole, phénomène qui continue à exister en roumain contemporain (voir Petrovici 1930)⁴⁶.

L'affirmation que la nasalisation en roumain à l'époque des premiers textes (le XVI^e siècle) n'était pas différente de celle du roumain contemporain (Petrovici 1930 : 88-89) doit être interprétée dans ce sens.

Pour le roumain commun il faut pourtant admettre un processus différent de nasalisation (celui décrit par (9)), qui rend compte de la fermeture des voyelles (phénomène qui n'a pas lieu en roumain contemporain; cf. aussi Sala 1976 : 98, note 28, et 100, et Avram 1990 : 81).

L'absence de la « propagation » de la nasalité (ar. *cânut* 'grisonnant', *minut* 'petit, fin, menu') et l'existence des formes du type *frânu* 'frein, bride', *grânu* 'blé', *brânu* 'ceinture' en aroumain et en mégléno-roumain ne prouvent pas que la nasalisation avait été plus faible dans ces deux dialectes, mais simplement que la distinction entre /n/ et /ñ/ y a disparu plus tôt que dans les autres dialectes (Sala 1976 : 97-98).

3.4.2.1. L'époque où le processus de nasalisation formelle a disparu ne peut pas être établie de façon exacte. Il est certain qu'il a disparu après que des mots tels que *mângâie* (dial.

⁴⁵ Les variantes du type *aiăta* dans le nord-est de la Roumanie (ALR s.n. VI/1797) sont apparues certainement par analogie avec les formes *tăit*, *tăji*, etc., pour *tot*, *toji*, etc. 'tout, tous', attestées dans le daco-roumain du nord (ALR s.n. VI/1691, 1736, 1737).

⁴⁶ La situation du roumain commun a dû être de ce point de vue très semblable à la situation du portugais contemporain, où l'on trouve une nasalisation phonologique (que l'on pourrait encore interpréter, surtout dans certains contextes, comme un processus au niveau de la norme), aussi bien qu'une nasalisation allophonique inconsciente au niveau de la parole, qui n'est pas perçue par les sujets parlants (voir Morais Barbosa 1983 : 81 ss.).

mângăie) ‘il caresse’ (gr. *manganéio*) et *bântuie* ‘il fait des ravages’ (hongr. *bánt-*) – dans lesquels le [a] accentué a été nasalisé et fermé comme dans les éléments d’origine latine (Rosetti 1947 : 152⁴⁷) – ont été empruntés par le roumain et avant que le roumain emprunte des mots du type *lanț* ‘chaîne’ (sl. **lanċi*; cf. bg. *lanec*, srb. *lanac*, slov., ukr. *lanc*; cf. aussi hongr. *lanc*; DA, s.v.), *candelă* ‘lampe à huile’ (sl. *kanŭdilo*), *mantie* ‘mante, manteau’ (sl. *mantija*), *panglică* ‘ruban’ (hongr. *pántlika*), *rangă* ‘barre de fer’, etc. (cf. aussi les formes roumaines créées par dissimilation : *ălălant*, *celălant*, etc. ‘l’autre’).

Or, si la forme *bântuie* (cf. aussi *mântuie* ‘il sauve, délivre’, du hongr. *menteni*) nous montre que la disparition de la nasalisation formalisée est postérieure au roumain commun (car il n’existe pas d’emprunts au hongrois dans les dialectes sud-danubiens), le mot *lanț*, attesté déjà dans les premiers textes daco-roumains (cf. *laănțure* dans CV 17 v/10), prouve qu’au XVI^e siècle le processus de nasalisation avait disparu.

Pour ce qui est de la graphie, une forme comme *laănțure* montre que le graphème *ă* n’avait plus de valeur phonologique ou phonétique au XVI^e siècle dans des mots du type *biăre* (pour une autre opinion, voir Avram 1964a : 103-107). À l’appui de cette interprétation on peut d’ailleurs citer plusieurs formes tirées de CV (voir Procopovici 1908 : 16) :

(a) Il y a 168 cas où [r] secondaire (qui résulte du rhotacisme du [n] faible intervocalique) n’est pas précédé du prétendu signe graphique de la nasalisation : *bătrăru* ‘vieux’, *mără* ‘main’, *pără* ‘jusque’, *tătări* ‘père’, *demăreața* ‘le matin’, *mărăănțe* ‘qu’il mange’, etc. Ces formes représentent un tiers des occurrences totales du [r] secondaire dans CV. En inversant l’argument formulé par Avram (1964a : 203), qui soutient qu’il est difficile de croire que la graphie *ăr* pour [r] secondaire, la plus fréquente, soit due « simplement à une habitude orthographique », on pourrait dire qu’il est également difficile d’accepter que les graphies sans le signe de la nasalité soient dues seulement aux copistes (Avram 1964a : 105).

D’autre part, comme nous l’avons démontré ci-dessus (cf. aussi Rosetti 1986 : 453), l’opinion selon laquelle la graphie avec *e* en position nasale reflète une réalité phonétique au XVI^e siècle⁴⁸ s’avère insoutenable.

De plus, la conservation de certaines graphies par simple tradition graphique dans les textes roumains anciens n’est pas du tout surprenante. C’est le cas du *e* même, qui, dans des formes telles que *den*, *cuprens* ‘compris’, *vende*, etc., est utilisé dans les textes de certaines régions jusqu’au XIX^e siècle (cf. Rosetti 1986 : 454).

(b) Les graphies *oaărecarele* ‘certain, quelconque’ (CV 67 v/2) et *văăslămu* ‘nous ramons’ (CV 12 v/11-12, 42 r/8, 48 v/1, etc.), bien que rares, nous semblent très suggestives.

(c) Enfin, les formes avec *n* (pour *ă*) en position implosive (le type *ascultându*, *așteptându*, *vendecă*, etc.), extrêmement fréquentes dans les textes du XVI^e siècle (y compris

⁴⁷ Mais le phonétisme de ces deux mots ne peut pas être comparé au phonétisme de *cântar* ‘balance romaine; peson; bascule’ (cf. srb., bg. *kantar*, gr. *kantári*, tc. *kantar*), car dans celui-ci [i] n’est pas général en roumain et s’explique probablement par un accident phonétique; cf. DA s.v. *cântar*; cf. aussi ALR II/152; Sala 1976 : 92).

⁴⁸ Et par conséquent, le seul argument contre l’hypothèse de la disparition de la nasalité dans les formes citées (voir l’affirmation d’Avram (1964a : 105) : « Du moment que la présence du [e] dans des positions où, plus tard, cette voyelle est devenue [i] implique [c’est nous qui soulignons] la présence de la nasalité, il n’est pas à présumer que la nasalité s’était maintenue de façon conséquente seulement dans des mots du type *mine...* »; notre trad.).

dans CV), plaident aussi pour notre interprétation. Comme cette graphie représente une innovation roumaine par rapport aux règles de la graphie du slavon (Petrovici 1930 : 91), elle exprime une réalité phonologique (et phonétique) (cf. aussi Procopovici 1908 : 15 ss.).

3.4.2.2. La disparition de la nasalité formelle en roumain peut être considérée, à notre avis, comme le résultat du conflit entre deux tendances : la tendance à fermer les voyelles nasalisées, caractéristique de la nasalisation allophonique (cf. *supra*, 3.2.), et la tendance opposée à ouvrir les voyelles à timbre nasal phonologique, donc les voyelles nasales devenues phonèmes⁴⁹. Puisqu'en roumain, après la fermeture des voyelles, la nasalisation a été formalisée au niveau de la norme et tendait certainement à se formaliser au niveau du système⁵⁰, elle était en contradiction avec le caractère exclusivement fermé des voyelles nasalisées et a disparu (en tant que processus formel)⁵¹.

La première tendance a un caractère naturel (*supra*, 3.2.). La seconde est considérée par certains linguistes comme une tendance formelle, en relation avec la différenciation maximale des timbres distinctifs des voyelles nasales (cf. Ruhlen 1978). Mais on peut aussi tenir compte d'un aspect naturel : beaucoup de chercheurs ont démontré, soit sur la base des études historiques, soit par des recherches expérimentales, que les voyelles nasales optimales sont ouvertes. Puisque la formalisation des voyelles nasales au niveau du système suppose une nasalisation totale (accompagnée par l'effacement des consonnes nasales subséquentes), donc la transformation des voyelles nasalisées en voyelles nasales proprement dites, les deux facteurs, formel et naturel, responsables de la tendance à une réalisation ouverte des voyelles nasales peuvent se manifester de façon conjointe : en ouvrant les voyelles d'un certain timbre on réalise à la fois une différenciation maximale et la mise en œuvre d'un élément naturel au niveau de la forme. On aurait donc de nouveau affaire à un processus de différenciation maximale dont l'effet met en œuvre un processus naturel. Cela n'exclut certainement pas l'existence des voyelles nasales fermées, et parfois d'autres moyens de réaliser la distinction maximale des timbres peuvent l'emporter sur le naturel des voyelles nasales ouvertes (cf. *infra*, le cas du portugais).

Quant aux facteurs liés au système phonologique du roumain qui auraient pu favoriser la perte de la nasalisation formelle, il faudrait penser, à notre avis, aux réanalyses du processus de fermeture des voyelles nasalisées que nous avons mises en évidence. En effet, suite aux

⁴⁹ Sampson (1999 : 332-333) propose quelques facteurs qui auraient pu déterminer la disparition de la nasalisation « intense » en roumain : l'apparition des consonnes nasales non homorganiques (le type *strânt*) en daco-roumain, le fait que le rhotacisme du [n] intervocalique n'a jamais eu pour résultat l'effacement de la consonne nasale (ou de la nasalité de la consonne), l'inexistence des voyelles nasales en position finale à l'époque de la nasalisation intense, et une influence probable du slave (bulgare). Cependant, les aspects se référant à la structure du roumain semblent représenter plutôt les conséquences de la disparition de la nasalisation intense en roumain. Une influence du slave est toujours possible, mais, comme on le verra, n'est pas vraiment nécessaire.

⁵⁰ Le rhotacisme du /n/ faible intervocalique, par exemple, a dû créer, pour une certaine période, des voyelles phonologiquement nasalisées; mais cette tendance caractérisait également les voyelles nasales suivies d'une consonne nasale implosive, tout comme en portugais.

⁵¹ Il est difficile de définir de façon exacte le rapport entre la disparition de la nasalisation formelle et l'effacement de la distinction entre /n/ et /ñ/ en faveur du second. Il est possible que dans les dialectes où le rhotacisme est absent la perte de la nasalisation soit aussi déterminée par l'effacement de cette distinction (Sala 1976 : 97-98). Pourtant, ce facteur ne saurait expliquer la disparition de la nasalisation formelle des voyelles suivies de consonnes nasales implosives.

réinterprétations analysées ci-dessus (*supra*, 3.3.), rien n'empêchait plus la fusion entre la nasalisation formelle (le processus (9)) et la nasalisation allophonique naturelle toujours présente en roumain (et qui n'affectait pas l'aperture des voyelles). La nasalisation que l'on retrouve dans l'aire où le rhotacisme incomplet ou le caractère fricatif du [n] intervocalique subsistent (voir les formes du type *ră[mîni]* dans le point 95 de l'ALR II; ALR s.n. VII/1939)⁵² ne semble pas différente de la nasalisation allophonique naturelle (voir, par exemple, la nasalisation des voyelles qui précèdent une nasale dont le caractère fricatif est déterminé par l'influence assimilatrice d'une consonne fricative orale suivante, du type [s̃je] ou [s̃ze], pour *sânge* 'sang', ou *dis[pězăr]*, pour *dispensar* 'dispensaire'; NALR-Cr. I/130, 187).

Ruhlen (1978 : 221) formule deux tendances : « ...il se peut qu'il soit donc nécessaire de distinguer l'action fermante de la nasalisation *allophonique* de la tendance à l'ouverture de la nasalisation *phonémique* » (notre trad.; cf. aussi Ohala 1993 : 243).

Le caractère naturel des voyelles nasales ouvertes a été démontré par Ohala (1972 : 1167-1168) sur une base expérimentale : il constate que les voyelles ouvertes peuvent être accompagnées d'un abaissement du voile du palais sans qu'elles soient dans le voisinage d'une consonne nasale (cf. aussi Ohala 1975 : 299). Ces observations ne font que compléter les conclusions des analyses antérieures (voir Straka 1979 : 512-513; cf. aussi Beddor 1993; pour d'autres opinions et la synthèse des recherches de ce type, voir Hajek 1997 : 124 ss.).

Les résultats statistiques de Ruhlen (1978) concernant les caractéristiques d'un système « naturel » de voyelles nasales sont également intéressants. Son étude est basée sur l'analyse de quelques 700 langues, dont 155 ont des voyelles nasales. Dans 84 langues sur 155 le nombre des voyelles nasales est le même que le nombre des voyelles orales (Ruhlen 1978 : 218). D'autre part, dans 19 langues sur 72 (qui ont moins de voyelles nasales que de voyelles orales) il n'existe pas de voyelles nasales fermées (mais ces langues possèdent des voyelles orales fermées). Dans les autres langues on constate la tendance à la différenciation acoustique maximale.

Par rapport à toutes ces caractéristiques, le système du roumain aurait été instable.

On peut formuler des conclusions intéressantes sur la base du comportement historique des voyelles nasales ou nasalisées ou du processus de nasalisation.

D'après certains linguistes, dans de nombreuses langues la nasalisation commence par les voyelles les plus ouvertes et continue avec les voyelles d'aperture moyenne et fermées, tandis que la dénasalisation agit en sens inverse (Ruhlen 1978 : 223 ss.; cf. aussi Beddor 1993).

Même si la chronologie de la nasalisation en ancien français en fonction de l'aperture des voyelles, proposée par Straka (1979 : 509 ss.) et d'autres chercheurs, ne semble plus entièrement acceptable (voir la synthèse des discussions et la bibliographie dans Hajek 1997 : 117-119), le français illustre, comme d'autres langues (Ruhlen 1978), une tendance à ouvrir les voyelles nasalisées au niveau formel⁵³. Le français est intéressant aussi d'un autre point de vue : la tendance à ouvrir les voyelles nasales a commencé à agir non pas après l'effacement de l'élément consonantique nasal implosif, mais à une époque beaucoup plus reculée. Cette époque semble coïncider avec la différenciation des voyelles nasales dans les assonances (le XI^e siècle; Straka 1979 : 509 ss.) et donc, à notre avis, avec la formalisation de la nasalisation au niveau de la norme

⁵² Pour une description détaillée de certains parlers daco-roumains contemporains de ce type, voir Mocanu 1972; pour la bibliographie, voir Uritescu 1984b : 313, note 42; Avram 1990 : 137 ss.).

⁵³ Sampson (1999 : 75 ss.) avance une autre explication pour l'ouverture des voyelles nasales en français.

(processus par lequel elles sont élevées au niveau de la conscience et deviennent plus conventionnelles). Cela vient à l'appui de notre interprétation de la dénasalisation en roumain : le conflit entre les deux tendances citées ci-dessus produit ses effets en roumain avant que la nasalisation soit (entièrement) formalisée au niveau du système.

Parmi les langues romanes, le portugais nous semble également instructif de ce point de vue. Il est généralement connu que le portugais a conservé les voyelles nasales fermées et que dans certains dialectes le nombre des voyelles nasales est à peu près égal à celui des voyelles orales (moins un timbre; voir Morais-Barbosa 1983 : 98-99). Cependant, dans cette langue l'appendice consonantique nasal n'est pas complètement effacé (ce qui par ailleurs rend possible l'interprétation biphonémique des nasales; *ibidem*, p. 83 ss.). D'autre part, le portugais a eu recours à un autre élément naturel qui a renforcé la distinction acoustique entre les voyelles nasales : le développement des diphtongues descendantes (de ce point de vue, il serait intéressant de corréler la conservation de la nasalité avec la préférence du portugais pour les diphtongues descendantes; voir les faits cités de manière synthétique par Williams (1962 : 70 ss.)). De plus, la tendance à réduire (et même à éliminer) les voyelles nasales fermées sans support consonantique s'est manifestée de façon originale en portugais : par la dénasalisation de la voyelle *et*, dans le cas du [i], la consonantisation de la nasalité (le type *vizinha*; mais *lua*). Par conséquent, le portugais n'est pas aberrant par rapport au français *et*, de fait, pourrait appuyer notre interprétation de la disparition de la nasalisation formelle en roumain.

On peut ajouter aussi le fait que les processus du roumain ne diffèrent pas des processus attestés dans les dialectes albanais et dans les langues slaves.

Le dialecte tosqe de l'albanais a connu la tendance à fermer les voyelles en position nasale, mais a perdu plus tard la nasalisation formelle (*cf.* Desnickaja 1968 : 267-268), tandis que le dialecte guègue n'a pas fermé les voyelles en position nasale et conserve la nasalisation formelle (*ibidem*, p. 40-41; Huld 1983 : 23 ss.).

Dans la plupart des langues slaves, la tendance à fermer les voyelles nasales s'est manifestée au cours de l'évolution historique et ces langues ont perdu plus tard la nasalité formelle des voyelles (voir Meillet 1965 : 59 ss.). Cependant, en polonais les voyelles nasales n'ont pas été fermées et, par conséquent, la nasalité est conservée jusqu'à assez tard⁵⁴.

Toutefois, comme l'a bien montré Hajek (1997 : 116 ss.), la relation entre l'aperture des voyelles et la nasalisation intense (distinctive, dans son approche) semble plus complexe et plus difficile à expliquer qu'on ne le croyait. Le fait que la préférence pour les voyelles nasalisées ouvertes au niveau formel ne peut pas être considérée comme universelle n'exclut pas pourtant l'existence d'une tendance à l'ouverture des voyelles nasales formalisées, peut-être en relation avec d'autres paramètres aussi, tels que la longueur (*ibidem*, p. 136).

4. Conclusions

On pourrait dire que les processus de nasalisation intense et de fermeture des voyelles nasalisées en roumain révèlent quelques aspects intéressants concernant le jeu subtil entre les éléments naturels et les facteurs formels dans l'évolution phonologique historique.

⁵⁴ La disparition des voyelles nasales dans les dialectes polonais et dans la langue standard est un phénomène tardif et a d'autres causes. En fait, le système des voyelles nasales en polonais devient instable déjà au XVII^e siècle, quand la nasalisation est associée seulement avec les voyelles d'aperture moyenne et tend à disparaître dans la catégorie des voyelles antérieures (voir Stieber 1973 : 32, 39-42, 92-95, 97-98, 129-130, 132-134, 138-139).

4.1. Tout d'abord, à part quelques faits concernant une (ré)interprétation possible de la hiérarchie des contextes naturels les plus favorables à la nasalisation intense – des faits qui, il faut le concéder, ne sont pas à l'abri de la controverse –, nous nous trouvons dans une situation heureuse en linguistique historique. En effet, dans ce cas nous sommes en mesure de confronter nos déductions théoriques avec la réalité linguistique. Et c'est exactement ce que nous avons fait en comparant nos hypothèses concernant l'évolution des deux processus avec la graphie des textes daco-roumains anciens. Cette comparaison confirme non seulement le fait que le processus de fermeture des voyelles nasalisées a été soumis à toute une série de réanalyses déterminées par ses relations avec d'autres processus de la norme et avec le système phonologique du roumain – donc en dernière analyse par son intégration dans une forme spécifique –, mais aussi le fait que les locuteurs jouent un rôle actif dans cette formalisation et que leur réanalyse peut même différer de celle de l'analyste ironiquement préoccupé des « généralisations explicatives ».

4.2. Si notre interprétation est acceptée, la disparition de la nasalité intense en roumain, comme dans d'autres langues que nous avons citées, illustrerait un autre type de transformation que la tension entre formel et naturel peut déterminer. Dans notre cas, il s'agirait du conflit entre un phénomène naturel (la fermeture des voyelles nasalisées allophoniquement) et une tendance formelle (à support naturel) – la différenciation maximale des voyelles nasales. Toutefois, comme nous avons essayé de le suggérer, ce genre de conditionnement ne peut pas être rendu absolu. Même en roumain, ce n'est certainement pas le seul facteur à prendre en considération, car les réanalyses successives de la fermeture des voyelles nasalisées pouvaient aussi mener à l'effacement de la distinction entre la nasalisation formelle et la nasalisation qui se manifestait au niveau de la parole.

C COMPORTEMENT HISTORIQUE DES CONTRAINTES PHONOTACTIQUES : LE STATUT DU SCHWA EN QUEBECOIS POPULAIRE ET L'ÉVOLUTION DU FRANÇAIS¹

1. Introduction : les deux types de continuité dans l'évolution phonologique des langues et la transformation des processus phonologiques naturels en contraintes phonotactiques

Nous avons suggéré (I.3.4.) que l'évolution phonologique des langues présente deux types de continuité : une continuité que l'on peut appeler « naturelle », basée en partie sur l'organisation même des processus naturels dans des ensembles hiérarchisés, et une continuité « formelle », qui ressortit aux relations systématiques et aux relations de la norme (au sens cosérien) et du type. Par le biais de la sélection et de la mise en œuvre, les relations aux niveaux de la forme contribuent aussi à la continuité au niveau des tendances naturelles exploitées par la langue, donc à la continuité naturelle. Au niveau de la norme, ces relations incluent les contraintes phonotactiques, qui peuvent déterminer des changements d'adaptation, en assurant ainsi une continuité relative à ce niveau formel. Dans cette perspective, les changements phonologiques naturels peuvent se transformer en contraintes phonotactiques et contribuer à la sélection et à la mise en œuvre d'autres processus.

Comme nous l'avons démontré dans la première partie (I.3.5.) et dans d'autres ouvrages, les relations au niveau de la forme peuvent être soumises à des changements suite à des phénomènes qui ne sont pas de nature phonologique, tels que les processus morphophonologiques (voir Uritescu 1997b, 1997c), qui, en corrélation avec certains traits phonologiques, peuvent amener des changements dans les contraintes au niveau du système ou de la norme.

Pour l'évolution des processus naturels nous pourrions proposer un scénario universellement unidirectionnel :

I. Processus phonologique naturel (PPhN) → processus phonologique formel (PPhF) → contrainte phonotactique (CPhT) ou, sous une forme plus complexe, qui prenne en considération d'autres possibilités :

II. PPhN → PPhF (au niveau de la norme) → restructuration partielle / CPhT (au niveau de la norme) et/ou → processus morphophonologique (PMPh) → processus allomorphique (PAM) → 0 / processus morphologique (PM).

Si l'on accepte cette hypothèse, on devrait se demander ce qui se passe dans le cas des processus qui ne semblent pas montrer une telle évolution. S'agit-il d'exceptions au scénario proposé, qui semble être, sinon universel, du moins non marqué, ou plutôt d'interprétations

¹ Ce chapitre représente une version de Uritescu 2007c.

hâtives, basées sur des données insuffisantes ou sur un manque de données dont le chercheur ne s'était pas aperçu?

À remarquer aussi que le scénario proposé ci-dessus (voir aussi Uritescu 1988-1990, 1997d) suppose une évolution populaire des langues, l'intervention de l'influence de la langue littéraire ou, tout simplement, l'interférence linguistique pouvant modifier de façon drastique la mise en œuvre des processus phonologiques naturels ou formels. Dans des cas pareils, il faut essayer de déceler les données significatives et de trouver des variétés de la même langue qui puissent illustrer une évolution plus populaire (ou plus spontanée).

C'est ce que nous allons faire dans l'analyse d'un processus caractéristique de l'évolution historique du français.

2. La transformation du [e] en schwa en syllabe initiale ouverte en français

Cette évolution, un processus naturel d'affaiblissement, semblait, d'après les analyses et les données dont nous disposons, se soustraire au scénario que nous avons proposé. En effet, le français semblait avoir réintroduit la voyelle [e] dans cette position assez tôt, probablement bien avant le XVI^e siècle, sans que ce processus de réintroduction soit tout à fait compris. La question qui se posait, mais qui n'était pas formulée de façon explicite, était la suivante : est-ce que toutes les variétés de français avaient réintroduit la voyelle [e] en syllabe initiale ouverte?

Dans ce qui suit, nous allons essayer de répondre à cette question en prenant en considération une variété de français qui, à notre avis, a connu une évolution plus populaire que les patois ou le français populaire de France, à savoir le québécois populaire, à l'abri, pendant plusieurs siècles, des influences des formes savantes auxquelles étaient exposées les variétés de France.

2.1. La variation entre [e] et schwa en syllabe initiale ouverte en québécois d'après les observations des chercheurs et les questions qu'elle soulève

On a depuis longtemps constaté qu'en français québécois certains mots sont prononcés avec un *e* muet (effaçable ou non effaçable) en syllabe initiale ouverte. Cependant, les chercheurs se contentent en général de citer les exemples les plus connus, à savoir les formes dans lesquelles on a affaire à des archaïsmes tels que *cri* pour *quérir*, devenu d'une certaine façon fameux. Juneau (1972 : 112-115) enregistre les formes *cri*, *flo* (pour *fléau*) et *Friole* (dans le toponyme Saint-Féréol) dans les documents québécois des XVII^e et XVIII^e siècles et constate que les deux premières subsistent dans presque tous les parlers d'oïl et sont attestées au XVII^e siècle en français. Les graphies qui renvoient à une prononciation avec [e] pour *e* muet sont, elles aussi, présentes dans les documents québécois : *baisoin*, *mésure*, *ménoire*, *sémence* (le dernier recommandé également par un grammairien du XVII^e siècle – Oudin, 1632). Ces oscillations s'expliqueraient par les hésitations qui existaient dans la prononciation du *e* muet entre le XVI^e et le XVIII^e siècles. Comme *mésure* est enregistré par le *Glossaire du parler français au Canada* et *ménoire* a été fréquemment entendu par lui-même, Juneau propose aussi une autre explication,

notamment l'analogie avec les formes verbales *mène*, *sème*, etc.

Le *Glossaire du parler français au Canada* ne se propose pas d'enregistrer toutes « les [...] formes que les mots prennent dans la bouche des Canadiens français de la province de Québec » et note surtout « les prononciations qui tendent à former des substituts lexicologiques, ou qui se rattachent à des phénomènes semblables dans les parlers anciens, régionaux ou populaires de France » (p. XII). Il enregistre pourtant des formes comme *peter* (conservé également dans d'autres dialectes; Morin 1988), *petasser*, *peteux*, variantes des formes avec *é*.

Morin (1978) semble avoir pris pour acquis que le québécois ne présente que peu de variation dans la réalisation de la voyelle *é* en syllabe initiale ouverte et qu'il ne diffère pas de ce point de vue du français parisien : « Furthermore, we observe in Québec some pronunciations of *déjà* comme [dœʒa] which, as in the case of *beton*, seems to indicate a possibly early pronunciation with schwa » (Morin 1978 : 95). Par ailleurs, se référant aux phénomènes phonétiques qui opposent les usages parisiens aux patois et au français de l'ouest de la France, Morin (2002 : 72) conclut que « dans presque tous ces cas l'usage au Québec correspond aux usages parisiens et parfois seulement à la norme parisienne recherchée lorsque celle-ci se distingue des autres usages parisiens » et que « les traits de prononciation qui distinguent maintenant le français au Québec de la norme parisienne semblent résulter le plus souvent d'évolutions divergentes depuis le XVII^e siècle ».

À la différence de Juneau (1972 : 107-115), Lavoie (1995) regroupe la prononciation avec schwa pour *é* en syllabe initiale inaccentuée avec des cas de transformation d'autres voyelles en schwa dans le même contexte : *vesite* 'visite', *secoupe* 'soucoupe', *fetiquer* 'fatiguer', etc. L'auteur avance l'explication suivante : « La plupart de ces cas s'expliquent simplement par le phénomène de la dissimilation ou de la faiblesse même de leur position en syllabe initiale sans qu'il soit besoin de recourir à un héritage ancien toujours possible » (Lavoie 1995 : 357; pour l'héritage ancien, l'auteur cite Juneau). Cependant, si les accidents phonétiques peuvent expliquer les cas isolés de transformation des voyelles [i, o, u, a] en schwa, ils ne peuvent certainement pas rendre compte de la prononciation avec schwa pour *é* (l'auteur cite la forme *separer* 'séparer'). On ne peut pas non plus parler d'une faiblesse de la syllabe initiale inaccentuée dans une variété de langue qui, comme on le sait depuis longtemps, garde la longueur des voyelles dans ce même contexte (Gendron 1966 : 142 ss. et *infra*).

Il semble donc que la variation entre *e* muet et *é* en syllabe initiale ouverte en français québécois soit à la fois enregistrée et ignorée ou expliquée de façon inadéquate. C'est une situation qui nous a incité à nous poser quatre questions, auxquelles nous essayerons de répondre dans ce qui suit :

(I) Le québécois est-il unitaire quant à la prononciation du schwa et du [e] en syllabe initiale ouverte?

(II) Si variation il y a, quelles tendances ou encore, quel système peut-on établir pour le québécois ou pour certaines variétés de ce français, et quelle serait l'explication de ce système?

(III) La variation entre *e* muet et *é* dans ce contexte en québécois est-elle identique à la variation que l'on constate en français normé du XVII^e siècle?

(IV) Quelle serait la variété de français que le québécois continue en ce qui concerne la variation entre [e] et schwa en syllabe initiale ouverte?

La réponse à la première question est cependant extrêmement simple : *Non, le français québécois n'est pas du tout unitaire en ce qui concerne ce phénomène phonétique*, et cela ressort même des caractérisations succinctes citées ci-dessus. Il suffit, d'autre part, de feuilleter une centaine de pages de l'ALEC (Dulong et Bergeron 1980) pour constater qu'il y a beaucoup de variation dans la prononciation du [e] en syllabe initiale ouverte en québécois populaire et que ces prononciations, souvent « surprenantes » (on trouve *faiblesse*, mais aussi *f[ə]blesse* (8, 3350²), *vaisselle*, mais aussi *v[ə]sselle* (2, 186), etc.), ne peuvent pas être expliquées par de simples accidents phonétiques. Par ailleurs, comme nous l'avons constaté en transcrivant quatre entrevues du corpus Mougeon de Welland (une localité de l'Ontario), données que nous n'analyserons pas dans cet ouvrage, cette variation semble inclure une dimension sociolinguistique. En effet, pour donner un exemple, trois des informateurs âgés que nous avons étudiés prononcent *d[ə]pendre*, tandis que dans la prononciation du seul informateur d'âge moyen que nous avons pris en considération jusqu'à présent nous n'avons trouvé que *dépendre*.

2.2. La variation entre [e] et schwa en syllabe initiale ouverte d'après les données de l'ALEC : une contrainte phonotactique qui favorise le schwa

Pour pouvoir répondre à la *question (II)*, se référant au système du québécois, nous analyserons la variation entre [e] et schwa en syllabe initiale ouverte dans une variété du québécois à partir des données de l'atlas linguistique de Dulong et Bergeron (1980). Comme les informateurs utilisés pour cet atlas sont tous nés à la fin du XIX^e siècle ou dans la première décennie du XX^e, nous viserons un système de langue plus ancien ou, de toute façon, archaïque. Nous avons analysé toutes les formes présentant le contexte approprié enregistrées dans les sept volumes de données de cet atlas. Il s'agit, bien sûr, des formes qui en français standard sont prononcées avec un [e] / [ɛ], orthographié *e*, *é*, *ê*, *ai* (le type *répondre*, *vaisselle*). Parmi les formes avec schwa en français standard, nous n'avons retenu que celles qui en québécois se prononcent ou se prononçaient avec un [e] (le type *déhors*). Autrement dit, nous n'avons pris en considération que les cas de divergence entre les deux variétés de français.

D'après ces données, le québécois montre une tendance claire à favoriser le schwa en syllabe initiale ouverte, au détriment de la voyelle [e]. Cette tendance est plus évidente dans certaines aires dialectales (le Charlevoix, le Saguenay, le Lac-Saint-Jean, la Gaspésie), et nous nous contenterons de présenter ici le parler d'un des points d'enquête conservateurs, le point 18 de l'atlas (la localité Saint-Fidèle de la région de Charlevoix-Est, Québec; l'enquête a été effectuée par Ghislain Lapointe en 1972).

Voici les données :

1) (formes populaires d'origine latine, avec schwa pour un [e] en syllabe initiale ouverte rétabli en français standard) : [kri] 'quérir' (2, 79) < lat. QUAERERE (afr. *querre*); *d[ə]chets* (6, 2267), participe passé de *déchoir* < lat. *DECADERE; *n[ə]ttoyé* (2, 471) < lat. pop. NITIDARE; *d[ə]sert* (4, 1121)³ < lat. DESERTUS; *l[ə]gère*⁴ (4, 1099) < lat. pop. LEVIARIUS; etc.

² Le premier chiffre renvoie au volume de l'ALEC (Dulong et Bergeron 1980), le deuxième à la page.

³ Avec effacement du schwa dans d'autres points.

⁴ Qui, comme [fəse] 'séché' (2, 81 : point 16) et d'autres formes, contredit l'hypothèse de Fouché (1969 : 431) que le [e]

2) (le préfixe français *dé-*) : *d[ə]nicher* (7, 2828) < *dé* + *NICHER*; *d[ə]barrer* (2, 93) < *dé* + *BARRER*; *d[ə]barras* (2, 116) (voir *débarrasser* < *dé-* et le rad. de *EMBARRASSER*); *d[ə]terrorer* (7, 2829) < *dé* et *TERRE*; etc.

3) (des formes dans lesquelles le [e] étymologique était suivi d'un [s] préconsonantique, y compris les formes populaires qui continuent le préfixe lat. *DIS-*) : *d[ə]jeuner* (2, 294) < lat. pop. **DISJUNARE*; *cr[ə]pi* (2, 2) < *crépir*, afr. *crespir* < afr. *cresp* < lat. *CRISPUS*; *r[ə]pandre* (formé au XII^e siècle de *épandre* < lat. *EXPANDERE*) (2, 298); *t[ə]moin* (7, 2872) < lat. *TESTIMONIUM*; *m[ə]tier* (7, 2701) < lat. pop. **MISTERIUM*; *d[ə]scendre* (8, 3319) < lat. *DESCENDERE*; *d[ə]couvert* (4, 1120), participe passé de *découvrir* < lat. *DISCOPERIRE*; etc.

4) (schwa pour un ancien [ɛ]) : *v[ə]sselle*⁵ (2, 295) < lat. *VASCELLA*; *f[ə]blesse* (8, 3350) < *faible* < lat. *FLEBILIS*; etc.

5) (emprunts anciens et/ou mots savants) : *[mlas]* 'mélasse' (2, 388) < esp. *MELAZA*; *[pədal]* 'pédale' (7, 2703) < it. *PEDALE*; *l[ə]gume* (4, 1412) < lat. *LEGUMEN*; *v[ə]t[ə]rinaire* (7, 2710) < lat. *VETERINARIUS*; *c[ə]r[ə]monie* (7, 2886) < lat. *CÆRIMONIA*; *d[ə]clarer* (7, 2828) < lat. *DECLARARE*; *pr[ə]tendu* (7, 2853) < *prétendre* < lat. *PRAETENDERE*; etc.

6) (emprunts récents) : *b[ə]cosse* (2, 118) < angl. *BACKHOUSE*

Il y a certainement des exceptions, mais il faut tout d'abord remarquer que, sur un total de 117 formes avec le contexte approprié ([e] en syllabe initiale ouverte en français standard), 76 mots présentent un schwa, ce qui nous amène à un pourcentage de 64,95%.

Cependant, comme nous n'avons pas pu faire une analyse sociolinguistique, car l'atlas n'enregistre pas ce type de variation, la nature des exceptions et leur possible explication deviennent des facteurs importants pour établir le système.

On constate en effet quelques types d'« exceptions » :

a) Un [e] en général ouvert suivi de [z] ou de [r], c'est-à-dire de consonnes allongeantes et après une voyelle accentuée et après une voyelle en syllabe prétonique (chose remarquée pour le français général par P. Passy et pour le québécois, dans lequel cette longueur est conservée en position non accentuée, par Gendron (1966 : 143)). Certains de ces mots présentent un [ɛ] long qui résulte de la monophthongaison d'une ancienne diphtongue ([aj]).

Il s'agit de presque un tiers des formes dans lesquelles l'enquêteur a enregistré un [e] ouvert (plus rarement fermé) dans le contexte qui nous intéresse (31,70%) : *perron* (2, 83), *verrouiller* (2, 88), *verrou* (2, 86-87), *serrure* (2, 91), *maison* (2, 167; dans le même point on a enregistré également une forme avec un [e] nasalisé; 2, 57), *saison* (3, 618), *serrer* (2, 455), *prairie* (4, 1076), *frérot* (7, 2850), *terrain* (4, 1054), *guérir* (et *guérisseur*; 8, 3364; 7, 3083), *terrible* (2, 402).

b) Une voyelle longue conservée, dans la plupart des cas, aussi sous l'influence d'une forme morphologique (ou de la forme de base, pour les dérivés) dans laquelle la même voyelle est accentuée (21,95%) : *baisser* (2, 162), *baisseur* (4, 1104), *quêteur*, *quêter* (7, 2649, 2658), *fêter* (7, 3048), *vêler* (3, 797), *laisser* (4, 1362), *neigeasser* (5, 1912), *pêcheur* (6, 2214).

Dans les deux cas ((a) et (b)), la longueur de la voyelle en question est enregistrée dans

gallo-roman en syllabe ouverte a conservé son timbre devant une consonne prépalatale.

⁵ Mais *vaisseau* (2, 265).

d'autres parlers, parfois sous une forme diphtonguée : s[èé]son⁶ (3, 618), s[ɛ:]rrer, s[aè]rrer, s[èé]rrer (2, 455), p[ɛ:]rron (2, 83), v[ɛ:]rrou (2, 86-87), m[aè]son (2, 168), fr[ɛ:]rot (7, 2850), qu[ɛ:]ter (7, 1647), fl[ɛ:]ter (7, 3051), v[àè]ler, v[ɛ:]ler (3, 797), p[ɛ:]cheur, p[aè]cheur (6, 2214), t[aè]rrain (4, 1057), gu[e:]rir (8, 3364), b[ɛ:]sser (4, 1152), etc. Cette longueur est attestée également par les analyses de Gendron (1966 : 67 ss., 142 ss; cf. aussi Walker 1984 : 47-51).

Le fait que les deux facteurs semblent avoir joué un rôle est démontré par la différence entre *pêcheur* et p[ə]ter (8, 3524), la voyelle du dernier étant brève.

c) Influence du [e] (généralement ouvert) accentué d'une forme morphologique ou de la forme de base (17,07%) : *sellette* (3, 691), *flétan* (6, 2251), *becquée* (et *bécot*; 6, 2314; 7, 2781), *béguer* (et *béqueur*; 8, 3251, 3252), *tressé*⁷ (2, 100).

Ce facteur n'est pas décisif, ce qui veut dire, à notre avis, que son rôle dans la fixation de la prononciation [e] en français n'a pas été aussi important que d'autres chercheurs le croient (voir Rosset 1911 : 145 ss.; Juneau 1972 : 112-115; cf. aussi Fouché 1969 : 431). En effet, les deux premières formes sont enregistrées avec schwa dans les parlers voisins⁸.

d) L'influence d'un yod ou d'une consonne mouillée suivants (7,31% des cas) (ce qui nous rappelle qu'en ancien français [ʏ] et [ɣ] fermaient la syllabe précédente) : *veilloche* (4, 1294)⁹, *veillée*¹⁰ (7, 2883), *bélier* (3, 952).

e) Mots récents dans la langue populaire ou emprunts à d'autres langues (7,31%) : *séparer* (2, 309), *tétanos* (8, 3385), *setler* (4, 1152).

f) Il y a pourtant six formes (soit 14,63%) qui ne peuvent pas être intégrées dans les catégories mentionnées : *rétif* (3, 651), *délivre* (3, 798-799), *décharge* (4, 1194), *lessive* (2, 479), *trémue* (4, 1394), *trécarré* (4, 1067).

Toutes les formes des catégories (e) et (f) (sauf *setler*) sont pourtant notées avec un schwa dans d'autres parlers (r[ə]tif (3, 671), tr[ə]carré (4, 1065), etc.), ce qui renvoie, à notre avis, à l'existence d'une variation qui pourrait être de nature sociolinguistique. Cette variation est d'ailleurs enregistrée dans certaines formes même dans le point qui nous intéresse : *nettoyer* (3, 599) et n[ə]ttoyer (2, 471), gr[ə]ment (2, 169) et grément (4, 1136), etc. et pourrait aussi expliquer la variation du type [dår] et [déår] pour *dehors* (dans le même point, aussi bien que dans d'autres régions; 2, 78; 7, 2807)¹¹.

⁶ Pour les diphtongues, nous gardons la transcription phonétique de l'ALEC.

⁷ Pour l'évolution de la voyelle antérieure accentuée dans ce contexte, voir Morin et Ouellet 1991.

⁸ Dans un point (26), le schwa de *sellette* est même effacé.

⁹ Avec schwa dans d'autres points; 4, 1298.

¹⁰ Avec schwa dans d'autres points voisins.

¹¹ À notre avis, c'est de cette façon que l'on doit expliquer les hésitations concernant la prononciation du schwa en syllabe initiale ouverte chez certains intellectuels d'origine québécoise. Nous avons noté, par exemple, les prononciations *réfléter* et *nous ressentons* dans le discours de Daniel Johnson du 30 octobre 1995 à la radio. Notre collègue de l'Université de Toronto, Anne-Marie Brousseau, linguiste d'origine québécoise, avoue avoir elle-même des hésitations en ce qui concerne la prononciation et/ou la forme standard de certains mots (nous citons de son message électronique) : « j'ai deux réalisations pour *déjeuner* : quand je prononce la voyelle, c'est 'é', mais je peux aussi la faire tomber (*d'jeuner*) »; « j'ai toujours cru que la forme québécoise [de *mélasse*] était celle avec 'é' et la forme standard, celle avec schwa. Je prononce généralement *m'lasse*. » Nous mentionnons que Anne-Marie Brousseau se rappelle avoir entendu

Il semble donc que cette variété de québécois suggère un système encore cohérent caractérisé par une contrainte phonotactique qui tend à exclure la voyelle [e] de la syllabe initiale ouverte, tout en acceptant dans ce contexte une voyelle [e] (ou [ɛ]) longue ou mi-longue¹². Par conséquent, toute voyelle abrégée dans ce contexte se transforme (ou tend à se transformer) en schwa.

2.3. Explication de la contrainte phonotactique

Pour expliquer ce système (*deuxième partie de la question (II)*), il faut tout d'abord se rappeler que la transformation du [e] en schwa en syllabe initiale ouverte a été tout à fait générale en ancien français (dans ce contexte, même le [e] des mots latins était prononcé, avant la réforme érasmiennne, comme un schwa; voir Dauzat 1930 : 95, Fouché 1969 : 432)¹³.

Le [e] réapparaît dans ce contexte en français par plusieurs voies :

(α) Comme un [e] ou [ɛ] longs, par suite de l'effacement du [s] préconsonantique déjà en ancien français ou de la monophthongaison de certaines diphtongues (processus amorcé aussi en ancien français) : le type *descendre* et *laisser* (pour la longueur de la voyelle après l'amuissement du [s] préconsonantique, voir Dauzat 1930 : 86, 88; Bourciez 1967 : 163; pour la longueur initiale du [e] ouvert résultat de la monophthongaison des diphtongues, cf. Gendron 1966 : 64-65).

(β) Par suite des emprunts savants au latin : le type *déplorer* (introduit déjà au XII^e siècle).

On pourrait aussi ajouter l'influence de l'alternance avec une voyelle accentuée, facteur que nous considérons comme secondaire (pour le nombre élevé de ce type d'alternances et leur morphologisation en français standard, voir Morin 1978, 1988).

L'évolution populaire (sans l'intervention de l'influence du latin par les emprunts savants) favorisait l'adaptation du [e] qui résulte des transformations signalées sous (α) à la contrainte phonotactique qui existait certainement dans les variétés populaires du français : au fur et à mesure que [e] s'abrégait en position non accentuée, il était transformé en schwa. Le résultat d'une telle évolution était un système tout à fait transparent. Notre variété de québécois semble continuer un tel système.

Ce n'est que l'intervention du facteur (β) (l'emprunt savant) qui *favorise* l'apparition du

beaucoup des formes avec schwa données ci-dessus chez sa grand-mère (« c'est comme ça que ma grand-mère parlait », avait-elle affirmé lors de la présentation d'une version de ce chapitre à l'Université de Toronto) : d[ə]barras, d[ə]jeuner, r[ə]pandre, v[ə]sselle, f[ə]blesse, b[ə]cosse, etc.

¹² Si l'on se fiait à la comparaison avec d'autres points d'enquête, on pourrait supposer que Lapointe n'avait pas noté la mi-longueur (parfois, la longueur non plus, peut-être) dans notre point. Par ailleurs, d'autres chercheurs ont remarqué des problèmes concernant la notation de la longueur et de la mi-longueur dans Dulong et Bergeron 1980 (cf. Morin et Ouellet 1991), même si Ghislain Lapointe semble avoir été plus sensible que les autres enquêteurs à certains aspects phonétiques (voir Morin 1996).

¹³ Le schwa en syllabe initiale ouverte résultait également d'autres transformations phonétiques, surtout de l'affaiblissement du /a/ précédé de consonnes vélaires (comme dans *cheval*). Il est clair que, dans son premier stade, le français ne possédait pas de [e] en syllabe initiale ouverte.

[e] dans le contexte où seulement schwa était attendu¹⁴. Par la suite, la contrainte phonotactique est abandonnée et la variation entre schwa et [e] en syllabe initiale ouverte devient opaque : les formes avec schwa (ou celles avec [e]) devront être marquées dans le lexique.

2.4. *La situation du français normé du XVII^e siècle en ce qui concerne la variation entre schwa et [e] en syllabe initiale ouverte*

Comme on le sait depuis longtemps, l'hésitation entre les deux prononciations est bien attestée par les grammairiens des XVI^e et XVII^e siècles (Thurot 1966, I, 129 ss.) : *desert* / *désert*, *desir* / *désir*, etc., même *premier* / *prémier*, *semence* / *sémençe*, etc. Toutefois, il y a une observation importante à faire : notamment, quand le [e] est suivi d'un [s] non prononcé devant consonne, les grammairiens ne se disputent pas sur la variation entre *e* muet et *é*, mais sur la prononciation plus ou moins ouverte de ce [e]. C'est le cas du préfixe *dé-* (*des-*) provenant du latin *dis-* et de *res-*, *mes-* (mais aussi d'autres formes; Thurot 1966, I, 92 ss.) : *découvrir*, *descendre*, *deschausser* / *déchausser*, etc. Il n'y a que très peu de formes dans lesquelles on enregistre des hésitations entre schwa et [e] dans ce contexte (Thurot 1966, I, 97-99), et dans ce cas les grammairiens renvoient souvent, pour la prononciation avec schwa, aux usages provinciaux, à celui du « petit peuple » ou même à la différence entre une forme de l'usage courant et une autre réservée à un registre plus soigné. L'Anonyme de 1696, par exemple, caractérise de la façon suivante la prononciation *fetu* pour *fétu* : « quelques personnes de diverses provinces [...] se ressentant encore du commerce qu'ils ont eu avec le petit peuple, prononcent en beaucoup d'occasions l'E masculin comme l'E féminin et disent, par exemple *feutu* pour *fétu*... » (*apud* Thurot 1966, I, 102). Cela pourrait nous suggérer que l'usage de la langue normée était déjà établi pour la grande majorité de ces mots (ce qui par ailleurs explique la rareté des formes avec schwa dans ce contexte en français standard, surtout devant une consonne sourde; Morin (1978) en cite seulement *setier*). Or ce contexte est très favorable au schwa en québécois (voir la catégorie 3).

Par conséquent, le québécois (ou du moins notre variété) ne semble continuer ni le

¹⁴ Nous préférons cette hypothèse à l'hypothèse trop limitatrice (mais intéressante) de Dauzat (1930 : 95) : « Quant à l'*e* muet, pour le sauvegarder, on a eu recours, à partir du XVI^e siècle, à un moyen thérapeutique, plus ou moins inconscient, que le latin fournissait, du jour où la réforme érasmiennne avait restitué la prononciation *é* des *e* prétoniques (que le moyen âge prononçait *a* comme en français). La prononciation *é* a d'abord gagné les mots savants chez les personnes qui pratiquaient le latin, puis elle s'est introduite dans des mots populaires : les exemples donnés par les contemporains concernent presque exclusivement des prétoniques initiales, où le besoin de donner plus de corps au mot se faisait surtout sentir (*bénin*, *désir*, *férir*, *présent*... même là où le latin n'offrait pas d'*e*, comme *séjour*). » Cependant, le [e] dans ce contexte était déjà disponible dans la catégorie (α) susmentionnée, car, même si l'usage « standard » dans les formes où [e] avait été suivi d'un [s] préconsonantique semble avoir été établi déjà au XVII^e siècle (*infra*), des hésitations entre des formes du type [desãdrã] et [dãsãdrã] existaient certainement dans les variétés populaires, surtout au XVI^e siècle. Par ailleurs, on peut se demander si Brunot (1967 : 244) pensait également à ce genre de formes en affirmant que la restauration du [e] en syllabe initiale avait été « favorisée par une influence latine ou dialectale » (c'est nous qui soulignons). Fouché (1969 : 431-432) cite tous ses facteurs et met l'accent approprié sur l'influence du latin, mais il accorde trop d'importance à l'analogie. D'autre part, Fouché (1969 : 431, 432) semble avoir été conscient de l'influence des formes dans lesquelles un [s] préconsonantique s'était effacé, mais il n'envisage que la possibilité de la conservation du [e] précédent et réduit cette influence à des cas d'analogie.

français parisien normé, ni même une variété proche de celui-ci.

2.5. La variation entre schwa et [e] et l'origine du québécois

Dans l'étape présente de notre recherche, nous ne pouvons offrir qu'une réponse provisoire et incomplète à la dernière question, concernant l'origine du québécois.

Tout d'abord, l'évolution du québécois nous semble typiquement populaire et il est possible que cette évolution ait été amorcée en français populaire bien avant le XVI^e siècle. Elle caractérisait certainement beaucoup de variétés régionales du français. Il se peut donc que le québécois continue des variétés de français populaire.

Ceci dit, cette évolution se retrouvait probablement dans d'autres parlers gallo-romans d'oïl à l'époque de l'émigration. Des formes comme *d[ə]scendre* et *becasse* ne sont enregistrées par l'ALF que dans des parlers isolés ou sur de très petites aires dans le nord-ouest et dans l'est du territoire de la langue d'oïl (ALF, c. 121, 393), mais une reconstruction de l'état ancien des parlers d'oïl pourrait nous réserver des surprises¹⁵.

D'autre part, le système que nous avons essayé de déceler pourrait aussi suggérer que la variation qui a probablement existé dans les variétés de France (et qui continue à exister dans des parlers marginaux) n'a jamais cessé d'exister en québécois, ce qui nous rappelle les cas de variation morphologique que l'on a mis au jour dans les recherches sociolinguistiques récentes sur le québécois¹⁶. Dans un tel cas de figure, que nous considérons pourtant comme moins probable, la tendance à la régularisation que l'on retrouve dans des variétés du québécois pourrait très bien représenter un développement québécois, postérieur à la colonisation (comme Morin (2002) le suggère pour d'autres prononciations).

On pourrait aussi considérer que ce phénomène appuie l'hypothèse de Gendron (2007 : 3-36, 99-166, 211-219, 223-231 et *passim*) selon laquelle le québécois continue le bel usage du XVII^e siècle. Le traitement du schwa dans le contexte en question reflète certainement une variété de français ouverte à la variation et aux tendances phonétiques naturelles caractéristiques du français. Dans ce sens, et le québécois et le français populaire de France continuent le bel usage. Il reste quand même le problème de la reconstitution des détails du système continué par les deux variétés : dans le cas du phénomène en question, s'agissait-il d'une contrainte phonotactique déjà constituée, dans une variété plus populaire que celle reflétée par le bel usage, où d'une variation réduite après la séparation du québécois?

Pour le statut du schwa en québécois dans le contexte qui nous intéresse, Gendron (2007 : 179-183) ne prend en considération que les prononciations signalées par le *Glossaire du parler*

¹⁵ La tendance à la transparence se retrouve dans d'autres parlers de la langue d'oïl, même si les changements sont différents de ceux du québécois. Ainsi, dans certains parlers normands, le schwa est soit effacé (*dmain*, *dsur*, *dvant*, etc.), soit transformé en [e] (*m[e]ner*, *m[e]sure*, etc.; Guerlin de Guer 1901 : 101 ss.). Dans un autre parler normand, les mêmes processus sont conditionnés par le contexte (Lepelley 1974 : 13 ss.), et le parler normand analysé par Maury (1976 : 117 ss.) ne semble pas différent (malheureusement, au lieu de faire une analyse détaillée du système de son parler, l'auteur se contente d'affirmer que dans ses quelques exemples il s'agit « de variantes combinatoires qui obéissent à des règles analogues à celles du français », ce qui ne nous semble pas évident). Pour d'autres régularisations, cf. aussi Morin 1978.

¹⁶ Voir les formes du verbe *aller* (Mougeon, Beniak et Valli 1988; une synthèse pertinente dans Mougeon et Beniak 1994b). Cf. aussi l'hypothèse de Morin (2002 : 51) sur l'origine de la variation dans la prononciation du [r] en québécois.

français au Canada et que nous avons déjà citées. Comme nous l'avons dit, ces prononciations sont pourtant loin de nous renseigner sur le système phonétique du français canadien populaire. Le québécois peut refléter le système du bel usage en ce qui concerne les formes du type *desert*, *desir*, *desabuser*, etc. et Gendron (2007 : 178 ss.) a certainement raison de considérer que l'adoption du [e] dans la plupart de ces formes en français normé représente l'effet de la généralisation du discours soutenu à Paris. Cependant, l'émergence du [e] dans les syllabes initiales devenues ouvertes par suite de l'effacement d'un [s] préconsonantique (le type *témoin*) a certainement précédé l'influence des grammairiens et du discours soutenu, et cette prononciation s'est imposée dans la plupart des formes dans le bel usage (voir le fait, mentionné ci-dessus, que les grammairiens ne se disputent pas sur la variation entre *e* muet et *é* dans ce contexte). Par conséquent, on ne peut pas dire que les formes avec schwa dans ce contexte en québécois continuent la prononciation caractéristique du bel usage parisien¹⁷.

De toute façon, le québécois, quelle que soit son origine en ce qui concerne le traitement du schwa en syllabe initiale ouverte¹⁸, témoigne encore une fois d'une évolution populaire (comme dans d'autres cas, tels que l'effacement du /l/; Uritescu 1997a et *infra*, E). Une telle évolution est de nature à suggérer également que l'introduction du [e] en syllabe initiale ouverte en français a été moins spontanée que certains linguistes (comme Morin (1978)) ne le croyaient.

Il y a une preuve supplémentaire en faveur de cette interprétation du système québécois, à savoir l'adaptation des emprunts à l'anglais. Dans ces mots, contrairement à la structure du français général, la diphtongue anglaise [ei] est prononcée comme un [e] long en syllabe prétonique (comme sous accent) : le type [me:kɔp] pour *make up*, [ʃe:pe] pour *shaper* (Patry 1986). Comme un [e] bref aurait été transformé en schwa, ce n'est qu'un [e] long qui peut conserver le timbre de la diphtongue anglaise.

L'évolution populaire du processus d'affaiblissement du [e] en syllabe initiale ouverte en français suit donc le scénario que nous avons proposé sous I. En ce sens, elle ne diffère pas de l'évolution d'autres processus romans d'origine naturelle, tels que, par exemple, la transformation du [e] initial atone en [a] en roumain. Dans ce cas aussi, la contrainte phonotactique qui résulte du processus phonétique historique ne se retrouve que dans une variété dialectale, le nord-ouest de la Dacoromania, mais les traces d'une telle évolution peuvent être décelées également dans les autres variétés (*supra*, B.1.1.).

Il semble que certains linguistes n'aient pas cherché dans les variétés appropriées le système historique du québécois en ce qui concerne le phénomène qui nous préoccupe. Ce système ne se retrouve certainement pas à Montréal, à Ottawa ou à Hull, pour ne mentionner que les corpus les plus utilisés par les linguistes, mais en québécois populaire¹⁹. Dans Lavoie, Bergeron et Côté 1985, par exemple, la variation entre [e] et schwa n'est pas différente de celle que nous avons trouvée dans Dulong et Bergeron 1980. En effet, les auteurs enregistrent des

¹⁷ Dans ce cas aussi, il s'agit d'une histoire qui reste à reconstituer, comme le dit très bien Gendron dans la conclusion de son livre (2007 : 231) : « Sous toute réserve, il y a de part et d'autre de l'Atlantique une histoire à reconstituer, dont le présent essai ne fait que poser les premiers jalons ».

¹⁸ Comme le français populaire et beaucoup de dialectes d'oïl avaient connu la même tendance à la transparence en ce qui concerne cet aspect, on peut toujours penser à une origine polylectale, qui n'exclut pas la variation.

¹⁹ Lavoie (1995) introduit aussi la notion de « parler rural », mais notre « québécois populaire » inclut les parlers ruraux.

formes du même genre : *f[ə]blit*, *d[ə]scend* (Lavoie, Bergeron et Côté 1985, II, 25), *m[ə]chant*, *se d[ə]brouille*, *se d[ə]couvre* (*ibidem*, p. 28, 32), etc.

2.6. Le problème de la distinction entre le schwa primaire et le schwa secondaire en québécois

Notre interprétation soulève une autre question. Comme nous l'avons suggéré, dans la plupart des formes le schwa qui résulte de l'adaptation à la contrainte phonotactique ne semble pas effaçable (le type *v[ə]sselle*, *r[ə]pandre*, *d[ə]scendre*, etc.). Il s'agit de formes plus récentes que les formes « primaires » du type *venir* dans lesquelles le schwa continue directement un [e] latin en syllabe initiale ouverte.

Comment les locuteurs avaient-ils fait la distinction entre les deux types de formes : le *schwa primaire*, résultat du processus naturel d'affaiblissement du [e] latin (ou d'autres voyelles, surtout du [a] précédé d'une consonne vélaire) en syllabe initiale ouverte, et le *schwa secondaire*, résultat de l'adaptation à la contrainte phonotactique en québécois?

À notre avis, on peut formuler l'hypothèse que dans les formes primaires (du type *venir*, *cheval*, etc.) le schwa était déjà effacé à l'époque où les formes secondaires sont apparues. Il est probable que les formes primaires sans schwa étaient déjà restructurées (*chval*, *smaine*, *vnir*) à l'époque de l'émergence du schwa secondaire, le processus d'effacement étant inversé : le schwa était introduit dans certains contextes pour faciliter la prononciation²⁰. L'influence ultérieure du français standard a renforcé les formes avec schwa, ce qui a facilité ensuite l'intégration de certaines formes secondaires dans l'alternance schwa/zéro : le type *s'lette* (Dulong et Bergeron 1980, 3, 691) et *d'jeuner* (Anne-Marie Brousseau, communication personnelle)²¹.

Cette hypothèse est aussi suggérée par la situation de l'« effacement » du schwa en québécois en fonction de l'âge des locuteurs. Nous citerons à cet effet les résultats d'une analyse récente de l'effacement du schwa en québécois et en franco-ontarien effectuée par Cvjetkovic (2003 : 22 ss.). L'auteure constate, par exemple, que dans Dulong et Bergeron 1980, le taux d'effacement du schwa en syllabe initiale après une seule consonne s'élève à 84%. À Welland (donc en franco-ontarien), les locuteurs d'âge comparable²² effacent le schwa dans 78% des cas. Ces taux d'effacement sont tout d'abord beaucoup plus élevés que ceux retrouvés à Paris pour les locuteurs d'âge comparable (*cf.* Hansen 1994, 2000). En outre, contrairement à ce qui se passe à Paris, où les jeunes favorisent nettement l'effacement du schwa (Hansen 1994), les jeunes franco-ontariens effacent le schwa moins fréquemment (68%²³). Par conséquent, on

²⁰ C'est apparemment la situation de beaucoup de parlers normands, dont le système n'est pas encore étudié de façon approfondie (voir aussi *supra*). Dans certains parlers de Normandie dans lesquels le schwa primaire avait été effacé et les formes sans schwa restructurées (le type *dvè*, *dvé*, *dvwèr*, etc., pour 'devoir'), la voyelle « d'appui » n'est plus schwa, mais [e] (Brasseur 2004).

²¹ Pour une autre hypothèse concernant le rapport entre les formes avec un schwa effaçable et celles avec un schwa stable, voir Morin 1978. Son interprétation nous semble pourtant plus acceptable pour le français standard.

²² Les locuteurs de Dulong et Bergeron 1980 sont en général âgés de 70 ans ou plus ; les locuteurs âgés de Welland, d'après le regroupement de Cvjetkovic, ont entre 57 et 77 ans, certains d'entre eux étant donc plus jeunes que les informateurs de l'ALEC.

²³ Uritescu, Mougeon, Nadasdi et Rehner (2004) enregistrent exactement le même taux d'effacement du schwa dans le

pourrait dire que, du moins en franco-ontarien²⁴, la dynamique de l’effacement du schwa diffère de façon significative de celle du même phénomène à Paris. Celle-là semble suggérer, sur le plan synchronique (ou en « temps apparent »), un processus d’insertion du schwa.

Ce processus reflète-t-il le processus historique?

Au stade actuel de nos recherches, il est impossible de répondre de façon convaincante à cette question. Une telle réponse supposerait des recherches sociolinguistiques plus approfondies sur le québécois populaire. De plus, il est possible que l’évolution historique du schwa dans le contexte primaire n’ait pas été tellement simple. Il y a eu probablement des mots pour lesquels les formes sans schwa avaient été restructurées, mais aussi des mots dans lesquels la prononciation du schwa avait été stabilisée (cf. Morin 1978, Picard 1991, Hansen 1994, Cvjetkovic 2003), avec d’autres mots encore qui se trouvaient entre les deux catégories²⁵.

Nous espérons pourtant avoir attiré l’attention des chercheurs sur ces aspects et sur leur signification pour l’origine du québécois, pour l’évolution du français et pour la théorie de l’évolution phonologique des langues²⁶.

contexte en question chez les adolescents de North Bay, Ontario.

²⁴ Malheureusement, nous ne disposons pas de données sociolinguistiques comparables pour le québécois.

²⁵ Pour le schwa secondaire non plus, l’évolution historique n’a certainement pas été aussi simple et linéaire que notre analyse pourrait le suggérer. Il y a eu probablement beaucoup de variation entre un [e] (ou [ɛ]) et un schwa, avant que la prononciation soit « fixée ». Cette variation aurait pu contribuer au maintien de la différence entre le schwa primaire et le schwa secondaire en ce qui concerne le processus d’effacement.

²⁶ Ce genre de recherches pourrait aussi suggérer des réponses du moins partielles à la question pertinente que se pose Morin (1994a), notamment si l’hétérogénéité linguistique favorise certains types de changement linguistique.

**D FORMALISATION, MORPHOLOGISATION, RECONDITIONNEMENT ET
GENERALISATION MORPHOPHONOLOGIQUE :
LA DIPHTONGAISON DES VOYELLES ACCENTUEES [e] ET [o] ET LES
ALTERNANCES ENTRE VOYELLES D'APERTURE MOYENNE ET
VOYELLES OUVERTES EN ROUMAIN¹**

En roumain, les voyelles accentuées /e/ et /o/ sont devenues des diphtongues (ou « pseudo-diphtongues »; voir *infra*) du type [ɛa], [ɔa]. Le phénomène a eu lieu avant l'apparition des premiers textes roumains et, puisqu'il caractérise tous les dialectes roumains, nous pouvons affirmer avec certitude qu'il date du roumain commun.

Même si des diphtongues pareilles sont aussi apparues, à diverses époques historiques, dans d'autres langues romanes (voir, par exemple, Tănase 1985), ce processus de diphtongaison est propre au roumain (cf. aussi Uritescu 1987c : 456). Par conséquent, ses caractéristiques et conditionnements sont établis surtout par reconstruction à l'intérieur du roumain, sans pourtant qu'il faille négliger la comparaison avec d'autres langues, romanes et non romanes.

1. Les changements phonologiques

La diphtongaison a affecté les voyelles accentuées /e/ et /o/ quand la syllabe suivante contenait une voyelle non fermée ([ə] ([a]), [e]) : lat. NOCTE(M), LEGE(M), MERGIT, ROTA(M), NIGRA(M) (lat. v. *[négra]) > roum. *noapte* 'nuit', a.roum. *leage* (roum. mod. *lege*) 'loi', a.roum. *mearge* (roum. mod. *merge*) 'il va, marche', *roată* 'roue', *neagră* 'noire', etc.

Puisque le processus se manifeste aussi en position finale sous accent (lat. STET, DET, BIBIT > roum. (*să*) *stea* 'qu'il reste', (*să*) *dea* 'qu'il donne', *bea* 'il boit')², il ne peut pas être considéré comme un processus d'assimilation (métaphonique) ou de dissimilation ni comme un processus d'anticipation³. Il est d'autre part évident que la diphtongaison a été empêchée par la présence des voyelles fermées [i] ou [u] dans la syllabe suivante⁴ : on a ainsi *poate* 'il peut', mais

¹ Ce chapitre est basé sur Darden et Uritescu 2005, qui représente une version révisée et élargie des analyses que l'on trouve dans Darden 1985 et Uritescu 1993b (voir aussi Uritescu 1994 : 212-264). Toutes ces analyses sont basées sur Darden et Uritescu 1984, 1990. Mentionnons qu'une analyse apparemment indépendante de l'histoire de l'alternance /a/ – schwa proposée par Avram (1995) confirme nos conclusions de base.

² Densusianu 1938 : 21; Petrovici 1959 : 211.

³ Pour toute la discussion autour de ces hypothèses, voir Ivănescu 1983 : 126-134. Il est à remarquer que la rareté des exemples de diphtongaison en position finale est en relation avec le fait que les formes avec un [é] dans ce contexte sont peu nombreuses et que [ó] n'apparaissait point dans cette position.

⁴ Ivănescu (1983 : 129 et *passim*) invoque, d'après Tiktin, les formes ar. *treamor* ou *treambor* et la forme mr. *trēmur* 'je tremble' pour soutenir la thèse que la diphtongaison affecte également les voyelles suivies d'un [o]. D'après le conditionnement phonologique que nous venons de définir, le processus est certainement possible devant un [o], voyelle non fermée. Cependant, ce contexte était inconnu en roumain commun, car [o] atone avait été fermé par un autre

pot (*potu*) ‘je peux’; *mearge*, mais *merg* (*mergu*) ‘je vais, marche’, etc.

Dans la plupart des parlers daco-roumains⁵, la diphtongue [ɛa] s’est transformée en [ɛ] devant les voyelles antérieures ou les consonnes palatales⁶. Avant la vélarisation de certaines consonnes ([ts], [dz], [s]), les deux sons pouvaient être interprétés comme allophones d’un seul phonème⁷, donc, en termes phonémiques, le changement n’affectait pas les alternances. Dans plusieurs sous-dialectes daco-roumains, y compris celui qui constitue la base du daco-roumain littéraire (notamment le sous-dialecte du sud de la Roumanie), ce [ɛ] s’est transformé ensuite en [e]. Il y a eu aussi, en daco-roumain, une monophthongaison plus limitée du [ɔa] non initial en [ɔ] et du [ɛa] en [ɛ] en syllabe finale⁸. Tous les linguistes sont toutefois d’accord pour considérer que ces monophthongaisons sont tardives et que les diphtongues représentent le résultat initial de l’évolution, en roumain commun, des voyelles [e] et [o] en contexte de diphtongaison.

La diphtongue accentuée [ɛa] a également une autre source en roumain, notamment la séquence phonologique /e + a/ (du latin vulgaire /éa/, /eá/), à l’imparfait des verbes des II^e et III^e conjugaisons ((*el*) *vedea*, (*noi*) *vedeam*, etc. ‘(il) voyait, (nous) voyions’) ou dans des formes comme *mea* ‘ma, la mienne’ (lat. MEAM).

À l’exception de quelques formes du type *alealalte* ‘les autres’ fém., *dumneata* ‘vous’, le roumain moderne ne possède la diphtongue non accentuée [ɛa] qu’en position finale (cf. aussi Avram 1961 : 43). Cette diphtongue apparaît en général à travers une frontière morphémique interne, comme dans le cas où l’article défini –a est agglutiné à un mot se terminant en –e, par exemple *vulpea*, la forme définie de *vulpe* ‘renard’. Comme il ne présente pas d’alternances, ce contexte est dénué de pertinence en ce qui concerne notre analyse des alternances morphophonologiques.

1.1. *Interprétation phonologique des diphtongues*

Du point de vue phonologique, on peut interpréter de plusieurs façons les diphtongues

processus (cf. *supra*, III.A.1.2.1.). Par conséquent, les formes aroumaines avec [o] atone ne semblent pas réelles. En effet, les sources les plus autorisées citent seulement des formes avec [u] (cf. Papahagi 1974, s.v.; ALR I/120; ALR s.n. VII/1899; Saramandu 1972 : 52). Les formes aroumaines *treamur*, *treambur* s’expliquent donc de façon différente. À notre avis, il s’agit de formes du type *trămur/trămurăm* (enregistrées aussi en daco-roumain; cf. ALR I/120; ALR s.n. VII/1899), la seconde attestée déjà dans *Codex Dimonie* (Papahagi 1974, s.v. *trămurare*), qui ont été intégrées dans l’alternance morphophonologique /á/-ă/ et transformées en *trămur/trămurăm*. Ces dernières formes sont attestées dans *Codex Dimonie* (Papahagi 1974 : s.v. *tramur*) et dans un dialecte aroumain parlé en Albanie (ALR I/120). Le phonétisme *treamur* représente alors le résultat de la transformation du [a] en [ɛa] après [r] précédé de consonne, phénomène qui caractérise les dialectes aroumains d’Albanie (Capidan 1932 : 201; Pușcariu 1959 : 212; Saramandu 1972 : 27-28, 30). La forme mégléno-roumaine est probablement empruntée à l’aroumain.

⁵ À l’exception de quelques aires limitées dans le sud-ouest de la Roumanie (cf. Uritescu 2007a : 78 ss.).

⁶ Pour la formulation du processus et une discussion sur le contexte, voir Ivănescu 1948 : 216 ss.

⁷ Du moins selon les interprétations de Petrovici (1959) et Havránek (1933).

⁸ Voir Uritescu 2007a : 82-87, 90, note 1. Pour la monophthongaison générale des diphtongues en istro-roumain, cf. Petrovici 1959. Pour des monophthongaisons dialectales en aroumain et en mégléno-roumain, cf. Saramandu 1984 : 427-428; Atanasov 1984 : 486-487.

[ɛa] et [ɔa] (dans la graphie, *ea* et *oa*) et, par voie de conséquence, les alternances phonologiques et morphophonologiques qui résultent des changements phonétiques. En effet, ces diphtongues peuvent être interprétées comme des phonèmes unitaires (Havránek 1933; voir aussi Trubetzkoy 1964 : 126; Avram 1968a, 1977; pour une synthèse d'analyses similaires, Petrovici 1957 : 10-11; Avram 1977)⁹, comme des séquences non syllabiques de *e*, *o* plus *a* (Vasiliu 1965)¹⁰ ou encore comme des consonnes palatalisées et labialisées plus /a/ (Petrovici 1956a, b, 1957, 1959).

Il s'agit d'un problème d'interprétation phonologique qui est implicite et spontanée, aussi bien qu'explicite, scientifique¹¹, et non pas de phonétique, car les frontières segmentales dans ce genre de cas supposent une catégorisation phonologique. Pour ce qui est de la diphtongaison, nous avons affaire à une période qui précède le XVI^e siècle, où nous pouvons dire que la morphologisation du processus phonologique s'était déjà produite et où l'alternance /a/-schwa commençait à se répandre. Pour cette période, nous n'avons pas de détails phonétiques et, par conséquent, nous sommes contraint d'extrapoler à partir de données plus tardives. En roumain moderne, après consonne, il y a opposition phonologique entre /j/ et la semi-voyelle de la diphtongue *ea*, ce qu'illustrent quelques paires minimales : *biatǎ* 'pauvre', fém. (dans *o biatǎ femeie* 'une pauvre femme') – *beatǎ* 'ivre', fém.; *mia* 'agneau', fém. – *mea* 'ma, mienne'; *a bea* 'boire' – *abia* 'à peine, difficilement'. Cette opposition existait certainement à l'époque des premiers textes en daco-roumain (XV^e-XVI^e siècles). Dans la graphie cyrillique de ces textes, on utilisait en général (en translittération) *ě* pour *ea*, mais *ia* pour /ja/ après consonne : cf. *měrrǎ* (= *meargǎ*), subjonctif de *merge* 'aller'; *miaǎ* 'fièvre typhoïde' (CV, p. 242, 326, 448-449). La langue littéraire présente aussi un contraste rare entre la semi-voyelle de la diphtongue *oa* et /w/ après consonne dans *coadǎ* 'queue' vs. *cuarǎ* 'quartz', mais ce contraste n'est pas ancien parce que *cuarǎ* (en roumain populaire *cvarǎ*) est un néologisme (DA s.v. *cvarǎ*).

En phonologie autosegmentale, les diphtongues « unitaires » pourraient être représentées par deux voyelles liées à une seule unité au niveau segmental. Une analyse qui postule des segments uniques à un niveau supérieur pour les diphtongues serait acceptable aussi dans d'autres théories, y compris dans l'analyse phonémique. À cet égard, nous pourrions dire que les séquences épelées *ea*, *oa* représentent du point de vue phonologique des voyelles ouvertes ayant les traits phonologiques [-postérieur, -arrondi] et [+postérieur, +arrondi], respectivement, et que ces phonèmes se réalisent phonétiquement comme des diphtongues. Une telle analyse ne contredit pas l'analyse phonémique de style jakobsonien. Il est absolument clair que la diphtongue *oa* est relativement plus ouverte que /o/ et plus arrondie que /a/; quant à *ea*, elle est relativement plus ouverte que /e/ et plus antérieure que /a/. De plus, dans certains dialectes ces phonèmes sont réalisés comme des monophthongues ou bien possèdent des allophones de type monophthongal. Si l'on analyse la monophthongue comme une variante d'une diphtongue

⁹ Graur et Rosetti (1938) avaient déjà suggéré un statut phonologique distinct pour les diphtongues *ea* et *oa* par rapport à d'autres diphtongues du roumain.

¹⁰ Le traitement de ces éléments comme des allophones d'autres phonèmes n'est pas pertinent pour notre analyse (voir la discussion dans Vasiliu 1965). Nous considérons pourtant /j/ et /w/ dans certains contextes comme des phonèmes distincts (voir aussi Avram 1957).

¹¹ Comme Andersen (1973) le démontre, les ambiguïtés de ce genre peuvent être significatives pour l'évolution phonologique.

phonétique, on ne peut pas dire que le phonème correspondant se distingue par son caractère diphtongal¹².

Dans ce qui suit, nous appellerons cette analyse la solution des « phonèmes unitaires » et adopterons, pour les phonèmes en question, les traits phonologiques [-postérieur, -arrondi] et [+postérieur, +arrondi].

L'analyse consistant à traiter les semi-voyelles comme des variantes non-syllabiques de *e* et *o* suivies de *a* est proposée par Vasiliu (1965) et Avram (1957) pour le roumain littéraire moderne et elle pourrait être appliquée à des états plus anciens de la langue.

L'analyse consistant à invoquer des consonnes colorées a été proposée par Emil Petrovici (*cf.*, par exemple, Petrovici 1959). Pour (l'ancien roumain, Petrovici suppose l'existence d'une étape caractérisée par la palatalisation et la labialisation automatiques des consonnes suivies de voyelles antérieures et arrondies, respectivement, après quoi ces consonnes ont fait l'objet d'une réinterprétation phonologique. D'après lui, en (ancien roumain les alternances phonologiques se réalisaient simplement, dans ce contexte, entre les voyelles d'ouverture moyenne et /a/ : /p^wártə/ – /p^wórts'i/, /l'ádʒ'e/ – /l'édʒ'i/. Dans les dialectes modernes, on trouve certainement des traits phonétiques en faveur de cette interprétation, tels que la palatalisation et la labialisation des consonnes devant voyelles colorées (c.-à-d. arrondies ou antérieures) et la conservation de la coloration des consonnes en position finale après l'effacement des voyelles colorées fermées.

1.2. Le timbre consonantique comme explication de la diphtongaison

Petrovici met en relation la réinterprétation phonologique comme consonne colorée de la consonne suivie d'une semi-voyelle avec la phonologisation des consonnes palatalisées et labialisées en position finale suite à l'effacement du *-u* et du *-i* : [ar^u] > [ar^u] = /ar^o/; [arⁱ] > [arⁱ] = /ar'/ (première et deuxième personnes de l'indicatif présent du verbe *ara* 'labourer la terre'). Suite à cette phonologisation, la voyelle ouverte des séquences [e̞] et [o̞] est devenue un allophone du /a/ (puisque le timbre des consonnes était devenu distinctif) et s'est déplacée vers [a] du point de vue phonétique.

Il y a toutefois une observation qui s'impose et qui contredit l'hypothèse de Petrovici quant à cette chronologie. En effet, s'il n'y a pas de dialectes roumains qui n'aient pas connu l'évolution historique ayant eu pour résultat l'apparition des diphtongues *ea* et *oa*, il y en a qui n'ont jamais effacé les voyelles finales *-i* et *-u*¹³. Du moment que la chute des voyelles fermées colorées finales ne semble pas nécessaire à l'émergence des diphtongues *ea* et *oa*, on ne peut pas accepter la chronologie proposée par Petrovici (1959).

Cependant, cela n'infirme son hypothèse ni du point de vue phonologique ni dans son aspect phonétique.

En effet, la transformation des consonnes à timbre en quasi-phonèmes et ensuite en phonèmes peut être vue comme une catégorisation indépendante de l'effacement des voyelles

¹² Voir aussi la solution adoptée dans Avram 1977 pour certains dialectes; pour l'ancien daco-roumain, voir Avram 1968a; pour certains dialectes aroumains, voir Saramandu 1972 : 169; 1984 : 428.

¹³ Voir, par exemple, *NALR-Cr. I/CCXXVII-CCXXVIII* et ci-dessous, c. 9 et 10.

fermées colorées finales. Cette catégorisation serait déterminée par la distance phonétique entre les deux séries de consonnes, colorées et neutres, et par l'ambiguïté mentionnée ci-dessus, occasionnée par la diphtongaison des voyelles colorées accentuées suivies de voyelles non fermées. On pourrait aussi ajouter à ces deux facteurs la dominance du type consonantique en roumain (cf. *supra*, I.4.4.3; Uritescu 2008 : 22-23), laquelle favorisait, elle aussi, le transfert de la distinction sur les consonnes.

1.2.1. Phénomènes qui pourraient être mis en relation avec la transmission du timbre des voyelles aux consonnes précédentes en roumain

Du point de vue phonétique, il est possible de prouver de façon indépendante, pour le roumain, l'existence du processus naturel d'assimilation du timbre des consonnes par le timbre des voyelles suivantes ou, plus exactement, la transmission du timbre des voyelles aux consonnes précédentes.

Premièrement, toute une série d'autres phénomènes phonétiques supposent l'intervention du timbre des consonnes et par conséquent de ce processus d'assimilation

1.2.1.1. Le « dévoisement » des voyelles fermées finales en roumain n'a pas pour conséquence, comme dans d'autres langues romanes¹⁴, leur disparition complète. Tout au contraire, en roumain le timbre des voyelles [u] et [i] est retenu par la consonne précédente : *lupu* > [lup⁰] 'loup', *lupi* > [lup'] 'loups', *moriu* > [mor'⁰]¹⁵ 'je meurs', etc.

Le caractère arrondi – le timbre « bémolisé », dans la terminologie de Petrovici (1952) – des consonnes finales est conservé de nos jours seulement dans certains dialectes, à savoir le daco-roumain du nord de la Roumanie et en aroumain¹⁶, mais il a probablement représenté un stade intermédiaire général dans l'évolution du roumain.

Le timbre palatal – ou diésé chez Petrovici (1950) – est encore presque général en roumain¹⁷. Il a été effacé seulement dans les dialectes soumis à l'influence intense d'autres langues, à savoir les dialectes istro-roumain (Petrovici 1957, 1970a, 1970b : 119-131; Kovačec 1971 : 78-79) et mégléno-roumain (Capidan, *Megl.* I, 113; Atanasov 1984 : 492, 494, 508), ainsi que dans une aire restreinte du daco-roumain (voir *NALR-Cr.* II, c. 137, 343, point 173)¹⁸.

Comme l'a remarqué Petrovici (1959; cf. aussi 1950, 1952), la transcription phonétique

¹⁴ Cependant, en portugais le dévoisement des voyelles finales peut être interprété, du point de vue phonologique, comme un timbre distinctif des consonnes finales (voir la discussion dans Moraís-Barbosa 1983 : 102 ss.).

¹⁵ Nous utilisons la transcription phonétique/phonologique de Petrovici (1950, 1952).

¹⁶ Voir les cartes des atlas *ALR* I-II, *ALR s.n.*, *ALRR-Mar.*, *NALR-Mold. Bucov.*, *NALR-Cr.*; pour la Crișana, voir *infra*, c. 11 et 12.

¹⁷ À l'exception des consonnes qui ont subi un processus de dépalatalisation.

¹⁸ Le centre de cette aire daco-roumaine, signalée aussi par Petrovici (1970b : 128, note 41), est le point 173 dans *NALR-Cr.* (le point 325 dans *ALR* II et *ALR s.n.*), où nous avons effectué une enquête sociolinguistique. Nous avons constaté à cette occasion que les formes sans timbre palatal final (le type *gur*, pour *guri* 'bouches'), déterminées par l'influence hongroise, caractérisaient le parler des femmes âgées, tandis qu'elles étaient en train de disparaître dans le parler des autres catégories de locuteurs, certainement sous l'influence du roumain littéraire, qui est très forte dans cette aire depuis 1918 (quand la Transylvanie a été rattachée à la Roumanie).

de l'ALR est conventionnelle et ne représente pas toujours la réalité phonétique, car dans la plupart des dialectes on prononce des consonnes finales à timbre *i* ou *u* et non pas des voyelles finales dévoisées.

Par conséquent, l'apparition de formes dans lesquelles le dévoisement et la réduction des voyelles finales sont transcrits de la même façon dans certains dialectes rhéto-romans et italiens n'indique pas nécessairement que le processus d'assimilation du timbre des consonnes par le timbre des voyelles suivantes soit attesté dans ces aires romanes¹⁹. Cela pourrait être prouvé par le fait que les voyelles non colorées réduites sont transcrites de la même façon. Or le timbre neutre représente le terme non marqué, le timbre implicite. La notation des voyelles neutres finales pourrait donc suggérer que, dans ces aires romanes, les voyelles sont en général conservées sous une forme réduite en position finale post-consonantique²⁰.

On peut, par ailleurs, citer deux autres phénomènes éloquents quant à la nature du timbre des consonnes finales en roumain. D'une part, dans les sous-dialectes daco-roumains les voyelles antérieures sont transformées en voyelles centrales par suite de la dépalatalisation de certaines consonnes précédentes (*tân*, pour *tin* 'je tiens', etc.). Cependant, en position finale les consonnes à timbre palatal deviennent neutres, sans être suivies d'un appendice vocalique du type [i] : *fraț*, pour *frați* 'frères' (cf. Gr. Rusu 1963 et Uritescu 2007a : 97, 116). D'autre part, dans les dialectes roumains influencés par d'autres langues la disparition du timbre des consonnes finales a toujours pour conséquence le remplacement des consonnes à timbre par des consonnes neutres et non pas la prononciation d'une voyelle finale correspondante, malgré le fait que cette dernière séquence est attestée : cf. mr. *fișor*, ir. *fečor* 'jeunes hommes', etc. (Capidan, *Megl.* I, 113; Atanasov 1984 : 508; Kovačec 1971 : 79, 87; Petrovici 1970a, 1970b : 127-129).

1.2.1.2. Le timbre de la consonne est parfois anticipé, phénomène qui comporte trois aspects en roumain :

(a) L'anticipation du timbre des palatales [k̠, ɡ̠] est attestée dans quelques sous-dialectes daco-roumains : [urɛj̠k̠e], pour *ureche* 'oreille', [oɨ̠k̠], pour *ochi* 'œil', etc. (cf. NALR-Olt. I/III-IV; ALRM I, I/21, 23, 27, 82; II/331; Rusu 1971 : 60-61; Ionică 1984 : 168).

(b) L'anticipation du timbre palatal de la consonne [n] finale ou suivie d'un [e] est attestée quand la voyelle précédente est de timbre neutre : lat. PANE(M), CANE(M), etc. > roum. *pâine* 'pain', *câine* 'chien', etc. (Petrovici 1959).

Ce processus caractérise le daco-roumain du sud et le mégléno-roumain (cf. Capidan, *Megl.* I, 97) et il suppose probablement l'existence d'un [n] à timbre palatal devant les voyelles antérieures.

(c) Dans certains dialectes qui perdent le timbre consonantique par interférence linguistique, le timbre de la consonne finale est transféré à la consonne précédente dans un groupe consonantique : ir. *âl'b*, pl. de *alb* 'blanc' (cf. aussi *al'bire* 'abeille'), mr. *mul'ță* 'beaucoup de', *lan'ță* 'autres', etc.

¹⁹ Voir Copceag (1962), qui cite des formes de ce type d'après l'atlas linguistique de Jaberg et Jud et d'après Rohlfs. Cf. aussi Iliescu 1971.

²⁰ Certains dialectes aroumains semblent présenter une situation similaire, car les voyelles finales, plus ou moins dévoisées, sont encore perçues (Eric P. Hamp, communication personnelle). Il est donc possible que même ces dialectes aroumains aient perdu le timbre automatique des consonnes finales.

Ce genre de formes pourrait représenter le résultat d'une réaction contre l'élimination du timbre des consonnes finales (cf. Kovačec 1971 : 79; Atanasov 1984 : 494).

1.2.1.3. En roumain, devant les voyelles colorées²¹ initiales de mot ou de syllabe on prononce une semi-voyelle du type [j] ou [w] qui est plus ou moins perceptible : lat. ILLU(M), ILLI, HOMO, ANIMA, UNGULA(M), etc. > roum. [i̯el] (*el* 'il, lui'), [i̯ei] (*ei* 'ils, eux'), [u̯om] (*om* 'homme'), [i̯ínimə] (*inimă* 'cœur'), [u̯únɡi̯e] (*unghie* 'ongle'), etc.

Le phénomène est général seulement en daco-roumain, mais on le retrouve également, de manière plus ou moins sporadique, dans les dialectes sud-danubiens²² et il date probablement du roumain commun (Uritescu 1973a, 2007a : 146 ss.).

Les explications formulées par les linguistes sont extrêmement diverses : influence du substrat, influence slave²³, phonétique syntaxique et tendance à éviter le hiatus, tendance à renforcer les voyelles initiales de syllabe, généralisation analogique des diphtongues [je] et [wo] dérivées du lat. *ě* accentué et du *o* accentué transformé en [wa] en position initiale de mot et de syllabe, respectivement, etc. (cf. la bibliographie dans Uritescu 2007a : 146 ss.).

Cependant, si l'on accepte l'hypothèse concernant le timbre des consonnes, la prothèse semi-vocalique devant les voyelles initiales de mot et de syllabe peut être intégrée dans le même processus naturel : quand les voyelles sont précédées de consonnes, le timbre est transmis aux consonnes; quand il n'y a pas de consonne précédente, le timbre est segmenté et se matérialise par une semi-voyelle ayant le même timbre que la voyelle suivante (cf. aussi Uritescu 2007a : 154).

Comme le processus est naturel seulement dans le cas des voyelles colorées, pour lesquelles certains chercheurs emploient le trait [chromatique] (cf. Donegan 1978 : 44), la transmission régressive du timbre par ces voyelles peut être décrite de la façon suivante :

- (17) Le timbre des voyelles colorées est anticipé et se manifeste soit comme une coloration des consonnes précédentes, soit comme une semi-voyelle fermée devant les voyelles colorées initiales de mot ou de syllabe.

Les consonnes colorées pourraient être décrites différemment dans l'approche autosegmentale (cf., par exemple, Goldsmith 1976, 1979). En considérant que la différence entre une séquence constituée d'une consonne et d'une glide, et une consonne palatalisée ou arrondie représente une différence de segmentation phonologique, et non pas une différence de réalisation phonétique, le processus pourrait être décrit en utilisant un « palier » séparé, c'est-à-dire un « squelette » CV. Une consonne palatalisée ou arrondie peut être représentée dans ce schéma comme une séquence constituée d'une consonne et d'une glide reliées à une seule consonne dans le squelette CV. Par exemple, [t] palatalisé ou arrondi serait représenté de la façon suivante :

²¹ L'apparition sporadique d'une prothèse semi-vocalique devant les voyelles neutres (Sala 1976 : 43) ne peut certainement pas être mise sur le même plan que le processus phonologique que nous analysons.

²² Cf. Pușcariu 1959 : 103, 1937 : 227; Petrovici 1956a, 1970b : 377-378; Mării 1970; Uritescu 1973a, 2007a : 53 ss., 146 ss.

²³ Hypothèse argumentée surtout par Petrovici (cf. 1956a), même si elle suppose une différence entre le daco-slave et le bulgare (Petrovici 1943 : 278).



1.2.1.4. Dans beaucoup de dialectes daco-roumains ainsi que dans certains parlers mégléno-roumains et aroumains les voyelles précédées de consonnes se réalisent, surtout sous accent, comme des diphtongues ascendantes du type [iɛ], [ʊo], [jə], [ja] : [piɛʃte] ‘poisson’, [primiɛsk] ‘je reçois’, [fiɛte] ‘filles’, [mʊor] ‘je meurs’, [mɨər] ‘pomme’, etc.²⁴

Étant donné que ce type de diphtongaison dans le cas des voyelles neutres ne semble pas naturel (cf. Stampe 1972b et les catégories de diphtongaisons analysées par Andersen (1972)), le phénomène pourrait être inclus parmi les changements formels : il s’agirait d’une sorte de mise en œuvre, sur le plan phonétique, du timbre distinctif des consonnes.

Le processus est tardif, postérieur à la transformation des voyelles antérieures en voyelles centrales après les consonnes labiales en daco-roumain (Uritescu 2007a : 157, note 2) et, probablement, à la phonologisation du timbre consonantique.

Après la disparition du timbre distinctif des consonnes dans beaucoup de dialectes roumains²⁵, le processus a pu être interprété comme une diphtongaison vocalique. En tant que tel, il a été généralisé dans certains contextes et dialectes, probablement par interférence linguistique (Uritescu 1972, 2007a : 158-159).

1.2.2. *Comparaison typologique avec le vieil irlandais*

Typologiquement, il est possible de comparer le roumain surtout avec le vieil irlandais, langue où on trouve un ensemble de processus phonologiques similaires, explicables, à notre avis, par le timbre consonantique.

1.2.2.1. En vieil irlandais²⁶, avant l’effacement des voyelles finales et des voyelles de certaines syllabes à l’intérieur du mot, toutes les consonnes ont été assimilées au timbre des voyelles suivantes. Les consonnes ont donc un timbre palatal (devant *ī*, *ī̄* et *ē*, *ē̄*) ou un timbre neutre (devant *ā*, *ā̄*), ou encore un timbre *u* (devant *ū*, *ū̄*) et, probablement, un timbre *o* (devant *ō*, *ō̄*). Elles retiennent ce timbre après la chute des voyelles qui l’ont conditionné. À la suite de cette chute, le timbre consonantique devient phonologique²⁷ et remplit des fonctions

²⁴ Cf. ALR I/8, 92; ALR s.n. I/257, III/775, VI/1624, VII/1927, 2140; ALRR-Mar. I/10; NALR-Ban. I/8; Philippide 1927 : 123, 143; Nandris 1963 : 216; Petrovici 1960 : 10; cf. aussi Rosetti 1947 : 93 ss.; Uritescu 2007a : 46, 68, 155 ss.

²⁵ Voir aussi Petrovici 1959. Pour l’ambiguïté du roumain en ce qui concerne l’interprétation phonologique effectuée par les sujets parlants, cf. Andersen 1973.

²⁶ Pour les autres langues celtiques, voir Lewis et Pedersen 1937. Pour le parallélisme entre le roumain et d’autres langues concernant le timbre consonantique phonologique, voir Petrovici 1970b. Nos informations sur le vieil irlandais sont tirées de Thurneysen 1980. Certaines des interprétations qui s’écartent de celles de Thurneysen ont été discutées avec Eric P. Hamp, dans le cadre de son cours de vieil irlandais donné à l’Université de Chicago en 1983-1984. Il va sans dire que les erreurs éventuelles sont de notre fait. Nous tenons surtout à préciser qu’Eric Hamp n’était pas tout à fait d’accord avec notre interprétation du timbre des consonnes suivies de *o* en vieil irlandais. La plupart des remarques de Thurneysen suggèrent pourtant que cette interprétation n’est pas exclue.

²⁷ Pour les sujets parlants, l’interprétation phonologique du timbre consonantique était pourtant possible même avant la

morphophonologiques importantes tant dans la déclinaison nominale que dans la flexion verbale. Les formes casuelles d'un nom comme *fer* 'homme', par exemple, sont distinguées presque exclusivement par le timbre du /p/ final : celui-ci est neutre au nominatif-accusatif sg. – *fer* (où il avait été suivi de *-as*, *-an*, dérivés de *-os*, *-on*; voir *infra*), il est palatal au vocatif et au génitif sg. – *fir* (ce qui reflète les anciennes terminaisons *-e* et *-i*) et il a le timbre *u* au datif sg. – *fiur* (dont la désinence avait été *-u*), etc. (Thurneysen 1980 : 97).

Le timbre *u* (ou, dans certains contextes, *o*, qui suppose une labialisation moins intense) est remplacé par le timbre neutre à une époque reculée, difficile à préciser avec certitude pour certaines formes. Les dialectes irlandais contemporains n'ont retenu que le timbre palatal et le timbre neutre (Thurneysen 1980 : 97, 109).

Thurneysen (1980 : 97) considère que *ǫ* et *ō*, de même que *ǣ* et *ā*, imposent un timbre neutre à la consonne précédente. Cependant, si entre *ǫ* et *a* on peut admettre une similitude de timbre, probablement à cause du fait que *ǫ* était plus ouvert et donc moins arrondi²⁸, il est difficile d'accepter un tel rapprochement entre *ō* et *ā*²⁹.

Une forme comme le génitif pl. *fer*, avec /p/ neutre, de l'i.-e. **wirōm*, ne nous dit rien à ce sujet, car *ō* suivi de *-m* est devenu *ǫ* avant l'évolution *ō* > *ū* et celt. **-ōn* > irl. **-an*. Dans les formes qui ont retenu *ō* comme *ǫ* devant les anciennes consonnes finales le remplacement du timbre *u* (ou *o*) a eu lieu à une époque difficile à délimiter chronologiquement³⁰.

Il existe, cependant, des indices assez clairs de l'existence des consonnes à timbre *u* (ou *o*) devant un *ō* et même devant un *ǫ*³¹. On peut mentionner une forme comme *éitset* 'qu'ils entendent', de **ē-tō(i)sset* (cf. *in-túaissi* 'il écoute'), dans laquelle le timbre palatal du groupe consonantique [t'] + [s'] ne peut être expliqué que si l'on considère que, au moins dans les syllabes du radical, *ō* a l'effet d'un *u* – ce que Thurneysen (1980 : 98) admet lui-même. Autrement, si [t] suivi de *ō* avait été neutre, le groupe consonantique [ts] aurait dû être neutre : cf., par exemple, *fodmat* 'ils endurent', face à *fo-daimet* (Thurneysen 1980 : 98).

D'autres phénomènes peuvent être interprétés dans le même sens : la transformation du *ǫ* en *u* dans les préverbes; l'apparition du *o* pour *u* atone quand la syllabe précédente contient un *o* (cf. *-molor* 'je loue', au lieu de *-molur*, *lobro* 'plus faible', au lieu de *lobru*, etc.); le fait que, entre deux consonnes à timbre *u*, *o* soit aussi employé (même s'il l'est plus rarement que *u*; cf. *aidbligod* 'intensification', où [ɣ] et [δ] ont le timbre *u*), les voyelles *o* et *u* étant interchangeable entre une consonne à timbre *u* et une consonne neutre ou inversement, tant en syllabe fermée qu'en syllabe ouverte (cf. *dénom*, *dénun* 'action de faire', etc.); le fait que les consonnes dentales précédées de *ǫ* ou *ō* acquièrent un timbre *u* à l'initiale des syllabes atones qui se terminent par *l*, *r*, *n* non affaiblis³² (cf. *lóthor*, *lóthur*, de *loathar* 'bassine', après la syncope du *a*, etc.), etc. (Pour les

chute des voyelles.

²⁸ Ce qui expliquerait, par ailleurs, sa transformation en [a] dans les syllabes finales et parfois même dans les syllabes situées à l'intérieur du mot, phénomène qui précède la chute des voyelles finales (Thurneysen 1980 : 59).

²⁹ Il faut toutefois mentionner que ce *ō* est secondaire en irlandais, où l'ancien *ō* indo-européen s'est transformé en *ā*, à l'exception de la syllabe finale, dans laquelle *ō* > *ū* (Thurneysen 1980 : 35 ss., 58). Au demeurant, le second changement est de nature à appuyer notre hypothèse.

³⁰ De toute façon, dès le début du VIII^e siècle *-o* est en variation avec *-a* : *betho* et *betha* 'du monde', etc. (Thurneysen 1980 : 61).

³¹ Il est probable que ce n'est que devant *ǫ* que les consonnes présentaient un timbre *o*, moins intense que le timbre *u*.

³² Même si dans ce contexte le timbre dépend essentiellement de la nature des consonnes.

données, cf. Thurneysen 1980 : 63 ss., 107 ss.).

1.2.2.2. Les voyelles [ē] et [ō] accentuées sont diphtonguées respectivement en *ía* (de *éa*), *úa* (de *óa*) : *tíagu* ‘je marche’, *-tíagat* ‘ils marchent’ (de *-tegot*), *fíad* ‘en la présence de’ (de **weid*), *fíal* (du lat. UELUM), *ríagol* (du lat. REGULA), *grían* ‘soleil’, *túath* ‘tribu, peuple’, *rúad* ‘rouge’, etc.

La voyelle [ē] n’est pas diphtonguée devant une consonne à timbre palatal, non plus que la voyelle [ō] devant les vélaires [g] et [h] (Thurneysen 1980 : 36-37, 40-41).

La première restriction pourrait nous rappeler un phénomène roumain : la diphtongue [ɛa] est transformée en [ɛ] et, plus tard, dans certains dialectes et dans la langue littéraire, en [e] devant des consonnes à timbre palatal : *mearge* > [mérɔ̃e], *merge*, etc.

Les diphtongues de l’irlandais auraient pu ressembler à celles du roumain, leur évolution ultérieure étant en relation avec la tendance de l’irlandais à transformer les diphtongues de ce type en séquences bisyllabiques (cf. Thurneysen 1980 : 236).

L’absence de la prothèse semi-vocalique devant les voyelles colorées initiales de syllabe et de mot (comme en roumain) peut être mise en relation avec un élément formel (probablement une contrainte phonotactique). En effet, en irlandais les semi-voyelles n’apparaissent pas dans ce contexte : [j] et [w] indo-européens ont été soit consonantisés (cf. *fír* ‘vérité’, lat. UERUS; *fedb* ‘veuve’, de l’i.-e. **widwa*, etc.), soit simplement effacés : *oac*, *óac* ‘jeune homme’ (lat. IUUENCUS), *máo*, *mó* ‘plus grand’ (de **mō-jōs*), *bí*, vocatif et génitif sg. de *béu* ‘action de vivre’ (de **biwe*, **biwi*), etc. (Thurneysen 1980 : 121-125).

1.2.2.3. L’anticipation du timbre consonantique est un processus attesté tant en vieil irlandais que dans les dialectes irlandais contemporains, surtout dans les contextes qui supposent l’effacement des voyelles ayant transmis leur timbre aux consonnes précédentes : *maith* ‘bon’ (de *mathi*), *ainm* ‘nom’ (pour [an’m’]), *daum*, datif sg. de *dam* ‘bœuf’, *neurt*, datif sg. de *nert* ‘pouvoir’, etc. (Thurneysen 1980 : 55-57).

1.2.2.4. Les diphtongues qui résultent de la mise en œuvre phonétique du timbre distinctif des consonnes sont fréquentes en irlandais en position finale. À la différence de l’anticipation, qui exclut le timbre neutre, ce processus affecte aussi les voyelles neutres : *toimseo* (avec [s’]), génitif sg. de *tomus* ‘mesure’; *cumachtae*, *cumachtai* (pour *cumachti*, génitif sg. de *cumachte* ‘pouvoir’, avec [t] neutre), etc.³³

³³ On peut multiplier les exemples de similitude typologique entre les deux langues. Nous pourrions citer, par exemple, le fait que dans les deux langues on a constaté une influence du timbre intrinsèque des consonnes sur les voyelles, phénomène naturel dans les langues qui exploitent les assimilations de timbre. En irlandais, les consonnes graves (les labiales et les vélaires) sont réfractaires au timbre palatal (Thurneysen 1980 : 63 ss.). En roumain, et la « palatalisation » des labiales et la transformation des voyelles antérieures en voyelles centrales après les consonnes labiales résultent du conflit entre le timbre intrinsèque des consonnes graves et le timbre des voyelles suivantes (voir *supra*, I.3.10.).

1.3. Les motivations possibles de la diphtongaison et les facteurs qui déterminent la perte de son caractère naturel

La motivation du changement phonétique qui aboutit à l'apparition des diphtongues *ea* et *oa* en roumain ne semble donc pas facile à déceler.

L'ouverture ou la diphtongaison (avec ouverture) du noyau syllabique exige qu'il soit sous accent et qu'il figure soit devant une voyelle ouverte ou d'ouverture moyenne, soit en position finale.

Le premier conditionnement ne pose pas de problème, car dans beaucoup de langues la diphtongaison se limite à la position accentuée et il s'agit d'ailleurs d'un type de diphtongaison fréquent dans les langues romanes. Ce qui pose problème c'est le conditionnement par la voyelle suivante. En effet, si l'ouverture devant une voyelle ouverte peut être considérée comme un processus d'assimilation (à savoir comme une métaphonie)³⁴, l'ouverture d'une voyelle d'ouverture moyenne devant une autre voyelle d'ouverture moyenne semble être un processus de dissimilation. Par conséquent, il est difficile de penser que le changement représente un processus phonétique unique déterminé par la métaphonie. La difficulté est particulièrement aiguë si nous analysons le processus comme une simple ouverture vers /a/. De plus, le changement en position finale de mot ne peut pas être métaphonique.

1.3.1. Si nous analysons le processus comme un cas de diphtongaison, nous pouvons avancer des explications acceptables tant au niveau théorique que sur le plan roman et roumain.

Par ailleurs, comme nous le verrons, le processus de diphtongaison n'exclut pas l'hypothèse du timbre consonantique avancée plus haut.

En suivant en partie d'autres chercheurs, nous aimerions donc proposer une autre interprétation des processus historiques.

1.3.1.1. Tout d'abord, le roumain a connu un processus de fermeture des voyelles moyennes suivies de voyelles fermées. Le processus d'assimilation en jeu est donc lié au caractère des voyelles moyennes suivies de voyelles fermées : comme dans d'autres langues et dialectes romans (le sarde, les dialectes italiens du sud, les dialectes portugais, le français³⁵), les voyelles accentuées /e/ et /o/ ont été soumises en roumain à un phénomène d'inflexion qui a fait qu'elles ont été réalisées comme des voyelles plus fermées devant les voyelles fermées³⁶. Ceci explique le groupement des voyelles finales avec celles qui étaient suivies de voyelles non fermées aussi bien que le caractère plus fermé des voyelles roumaines d'aperture moyenne par comparaison avec les voyelles correspondantes des autres langues européennes (Petrovici 1959 : 212).

1.3.1.2. Deuxièmement, le roumain a connu un processus d'affermissement. Il s'agit

³⁴ Kaye, Lowenstamm et Vergnaud (1985) soutiennent que les voyelles ouvertes ne déterminent pas de processus d'harmonie vocalique, et Carvalho et Russo (2004) s'appuient sur cette hypothèse pour démontrer qu'il n'y a pas d'inflexion vocalique déterminée par *a* dans les langues romanes (et peut-être en général).

³⁵ Cf. aussi l'inflexion des voyelles [e] et [o] devant un yod en espagnol, processus morphologisé et devenu marque des verbes en *-ir* (Menéndez Pidal 1973 : 44 ss.; Darbord et Pottier 1988 : 153-154), et l'inflexion des voyelles accentuées devant [i], [u] dans le dialecte leonés (Zamora Vicente 1970 : 105-109).

³⁶ Cf. Meyer-Lübke 1890 : § 79-81, 127-129; Bourciez 1946 : § 154a, 156b,c; Petrovici 1959 : 211-212; Sala 1976 : 195-196.

notamment de la diphtongaison des voyelles colorées plus ouvertes sous accent : **n[o]pte* (or *n[ɔ]pte*) > *n[^oo]pte* (or *n[^oɔ]pte*), **l[e]ge* (or *l[ɛ]ge*) > *l[^ee]ge* (or *l[^eɛ]ge*), etc. Tout comme la fermeture des voyelles moyennes devant voyelles fermées, ce changement est commun dans les langues romanes. L'arrondissement et le caractère antérieur des voyelles moyennes ont été détachés et réalisés comme glides ou comme coloration des consonnes précédentes, tandis que le noyau syllabique a été ouvert et décoloré³⁷.

1.3.2. Nous avons affaire à au moins deux processus qui supposent des téléologies distinctes : le premier, à savoir la fermeture des voyelles d'ouverture moyenne devant voyelles fermées, est un processus d'assimilation (métaphonie); le second, à savoir la diphtongaison des voyelles plus ouvertes sous accent, est un processus d'affermissement.

La reconstruction que nous proposons suppose donc un stade intermédiaire, notamment une voyelle moyenne plus ouverte (cf. aussi Petrovici 1959), pour lequel nous ne possédons pas de preuves sur le plan synchronique. En effet, sur le plan synchronique, après le changement métaphonique du roumain commun, nous pourrions décrire les alternances phonologiques soit comme une diphtongaison des voyelles d'ouverture moyenne conditionnée par les voyelles non fermées suivantes, soit comme une diphtongaison des voyelles mi-ouvertes accentuées qui supposait une ouverture du noyau syllabique mais qui était empêchée par une voyelle fermée suivante. Nous préférons la seconde formulation du processus historique. Même s'il n'y a pas de preuves linguistiques permettant de conclure à la distinction d'ouverture des voyelles mi-ouvertes en fonction du contexte,³⁸ on peut accepter cette formulation pour la motivation du changement. Nous pouvons aussi accepter la description des alternances synchroniques proposée par Petrovici pour toutes les étapes du roumain qui supposent une labialisation et une palatalisation automatiques des consonnes devant les voyelles arrondies et antérieures.

1.3.2.1. Le caractère non naturel du changement en question, qui mène finalement à sa morphologisation (cf. *infra*), semble être le résultat de l'action convergente de plusieurs facteurs internes³⁹.

1.3.2.1.1. La diphtongaison procède du télescopage de plusieurs processus, ce qui crée une distance assez grande entre l'entrée et la sortie pour qu'elle ne soit plus perçue comme naturelle⁴⁰.

La diphtongaison et l'ouverture de la voyelle-noyau sont certainement de nature à créer une distinction facilement perceptible entre les voyelles d'ouverture moyenne et la séquence formée d'une semi-voyelle (ou du timbre labialisé ou palatalisé) et de la voyelle [a]⁴¹.

³⁷ Nous traduisons par « décoloré » et « coloré » les termes « bleached » et « colored » utilisés par Donegan (1978). Les voyelles colorées sont arrondies ou antérieures; les voyelles décolorées deviennent centrales et non arrondies.

³⁸ Voir aussi *ILR* II : 194, où les auteurs semblent pourtant accepter une double métaphonie : fermeture des voyelles accentuées par une voyelle fermée suivante et ouverture des voyelles accentuées par les voyelles suivantes ouvertes ou d'ouverture moyenne. D'autre part, Rosetti (1978 : 706) admet un « umlaut » dans le cas d'un *a* suivant (et, de façon tout à fait surprenante, devant un *ă*), mais non pas devant un *e*.

³⁹ L'importance de ces facteurs dépend dans une certaine mesure de l'interprétation du processus même.

⁴⁰ Wang 1968; Hyman 1975 : 173; Dressler 1976; Mayerthaler 1977; cf. aussi Ivănescu 1938 et *supra*, I.4.5.1.1.).

⁴¹ Bien qu'on n'ait pas réussi à quantifier la distance nécessaire entre entrée et sortie pour déterminer la déphonologisation d'un processus, une hiérarchie du naturel basée sur le nombre de processus qui contribuent au télescopage est encore possible (cf. Dressler 1985a : 62 ss.). Un processus qui résulte du télescopage est, à notre avis,

1.3.2.1.2. Le caractère non naturel de la diphtongaison roumaine peut être mis en relation avec la nature des processus impliqués. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette diphtongaison semble supposer au moins deux processus. Du moment qu'elle implique une ouverture devant des voyelles non fermées, on peut envisager un processus d'assimilation, à savoir la fermeture relative des voyelles devant les voyelles fermées. D'autre part, le phénomène implique une diphtongaison sous accent et la transformation de l'élément le plus sonore en [a].

Les deux processus semblent avoir des téléologies différentes. Toute assimilation représente, d'après Donegan et Stampe (1979), une lénition, tandis que la diphtongaison sous accent peut être considérée comme un processus d'affermissement. Or, d'après Stampe⁴², les règles complexes qui supposent une séquence semblable de processus perdent leur caractère phonologique naturel (cf. aussi Dressler 1985a : 59 ss.).

Cependant, cette interprétation (cf. Darden et Uritescu 2005), qui se fonde uniquement sur la téléologie des processus phonétiques, ne nous semble pas suffisamment complexe, puisqu'elle n'explique pas de façon convaincante le changement subi par le noyau syllabique. Même si les diphtongaisons de ce type sont fréquemment attestées⁴³ et même si elles caractérisent les voyelles colorées, les diphtongues qui en sont le produit sont en général de nature descendante (Donegan 1978 : 111)⁴⁴. Par conséquent, la nature exacte des diphtongues roumaines devrait être mise en relation avec un autre processus, notamment avec le timbre des consonnes précédentes (cf. Petrovici 1959; cf. aussi Darden et Uritescu 2005).

D'autre part, l'explication de la relation observée par Stampe pourrait être différente. On a remarqué en effet que les processus d'affermissement renforcent les distinctions perceptives *fonctionnelles* au niveau de la norme ou bien contribuent à leur conservation. C'est de cette façon que l'on pourrait expliquer le fait que ces processus caractérisent, sur le plan synchronique, surtout la parole emphatique : cf. Dressler 1985a : 86 ss.; cf. aussi nos remarques sur les processus d'adaptation au système, tels que les processus de différenciation maximale, et leur relation avec la parole emphatique et les processus naturels, *supra*, I.4.1.

Or le changement complexe que nous analysons supposerait dans ce cas un processus naturel suivi d'un processus formel, ce qui expliquerait sa formalisation. On pourrait dire, d'autre part, que la « diphtongaison », ainsi que la transformation des voyelles [e] et [o] en [a] ne font que renforcer un trait phonétique devenu distinctif ou en passe d'être interprété comme tel, notamment le timbre des consonnes. Cela équivaut à l'explication que nous allons formuler dans 1.3.2.1.3.

plus susceptible d'être formalisé.

⁴² Cf. Donegan et Stampe 1979; cf. aussi Donegan 1993 : 110, 125; Darden et Uritescu 2005.

⁴³ Cf. Andersen 1972; Stampe 1972b; Donegan 1978 : 113-114.

⁴⁴ Dans le cas des voyelles ouvertes, les diphtongues ascendantes sont pourtant attestées dans d'autres langues : cf., par exemple, les diphtongues du type [ja], [wa] dans des dialectes espagnols (Lapesa 1968 : 317) et la transformation du [we] en [wa] en français (*moi, toi*, etc.). A. Rocchetti (communication personnelle) remarque aussi la tendance des voyelles ouvertes des diphtongues à se réaliser avec une ouverture maximale. D'autre part, il faut remarquer qu'en espagnol, par la diphtongaison du /e/ et du /o/ les voyelles colorées ouvertes perdent leur caractère distinctif. Puisque le timbre a été segmenté en semi-voyelle, les voyelles pouvaient se confondre soit en une voyelle neutre – [a] –, soit en une voyelle de timbre unique – [e]. Par conséquent, les diphtongues espagnoles du type [ja], [wa] peuvent avoir la même explication que celle que nous formulons dans 1.3.2.1.3. (*infra*) pour les diphtongues roumaines [ɛa] et [ɔa].

1.3.2.1.3. Si l'on accepte la relation entre le timbre consonantique et l'apparition des diphtongues [ɛa] et [ɔa] en roumain, le fait que le changement complexe analysé perde son caractère naturel pourrait recevoir une explication différente.

Comme l'assimilation de la consonne au timbre de la voyelle suivante était probablement plus saillante dans le cas des voyelles accentuées, qui se réalisaient comme des diphtongues⁴⁵, une certaine ambiguïté concernant l'interprétation phonologique aurait pu apparaître dans ce contexte⁴⁶.

L'interprétation du timbre consonantique comme trait distinctif aurait pu avoir deux conséquences : sur le plan phonologique, le timbre vocalique perdait son caractère distinctif; sur le plan phonétique (au niveau de la norme), les voyelles [e] et [o], dans les contextes où elles étaient réalisées de façon plus ouverte, se confondaient avec la seule voyelle neutre ouverte, à savoir [a].

Si l'on accepte cette explication, le changement complexe qui décrit l'apparition des diphtongues du type [ɛa] et [ɔa] en roumain suppose la combinaison des deux processus naturels que sont le timbre consonantique et l'assimilation d'ouverture aux voyelles fermées suivantes avec un processus d'origine formelle, c'est-à-dire déterminé par une interprétation au niveau de la forme de la langue : l'ouverture des voyelles [e] et [o] des « diphtongues », qui se confondent ensuite avec [a]. Ceci expliquerait le caractère non naturel du changement. En dernière analyse, le processus d'origine formelle représenterait un processus de différenciation maximale dont la téléologie formelle n'est pas altérée, dans notre approche, par sa possible relation avec un processus naturel d'affermissement, à savoir la « décoloration » des voyelles ouvertes (cf. Donegan 1993).

2. Morphologisation du processus phonologique

Dans une théorie phonologique qui ne fait pas de distinction entre phonologie et morphophonologie, la transformation d'un processus phonologique (c'est-à-dire conditionné exclusivement par des facteurs phonologiques) en processus morphophonologique (qui implique à la fois un conditionnement phonologique et un conditionnement morphologique) ne représente même pas un objet de recherche. Il est pourtant clair qu'une distinction entre les deux niveaux est nécessaire. De ce point de vue, la théorie de l'optimalité, par exemple, devrait certainement distinguer entre les alternances qui sont sujettes à des contraintes imposées par le niveau phonotactique de surface, autrement dit les alternances phonologiques, et les alternances qui ne peuvent pas être ramenées à ce genre de contraintes, telles que les alternances morphophonologiques. Par ailleurs, les alternances morphophonologiques posent des problèmes aux théories basées sur le concept de « contrainte », car il est difficile, précisément, de les formuler en termes de contraintes.

La transformation des processus phonologiques en processus morphophonologiques ne

⁴⁵ Peut-être intrasegmentales; cf. Andersen 1972.

⁴⁶ Pour l'hypothèse d'une telle ambiguïté en roumain contemporain, voir Andersen 1973.

peut pas être ignorée en linguistique historique. Elle représente en fait un changement extrêmement important, car la différence entre les deux types de processus est significative pour l'évolution historique. En effet, une alternance motivée exclusivement par des facteurs phonologiques ne présente pas en général d'exceptions et elle affecte l'adaptation phonétique des emprunts. Par contre, les alternances morphophonologiques peuvent avoir des conditionnements phonologiques, mais elles opèrent dans des domaines morphologiques bien circonscrits et elles peuvent avoir des exceptions phonologiques à l'extérieur de ces domaines, et souvent à l'intérieur. Elles n'affectent les emprunts que dans les cas où les deux conditionnements, phonologique et morphologique, sont présents.

2.1. Certains chercheurs considèrent que la morphologisation des processus phonologiques représente un phénomène naturel⁴⁷. Il est vrai d'autre part que les processus phonologiques formalisés au niveau de la norme peuvent acquérir une fonction morphologique si leur domaine de réalisation inclut un contexte significatif pour une distinction morphologique (cf. aussi *supra*, I.2.1.3.2.). Cependant, cela ne veut pas dire que ces processus sont morphologisés. En linguistique historique il est nécessaire d'identifier ce qui motive la morphologisation d'un processus phonologique.

La motivation la plus commune de ce type de morphologisation est constituée par l'apparition de processus phonologiques qui créent des exceptions au processus initial. Dans le cas du changement phonologique qui nous occupe, ce que nous pouvons considérer comme une exception dépend de la façon dont nous formulons le processus initial. Si nous concevons le changement comme une diphtongaison devant voyelles non fermées et en position finale, nous devons, pour avoir des exceptions, trouver des voyelles d'aperture moyenne dans les contextes concernés. Si toutefois nous considérons qu'il y a diphtongaison des voyelles d'ouverture moyenne sauf dans les contextes où elles étaient suivies de voyelles fermées, l'effacement des voyelles fermées suivantes crée une exception de surface.

Nous ne savons pas à quelle époque la diphtongaison a eu lieu, car la morphologisation du processus semble avoir été complète avant l'apparition des premiers textes daco-roumains, aux XV^e ou XVI^e siècles. Les textes roumains les plus anciens contiennent beaucoup de mots d'origine slave qui constituent des exceptions au processus d'ouverture et diphtongaison, ce qui suggère que la morphologisation s'était accomplie avant le XVI^e siècle. C'est au IX^e siècle que commence à s'intensifier l'influence du vieux slave, mais dans les emprunts les plus anciens les voyelles d'ouverture moyenne semblent avoir subi la diphtongaison. Les emprunts plus récents auraient pu influencer la morphologisation, en créant des exceptions au changement phonologique (cf. *infra*), mais il faudrait tout d'abord voir s'il y a des exceptions internes qui ne soient pas liées à l'emprunt lexical.

2.1.1. Selon l'approche plus traditionnelle, qui conçoit le changement comme une diphtongaison devant voyelles non fermées, il est très difficile de trouver des exceptions qui résultent de changements phonologiques internes. Les quelques mots dans lesquels la diphtongaison n'a pas eu lieu ne sont probablement pas suffisamment anciens pour être significatifs de ce point de vue, c'est-à-dire qu'ils ne précèdent pas la morphologisation du

⁴⁷ Cf. Hooper 1974; Bybee 1999; Dressler 1976; Klausenburger 1979; Maiden 1991 : 42 ss., 179 ss.

processus phonologique.

Comme nous l'avons déjà mentionné, il y a quelques mots d'origine latine qui représentent des exceptions au processus phonologique de diphtongaison, même si leur forme n'est pas la conséquence d'un processus phonologique. Nous nous proposons de les analyser.

Roum. *noră* 'bru' et *soră* 'sœur' sont des formes analogiques récentes constituées à partir des formes anciennes *noru*, *soru* (lat. *NORUS, SOROR), encore conservées au XVI^e siècle ainsi que dans certains dialectes daco-roumains et en aroumain (Vasiliu 1968 : 68)⁴⁸.

La forme féminine *roșe* (ar. *roše*) 'rouge' s'explique par l'analogie du masculin *roșu* (ar. *aroșu*). Il en est de même pour la forme aroumaine *floră* 'blonde', influencée par le masc. *floru* (lat. FLORUS).

Les pronoms démonstratifs daco-roumains *acesta* 'celui-ci', *aceștia* 'ceux-ci' et *acela* 'celui-là' ne datent pas du roumain commun. Les formes sans /a/ final (probablement dérivé du lat. ILLAC) sont utilisées en position prénominale comme adjectifs et le /a/ était probablement accentué à une époque ancienne, car il ne s'est pas transformé en schwa. De plus, certains dialectes ont diphtongué la voyelle (ex. *aceala*; *ala*, de **eala*) et quelques variétés dialectales conservent un stade intermédiaire (*aiștia*, *aceștia*) dans lequel /a/ ne suit pas immédiatement la voyelle d'aperture moyenne.

Tous ces mots représentent des exceptions à la règle de diphtongaison et s'ils confirment la morphologisation, ils ne peuvent pas l'avoir déterminée. Leur apparition suppose plutôt une morphologisation préalable de la diphtongaison.

Il y a pourtant un mot qui semble attester un changement phonologique ayant placé une voyelle d'aperture moyenne non diphtonguée devant une voyelle non fermée : *mierlă* 'merle' (lat. MERULA). La date de la syncope est difficile à préciser. La présence du /l/ semble indiquer une syncope ancienne qui a empêché le rhotacisme du /l/ intervocalique (en roumain commun), mais l'effet dissimulateur du /r/ précédent pourrait expliquer la conservation de ce /l/, même si la syncope s'est produite plus tard (cf. lat. CALORE(M) > ar. *căloare* 'chaleur'). D'autre part, Graur (1927 : 199) suggère une source analogique pour *mierlă*, dont l'évolution phonétique serait similaire à celle de *roșe*. Il propose une forme **mierlu* (masc.) du lat. MERULUS (cf. it. *merlo*, fr. *merle*), dont la forme féminine serait *mierlă*. L'existence, dans quelques sous-dialectes daco-roumains, d'une forme *miarlă* (ALR s.n., c. 706) peut appuyer l'hypothèse de Graur, si cette forme avec diphtongue représente la forme féminine originelle⁴⁹. De toute façon, il serait risqué d'affirmer que l'existence de *mierlă* a constitué la motivation interne ayant conduit à la morphologisation de la diphtongaison, du moment que nous ne pouvons établir avec exactitude ni son ancienneté, ni son origine.

Un des changements qui ont affecté le statut de l'alternance entre les diphtongues et les voyelles d'aperture moyenne est la chute du /b/ intervocalique dans les formes de l'imparfait en latin vulgaire. Ce changement a créé une séquence /ea/, qui a été transformée, par élimination du hiatus, en une diphtongue similaire à celle résultant de la diphtongaison de la voyelle /e/. Cette diphtongue pouvait apparaître devant les voyelles fermées : lat. UEDEBAMUS > (a. roum. *vedeamu* 'je voyais', UEDEBATIS > roum. *vedeați* 'vous voyiez', etc. Par conséquent, le phénomène ne crée

⁴⁸ En aroumain on a enregistré aussi une forme *noară* (Capidan 1932 : 271).

⁴⁹ Ce qui n'est certainement pas suggéré par l'aire restreinte de la forme à diphtongue.

pas d'exceptions au processus de diphtongaison devant des voyelles non fermées, mais il introduit la diphtongue dans un contexte différent, notamment devant les voyelles fermées, qui avaient empêché la diphtongaison phonologique. Ceci rend phonémique, et sous-jacente, la distinction entre /e/ et /ea/ et contribue à la formalisation de la diphtongaison, mais le statut phonologique du processus n'est pas affecté de façon décisive.

Dans l'interprétation alternative que nous avons proposée pour le changement, à savoir une diphtongaison des voyelles d'aperture moyenne accentuées sauf devant voyelles fermées, les exceptions commencent à apparaître très tôt, probablement dès les XIV^e et XV^e siècles. En effet, l'effacement du /u/ final a certainement commencé vers cette époque dans les dialectes roumains⁵⁰, mais il n'a jamais été général en roumain (*cf. supra*, 1.2.). Dans les dialectes où il s'est produit, ce changement a cependant effacé les voyelles finales fermées qui avaient empêché l'ouverture des voyelles d'ouverture moyenne et la diphtongaison.

2.1.2. Cela nous laisse, semble-t-il, sans la plus commune motivation interne de la morphologisation d'un processus phonologique.

Ce sont les emprunts qui constituent les formes dont on peut dire avec le plus de certitude qu'elles sont des exceptions au processus de diphtongaison (*cf. supra*, 2.1.). En effet, comme on le verra, le vocabulaire d'origine slave comporte beaucoup de mots contenant des voyelles d'ouverture moyenne devant des voyelles non fermées : *gleznă* 'cheville', *greblă* 'râteau', *nevoie* 'besoin', etc. (*cf. infra*, 3.2.).

Il est toutefois pour le moins insolite de se retrouver avec un processus phonologique productif qui soit profondément affecté par la phonologie des emprunts. En général, les emprunts subissent l'action des processus phonologiques productifs au cours de leur assimilation. C'est pour cette raison qu'il nous semble insuffisant d'invoquer la forme phonétique des emprunts pour expliquer comment un processus phonologique a pu changer de statut.

Les emprunts peuvent certainement être pris en considération, mais il faut expliquer pourquoi le processus phonologique en question a cessé d'affecter les nouveaux mots.

Par conséquent, il nous semble que, pour accepter le rôle des emprunts dans la morphologisation du processus de diphtongaison auquel nous avons affaire, il faut soit que le processus d'emprunt lui-même suppose une situation sociolinguistique inhabituelle, soit qu'il y ait des changements structurels rendant plus facile l'acceptation des formes sans diphtongue.

Comme nous l'avons déjà suggéré, les deux conditions existaient en roumain.

En effet, les relations sociolinguistiques entre le roumain et le slave ont été différentes de celles qui conduisent normalement à l'emprunt linguistique, et plus complexes aussi. Le nombre d'emprunts au slave est important, ce qui pourrait expliquer leur effet sur la structure du roumain. De plus, une partie du vocabulaire slave a dû être associée à un statut social plus élevé, comme l'indique Ivănescu (1980 : 273 ss., 376 ss.). Ce dernier suggère en fait qu'existent en roumain trois catégories d'éléments slaves : une catégorie de mots empruntés aux langues slaves voisines, une seconde consistant en des emprunts occasionnés par un bilinguisme populaire

⁵⁰ Petrovici (1956a : 25), qui met l'effacement des voyelles finales fermées en roumain en relation avec l'effacement du ъ et du ь finals en slave, propose le X^e siècle pour le début du phénomène. À part le parallélisme avec le slave, l'auteur a besoin d'une époque très reculée pour rendre compte de la présence de la diphtongaison des voyelles d'aperture moyenne en roumain, qui dans son approche est liée à la chute des voyelles fermées finales (*supra* 1.2.).

partiel (le bilinguisme des slaves assimilés) et enfin une catégorie de mots entrés par le biais du bilinguisme pratiqué parmi les classes favorisées. Ceci pourrait expliquer la variabilité qu'on observe dans le traitement des emprunts au slave. La troisième catégorie, par ailleurs, pourrait être responsable de la tendance à conserver les voyelles dans les mots d'origine slave, du moins au nominatif singulier; cette tendance a été renforcée par les mots d'origine slavonne, qui ont pénétré en roumain par la voie savante⁵¹.

Ceci étant, comme nous le verrons, le caractère exceptionnel des mots d'origine slave se limitait à l'aspect **phonologique** du processus de diphtongaison. Au pluriel et aux cas obliques, ces mots empruntés ont été soumis à l'opération des processus morphophonologiques d'ouverture ou de fermeture, du moins d'après les formes attestées dans les documents les plus anciens. Il est donc possible que ces mots soient entrés dans un système où le processus phonologique avait déjà été réinterprété comme un processus morphophonologique. Comme nous n'avons pas de documents écrits remontant à l'époque de ces emprunts, cette hypothèse doit être avancée avec prudence.

Le nombre des emprunts et leur stratification sociale ne semblent donc pas apporter à eux seuls la réponse à la question qui nous est posée. En effet, le processus a été formalisé et a perdu son caractère naturel par suite du télescopage et de la combinaison de plusieurs processus présentant des téléologies différentes (*cf. supra*, 1.3.2.1.). De plus, il a été rendu instable par le cumul d'opacité auquel il a été soumis : il s'agit notamment de la phonologisation de la diphtongue /ea/ et de l'effacement des voyelles fermées finales dans beaucoup de variétés du roumain. Le second changement a créé de vraies exceptions si l'on considère la diphtongaison comme un processus *empêché* par les voyelles fermées suivantes.

2.1.3. Nous avons donc affaire à une morphologisation dont la motivation interne est plus subtile, sans pourtant être absente. La formalisation et le cumul d'opacité ont rendu le processus davantage sujet à la réinterprétation et ont facilité la pénétration des éléments sans diphtongue dans un contexte approprié pour la diphtongaison. Si nous prenons aussi en considération le statut sociolinguistique des éléments d'origine slave, nous pouvons comprendre pourquoi les emprunts n'ont pas été affectés par le processus phonologique en cause.

Comme nous le verrons, les mots empruntés sont entrés dans la langue comme des formes au nominatif singulier et leur flexion s'est adaptée à celle des noms d'origine latine. Par conséquent, les processus morphophonologiques ont été conservés.

Il n'y a rien d'étrange à ce que les processus morphophonologiques s'appliquent aux emprunts. Les alternances sont déterminées par certains morphèmes (désinences) dans tous les radicaux qui présentent le contexte approprié. Les processus morphophonologiques sont donc non automatiques seulement du point de vue phonologique, mais ils peuvent être entièrement automatiques du point de vue morphologique.

3. Les processus morphophonologiques dans le paradigme du nom

Historiquement, les alternances morphophonologiques résultent d'une évolution qui les

⁵¹ Pour le statut de ces emprunts en roumain, *cf.* Sala 2005 : 92 ss., 2009.

éloigne des processus phonologiques originels. On ne s'attend pas à ce que la motivation phonétique du changement historique reste significative dans le processus morphophonologique; d'autre part, la direction du changement peut changer. Une alternance morphophonologique suppose une alternance entre phonèmes, dans des contextes où les deux phonèmes sont acceptés au niveau phonotactique. Dans le cas de l'alternance que nous analysons, après les changements décrits dans la section 2., tant les voyelles moyennes que les diphtongues sont acceptées devant voyelles fermées et non fermées. Toutefois, dans les paradigmes à alternance, les voyelles d'ouverture moyenne apparaissaient en syllabe finale de radical devant les terminaisons contenant des voyelles fermées, tandis que les diphtongues figuraient devant les terminaisons contenant des voyelles non fermées. Les seules exceptions à cette distribution sont apparues après l'effacement du /u/ final. De plus, c'étaient précisément les voyelles d'ouverture moyenne qui alternaient avec des diphtongues et vice-versa. Par conséquent, les considérations relatives à la classe phonologique étaient toujours significatives. Par ailleurs, l'importance de la classe phonologique en morphophonologie est démontrée par le fait que les processus morphophonologiques se généralisent souvent pour inclure des segments ou contextes nouveaux dans la direction des classes phonologiques (cf. Darden 1979, 1985).

Comme nous l'avons déjà dit, la direction du changement originel n'est pas nécessairement significative pour la direction de l'alternance morphophonologique. Les adeptes de la morphologie naturelle⁵², en s'appuyant sur les études de linguistique historique, principalement sur celles de Kuryłowicz (1949), ont essayé de déterminer la direction la plus naturelle des processus morphophonologiques. Ils suggèrent que la direction la plus naturelle est d'une forme de base vers une forme dérivée et, dans les paradigmes, d'une catégorie non marquée vers une catégorie marquée. Il s'agit toutefois d'une tendance générale, plutôt que d'une règle.

3.1. Restructuration de la forme sous-jacente dans les noms féminins

Dans le cas des alternances morphophonologiques créées par la diphtongaison dans le paradigme du nom, on trouve des différences reliées au genre. Les noms masculins se terminaient en général par une voyelle fermée tant au singulier qu'au pluriel (sg. *-u*, pl. *-i*), donc ils ne présentaient pas d'alternance. Les noms neutres se terminaient en *-u* au singulier, mais formaient le pluriel soit en *-uri*, soit en *-e*. Ceux qui avaient une voyelle d'ouverture moyenne colorée dans la syllabe finale du radical et se terminaient au pluriel en *-e* présentaient une alternance morphophonologique du type *o, e* (au singulier) / *oa, ea* (au pluriel) : *os* 'os', pl. *oase*; *lemn* 'bois', pl. *leamne* (a. roum.; roum. mod. *lemn*), etc. Par contre, les féminins avaient une voyelle non fermée dans les désinences du singulier, *-ă* ou *-e*, et des pluriels en *-e* et *-i*, respectivement. Par conséquent, le radical du nominatif sg. contenait une voyelle ouverte ou une diphtongue accentuées et celui du pluriel (dans le cas de la désinence *-i*) et du génitif-datif, une voyelle d'ouverture moyenne : *floare* 'fleur', pl. *flori*; *leage* (roum. mod. *lege*) 'loi', pl. *legi*, etc. Avec la généralisation de la désinence de pluriel *-i* aux féminins qui se terminaient en *-ă* au nominatif sg., l'alternance en question a été étendue à cette catégorie aussi : *poartă* 'porte' (lat.

⁵² Par exemple, Dressler (1985 : 327 ss.).

PORTA(M)), pl. *porți*; *seară* ‘soir’ (lat. SERA(M)), pl. *seri*, etc.

Si nous supposons que le nominatif singulier, non marqué du point de vue morphologique, représente la forme morphophonologique de base, alors il n’y avait que les noms féminins pour avoir une alternance morphophonologique transformant la voyelle ouverte ou la diphtongue de la forme de base en voyelle colorée d’ouverture moyenne dans la forme dérivée, notamment devant une désinence qui commençait par une voyelle fermée.

Cela présuppose que la forme sous-jacente ait été restructurée, en s’identifiant avec celle du nominatif sg., et que, en conséquence, le processus qui gouvernait l’alternance ait été inversé (cf. Vennemann 1972). Tandis qu’historiquement le processus avait ouvert les voyelles d’ouverture moyenne, il est devenu synchroniquement un processus morphophonologique qui, dans le paradigme des noms féminins, fermait les voyelles ouvertes devant des voyelles fermées.

3.2. *Les mots d’origine slave en tant que preuve de la restructuration*

Nous devrions nous poser maintenant une autre question : y a-t-il d’autres faits linguistiques qui prouvent que cette restructuration s’était produite ?

La preuve manifeste d’une restructuration ancienne en daco-roumain et en aroumain est fournie par les mots d’origine slave (en daco-roumain et en aroumain), grecque et albanaise (en aroumain).

En daco-roumain on trouve trois catégories d’emprunts au slave :

(a) Une couche plus ancienne (cf. Rosetti 1986 : 706-707) et ayant un statut sociolinguistique spécifique, qui subit la diphtongaison (et l’ouverture) :

Ex. *poală* ‘pan’ (sl. *pola*), *groază* ‘effroi’ (sl. *groza*), *coasă* ‘faux’ (sl. *kosa*), *sfoară* ‘ficelle, corde’ (sl. *sŭvora*), *boală* ‘maladie’ (sl. *bolŭ*), *smoală* ‘goudron’ (sl. *smola*), *comoară* ‘trésor’ (sl. *komora*), *icoană* ‘icône’ (sl. *ikona*), *ceată* ‘groupe’ (sl. *četa*), etc.

Dans ces mots, la diphtongue est transformée en voyelle d’ouverture moyenne devant une voyelle fermée désinentielle : *comoară*, pl. *comori*; *sfoară*, pl. *sfori*, etc.

(b) Revêtent à notre avis un intérêt particulier les mots qui en slave présentaient un *ě*, qui était une voyelle antérieure ouverte, probablement diphtonguée, donc similaire à la diphtongue roumaine [ɛa] du point de vue phonétique. Cette voyelle est devenue [ɛa] en roumain dans tous les contextes. Les mots dans lesquels cette voyelle se trouvait devant une voyelle non fermée au nominatif sg. ont été intégrés dans la catégorie des féminins d’origine latine dont le [ɛa] du nominatif sg. est transformé en [e] au génitif-datif et au pl. devant une désinence à voyelle fermée :

Ex. *țevă* ‘tuyau’ (sl. *čěvŭ*), pl. *țevi*; (a. roum. *poveaste* ‘conte’ (mod. *poveste*; sl. *pověstŭ*), pl. *povești*; a. roum. *vreamă* ‘temps’ (mod. *vreme*; sl. *vrěmen*), pl. *vremi*, *vremuri*, etc.

Il est intéressant de noter que, même s'ils ont été intégrés par adaptation dans un paradigme créé diachroniquement par un processus d'ouverture, ces mots ont subi eux-mêmes un processus (morphophonologique) de fermeture devant une voyelle fermée.

Ceci est particulièrement important si l'on tient compte du fait que [ɛa] est conservé au nominatif sg. quand il est suivi d'une voyelle originellement fermée, notamment de la désinence -u des noms masculins et neutres (laquelle a été ultérieurement effacée) :

Ex. *steag(u)* 'drapeau' (sl. *stěgŭ*), *veac(u)* 'siècle' (sl. *věkŭ*), *deal(u)* 'colline' (sl. *děľŭ*), *leac(u)* 'remède' (sl. *lěkŭ*), etc.

L'aroumain et certains sous-dialectes daco-roumains conservent encore la voyelle finale⁵³.

Ces emprunts transgressent la distribution vraisemblablement allophonique des voyelles d'ouverture moyenne et des diphtongues créées par les processus phonologiques historiques.

(c) Une autre catégorie d'emprunts a eu des conséquences encore plus graves sur le système du roumain. Il s'agit des mots dont la voyelle d'ouverture moyenne, bien que suivie d'une voyelle non fermée, n'a pas été diphtonguée dans le processus d'adaptation :

Ex. *gleznă* 'cheville' (sl. *glezna*), *pernă* 'oreiller' (bulg. *perinica*), *sfeclă* 'betterave' (sl. *sveklŭ*), *ploscă* 'gourde' (bulg. *ploska*), *nevoie* 'besoin' (sl. *nevolja*), etc.

En aroumain, les emprunts au slave, au néogrec et à l'albanais révèlent une situation similaire :

- (a) *coaje* 'écorce' (sl. *koža*), *coasă*, *icoană*, etc.
- (β) *beal* 'blond' (sl. *bělŭ*), *čireap* 'four' (sl. *črěpŭ*), *pulean* 'bâton' (bulg. *pulěno*), etc.
- (γ) *cofă* 'seau' (gr. *kófa*), *nivol'ă*, *smolă*, *dosă* 'prostituée' (alb. *dosë*), etc.

Comme nous l'avons remarqué, les formes sous (b) et (β) introduisent la diphtongue [ɛa] devant les voyelles fermées, en créant un /ea/ sous-jacent, sans pourtant constituer des exceptions au processus d'ouverture. Cependant, les formes sous (c) et (γ) constituent de telles exceptions, dès lors qu'elles contiennent des voyelles d'ouverture moyenne devant des voyelles non fermées⁵⁴. Il y a quelques parlers où ces formes présentent des diphtongues, ce qui pourrait

⁵³ Pour l'aroumain, cf. Caragiu-Marioțeanu 1968 : 33ff, 201; pour le daco-roumain, voir *supra*, 1.2.

⁵⁴ Les formes avec diphtongaison devant /Ce/ sont en fait tellement rares que certains chercheurs croient que cette diphtongaison était limitée aux voyelles suivies de voyelles ouvertes (Rosetti 1978 : 338, 341, 368-369, 703). Rosetti (1978 : 703, note 5) explique les formes comme *moaște* par analogie. Les formes de ce genre sont vraiment plus rares (cf. aussi Avram 1968b), mais leur rareté peut être attribuée à la rareté générale des féminins en -e parmi les emprunts et au fait que dans certains sous-dialectes daco-roumains et en roumain standard /ea/ est devenu /e/ devant /e/. Cependant, les formes avec diphtongue (ou avec une voyelle ouverte résultant de la monophthongaison d'une ancienne diphtongue) dans ce contexte existent (cf. dr. dial. *cr[é]mene* 'silex', *p[é]ștere*, pour *peșteră* 'grotte', *coabe* 'péprie', etc.) et ne peuvent pas être ignorées. D'autres tentatives faites pour expliquer « l'absence » de la diphtongaison dans le contexte en question sont encore moins convaincantes. Iordan (1920 : 30-31, 222-223) et Avram (1968), par exemple, mentionnent la possibilité que la diphtongaison soit bloquée par les groupes consonantiques, mais cf. Rosetti (1978 : 706-707). Sala (1976 : 247-248), d'autre part, met la conservation des voyelles d'ouverture moyenne dans le contexte de diphtongaison

suggérer une hésitation entre différentes normes et, par conséquent, une variation dans le statut social de certains emprunts (*supra*, 2.1.2.) : dr. *cobe* (*cobă*), *coabe* (*ALR s.n.* II/374); *peștere*, mais aussi *p[é]ștere* (*ALR s.n.* III/813), etc.

Il est important de remarquer que ces emprunts montrent non seulement comment apparaissent les exceptions au processus d'ouverture, mais aussi la productivité d'un processus morphologisé qui gouverne l'alternance entre voyelles ouvertes et voyelles d'ouverture moyenne dans le paradigme des féminins. Ce processus ne peut pas être décrit comme un processus qui ouvre les voyelles au singulier devant des voyelles non fermées dès lors que les voyelles ne sont pas ouvertes dans ce contexte (*cf.* les exemples sous (c) et (γ)). Il ne peut pas être décrit non plus comme un processus qui ferme les voyelles ouvertes devant des voyelles fermées, car un tel phénomène n'est pas attesté dans le paradigme des masculins et des neutres (*cf.* les exemples sous (b) et (β)). Par conséquent, il doit être considéré comme un processus qui ferme les voyelles devant des voyelles fermées **dans le paradigme des noms féminins**.

3.3. *Conservation de la direction du processus phonologique dans les noms neutres*

Cependant le processus qui ouvre les voyelles n'a pas complètement disparu. Il survit en tant que processus clairement morphophonologique dans le paradigme des noms neutres. À la différence du paradigme des féminins et des masculins, celui des neutres se caractérisait par des désinences à voyelle fermée au singulier (-u) et à voyelle non fermée au pluriel (-e)⁵⁵. Devant la désinence de pluriel -e, /o/ et /e/ se transforment respectivement en /oa/ (/ā/) et en /ea/ (/ä/)⁵⁶ (plus tard, en daco-roumain, [ɛ], [e]) :

- Ex. (a) mots d'origine latine : *picio* 'pied' (lat. PETIOLU(M)), pl. *picioare*; *lemn* 'bois' (lat. LIGNU(M)), pl. *leamne* ([l[é]mne, *lemne*), *sema* 'signe' (lat. SIGNU(M)), pl. *seamne* ([s[é]mne, *semne*), etc.
 (b) emprunts : *oblon* 'volet' (*cf.* ukr. *oblon*), pl. *obloane*; *izvor* 'source' (sl. *izvorŭ*), pl. *izvoare*; *coteș* 'poulailler' (sl. *koťič*), pl. *coteașe* (*cot[é]șe, coteșe*), etc.

Cette alternance ne comporte aucune exception dans la catégorie des noms neutres ayant des pluriels en -e⁵⁷.

en relation avec la fermeture des voyelles en slave, une hypothèse qui ne peut pas expliquer la présence de certaines formes avec diphtongue.

⁵⁵ L'autre désinence du pluriel neutre – *-uri* – ne crée pas d'alternance (voir *infra*).

⁵⁶ Dans ce chapitre, nous continuons à noter les phonèmes correspondant à *ea* et *oa* comme /ɛa/ et /ɔa/, d'après Trubetzkoy (1964 : 126), malgré le fait que dans notre analyse en phonèmes unitaires les notations /ä/ et /ā/ seraient plus appropriées (voir aussi Avram 1977), ces phonèmes se réalisant au niveau phonétique dans beaucoup de dialectes comme [ɛa] et [ɔa], respectivement.

⁵⁷ La langue littéraire évite cette alternance dans les néologismes, pour lesquels elle utilise plutôt le pluriel en *-uri* (*cf.* *tablou* 'tableau', pl. *tablouri*, mais pl. dial. *tablouă*).

3.4. Description des processus morphophonologiques

Nous n'avons pas encore décrit les processus morphophonologiques. En essayant de le faire, nous ne voulons adopter aucun des formalismes utilisés dans la formulation des règles en linguistique générative, tout en considérant pourtant que les traits phonologiques jouent un rôle important dans ce genre de processus.

Nous avons établi que les processus morphophonologiques mettent en œuvre des alternances entre phonèmes dans des contextes phonotactiques appropriés. Il va donc de soi que nos interprétations phonologiques des diphtongues (voir *supra*, 1.1.) vont influencer sur la description des processus morphophonologiques.

Nous avons établi également qu'il existait, et qu'il existe, en roumain tant un processus d'ouverture qu'un processus de fermeture.

3.4.1. Si l'on accepte l'interprétation phonologique de Petrovici, qui fait intervenir des consonnes labialisées et palatalisées suivies de /a/, et son hypothèse qu'à l'époque qui nous intéresse (entre le X^e et les XIV^e-XV^e siècles) il y avait labialisation automatique des consonnes devant les voyelles arrondies et palatalisation automatique des consonnes devant les voyelles antérieures, alors le processus morphophonologique d'ouverture est très simple : il implique simplement l'ouverture du /e/ et du /o/ à /a/ sous certaines conditions. Comme /a/ est la seule voyelle ouverte du système, on n'a pas besoin de spécifier un changement vers [-arrondi, +postérieur]. Le processus de fermeture consistera en une transformation du /a/ en /o/ après les consonnes labialisées et en /e/ après /j/ et après les consonnes palatales et palatalisées – autrement dit, le timbre de la voyelle est automatiquement imposé par le timbre de la consonne précédente.

- (18) Dans le paradigme des noms neutres, /o/ et /e/ accentués deviennent [+ouvert] devant une désinence contenant une voyelle non fermée.
- (19) Dans le paradigme des noms féminins, /a/ accentué devient [-ouvert] devant une terminaison contenant une voyelle fermée quand il est précédé d'une consonne labialisée ou palatalisée, de /j/ ou d'une consonne palatale. Après les consonnes labialisées (donc arrondies), /a/ devient [+arrondi], tandis qu'après les consonnes palatalisées ou palatales il devient [-postérieur].

3.4.2. À une seule réserve près, les processus basés sur l'analyse en phonèmes unitaires du *oa* (comme /â/) et du *ea* (comme /ă/) semblent assez simples. Dans le processus d'ouverture, identique à (18), /o/ et /e/ se transforment en voyelles ouvertes : /o/ devient une voyelle postérieure ouverte arrondie et /e/ une voyelle ouverte non postérieure.

Le processus morphophonologique de fermeture pourrait être décrit de la façon suivante :

- (20) Dans le paradigme des noms féminins, les voyelles ouvertes accentuées caractérisées par le trait [+arrondi] ou [-postérieur] deviennent [-ouvert] devant une désinence à voyelle fermée.

La réserve évoquée plus haut concerne les voyelles ouvertes précédées d'une consonne palatale. Il s'agirait d'un contexte où est neutralisée la distinction entre une voyelle ouverte antérieure et une voyelle ouverte postérieure non arrondie, tout comme dans le cas de la distinction entre *ea* et /a/ dans la langue littéraire moderne. En effet, dans la langue moderne, /a/ précédé d'une consonne palatale se comporte comme un *ea* : cf. *iarbă* [járɐə] 'herbe', pl. *ierburi* [jérɐur], *ceață* [tɕátsə] 'brouillard', pl. *cețuri* [tɕétsur]. Si l'on peut soutenir que /a/ dans ce contexte, suite à l'influence de la consonne palatale précédente, est devenu susceptible d'être interprété comme [-postérieur], alors ce [a] peut être considéré comme un allophone de la voyelle ouverte phonétiquement diphtonguée et on peut décrire les processus comme dans (18) et (20).

Cette interprétation semble certainement conforme aux faits. Elle est tout d'abord soutenue par le comportement similaire du *ea* et du *a* précédé par une consonne palatale : devant une voyelle antérieure, par exemple, les deux se transforment en [ɛ], dans certains dialectes, et ensuite en [e], dans d'autres dialectes et dans la langue littéraire⁵⁸. Elle est aussi appuyée par la description phonétique du [a] précédé par une consonne palatale (Petrovici 1957 : 24; Vasiliu 1965 : 36)⁵⁹.

3.4.3. Si l'on accepte l'interprétation phonologique proposée par Vasiliu, pour qui les semi-voyelles des diphtongues *ea* et *oa* représentent des variantes semi-vocaliques des voyelles d'ouverture moyenne /e/ et /o/, les processus morphophonologiques deviennent plus complexes. Dans le processus d'ouverture, à part la transformation du /e/ et du /o/ en /a/, il faut insérer devant /a/ une semi-voyelle qui ait les traits phonologiques du /e/ et du /o/, respectivement – sauf après /j/ et consonne palatale⁶⁰. Dans le processus morphophonologique de fermeture, la transformation du /a/ de *oa* et *ea* en /o/ et /e/ créerait une séquence inacceptable au niveau phonotactique, à savoir une semi-voyelle d'ouverture moyenne suivie d'une voyelle d'ouverture moyenne. Il faudrait donc de nouveau supposer une élimination automatique des semi-voyelles.

On peut décrire les processus morphophonologiques de la façon suivante :

- (21) Dans le paradigme des noms neutres, /o/ et /e/ accentués suivis d'une désinence contenant une voyelle non fermée deviennent [+ouvert] (donc se transforment en /a/, la seule voyelle ouverte); le changement est accompagné de l'insertion d'une semi-voyelle d'ouverture moyenne devant /a/. La semi-voyelle insérée représente une variante [-syllabique] de la voyelle d'entrée.

⁵⁸ Pour la diphtongue, cf. *supra*, 1.; pour *a* précédé par une consonne palatale, cf. *iapă* 'jument', pl. dial. [jépe], roum. litt. *iepe*, avec /e/ dérivé d'un [ɛ].

⁵⁹ On aurait un problème de la même nature si l'on interprétait l'alternance du type *os* 'os', *oase* comme /wos/, /wase/, avec un /a/ précédé par /w/ se comportant comme un *oa*. Cependant, les manuscrits anciens semblent indiquer que le /ɔa/ était interprété dans ce contexte comme une diphtongue [ɔa]. Pour le mot *oară* 'fois', par exemple, on trouve la graphie cyrillique /arb (CV 380, 455); l'oméga nous indique un timbre o pour le premier élément de la diphtongue.

⁶⁰ Puisque les semi-voyelles en question ne sont pas acceptées au niveau phonotactique après un /j/ ou des consonnes palatales et que la sortie des processus morphophonologiques doit être acceptable du point de vue phonotactique, on peut supposer un effacement automatique des semi-voyelles après ces consonnes.

- (22) Dans le paradigme des noms féminins, /a/ accentué précédé d'une semi-voyelle d'ouverture moyenne ou d'une consonne palatale devient [-ouvert] devant des désinences contenant une voyelle fermée. Après une semi-voyelle arrondie, /a/ devient [+arrondi], tandis qu'après une semi-voyelle non postérieure et après les consonnes palatales, il se transforme en voyelle [-postérieur].

Il est évident que ces processus morphophonologiques sont extrêmement complexes. De plus, il se peut que dans le cas des processus morphophonologiques les stratégies de réparation qui éliminent les formes phonétiques inacceptables au niveau phonotactique représentent de simples artifices descriptifs. Par conséquent, on pourrait dire que l'interprétation phonologique de Vasiliu ne rend pas compte de manière appropriée du niveau morphophonologique du roumain. Nous laisserons toutefois de côté cet aspect et continuerons à prendre en considération cette interprétation dans notre analyse de l'évolution historique des alternances entre voyelles d'ouverture moyenne et voyelles ouvertes en roumain.

4. Alternance entre /a/ et schwa dans les noms féminins

Nous analyserons maintenant l'alternance la plus problématique quant à son origine, celle entre /a/ et schwa (c.-à-d. /ă/). Dans tous les dialectes du roumain, à l'exception de l'istroumain, on trouve une alternance entre la voyelle centrale d'ouverture moyenne (schwa) et la voyelle centrale ouverte /a/. Cette alternance affecte les voyelles accentuées de la syllabe finale du radical des noms féminins (et des adjectifs féminins en aroumain). La voyelle ouverte apparaît au nominatif sg. devant les voyelles d'ouverture moyenne schwa et /e/ (qui sont, à l'exception du mot *zi* 'jour', les seules terminaisons du nominatif sg. féminin), tandis que le schwa apparaît devant la terminaison /-i/ du pluriel ou du génitif-datif sg. et devant la terminaison /-uri/⁶¹.

Ex. :	sg.	pl.
	<i>cetate</i> 'château-fort'	<i>cetăți</i>
	<i>carte</i> 'livre'	<i>cărți</i>
	<i>mare</i> 'mer'	<i>mări</i>
	<i>parte</i> 'part, partie'	<i>părți</i>
	<i>vale</i> 'vallée'	<i>văi</i> , ar. <i>văl'uri</i>
	<i>carne</i> 'viande'	<i>cărnuri</i> (gén.-dat. <i>cărni(i)</i>)

⁶¹ À l'origine, le pluriel en *-uri* appartenait au neutre. En daco-roumain il a une valeur sémantique spéciale dans la catégorie des noms féminins, en indiquant 'sortes de ____' (cf. Manoliu-Manea 1971 : 158-159). L'aroumain a perdu cette valeur sémantique : cf. *căl'uri*, pl. de *cale* 'chemin', *văl'uri*, pl. de *vale* 'vallée' (cités ci-dessous), etc. Dans ces formes la nature secondaire du pl. en *-uri* est indiquée par la palatalisation du /l/, transférée de l'ancien pl. en *-i*. Nous ne pouvons pas déterminer si l'alternance /a/ – schwa précède l'extension du pl. *-uri* en aroumain. L'alternance aurait pu se généraliser à partir des pl. en *-i* ou aurait pu apparaître devant les deux affixes, puisqu'ils commencent tous les deux par une voyelle fermée.

cale ‘chemin’*căi*, ar. *căl'uri*

Comme nous l'avons déjà remarqué, cette alternance n'est pas attestée en istro-roumain. Elle ne s'est pas encore généralisée dans les textes daco-roumains anciens (XV^e-XVI^e s.) (Densusianu 1961, II, 98-102). On en déduit que l'alternance est apparue après que l'istro-roumain s'était séparé des autres dialectes (et donc après la séparation de l'aroumain, qui a précédé celle de l'istro-roumain) et qu'elle était en train de se généraliser en daco-roumain au XVI^e siècle⁶². Cette situation montre en même temps que l'alternance représente une innovation parallèle et indépendante dans les dialectes sud-danubiens (aroumain et mégléno-roumain) et en daco-roumain.

Les deux aires diffèrent en ce qui concerne les catégories morphologiques affectées par l'alternance. En daco-roumain le processus morphophonologique ne s'applique qu'aux noms féminins, tandis qu'en aroumain il affecte également les adjectifs féminins (cf. dr. *mari*, ar. *mări* ‘grandes’). D'autre part, en daco-roumain le processus présente quelques exceptions : *vacă* ‘vache’, pl. *vaci*; *fragă* ‘fraise des bois’, pl. *fragi*; *desagă* (mais aussi *desag*, masc. ou neutre) ‘besace, bissac’, pl. *desagi*, *maică* ‘mère, religieuse’, pl. *maici*; voir aussi Avram 1995⁶³).

Il nous semble logique de supposer qu'en aroumain l'alternance dans la catégorie des adjectifs féminins représente une extension de l'alternance apparue dans la catégorie des noms féminins. Comme le pluriel des adjectifs féminins était phonologiquement identique à celui des adjectifs masculins, la possibilité d'une motivation indépendante dans la catégorie des adjectifs féminins est exclue⁶⁴. En fait, il existe au moins une description d'après laquelle, dans certains dialectes de l'aroumain, on utilise un pluriel *mări* ‘grand(e)s’, à côté de *mari*, tant pour le féminin que pour le masculin (Saramandu 1984 : 441).

Diachroniquement, l'alternance /a/ – schwa dans la catégorie des féminins a été créée par la transformation du /a/ en schwa au pluriel. Sur le plan synchronique, le processus continue à avoir la même direction et à fermer la voyelle au pluriel. Pour le daco-roumain on pourrait décrire le processus de la façon suivante :

- (23) /a/ se ferme en /ə/ dans les noms féminins devant une terminaison qui commence par une voyelle fermée.

En aroumain le processus morphophonologique a été généralisé aux adjectifs.

⁶² Pour une synthèse des faits historiques concernant la chronologie de la séparation de l'istro-roumain et de l'aroumain des autres dialectes, voir Caragiu-Marioțeanu *et al.* 1977 : 106 ss. Pour les textes daco-roumains anciens il est difficile d'établir si les formes sans alternance indiquent que le processus morphophonologique n'avait pas encore été généralisé ou si elles représentent des graphies archaïques (ou analogiques).

⁶³ On a enregistré pourtant un pl. *măici* aussi (NALR-Cr. II/202).

⁶⁴ Avram (1995) invoque la fréquence réduite de la terminaison *-i* au pluriel des adjectifs féminins. Cet aspect aurait pu empêcher la généralisation de l'alternance en daco-roumain, mais il n'était certainement pas le facteur principal.

4.1. L'alternance ne peut pas être expliquée par des facteurs phonétiques

Il n'a pas été possible d'expliquer l'alternance /a/ – schwa par un changement phonétique. La seule explication phonétique digne d'être mentionnée fait intervenir la dépalatalisation de certaines consonnes, accompagnée de la transformation des voyelles antérieures suivantes en voyelles centrales (ce qu'on appelle en linguistique roumaine la « vélarisation » des voyelles après certaines consonnes). Ce changement⁶⁵ représente la source principale du schwa accentué en roumain. Cette vélarisation a bel et bien créé une alternance /a/ – schwa à partir de l'ancienne alternance /ea/ – /e/. Densusianu (1961, II, 103) choisit comme point de départ la forme *țară* 'pays', pl. *țări* (de **țeară*, *țeri*; lat. TERRA). Ce choix s'explique par le fait que c'est le seul mot dans lequel, pour des raisons obscures, la vélarisation des voyelles antérieures soit générale en daco-roumain. Conformément aux suggestions faites par Tiktin (1905 : 27) et Philippide (1927 : 21), Ivănescu (1939, 1980 : 408-409) ajoute des formes telles que *pradă* 'proie', pl. *prăzi*; *sară* 'soir', pl. *sări*; *țapă* 'pal, arête', pl. *țăpi*; *șagă* 'plaisanterie', pl. *șăgi*⁶⁶. Il suggère aussi l'influence d'alternances du type *fereastră* 'fenêtre', pl. *ferestre*. Cette dernière alternance découle de la transformation de la diphtongue [ɛa] en [ɛ] et plus tard (et dialectalement) en [e], devant une voyelle antérieure ou une consonne palatalisée. Cependant, puisque ce changement n'a pas eu lieu en aroumain, il ne peut pas nous servir d'explication.

Comme nous l'avons déjà noté, les séries de consonnes qui vélarisent les voyelles antérieures suivantes diffèrent d'un dialecte à l'autre. En aroumain, la vélarisation a lieu seulement après les affriquées dentales [ts] et [dz]. Dans le sous-dialecte de la Crișana le phénomène est attesté après les affriquées et les fricatives dentales. Dans certaines aires du sud de la Roumanie on a enregistré seulement une très ancienne vélarisation après [ʃ] et [ʒ]⁶⁷, et une vélarisation plus générale après [r] fort. Or la transformation du /a/ en schwa est plus générale en aroumain et au XVI^e siècle elle était plus systématique dans les textes écrits provenant du sud de la Roumanie.

Il est évident que la vélarisation des voyelles antérieures après les consonnes dépalatalisées ne peut pas expliquer phonétiquement le processus (23). Dans les catégories morphologiques qui représentent son domaine d'application, ce processus ferme la voyelle /a/ précédée de n'importe quelle consonne et dans la plupart des cas c'est /a/ étymologique qui est transformé en schwa et non pas /e/. Il n'y a pas de dialecte qui montre une corrélation entre le processus (23) et les consonnes qui vélarisent les voyelles suivantes. Ce qu'on peut dire, au mieux, c'est que l'alternance /a/ – schwa qui résulte de la vélarisation des voyelles antérieures a créé quelques cas d'alternance entre /a/ et schwa.

Le nombre de formes créées par voie phonétique qui auraient pu servir de modèle est en effet extrêmement réduit. (En témoigne la pénurie d'exemples chez les chercheurs cités). Nous ne pouvons même pas être sûrs que toutes les vélarisations citées par les chercheurs précèdent

⁶⁵ Il s'agit en fait d'une suite de changements distincts du point de vue chronologique qui affectent des séries de consonnes différentes d'un dialecte à l'autre.

⁶⁶ Les formes du type *pradă* (lat. PRAEDA) doivent être expliquées, car la vélarisation après les consonnes suivies d'un /r/ n'est pas générale dans les sous-dialectes daco-roumains.

⁶⁷ Selon Vasiliu (1968 : 140 ss.), peu de temps après la fin du roumain commun, donc peu de temps après le X^e siècle.

chronologiquement la généralisation du processus décrit par (23), du moins en daco-roumain. À l'exception de la vélarisation après /r/ fort⁶⁸ et peut-être après les fricatives alvéopalatales dans le daco-roumain du sud (Vasiliu 1968 : 140 ss.), les vélarisations ont lieu plus tard que la monophtongaison de la diphtongue /ea/ en [ɛ] devant des voyelles antérieures et des consonnes palatalisées (cf. *în*[veǎtse] > *în*[vétse] > *în*[vétsə]). Le résultat de la vélarisation du [ɛ] dans un cas de ce type est un schwa ouvert, et non pas un /a/ : *pă*[tseǎʃte] > *pă*[tséʃte] > *pă*[tsəʃte] 'il pâtit'.

De plus, la monophtongaison de la diphtongue [ɛa] n'est pas générale dans tous les textes daco-roumains du XVI^e siècle⁶⁹.

Le nombre d'exemples « phonétiques » est encore plus réduit si nous prenons en considération certains faits de morphologie historique. La plupart des exemples cités dans la bibliographie sont des noms féminins dont le nominatif sg. se termine par -ă. Mais ces noms avaient à l'origine une désinence -e au pluriel, donc une désinence qui ne déclenchait pas l'alternance en question. Ce -e est en général conservé dans les textes du XVI^e siècle : *greșale*, pl. de *greșală* 'faute' (de *greși* 'faire des fautes' + suff. -eală), *prade*, pl. de *pradă* 'proie', *groape*, pl. de *groapă* 'fosse' (d'origine autochtone; cf. alb. *gropë*), etc. (Densusianu 1961 : 98; Diaconescu 1970 : 120). Ces formes de pl. sont distinctes des formes modernes *greșeli* (dial. *greșăli*), *gropi*, *prăzi*.

Il est aussi à remarquer que la vélarisation des voyelles antérieures a créé la même alternance dans la catégorie des noms et des adjectifs masculins : *șarpe* 'serpent', pl. *șărpi*; *race* 'froid(e)', pl. *răci*. Mais le processus (23) ne manifeste aucune tendance à se généraliser dans ces catégories. De plus, la vélarisation a créé une alternance dialectale entre /a/ et schwa ouvert dans la catégorie des noms féminins avec un pluriel en -e (ex. [tsápă], pl. [tsăpe]), mais cette alternance n'a pas été généralisée.

Il faut mentionner enfin que ces explications de type phonétique ne peuvent pas rendre raison de développements identiques sur des aires très étendues, dont certaines (l'aroumain et le daco-roumain) n'étaient plus en contact à cette époque-là. Comme Vasiliu (1968 : 58) l'affirme : « La difficulté consiste dans le fait qu'il est difficile d'expliquer comment les dialectes daco-roumains, d'une part, et les dialectes aroumains et mégléno-roumains, d'autre part, ont innové *indépendamment dans la même direction* [c'est l'auteur qui souligne], sans qu'il soit possible d'expliquer l'innovation par un changement phonétique d'un caractère général » [notre trad.].

En fait, rien ne nous indique que le processus (23) ait fonctionné à une certaine époque sans conditionnement morphologique. Dans les textes du XVI^e siècle il est en train de se généraliser en tant que processus morphophonologique, et non en tant que changement phonétique. C'est pour cette raison aussi qu'il nous semble plus profitable de chercher l'explication du processus non pas dans la phonologie pure, mais dans le système morphologique et morphophonologique du roumain. Dès lors que l'émergence de l'alternance est motivée par le

⁶⁸ Ce /r/ fort provient du lat. /r/ initial et /rr/, et du /r/ dans les éléments non latins, et ne s'observe pas, au demeurant, dans tous les dialectes (Vasiliu 1968 : 55-56).

⁶⁹ Densusianu (1961, II, 40 ss.) et Rosetti (1978 : 496 ss.) mettent pourtant en doute la réalité phonétique des graphies avec *ea*.

système, les innovations parallèles dans des aires dialectales non contiguës s'expliquent sans aucune difficulté.

La fonction morphologique évidente du processus (23) consiste à différencier les formes non marquées (le nominatif sg.) des autres formes du paradigme (le pluriel et le génitif-datif sg.)⁷⁰. Cette différenciation est réalisée par la transformation d'une voyelle ouverte en voyelle d'ouverture moyenne.

Les questions auxquelles nous devons répondre sont les suivantes :

- 1) Pourquoi l'innovation est-elle limitée aux féminins?
- 2) Pourquoi implique-t-elle un processus de fermeture des voyelles?

4.2. L'alternance /a/ – schwa en tant que généralisation naturelle du processus morphophonologique de fermeture des diphtongues

Certains linguistes roumains avaient remarqué la possibilité d'une analogie entre la fermeture des diphtongues et la fermeture du /a/ (Philippide 1927 : 21; Ivănescu 1980 : 409), mais ils continuaient à penser que la généralisation devait se faire à partir d'un modèle phonétique (du type *țară / țări*). Ce n'est qu'Avram (1995) qui met l'alternance entre /a/ et schwa en relation directe avec celle entre une diphtongue et une voyelle d'ouverture moyenne. Il parle d'« analogie » et de la pression du système morphophonologique. Cependant, dans la théorie qu'il adopte, il ne peut pas rendre compte du caractère naturel d'une telle généralisation.

La réponse la plus évidente aux questions formulées ci-dessus est que l'alternance /a/-schwa représente une généralisation directe du processus de fermeture des diphtongues dans les noms féminins (*supra*, 3., spécialement 3.4.). Reprenons les processus en question (décrits dans 3.4.1-3.4.3) :

- (19) Dans le paradigme des noms féminins, /a/ accentué devient [-ouvert] devant une terminaison contenant une voyelle fermée quand il est précédé d'une consonne labialisée ou palatalisée, de /j/ ou d'une consonne palatale. Après les consonnes labialisées (donc arrondies), /a/ devient [+arrondi], tandis qu'après les consonnes palatalisées ou palatales il devient [-postérieur].
- (20) Dans le paradigme des noms féminins, les voyelles ouvertes accentuées caractérisées par le trait [+arrondi] ou [-postérieur] deviennent [-ouvert] devant une désinence à voyelle fermée.
- (22) Dans le paradigme des noms féminins, /a/ accentué précédé d'une semi-voyelle d'ouverture moyenne ou d'une consonne palatale devient [-ouvert] devant des désinences contenant une voyelle fermée. Après une semi-voyelle arrondie, /a/ devient [+arrondi], tandis qu'après une semi-voyelle non postérieure et après les consonnes palatales, il se transforme en voyelle [-postérieur].

⁷⁰ Ce sont seulement les noms féminins qui au génitif-datif sg. ont une forme différente de la forme du nominatif sg. À l'exception du pl. en -uri, les formes indéfinies du génitif-datif sg. sont identiques à celles du nominatif pluriel indéfini.

Dans tous les cas, l'entrée est considérablement simplifiée si l'on inclut l'alternance /a/ – schwa dans la description. En effet, dans les trois formulations les voyelles soumises au processus de fermeture doivent être caractérisées d'une certaine manière pour qu'elles soient distinctes de la voyelle ouverte neutre. En incluant /a/ dans l'entrée, comme dans les descriptions ci-dessous, toutes les voyelles d'une classe phonologique, notamment les voyelles ouvertes, deviennent sujettes au changement, ce qui représente une généralisation naturelle.

Les processus qui en résultent seront décrits de la manière suivante :

(19A) Dans le paradigme des noms féminins, /a/ accentué devient [-ouvert] devant une terminaison contenant une voyelle fermée. Après les consonnes labialisées (donc arrondies), /a/ devient [+arrondi], tandis qu'après les consonnes palatalisées ou palatales il devient [-postérieur].

(20A) Dans le paradigme des noms féminins, les voyelles ouvertes accentuées deviennent [-ouvert] devant une désinence à voyelle fermée.

(22A) Dans le paradigme des noms féminins, /a/ accentué devient [-ouvert] devant des désinences contenant une voyelle fermée. Après une semi-voyelle arrondie, /a/ devient [+arrondi], tandis qu'après une semi-voyelle non postérieure et après les consonnes palatales, il se transforme en voyelle [-postérieur].

Le processus (22A) requiert que l'on élimine les semi-voyelles devant les voyelles d'ouverture moyenne de la sortie, puisque dans la plupart des variantes du roumain les séquences en question ne sont pas acceptables au niveau phonotactique.

5. Ouverture du schwa en /a/

Il y a des données qui mettent en évidence une généralisation du processus d'ouverture aboutissant à la transformation du schwa en /a/. En effet, dans les sous-dialectes daco-roumains du nord-ouest et du sud (cf. ALR s.n. III/822), y compris la langue littéraire, le processus a été étendu au schwa, qui, dans le contexte approprié, est transformé en /a/⁷¹. Il est en général difficile de trouver des exemples avec un schwa accentué au singulier et un pluriel en -e. Le seul mot non emprunté est *părâu* (litt. *pârâu*) 'ruisseau', pl. *păraie* (dial. *părauă*). La plupart des exemples représentent des emprunts au hongrois : *hârdău* 'baquet', pl. *hârdaie* (dial. *hurdău*, pl. *hurdaie*, *hurdauă*); *vălău* 'auge', pl. *vălaie*, *vălauă*; *tău* 'étang', pl. dial. *taie*, *tauă*.

Cette alternance n'est pas généralement reconnue comme une transformation du schwa

⁷¹ Cette alternance n'est pas attestée en aroumain et en mégléno-roumain, mais dans ces dialectes les formes appropriées sont extrêmement rares (la plupart de ces formes ont un pluriel en -uri). Les seuls exemples non alternants que nous avons pu trouver sont ar. *fârnu* (lat. FRENU(M)), pl. *fârne* 'rênes', et mr. *brøn* 'ceinture portée par les paysans' (or. inc.), pl. *brøni*.

en /a/. Dans le sillage d'Arvinte (1959), la plupart des chercheurs délimitent dans une forme comme *hurdauă* une nouvelle désinence du pluriel neutre – *-auă*. Personne ne mentionne cependant les difficultés créées par une telle interprétation pour l'analyse morphémique de la forme du singulier.

Il est évident, à notre avis, que le /a/ de *-aie*, *-auă* ne peut être que le résultat du processus morphophonologique qui gouverne l'alternance entre les voyelles d'ouverture moyenne et les voyelles ouvertes dans le paradigme des noms neutres (cf. Darden 1985; Uritescu 1993b, 1994 : 249-252; cf. aussi Avram 1995). La variation entre *-ie* et *-uă* s'explique par une contrainte phonotactique qui interdit les séquences formées d'un /w/ suivi de voyelles antérieures⁷² et par le rapport entre formel et naturel au niveau phonotactique de la norme (*supra*, I.3.11.3 (A)).

Ni l'alternance schwa → /a/, ni les autres alternances du type voyelle d'ouverture moyenne → voyelle ouverte ne peuvent être gouvernées par le même processus que l'alternance voyelle ouverte → voyelle d'ouverture moyenne. Dans le premier cas il s'agit certainement d'un processus qui ouvre les voyelles devant une désinence *-e*, donc d'un processus qui ne comporte pas de restrictions lexicales. Les formes du type *steag*, pl. *steaguri* montrent que la fermeture n'est pas attestée dans le paradigme des neutres.

5.1. L'explication phonétique est inacceptable

Il est aussi problématique d'avancer une explication purement phonétique pour schwa → /a/ que d'essayer d'expliquer phonétiquement l'alternance /a/ → schwa dans le paradigme des féminins. La vélarisation des voyelles antérieures après les consonnes dépalatalisées crée aussi bien des schwas que des schwas ouverts (par la vélarisation du [e] et du [ɛ], respectivement), mais il est extrêmement difficile de trouver des exemples d'alternances schwa → /a/ créées par ce processus phonétique. Le plus que l'on puisse dire c'est que l'alternance entre schwa et /a/ qui résulte de la vélarisation des voyelles antérieures a créé quelques cas d'alternance morphophonologique entre schwa et /a/⁷³.

5.2. Explication morphophonologique : généralisation naturelle du processus morphophonologique d'ouverture des voyelles /e/ et /o/

Revoyons la description des processus morphophonologiques d'ouverture formulée plus

⁷² Voir *supra*, I.3.11.2.1 (A); Uritescu 2006, 2007a : 197 ss., 2008 : 9-10; cf. aussi Todoran 1956.

⁷³ Pour la synthèse des explications phonétiques proposées, voir Arvinte 1959. Philippide (1927 : 95) et Arvinte (1959 : 230 ss.) évoquent la monophthongaison de la diphtongue /oa/ en /a/ en faveur d'une telle explication phonétique, mais cette évolution est rare et clairement limitée aux cas de dissimilation (cf. *afoară* > *afară* 'dehors'; voir cependant *voauă*, *noauă* 'à vous, à nous', *doauă* 'deux', fém., etc., des formes conservées dialectalement ou devenues *vouă*, *nouă*, *două*, etc.). De plus, là où *-ou* est conservé au singulier, le pluriel est en *-oauă* (ou *-oai*), non pas en *-auă* (cf. Arvinte 1959). D'autre part, le changement /ea/ → /a/ après /r/, /ʃ/ (/ʒ/), qui est plus ancien que l'évolution /ea/ → [ɛ], a vraiment créé quelques exemples d'alternances du type schwa → /a/. Un de ces exemples est *părau*, si on le considère comme un continuateur de **perreu* (i.e. **per-reu*; Russu 1981 : 372) et non pas d'une forme **perrou*, suggérée par Philippide (1927 : 76) (citée par Arvinte 1959 : 230). Si l'on accepte donc cette étymologie, l'alternance est phonétiquement motivée dans *părau*.

haut (3.4.1-3.4.3) :

- (18) Dans le paradigme des noms neutres, /o/ et /e/ accentués deviennent [+ouvert] devant une désinence contenant une voyelle non fermée.
- (21) Dans le paradigme des noms neutres, /o/ et /e/ accentués suivis d'une désinence contenant une voyelle non fermée deviennent [+ouvert] (donc se transforment en /a/, la seule voyelle ouverte); le changement est accompagné de l'insertion d'une semi-voyelle d'ouverture moyenne devant /a/. La semi-voyelle insérée représente une variante [-syllabique] de la voyelle d'entrée.

De nouveau, après la généralisation de l'alternance dans la classe phonologique, la description de l'entrée devient plus simple, du moment que toutes les voyelles d'ouverture moyenne sont sujettes à l'ouverture. Le processus (18) devient donc :

- (18A) Dans le paradigme des noms neutres, les voyelles d'ouverture moyenne accentuées deviennent [+ouvert] devant une désinence contenant une voyelle non fermée.

5.2.1. L'adaptation du processus (21) ne va pas sans poser des problèmes. L'entrée est généralisée, mais si l'on se borne à la changer, on obtient :

- (21A) Dans le paradigme des noms neutres, les voyelles d'ouverture moyenne accentuées suivies d'une désinence contenant une voyelle non fermée deviennent [+ouvert] (donc se transforment en /a/, la seule voyelle ouverte); le changement est accompagné de l'insertion d'une semi-voyelle d'ouverture moyenne devant /a/. La semi-voyelle insérée représente une variante [-syllabique] de la voyelle d'entrée.

Ce processus crée un schwa semi-vocalique devant /a/ dans l'alternance schwa-/a/. Si nous ajustons la description de façon à limiter la création des semi-voyelles aux voyelles [+arrondi] ou [-postérieur], le processus devient plus complexe qu'avant la généralisation. Cette complexification, qui réfère à la sortie, met en cause le caractère naturel de la généralisation. Nous pourrions invoquer de nouveau une stratégie de réparation qui élimine le schwa semi-vocalique, étant donné son statut non phonémique, mais une telle stratégie serait certainement peu vraisemblable. En fait, il est peu probable qu'il y ait des processus morphophonologiques qui créent de nouveaux segments, même à un niveau intermédiaire.

5.2.2. On peut, dans ces conditions, se demander si l'approche phonologique de Vasiliu n'est pas moins adéquate que celle de Petrovici ou que l'hypothèse des « phonèmes unitaires », du moment qu'elle rend non naturelle la généralisation morphophonologique que l'on obtient par l'inclusion de l'alternance entre /a/ et schwa dans les processus morphophonologiques de fermeture et d'ouverture (comme dans (21A) et (22A)). Nous acceptons bien sûr l'argument que

la description phonologique devrait être indépendante de la morphologie, mais cela ne veut pas dire que cette description ne devrait inclure aucune information morphologique (à l'exception des frontières morphologiques pertinentes). Par conséquent, cet argument ne nous empêche pas de préférer, parmi plusieurs interprétations adéquates du point de vue phonétique, les analyses phonologiques qui rendent plus cohérentes la morphologie et la morphophonologie d'une langue.

Dans notre cas, si l'on accepte que l'inclusion de l'alternance entre /a/ et schwa dans les processus morphophonologiques qui gouvernent les alternances entre les diphtongues *ea*, *oa* et les voyelles /e/ et /o/ représente une généralisation naturelle, ce qui nous semble tout à fait évident, il est certainement légitime de choisir les analyses phonologiques qui n'affectent pas le caractère naturel de l'innovation. Il s'agit des interprétations qui rendent possible la perception, par les locuteurs, de la similitude entre les formes de sortie des processus en question, ce qui représente la base de la généralisation (de l'innovation). Or l'analyse proposée par Vasiliu est certainement loin de remplir cette fonction.

5.3. L'alternance entre schwa d'aperture moyenne et schwa ouvert

Une alternance, à première vue similaire, entre un schwa d'aperture moyenne et un schwa ouvert ([ǣ] dans la transcription phonétique roumaine) a été enregistrée dans les sous-dialectes daco-roumains du nord-est et du sud-ouest de la Roumanie (cf. *ALR* s.n. III/822; *ALRR-Ban.* III, c.537⁷⁴) : *sămn* 'signe', pl. *s[ǣ]mne* (de (l'ancien roumain *semn*, *seamne*); *aluățăl*, pl. *aluăț[ǣ]le* (pour *aluățel*, **aluățeale*, diminutif de *aluat* 'pâte'; lat. *ALLEVATUM*), etc. L'origine phonologique de cette alternance est évidente : le processus d'ouverture a créé des alternances entre /e/ et /ea/; dans ces dialectes, /ea/ s'est transformé en /ε/ devant les voyelles antérieures, y compris -e, l'alternance se réalisant donc entre /e/ et /ε/; après les consonnes vélarisantes, [e] a été transformé en schwa et [ε] en schwa ouvert.

Cependant, cette alternance semble être plutôt phonologique que morphophonologique, du moins dans le sous-dialecte du sud-ouest – le Banat. Dans celui-ci, il n'y a que le schwa ouvert qui apparaisse devant un /e/; devant un /i/ on devrait trouver, hypothétiquement, tant un schwa qu'un schwa ouvert : en effet, schwa représente le résultat de la vélarisation du /e/ et schwa ouvert celui de la vélarisation du /ε/ et par ailleurs /e/ et /ε/ sont tous deux attestés devant /i/. Or nous n'avons trouvé que peu d'exemples d'un tel contraste : des mots comme *bănăț[ǣ]ni*,

⁷⁴ À remarquer que Petrovici (*ALR* II et *ALR* s.n.) ne note jamais un schwa ouvert pur. En effet, même quand ce schwa ouvert renvoie explicitement à une voyelle non antérieure, comme dans le cas de *părâu*, Petrovici note un [ē] (donc un [e] à nuance vélaire) au-dessus (à comparer, par exemple, les formes notées par Petrovici dans les localités 27 et 76 (*ALR* s.n. III/822), aux formes enregistrées par les auteurs de l'atlas linguistique du Banat dans les mêmes localités – codes numériques 73 et 85 (*ALRR-Ban.* III/537). Dans la notation de Petrovici donc, les distinctions que nous faisons dans ce contexte (voir *NALR-Cr.* I/XVIII, XCIV; II/270 et *infra*, c. 13) entre un [e] ouvert, un [e] ouvert à nuance vélaire, un schwa ouvert à nuance palatale (notée comme un [ē] superposé au schwa ouvert) et un schwa ouvert, sans nuance palatale (son extrêmement fréquent dans les dialectes roumains de la Crișana, de la Transylvanie et du Banat) ne seraient pas possibles (cf. *ALRM* II, I/57). Apparemment, S. Pop (*ALR* I) note simplement un [e] ouvert dans ce contexte (voir *ALR* I/230; voir aussi *infra*), ce qui, à notre avis, est encore plus loin de la réalité acoustique du son en question.

pl. de *bănăţan* ‘du Banat’, *regăţ[ă]ni*, pl. de *regăţan* ‘du Royaume – le sud de la Roumanie’ et *oş[ă]ni*, pl. de *oşan* ‘de l’Oaş’, sont en contraste avec des mots tels que *ţări*, pl. de *ţară* ‘pays’, *săci*, pl. de *sacă* ‘sèche’, *înţapi* ‘tu piques’, avec un schwa non ouvert devant /i/. Par conséquent, le schwa ouvert pourrait être considéré comme un phonème marginal. Cependant, même dans cette hypothèse d’un contraste phonologique entre schwa et schwa ouvert, on peut toujours avoir un processus phonologique automatique qui ouvre le schwa devant un /e/. Donc l’ouverture dans les pluriels en -e pourrait continuer à être considérée comme un processus phonologique⁷⁵.

L’absence du schwa non ouvert devant /e/ pouvait représenter initialement un « accident » historique. Le /e/ originel avait été éliminé devant les voyelles non fermées, y compris /e/. Dans ce contexte, /ea/ provenant du /e/ a été monophthongué en [ɛ]. La vélarisation a créé ensuite un schwa à partir de /e/ et un schwa ouvert à partir de /ɛ/. On n’a enregistré aucun processus phonologique qui ouvre schwa devant /e/ et, en fait, un tel processus serait à notre avis non naturel. Cependant, dans le cadre de notre approche, ce processus pourrait avoir une origine formelle et représenter la conséquence d’une généralisation à partir de la distribution de surface créée par l’évolution historique. Il s’agirait donc d’une contrainte phonotactique dont l’origine devrait être cherchée dans une structure au niveau de la norme créée par un ensemble de processus phonologiques historiques⁷⁶.

Il est toutefois extrêmement difficile de trouver des exemples de transformation du schwa en schwa ouvert qui ne puissent pas être expliqués morphophonologiquement, autrement dit dans lesquels le changement n’ait que des motivations phonologiques. La plupart de ces exemples sont des pluriels neutres. À part ces pluriels, on pourrait citer les formes de *tot* ‘tout’, pronom et adjectif, dans le sous-dialecte du Banat :

masc.sg.	<i>tăt</i>	pl. <i>tăţi</i>
fém. sg.	<i>tătă</i>	pl. [tăće] (pour <i>toate</i> ‘toutes’)

Dans ce cas schwa est ouvert devant le /e/ de la désinence du féminin. Malheureusement, tandis que le masc. sg. fonctionne aussi comme pronom ou adjectif pour le neutre sg., le féminin pluriel est employé comme pronom ayant un antécédent neutre au pluriel ou comme adjectif avec des noms neutres au pluriel.

Un autre cas d’ouverture du schwa devant la désinence -e du féminin pluriel est présenté par le mot *ţapă* ‘pal, brochette’, pl. [tsăpe]. Ces formes s’expliquent par la vélarisation des voyelles antérieures des formes anciennes *ţeapă* / t[é]pe. Cependant cette alternance a été étendue à des mots du type *barbă* ‘barbe’ (lat. BARBA(M)), pl. b[ă]rbe, *capră* ‘chèvre’ (lat.

⁷⁵ Ce serait quand même un processus phonologique moins stable ou, plutôt, un processus phonologique formalisé qui a en même temps une fonction morphologique (voir *supra*, I.2.1.3.2.).

⁷⁶ Les changements de ce genre, appelés des « processus phonologiques analogiques », sont admis par certains phonologues. Voir, par exemple, Kiparsky 1988 : 394, où l’on cite un changement du sanskrit : la gémation du /ch/, qui semble représenter une généralisation d’une règle phonotactique (« les palatales aspirées sont gémées »).

CAPRA(M)), pl. c[ă]pre⁷⁷, dans lesquels le schwa ouvert semble avoir une motivation phonologique.

En essayant de vérifier notre hypothèse concernant la motivation phonologique formelle du processus en question, nous avons demandé à un de nos sujets du nord du Banat de prononcer des mots du type *răget* (qui existe dans la langue littéraire, mais non dans son dialecte) et *păret* (qui est simplement inventé mais a l'aspect d'un dérivé avec le suffixe non accentué *-et*). Sa prononciation semble confirmer notre hypothèse, car dans tous ces cas schwa est ouvert (comme dans [tăće], cité ci-dessus)⁷⁸.

Si nous acceptons que schwa ouvert représente un phonème marginal, nous pourrions supposer que dans ces dialectes le schwa ouvert, le [e] ouvert et le [o] ouvert forment une classe d'aperture distincte du /a/⁷⁹, et que la création de cette classe est due à une restructuration du système postérieure à la généralisation de l'alternance /a/-schwa dans les féminins.

En tout état de cause, la place des alternances entre les deux sortes de schwa parmi les alternances entre les voyelles d'ouverture moyenne et les voyelles ouvertes n'est pas importante pour notre argumentation. Comme il résulte de nos analyses, nous avons suffisamment de preuves pour étayer l'hypothèse que le processus d'ouverture originel a été morphologisé et qu'il s'est divisé en deux processus morphophonologiques différents, l'un qui ouvrait les voyelles d'ouverture moyenne, l'autre qui fermait les voyelles ouvertes. Ces processus morphophonologiques ont servi de modèle au développement des alternances entre /a/ et schwa dans les mêmes conditions morphophonologiques.

6. Alternances dans l'antépénultième syllabe dans les noms féminins

La postulation d'un seul et unique processus intégrant l'alternance entre /a/ et schwa et celle entre les diphtongues *ea*, *oa* et *e*, *o* semble être mise en cause par l'apparition tardive d'une transformation du /a/ accentué en schwa dans l'avant-dernière syllabe du radical (d'après la littérature, l'antépénultième syllabe du mot). Cette transformation, remarquée par beaucoup de chercheurs⁸⁰, caractérise les formes du pluriel en *-i* des noms féminins et se retrouve en daco-roumain du sud⁸¹ (mais aussi dans d'autres aires; *ALR s.n.* I/230, II/356, 359, III/857) et en aroumain. Elle prouve de façon incontestable que l'alternance était conditionnée par des facteurs morphologiques. Cependant, si dans ce contexte l'alternance est limitée à /a/ et qu'elle n'affecte pas les diphtongues /oa/ et /ea/, nous ne pouvons plus soutenir l'unité du processus en question. Même si nous avons raison en ce qui concerne l'origine des alternances dans la syllabe finale du

⁷⁷ Voir *supra* t[ă]te; voir aussi Uritescu 2007a : 40-41, 45-46, 71.

⁷⁸ Ce schwa ouvert n'est pas noté par Sever Pop dans une forme comme *băieri* (pl. de *baieră* 'cordonnet'; lat. BAJULU(M)) dans le sud du Banat (*ALR* I/44). Mais, comme nous l'avons déjà dit, l'auteur ne note jamais un schwa ouvert, malgré le fait que l'existence de ce son est indéniable dans les sous-dialectes daco-roumains du nord et de l'ouest (voir *supra*).

⁷⁹ Pour d'autres dialectes de ce type, voir Avram 1977.

⁸⁰ Cf., par exemple, Capidan 1932 : 205; Diaconescu 1970 : 171.

⁸¹ Le roumain littéraire a emprunté l'alternance à ces dialectes, mais seulement dans certains mots, tels que *pasăre* 'oiseau', pl. *păsări*.

radical, nous serions obligé de supposer que l'alternance /a/ – schwa s'était séparée ultérieurement des alternances avec les diphtongues /ea/ et /oa/.

6.1. La généralisation affecte et la diphtongue /ea/ et la voyelle /a/

6.1.1. D'après l'excellent dictionnaire de Papahagi (1974), on trouve en aroumain la situation que voici.

L'alternance entre /a/ et schwa se manifeste dans l'avant-dernière syllabe du radical et elle est provoquée par la désinence -i du pluriel féminin, mais elle suppose des conditionnements morpho-lexicaux légèrement différents de ceux que met en jeu la même alternance en syllabe finale. En effet, contrairement à l'alternance dans la syllabe finale du radical, celle qui affecte l'avant-dernière syllabe ne se manifeste pas dans les pluriels des infinitifs longs (qui sont des substantifs verbaux) : *acăţare* 'accrochement', pl. *acăţări*, mais *făţire* 'action', pl. *făţiri*. L'alternance en syllabe finale ne comporte pas d'exceptions lexicales, à la différence de celle dans l'avant-dernière syllabe, qui n'est pas générale : sur vingt-cinq formes présentant le contexte approprié, dix-huit manifestent l'alternance, cinq n'impliquent pas d'alternance, et deux ont des pluriels sans et avec alternance.

Il est un fait plus important encore : l'alternance affecte aussi les formes avec la diphtongue /ea/ accentuée dans l'avant-dernière syllabe du radical. En effet, sur neuf mots présentant un singulier en /ea/, quatre (tous d'origine latine) manifestent l'alternance en question : *băsearică* 'église', pl. *băseriţi* (lat. BASILICA(M)); *fearică* 'fougère', pl. *feriţi* (lat. FILICE(M)); *keadică* 'obstacle', pl. *kediţi* (lat. PEDICA(M)); *iarăănă* 'hiver' (lat. HIBERNA(M) > *[jiérna] > *[jérna] > *[jeárnă] > [járnă] > [jărăănă]), pl. *ierăni*.

Le comportement de la diphtongue /oa/ dans le contexte en question n'est pas tout à fait clair. Le seul exemple que nous ayons trouvé présentant cette diphtongue accentuée dans l'avant-dernière syllabe du singulier ne semble pas être affecté par l'alternance : *foarfică* 'ciseaux', pl. *foarfîţi*. Puisqu'il s'agit d'une seule forme et que l'alternance présente des exceptions lexicales dans ce contexte, il n'est pas possible de déterminer si l'absence de l'alternance /oa/ → /o/ signifie quoi que ce soit.

Sur la base du comportement de la diphtongue /ea/ dans le contexte en question, nous pouvons donc conclure qu'en aroumain le changement /a/ → schwa ne doit pas être séparé du processus qui ferme les diphtongues.

6.1.2.1. Le daco-roumain du sud est plus difficile à étudier de ce point de vue. Il n'y a pas de dictionnaire pour ce sous-dialecte, ce qui nous oblige à nous limiter aux formes citées dans certains articles ou dans les monographies dialectales et à celles enregistrées par les atlas linguistiques (*ALR* et *NALR-Olt.*). De plus, les processus de fermeture et d'ouverture ne sont pas conservés dans ces dialectes dans leur forme originelle. En effet, l'unité de ces processus a été détruite par la monophthongaison et la fermeture ultérieure du /ea/ devant les voyelles antérieures et devant les consonnes palatalisées. Cela a étendu l'alternance entre /ea/ et /e/ aux féminins présentant la désinence -e au pluriel, a créé une nouvelle alternance devant la terminaison -i du pluriel masculin et a éliminé l'alternance originelle des mots neutres se terminant par -e au pluriel : *geană* 'cil', pl. *gene* (féminin); *ardelean* 'Transylvanien', pl. *ardeleni* (masculin); *lemn*

‘bois’, pl. *lemne* (neutre), etc. L’ancienne fermeture des voyelles ouvertes devant la désinence *-i* a été submergée par ce nouveau processus (phonologique). Par la suite, l’alternance /a/ – schwa est devenue vraiment indépendante de l’alternance /ea/ – /e/.

Pour /oa/ – /o/, il semble que le seul exemple soit de nouveau le mot *foarfecă*, qui ne manifeste pas d’alternance.

6.1.2.2. Dans d’autres sous-dialectes daco-roumains, où le changement /a/ → schwa dans l’avant-dernière syllabe du radical est moins systématique, on trouve des exemples de fermeture de la diphtongue /ea/ (ou du /ε/) dans ce contexte. Comme en aroumain, l’alternance n’est pas attestée dans les infinitifs longs substantivés. Dans les autres catégories de mots, les exemples appropriés sont peu nombreux. Nous en avons quand même trouvé quelques-uns : [pé]štere ‘grotte, caverne’, pl. [pé]šteri (ALR s.n.III/706); [čă]rsălă (litt. *țesală* ‘étrille’), pl. [čé]rsăli (ALR s.n. II/315); *fleandură* ‘guenille’, pl. *flenduri*; *șteangără* ‘garde-fou’, pl. *ștengiri* (exemples communiqués par Livius Bercea). Dans le mot *moaștie*, pl. *moștii* ‘reliques’ on trouve apparemment l’alternance /oa/ – /o/ dans l’antépénultième syllabe, mais l’histoire de ces formes est plus complexe⁸².

6.1.3. Les données que nous venons de citer prouvent que l’alternance dans l’antépénultième syllabe du mot (la pénultième du radical) n’est pas limitée à /a/. Cette alternance représente donc une extension du processus de fermeture et s’intègre dans un processus morphophonologique plus complexe de fermeture des voyelles dans les féminins dont le pluriel se termine en voyelle fermée.

6.2. Généralisation morphophonologique, adéquation au système et type morphologique en roumain

Tout comme la généralisation des processus morphophonologiques de fermeture et d’ouverture aboutissant aux voyelles /a/ et /ă/, l’intégration de l’avant-dernière syllabe du radical dans le contexte du processus de fermeture nous semble naturelle. Elle met en évidence le conditionnement morphologique des processus en question. Dans le cas d’un processus intégré dans la morphophonologie, les locuteurs tendent à associer l’alternance gouvernée par ce processus aux catégories et terminaisons morphologiques spécifiques qui sont en cause. La nature phonologique du conditionnement est moins importante, sauf pour l’identification des terminaisons et des classes phonologiques auxquelles le processus fait référence. Par conséquent, le positionnement de la voyelle accentuée dans la syllabe précédant immédiatement la terminaison peut être moins important que le fait qu’il s’agisse d’une voyelle ouverte accentuée dans un nom féminin ayant une terminaison particulière, donc dans une catégorie grammaticale spécifique. L’avant-dernière syllabe du radical constitue encore un contexte nouveau, qui résulte d’une innovation, et l’alternance peut se généraliser de façon hésitante, optionnelle ou dialectale, même idiolectale, et moyennant des restrictions lexicales et grammaticales. Cependant, la généralisation de l’alternance à ce nouveau contexte n’a rien de surprenant en elle-même.

⁸² La voyelle /o/ du pluriel continue la voyelle du sl. *mošti*, tandis que la diphtongue du singulier provient probablement d’une forme initiale *moaște* (Uritescu 1984a).

Comme il ressort de notre analyse, il y a toutefois une différence entre les deux généralisations en ce qui concerne le niveau du naturel. En effet, dans le cas de la première généralisation du processus morphophonologique, en syllabe finale de radical, le naturel se situe essentiellement au niveau phonologique, à savoir au niveau des classes phonologiques naturelles résultant de la substance formalisée. Le naturel morphologique se référant à l'importance de l'indexicalité est certainement co-présent, mais il semble moins évident à l'analyste.

Par contre, la seconde généralisation, dans l'avant-dernière syllabe du radical, renvoie clairement au naturel morphologique, notamment à l'importance de l'indexicalité en morphologie et à la primauté de l'indexicalité morphologique sur l'indexicalité phonologique.

On peut se demander toutefois si ces multiples généralisations, que nous avons considérées comme naturelles sur un plan plus général, ont un rapport avec la structure de la langue, en l'occurrence du roumain.

À notre avis, la réponse à une telle question ne peut être qu'affirmative.

D'une part, le système morphologique du roumain se caractérise par deux traits définitoires. Tout d'abord, il possédait dès le début une flexion à radical, qui favorise les processus morphophonologiques⁸³. Deuxièmement, à l'époque de la seconde généralisation, le paradigme des noms féminins présentait déjà comme trait définitoire la modification de la voyelle non fermée du radical (ce qui explique, par ailleurs, d'autres généralisations morphophonologiques, telles que *față* 'visage' / *fețe*, etc., sur le modèle de *fată* / *fete*, dont l'origine est phonologique, en daco-roumain).

D'autre part, même avant l'époque de la seconde généralisation, le roumain populaire, qui nous intéresse ici, s'était acheminé vers une prédominance du type morphologique introflexionnel. Dans la hiérarchie spécifique des types morphologiques, le type introflexionnel occupe certainement une place plus importante en roumain populaire que dans d'autres variétés romanes (cf. aussi Uritescu 1993b).

7. Conclusions

7.1. L'ouverture et la diphtongaison des voyelles d'ouverture moyenne ne sont pas métaphoniques. Il s'agit plutôt d'une diphtongaison bloquée par les voyelles fermées dont la relation avec le timbre des consonnes est certainement à considérer.

7.2. Les emprunts au slave constituent les traces les plus anciennes et donc une possible motivation de la morphologisation du processus phonologique. La question de la motivation est cependant plus complexe. Le processus phonologique a été formalisé et a perdu son caractère naturel par suite d'autres phénomènes : la nature des changements, le télescopage et le cumul d'opacité, la téléologie des processus impliqués, le statut phonologique des formes de sortie, le caractère non naturel du conditionnement de surface, l'interférence avec d'autres processus.

7.3. Le processus historique de diphtongaison et d'ouverture a été morphologisé et s'est divisé en deux processus morphophonologiques : un qui opère un changement en direction inverse par rapport au processus originel, limité au paradigme des féminins, et un autre qui

⁸³ Voir Dressler 1985a : 352 ss. et *supra*, II.2.4.1. Pour le roumain, cf. aussi Uritescu 1993b.

conserve la direction du processus initial, limité aux noms neutres.

7.4. Le processus inversé, qui caractérise le paradigme des féminins, a servi de modèle pour le développement et l'extension d'une transformation du /a/ en schwa dans les mêmes conditions, ce qui représente une généralisation du processus morphophonologique. De façon similaire mais sur une aire linguistique plus restreinte, la transformation du schwa en /a/ dans le paradigme des neutres ne représente qu'une extension du processus morphophonologique issue du processus phonologique historique. On peut en déduire que la diphtongaison, qui semble avoir été essentielle dans le processus historique, n'était plus pertinente dans les processus morphophonologiques qui en résultaient.

Cela pourrait aussi indiquer que les diphtongues avaient été phonologisées soit comme consonnes colorées, soit comme voyelles ouvertes.

7.5. Dans la mesure où nous avons pu démontrer la relation entre le développement des alternances entre /a/ et schwa et la généralisation des processus morphophonologiques qui gouvernaient les alternances entre les voyelles ouvertes et les voyelles d'aperture moyenne, les données recueillies sont de nature à confirmer l'importance substantielle des traits phonologiques pour ce qui est des processus morphophonologiques. Hooper (1979), pour ne mentionner qu'elle, avait affirmé que la nature phonologique de l'entrée et de la sortie des processus morphophonologiques est déterminée par des accidents historiques et qu'elle n'a pas d'importance sur le plan synchronique. Darden (1979), par contre, avait essayé de démontrer que même si la motivation phonologique n'est plus opérante, la notion de classe phonologique joue un rôle dans la définition de l'entrée et de la sortie des processus morphophonologiques. D'une certaine façon, l'histoire des alternances entre /a/ et schwa confirme les deux points de vue, tout en étant en phase avec nos observations sur le naturel phonologique en morphophonologie. L'exclusion du schwa du processus de diphtongaison originel était motivée phonétiquement, du moment que ce genre de diphtongaison caractérise les voyelles colorées. Cependant, une fois que le processus est devenu morphophonologique et qu'il a perdu sa motivation phonétique, l'exclusion du schwa n'était plus motivée. Le processus s'est transformé en une alternance entre voyelles ouvertes et voyelles d'aperture moyenne et son extension au schwa prouve l'importance substantielle de ces classes de phonèmes en roumain. Toutefois, tout comme dans le cas des contraintes phonotactiques, cette substance est présente comme substance formalisée dans les classes naturelles de phonèmes.

7.6. L'évolution historique de l'alternance morphophonologique entre les voyelles ouvertes et les voyelles d'ouverture moyenne en roumain montre également l'importance du système et du type morphologique pour la dynamique des processus morphophonologiques de la langue.

**E TYPE MORPHOLOGIQUE ET CHANGEMENT
MORPHOPHONOLOGIQUE :
L’EFFACEMENT DU /I/ EN QUEBECOIS ET LE TYPE
MORPHOLOGIQUE DU FRANÇAIS¹**

L’effacement du /I/ dans la catégorie des clitiques représente un phénomène morphophonologique généralement connu en québécois, dont le caractère saillant et l’originalité ont été de nature à faire couler beaucoup d’encre.

L’analyse qui suit essaie de mettre en évidence certains aspects ignorés du phénomène en question et de nuancer son explication². D’abord, il nous semble que ce changement illustre une des caractéristiques de l’évolution du québécois (FQ) par rapport à l’évolution du français européen, notamment le fait que le FQ a développé plus librement certaines tendances générales du français. Deuxièmement, les explications formulées jusqu’à présent pour ce phénomène semblent manquer soit de généralité (en ne répondant pas à une question comme : « Quel est le principe général d’organisation ou de fonctionnement qui pourrait expliquer une telle transformation dans une langue quelconque? »), soit de spécificité (en ne répondant pas davantage à une autre question qu’il faut se poser : « Étant donné qu’on peut expliquer ce changement par un principe général, pourquoi est-ce que ce phénomène se produit justement en français ou dans une des variantes de celui-ci? »). On oublie parfois, en ce qui concerne la deuxième question, que les transformations morphophonologiques reflètent non seulement des tendances générales, qu’on peut appeler naturelles, mais aussi des tendances qui tiennent d’une organisation ou d’un fonctionnement spécifiques, qui relèvent du type de la langue, de son système ou de sa norme. De ce point de vue, la distinction entre **type**, **système**, **norme** et **parole**, proposée par Coseriu (1968, 1980) et adoptée par la suite par beaucoup d’autres linguistes (cf. Dressler 1985a : 292 ss., 1985b), nous semble très importante (voir *supra*, II.2.4. ss.; cf. aussi Uritescu 1986a, 2007a : 23 ss., 2008 : 11 ss.).

Nous allons analyser d’abord les contextes qui semblent favoriser la chute du /I/ en québécois dans les pronoms sujets et objets directs et indirects. Ensuite, après avoir fait une critique des explications proposées par divers chercheurs, nous essayerons de relever les caractéristiques typologiques du français qui pourraient avoir une signification pour l’explication des données analysées. L’approche typologique adoptée sera définie dans cette dernière section (voir aussi *supra*, II.2.4.1.). Enfin, on analysera

¹ Ce chapitre est basé sur Uritescu 1997a.

² Nous tenons à témoigner notre reconnaissance aux professeurs Philippe Bourdin, Ed Burstynsky (†), Noël Corbett, Yves-Charles Morin, Françoise Mougeon, Henri Schogt, Claude Tatilon et Douglas C. Walker, qui ont eu l’amabilité de lire la version de ce chapitre parue dans la *Revue de Linguistique Romane* et de nous faire profiter de leurs observations critiques. Nous remercions aussi M. Gilles Roques et le lecteur anonyme de la *RLiR* pour leurs remarques et suggestions.

l'interprétation donnée par divers auteurs à la chute du /l/ dans les articles définis. Sur la base du matériel linguistique enregistré par l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (Dulong et Bergeron 1980) et des données tirées de quelques contes folkloriques, nous essayerons ensuite de voir dans quelle mesure ce phénomène se rattache aux mêmes tendances typologiques que la chute du /l/ dans les pronoms clitiques.

1. L'effacement du /l/ dans les pronoms clitiques

L'effacement du /l/ dans le français du Québec³ est certainement lié à la catégorie des clitiques. En dehors de cette catégorie, les cas qui pourraient être reliés aux tendances phonétiques anciennes du français sont assez rares, même accidentels⁴. Même s'il y a des phénomènes semblables, comme le changement du /l/ en /w/ dans certains dialectes du Massif Central (Dauzat 1930 : 79), le résultat et le mécanisme sont différents : tant dans ce dialecte que dans l'ancien français, par exemple, la vocalisation suppose des stades intermédiaires (une prononciation vélaire du /l/ dans les contextes respectifs) et se passe graduellement et régulièrement, ce qui démontre l'existence d'un processus phonologique. De ce point de vue, l'effacement du /l/ en FQ est un phénomène tout à fait différent.

Par conséquent, ce phénomène doit être analysé en fonction de certaines catégories grammaticales, et non pas en fonction du contexte phonologique.

1.1. Les pronoms sujets

La suppression du /l/ dans *il* remonte à l'ancien français (Pope 1934 : 324; Walker 1986 : 91; *infra*) devant un verbe à initiale consonantique. En FQ, cependant, l'effacement du /l/ s'est étendu à tous les pronoms personnels sujets, que le verbe commence par une consonne ou par une voyelle. On trouve donc les formes suivantes (voir Walker 1986) :

- 1) *il part* /ipar/
il arrive /jariv/
ils partent /ipart/
ils arrivent /jariv/
elle part /apar/
elle arrive /alariv/ – /a:riv/

³ Comme, par ailleurs, dans d'autres variétés du français, même s'il s'agit d'un phénomène beaucoup moins fréquent qui présente des traits spécifiques (voir Ashby 1984, 1988; Morin 1979, et *infra*).

⁴ Voir, par exemple, une forme comme [kek] 'quelque' dans plusieurs variétés de français (Sankoff et Cedergren 1972 : 1102-1103; cf. aussi Juneau 1972 : 172; Juneau et Poirier 1973 : 90; Poirier 1975 : 216). Les formes de ce genre rappellent la vocalisation du /l/ en ancien français, un phénomène achevé – en tant que processus phonologique – déjà à la fin du XII^e siècle dans le nord de la France (Bourciez 1958 : 185; Dauzat 1930 : 87-88).

(elles) arrivent /jariv/
(elles) partent /ipart/⁵

La ressemblance avec le français populaire de France n'est que partielle et le processus de lexicalisation, c'est-à-dire de transformation des formes sans /l/ en formes sous-jacentes, est beaucoup plus poussé en FQ.

Pour ce qui est de certaines variétés dialectales du français de France, Morin (1979 : 11-12) rend compte de la chute du /l/ dans les pronoms sujets devant un verbe à initiale consonantique par des règles de suppléance, qui sont en fait des règles allomorphiques. Puisque ces règles conservent le conditionnement phonologique, l'analyse de Morin ne nous semble pas tout à fait acceptable dans le cadre de notre théorie.

En fait, pour mieux juger la différence entre le FQ et le français populaire de France (FPF), il est nécessaire de définir rigoureusement quelques concepts théoriques, à savoir les concepts de « processus phonologique », « processus morphophonologique », « processus allomorphique » et « processus morphologique ».

1.1.1. Depuis l'essor de la phonologie (générative) naturelle, on est généralement d'accord en ce qui concerne la nature des processus phonologiques : ceux-ci sont des processus **conditionnés exclusivement par des facteurs phonologiques** (voir *supra*, II.1.1. et *passim*; Darden et Uritescu 2005)⁶.

C'est surtout la distinction entre les processus morphophonologiques et les processus allomorphiques qui semble être souvent ignorée. Il est clair, pourtant, que les processus morphophonologiques supposent à la fois un conditionnement phonologique et un conditionnement morphologique. De ce point de vue, ils représentent en général d'anciens processus phonologiques limités par des facteurs morphologiques ou, mieux, employés pour des fins morphologiques ou avec une fonction morphologique. Par contre, un processus allomorphique représente l'emploi d'un allomorphe (qui est phonologiquement différent de la forme de base mais qui n'est pas défini par des processus phonologiques) dans un contexte morphologique spécifique.

Enfin, un processus morphologique représente simplement l'emploi d'un morphème ou d'un outil grammatical pour l'expression d'une fonction morphologique.

L'évolution historique consiste, d'après le modèle établi par la phonologie (générative) naturelle, dans la transformation des processus phonologiques en processus allomorphiques ou morphologiques, en passant par un stade morphophonologique. Du point de vue sémiotique (voir Dressler 1985a : 11 ss.), une telle évolution équivaut à un processus de sémantisation : les processus qui ont la fonction de discriminer les formes

⁵ Ces deux dernières formes illustrent l'emploi du masculin au lieu du féminin dans la troisième personne du pluriel en FQ.

⁶ Certaines théories phonologiques récentes, comme, par exemple, la phonologie lexicale de P. Kiparsky, essaient de sauver la description exclusivement phonologique des règles morphophonologiques propre à la phonologie générative. Mais ces entreprises ne nous apparaissent pas réalistes du point de vue psychologique (*cf.* aussi *supra*, I.3.4.).

(processus phonologiques) deviennent des processus qui définissent le sens des formes.

1.1.2. Dans cette perspective, il est évident que l'effacement du /l/ dans les pronoms sujets dans certaines variétés du français de France, telles que la variété de la région briarde analysée par Morin (*infra*), doit être considéré comme un processus morphophonologique ayant la fonction morphologique de marquer l'emploi clitique des pronoms sujets. Il représente le résultat de la morphologisation d'un processus phonologique qui se manifeste en ancien français – la vocalisation et, spécialement après [i], l'effacement du [l] devant une consonne : lat. FILICELLA > fr. *ficelle*⁷.

En ancien français (déjà au XII^e siècle), le processus s'étend au [l] du pronom *il* (sg. et pl.) suivi d'un verbe commençant par une consonne, ce qui suggère que la liaison entre le pronom sujet et le verbe est devenue plus étroite. Par conséquent, la forme *i* pour *il* est fréquemment attestée dans cette période (Pope 1934 : 156, 324; Raynaud de Lage 1990 : 72)⁸. Comme dans ce cas l'alternance /l/ – 0 semble s'être imposée au niveau de la norme (en sens cosérien) déjà en ancien français, en acquérant une fonction morphosyntaxique spécifique (celle de marquer la relation étroite entre le pronom sujet et le verbe), différente de la fonction de la même alternance dans des formes du type *fil* / *fis*, le processus phonologique a probablement été morphologisé dès le début dans le pronom *il*, se transformant en un processus morphophonologique distinct⁹.

⁷ Voir Pope 1934 : 154; l'auteur suppose que dans cette forme [l] n'était pas vélaire (comme [l'] dans afr. *filz*). Voir aussi Brunot 1966 : 159. L'effacement se produit également après la voyelle [ü], mais on suppose en général un stade intermédiaire avec [w]. Certains linguistes reconstruisent le même stade intermédiaire pour les formes du type *ficelle*, *filz*, etc. (cf. Bourciez et Bourciez 1971 : 188; De La Chaussée 1982 : 103), en s'appuyant sur des formes dialectales (surtout picardes) du type *soutius*, *vius* (mais voir Brunot 1966 : 159; voir aussi Pope 1934 : 155, où l'on trouve une bonne analyse de la variation dialectale en ce qui concerne le phénomène en question).

⁸ L'effacement atteint plus tard d'autres mots (et d'autres consonnes) et devient fréquent surtout vers la fin du moyen français (voir Pope 1934 : 156; cf. aussi Fouché 1966 : 663 ss., 781, où, pourtant, on n'analyse pas la hiérarchie des contextes pris en considération par Pope et d'autres chercheurs; pour la différence entre le bel usage et le discours soutenu de ce point de vue, voir aussi Gendron 2007 : 200-202). À notre avis, dans ce cas il ne s'agit plus du même processus phonologique, mais plutôt d'une contrainte phonotactique qui exclut l'occurrence de la consonne [l] (comme, par ailleurs, d'autres consonnes) en position préconsonantique. Il est en fait difficile (sinon impossible) de préciser si à l'époque où *i* (pour *il*) apparaît le processus phonologique de vocalisation et d'effacement du [l] en position préconsonantique s'était déjà transformé en contrainte phonotactique, mais, de toute façon, cela ne changerait en rien notre interprétation concernant la morphologisation du processus dans le cas du pronom (*infra*). Il est pourtant intéressant de remarquer que, si l'on accepte l'interprétation donnée par Fouché (1966 : 781) aux graphies du type *ostes*, *chatez*, *tes* 'tels', etc., celles-ci prouveraient de façon irréfutable que le processus phonologique s'était déjà transformé en contrainte phonotactique : le /l/ est simplement effacé, pour adapter ces formes à la contrainte phonotactique de la norme (pour ce genre de changements, appelés « changements phonologiques formels d'adaptation phonotactique », voir aussi Uritescu 2008 : pp. 16-17, et *supra*, I.4.2.1.).

⁹ Les formes du type *ficelle* avaient certainement été restructurées et dans les formes du type [ʃəval] / [ʃəvaws] le processus était différent, probablement morphologisé et en cours d'être partiellement inversé, ce qui expliquerait les formes du type *château* (pour les processus phonologiques qui acquièrent des fonctions morphologiques, voir aussi la notion de règles phonologiques semi-morphologisées; Klausenburger 1979; cf. aussi Dressler 1976; *supra*, I.3.5.; pour la transformation d'un processus phonologique en plusieurs règles morphophonologiques distinctes, voir Darden et Uritescu 2005; *supra*, D.).

Après l'amuïssement du schwa dans les formes *elle* et *elles* (vers la fin du moyen français; voir, par exemple, Wartburg 1971 : 123; cf. aussi Morin 1979, note 7), le processus est généralisé à ces pronoms. Cependant, cette généralisation est morphophonologique, car elle est conditionnée à la fois par le contexte phonologique (la consonne suivante) et par le contexte morphologique (les pronoms sujets devenus clitiques)¹⁰.

Ce processus morphophonologique caractérise beaucoup de variétés du français de France, y compris ce que certains chercheurs (cf. Morin 1979) appellent le « français normatif ». Morin (1979 : 12) établit, pour son idiolecte, basé sur un parler de la région briarde mais influencé par le français normatif, la répartition suivante des deux « allomorphes » : *il, ils* : [il] partout – mais aussi [i] devant consonne; *elle* : [ɛl] partout – mais aussi [ɛ] ou [a] devant consonne; *elles* : [ɛl] partout – mais aussi [ɛ] devant consonne. Pour ce qui est des formes du singulier¹¹, l'effacement du /l/ devant un verbe qui commence par une consonne a été étendu au féminin dans la plupart des parlers de la région briarde et de la région parisienne (Durand 1936 : 172-175 et c. 4, 5; Morin 1979), aussi bien que dans beaucoup d'autres parlers populaires de France (voir, par exemple, ALF, c. 1223, 1251, 1404; voir aussi *infra*)¹².

Par contre, le phénomène québécois doit être considéré seulement comme un processus morphologique. En effet, dans ce cas-ci on retrouve les caractéristiques principales de la transformation d'un processus morphophonologique (ou plus probablement d'un processus allomorphique) en processus morphologique :

- a) L'absence d'un conditionnement phonologique;
- b) L'emploi des formes dérivées dans toutes les fonctions des formes de base;
- c) Le remplacement général des formes de base par les formes dérivées dans la compétence de certaines catégories de sujets parlants. De ce point de vue, les données sociolinguistiques sont révélatrices.

À côté de ces processus morphophonologiques il y avait aussi une contrainte phonotactique (voir *supra*).

¹⁰ Il est difficile d'établir la relation entre ce phénomène et la tendance plus générale à effacer les consonnes finales devant un mot commençant par une consonne en moyen français (tendance qui est en relation avec la contrainte phonotactique dont nous venons de parler et avec un changement dans l'accent et dans le rythme des phrases françaises; voir Pope 1934 : 82 ss.). La persistance de ce processus en tant que processus morphophonologique dans plusieurs variétés de français (*infra*) semble pourtant indiquer la nature morphophonologique de la généralisation de l'effacement du /l/ dans le pronom *elle*.

¹¹ Au pluriel, *elles* a été remplacé par *ils* dans beaucoup de parlers ruraux de France (voir aussi Morin 1979, note 7; à remarquer pourtant que ce syncrétisme n'affecte pas l'opposition entre singulier et pluriel pour les féminins, comme l'auteur semble le croire).

¹² Dans certains parlers, l'extension de l'effacement au féminin semble être conditionnée par un contexte phonétique particulier. C'est le cas du parler picard de Mesnil-Martinsart (Somme), où le /l/ du féminin sg. *al* semble s'effacer 'régulièrement' lorsqu'il est suivi de deux consonnes (Flutre 1955 : 32; mais l'auteur n'est pas conséquent dans la description du contexte phonétique : voir *ibidem*, pp. 47, 83; d'autre part, pour le clitique féminin pluriel suivi de voyelle, on enregistre une forme *az*, parallèle au masc. *iz*; *ibidem*, p. 46). D'après Haigneré (1901 : 330-331), dans le patois boulonnais le /l/ du féminin *al* n'est effacé que devant les consonnes [m], [n] et [s].

Dans l'analyse de Sankoff et Cedergren (1971 : 1108), la plupart des locuteurs pris en considération réalisent à 100% la chute du /l/ dans les pronoms *il*, *ils*. Les sujets parlants qui ont généralisé les formes sans /l/ dans le cas du pronom sujet *elle* sont moins nombreux : deux témoins (sur 16), non professionnels, montrent la chute du /l/ à 100% et pour cinq autres, quatre non professionnels et un professionnel, le pourcentage se situe près de 90% ou entre 90% et 100%. Le graphique établi par les auteurs montre un très clair continuum linguistique (voir *infra*) avec le groupe qui emploie les formes sans /l/ beaucoup mieux représenté que celui qui emploie les formes avec /l/.

Les données analysées par Santerre, Noisieux et Ostiguy (1977) sont encore plus frappantes, car sur 100 locuteurs, 65 font tomber à 100% le /l/ dans le pronom clitique *elle*.

Malheureusement, les autres analyses négligent l'existence de la catégorie de locuteurs dont la compétence ne révèle que des formes sans /l/.

Dans l'analyse très détaillée de Poplack et Walker (1986), par exemple, on ne trouve que les moyennes; dans le cas du clitique *elle*, la moyenne est de 84%. C'est seulement la chute du /l/ dans les clitiques *il* et *ils* (98-100%) qui est considérée comme une règle non variable, même **inversée**, par les auteurs. Par ailleurs, bien qu'ils précisent (p. 194, note 1) : « As will become evident in the ensuing discussion, use of the term *deletion* does not necessarily imply that we consider an underlying (l) to be present in all of the forms under consideration », les auteurs ne prennent pas en considération le nombre de locuteurs qui réalisent la chute du /l/ à 100%. Par conséquent, l'analyse effectuée par Poplack et Walker (1986) peut être décevante de notre point de vue.

Les caractéristiques (b) et (c) mettent clairement en évidence le fait que les formes avec /l/ ont été remplacées dans certains registres du FQ par les formes dérivées sans /l/. Dans une terminologie plus « moderne », les formes des pronoms sujets ont été restructurées. En d'autres termes, l'emploi des formes sans /l/ en tant que pronoms sujets clitiques est devenu un pur processus morphologique.

Il semble donc que la différence entre le FQ et certaines variétés du FPF ne soit pas une simple différence de degré, mais une **différence de nature**. À notre avis, c'est dans ce sens qu'il faut modifier une affirmation comme celle de Walker (1986 : 92) : « À part cette neutralisation [entre *ils* et *elles*] et les différences de fréquence, surtout dans la chute du /l/ devant voyelle, il ne semble pas y avoir énormément de différences dans ces pronoms sujets entre le FC [=français canadien] et le français populaire continental ».

1.1.3.1. La variation qu'on a enregistrée est certainement de nature sociolinguistique (Sankoff et Cedergren 1971 : 1111ss.).

Cependant, l'analyse sociolinguistique entreprise par divers chercheurs (cf. Sankoff et Cedergren 1971, Santerre, Noisieux et Ostiguy 1977) est basée sur le modèle de Labov, où les moyennes en pourcentage cachent parfois (ou pourraient cacher) l'existence d'un continuum linguistique (cf. De Camp 1971, Bickerton 1971, 1973, Bailey 1973, Petyt 1980 : 185 ss.). Il est pourtant évident qu'il y a deux registres de langue nettement distincts : un registre où les formes sans /l/ sont absolues et un autre dans lequel ce sont les formes avec /l/ qui le sont. Entre les deux registres il n'est pas

impossible d'avoir une sorte de continuum linguistique (voir *supra*, la situation du pronom *elle* dans Sankoff et Cedergren 1971). Ce qui est important c'est que dans la perspective du premier registre l'apparition des formes avec /l/ doit être analysée comme une insertion du /l/¹³ dans des contextes sociolinguistiques spécifiques. Par conséquent, pour ces catégories de locuteurs, la variation ne montre plus les contextes favorables à l'effacement du /l/, mais, au contraire, les **contextes favorables à l'insertion du /l/**.

1.1.3.2. Il y a, en fait, un argument supplémentaire en faveur de l'existence des formes sous-jacentes sans /l/ pour les pronoms sujets clitiques. C'est le phénomène analysé par Morin (1982), à savoir l'insertion d'un /l/ de liaison entre d'autres clitiques sujets – *ça* et, dans certains cas, *on* – et les formes verbales dont le segment initial est une voyelle : *ça l'arrive* pour *ça arrive*, *on l'écoutait* pour *on écoutait*, etc.

Morin a certainement raison de considérer que ce phénomène est analogique et que le modèle a été offert par la variation entre les formes avec et sans /l/ dans le pronom clitique *elle*. Mais pour que l'apparition du /l/ dans le clitique *elle* soit interprétée par les locuteurs comme un processus d'insertion, la forme de ce clitique dans leur compétence (donc la forme sous-jacente) doit être une forme sans /l/. C'est la seule explication possible pour l'inversion du processus morphophonologique initial.

1.1.3.3.1. La généralisation morphophonologique est déjà amorcée en français populaire au XVII^e siècle. Les grammairiens de l'époque remarquent l'effacement du /l/ dans le pronom *elle* quand le mot suivant commence par une consonne. Bérain note le phénomène en 1675 : « Plusieurs en parlant de filles ou de femmes disent : *il faut qu'alle donne, alle est, a n'est pas* » (*apud* Thurot 1966, I, p. 22).

Il semble même que le patois parisien soit allé plus loin. En effet, dans les *Agréables conférences...* on trouve un système qui semble avoir commencé la généralisation de la forme /i/ pour *il* devant une voyelle :

a) *il* : *i* devant consonne (*et y di sdity...* 'et il dit, ce dit-il...'); *il* devant une voyelle (*y lest*), mais aussi *i* (*quer y a Guieu et rairon de son couté* 'car il a Dieu et raison...') (Deloffre 1961 : 43/63, 40/26, 49/120; Rosset 1911 : 6/6).

b) *elle* : *al* (*alle*) devant voyelle (*a lavet*); *al* et *a* devant consonne (*al fy tan...*; mais : *queme y vire qua fezet la defficile*) (Deloffre 1961 : 165; cf. aussi Rosset 1911 : 393).

Le processus morphophonologique est donc déjà en train de se transformer en processus allomorphique (sans conditionnement phonologique). Ce système est plus « avancé » que le système de beaucoup de variétés gallo-romanes contemporaines.

En effet, dans beaucoup de ces variétés, /i/ est fréquent devant les verbes qui commencent par une consonne. Comme nous venons de le dire plus haut, l'effacement du /l/ dans ce contexte a été étendu également au féminin dans la plupart des parlers de la région briarde et de la région parisienne (Durand 1936 : 172-175 et c. 4, 5; Morin 1979), ainsi que dans beaucoup d'autres parlers populaires de France (*ALF*, c. 1283, 1251, 1404). Cependant, dans la plupart de ces variétés le conditionnement phonologique est

¹³ Interprétation suggérée aussi par Santerre, Noisieux et Ostiguy (1977).

toujours présent.

La tendance à généraliser l'effacement du /l/ devant une voyelle dans le pronom *il* (et même dans le pronom *elle*) se retrouve pourtant dans certaines variétés du français populaire¹⁴. En québécois, cette tendance peut être très ancienne si l'on interprète dans ce sens la graphie « *san qui* [= qu'il] oplige de rien faire » (XVIII^e siècle; Juneau 1972 : 172-173) et les graphies hypercorrectes du type « bornée en la maniere *qu'il* [= qui] ensuit » (XVII^e siècle; Poirier 1975 : 216).

1.1.3.3.2. Pour donner un aperçu de la dynamique de ce processus dans les dialectes de France et en français populaire, nous reproduisons ici l'analyse de l'effacement du /l/ dans le français de deux locuteurs restreints du français dans un isolat linguistique de l'Amérique du Nord (Frenchville, Pennsylvania, É.-U.) et dans les principaux dialectes d'origine des locuteurs de cet isolat¹⁵.

Les locuteurs de Frenchville sont originaires de deux régions principales : la Haute-Marne et la Haute-Saône. Dans les dialectes de ces régions, si on laisse de côté la forme *il y a*, dans laquelle l'effacement du /l/ peut être phonétique (comme le prouvent les formes régionales avec [ɲ]), le processus ressemble partiellement à celui du patois de la région parisienne au XVII^e siècle : pour *il* : [i] / [ɛ] devant une consonne, [il] / [ɛl] et rarement [i] / [ɛ] devant une voyelle (dans trois points de la Haute-Marne). Il y a pourtant une grosse différence pour le féminin *elle* : [ɛl] partout (dans quelques points [al] ou [ø]), donc devant une voyelle et devant une consonne (ALF, c. 95, 103, 462, 498b, 502, 509, 510, 674, 1035, 1036b, 1404).

La spécificité des deux régions (en fait, la Haute-Saône et 3 points en Haute-Marne) est établie de façon claire dans Dondaine (1991, c. 1247-1254) :

il : [è] / [a] devant consonne; [èl] / [al] devant voyelle;
ils : [è] devant consonne; [èl] devant voyelle;
elle : [èl] devant consonne; [èll] (/ [èl] dans un point) devant voyelle;
elles : [èl] devant consonne; [èll] devant voyelle.

D'après les données de son atlas donc, l'effacement du /l/ ne s'est même pas étendu au pronom sujet féminin.

Le français des deux locuteurs de Frenchville originaires de ces régions montre toutefois une dynamique qui n'est pas sans rappeler la dynamique du français populaire :

¹⁴ Voir, par exemple, Ashby 1984, ALF, c. 1251 (le phénomène est plus répandu dans le cas de l'impersonnel *il*, ce qui met en évidence l'importance du facteur morphologique; cf. ALF, c. 1036 A-B); voir aussi Cochet 1933 : 35-36 (d'après l'auteur, l'effacement du /l/ dans le clitique *il* a été généralisé, dans le patois de Gondcourt (Nord), devant une voyelle, tandis que dans le cas du pronom féminin le phénomène n'apparaît que devant une consonne et quand on parle « vite », ce qui renvoie à des faits pareils à ceux que nous constaterons dans le cas de l'article défini en québécois; cf. *infra*); pour d'autres parlers régionaux du nord, cf. Poulet 1987 : 330.

¹⁵ D'après Mougeon et Uritescu 2006.

Locuteur I (EV)												
Total occ.	<i>Il</i> impersonnel				<i>Il</i> personnel				<i>Elle</i>			
	73				124				97			
	+ V		+ C		+ V		+ C		+ V		+ C	
	L	0	L	0	L	0	L	0	L	0	L	0
%	2%	98%	0%	100%	66%	34%	2%	98%	100%	0%	67%	33%

Locuteur II (FP)												
Total occ.	<i>Il</i> impersonnel				<i>Il</i> personnel				<i>Elle</i>			
	12				16				23			
	+V		+C		+V		+C		+V		+C	
	L	0	L	0	L	0	L	0	L	0	L	0
%	0%	100%	0%	100%	88%	12%	0%	100%	100%	0%	100%	0%

Comme on peut le voir, le système du locuteur II est plus proche du système dialectal des régions d'origine en ce qui concerne le pronom *elle* suivi par une consonne. Cela pourrait s'expliquer, à notre avis, par le fait qu'il s'agit d'un locuteur plus restreint¹⁶, qui aurait donc pu conserver un système plus ancien et plus proche du système dialectal d'origine.

Le système de la locutrice EV (notre locuteur I), d'autre part, n'est pas très différent de celui du français populaire et se caractérise par l'extension de l'effacement du /l/ dans le pronom *il* au contexte « devant voyelle » et dans le pronom *elle* au contexte « devant consonne ». On pourrait dire qu'il s'agit d'un processus allomorphique qui n'est que le résultat d'une tendance évolutive du français populaire qui s'annonce déjà au XVII^e siècle.

Ce système est différent non seulement de celui du québécois, mais aussi de celui d'autres variétés nord-américaines de français, telles que l'acadien, qui conserve toujours le conditionnement phonologique (King et Nadasdi 1997), se limitant donc à un processus morphophonologique (*cf. infra*).

¹⁶ Pour toute information concernant nos informateurs, voir Mougeon et Uritescu 2006 : 128.

1.2. Les pronoms clitiques objets

La situation des **pronoms clitiques objets** est étroitement liée aux changements subis par les pronoms sujets.

1.2.1.1. Les **pronoms objets directs**. Dans les pronoms *la* et *les*, la chute du /l/ se passe pratiquement sans aucun conditionnement phonologique (les exemples sont tirés de Walker 1986) :

(2) (a) en position intervocalique :

i(l) (l)a prend
il faut (l)a prendre
qui (l)a veut
il faut (l)es faire
etc.

(b) après une consonne :

Marc (l)a voit
Jeanne (l)a veut
il semble (l)a voir
on peut guère (l)a voir
Jacques (l)es prend
ils peuvent (l)es chercher
etc.

(c) après un autre clitique, dont la voyelle est tombée :

j(e) (l)a veux
j(e) (l)es veux
j(e) (l)es ai donnés
etc.

(d) en début de syntagme :

(l)a veux-tu?
(l)es as-tu vus?
etc.

1.2.1.2. Dans les données analysées par la plupart des linguistes, le /l/ des pronoms objets *le* et *l'* n'est pas effacé. Il s'agit d'un fait qui est certainement en relation avec la perte totale d'information, donc avec des raisons fonctionnelles; en effet, dans des

cas tels que *Je le vois bien* la chute du /l/ entraînerait l'effacement total du pronom (cf. Bougaïeff et Cardinal 1979; Morin 1979; Santerre, Noiseux et Ostiguy 1977; Walker 1986). De plus, certains dialectes montrent la gémination du /l/ dans le pronom objet direct élidé *l'* (voir Bougaïeff et Cardinal 1979; Morin 1979) :

- (3) *Je ll'entends.*
Vous ll'avez?
Tu ll'enverras demain.

Par contre, dans les données d'Ottawa-Hull, l'effacement du /l/ s'est étendu aux pronoms *le* et *l'*, même si les pourcentages en sont encore bas (Poplack et Walker 1986)¹⁷ :

- (4) *Si un fou l'a déjà faite, il peut (le) faire encore.*

Il semble pourtant que les données analysées par Poplack et Walker (1986) posent un autre problème : les cas où le pronom ou l'article (même le féminin *la*) sont entièrement supprimés sont assez nombreux (4%). D'autre part, on a aussi enregistré des formes qui sont certainement non françaises, telles que *à le* pour *au* et *à les* pour *aux*. Dans ce cas on n'a pas affaire à des locuteurs qui, comme l'affirment les auteurs, ont « un bas niveau d'éducation en français », mais à des locuteurs qui ont perdu leur compétence en français. À cet égard, il nous semble qu'une analyse plus détaillée et spécifique des formes fonctionnellement étranges est désirable. Cette analyse prendrait en considération la compétence individuelle des locuteurs – surtout qu'à Ottawa les francophones qui n'emploient plus le français en famille semblent être très nombreux (voir Poplack 1983).

1.2.1.3.1. L'analyse de Sankoff et Cedergren (1971) montre que le registre dans lequel la chute du /l/ des pronoms *la* et *les* se réalise à 100% est assez bien représenté.

Trois locuteurs non professionnels ont un tel comportement dans le cas du pronom *les*, tandis que seulement deux professionnels prononcent toujours la consonne. Comme dans le cas du clitique *elle*, le graphique établi par les auteurs donne une image qui est très proche d'un continuum linguistique.

La situation du pronom *la* est un peu différente : un seul locuteur réalise la chute du /l/ à 100%, tandis que les autres le font à 50% (quatre) ou encore moins fréquemment.

1.2.1.3.2. En somme, il semble que l'analyse des pronoms objets directs puisse se faire de la même manière que celle des pronoms sujets : il est possible de considérer qu'on a affaire à des formes sous-jacentes du type /a/, /e/, les formes avec /l/ étant le résultat de l'insertion de la consonne sous l'influence du français standard. Il est possible aussi qu'on ait affaire à des allomorphes sans /l/, concurrencés, sous la même influence, par les allomorphes comportant /l/ (cf. aussi Santerre, Noiseux et Ostiguy 1977; Morin 1979).

¹⁷ Dans les données de Montréal analysées par Ostiguy, cité par Poplack et Walker (1986), on constate l'extension du phénomène au pronom *le*.

Comme dans le cas des pronoms sujets, dans la perspective des locuteurs dont la compétence possède des formes sous-jacentes sans /l/, l'apparition des formes avec /l/ pourrait refléter la hiérarchisation des contextes d'après leur « perméabilité » à l'insertion de la consonne. À son tour, cette perméabilité pourrait être caractérisée de deux points de vue : soit du point de vue phonétique : le caractère saillant des contextes en ce qui concerne l'effacement du /l/ (en d'autres termes, la possibilité de rendre conscient le manque du /l/, ce qui serait en relation avec le nombre des processus qui s'interposent entre la forme sans /l/ et la forme standard); soit du point de vue fonctionnel : l'importance de la fonction (par exemple, la proximité de l'antécédent; Poplack et Walker 1986).

En prenant en considération les contextes phonétiques analysés par Poplack et Walker (1986), il serait possible de suggérer la hiérarchie suivante :

– *consonne précédente* – contexte plus saillant à cause de l'impossibilité de la contraction (le type *Marc (l)a voit*);

– *voyelle nasale précédente* – contexte moyennement saillant : la contraction ne se réalise pas de façon générale ou totale (le type *on (l)a voit*); on peut y rattacher la position initiale, marquée du point de vue syntaxique (cette position suppose en général une inversion : *la veux-tu?*, ce qui attire l'attention sur le pronom objet);

– *voyelle orale précédente* – le contexte le plus opaque, à cause de la contraction (*i(l) (l)a voit*); on pourrait y ajouter le schwa, qui suppose un clitique en consonne avec lequel la voyelle du pronom objet se combine, le résultat étant parfois semi-lexicalisé¹⁸ :

(5) *Nous, on était obligés de les ([dez]) avoir.*

(cf. Poplack et Walker 1986 : 173). La combinaison *tu + la, les*, relève probablement de la même analyse (*ibidem*) :

(6) *Puis tu la ([ta]) sais pas, la maudite chanson.*

1.2.2. Les **pronoms objets indirects**. Le pronom *lui* a un comportement identique à celui des pronoms sujets ou objets directs. Une forme sous-jacente /i/ a été déjà proposée (Santerre, Noisieux et Ostiguy 1977; cf. aussi la moyenne extrêmement élevée de l'effacement du /l/ – 91% – à Ottawa-Hull; Poplack et Walker 1986)¹⁹.

C'est seulement *leur* qui fait exception, mais ce pronom a un statut spécial du point de vue fonctionnel : dans son emploi non clitique il ne fonctionne pas comme pronom personnel, mais comme pronom possessif. Par conséquent, en tant que clitique, *leur* n'est pas directement lié aux formes non clitiques des pronoms personnels (ou, mieux, il n'est pas lié seulement aux formes non clitiques des pronoms personnels), ce qui suggère qu'il ne suit pas directement les changements dans les relations clitique / non clitique auxquels est assujéti le système des pronoms personnels.

¹⁸ Comme dans le cas des articles précédés par une préposition fréquente (voir *infra*).

¹⁹ Cette variante existe aussi dans des variétés de français de France (Morin 1979).

1.2.3. Il semble donc que les formes des pronoms objets suivent de près le sort des pronoms sujets. Dans les deux cas on constate l'emploi des formes dérivées dans tous les contextes phonologiques et dans toutes les fonctions des formes de base. Le remplacement des formes de base par les formes dérivées est, lui aussi, général dans la compétence de certaines catégories de locuteurs.

Cela suggère que l'effacement du /l/ dans les pronoms objets ne peut être expliqué par un processus phonologique – processus dont les traces manquent, en dehors de la catégorie des clitiques, tant sur le plan historique que synchronique. Il ne peut être expliqué non plus par un processus morphophonologique spécifique, lequel manquerait de base phonologique.

Il nous reste, semble-t-il, une seule explication : l'analogie des pronoms sujets sans /l/. Ce que cette explication suppose c'est l'intervention du principe de **cohérence paradigmaticque** qui détermine la création analogique.

À notre avis, c'est par un tel phénomène qu'on pourrait rendre compte à la fois des similitudes de comportement entre les deux catégories de clitiques – pronoms sujets et pronoms objets – et de certaines asymétries, comme celle qui concerne le /l/ dans le pronom *leur*.

Le comportement des pronoms *le* et *l'* requiert, comme on l'a déjà vu, une explication fonctionnelle. Il en va de même de la gémination du /l/ dans la forme du pronom objet élidé *l'* : il faut y voir une réaction contre la tendance à l'effacement du /l/, qui menaçait d'effacer les traces phonologiques du pronom (cf. Bougaïeff et Cardinal 1979).

1.3. Synthèse sur l'origine et le statut des formes sans /l/ dans les deux catégories de pronoms clitiques en québécois

En conclusion, les formes sans /l/ des pronoms sujets clitiques s'expliquent par la généralisation et la restructuration d'un processus allomorphique résultant d'un processus morphophonologique dont la base phonologique a été la vocalisation et, dans certains contextes phonétiques, l'amuïssement total du /l/ en position préconsonantique (voir Bourciez 1971 : 187-188). L'hypothèse selon laquelle les formes sans /l/ sont des formes sous-jacentes est soutenue à la fois par quelques aspects de la variation sociolinguistique en FQ et par la réalité psychologique du processus concernant l'insertion du /l/ (*supra*, 1.1.3.2.). Elle répond tant au principe de la transparence de la reconstruction qu'au principe de l'indépendance des dialectes aux niveaux du système et de la norme (Luelsdorff 1975; St. Clair 1973; cf. aussi Uritescu 1988-1990). La direction de la généralisation doit être expliquée, à notre avis, par les caractéristiques typologiques du français (*infra*).

La création des formes sans /l/ pour les pronoms objets s'explique par la cohérence paradigmaticque et reflète le primat sémantique du sujet sur l'objet (ce qui explique la direction de l'analogie).

1.3.1. Une telle interprétation pourrait échapper aux objections nombreuses

formulées ou formulables à l'égard des explications courantes. Nous en énumérons brièvement quelques-unes.

1.3.1.1. Les explications à base phonologique (position de préférence intervocalique pour la chute du /l/ dans les pronoms objets directs) contournent les problèmes plutôt que de les résoudre.

(a) Il est vrai qu'en position intervocalique les consonnes sont plus faibles en général (cf. le concept de « naturel ») et particulièrement en français, mais ce n'est pas le cas des sonantes, qui sont, par ailleurs, plus « vocaliques » (pour le domaine gallo-roman, voir Guiraud 1971 : 81-82). D'ailleurs, la limitation du processus à une catégorie morphologique le prouve (Bougaïeff et Cardinal 1980).

(b) Même si l'on accepte une telle possibilité, le processus attesté en FQ ne comporte pas des traits qui sont spécifiques aux processus phonétiques (ou initialement phonétiques) :

- les stades intermédiaires;
- la présence du processus dans d'autres contextes grammaticaux (ou sans déterminations grammaticales) au niveau de la parole et de la norme (étant donné que la limitation morphologique a lieu au niveau de la norme; *supra*, II.1.1.; cf. aussi Uritescu 1986a)²⁰.

(c) À vrai dire, le processus en question n'a pas de limitations phonologiques (*supra*, 1.1.2.; cf. aussi Bougaïeff et Cardinal 1980).

1.3.1.2. L'explication morphologique formulée auparavant par Bougaïeff et Cardinal (1980) ne nous semble pas non plus suffisante.

Premièrement, l'existence des objets directs ou des articles sans /l/ en portugais, dans les dialectes italiens du sud ou dans l'italien de Rome comporte, elle aussi, une explication spécifique et ne peut être mise en relation ni avec une tendance générale, ni avec une tendance romane. En portugais l'effacement du /l/ en position intervocalique représente un processus phonologique (Williams 1962 : 68-69, 139 ss., 149 ss.), tandis qu'en italien on a affaire à une organisation spécifique des formes avec et sans /l/ (Tekavčić 1972 : 129 ss.).

L'exemple d'une autre langue romane – le roumain – nous semble illustrer davantage ce point de vue.

Dans le roumain standard parlé, comme dans la plupart des dialectes daco-roumains, le /l/ de l'article défini n'est plus prononcé : *omul* 'l'homme' est prononcé [wómu], *calul* 'le cheval', [kálu], etc., sans que le /l/ soit plus faible à la finale que dans d'autres positions, car le même contexte phonologique ne détermine pas son effacement quand le contexte morphosyntaxique est différent : *cal* 'cheval' [kal], *val* 'vague' [vag], *staul* 'étable' [stául], etc. L'effacement du /l/ en roumain est d'ailleurs chronologiquement lié à un processus phonologique – l'assourdissement et la chute du /u/ final : *omu* est devenu [wom], *calu* est arrivé à la forme [kal], etc. Par conséquent, le /l/ de l'article défini est devenu redondant, car la distinction entre les deux formes, définie et

²⁰ Pour la chute sporadique du [l] au niveau de la parole (probablement au niveau de la parole rapide), voir *infra*, 2.4.

non définie, était marquée par la présence ou l'absence du /u/ : [wómu], défini, face à [wom], non défini. La même chose s'est passée au pluriel, où *lupi* 'loups' [lúpi] est devenu [lup'], forme non définie, ce qui a déterminé le changement de la forme définie /lupi+i/ : [lúpij] est devenu [lúpi] (cf. aussi Uritescu 2007a : 65, 113).

Cependant, une telle évolution ne peut pas être expliquée sans tenir compte du fait que le roumain est une langue essentiellement flexionnelle où l'article défini, agglutiné à la fin du nom, comme en albanais et en bulgare, a le comportement morphologique d'une désinence.

Deuxièmement, l'enclise du français médiéval, citée par Bougaïeff et Cardinal (1980 : 94-95), qui n'a pas été continuée par le français après le XIII^e siècle, pourrait être suggestive seulement en tant que type d'agglutination. Il s'agit, en effet, d'une agglutination qui suppose l'effacement du /l/²¹ dans les formes à voyelle thématique pleine et la conservation de celui-ci dans les formes à voyelle réduite : *me + les > mes*, *je + les > jes*, *ne + les > nes*, *qui + les > quis*, etc., mais *je + le > jel*, etc. On va constater le même type, explicable par des raisons fonctionnelles, dans l'agglutination de l'article à une préposition précédente.

Cependant, les allomorphes /a/ et /e/ pour les pronoms objets directs ne semblent pas être limités aux contextes susceptibles d'être interprétés comme enclises. Ils ne semblent même pas être plus fréquents dans ces contextes.

1.4. La généralisation des formes sans /l/ dans les pronoms clitiques sujets et le type morphologique du français

Pour expliquer la généralisation des formes sans /l/ dans le cas du pronom sujet en FQ il faut, à notre avis, se rappeler quelques caractéristiques du type morphologique auquel se rattache le français.

1.4.0. Au cours des dernières années, on a beaucoup étudié, surtout en Europe, le type morphologique des langues romanes. On a repris, à cet effet, la typologie – dite idéale – de V. Skalička (voir Skalička 1979; cf. Dressler 1985a : 337 ss., 1985b; Geckeler 1984, 1985, 1989; Kilani-Schoch 1988 : 131 ss.; pour quelques caractéristiques générales de cette typologie et pour les cinq types envisagés par l'auteur, voir *supra*, II.2.4.1.).

Nous n'allons pas reprendre ici les traits pris en considération pour chaque type linguistique par Skalička (voir Skalička 1979; pour une présentation synthétique, voir Geckeler 1984, 1985). Ce qui est important c'est qu'une telle typologie représente, comme l'a déjà remarqué Geckeler (1984), une synthèse de la typologie classique de W. von Humboldt, F. N. Finck et E. Sapir et de certaines idées de V. Mathesius et de R. Jakobson (les implications linguistiques).

D'autre part, dans la perspective de Skalička et de beaucoup d'autres chercheurs (cf. par exemple Geckeler 1984, 1985, 1989; Kilani-Schoch 1988), le type isolant correspond au type analytique, tandis que les types agglutinant et flexionnel couvrent

²¹ Ou l'effacement d'une autre consonne, comme dans le cas de l'enclise du pronom *vous* : *jós* 'je vous', *nos* 'ne vous' (Raynaud de Lage 1990 : 72).

également les caractéristiques du type synthétique. Les distinctions de Skalička sont pourtant plus précises et plus nuancées que celles prises en compte par la dichotomie classique entre synthèse et analyse.

L'imprécision de cette dichotomie a amené certains linguistes (Weinrich 1962, Baldinger 1968) à essayer de la remplacer par une autre perspective – celle de la distinction entre **pré-** et **postdétermination**. Cette nouvelle distinction se réfère à un autre niveau de langue – notamment à l'ordre des éléments grammaticaux par rapport au lexème déterminé. De manière qu'on pourrait proposer une combinaison des deux dichotomies et parler d'un type analytique à prédétermination ou à postdétermination, ainsi que d'un type synthétique à prédétermination ou à postdétermination (Geckeler 1984, 1989) et même d'un type synthétique à introflexion. On pourrait ainsi compléter la typologie idéale par une perspective qui n'est pas prise en considération par son auteur.

1.4.1. Quelle est la situation du français par rapport à ces types linguistiques?

Sur le plan synchronique, à la différence des autres langues romanes, le français semble rester une langue à **prédominance isolante**, surtout dans la catégorie nominale. On a cité beaucoup de faits linguistiques à l'appui de cette affirmation (voir Skalička 1979 : 23-36; Geckeler 1984, pour une critique de l'analyse de Skalička; Kilani-Schoch 1988 : 178 ss.) : le caractère invariable du substantif français, le nombre élevé de prépositions, l'expression de la possession au moyen d'un élément autonome (l'adjectif possessif), la réalisation de l'article défini et de l'article indéfini sous forme d'éléments autonomes, la tendance au monosyllabisme²², la dérivation régressive et la substantivation des infinitifs (même si on a affaire à un procédé non productif dans le français moderne), l'invariabilité partielle de l'adjectif (cf. Séguin 1973), l'expression des degrés de comparaison par un adverbe et par l'article, le fonctionnement de certains adjectifs comme adverbes (un phénomène assez rare, toutefois, en français), l'invariabilité du numéral cardinal, la fréquence d'occurrence des pronoms, le caractère obligatoire des pronoms personnels en fonction de sujet auprès du verbe (sauf si le sujet est représenté par un syntagme nominal; mais voir *infra*), l'importance des pronoms relatifs, l'expression de la négation par des mots différents, la construction factitive en *faire*, le pronom réfléchi, les paradigmes verbaux composés, l'expression de la personne et du nombre (sauf la première et la deuxième personne du pluriel), la productivité de la flexion à forme de base autonome, etc.

Cependant, le type isolant ne constitue pas le seul et unique principe de structuration linguistique de la langue française. Dans la perspective que nous avons adoptée, le deuxième rang est occupé par le type flexionnel, auquel on peut rattacher la marque du pluriel nominal (dans la mesure où elle est effectivement réalisée de manière paradigmatique), les genres nominaux, les paradigmes synthétiques du verbe, l'existence des différentes conjugaisons, l'accord. Au troisième rang se situe le type agglutinant, auquel correspond la dérivation française. Enfin, la composition française (cf. aussi les prépositions composées telles que *grâce à*, *à l'occasion de*, etc.) tient du type

²² Même si, comme le démontrent Miron (1960), Ineichen (1984), Kilani-Schoch (1988 : 180 ss.), c'est une tendance relative, car synchroniquement ce sont les mots bisyllabiques qui dominent.

polysynthétique (voir Geckeler 1984).

1.4.1.1. Comme nous l'avons déjà remarqué (*supra*, II.2.5.), il faut voir dans l'existence de plusieurs principes de structuration linguistique dans une même langue non seulement une simple coexistence, mais aussi une tension de nature à induire des changements linguistiques qui peuvent mener jusqu'à un changement dans la hiérarchie de ces principes (ou des types linguistiques). Mais cela ne suppose pas qu'il faudrait s'attendre à un changement dans le sens d'une pureté typologique.

De ce point de vue, par exemple, William J. Ashby (1974) a certainement raison de voir dans les formes verbales du type [iparl] (pour *il (ils) parle(nt)*) une tendance à l'agglutination morphologique du pronom sujet au verbe en français. Mais soutenir que le français de l'avenir se caractérisera par une conjugaison objective systématique et, en plus, uniforme et sans exceptions serait une exagération. Ce n'est que rarement qu'on peut constater un changement morphosyntaxique d'une telle régularité. En ce qui concerne le français, il faut se rappeler que, malgré une prédominance du type isolant vieille de plusieurs siècles, certaines désinences n'ont jamais disparu.

Plusieurs facteurs peuvent intervenir : facteurs de nature externe (par exemple, pragmatiques ou cognitifs) ou facteurs de nature interne (par exemple, l'existence même de plusieurs principes de structuration linguistique dans la même langue).

Pour donner un exemple tiré du français contemporain, on peut citer la tendance de celui-ci à remplacer l'ordre SVO ((7a)) par VOS ((7b)) ou VSO ((7c)) :

- (7) (a) *Jean a cassé le vase.*
 Jean il a cassé le vase.
 (b) *Il a cassé le vase Jean.*
 (c) *Il l'a cassé Jean le vase.*²³

Il semble que l'ordre (7b) tende à l'emporter sur les autres. Mais il n'est pas exclu que l'ordre (7c) soit revitalisé si on prend en considération d'autres facteurs, surtout le fait que l'ordre VOS semble presque non existant parmi les langues du monde, ce qui pourrait être lié à des facteurs cognitifs et pragmatiques (voir Bailard 1987). En outre, si on tient compte du fait que l'emploi « pléonastique » des pronoms sujets et objets en français parlé contemporain paraît de plus en plus non marqué (voir *infra*), l'ordre VSO (plus fréquent avec un tel emploi) ne doit pas être sous-estimé en tant que candidat à la suprématie.

1.4.1.2. Nous n'avons pas choisi d'une manière aléatoire l'exemple qui vient

²³ Nous avons remplacé les exemples de Bailard (1987) par ces exemples, moins problématiques, qui nous ont été fournis par Philippe Bourdin. En suivant Bailard, nous avons, pourtant, éliminé les virgules qui, d'après Philippe Bourdin, seraient nécessaires avant et après le nom sujet (*Jean*) dans les deux dernières phrases. Philippe Bourdin nous a communiqué aussi le type d'ordre SOV (*Jean, le vase, il l'a cassé.*) que l'on pourrait prendre en considération dans une discussion sur la syntaxe du français contemporain (*cf.* aussi Gadet 1992 : 74 ss.; pour un autre type d'analyse de l'énoncé oral, voir Danon-Boileau, Meunier, Morel et Tournadre 1991, Morel 1992).

d'être cité, car celui-ci illustre en même temps la situation des pronoms clitiques : ceux-ci tendent de plus en plus à remplir une fonction purement morphologique (en tant que marques de la personne, du nombre et du genre), ce qui facilite la transformation des ordres (7b) et (7c) en ordres neutres, non marqués. Cela suggère une tendance à l'agglutination morphologique des pronoms au verbe (Schogt 1968 : 14-15; Ashby 1974). Même si ce phénomène n'a jamais été achevé (voir Koch 1993), il détermine une plus forte tendance à la liaison syntaxique – d'après Ashby (1974) et d'autres chercheurs, déjà achevée, tant pour les articles que pour les pronoms sujets – et un renforcement de l'agglutination phonétique. Cette agglutination est démontrée d'ailleurs par le statut de clitiques des pronoms sujets et des articles, ce qui implique, sur le plan phonétique, manque d'accent et de pause (entre clitique et déterminé)²⁴.

La tendance à l'agglutination des pronoms sujets et des articles à leurs déterminés, avec ses trois aspects (phonétique, syntaxique et morphologique; Ashby 1974), a depuis longtemps été remarquée en linguistique française. L'opinion commune est que le type isolant a atteint son apogée à l'époque du français classique. Le français a connu depuis une tendance de plus en plus poussée à l'agglutination. Kilani-Schoch (1988 : 179), après avoir analysé la préfixation « élativ » en français, un procédé productif qui tient plutôt de l'agglutination, constate à ce sujet : « Elle [la préfixation élativ] va dans le sens des analyses de Bally (1944), Rohr (1966) ou Geisler (1982), selon lesquelles le français s'achemine vers une nouvelle ère synthétique, peut-être agglutinante (cf. aussi Skalička cité par Geckeler 1984 : 156) ».

1.4.1.3. C'est à cette tendance qu'il faut rattacher, à notre avis, la généralisation des formes sans /l/ en FQ. En d'autres termes, on a affaire à une tendance à l'achèvement de l'agglutination phonétique qui, à son tour, reflète la dépendance syntaxique et la tendance à l'agglutination morphologique.

Outre ce qu'on en a déjà dit, il y a plusieurs faits du français populaire (général ou québécois) qui viennent à l'appui d'une telle hypothèse²⁵ :

1.4.1.3.1. Le renforcement du sujet clitique par la forme non clitique (Cohen 1967 : 392; Dauzat 1958 : 255-257) :

- 8) *Lui, il parle.*
Elle, elle vient.
Toi, t'sais.
Moi, j'viens.

²⁴ Voir aussi Roberge et Vinet 1989 : 53, où on considère que la réduction phonologique des pronoms clitiques sujets peut s'interpréter comme un indice « du haut degré de dépendance qui existe entre le clitique et le verbe ». Pour la situation des « mots grammaticaux » dans la structure intonative du français parlé, voir, par exemple, Morel 1992; Morel et Rialland 1992.

²⁵ Comme ces faits sont assez connus, on se limitera à un commentaire succinct. Pour certains de ces phénomènes, voir King et Nadasdi 1995, avec la bibliographie. Pour l'acadien, dans lequel le comportement du /l/ est similaire à celui du français parlé dans la région parisienne, les auteurs postulent une « règle phonologique », ce qui n'est pas acceptable dans notre approche. Par ailleurs, l'acadien est à comparer avec des variétés de la langue d'oïl qui favorisent le type flexionnel, telles que le saintongeais (cf. Doussinet 1971).

etc.

1.4.1.3.2. L'aphérèse que l'on observe en français populaire tant en début d'énoncé que dans d'autres positions (Cohen 1967 : 392, Morin 1979 : 20-21) :

- (9) *(I)l exagère un peu.*
(Vou)s avez pas fini.
(Il)s ont du culot.
Mais vous m'avez pas dit quand (vou)s alliez le faire.
Je pensais q(ue vou)s aviez le temps.
 etc.

Morin (1979 : 21) a raison quand il suppose qu'il serait « possible que le /z/ de liaison de certains clitiques soit en fait réinterprété comme une variante morphologique du clitique », mais il faut préciser que cette réinterprétation va dans le sens de notre analyse typologique.

1.4.1.3.3. L'extension de l'élision au /y/ du clitique sujet *tu*. Selon les observations de Morin (1979 : 21-22), en français populaire parisien, cette voyelle « peut être élidée dans les mêmes contextes que la voyelle finale de *je*, *me*, etc. » Il cite à l'appui de son affirmation seulement des exemples où *tu* est suivi par une voyelle :

- 10) *T'auras pas le temps.*
T'y arriveras pas.
T'y en trouveras pas.
 etc.

mais on en a d'autres où l'élision se passe devant une consonne (surtout quand il s'agit d'une sifflante; cf. le fameux [tse] pour *tu sais*; Cohen 1967 : 392).

L'auteur en tire la conclusion que l'analyse des variations *je/j'*, *me/m'*, etc. « n'est pas nécessairement phonologique ». Cette conclusion nous semble correcte. Cependant, il n'est pas nécessaire de supposer que dans le cas du *tu* il y a eu une réanalyse et que, par la suite, c'est le *e* d'une forme clitique *te* qui est élidé. Il suffit, à notre avis, de rattacher ce cas aussi à la tendance à l'agglutination dont on vient de parler.

1.4.1.3.4. La répétition du pronom sujet (cf. Dauzat 1958 : 265 : « La langue moderne – dans un désir, cette fois légitime, de précision – répète le pronom, sujet de plusieurs verbes qui se suivent, là où l'ancien français et même la langue classique ne répétait pas »).

Dès l'époque classique on répétait le clitique quand les propositions étaient unies par une conjonction plus individualisée que les copules *et*, *ou*, *ni*, *mais* et produisant une coupure caractérisée : *Je pense, donc je suis* (Descartes). La répétition est aussi obligatoire avec deux présentations différentes de la même idée (*Je ne sors pas, je rentre*). Mais la langue parlée semble aller plus loin et ce qui dans la langue écrite peut

être : *Elle écoute, entend, espère...y* devient : *Elle écoute, elle entend, elle espère...* (*ibidem*, p. 265-266).

1.4.1.3.5. William J. Ashby (1974), en remarquant que le pronom est plus lié au verbe que ne l'est l'article au nom, cite quelques autres tendances évolutives de nature à montrer une fixation proclitique du pronom sujet et un renforcement de la liaison entre celui-ci et le verbe (ce que l'auteur appelle « morphological /or lexical/ bondage ») :

1.4.1.3.5.1. L'inversion interrogative perd sa productivité, étant remplacée par l'intonation interrogative et par l'emploi constant de la formule *est-ce que*. Le français populaire a même créé un nouveau morphème d'interrogation – *ti* (devenu *tu* en FQ) :

- 11) *Elle vient-ti?*
Je viens-ti?
etc.

1.4.1.3.5.2. Le pronom sujet clitique est employé après un syntagme nominal sujet. Ce qui en français standard (FS) a encore une fonction emphatique, en français populaire (FP) devient neutre :

- 12) FS *Le bébé, il dort.*
FP *Le bébé i dort.*

Cela pourrait montrer que le pronom, devenu une simple marque de la personne et du nombre, est perçu indispensable au verbe.

1.4.1.3.5.3. La tendance du français non standard à éliminer l'adverbe de négation *ne* est un phénomène beaucoup plus avancé en FQ (*cf.* aussi Ashby 1988; Sankoff et Vincent 1977).

1.4.1.3.5.4. Le pronom *nous* est remplacé par l'indéfini *on*, ce qui équivaut en même temps à l'élimination d'un morphème enclitique – le suffixe *-ons* : *on part* pour *nous partons*, etc. (*cf.* aussi « la séquence progressive » de Bally (1932 : 205)).

1.4.1.3.6. Les pronoms sujets clitiques *elle*, *nous*, *vous* et *elles* représentent, en FS et dans la plupart des variétés du FP, des **clitiques contingents** (selon la terminologie de Morin (1982)), c.-à-d. de simples variantes²⁶ des mots qui ne sont pas clitiques dans l'emploi contrastif ou dans d'autres environnements syntaxiques.

Cependant, dans quelques variétés du français et particulièrement en FQ, on assiste au développement d'un système de **clitiques inhérents** (toujours d'après la terminologie de Morin), c.-à-d. de formes qui sont nécessairement clitiques, grâce à l'usage quasi-systématique du modificateur *-autres* après les pronoms sujets non clitiques *nous*, *vous*.

La création d'une opposition phonologique entre *elle* clitique et *elle* non clitique, par la généralisation, en FQ, des formes sans /l/ pour le premier, peut être vue comme une

²⁶ Dans ce cas, même peu distinctes du point de vue phonologique.

évolution dans la même direction (*cf. ibidem*). Par conséquent, les clitiques *nous*, *vous*, *elle* (*elles* a été remplacé par *ils*) se rattachent aux autres pronoms sujets clitiques – *je*, *tu*, *il*, *ils* –, dans un système tout à fait cohérent. On aurait affaire à ce que certains linguistes appellent le principe de la « cohérence systématique » ou « adéquation au système » (voir Dressler 1985a : 351 ss., 1985b; Wurzel 1980, 1984 : 76 ss.; Kilani-Schoch 1988 : 101 ss.; *supra*, II.2.4.2.).

1.4.2. Il semble donc qu'on ait de bonnes raisons pour considérer l'effacement du /l/ dans les pronoms sujets clitiques comme une évolution, typologiquement (et systématiquement) motivée, vers une plus forte agglutination et, par conséquent, vers la création d'une nouvelle flexion, une flexion à prédétermination. La conséquence d'une telle évolution serait justement la préservation de la partie fonctionnelle des pronoms sujets clitiques, c'est-à-dire de la voyelle (*cf.* aussi Bougaïeff et Cardinal 1980). Ce que le FQ fait dans ce cas c'est de pousser plus loin certaines tendances qui par ailleurs caractérisent depuis longtemps l'évolution du FP²⁷.

Cependant, encore une fois, cette évolution ne semble pas tout à fait linéaire. Pour s'en rendre compte il suffit de mentionner le fait que, par réaction en quelque sorte, les pronoms non clitiques *lui*, *eux* peuvent remplir la fonction de sujet dans beaucoup de variétés du français, surtout dans la région parisienne et à Montréal (Morin 1982 : 18) :

(13) *La nuit on dort, pis **lui** travaille, pis lui, i marche.*

Même si l'on ne prend pas en considération les différences sociolinguistiques, de tels emplois pourraient suggérer une évolution plus complexe qu'on ne le croit.

2. Les articles définis

C'est seulement dans les articles définis que l'effacement du /l/ n'a jamais été généralisé. Dans l'analyse effectuée par Sankoff et Cedergren (1971), par exemple, aucun témoin ne dépasse le taux de 60-70%. On peut remarquer en même temps une extension réelle du processus par rapport au contexte phonologique et morphologique.

2.1. L'effacement du /l/ dans les corpus analysés par d'autres chercheurs

On a depuis longtemps relevé que la chute du /l/ se limitait généralement aux articles *la* et *les* et que le processus était favorisé par une voyelle précédente²⁹. Il semblait, donc, que le /l/ tombait quand il se trouvait à l'intervocalique;

(14) *dans (l)a maison*

²⁷ On pourrait donc parler d'évolutions parallèles dans différentes variétés de français (voir Laurendeau 1990; Morin 1994a, b; pour le rapport historique entre le français populaire et les variétés de français d'Amérique du Nord, *cf.* aussi Poirier 1994).

²⁹ Voir Sankoff et Cedergren 1971; Laliberté 1973; Santerre, Noiseux et Ostiguy 1977; Walker 1984, 1986.

sonner (l)a cloche
je jouais à (l)a corde
j'ai (l)a grippe
etc.

Une consonne précédente bloque en général le processus :

- (15) *je regarde la télévision*
avec la maîtresse

L'exclusion des articles *le* et *l'* du processus a été expliquée en fonction de l'explication générale adoptée par les chercheurs :

– par la présence d'une consonne suivante après l'élision du schwa dans *le (dans l(e) coin)* ou d'une frontière de morphème après *l'* (*à l'usine*) (Santerre, Noiseux et Ostiguy 1977);

– par des raisons fonctionnelles, étant donné que la chute du /l/ équivaut à une réalisation zéro de l'article (Bougaïeff et Cardinal 1980; Walker 1986).

Cependant, on a enregistré chaque fois toute une série d'exceptions :

- (a) La chute du /l/ dans les articles *la, les* à l'initiale de syntagme ou d'énoncé³⁰ :

- (16) *(L)es trois quarts appartiennent...*
(L)a mère, elle nous jetait...

- (b) L'effacement du /l/ après une consonne³¹ ;

(c) Tant Santerre, Noiseux et Ostiguy (1977) que Walker (1986) remarquent pourtant la chute du /l/ précédé par une consonne quand cette consonne est /d/ et représente le résultat de l'effacement du schwa dans la préposition *de* :

- (17) *manger d(e) (l)a misère*
pas d(e) (l)a même manière

Les auteurs expliquent ce phénomène par la fréquence de la séquence *de la* et par l'influence des autres formes contractées (*du, des, au, aux*).

(d) L'extension du processus à l'article *le* (Santerre, Noiseux et Ostiguy 1977; pour Poplack et Walker 1986, voir *infra*) :

- (18) *J'ai organisé (l)e club [... organize:klyb]* (Santerre, Noiseux et Ostiguy 1977)

³⁰ Contexte pris en considération par Sankoff et Cedergren (1971) et par Santerre, Noiseux et Ostiguy (1977), mais négligé par Walker (1986).

³¹ Contexte pris en considération par Sankoff et Cedergren (1971), mais négligé par les autres auteurs (sauf Poplack et Walker (1986); voir *infra*), quoique leurs analyses soient basées sur le corpus Sankoff-Cedergren.

Le sang il lui a passé par le (0) nez, par la bouche. (Poplack et Walker 1986)

(e) L'extension du processus à l'article élide *l'* « dans des syntagmes prépositionnels bien déterminés » (Bougaïeff et Cardinal 1980 : 98), tels que :

- (19) *à (l')école*
dans (l')après-midi
c'est d(e l')ouvrage
etc.

Ce phénomène est expliqué par la fréquence élevée de ces syntagmes qui fait que la perte de l'article n'entraîne pas de confusion ou de fusionnement de structures distinctes (Walker 1986 : 94).

(f) Enfin, on remarque déjà dans l'ouvrage de Santerre, Noiseux et Ostiguy (1977 : 536) que « plusieurs cas de chutes inventoriés sont dus à des lexicalisations généralisées » du type :

- (20) *sur la* [sa:]
sur les [se:]
à la [a:]
dans (l)a [dã:]
dans (l)es [de:]
tous les [twe]

Les « exceptions » énumérées ci-dessus deviennent des cas fréquents et normaux dans le corpus Ottawa-Hull analysé par Poplack et Walker (1986). Cependant, cette analyse change la perspective sur le phénomène en question.

À part la fréquence plus élevée de la chute du /l/ en position initiale et précédé d'une consonne, on constate l'extension irréversible du processus aux articles *le* et *l'* (surtout précédés par la préposition *à*).

Les auteurs font aussi une distinction qui à notre avis est d'une importance décisive pour l'explication du phénomène : l'effacement du /l/ est beaucoup plus fréquent quand l'article est précédé d'une préposition fréquente, monosyllabique, qui se termine en voyelle : *à, dans, sur* (prononcée [sy] dans la plupart des dialectes québécois). Même *de* et le quantificateur *tous (+les)* ont une certaine influence sur le processus.

Pour expliquer ces faits, Poplack et Walker reviennent à l'hypothèse formulée par Santerre, Noiseux et Ostiguy (1977) : toutes ces constructions seraient lexicalisées, ce qui nous semble improbable du moment que les formes contractées ne sont pas tout à fait générales (voir *infra*).

Pourtant, même si on exclut les cas où l'article est précédé par les prépositions mentionnées, le taux de pourcentage de la chute du /l/ reste plus élevé pour la position

intervocalique. D'autre part, il n'y a pas grande différence entre une pause et une consonne précédentes.

2.2. L'effacement du /l/ dans les articles définis d'après les données de l'ALEC

Pour éclaircir la signification des distinctions formulées par Poplack et Walker (1986) et pour avoir des données qui ont toutes les chances de précéder tant en temps réel qu'en temps relatif les faits linguistiques analysés par les auteurs, nous avons entrepris une analyse de l'effacement du /l/ dans les 600 premières pages de l'**Atlas linguistique** publié par Dulong et Bergeron (1980).

Il est bien connu que Dulong et Bergeron ont choisi des témoins très âgés (la moyenne d'âge des témoins est de 72 ans) dont les parlers ruraux étaient authentiques. On a ainsi la possibilité d'avoir des données dialectales qui pourraient précéder historiquement le corpus analysé par Poplack et Walker et relever d'un stade linguistique antérieur.

Ce que l'atlas de Dulong et Bergeron ne permet pas c'est de faire une analyse sociolinguistique des données (de ce point de vue il est inférieur à l'autre atlas linguistique nord-américain, celui de Kurath et McDavid). Les auteurs ne donnent même pas la répartition exacte des réponses par informateur, ce qui empêche de se prononcer sur les différences idiolectales qui pourraient être reliées au statut social individuel des sujets parlants. Pour donner un exemple, dans le point 31 nous avons enregistré 7 cas de conservation du /l/ dans l'article *la* précédé par *à*, face à un cas d'effacement de la consonne. Cette proportion, tout à fait contraire à la situation des autres parlers et aux taux généraux de l'effacement du /l/ (voir *infra*), semble refléter le fait que les informateurs qui ont répondu à ces questions étaient fortement influencés par la norme standard. C'est ce qu'on peut aussi déduire de la façon dont ils reconstruisent d'autres phonétismes de la norme littéraire : ils emploient, par exemple, pour *sur la*, à la fois [sɥa] et *sur la*, en reconstruisant le -r final de *sur*. Mais les indications données par les auteurs ne nous permettent pas de formuler des observations plus précises.

De plus, le manque de cartes linguistiques nous empêche de faire des caractérisations individualisantes pour chaque région ou patois sur lequel a porté l'enquête. À cet égard, l'œuvre de Dulong et Bergeron est loin de remplir, dans sa forme publiée, les fonctions d'un véritable atlas linguistique.

Par conséquent, nos analyses ne peuvent être que globales. On est contraint d'envisager la situation linguistique générale de l'effacement du /l/ des articles définis dans les dialectes français du Canada vus comme un tout, sans différences régionales et sociolinguistiques. Le caractère artificiel d'une telle analyse est dans une certaine mesure compensé par une relative homogénéité des informateurs en ce qui concerne l'âge et le statut social, ainsi que par une richesse incontestable du matériel linguistique et par le caractère le plus souvent spontané des réponses. Ce sont, d'ailleurs, des qualités non négligeables de l'œuvre de Dulong et Bergeron.

2.2.1. La chute du /l/ dans ce matériel linguistique dépasse 80% et parfois s'approche de 100% quand les articles *la* et *les* sont précédés d'une **préposition fréquente** et **monosyllabique** qui **se termine en voyelle** : *à, su(r), dans* (voir le tableau 2).

	A +			SU(R) +			DANS +		
	[l]	Ø	% eff	[l]	Ø	% eff	[l]	Ø	% eff
la, les (art.)	48	211	81	2	62	97	7	38	84

Tableau 2 : La chute du /l/ dans les articles précédés de prépositions fréquentes.

Les formes de contraction sont les suivantes³² :

- (21) [ã] ([ã]) et, moins fréquemment, [à] = *à la*
 [swà] ([swã], [sɥà]) = *su(r) la*
 [swé] ([swé], [sɥé]) = *su(r) les*
 [dã]³³ ([dã], [dã]) = *dans la*
 [dě] ([dě]) = *dans les*

Ex. (22)

aller à la chasse [alé à eàs] (p. 258, pnt. 141)
(fait) à la main [ã mã] (p. 13, pnt. 17)
sur la cheminée [swà eəminé] (p. 32, pnt. 91, 77)
mettre la clef sur la porte [met là klé swà pòrt] (p. 94, pnt. 35)
poteau sur les carrés [pôtô swé kâré] (p. 6, pnt. 2)
batir sur la terre [bâtir swā tèr] (p. 3, pnt. 31)
dans la cave [dã kàv] (p. 120, pnt. 123), [dã kàv] (p. 201, pnt. 100, 143)
dans les coins [dě kwē] (p. 189, pnt. 83)
dans les jarres de bois [dě jâr də bwâ] (p. 357, pnt. 102)

³² Nous utilisons le système de transcription phonétique de Dulong et Bergeron 1980, sauf pour les sons suivants : le schwa (difficile à distinguer graphiquement d'un *e* à accent aigu dans ce système), le [y] et le [u] (difficiles à distinguer dans la graphie), ainsi que le [j], pour lesquels nous employons les symboles de l'API. Voir aussi la note suivante.

³³ Pour faciliter la lisibilité, dans les signes de transcription phonétique à trois diacritiques superposés, nous avons changé l'ordre des diacritiques : le diacritique marquant l'aperture ou le lieu d'articulation des voyelles (˘ ou ˙) est placé au-dessus du diacritique marquant la nasalisation.

Il y a aussi des cas où la contraction par *à* et *dans* s'étend à *l'* :

- (23) *On va aller à l'étable*, prononcé [õ vâ àlê étàb] et [õ vâ àlê étàb] (p. 586, pnt. 104)
dans l'étable [dětàb] (p. 586, pnt. 112), [dê étàb] (p. 104, pnt. 110)

Comme [à] est utilisé à la fois pour *à* et pour *à la* (voir aussi Bougaïeff et Cardinal 1980), il y a des cas où [ã] remplace *à*, ce qui équivaut à un emploi de l'article *la* :

- (24) *ponchon à mélasse* [põẽã à mlàs] (p. 359, pnt. 162)

Cette confusion pourrait expliquer le type *lampe à l'huile* discuté par Morin (1982).

2.2.2. Même si elle apparaît peu fréquemment, la préposition *après* semble en voie de fonctionner comme les trois prépositions déjà mentionnées.

L'effacement du /l/ dans ce cas atteint 62.5% (cinq cas d'effacement sur un total de huit occurrences). Les formes qui résultent de la contraction sont [àprà] (de [après à], attesté) pour *après la* et [àprè é] pour *après les* :

- (25) (bâtiment) *pris après la maison* [pri àprà mèzõ] (p. 57, pnt. 86)
cloué après la maison [kâlwe àprà mèzõ] (p. 55, pnt. 107)
après les voitures [àprè é wé]tures (p. 165, pnt. 120)

2.2.3. L'effacement du /l/ dans les articles *la* et *les* est beaucoup plus rare **en position intervocalique** quand les mots précédents qui se terminent en voyelle représentent d'autres catégories grammaticales ou d'autres formes (y compris des prépositions telles que *devant* ou des quantificateurs comme *tout*). Sur un total de 219 occurrences, le /l/ est effacé seulement dans 122 cas, ce qui donne un taux d'effacement de 55.71% :

- (26) *fermer la porte* [fèrmé à pòrt] (p. 93, pnt. 14, 16, 17, 18, 28, etc.)
planche pour arracher les bottes [... àrae(h)é é bòt] (p. 59, pnt. 85)
au ras la maison [ãrà à mèzõ] (p. 68, pnt. 115)
casse pas la chienne [kàs pã à ejèn] (p. 78, pnt. 147)
barrer la porte [bãré à pó(ò)rt] (p. 89, pnt. 103)
 etc.

2.2.4. Nous n'avons trouvé aucun exemple d'effacement quand le mot précédent se terminait en consonne. Contrairement aux constatations faites par les autres chercheurs (voir *supra*), dans nos données la préposition *de*, réalisée devant l'article comme [d], ne détermine pas la chute du /l/. Par conséquent, on est dans le même cas de figure qu'avec

les mots qui se terminent en consonne :

- (27) *pour mettre les seaux* [... met lé sjó] (p. 77, pnt. 4)
remplir la chaudière [rãplir là eãdjèr] (p. 81, pnt. 16)
derrière la porte [dàryèr là pòrt] (p. 176, pnt. 147)
pour la visite [pur là vizit] (p. 114, pnt. 7, 37, 41, 45, etc.)
pelle pour la cendre [pèl pur là sãd] (p. 131, pnt. 127)
pointu de la maison [pwětsy dlà mèzõ] (p. 21, pnt. 26)
tête de la maison [tèt dlà mèzõ] (p. 20, pnt. 109)
pour donner de la tire [pur dònè dlà tsir] (p. 32, pnt. 49), etc.

On peut remarquer que dans ce cas la catégorie morphosyntaxique du mot précédent n'a aucune importance. Beaucoup de ces mots sont des prépositions, sans que cela influence le comportement du /l/.

2.2.5. Le processus d'effacement ne s'est pas étendu à l'article *le*. Celui-ci étant réalisé en général comme [l], l'effacement du /l/ aboutirait à la réalisation Ø de l'article. Il y a un seul exemple qui pourrait être interprété de cette manière :

- (28) *fesser dessus le linge* [fèsè tsy lěj] (p. 487, pnt. 122)

Cependant, comme la consonne suivante est un /l/, il est sûr qu'on a affaire à un cas de dégémation dans une forme [llěj].

Il y a toutefois quelques cas de gémation du /l/ de l'article *le* après la préposition *su(r)* qui pourraient être interprétés comme une réaction contre la tendance à l'effacement du /l/³⁴ :

- (29) *sur le bord de la route* [syl lbór dlà rut] (p. 525, pnt. 158)
des lambourdes sur le côté [dé lãbùrd sỳl lkóté] (p. 576, pnt. 34)

2.2.6. Il faut noter également que la contraction d'une préposition fréquente avec l'article indéfini (*un, une*) est usuelle et que certaines formes qui en résultent sont semblables ou même identiques aux formes contractées d'une préposition + article défini :

- (30) *dans un pan* [dã pã] (p. 581, pnt. 99) (voir la forme [dã] pour *dans la*)
dans un button [dě bytõ] (p. 200, pnt. 50; voir la forme [dě] pour *dans les*)

2.2.7. Enfin, nous n'avons enregistré aucun cas d'effacement en position initiale de syntagme :

³⁴ Voir *supra*, l'interprétation de la gémation du /l/ du pronom élidé *l'*.

- (31) *les ailes* (du toit) [lé zel] (p. 16, pnt. 137, 145)
les chiottes [le ejòt] (p. 112)
etc.

2.3. Origine de l'effacement du /l/ dans les articles définis d'après les données de l'ALEC

Il semble, en conclusion, que les données recueillies par Dulong et Bergeron reflètent un stade linguistique antérieur à celui représenté par les deux corpus pris en considération par les autres chercheurs : le corpus Sankoff – Cedergren de Montréal et surtout le corpus d'Ottawa-Hull. Ces données pourraient cacher une variation sociolinguistique parmi les locuteurs d'un âge différent qui n'ont pas fait l'objet de l'enquête. Elles reflètent pourtant un système unitaire dont la signification pour l'explication de l'effacement du /l/ dans les articles définis ne peut pas être ignorée ou négligée.

Le système que nous venons d'analyser suggère que la chute du /l/ dans l'article défini a débuté comme un phénomène d'agglutination de l'article à la préposition clitique monosyllabique précédente qui se terminait en voyelle (un élément phonologique qui favorisait l'agglutination)³⁵. À partir de cet environnement morphophonologique, le processus s'est généralisé, par l'intermédiaire d'autres prépositions (voir le cas de la préposition *après*), à la position intervocalique. Ce phénomène a peut-être été favorisé par la tendance à l'agglutination phonétique de l'article au substantif, mais, de toute façon, une telle généralisation d'un processus morphophonologique n'a rien de surprenant (voir Uritescu 1987a; Darden et Uritescu 2005; *supra*, D).

Enfin, les données analysées par Poplack et Walker (1986) pourraient refléter d'autres généralisations, favorisées toujours par la liaison étroite entre l'article et le substantif (voir Ashby 1974) et entre l'article et la préposition, probablement par l'intermédiaire de la position initiale, de certaines prépositions (comme *de*) et de certains quantificateurs (comme *tout*). Dans tous ces cas, c'est la partie fonctionnelle du point de vue morphophonologique – autrement dit la voyelle – qui est conservée. On a affaire, à notre avis, à la transformation du processus morphophonologique en processus allomorphique, donc, en fait, à l'extension des allomorphes sans /l/ au-delà du contexte morphophonologique initial.

En ce qui concerne l'agglutination entre la préposition et l'article, le résultat final

³⁵ Dans ce cas, on aurait affaire à un processus morphophonologique dont la motivation et la base phonologique seraient assurées par le système morphosyntaxique et par les caractéristiques typologiques de la langue, plutôt que par un processus phonologique initial. Ce serait un contre-exemple à une des généralisations de la phonologie générative naturelle (voir Hooper 1976 : 91, 102) que nous avons mentionnées plus haut (sous 1.1.1.). Il faut préciser que ce genre de processus morphophonologiques est plutôt rare dans les langues naturelles (pour un autre exemple possible, voir Uritescu 1984; 2007a : 216 ss.).

De ce point de vue il y a une dissemblance fondamentale entre l'origine de l'effacement du /l/ dans la catégorie des pronoms clitiques sujets (et objets) et celle du même phénomène dans les articles définis.

pourrait être une sorte de préposition flexionnée, comme le pensent Poplack et Walker (1986), mais à notre avis ce résultat n’a pas encore été atteint du moment que les formes non agglutinées persistent dans tous les dialectes.

Si on se demande pourquoi l’agglutination a commencé avec les prépositions et notamment avec les trois prépositions discutées, il nous semble que les réponses sont assez simples.

D’abord, les prépositions clitiques sont plus liées à l’article que celui-ci ne l’est au substantif. Comme Ashby (1974) l’a déjà relevé, les éléments qui peuvent s’intercaler entre l’article et le substantif sont assez nombreux et variés : toutes sortes d’adjectifs et de quantificateurs. De ce point de vue la situation des prépositions par rapport à l’article est nettement différente. Si on prend en considération le fait que certaines constructions (comme, par exemple, *à même : à même la terre*) ont été lexicalisées, alors on pourrait dire que le nombre des éléments qui peuvent séparer les deux clitiques est très réduit : le quantificateur *tout* (cf. « dans tout l’éclat de sa blanche nudité » – Gautier; « dans presque tous les environnements », etc.) et certains adverbes apparentés, comme *presque* (« dans presque la même situation », etc.).

La réponse à la deuxième question (pourquoi précisément les trois prépositions discutées sous 2.2.1.) nous semble également évidente : elles représentent des clitiques proprement dits, des **clitiques inhérents**, dans la terminologie de Morin (1982). Ces clitiques inhérents sont soit **isolés** soit **solidaires**. Dans le premier cas, ils n’ont pas de variantes non clitiques (*à*). Dans le second cas, ils comportent des variantes non clitiques, mais celles-ci sont lexicalement différentes (*dessus* pour *sur*, *dedans* pour *dans*).

2.4. *Le témoignage des contes folkloriques*

Comme la plupart des atlas linguistiques, l’œuvre de Dulong et Bergeron semble refléter une sorte de registre neutre (ce qu’on appelle en linguistique américaine ‘neutral speech’), un registre pour lequel nous utilisons le terme **norme**, proposé par Coseriu (voir *supra*, I; Uritescu 1988-1990). À ce niveau on s’attend à découvrir des processus acceptés et/ou adoptés par la communauté linguistique en question, devenus aussi des processus constants au niveau de la norme individuelle des locuteurs, en d’autres mots, des processus imposés à un niveau de la **forme**. Cela ne veut pas dire qu’au niveau de la **parole** on ne peut trouver d’autres processus, surtout au niveau de la parole rapide³⁶. Le niveau de la parole reflète donc (ou peut refléter) des processus individuels, qui ne sont pas encore imposés au niveau de la norme mais qui pourront l’être.

Pour obtenir des données plus liées au niveau de la parole, même au niveau de la

³⁶ Cette distinction est depuis longtemps connue et acceptée par certains dialectologues, même si elle n’est pas toujours formulée de façon explicite. C’est en fait une des raisons pour lesquelles Emil Petrovici ajoutait à son atlas linguistique (publié en 1940) un supplément de « textes dialectaux » (*ALRT II*). Il s’agissait d’une innovation remarquable en géographie linguistique.

Nous avons pu nous convaincre nous-même de cette réalité au cours de nos enquêtes dialectales pour *Le Nouvel Atlas linguistique roumain*. *Crișana* (cf. Stan et Uritescu 1989).

parole rapide, nous analyserons dans ce qui suit la situation du /l/ dans les articles définis dans trois contes folkloriques publiés en transcription phonétique intégrale (Juneau 1976) ou partielle (La Follette 1969)³⁷.

La comparaison des données tirées de l'atlas de Dulong et Bergeron (1980) avec les données tirées des trois contes folkloriques analysés nous amène à constater deux faits qui nous semblent importants pour l'explication de l'effacement du /l/ dans les articles définis.

Tout d'abord, pour ce qui est de la hiérarchie des contextes morphophonologiques qui conditionnent l'effacement dans les articles définis *la* et *les*, les deux séries de données sont en concordance parfaite (même si les taux de pourcentage ne sont pas toujours identiques).

Le premier conte, *La jument qui crotte de l'argent*, a été recueilli par L. Lacourcière en 1954, auprès de Mme Ernest Bouchard (Flavine Gagnon), âgée de 78 ans, aux Grandes-Bergeronnes (Saguenay). Il est donné en transcription phonétique intégrale par Marcel Juneau (1976 : 16-38).

Voici les taux de pourcentage de l'effacement du /l/ dans les articles définis *la* et *les* dans différents contextes :

- à + *la* – 100% (4 occurrences);
- *dans* + *la* – 100% (mais seulement une occurrence; l'article *les* n'apparaît pas dans ce contexte);
- *su* (= *sur*) + *les* apparaît une seule fois : le témoin efface le /l/ mais se corrige ensuite en le rajoutant;
- après le quantificateur *tous* (*toutes*) – 66,67% (deux cas d'effacement et un cas de conservation; il est intéressant de constater que le /l/ est effacé après [tut], mais conservé après [tu], contrairement à ce qui se passe quand l'article est précédé de consonnes et de voyelles³⁸; voir *infra*);
- *la*, *les* postvocaliques – 41,66% (12 occurrences);

Il n'y a pas d'effacement en position postconsonantique, en début d'énoncé et après la préposition *de* (*de la* et toujours prononcé [dlà], mais il n'y en a que deux occurrences). On trouve, par contre, quatre cas d'effacement de l'article *l'* précédé de la préposition *de* dans l'expression *de l'argent*. Puisque cette expression revient fréquemment dans le conte (19 occurrences), comme une sorte de formule (voir le titre du conte), il est difficile de décider si cet effacement est à rattacher aux exemples donnés plus haut, sous (23), ou s'il s'agit simplement d'une élision déterminée par l'occurrence très fréquente de la formule. D'après Juneau (1976 : 66), il se peut aussi qu'on ait affaire à un archaïsme d'ordre syntaxique³⁹. De toute façon, cette formule mise à part, il n'y a

³⁷ Cette analyse répond à une suggestion formulée par Yves-Charles Morin, Gilles Roques et par un lecteur anonyme de la *Revue de Linguistique Romane*. Nous les en remercions.

³⁸ Le facteur morphologique l'emporte donc sur le facteur phonologique.

³⁹ Malheureusement, les autres interprétations de Juneau (1976 : 63-66) concernant l'effacement du /l/ ne peuvent pas être prises en considération dans notre approche. L'auteur parle d'une « désarticulation » du /l/ « en position finale » dans les pronoms *il* et *elle*, située sur le même plan l'effacement de cette consonne dans les

qu'un seul cas d'effacement du *l'*, en position postvocalique : *qu'i' fait (l')année*, p. 18, ligne 31).

Les deux autres contes ont été recueillis par L. Lacourcière (le premier, en collaboration avec F.-A. Savard) dans le comté de Charlevoix et sont publiés en transcription phonétique partielle par James E. La Follette (1969 : 23-48)⁴⁰.

Le premier conte, intitulé *Merlin et la Bête-à-Sept-Têtes*, est conté par Pierre Pilote, âgé de 51 ans à la date de l'enregistrement (1949), qui habitait aux Éboulements. La hiérarchie des contextes reste la même pour les articles *la* et *les*. Cependant, les taux de pourcentage de l'effacement du */l/* sont sensiblement plus bas que dans les autres données⁴¹. On constate aussi deux cas d'effacement après consonne (sur 27 occurrences du contexte, ce qui donne un taux d'effacement de 7,41%), trois cas d'effacement du */l/* après *de* (13%) et un cas d'effacement du *le* précédé de voyelle (devant le mot *lendemain*; voir *supra*, (28), et *infra*).

Voici les taux de pourcentage de l'effacement du */l/* dans les articles définis *la* et *les* dans les autres contextes :

- à + *la, les* – 50%;
- dans + *la, les* – 73,68%;
- *su* (= *sur*) + *la, les* – 100%;
- voyelle + *la, les* – 34,04%;
- [tut] + *la, les* – 0%;
- [tu] + *les* – 20% (ou, si l'on considère comme un seul cas la conservation du */l/* dans l'expression *tous les journaux* (*journals*), répétée trois fois dans le même paragraphe – p. 27 – 33,33%).

Le */l/* de ces articles n'est pas effacé à l'initiale des énoncés ou après la pause.

Le deuxième conte, *Le Chasseur et la petite fille* (La Follette 1969 : 35-48), est conté par Joseph Gauthier (Palémon), dont la ferme était située à trois milles du village de Saint-Irénée. Lacourcière affirme qu'on peut le considérer « un peu comme un conteur professionnel, qui avait conscience d'exercer un art » (d'après La Follette 1969 : 17).

Le style de ce conte renvoie aux caractéristiques d'un niveau de parole plus proche de la parole rapide. Comme le constate La Follette (1969 : 36, note 4) : « L'amuïssement, la dilation, l'ellipse et l'assourdissement sont plus fréquents dans le

articles définis et dans les pronoms objets, ne fait pas de distinction entre ce phénomène et l'amuïssement sporadique du */l/* dans des cas comme [àé] pour *aller* et ne distingue pas les différents niveaux de langue. En ce qui concerne ce dernier point, il n'est pas du tout surprenant que l'auteur ne trouve pas de traces de l'effacement du */l/* dans des formes comme *allez, allumer, balai*, etc. dans l'*ALF* (Juneau 1976 : 65, note 114), car le niveau de langue reflété par l'*ALF* est différent de celui que l'on trouve dans les contes folkloriques.

⁴⁰ L'auteur ne transcrit phonétiquement que les formes « intéressantes » dont le phonétisme ne peut pas être reproduit par une orthographe « figurée ». Pourtant, son orthographe nous indique toujours l'effacement du */l/*.

⁴¹ Comme le conteur « a cependant fréquenté les chantiers en quelques occasions » (La Follette 1969 : 17), on peut se demander si ces taux bas d'effacement ne représentent pas le résultat d'une influence du français standard. Une telle hypothèse serait étayée par la différence entre le comportement des prépositions *à* et *dans* et celui de la préposition *su* (*infra*) : ayant une forme vernaculaire spécifique (sans [r]), cette dernière préposition est plus à l'abri de l'influence du français standard.

présent conte que dans les trois autres »⁴². Cela explique, à notre avis, les taux de pourcentage très élevés de l'effacement du /l/ et la généralisation du phénomène à d'autres contextes, comme dans les données analysées plus tard par Poplack et Walker (1986). On pourrait donc affirmer que cette généralisation est déjà amorcée, du moins dans certains parlers québécois, au niveau de la parole⁴³. Cependant, à part la généralisation mentionnée, la hiérarchie des contextes morphophonologiques reflétée par les données tirées de l'atlas de Dulong et Bergeron et des autres contes reste en général inchangée pour les articles *la* et *les* :

- à + *la* – 83%;
- *dans* + *la*, *les* – 95,65%;
- *su* + *la* (*les* n'apparaît pas dans ce contexte) – 100%;
- voyelle + *la*, *les* – 68,42%;
- consonne + *la*, *les* – 36,36%;
- [tut] + *la*, *les* – 0% (mais seulement 5 occurrences, ce qui pourrait expliquer le contraste entre ce contexte et le contexte précédent);
- [tu] + *les* – 100%;
- *d(e)* + *la* – 18,18%;
- après une pause – 9,52%.

La situation de l'article *le* dans ce conte nous donne la possibilité de constater un deuxième fait qui nous semble important pour l'explication de l'effacement du /l/. En effet, la chute du /l/ dans cet article (ou l'effacement total de l'article) n'est pas sensible aux mêmes facteurs morphophonologiques que l'effacement du /l/ dans les articles *la* et *les*. De ce point de vue les taux de pourcentage de l'effacement du /l/ dans l'article *le* dans différents contextes sont révélateurs : après voyelle – 8,71%; après consonne – 17,65%; après une pause – 16,13%; après la préposition *dans* – 18,18%; après la préposition *su* – 0% (avec 7 occurrences). Cela nous amène à croire que dans ce cas on a affaire à un autre type de processus, notamment un processus **phonologique** (naturel) d'assimilation et/ou de syncope et d'élision caractérisant un niveau de la parole. Cette hypothèse est étayée par le nombre élevé d'assimilations du type [t:ā] (*l'temps*, p. 38), [d:ɛwæ] (*l'droit*, p. 42), [dã ɖ ply] (*dans l'plus*, p. 48), etc.⁴⁴

L'intervention de ce processus pourrait expliquer d'autres différences entre ce conte et les données tirées de l'atlas linguistique de Dulong et Bergeron et des autres

⁴² Malheureusement, nous n'avons pas d'indications sur la santé physique du conteur (par exemple, l'état de ces dents, la fatigue, etc.), qui aurait pu influencer sa prononciation. Tout ce que nous savons c'est qu'il était âgé de 74-75 ans à la date de l'enquête (1947-1948) et qu'il est mort un an après.

⁴³ Dans tous ces cas (cf. aussi les constatations de Tennant (1994)), il faudrait parler d'un croisement possible entre le processus morphophonologique et des processus phonologiques caractérisant un niveau de la parole, comme dans le cas de l'article *le* (*infra*).

⁴⁴ Cependant, l'effacement du *l'* semble se rattacher, par son conditionnement morphophonologique, à la chute du /l/ dans les articles *la*, *les* : on trouve deux cas d'effacement après *dans* (les seules occurrences du contexte; donc 100%), et un cas d'effacement en position postvocalique (9,09%). Le nombre réduit d'occurrences du premier contexte ne nous permet pas de formuler une conclusion définitive (voir pourtant *supra*, (23)).

contes folkloriques analysés (par exemple, le nombre élevé de cas d’effacement du /l/ dans les articles *la* et *les* en position postconsonantique).

La distinction que nous proposons ici n’est pas toujours facile à respecter dans l’analyse des données, car il est parfois difficile de déceler ce qui tient de la norme et ce qui caractérise la parole (d’autant plus quand il s’agit d’une distinction entre différents niveaux de la parole). Mais elle nous semble tout à fait nécessaire pour comprendre la complexité du phénomène que nous essayons d’analyser. De plus, la comparaison entre les deux types de données, celles que l’on trouve dans les atlas linguistiques et celles contenues dans les contes populaires ou dans d’autres extraits de langue parlée semble faciliter une telle distinction.

À notre avis, c’est aux processus phonologiques caractérisant la parole (peut-être la parole rapide) qu’il faut rattacher d’autres cas sporadiques d’effacement du /l/, tels que *àé* (pour *aller*; La Follette 1969 : 43; Juneau 1976 : 64), *cè’ui-là* (pour *celui-là*; La Follette 1969 : 45⁴⁵), [éektrik] (pour *électrique*; Dulong et Bergeron 1980, 2, p. 178, pt 66, 137), [ektrik] (pour *électrique*; *ibidem*, p. 291, pt 157), [te:vizjõ], [te:fõn] (pour *télévision*, *téléphone*; Yves-Charles Morin, communication personnelle), etc.⁴⁶ Il s’agit de processus **phonologiques** caractérisant un niveau de la parole dont l’explication n’a rien à voir avec l’explication du processus **morphophonologique** d’effacement du /l/ dans les pronoms clitiques et dans les articles définis *la* et *les*.

3. Conclusions

Même si nos remarques sur les généralisations successives de l’effacement du /l/ dans les articles définis restent encore plus ou moins des spéculations, une chose nous semble démontrée par les données que nous avons analysées : la chute du /l/ dans l’article défini a été déterminée, du moins au début, par la tendance à l’agglutination de l’article aux prépositions précédentes (ce qui rappelle les formes *au*, *aux*, *du*, *des* du français). À cet égard, ce phénomène est, lui aussi, déterminé par les caractéristiques typologiques du français que nous avons présentées plus haut, notamment par la tendance plus générale à une nouvelle synthèse réalisée par agglutination.

En fin de compte, les trois domaines d’application du processus de la chute du /l/ (pronoms sujets, pronoms objets, articles) se retrouvent réunis. Cette réunion ne procède pas d’une « règle unique », dont la formulation a tenté beaucoup de chercheurs, mais d’une tendance plus générale, qui relève de la structure même du français.

⁴⁵ Pour la forme [swi] dans d’autres variétés de français, voir Juneau 1976 : 65.

⁴⁶ Sur la base de ces quelques cas d’effacement il nous semble difficile de conclure que l’effacement est favorisé (au niveau de la parole) lorsque le [l] se trouve entre deux voyelles non accentuées (comme nous le suggère Yves-Charles Morin; communication personnelle). Dans le conte publié par Juneau (1976 : 16-38), par exemple, à part la catégorie des clitiques, le [l] est effacé deux fois dans le verbe *aller* (sur huit occurrences), mais pas dans d’autres mots, tels que *salir*, *voler*, *vouloir*, *balai*, etc., même si le /l/ se trouve parfois entre deux voyelles non accentuées (comme dans *tu saliras pas*; Juneau 1976 : 24, ligne 95).

IV CONCLUSIONS

1. Le modèle processuel de la phonologie historique que nous proposons dans la première partie de l'ouvrage, notamment **la phonologie historique naturelle-cognitive**, essaie d'intégrer certains aspects de la phonologie générative – plus particulièrement de la phonologie générative naturelle et de la phonologie naturelle – ainsi que des éléments de la linguistique structurale. Il s'attarde surtout sur la distinction entre **forme** et **substance** en phonologie et, en relation étroite avec cette distinction, sur la dissociation des facteurs **formels** et **naturels** impliqués dans l'évolution phonologique.

Le modèle vise en fait la typologie des processus phonologiques et des transformations que ces processus subissent ou peuvent subir au niveau de la forme linguistique.

Pour pouvoir rendre compte de la complexité des changements phonologiques, nous proposons une distinction plus nette entre naturel et formel : tout en acceptant d'autres éléments de la phonologie naturelle (la définition générale des processus naturels universels, la hiérarchie implicationnelle d'applicabilité des processus naturels et, implicitement, la téléologie naturelle dans le changement phonologique), nous considérons que le **naturel** représente le facteur extralinguistique, mécanique, qui ne peut donc pas expliquer l'organisation de la langue, tandis que le **formel** réfère à l'élément constant intégré dans un ensemble organisé, en l'occurrence le système cognitif de la langue.

Étant donné que le naturel ressortit à la substance en phonologie et que cette substance n'est jamais complètement formalisée au niveau phonologique, **l'évolution phonologique consiste en une formalisation continue de la substance**, donc dans l'intégration continue du naturel dans la forme. Cependant, la sélection des processus phonologiques ou des ensembles de processus phonologiques naturels se fait en fonction des relations avec d'autres processus au niveau de la norme et des caractéristiques systématiques et typologiques de la langue. Au niveau de la norme, ces processus perdent leur caractère naturel, étant intégrés dans le système cognitif de la langue.

Il en résulte, d'autre part, que le changement phonologique peut refléter non seulement une **téléologie naturelle**, mais aussi une **téléologie formelle** (ou, d'après Andersen et d'autres linguistes, une **téléologie de la fonction**). Cependant, ni la téléologie naturelle ni celle de la fonction ne supposent l'intervention du but au sens d'intention consciente.

Une telle approche a encore une autre conséquence, à savoir qu'en phonologie il faudrait envisager deux types d'universaux : d'une part, les **universaux phonologiques formels**, liés à l'organisation – donc à la forme – de la langue et qui réfèrent aux principes universels gouvernant les systèmes phonologiques; d'autre part, les **universaux naturels**, en relation avec la substance, qui comprennent les processus phonologiques naturels universels reflétant directement les limites et les tendances articulatoires et

perceptives de l'être humain.

Les deux types d'universaux ont des bases externes distinctes : tout en acceptant la base externe proposée pour les processus naturels par la phonologie naturelle, nous proposons que l'on rattache les universaux formels à une base cognitive.

Pour rendre compte des différents niveaux d'abstraction et d'organisation de la forme, nous avons introduit dans le modèle la distinction structuraliste entre **type**, **système**, **norme** et **parole**, distinction proposée par E. Coseriu et adoptée par plusieurs linguistes. Les niveaux d'organisation de la langue sont en interaction et représentent des filtres tant pour les universaux formels que pour les universaux naturels. Ils assurent donc une relative **continuité formelle** dans l'évolution historique et, par sélection et mise en œuvre des processus naturels ou des sous-ensembles de processus naturels, une relative **continuité naturelle**.

Le **niveau typologique** de la langue peut être analysé en le concevant comme une hiérarchie de cinq types se référant autant à la distinction entre langues vocaliques et langues consonantiques qu'aux moyens utilisés pour la réalisation des distinctions phonologiques : le type vocalique, le type consonantique, le type à articulations secondaires (vocaliques et/ou consonantiques), le type mélodique et le type à distinction de tension.

Les caractéristiques typologiques de la langue se reflètent et dans les distinctions systématiques et dans les processus phonologiques productifs au niveau de la norme. La tension entre les cinq types phonologiques, à l'intérieur d'une même langue, est de nature à influencer les processus naturels et/ou formels. À leur tour, ces processus peuvent déterminer des changements dans la hiérarchie des types.

Enfin, la théorie de la **norme** devrait prendre comme point de départ les recherches sociolinguistiques visant à mettre en relation les caractéristiques des innovations et des changements linguistiques, en l'occurrence phonologiques, avec le type de communauté linguistique et de réseau social.

Un tel modèle nous donne la possibilité d'opérer toute une série de distinctions nécessaires dans la phonologie historique : processus naturels vs processus formels (conditionnés par des facteurs formels, tels que la généralisation des contraintes phonotactiques, les réanalyses déterminées par les relations entre processus au niveau de la norme ou par d'autres facteurs formels, dont le « sens » morphophonologique des phonèmes), changements d'adaptation aux contraintes phonotactiques (une catégorie importante parmi les changements d'adaptation à la norme) vs changements d'adaptation au système (qui renforcent les distinctions systématiques et qui, par le biais de la parole emphatique, située à la limite entre norme et parole, peuvent refléter des processus d'affermissement articulatoires et perceptifs naturels). Sur cette base, nous sommes en mesure de proposer quelques principes et critères qui servent à distinguer différents types de processus et à délimiter les caractéristiques des processus naturels universels.

À partir de ces distinctions, nous proposons trois catégories principales de changements phonologiques historiques : 1) **changements phonologiques formels d'adaptation à la norme**, qui incluent les changements d'adaptation phonotactique, les

IV. Conclusions

changements subis par les processus phonologiques par suite de leurs relations avec d'autres processus au niveau de la norme et les généralisations possibles de certaines distributions dominantes au niveau phonotactique de surface; 2) **changements phonologiques formels d'adaptation au système**, qui renforcent les relations au niveau du système (et, implicitement, du type) et qui, par le biais de la parole emphatique, peuvent refléter des processus naturels et peuvent être phonétiquement graduels et lexicalement abrupts; 3) **changements phonologiques naturels** (processus de type néogrammairien), qui s'expliquent par les tendances naturelles universelles.

Les caractéristiques de base du modèle théorique que nous proposons peuvent être représentées de façon schématique comme dans le tableau 1, que nous reproduisons ci-dessous :

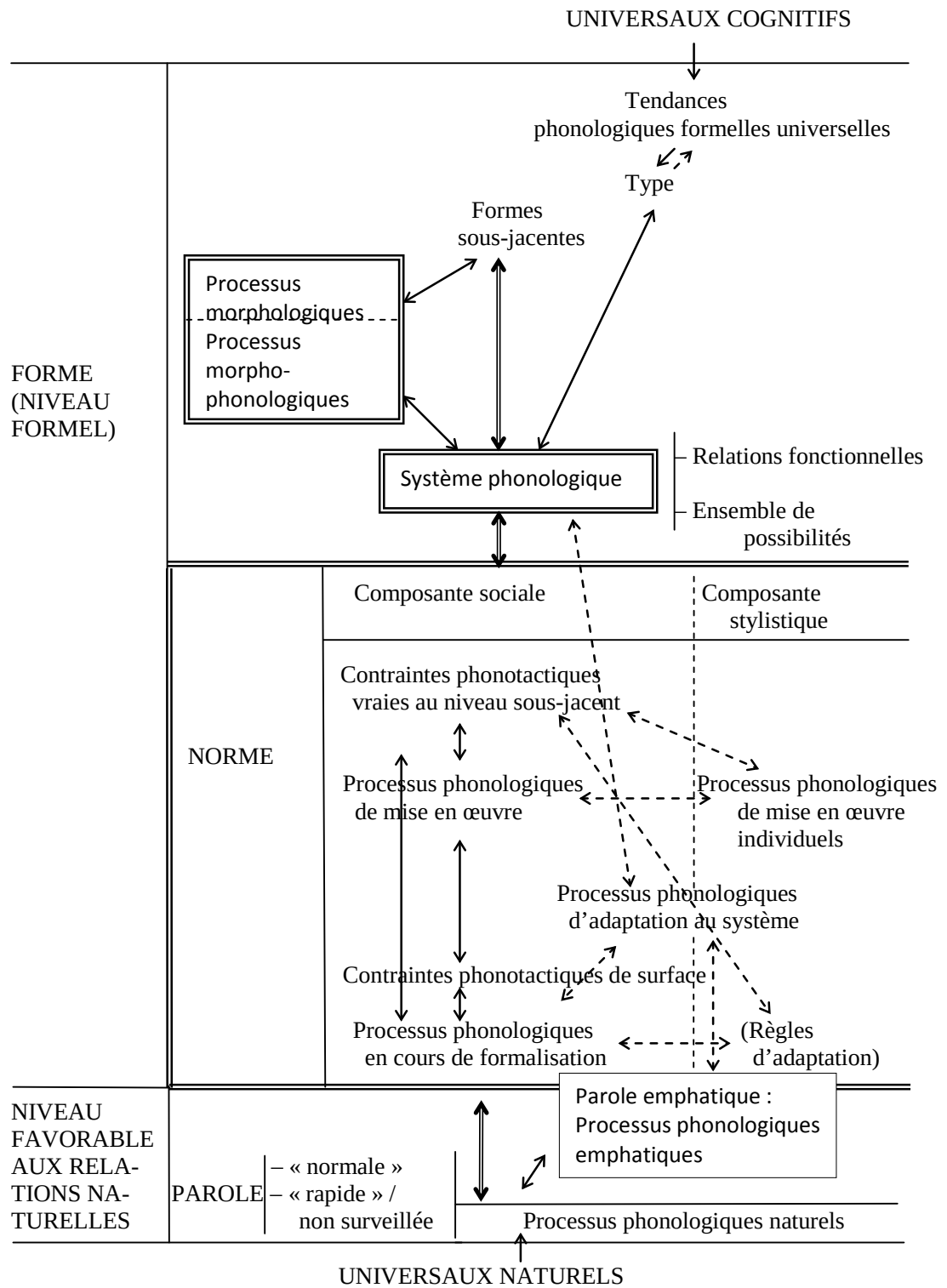


Tableau 1 : Le modèle de la phonologie historique naturelle-cognitive

2. Au niveau morphophonologique, la relation entre naturel et formel suppose deux aspects : phonologique et morphologique.

Du point de vue phonologique, le naturel des règles morphophonologiques, qui représentent en général des processus phonologiques formalisés au niveau phonémique, réfère seulement à la substance formalisée.

Pour la composante morphologique, le modèle proposé par la morphologie naturelle, surtout celui de Dressler, nous semble le plus adéquat en ce qui concerne le rapport entre les facteurs formels et naturels. Étant donné qu'en morphologie la substance est entièrement formalisée, on peut accepter l'hypothèse de Dressler selon laquelle il y a un seul niveau d'universaux et que ces universaux sont filtrés par le type, la compétence (le système), la norme et les fonctions au niveau de la performance (parole), qui, à leur tour, peuvent servir de base aux universaux. Comme nous l'avons vu, dans ce modèle les paramètres et les échelles de naturalité (la transparence morphotactique, la transparence sémantique, la biunivocité, la diagrammaticité et l'indexicalité) sont définis à partir du modèle sémiotique de Peirce.

Le formel est présent à trois niveaux : le type (basé sur les cinq types idéaux délimités par Skalička), le système (où l'on postule le principe appelé « adéquation au système ») et la norme.

3. L'analyse concrète de quelques changements phonologiques et morphophonologiques en roumain et en français est de nature à illustrer et à tester certains aspects de ces modèles théoriques.

3.1. La fermeture des voyelles atones en roumain représente un exemple typique de processus naturel récurrent dans l'évolution historique d'une langue, tout en illustrant le genre de contraintes formelles qui influencent la formalisation et la façon dont ces conditionnements peuvent changer au cours de l'évolution de la langue : le sens morphophonologique d'un phonème (/e/) est remplacé plus tard par les alternances au niveau du radical, ce qui reflète probablement un changement dans la hiérarchie des types morphologiques, notamment par une accroissance de l'importance du type introflexionnel. En daco-roumain et en istro-roumain, suite à une caractéristique générale du mouvement de l'accent (comme dans les autres langues romanes, il se déplace vers la droite) et aux processus déterminés par la cohérence paradigmatique, on assiste à l'émergence d'un nouveau conditionnement phonologique formel : la prééminence relative des voyelles prétoniques. Ce nouveau conditionnement se reflète tant dans le processus récurrent d'affaiblissement des voyelles d'aperture moyenne, que dans un processus de raffermissement qui apparaît justement en syllabe prétonique : l'ouverture du schwa en syllabe prétonique, changement formel d'adaptation au système qui présente certains des traits des processus naturels, notamment le caractère graduel du point de vue phonétique et abrupt au niveau lexical.

3.2. La nasalisation et la fermeture des voyelles nasalisées en roumain mettent en évidence un autre genre de conséquences de la formalisation et des relations entre processus au niveau de la norme : quelques types de restructurations et de réanalyses.

Suite à ces réanalyses – dont certaines concernent l'interprétation donnée par les

locuteurs au processus formalisé –, la fermeture générale des voyelles nasalisées se transforme en un processus qui ferme la voyelle nasalisée /e/ précédée de consonnes labiales et suivie de sons palataux. Ce processus, fidèlement reflété par la graphie des textes daco-roumains anciens, est tout à fait arbitraire du point de vue du naturel phonétique et ne peut être justifié que par les interprétations successives que les locuteurs ont été amenés à donner au processus naturel initial.

Enfin, la disparition de la nasalisation formelle en roumain, comme dans d'autres langues que nous avons citées, pourrait illustrer un autre type de transformation engendrée par la tension entre formel et naturel.

3.3. Le comportement du schwa en syllabe initiale ouverte en québécois démontre que les contraintes phonotactiques peuvent se conserver pendant longtemps dans des variétés qui connaissent une évolution historique plus naturelle, qui sont donc moins soumises à l'influence de variétés de la même langue privilégiées du point de vue sociolinguistique. La conservation de la contrainte phonotactique qui exclut la voyelle /e/ en syllabe initiale ouverte en québécois confirme donc un type d'évolution unidirectionnel : processus phonologique naturel (PPhN) → processus phonologique formel (PPhF) → contrainte phonotactique (CPhT). L'évolution historique et la structure du québécois dans ce cas nous aident également à mieux déceler les facteurs phonétiques et sociolinguistiques qui auraient pu déterminer la perte de la contrainte dans d'autres variétés de français, telles que le français standard.

3.4. La diphthongaison des voyelles accentuées /e/ et /o/ suivies de voyelles non fermées en roumain met en lumière d'autres éléments qui peuvent contribuer à la formalisation d'un processus naturel, ainsi que le caractère complexe de la morphologisation et le rapport entre la généralisation des processus morphophonologiques et le conditionnement phonologique.

Il s'agit tout d'abord d'une formalisation déterminée par plusieurs facteurs : la nature des changements, le télescopage et le cumul d'opacité, la téléologie des processus impliqués, le statut phonologique des formes de sortie, le caractère non naturel du conditionnement de surface, l'interférence avec d'autres processus.

La généralisation morphophonologique illustre tant le rôle des catégories morphosémantiques que l'importance du facteur phonologique, sous forme de substance formalisée, dans la dynamique des processus morphophonologiques. Elle semble également être favorisée par l'importance du type introflexionnel dans la hiérarchie des types morphologiques auxquels se rattache le roumain populaire.

3.5. L'effacement du /l/ dans la catégorie des clitiques en québécois reflète quelques caractéristiques typologiques et systématiques du français.

Dans les pronoms personnels sujets (*i(l) part*, *i(l) arrive*, etc.) on a certainement affaire à la généralisation d'un processus morphophonologique qui procède de la morphologisation d'un processus phonologique (la vocalisation et, dans certains contextes, l'effacement du /l/ en position préconsonantique). Cependant, cette généralisation, commencée déjà au XVII^e siècle, est déterminée par les caractéristiques typologiques du français, notamment par le fait que depuis quelques siècles le français

IV. Conclusions

favorise le type agglutinant, au détriment du type isolant, qui continue pourtant à être dominant.

La même tendance à l'agglutination pourrait expliquer l'effacement du /l/ dans les articles définis, effacement qui semble avoir commencé par l'agglutination de l'article à une préposition clitique monosyllabique précédente se terminant en voyelle, tandis que le même phénomène dans les pronoms objets s'explique par un facteur en dernière analyse systématique – la cohérence paradigmatique. Le québécois ne fait donc que pousser plus loin, dans un développement populaire, certaines tendances plus générales du français.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES*

- AITCHISON, Jean. 1991. *Language change : progress or decay?* Second edition. Cambridge : Cambridge University Press.
- ALARCOS LLORACH, Emilio. 1965. *Fonología española*. Cuarta ed. aumentada y revisada. Madrid : Gredos.
- ALF = GILLIERON, Jules, et EDMONT, Edmond, *Atlas linguistique de la France*. Paris : Champion, 1902-1910.
- ALiA = DAHMEN, Wolfgang, et KRAMER, Johannes, *Aromunischer Sprachatlas. Atlasul lingvistic aromân*. Vol. I-II. Hamburg : Helmut Buske Verlag, 1985-1994.
- ALM-Texte = *Texte dialectale. Supliment la Atlasul lingvistic moldovenesc*. Vol. I-II. Chişinău : Institutul de Limbă şi Literatură Moldovenească, 1969-1971.
- ALR I-II = *Atlasul lingvistic român*. Partea I, vol. I, Cluj : Muzeul limbii române, 1938; vol. II, Sibiu : Muzeul limbii române / Leipzig : Harrassowitz, 1942. Partea a II-a, vol. I, Sibiu : Muzeul limbii române / Leipzig : Harrassowitz, 1940.
- ALRM I-II = *Micul Atlas lingvistic român*. Partea I, vol. I, Cluj : Muzeul limbii române, 1938; vol. II, Sibiu : Muzeul limbii române / Leipzig : Harrassowitz, 1942. Partea a II-a, vol. I, Sibiu : Muzeul limbii române / Leipzig : Harrassowitz, 1940.
- ALRR-Ban., voir NALRR-Ban.
- ALRR-Mar. = NEIESCU, Petru, RUSU, Grigore, et STAN, Ionel, *Atlasul lingvistic român pe regiuni. Maramureş*. Vol. I-IV. Bucureşti : Editura Academiei, 1967-1997.
- ALRR-Trans. = RUSU, Grigore, BIDIAN, Viorel, et LOŞONȚI, Dumitru, *Atlasul lingvistic român pe regiuni. Transilvania*. Vol. I-IV. Bucureşti : Editura Academiei, 1992-2006.
- ALR s.n. = *Atlasul lingvistic român*. Serie nouă. Vol. I-VII. Bucureşti : Editura Academiei, 1956-1972.
- ALRT II = PETROVICI, Emil, *Texte dialectale. Supliment la Atlasul lingvistic român II*. Sibiu : Muzeul limbii române / Leipzig : Otto Harrassowitz, 1943.
- ANDERSEN, Henning. 1972. « Diphthongization ». In : *Language* 48/1, 11-50.
- 1973. « Abductive and deductive change ». In : *Language* 49/4, 765-793.
- 1974. « Towards a typology of change : bifurcating changes and binary relations ». In : John M. Anderson et Charles Jones (éds), 17-60.
- 1978. « Perceptual and conceptual factors in abductive innovations ». In : Jacek Fisiak (éd.), 1-22.
- 1988. « Center and periphery : adoption, diffusion and spread ». In : Jacek Fisiak (éd.), *Historical dialectology*. Berlin : Mouton, 39-83.
- ANDERSON, James M. 1965. « A study of syncope in Vulgar Latin ». In : *Word* 21, 70-85.
- ANDERSON, John M, et JONES, Charles (éds). 1974. *Historical linguistics*. Vol. 2. Amsterdam : North-Holland.

* Nous indiquons aussi quelques sigles bibliographiques moins connus.

- ANDERSON, Stephen R. 1974. *The organization of phonology*. New York : Academic Press.
- 1979. « On the subsequent development of the standard theory in phonology ». In : Daniel A. Dinnsen (éd.), 2-30.
- 1980. « Notes on the development of phonological theory ». In : *Language and Speech* 23/1, 115-123.
- 1981. « Why phonology isn't < natural >? ». In : *Linguistic Inquiry* 12/4, 493-539.
- ANTTILA, Raimo. 1975. « Was there a generative historical linguistics? ». In : Karl-Hampus Dahlstedt (éd.), *The Nordic languages and modern linguistics*. Stockholm : Almqvist Wiksell International, 70-92.
- 1977. *Analogy*. The Hague / Paris / New York : Mouton.
- 1978. « The acceptance of sound change by linguistic structure ». In : Jacek Fisiak (éd.), 43-56.
- 2003. « Analogy : the warp and woof of cognition ». In : Brian D. Joseph et Richard D. Janda (éds), 423-440.
- ARVINTE, Vasile. 1959. « Terminația de plural -auă a unor substantive neutre ». In : *SCL* 10, 213-239.
- ASHBY, William J. 1974. « Il parle or *iparl*? Prefixed inflection in French ». In : *Semasia* 1, 83-93.
- 1984. « The elision of /l/ in French clitic pronouns and articles ». In : Ernst Pulgram (éd.), *Romanitas : studies in Romance linguistics*. Ann Arbor : Michigan (Romance Studies IV), 1-16.
- 1988. « Français du Canada / français de France : divergence et convergence ». In : *The French Review* 61/5, 693-702.
- ATANASOV, Petar. 1984. « Meglenoromâna ». In : Valeriu Rusu (éd.), 476-550.
- 1990. *Le mégléno-roumain de nos jours*. Hamburg : H. Buske Verlag.
- 2008. *Atlasul lingvistic al dialectului meglenoromân*. București : Editura Academiei.
- AVRAM, Andrei. 1957. « Les semivoyelles roumaines au point de vue phonologique ». In : *Mélanges linguistiques publiés à l'occasion du VIII^e Congrès International des Linguistes à Oslo, du 5 au 9 août 1957*. Bucarest : Éditions de l'Académie roumaine, 71-79.
- 1961. *Cercetări asupra sonorității în limba română*. București : Editura Academiei.
- 1962. « Interpretarea fonologică a lui *î* inițial în limba română ». In : *FD* 4, 7-25.
- 1964a. *Contribuții la interpretarea grafiei chirilice a primelor texte românești*. Extras din *SCL* 4/1-5. București : Editura Academiei.
- 1964b. « Contributions à l'interprétation de la graphie cyrillique des premiers textes roumains ». In : *RRL* 9/1, 19-51.
- 1968a. « Observații asupra sistemului vocalic al dacoromânei din epoca începuturilor scrisului ». In : *SCL* 19/2, 97-101.
- 1968b. « La diphtongaison de [e], [o] et le passage de [ă] à [î] en daco-roumain ». In : *RRL* 13/5, 397-400.
- 1977. « Tipologia sistemelor vocalice ale dialectelor românești ». In : *SCL* 28/4, 255-

- 278.
- 1983. « Observații asupra apariției africatelor în limba română ». In : *SCL* 34/3, 193-209.
 - 1984. « Oclusivele (pre)palatale și africatele în latina orientală și în româna comună ». In : *SCL* 35/5, 418-439.
 - 1985. « Sur les nasales initiales préconsonantiques en roumain et en albanais ». In : *Mélanges de linguistique dédiés à la mémoire de Petar Skok (1881-1956)*. Zagreb : Jugoslavenska Akademija znanosti i umjetnosti, 33-42.
 - 1990. *Nazalitatea și rotacismul în limba română*. București : Editura Academiei.
 - 1995. « Originea alternanței [á] ~ [ǎ] în flexiunea substantivelor de tipul *scară, parte* ». In : *FD* 14, 11-21.
 - 1998. « Remarques sur la nasalisation des voyelles et sur les consonnes nasales non étymologiques en portugais et en roumain ». In : *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*, vol. I. Tübingen : Niemeyer, 51-56.
- BACH, Emmon, et HARMS, Robert. 1972. « How do languages get crazy rules? » In : Robert P. Stockwell et Ronald K. S. Macaulay (éds), 1-21.
- BADIA I MARGARIT, Antoni M. 1981. *Gramàtica històrica catalana*. València : E. Climent.
- BAILARD, Joëlle. 1987. « Il s'en va où le français, et pourquoi? ». In : Anna Giacalone Ramat et al. (éds), 35-57.
- BAILEY, Charles-James N. 1973. *Variation and linguistic theory*. Arlington : Center for Applied Linguistics.
- 1976. « Phonology since generative phonology ». In : *Papier zur Linguistik* 2, 5-19.
 - et SHUY, Roger W. (éds). 1973. *New ways of analysing variation in English*. Washington, D.C. : Georgetown University Press.
- BALLY, Charles. 1932. *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Leroux.
- BALOTA, Anton I. 1925. *La nasalisation et le rhotacisme dans les langues roumaine et albanaise*. Bucarest : Éditions de l'Académie roumaine.
- BARTOLI, Matteo G. 1925. *Introduzione alla neolinguistica : principi, scopi, metodi*. Genève : Olschki.
- BASBØLL, Hans. 1980. « Phonology ». In : *Language and Speech* 23/1, 91-113.
- BATTAGLIA, Salvatore, et PERNICONE, Vincenzo. 1968. *La grammatica italiana*. Seconda edizione migliorata (quinta ristampa). Torino : Loescher.
- BEDDOR, Patrice S. 1993. « The perception of nasal vowels ». In : Marie K. Huffman et Rena A. Krakow (éds), 171-196.
- BHAT, D. N. S. 1975. « Two studies on nasalization ». In : Charles A. Ferguson, Larry M. Hyman et John J. Ohala (éds), *Nasálfest*. Stanford : Language Universals Project, 27-48.
- 1978. « A general study of palatalization ». In : Joseph H. Greenberg et al. (éds), vol. 2, 47-92.
- BICKERTON, Derek. 1971. « Inherent variability and variable rules ». In : *Foundations of*

- Language* 7/4, 457-492.
- 1973. « Quantitative versus dynamic paradigms : the case of Montreal *que* ». In : Charles-James N. Bailey et Roger W. Shuy (éds), 23-43.
- BIFR* = *Buletinul Institutului de filologie română « Alexandru Philippide »*. Iași, 1934-1947.
- BJARKMAN, Peter C. 1975. « Toward a proper conception of processes in natural phonology ». In : *CLS* 11, 60-72.
- BL* = *Bulletin linguistique*. Paris / București / Copenhagen, 1933-1948.
- BOERSMA, Paul. 1998. *Functional phonology : formalizing the interaction between articulatory and perceptual drives*. The Hague : Holland Academic Graphics.
- BOLTANSKI, Jean-Élie. 1999. *Nouvelles directions en phonologie*. Paris : PUF.
- BOUCHARD, Denis. 2002. *Adjectives, number and interfaces : why languages vary*. Oxford : Elsevier Science.
- BOUGAÏEFF, André, et CARDINAL, Pierre. 1980. « La chute du /l/ dans le français populaire du Québec ». In : *La Linguistique* 16/2, 91-102.
- BOURCIEZ, Édouard. 1946, 1956. *Éléments de linguistique romane*. Quatrième éd. Paris : Klincksieck.
- 1958. *Précis historique de phonétique française*. 9^e éd. Paris : Klincksieck.
- et BOURCIEZ, Jean. 1967, 1971. *Phonétique française. Étude historique*. Paris : Klincksieck (1971. Nouveau tirage).
- BOUVIER, Jean-Claude. 1976. *Les parlers provençaux de la Drôme. Étude de géographie phonétique*. Paris : Klincksieck.
- BRAKEL, Arthur. 1983. *Phonological markedness and distinctive features*. Bloomington : Indiana University Press.
- BRASSEUR, Patrice. 2004. *Les principales caractéristiques phonétiques et morphologiques du dialecte normand*. Ms. Conférence donnée à l'Université de Toronto, novembre 2004.
- BRANCUS, Grigore. 1973a. « Originea vocalei românești ă ». In : *Analele Universității din București. Limba și literatura română* 22, 157-162.
- 1973b. « Albano-romanica ». III. « Vocale ă în română și albaneză ». In : *SCL* 24, 291-296.
- 1983. *Vocabularul autohton al limbii române*. București : Editura Științifică și Enciclopedică.
- BRØNDAL, Viggo. 1948. *Substrat et emprunt en roman et en germanique*. Copenhagen : E. Munksgaard / București : Institutul de Lingvistică Română.
- BRUNOT, Ferdinand. 1966, 1967, 1968. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. Nouvelle édition. Tome I : *De l'époque latine à la Renaissance*. Bibliographie établie par Jean Botany. 1966. Tome II : *Le XVI^e siècle*. Bibliographie et notes complémentaires établies par Hélène Naïs. 1967. Tome X : *La langue classique dans la tourmente*. Bibliographie établie par Frédéric Deloffre et Jacqueline Hellegouarc'h. Première partie : *Contact avec la langue populaire et la langue rurale*. 1968. Paris : Librairie Armand Colin.

- et BRUNEAU, Charles. 1949. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson.
- BURGER, André. 1955. « Phonématique et diachronique. À propos de la palatalisation des consonnes romanes ». In : *Cahiers Ferdinand de Saussure* 13, 19-33.
- BURZIO, Luigi. 1999. « Surface-to-surface morphology : when your representations turn into constraints ». Ms. Baltimore : John Hopkins University. [Disponible dans Rutgers Optimality Archive.] (Paru in: Paul Boucher (éd.), *Many morphologies*, Cascadia Press. 142-177).
- 2002. « Segmental contrast meets output-to-output faithfulness ». In : Gisbert Fanselow et Caroline Féry (éds), *Resolving conflicts in grammars : optimality theory in syntax, morphology, and phonology*. Hamburg : Helmut Buske Verlag, 163-181.
- BUYSENS, Éric. 1965. *Linguistique historique. Homonymie – Stylistique – Sémantique – Changements phonétiques*. Bruxelles : Presses universitaires de Bruxelles.
- BYBEE, Joan L. 1999. « Usage-based phonology ». In : Michael Darnell, Edith Moravcsik, Frederick Newmeyer, Michael Noonan et Kathleen Wheatley (éds), *Functionalism and formalism in linguistics*. Vol. I : *General Papers*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins (Studies in Language Companion Series), 211-242.
- 2001. *Phonology and language use*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ÇABEJ, Eqrem. 1976. *Studime gjuhësore*. III. *Hyrje në historinë e gjuhës shqipe*. *Fonetika historike. Parashtesat-Prapashtesat. Shumësi i singularizuar*. Priština : Rilindja.
- CADUFF, Léonard. 1952. *Essai sur la phonétique du parler rhétoroman de la Vallée de Tavetsch*. Bern : Francke.
- CAMPBELL, Lyle. 1972. « Is a generative dialectology possible? ». In : *Orbis* 21, 289-298.
- 1975. « Constraints on sound change ». In : Karl-Hampus Dahlstedt (éd.), 388-406.
- CANDREA, I.-A. 1907. *Graiul din Țara Oașului*. București : Socec.
- 1916. *Psaltirea scheiană, comparată cu celelalte psaltiri din sec. XVI și XVII traduse din slavonește*. Edițiune critică. I : *Introducerea*. București : Socec.
- 1927-1937. « Glosar megleno-român ». In : *Grai și suflet* 3. 1927-1928, 175-209, 381-412; 6. 1933-1934, 163-192; 7. 1937, 195-230.
- CANDREA-HECHT, I.-A. 1902. *Les éléments latins de la langue roumaine*. Paris : Bouillon.
- CAPIDAN, Megl. = CAPIDAN, Theodor, *Meglenoromânii*. I : *Istoria și graiul lor*, 1925. II : *Literatura populară la meglenoromâni*, 1928; III : *Dicționar meglenoromân*, sans date. București : Monitorul oficial, Imprimeriile statului, Imprimeria națională.
- 1932. *Aromânii. Dialectul aromân. Studiu lingvistic*. București : Monitorul oficial, Imprimeriile statului, Imprimeria națională.
- CARAGIU-MARIOTEAU, Matilda. 1968. *Fono-morfologie aromână. Studiu de dialectologie structurală*. București : Editura Academiei.
- , GIOSU, Ștefan, IONESCU-RUXANDOIU, Liliana, et TODORAN, Romulus. 1977. *Dialectologie română*. București : Editura Didactică și Pedagogică.
- CARVALHO, Joachim Brandão de, et RUSSO, Michela. 2007. « Y a-t-il des métaphonies

- ouvrantes en roman? » In : *Actes du XXIV^e Congrès de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 1. Tübingen : Niemeyer, 43-56.
- CAUJOLLE, Josette. 1972. « Esquisse d'une description du parler français de Frenchville ». In : *The French Language in the America (Newsletter of the French Section of the MLA)* 16 : 26-32.
- CERQUIGLINI, Bernard. 1988. « Typologues, encore un effort pour être diachroniciens! » In : André Joly (éd.), *La linguistique génétique. Histoire et théories*. Lille : Presses universitaires de Lille III, 261-270.
- CHAMBERS, J. K., et TRUDGILL, Peter. 1980. *Dialectology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CHEN, Matthew. 1972. « The time dimension : contribution toward a theory of sound change ». In : *Foundations of Language* 8/4, 457-498.
- et WANG, William S.-Y. 1975. « Sound change : actuation and implementation ». In : *Language* 51, 255-281.
- CHOMSKY, Noam. 1969. *La linguistique cartésienne. Un chapitre de l'histoire de la pensée rationaliste*. Suivi de *La nature formelle du langage*. Paris : Éditions du Seuil.
- 1970. « Remarks on nominalization ». In : R. Jacobs et P. Rosenbaum (éds), *Readings in English transformational grammar*. Waltham, Mass. : Blaisdell, 184-221.
- 1985. *Règles et représentations*. Paris : Flammarion.
- 1986. *Knowledge of language : its nature, origin and use*. New York : Praeger.
- et HALLE, Morris. 1968. *The sound pattern of English*. New York : Harper & Row.
- CHURMA, D. G. 1984. « Impossible nativizations as phonological evidence and the explanation of constraints on phonological structure ». In : *JL* 20/2, 223-227.
- CIORĂNESCU, DER = CIORĂNESCU, Alejandro, *Diccionario etimológico rumano*. [La Laguna, Canarias] : Universidad de La Laguna, 1958-1966.
- CL = *Cercetări de lingvistică*, Cluj-Napoca, 1956-.
- CLEMENTS, George N. 1985. « The geometry of phonological features ». In : *Phonology Yearbook* 2, 225-252.
- 1993. « Lieu d'articulation des consonnes et des voyelles : une théorie unifiée ». In : Bernard Laks et Annie Rialland (éds), *Architecture des représentations phonologiques*. Paris : CNRS, 101-145.
- et HUME, Elizabeth V. 1995. « The internal organization of speech sounds ». In : John Goldsmith (éd.), 245-306.
- CLS = *Chicago Linguistic Society. Papers from the Annual Meeting*. Chicago, 1965-.
- COCHET, É. 1933. *Le patois de Gondecourt (Nord). Grammaire et lexique*. Paris : Librairie Droz.
- COHEN, Marcel. 1967. *Histoire d'une langue : le français (des lointaines origines à nos jours)*. Troisième éd. revue et mise à jour. Paris : Éditions Sociales.
- COPCEAG, Dumitru. 1962. « Funcțiunea morfonematică a palatalizării finalelor în idiomele romanice ». In : *SCL* 13, 59-62.
- COROMINAS, DCELC = COROMINAS, Joan. *Diccionario crítico etimológico de la lengua*

- castellana*. Vol. I-IV. Madrid : Gredos, 1954-1957.
- COROMINAS, Joan. 1961. *Breve diccionario etimológico de la lengua castellana*. Madrid : Gredos.
- COSERIU, Eugenio. 1952. « Sistema, norma y habla ». In : *Revista de la Facultad de Humanidades y Ciencias* (Montevideo) 9, 113-177.
- 1954. « Forma y sustancia en los sonidos del lenguaje ». In : *Revista de la Facultad de Humanidades y Ciencias* (Montevideo) 12, 143-217.
- 1962. *Teoría del lenguaje y lingüística general*. Madrid : Gredos.
- 1968. « Sincronía, diacronía y tipología ». In : *Actas del 11 Congreso internacional de Lingüística y Filología Románicas*. Madrid : C.S.I.C., 269-283.
- 1973. *Sincronía, diacronía e historia*. Madrid : Gredos.
- 1978. *Gramática, semántica, universales. Estudios de lingüística funcional*. Madrid : Gredos.
- 1980. « Der Sinn der Sprachtypologie ». In : *TCLC* 20, 157-170.
- 1981. *Lecciones de lingüística general*. Madrid : Gredos.
- 1988. « Der romanische Sprachtypus. Versuch einer Typologisierung der romanischen Sprachen ». In : Jörn Albrecht (éd.), *Energie und Ergon*. Band 1 : *Schriften von Eugenio Coseriu (1965-1987)*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 207-224.
- et VÁSQUEZ, Washington. 1953. « Para la unificación de las ciencias fónicas (Esquema provisional) ». In : *Revista de la Facultad de Humanidades y Ciencias* (Montevideo) 10, 183-191.
- COTEAU, I. 1961. *Elemente de dialectologie a limbii române*. Bucureşti : Editura Ştiinţifică.
- 1969. *Morfologia numelui în protoromână (româna comună)*. Bucureşti : Editura Academiei.
- CROTHERS, John. 1978. « Typology and universals of vowel systems ». In : Joseph H. Greenberg et al. (éds), vol. 2, 93-152.
- CV = *Codicele Voroneţean*. Ediţie critică, studiu filologic şi studiu lingvistic de Mariana Costinescu. Bucureşti : Editura Minerva, 1981.
- CVJETKOVIC, Ana J. 2003. *L'effacement du schwa dans le franco-ontarien de Welland*. Ms. Travail de recherche, Programme de maîtrise en études françaises, Université York, Toronto.
- DA = *Dicţionarul limbii române*, publicat de Academia Română sub direcţia lui S. Puşcariu. Bucureşti : Academia Română, 1913-1949.
- DAHLSTEDT, Karl-Hampus (éd.). 1975. *The Nordic languages and modern linguistics II*. Stockholm : Almqvist Wiksell International.
- DANON-BOILEAU, Laurent, MEUNIER, André, MOREL, Mary-Annick, et TOURNADRE, Nicolas. 1991. « Intégration discursive et intégration syntaxique ». In : *Langages* 104 : 111-128.
- DARBORD, Bernard, et POTTIER, Bernard. 1988. *La langue espagnole. Éléments de grammaire historique*. Paris : Nathan.
- DARDEN, Bill J. 1979. « On the nature of morphophonemic rules ». In : *CLS* 15, 79-89.

- 1983. « A critical look at natural phonology ». In : *CLS* 19, 95-109.
- 1985. « Explanation and reality in phonology ». In : *CLS* 21, 40-64.
- et URITESCU, Dorin. 1984. « Mid/low vowel alternations in Romanian ». Ms. Communication au Colloque de linguistique slave, Université de Chicago.
- et URITESCU, Dorin. 1990. « Morphophonemic alternations with *schwa* in Romanian ». Ms. Communication au VII^e Colloque de Linguistique, Littérature et Folklore Balkaniques et Slaves du Sud, Toronto.
- et URITESCU, Dorin. 2005. « Morphologization, reconditioning, and morphophonemic split : the alternation of mid and low vowels in Romanian ». In : *RPh* 58/2, 239-269.
- DAUZAT, Albert. 1927. *Les patois. Évolution, classification, étude*. Paris : Librairie Delagrave.
- 1930. *Histoire de la langue française*. Paris : Payot.
- 1958. *Grammaire raisonnée de la langue française*. 5^e éd. Paris : IAC.
- DEANE, Paul D. 1992. *Grammar in mind and brain. Explorations in cognitive syntax*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter (Cognitive Linguistics Research 2).
- DECAMP, David. 1971. « Toward a generative analysis of a post-creole speech continuum ». In : Dell H. Hymes (éd.), 349-370.
- DE LA CHAUSSEE, François. 1982. *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*. 2^e édition. Paris : Klincksieck.
- DELOFFRE, Frédéric. 1961. *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps (1649-1651)*. Édition critique par Frédéric Deloffre. Paris : Société d'édition « Les Belles Lettres ».
- DENSUSIANU, Ovid. 1915. *Graiul din Țara Hațegului*, București : Socec.
- 1961. *Istoria limbii române*. Vol. I-II. București : Editura Științifică.
- DERWING, Bruce L. 1973. *Transformational grammar as a theory of language acquisition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DESNIKAJA, A. V. 1968. *Albanskij jazyk i ego dialecty*. Leningrad : Izdatel'stvo 'Nauka'.
- DIACONESCU, Paula. 1970. *Structură și evoluție în morfologia substantivului românesc*. București : Editura Academiei.
- DI GIOVINE, Paolo. 1982. *Il gruppo ct latino in albanese*. Roma : Istituto di glottologia, Università di Roma.
- DINNSSEN, Daniel A. (éd.) 1979a. *Current approaches to phonological theory*. Bloomington : Indiana University Press.
- 1979b. « Atomic phonology ». In : Daniel A. Dinnsen (éd.), 31-49.
- et CHARLES-LUCE, J. 1984. « Phonological neutralization, phonetic implementation and individual differences ». In : *Journal of Phonetics* 12, 49-60.
- DIRVEN, René, et VERSPOOR, Marjolijn. 1998. *Cognitive exploration of language and linguistics*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- DLR = Dicționarul limbii române*. Serie nouă. București : Editura Academiei. 1965-.
- DONDAINE, Lucien. 1991. *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*.

- Vol. IV. Paris : CNRS.
- DONEGAN, Patricia. 1978. « On the natural phonology of vowels ». Thèse de doctorat. In : *Working Papers in Linguistics* 23. Ohio State University, Columbus, Ohio (Publiée en 1985. New York : Garland).
- 1993. « On the phonetic basis of phonological change ». In : Charles Jones (éd.), 98-130.
- et STAMPE, David. 1979. « The study of natural phonology ». In : Daniel A. Dinnsen (éd.), 126-173.
- DOUSSINET, Raymond. 1971. *Grammaire saintongeaise. Étude des structures d'un parler régional*. Avec des croquis de B. Gautier. La Rochelle : Éditions Rupella.
- DR = *Dacoromania*, Cluj, 1-11, 1920 (-1921)-1948.
- DRACHMAN, Gaberell. 1969. « Adaptation in the speech tract ». In : *CLS* 5, 314-329.
- 1972. « On the interpretation of phonological primes ». MS. (Paru in : Abraham P. ten Cate et Peter Jordens (éds.). 1973. *Linguistische Perspektiven: Referate des 7. Linguistischen Kolloquiums Nijmegen*, 26.-30. Sept 1972. Tübingen: Niemeyer, 267-280).
- 1973. « Phonology and the basis of articulation ». In : *Die Sprache* 19, 1-19.
- DRESSLER, Wolfgang U. 1976. « Morphologization of phonological processes (are there distinct morphonological processes?) ». In : Alphonse Juilland (éd.), 313-339.
- 1984. « Explaining natural phonology ». In : Colin J. Ewen et John M. Anderson (éds), *Phonology Yearbook* 1, 29-51.
- 1985a. *Morphonology : the dynamics of derivation*. Ann Arbor : Karoma Press.
- 1985b. « On the predictiveness of natural morphology ». In : *JL* 21/2, 321-337.
- 1996. « Principles of naturalness in phonology and across components ». In : Bernhard Hurch et Richard A. Rhodes (éds), 41-51.
- MAYERTHALER, Willi, PANAGL, Oswald, et WURZEL, Wolfgang U. 1987. *Leitmotifs in natural morphology*. Amsterdam : John Benjamins.
- DULONG, Gaston, et BERGERON, Gaston. 1980. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada (ALEC)*. Vol. 1-10. Québec : Éditeur officiel du Québec.
- DURAND, Marguerite. 1936. *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*. Paris : Bibliothèque du français moderne.
- ELIASSON, Stig. 1977. « Inferential aspects of phonological rules ». In : Wolfgang U. Dressler et Oskar E. Pfeiffe (éds.). *Phonologica* 1976, 103-110.
- 1978. « Theoretical problems in Scandinavian contrastive phonology ». In : John Weinstock (éd.), *The Nordic languages and modern linguistics* III. Austin : University of Texas at Austin, 217-243.
- 1981. « Analytic vs. synthetic aspects of phonological structure ». In : D. L. Goyvaerts (éd.), *Phonology in the 1980's*. Ghent : Story-Scientia, 483-524.
- EMBLETON, Sheila, URITESCU, Dorin, et WHEELER, Eric. 2008. *Digitalized dialect studies : North-Western Romanian*. București : Editura Academiei (Conferințele Academiei Române).

- ERNOUT, Alfred. 1935. *Morphologie historique du latin*. Paris : Klincksieck.
FD = Fonetică și dialectologie, București, 1958-.
- FERGUSON, Charles A. 1978. « Phonological processes ». In : Joseph H. Greenberg et al. (éds), vol. 2, 403-442.
- FISCHER, I. 1985. *Latina dunăreană. Introducere în istoria limbii române*. București : Editura Științifică și Enciclopedică.
- FISIAK, Jacek (éd.). 1978. *Recent developments in historical phonology*. The Hague / Paris / New York : Mouton (Trends in Linguistics, Studies and Monographs 4, ed. by Werner Winter).
- FLUTRE, Louis-Fernand. 1955. *Le parler picard de Mesnil-Martinsart (Somme). Phonétique. Phonologie. Syntaxe. Vocabulaire*. Genève : Librairie Droz / Lille : Librairie Giard.
- FOLEY, James. 1977. *Foundations of theoretical phonology*. Cambridge / London / New York / Melbourne : Cambridge University Press (Cambridge Studies in Linguistics 20).
- FONTANELLA DE WEINBERG, María Beatriz. 1987. *El español bonaerense. Cuatro siglos de evolución lingüística (1580-1980)*. Buenos Aires : Hachette.
- FOUCHÉ, Pierre. 1966, 1969. *Phonétique historique du français*. 2^e édition revue et corrigée. Paris : Klincksieck. Vol. II : *Les voyelles*, 1969. Vol. III : *Les consonnes*, 1966.
- FROMKIN, Victoria. 1976. « Some questions regarding universal phonetics and phonetic representations ». In : Alphonse Juilland (éd.), 365-380.
- GADET, Françoise. 1992. *Le français populaire*. Paris : Presses universitaires de France (Que sais-je).
- GARCÍA de DIEGO, Vicente. 1954. *Diccionario etimológico español e hispánico*. Madrid : SAETA.
- GECKELER, Horst. 1984. « Le français est-il une langue isolante? V. Skalička et la typologie du français ». In : F. Arizcuren (éd.), *Navicula Tubigensis. Festschrift Tovar*. Tübingen : Narr, 145-159.
- 1985. « Description typologique de l'espagnol selon le modèle de V. Skalička ». In : *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romane*, vol. 2. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 273-285.
- 1989. « Alter Wein in neue Schläuche. Überlegungen zur Nützlichkeit verworfener traditioneller Kategorien für die typologische Beschreibung romanischer Sprachen ». In : Wolfgang Raible (éd.), *Romanistik, Sprachtypologie und Universalienforschung*. Tübingen : Narr, 163-190.
- GENDRON, Jean-Denis. 1966. *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*. Paris : Klincksieck / Québec : Presses de l'Université Laval.
- 2007. *D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens?* Québec : Presses de l'Université Laval.
- GEORGIEV, Vladimir. 1960. « Dakisches Substratum in der rumänischen Lautlehre ». In : *SCL* 11, 481-484.

- GHEȚIE, Ion. 1973. « În legătură cu *a* protonic din cuvintele de tipul *barbat*, *ca(d)zut* ». In : *SCL* 24/5, 545-549.
- et MAREȘ, Alexandru. 1974. *Graiurile dacoromâne în secolul al XVI-lea*. București : Editura Academiei.
- GIACALONE RAMAT, Anna, CARRUBA, Onofrio, et BERNINI, Giuliano (éds). 1987. *Papers from the 7th International Conference on Historical Linguistics*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- GINNEKEN, J. van. 1927. « Die Erblichkeit der Lautgesetze ». In : *Indo-germanische Forschungen* 45, 1-44.
- GIOSCIO, Joseph. 1985. *Il dialetto lucano di Calvello*. Stuttgart : Steiner.
- GIUGLEA, G. 1927. « O problemă de fonetică. Soarta lui *e* deschis accentuat după *r* ». In : *DR* 4, 371-382.
- Glossaire du parler français au Canada*. Québec : Presses de l'Université Laval, 1968 (réimpression de l'édition de 1930).
- GNERRE, Maurizio. 1989. « Omogeneità ed eterogeneità nei modelli esplicativi della diacronia linguistica ». In : Vincenzo Orioles (éd.), *Modelli esplicativi della diacronia linguistica. Atti del Convegno della Società Italiana di Glottologia* (Pavia, 15-17 settembre 1988). Pisa : Giardini, 57-71.
- GOLAB, Zbigniew. 1984. *The Arumanian dialect of Kruševo in SR Macedonia, SFR Yugoslavia*. Skopje : Macedonian Academy of Sciences and Arts, Section of Linguistics and Literary Sciences.
- GOLDSMITH, John. 1976. *Autosegmental phonology*. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- 1979. « The aims of autosegmental phonology ». In : Daniel A. Dinnsen (éd.), 202-222.
- (éd.). 1993a. *The last phonological rule. Reflections on constraints and derivations*. Chicago / London : The University of Chicago Press.
- 1993b. « Harmonic phonology ». In : John Goldsmith (éd.), 21-60.
- 1993c. « La phonologie harmonique ». In : Bernard Laks et Marc Plénat (éds), *De natura sonorum : essais de phonologie*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 221-269.
- (éd.) 1995a. *The handbook of phonological theory*. Cambridge, MA / Oxford : Blackwell.
- 1995b. « Phonological theory ». In : John Goldsmith (éd.), 1-23.
- GONÇALVES VIANA, A. R. 1973. *Estudos de fonética portuguesa*. Prefácio de Luís F. Lindley Cintra. Introdução de José A. Peral Ribeiro. Lisboa : Imprensa Nacional – Casa da Moeda.
- GRAMMONT, Maurice. 1963. *Traité de phonétique*. 7^e éd. Paris : Delagrave.
- GRAUR, A. 1927. « Notes de latin vulgaire ». In : *Romania* 53, 198-203.
- 1960. *Studii de lingvistică generală*. Variantă nouă. București : Editura Științifică.
- GREENBERG, Joseph H. et al. (éds). 1978. *Universals of human language*. 1. *Method & theory*. 2. *Phonology*. Stanford, California : Stanford University Press.

- GUERLIN de GUER, Charles. 1901. *Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados) : phonétique, morphologie, syntaxe, folklore, suivi d'un lexique alphabétique de tous les mots étudiés*. Paris : É. Bouillon.
- GUILLAUME, Gustave. 1971, I. *Leçons de linguistique, 1948-1949*. Série A, vol. I : *Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I*. Québec : Presses de l'Université Laval / Paris : Klincksieck.
- 1971, II. *Leçons de linguistique, 1948-1949*. Série B, vol. II : *Psychosystématique du langage, principes, méthodes et application I*. Québec : Presses de l'Université Laval / Paris : Klincksieck.
- GUIRAUD, Pierre. 1971. *Patois et dialectes français*. Deuxième édition. Paris : Presses universitaires de France.
- GUY, Gregory R. 1996. « Form and function in linguistic variation ». In : Gregory R. Guy et al. (éds), *Towards a social science of language*. Volume I. Amsterdam : John Benjamins, 221-252.
- 1997a. « Violable is variable : optimality theory and linguistic variation ». In : *Language Variation and Change* 9 : 333-347.
- 1997b. « Competence, performance, and the generative grammar of variation ». In : Frans Hinskens, Roeland van Hout et Leo Wetzels (éds), *Variation, change and phonological theory*. Amsterdam : John Benjamins, 125-143.
- HAGÈGE, Claude. 1982. *La structure des langues*. Collection 'Que sais-je?'. Paris : Presses universitaires de France.
- 1988. « Contribution des recherches typologiques à l'étude diachronique des langues ». In : André Joly (éd.), *La linguistique génétique. Histoire et théories*. Lille : Presses universitaires de Lille III, 271-278.
- et HAUDRICOURT, André. 1978. *La phonologie panchronique. Comment les sons changent dans les langues*. Paris : Presses universitaires de France.
- HAIGNERE, Daniel. 1901. *Le patois boulonnais, comparé avec les patois du nord de la France*. Paris : Picard / Boulogne-sur-Mer : Deligny.
- HAJEK, John. 1997. *Universals of sound change in nasalization*. Oxford : Blackwell (Publications of the Philological Society 31).
- HALE, Mark. 2003. « Neogrammarian sound change ». In : Brian D. Joseph et Richard D. Janda (éds), 343-368.
- HALL, Tracy Alan. 1989. « Lexical phonology and the distribution of German [ç] and [x] ». In : *Phonology* 6/1, 1-17.
- HALL Jr., Robert A. 1953. *Haitian creole. Grammar, texts, vocabulary*. Philadelphia : American Folklore Society.
- HALLE, Morris. 1964. « On the basis of phonology ». In : J. A. Fodor et J. J. Katz (éds), *The structure of language : readings in the philosophy of language*. Englewood Cliffs, New-Jersey : Prentice-Hall, 324-333.
- HAMP, Eric P. 1974. « The major focus in reconstruction and change ». In : John M. Anderson et Charles Jones (éds), 141-167.
- 1975a. « Mini-laws ». In : *CLS* 11, 257-260.

- 1975b. « On some Romanian prepositions ». In : *SCL* 26/4, 365-367.
- 1977. « The locative pronominals in Romanian ». In : *SCL* 28/2, 167-170.
- et URITESCU, Dorin. 1987. « On a Romanian phonotactic constraint ». MS.
- HANSEN, Anita Berit. 1994. « Étude du E caduc – stabilisation en cours et variations lexicales ». In : *Journal of French Language Studies* 4, 25-54.
- 2000. « Le E caduc interconsonantique en tant que variable sociolinguistique : une étude en région parisienne ». In : *LINX* 42, 45-58.
- HARRIS, James W. 1977. « Remarks of diphthongization in Spanish ». In : *Lingua* 41, 261-305.
- HART Jr., Thomas R. 1955. « Notes on the sixteenth-century Portuguese pronunciation ». In : *Word*, 11, 404-415.
- HASPELMATH, Martin. 1999. « Optimality and diachronic adaptation ». In : *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 18/2, 180-205.
- HATZFELD, Adolphe, DARMESTETER, Arsène et THOMAS, Antoine. 1926. *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un traité de la formation de la langue*. Paris : Delagrave.
- HAUDRICOURT, André et JUILLAND, Alphonse. 1970. *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*. Seconde édition révisée. The Hague / Paris : Mouton.
- HAVRANEK, Boh. 1933. « Zur phonologischen Geographie. (Das Vokalsystem des balkanischen Sprachbundes) ». In : *Archives Néerlandaises de Phonétique Expérimentale* (Proceedings of the International Congress of Phonetic Sciences 8-9), 119-125.
- HAYES, Bruce P. 1999. « Phonetically driven phonology : the role of optimality theory and inductive grounding ». In : Michael Darnell, Edith Moravcsik, Frederick Newmeyer, Michael Noonan et Kathleen Wheatley (éds), *Functionalism and formalism in linguistics*. Vol. I : *General papers*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins (Studies in Language Companion Series), 243-285.
- HEINE, Bernd. 1997. *Cognitive foundations of grammar*. New York / Oxford : Oxford University Press.
- HJELMSLEV, Louis. 1968. *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Éditions de Minuit.
- HOCK, Hans H. 1991. *Principles of historical linguistics*. Second revised and updated edition. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- HOOPER, Joan Bybee. 1976. *An introduction to natural generative phonology*. New York : Academic Press.
- 1979. « Substantive principles in natural generative phonology ». In : Daniel A. Dinnsen (éd.), 106-125.
- 1980. « Formal and substantive approaches to phonology ». In : *Language and Speech* 23/1, 125-140.
- Voir aussi BYBEE, Joan L.
- HOULIHAN, Kathleen, et IVERSON, Gregory K. 1979. « Functionally-constrained phonology ». In : Daniel A. Dinnsen (éd.), 50-73.

- HUFFMAN, Marie K. 1993. « Phonetic patterns of nasalization and implications for feature specification ». In : Marie K. Huffman et Rena A. Krakow (éds), 303-327.
- et KRAKOW, Rena A. (éds). 1993. *Nasals, nasalization and the velum (Phonetics and Phonology 5)*. San Diego / New York / Boston / London / Sydney / Tokyo / Toronto : Academic Press.
- HULD, Martin E. 1984. *Basic Albanian etymologies*. Columbus : Slavica Publishers.
- HUMBOLDT, Wilhelm von. 1836. *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts*. Berlin : Königliche Akademie der Wissenschaften. [Traduit en anglais par George Buck et Frithiof A. Raven, sous le titre : *Linguistic variability & intellectual development*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 1971.]
- HURCH, Bernhard, et RHODES, Richard A. (éds). 1996. *Natural phonology : the state of the art*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- HYMAN, Larry M. 1975. *Phonology : theory and analysis*. New York : Holt, Rinehart and Winston.
- 1976. « Phonologization ». In : Alphonse Juilland (éd.), 407-418.
- HYMES, Dell H. (éd.). 1971. *Pidginization and creolization of languages*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ILIESCU, Maria. 1971. « Concordanțe între limba română și dialectele retoromane ». In : *SCL* 22/4, 369-375.
- ILR II = Istoria limbii române*. Vol. II. București : Editura Academiei.
- INEICHEN, Gustav. 1984. « Pour une caractérisation typologique du français ». In : *Linguistica* 24, 11-26.
- IONICĂ, Ion. 1984. « Subdialectul muntean ». In : Valeriu Rusu (éd.), 163-208.
- JORDAN, Iorgu. 1920. *Diftongarea lui ȕ și ȕ accentuați în pozițiile ă, ȕ*. Iași : Viața Românească.
- 1923. « Dialectele italiene de sud și limba română ». In : *Arhiva* 30, 20-165.
- 1927. « Un fenomen fonetic românesc dialectal : ă neaccentuat > a ». In : *Revista Filologică* 1/1-2, 117-154.
- 1962. *Lingvistica romanică. Evoluție. Curente. Metode*. București : Editura Academiei.
- ITKONEN, Esa. 1981a. Compte rendu de R. Lass, *On explaining language change*. In : *Language* 57/3, 688-697.
- 1981b. « Rationality as an explanatory principle in linguistics ». In : Harald Weidt (éd.), *Logos semantikos* (Festschrift E. Coseriu). Vol. II : *Teoría y filosofía del lenguaje*. Madrid : Gredos / Berlin, New York : de Gruyter, 77-87.
- ITO, Junko, et MESTER, Armin. 2002. « Lexical and postlexical phonology in optimality theory : evidence from Japanese ». In : Gisbert Fanselow et Caroline Féry (éds), *Resolving conflicts in grammars : optimality theory in syntax, morphology, and phonology*. Hamburg : Helmut Buske Verlag, 183-207.
- IVANESCU, G. 1937. Compte rendu de A. Meillet, *Linguistique historique et générale* II.

- In : BIFR 4*, 221-233.
- 1938. « Constituirea unei fonetici care să nu fie fiziologie și acustică ». *In : BIFR 5*, 55-139.
 - 1939. « Originea alternanței substantivale fem. sing. -a- – fem. pl. -ă- ». *In : BIFR 6*, 93-113.
 - 1948. *Problemele capitale ale vechii române literare*. Iași : Tipografia Țerek.
 - 1968. « La formation des langues romanes occidentales ». *In : Actas del XI Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románicas*. I. Madrid (Revista de Filología Española 86), 303-310.
 - 1969. « Les lois fondamentales de l'évolution linguistique ». *In : Actes du X^e Congrès International des Linguistes*, vol. 1. Bucarest : Éditions de l'Académie, 247-250.
 - 1970. « Le problème des tendances phonétiques romanes ». *In : Actele celui de al XII-lea Congres internațional de lingvistică și filologie romanică*, vol. I. București : Editura Academiei, 409-418.
 - 1972. « Storia delle parlate popolari e storia delle lingue letterarie ». *In : Philologica 2*, 5-25.
 - 1980. *Istoria limbii române*. Iași : Junimea.
 - 1983. *Lingvistică generală și românească*. Ediție îngrijită, note și indice de Vasile Șerban și Vasile D. Țâra. Timișoara : Facla.
- JAKOBSON, Roman. 1958. « Typological studies and their contribution to historical linguistics ». *In : E. Sivertsen (éd.), Proceedings of the Eighth International Congress of Linguists*. Oslo : University Press, 17-25.
- 1962. *Selected writings*. I : *Phonological studies*. The Hague : Mouton.
 - , FANT, C. Gunar M., et HALLE, Morris. 1976. *Preliminaries to speech analysis. The distinctive features and their correlates*. Eleventh Printing. Cambridge, Mass : The M.I.T. Press.
 - et HALLE, Morris. 1980. *Fundamentals of language*. Second, revised edition. The Hague / Paris / New York : Mouton.
- JANDA, Richard D. 2003. « « Phonologization » as the start of dephoneticization – or, on sound change and its aftermath : of extension, generalization, lexicalization, and morphologization ». *In : Brian D. Joseph et Richard D. Janda (éds)*, 401-422.
- JANSON, Tore. 1983. « Sound change in perception and production ». *In : Language 59*, 18-33.
- JOHNSON, C. Douglas. 1972. *Formal aspects of phonological description*. The Hague / Paris : Mouton.
- JONES, Charles. (éd.). 1993. *Historical linguistics : problems and perspectives*. London / New York : Longman.
- JOSEPH, Brian D., et JANDA, Richard D. (éds). 2003. *The handbook of historical linguistics*. Malden / Oxford / Melbourne / Berlin : Blackwell (Blackwell Handbooks in Linguistics).
- JUILLAND, Alphonse (éd.). 1976. *Linguistic studies offered to Joseph Greenberg*. 2 : *Phonology*. Saratoga : Alma Libri.

- JUNEAU, Marcel. 1972. *Contributions à l'histoire de la prononciation française au Québec : études des graphies des documents d'archives*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- 1976. *La jument qui crotte de l'argent. Conte populaire recueilli aux Grandes-Bergeronnes (Québec). Édition et étude linguistique*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- et POIRIER, Claude. 1973. *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII^e - début XVIII^e siècle). Édition avec étude linguistique*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- et STRAKA, Georges (éds). 1975. *Travaux de linguistique québécoise*. Vol. 1. Québec : Presses de l'Université Laval.
- KAYE, Jonathan. 1974. « Opacity and recoverability in phonology ». In : *CJL* 19, 134-149.
- 1981. « Recoverability, abstractness, and phonotactic constraints ». In : D. L. Goyvaerts (éd.), *Phonology in the 1980's*. Ghent : Story-Scientia, 469-481.
- , LOWENSTAMM, Jean, et VERGNAUD, Jean-Roger. 1985. « The internal structure of phonological elements : a theory of charm and government ». In : *Phonology Yearbook* 2, 305-328.
- et NYKIEL, Barbara. 1979. « Loan words and abstract phonotactic constraints ». In : *CJL* 24/2, 71-93.
- KEEL, W. D. 1977. « On the predictability of lexical diffusion ». In : *CLS* 13, 186-197.
- KILANI-SCHOCH, Marianne. 1988. *Introduction à la morphologie naturelle*. Berne : Peter Lang.
- KILBURY, James. 1976. *The development of morphophonemic theory*. Amsterdam : John Benjamins.
- KING, Robert D. 1969. *Historical linguistics and generative grammar*. Englewood Cliffs : Prentice Hall.
- 1975. « Integrating linguistic change ». In : Karl-Hampus Dahlstedt (éd.), 47-69.
- KING, Ruth, et NADASDI, Terry. 1997. « Left dislocation, number marking and (non-)standard French ». In : *Probus* 9/3, 267-284.
- KIPARSKY, Paul. 1968. « Linguistic universals and linguistic change ». In : E. Bach et R. Harms (éds), *Universals in Linguistic Theory*. New York : Holt, 171-202.
- 1971. « Historical linguistics ». In : W. O. Dingwall (éd.), *A survey of linguistic science*. College Park, Maryland : University of Maryland, 576-649.
- 1973. « Phonological representations ». In : O. Fujimura (éd.), *Three dimensions of linguistic theory*. Tokio : TEC, 1-136.
- 1982. *Explanation in phonology*. (Publications in language sciences). Dordrecht / Cinnaminson : Foris Publications.
- 1985. « Some consequences of lexical phonology ». In : *Phonology Yearbook* 2, 85-138.
- 1988. « Phonological change ». In : F. J. Newmeyer (éd.), *Linguistics : The Cambridge survey*. I : *Linguistic theory : foundations*. Cambridge : Cambridge

- University Press, 363-415.
- 1995. « The phonological basis of sound change ». In : John Goldsmith (éd.), 640-670.
 - 2003. « The phonological basis of sound change ». In : Brian D. Joseph et Richard D. Janda (éds), 311-342. (Réimpression de Kiparsky 1995).
 - KIRALY, Francisc. 1990. *Contacte lingvistice. Adaptarea fonetică a împrumuturilor românești de origine maghiară*. Timișoara : Facla.
 - KIRCHNER, Robert. 1995. « Contrastiveness is an epiphenomenon of constraint ranking ». In : *BLS* 21, 198-208.
 - 1999. « Preliminary thoughts on < phonologisation > within an exemplar-based speech processing system ». In : *UCLA Working Papers in Linguistics : Papers in Phonology* 2, 205-231.
 - 2001. Compte rendu de April McMahon (2000), *Change, chance, and optimality*. Oxford : Oxford University Press. In : *Phonology* 18, 427-433.
 - KISSEBETH, Charles. 1970. « On the functional unity of phonological rules ». In : *Linguistic Inquiry* 1/3, 291-306.
 - KLAUSENBURGER, Jürgen. 1976. « (De)morphologization in Latin ». In : *Lingua* 40/4, 305-320.
 - 1979. *Morphologization : studies in Latin and Romance morphophonology*. Tübingen : Niemeyer.
 - KOCH, Peter. 1993. « Le < chinook > roman face à l'empirie. Y a-t-il une conjugaison objective en français, en italien et en espagnol et une conjugaison subjective prédéterminante en français? ». In : *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 3. Tübingen : Francke, 169-190.
 - KOUTSOUDAS, Andreas, SANDERS, Gerald, et NOLL, Craig. 1971. *On the application of phonological rules*. Bloomington : Indiana University Linguistics Club (et in *Language* 50/1, 1974, 1-28).
 - KOVAČEC, August. 1971. *Descrierea istroromânei actuale*. București : Editura Academiei.
 - LABOV, William. 1972a. *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
 - 1972b. « The internal evolution of linguistic rules ». In : Robert P. Stockwell et Ronald K. S. Macaulay (éds), 101-171.
 - 1994. *Principles of linguistic change : internal factors*. Oxford : Blackwell.
 - 2001. *Principles of linguistic change : social factors*. Oxford : Blackwell.
 - LADEFOGED, Peter. 1980. « What are linguistic sounds made of? ». In : *Language* 56/3, 486-502.
 - LA FOLLETTE, James E. 1969. *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français. Morphologie et syntaxe*. Québec : Presses de l'Université Laval (Les Archives de Folklore 9).
 - LAKOFF, George. 1987. *Women, fire, and dangerous things : what categories reveal about mind*. Chicago : University of Chicago Press.
 - LAKS, Bernard, et PLÉNAT, Marc. 1993. « L'objet de la phonologie, les objets

- phonologiques ». In : Bernard Laks et Marc Plénat (éds), *De natura sonorum : essais de phonologie*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 5-22.
- LALIBERTE, Thérèse. 1974. « L'élision du <l> en français québécois ». In : *Lingua* 33, 115-122.
- LANDAHL, Karen L., et URITESCU, Dorin. 1984. « The role of perceptual ambiguity in phonological change ». Communication présentée à LSA, décembre 1985.
- LANDAHL, Karen L., et HAMP, Eric P. 1997. « Gravity without levity ». In : Kora Singer, Randall Eggert et Gregory Anderson (éds), *CLS 33 : Papers from the panels on linguistic ideologies in contact, universal grammar, parameters and typology, the perception of speech and other acoustic signals*. Chicago : Chicago Linguistic Society, 349-356.
- LANGACKER, Ronald W. 1987. *Foundations of cognitive grammar : theoretical prerequisites*. Stanford : Stanford University Press.
- 2000. *Grammar and conceptualization*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter (Cognitive Linguistics Research 14).
- 2002. *Concept, image, and symbol. The cognitive basis of grammar*. 2nd edition, with a new preface. Berlin / New York : Mouton de Gruyter (Cognitive Linguistics Research 1).
- LAPESA, Rafael. 1968. *Historia de la lengua española*. Séptima edición. Madrid : Escelicer.
- LAPOINTE, Stephen G., et FEINSTEIN, Mark H. 1982. « The role of vowel deletion and epenthesis in the assignment of syllable structure ». In : Harry van der Hulst et Norval Smith (éds), *The Structure of phonological representations*. I. Dordrecht : Foris Publications, 69-120.
- LASS, Roger. 1974. « Linguistic orthogenesis? Scots vowel quantity and the English length conspiracy ». In : John N. Anderson et Charles Jones (éds), 311-350.
- 1978. « Mapping constraints in phonological reconstruction : on climbing down trees without falling out of them ». In : Jacek Fisiak (éd.), 245-286.
- 1980. *On explaining language change*. Cambridge / New York : Cambridge University Press.
- 1990. « How to do things with junk : exaptation in language evolution ». In : *JL* 26/1, 79-102.
- LAUDAN, Larry. 1977. *Progress and its problems*. Berkeley : University of California Press.
- LAURENDEAU, Paul. 1990. « La langue québécoise : un vernaculaire du français ». In : Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*. Textes et points de vue présentés par Noël Corbett. Québec : Presses de l'Université Laval, 219-227.
- LAVOIE, Thomas. 1995. « Le français québécois ». In : Pierre Gauthier et Thomas Lavoie (éds), *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*. Lyon : Université Lyon III, Jean Moulin, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet (Série dialectologie 3), 345-398.

- , BERGERON, Gaston, et COTE, Michelle. 1985. *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*. Tomes 1-5. [Québec] : Gouvernement du Québec, Office de la langue française.
- LĂZĂRESCU, Paul. 1984. « Subdialectul moldovean ». In : Valeriu Rusu (éd.), 208-240.
- LEHMANN, Winfred P., et MALKIEL, Yakov (éds). 1968. *Directions for historical linguistics*. Austin : University of Texas Press.
- LEPELLEY, René. 1974. *Le parler normand du Val de Saire, Manche : phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire de la vie rurale*. Caen : Musée de Normandie.
- LEWIS, Henry, et PEDERSEN, Holger. 1937. *A concise comparative Celtic grammar*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.
- LILLY, R., et VIEL, M. 1975. « La notion de classe naturelle en phonologie ». In : *Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du langage*. 2e édition. Lille : Publications de l'Université de Lille III, 149-184.
- LINDBLOM, Björn. 1986. « Phonetic universals in vowel systems ». In : John J. Ohala et J. J. Jaeger (éds), *Experimental Phonology*. Orlando : Academic Press, 13-44.
- LINELL, Per. 1979. *Psychological reality in phonology*. Cambridge : University press.
- LODGE, Ken. 1997. « Some handy notes on phonology » (review article based on John Goldsmith (éd.), 1995). In : *JL* 33/1, 153-169.
- LÜDKE, Helmut. 1956. *Die strukturelle Entwicklung des romanischen Vokalismus*. Bonn : Universität.
- LUELSDOFF, Philip. 1975. « Generative dialectology : a review and critique ». In : *Linguistische Berichte* 37, 13-26.
- MACFARLAND, Talke, et PIERREHUMBERT, Janet. 1991. « On ich-Laut, ach-Laut and structure preservation ». In : *Phonology* 8/1, 171-180.
- MACREA, D. 1938. « Palatalizarea labialelor în limba română ». In : *DR* 9, 92-160.
- MADDIESON, Ian. 1984. *Patterns of sounds*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MAIDEN, Martin. 1991. *Interactive morphonology. Metaphony in Italy*. London / New York : Routledge.
- 1995a. *A Linguistic history of Italian*. London / New York : Longman.
- 1995b. « Evidence from the Italian dialects for the internal structure of prosodic domains ». In : Ch. J. Smith et Martin Maiden (éds), *Linguistic theory and the Romance languages*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 115-131.
- 1997. « Vowel systems ». In : Martin Maiden et M. Parry (éds), *The dialects of Italy*. London / New York : Routledge, 7-14.
- MALKIEL, Yakov. 1968. « The inflectional paradigm as an occasional determinant of sound change ». In : Winfred P. Lehman & Yakov Malkiel (éds), 21-64.
- 1969. « Morphological analogy as a stimulus for sound change ». In : *Lingua e Stile* 4/3, 305-327.
- 1970a. « Le nivellement morphologique comme point de départ d'une « loi phonétique » ». In : *Mélanges Jean Frappier*. Genève : Droz, 701-735.
- 1970b. « Sound change rooted in morphological conditions : the case of Old Spanish /sk/ changing to /θk/ ». In : *RPh* 23, 188-200.

- 1972. « Derivational transparency as an occasional co-determinant of sound change : a new causal ingredient in the distribution of -ç- and -z- in Ancient Hispano-Romance ». In : *RPh* 25/1, 1-52.
- 1973. « Deux frontières entre la phonologie et la morphologie en diachronie ». In : *Langages* 32, 79-87.
- 1974. « New problems in Romance interfixation (I) : the velar insert in the present tense (with an excursus on -zer / -zir verbs) ». In : *RPh* 27, 304-355.
- 1976. « Multi-conditioned sound change and the impact of morphology on phonology ». In : *Language* 52/4, 757-778.
- 1980. « Etymology as a challenge to phonology : the case of Romance linguistics ». In : Manfred Mayrhofer, Martin Peters et Oskar E. Pfeiffer (éds), *Lautgeschichte und Etymologie*. Wiesbaden : Ludwig Reichert, 260-286.
- MALMBERG, Bertil. 1962. « La structure phonétique de quelques langues romanes ». In : *Orbis* 11, 131-178.
- 1963. *Phonetics*. New York : Dover Publications.
- MANCZAK, Witold. 1969. *Le développement phonétique des langues romanes et la fréquence*. Krakow : Uniwersytetu Jagiellońskiego.
- 1985. *Phonétique et morphologie historique du français*. Wydanie piąte. Warszawa : Państwowe Wydawnictwo Naukowe.
- MANOLIU-MANEA, Maria. 1971. *Gramatica comparată a limbilor romanice*. București : Editura Didactică și Pedagogică.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane. 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.
- MARTIN, Pierre. 1997. *Manuel de phonologie fonctionnelle*. Québec : Centre international de recherche en aménagement linguistique.
- MARTINET, André. 1955. *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*. Berne : A. Francke.
- 1965. « Les problèmes de la phonétique évolutive ». In : *Proceedings of the Fifth International Congress of Phonetic Sciences*. Basel / New York : S. Karger, 82-105.
- 1969. *Langue et fonction*. Paris : Éditions Gonthier.
- 1988. « The internal conditioning of phonological changes ». In : *La Linguistique* 24/2, 17-26.
- 1993. *Mémoires d'un linguiste : vivre les langues*. Entretiens avec Georges Kassai et avec la collaboration de Jeanne Martinet. Paris : Quai Voltaire.
- 2005. *Économie des changements phonétiques*. Nouvelle édition. Paris : Maisonneuve & Larose.
- MATTOSO CÂMARA Jr., Joaquim. 1977² (1953). *Para o estudo da fonêmica portuguesa*. Rio de Janeiro : Padrão – Livraria Editora.
- MAURY, Nicole. 1976. *Le système vocalique d'un parler normand (Liesville-sur-Douve, Manche) : phonétique et phonologie*. Montréal / Paris / Bruxelles : Didier.
- MAYERHALER, Willi. 1977. *Studien zur theoretischen und zur französischen*

- Morphologie*. Tübingen : Niemeyer.
- 1986. *Morphological naturalness*. Ann Arbor : Karoma Press (traduction de Willi Mayerthaler. 1981. *Morphologische Natürlichkeit*. Wiesbaden : Athenaion).
- MCCARTHY, John J. 2002. *A thematic guide to optimality theory*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MCGREGOR, W. B. 1992. « Towards a systemic account of Gooniyandi segmental phonology ». In : Paul Tench (éd.), 19-43.
- MCMAHON, April. 1994. *Understanding language change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- 2000a. *Change, chance, and optimality*. Oxford : University Press.
- 2000b. *Lexical phonology and the history of English*. Cambridge : University Press.
- MEILLET, Antoine. 1925. *La méthode comparative en linguistique historique*. Oslo : H. Aschehoug / Cambridge, Mass. : Harvard University Press.
- 1931. *Esquisse d'une histoire de la langue latine*. 2e éd. rév. et aug. Paris : Hachette.
- 1952, 1965. *Linguistique historique et linguistique générale*. [Vol. I], Paris : Champion, 1965. Vol. II. Nouveau tirage. Paris : Klincksieck, 1952.
- MENDEZ DOSUNA, Julian, et PENSADO, Carmen. 1986. « Can phonological changes really have a morphological origin? The case of Old Spanish *ie* > *i* and *ue* > *e* ». In : *Diachronica* 3/2, 185-201.
- MENÉNDEZ PIDAL, Ramón. 1956. *Orígenes del Español*. Madrid : Espasa-Calpe.
- 1973. *Manual de gramática histórica española*. Décimocuarta edición. Madrid : Espasa-Calpe.
- MERLO, Clemente. 1920. « Fonologia del dialetto di Sora ». In : *Annali delle università toscane* 38, 121-282.
- MEYER-LUBKE, Wilhelm. 1890. *Grammatik der romanischen Sprachen*. I : *Romanische Lautlehre*. Leipzig : Fues's Verlag (R. Reisland).
- 1901. *Grammatica storico-comparata della lingua italiana e dei dialetti toscani*. Riduzione e traduzione per cura di M. Bartoli e G. Braun. Torino : Ermanno Loescher.
- MIHĂILĂ, G. 1960. *Împrumuturi vechi sud-slave în limba română*. București : Editura Academiei.
- 1971. « Criteriile determinării împrumuturilor slave în limba română ». In : *SCL* 22/4, 351-366.
- MILEWSKI, Tadeusz. 1957. « Le problème des lois en linguistique générale ». In : *Lingua Posnaniensis* 6, 120-136.
- MILLARDET, Georges. 1923. *Linguistique et dialectologie romanes. Problèmes et méthodes*. Montpellier : Société des Langues Romanes.
- MILROY, James. 1992. *Linguistic variation and change : on historical sociolinguistics of English*. Oxford, UK /Cambridge, USA : Blackwell.
- MIRON, Paul. 1960. « Recherches sur la typologie des langues romanes ». In : *Atti del VIII Congresso Internazionale di Studi Romanzi* II, 2-3. Firenze : Sansoni, 693-697.

- MITLEB, Fares M. 1984. « Voicing effect on vowel duration is not an absolute universal ». In : *Journal of Phonetics* 12, 23-27.
- MOCANU, Nicolae. 1972. « Asupra rotacismului dacoromân. Situația actuală în Țara Moșilor (comunele Scărișoara, Gârda și Arieșeni, jud. Alba) ». In : *CL* 17/1, 81-97.
- MOHANAN, Karuvannur P. 1993. « Fields of attraction in phonology ». In : John Goldsmith (éd.), 61-116.
- MOMPEÁN, José Antonio (éd.). 2006. *Cognitive phonology*. Special issue of *IJES (International Journal of English Studies)* 6/2.
- MORAIS BARBOSA, Jorge. 1983² (1965). *Études de phonologie portugaise*. 2^e édition. Évora : Universidade de Évora, Divisão de Línguas et Literatura.
- MOREL, Mary-Annick. 1992. « Intonation et thématization ». In : *L'information grammaticale* 54, 26-34.
- et RIALLAND, Annie. 1992. « Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française ». In : *Actes du Colloque CERICCO 5. La subordination I*. Rennes : Presses universitaires de Rennes II, 221-243.
- MORIN, Yves Charles. 1978. « The status of mute < e > ». In : *Studies in French Linguistics* I/2, 79-140.
- 1979. « La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire ». In : *Cahier de linguistique* 9, 1-36.
- 1982. « De quelques [l] non étymologiques dans le français du Québec : notes sur les clitiques et la liaison ». In : *Revue québécoise de linguistique* 11/2, 9-47.
- 1988. « De l'ajustement du schwa en syllabe fermée dans la phonologie du français ». In : S. Paul Verluyten (éd.), *La phonologie du schwa français*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 133-190.
- 1994a. « Les sources historiques de la prononciation du français du Québec ». In : Raymond Mougéon et Édouard Beniak (éds), 199-236.
- 1994b. « Quelques réflexions sur la formation des voyelles nasales en français ». In : *Communication & Cognition* 27, 27-110 (R. Van Deyck (éd.), *Diachronie et variation linguistique. Les nasalizations dans le monde roman*).
- 1996. « The origin and development of the pronunciation of French in Québec ». In : Hans F. Nielsen et Lene Schøsler (éds), *The origins and development of emigrant languages*. Odense : Odense University Press, 243-275.
- 2002. « Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec ». In : *Revue québécoise de linguistique* 31/1, 39-78.
- , LANGLOIS, Marie-Claude, et VARIN, Marie-Ève 1990. « Tensing of word final [ɔ] to [o] in French : the phonologization of a morphophonological rule ». In : *RPh* 43/4, 507-528.
- et OUELLET, Martine. 1991. « Les [ɛ] longs devant [s] en français : sources historiques et évolution ». In : *Revue québécoise de linguistique* 20/2, 11-33.
- MOUGEON, Françoise, et URITESCU, Dorin. 2006. « Les derniers Français de Frenchville ». In : *La Linguistique*, 42/1, 115-128.
- MOUGEON, Raymond, et BENIAK, Édouard (éds). 1994a. *Les origines du français*

- québécois. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- MOUGEON, Raymond, et BENIAK, Édouard. 1994b. « Présentation ». In : Raymond Mougeon et Édouard Beniak (éds), 1-55.
- MOUGEON, Raymond, BENIAK, Édouard, et VALLI, André. 1988. « Vais, vas, m'as in Canadian French : A sociohistorical study ». In : K. Ferrara, B. Brown, K. Walters et John Baugh (éds), *Linguistic change and language contact*. Austin : University of Texas, 250-264.
- MOULTON, William G. 1962. « Dialect geography and the concept of phonological space ». In : *Word* 18, 23-32.
- MYERS, Scott. 1997. « Expressing phonetic naturalness in phonology ». In : Iggy Roca (éd.), 125-152.
- NALR-Cr. = STAN, Ionel, et URITESCU, Dorin, *Noul Atlas lingvistic român. Crișana*. Vol. I-II. București : Editura Academiei, 1996-2003.
- NALR-Cr. Date = STAN, Ionel, et URITESCU, Dorin, *Noul Atlas lingvistic român. Crișana. Date despre localități și informatori*. București : Editura Academiei, 1996.
- NALR-Cr. ms. = STAN, Ionel, et URITESCU, Dorin, *Noul Atlas lingvistic român. Crișana*. MS. Institutul de Lingvistică și Istorie Literară « Sextil Pușcariu », Cluj-Napoca.
- NALR-Mold. Bucov. = ARVINTE, Vasile, DUMISTRĂCEL, Stelian, FLOREA, Ion A., NUȚĂ, Ion, et TURCULEȚ, Adrian, *Noul Atlas lingvistic român pe regiuni. Moldova și Bucovina*. Vol. I-II. București : Editura Academiei, 1987-1997. Idem, en collaboration avec Luminița BOTOȘINEANU, Doina HREAPCĂ et Florin-Teodor OLARIU, *Noul Atlas lingvistic român pe regiuni. Moldova și Bucovina*. Vol. III. Iași : Editura Universității «Alexandru Ioan Cuza», 2007.
- NALR-Olt. = CAZACU, B. (dir.), TEAHA, Teofil, IONICĂ, Ion, et RUSU, Valeriu, *Noul Atlas lingvistic român pe regiuni. Oltenia*. București : Editura Academiei. Vol. I-III, 1967-1974. TEAHA, Teofil, IONICĂ, Ion, et RUSU, Valeriu, *Noul Atlas lingvistic român pe regiuni. Oltenia*. Vol. IV-V. București : Editura Academiei, 1980-1984.
- NALRR-Ban. = NEIESCU, Petru (dir.), BELTECHI, Eugen, FAICIUC, Ioan, et MOCANU, Nicolae, *Noul Atlas lingvistic român pe regiuni. Banat*. Vol. I-II. 1980-1997. *Atlasul lingvistic român pe regiuni. Banat*. Vol. III-IV. 1998-2005. București : Editura Academiei.
- NANDRIS, Octave. 1963. *Phonétique historique du roumain*. Paris : Klincksieck.
- NATHAN, Geoffrey S. 1986. « Phonemes as mental categories ». In : *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* 12, 212-223.
- 1996. « Steps towards a cognitive phonology ». In : Bernhard Hurch et Richard A. Rhodes (éds), 107-120.
- 2006. « Is the phoneme usage-based? – Some issues ». In : José Antonio Mompeán (éd.), 173-194.
- 2008. *Phonology. A cognitive grammar introduction*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins (*Cognitive Linguistics in Practice* 3).
- NEAGOE, Victorela. 1984. « Subdialectul bănățean ». In : Valeriu Rusu (éd.), 240-284.
- NEIESCU, Petru. 1997. *Mic Atlas al dialectului aromân din Albania si din fosta republică*

- iugoslavă Macedonia*. București : Editura Academiei.
- NEWMEYER, Frederick J. 1986. « Has there been a ‹Chomskyan revolution› in linguistics? » *In : Language* 62/1, 1-18.
- NIEDERMANN, Max. 1959. *Précis de phonétique historique du latin*. 4e éd. rév. et augmentée. Paris : Klincksieck.
- NUÑES, José Joaquim. 1956. *Compêndio de gramática histórica portuguesa. (Fonética e morfologia)*. 5a edição. Lisboa : Livraria clássica editora.
- NYROP, Kristoffer. 1965. *Grammaire historique de la langue française. II : Morphologie*. Copenhagen : Gyldendal.
- OHALA, John J. 1971. « The role of physiological and acoustic models in explaining the direction of sound change ». *In : Pola* 15 (Berkeley), 25-40.
- 1972. « Physical models in phonology ». *In : Proceedings of the Seventh International Congress of Phonetic Sciences*. The Hague : Mouton, 1166-1171.
- 1974a. « Phonetic explanation in phonology ». *In : A. Bruck et al. (éds), Papers from the parasession on natural phonology*. Chicago : Chicago Linguistic Society, 251-274.
- 1974b. « Experimental historical linguistics ». *In : John M. Andersen et Charles Jones (éds)*, 353-387.
- 1975. « Phonetic explanations for nasal sound patterns ». *In : Charles A. Ferguson, Larry M. Hyman et John J. Ohala (éds), Nasálfest*. Stanford : Language Universals Project, 289-316.
- 1986. « Phonological evidence for top-down processing in speech perception ». *In : S. Perkell Joseph, Dennis H. Klatt et Kenneth N. Stevens (éds), Invariance and variability in speech processes*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum, 386-397.
- 1989. « Sound change is drawn from a pool of synchronic variation ». *In : Leil Egil Breivik et Ernst Håkon Jahr (éds), Language change : contributions to the study of its causes*. Berlin : de Gruyter, 172-198.
- 1993. « The phonetics of sound change ». *In : Charles Jones (éd.)*, 237-278.
- PAGLIUCHI DA SILVEIRA, Regina Célia. 1986. *Estudos de fonologia portuguesa*. São Paulo : Cortez Editora.
- PANDEY, Pramod Kumar. 1997. « Optionality, lexicality and sound change ». *In : JL* 33/1, 91-130.
- PAPAHAGI, Tache. 1974. *Dicționarul dialectului aromân, general și etimologic*. Ediția a doua augmentată. București : Editura Academiei.
- PARADIS, Carole. 1988. « On constraints and repair strategies ». *In : The Linguistic Review* 6/1, 71-97.
- 1993. « Ill-formedness in the dictionary : a source of constraint violation ». *In : CJL* 38/2, 215-234 (Special Issue : Carole Paradis et Darlene LaCharité (éds), *Constraint-based theories in multilinear phonology*).
- 1995a. « Native and loanword phonology as one : constraints vs. rules ». MS. Communication présentée au XIII^e Congrès International de Sciences Phonétiques, Département de Linguistique, Université de Stockholm, août 1995.

- (Paru in : Kyell Elenius et Peter Branderud (éds.), *Proceedings of the XIIIth International Congress of Phonetic Sciences*. Vol. 3. Stockholm: Stockholm University, 74-81).
- 1995b. « Derivational constraints in phonology : evidence from loanwords and implications ». In : *CLS* 31, 360-374.
 - et LACHARITE, Darlene. 1995. « Preservation and minimality in loanword adaptation ». MS. Québec, Université Laval, Département de langues et linguistique / Kingston, Jamaica, Department of Languages and Linguistics. (Paru in *JL* 33/2, 1997, 379-430).
 - et PRUNET, Jean-François. 1993. « On the validity of morpheme structure constraints ». In : *CJL* 38/2, 235-256.
- PATRY, Richard. 1986. « Le traitement de la durée vocalique dans l'évolution des emprunts lexicaux à l'anglais en français québécois historique ». In : *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 5/4, 145-177.
- PENSADO RUIZ, Carmen. 1984. *Cronología relativa del castellano*. Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca.
- PETROVICI, Emil. 1930. *De la nasalité en roumain. Recherches expérimentales*. Cluj : Institutul de arte grafice « Ardealul ».
- 1934-1935. « Contribuții la rotacism. La Moții din Scărișoara ». In : *DR* 8, 149-163 (Cf. aussi Petrovici 1970 : 25-36).
 - 1942. « Simbioza româno-slavă în Transilvania ». In : *Transilvania* 73/2-3, 149-156.
 - 1943. « Daco-slava ». In : *DR* 10/2, 517-546.
 - 1950. « Corelația de timbru a consoanelor dure și moi în limba română ». In : *SCL* 1, 172-232.
 - 1952. « Corelația de timbru a consoanelor rotunjite și nerotunjite în limba română ». In : *SCL* 3, 127-185.
 - 1956a. *Influența slavă asupra fonemelor limbii române*. [București] : Societatea de Științe Istorice și Filologice.
 - 1956b. « Sistemul fonematic al limbii române ». In : *SCL* 7/1-2, 7-20
 - 1957. *Kann das Phonemsystem einer Sprache durch fremden Einfluss umgestaltet werden? Zum slavischen Einfluss auf das rumänische Lautsystem*. The Hague : Mouton.
 - 1959. « Patrimoine hérité et affinités acquises dans l'évolution phonétique du roumain (à propos de l'inflexion des voyelles roumaines e et o) ». In : *Recueil d'études romanes publié à l'occasion du IX^e Congrès International de Linguistique Romane à Lisbonne*. Bucarest : Éditions de l'Académie roumaine, 211-220.
 - 1966. « Le latin oriental possédait-il des éléments slaves? » In : *RRL* 11, 313-321.
 - 1970a. « L'hiatus au cours de l'évolution phonétique du roumain ». In : *Actele celui de al XII-lea Congres internațional de lingvistică și filologie romanică*. Vol. I. București : Editura Academiei, 377-380.
 - 1970b. *Studii de dialectologie și toponimie*. Volum îngrijit de I. Pătruț, B. Kelemen, I. Mării. București : Editura Academiei.

- PETYT, K. M. 1980. *The study of dialect. An introduction to dialectology*. London : Deutsch.
- PHILIPPIDE, Alexandru. 1894. *Istoria limbii române*. Vol. I : *Principii de istoria limbii*. Iași : Tipografia națională.
- 1927. *Originea românilor*. II. *Ce spun limbile română și albaneză*. Iași : Viața Românească.
- PICARD, Marc. 1991. « La loi des trois consonnes et la chute du schwa en québécois ». In : *Revue québécoise de linguistique* 20/2, 35-49.
- POGHIRC, Cicerone. 1968. *B. P. Hasdeu, lingvist și filolog*. București : Editura Științifică.
- 1983. *Philologica et linguistica*. Bochum : Studienverlag Dr. N. Brockmeyer.
- POIRIER, Claude. 1975. « La prononciation québécoise ancienne d'après les graphies d'un notaire du XVII^e siècle ». In : Marcel Juneau et Georges Straka (éds), 193-256.
- 1994. « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications ». In : Raymond Mugeon et Édouard Beniak (éds), 237-273.
- POPE, Mildred K. 1934. *From Latin to modern French*. Manchester : University Press.
- POPLACK, Shana. 1983. « The care and handling of a mega-corpus : the Ottawa-Hull French project ». In : R. Fasold et D. Schiffrin (éds), *Language change and variation*. Amsterdam : John Benjamins, 411-451.
- POPLACK, Shana, et WALKER, Douglas C. 1986. « Going through (L) in Canadian French ». In : David Sankoff (éd.), *Diversity and diachrony*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 173-198.
- POSTAL, Paul. 1968. *Aspects of phonological theory*. New York : Harper & Row.
- PRINCE, Alan, et SMOLENSKY, Paul. 2004. *Optimality theory : constraints interaction in generative grammar*. Malden, MA, USA / Oxford, UK / Carlton, Victoria, Australia : Blackwell (publication du manuscrit de 1993, disponible dans Rutgers Optimality Archive comme ROA-537; <http://roa.rutgers.edu>).
- PROCOPOVICI, Al. 1908. « Despre nazalizare și rotacism ». In : *Analele Academiei Române*. București : Academia Română.
- 1921-1922. « Probleme vechi și nouă ». In : *DR* 2, 38-66.
- 1948. Compte rendu de Al. Rosetti, *Istoria limbii române*. IV : *Româna comună*. In : *DR* 10/2, 476-489.
- PURDELA, Maria-Luiza. 1970. « Contribuții la studiul unui fenomen fonetic românesc dialectal : *ă* protonic > *a* ». In : *CL* 15/2, 265-269.
- PUȘCARIU, Sextil. 1920-1921. Compte rendu de Iorgu Iordan, *Diftongarea lui *e* și *o* accentuați în pozițiile *a*, *e**. In : *DR* 1, 377-396.
- 1922. « Din perspectiva dicționarului III. Despre legile fonologice ». In : *DR* 2, 19-84.
- 1923. « Contribuțiuni fonologice ». In : *DR* 3, 378-397.
- 1929. « Pe marginea cărților ». In : *DR* 5 (1927-1928), 744-800.
- 1930. « Phonetisch und Phonologisch ». In : *Volkstum und Kultur der Romanen* 3/1, 16-24.
- 1931. « Morfonemul și economia limbii ». In : *DR* 6 (1929-1930), 211-243.
- 1934. « Considerațiuni asupra sistemului fonetic și fonologic al limbii române ». In :

- DR 7 (1931-1933), 1-54 (republicé in Pușcariu 1974, 360-397).
- 1937. *Études de linguistique roumaine*. Cluj / București : Monitorul oficial și imprimeriile statului. Imprimeria națională.
- 1959. *Limba română*. II : *Rostirea*. București : Editura Academiei.
- 1974. *Cercetări și studii*. Ediție îngrijită de Ilie Dan. Prefață de G. Istrate. București : Editura Minerva.
- Istr. = PUSCARIU, Sextil, *Studii istroromâne*, en collaboration avec M. Bartoli, A. Belulovici et A. Byhan. Vol. I : *Texte*. București : Carol Göbl, 1905. Vol. II : *Introducere, gramatică, caracterizarea dialectului istroromân*. București : Cultura Națională, 1926. Vol. III : *Bibliografie critică, listele lui Bartoli, texte inedite, note, glosar de Sextil Pușcariu*. București : Cultura Națională, 1929.
- RAMAT, Paolo. 1985. *Typologie linguistique*. Paris : Presses universitaires de France.
- RAYNAUD DE LAGE, Guy. 1990. *Introduction à l'ancien français*. Nouvelle édition par Geneviève Hasenohr. Paris : SEDES.
- REENEN, Pieter van. 1987. « La formation des voyelles nasales en ancien français d'après le témoignage des assonances ». In : Brigitte Kampers-Manhe et Co Vet (éds), *Études de linguistique française offertes à Robert de Dardel par ses amis et collègues*. Amsterdam : Rodopi, 127-141.
- REINHEIMER, Sanda. 1967. « Quelques observations concernant le traitement des sonantes dans les dialectes franco-provençaux ». In : *RRL* 12, 155-162.
- REVAH, Israel S. 1958. « L'évolution de la prononciation au Portugal et au Brésil du XVI^e siècle à nos jours ». In : *Anais do Primeiro Congresso Brasileiro de Língua Falada no Teatro*. Rio de Janeiro : Ministério da Educação e Cultura, 387-399.
- RISCHEL, Jørgen. 1974. *Topics in West Greenlandic phonology*. Copenhagen : Akademisk Forlag.
- ROBERGE, Yves, et VINET, Marie-Thérèse. 1989. *La variation dialectale en grammaire universelle*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- ROCA, Iggy (éd.). 1997a. *Derivations and constraints in phonology*. Oxford : Oxford University Press.
- 1997b. « Derivations or constraints, or derivations and constraints? ». In : Iggy Roca (éd.), 3-41.
- ROCCHETTI, Alvaro. 1982. *Sens et forme en linguistique italienne : études de psychosystématique dans la perspective romane*. Vol. I-II. Thèse de doctorat. Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.
- 1986. « Les désinences morphologiques du substantif en italien et en roumain : pour une conception dynamique du système des oppositions ». In : *Cahiers d'études roumaines* IV. 2e éd. Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, CIRER, 31-36.
- RODA = Embleton, Sheila, Uritescu, Dorin, et Wheeler, Eric S. 2007. *Romanian Online Dialect Atlas*. <http://pi.library.yorku.ca/dspace/handle/10315/2803>
- ROHLFS, Gerhard. 1966, 1968, 1969. *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*. Vol. I : *Fonetica*, 1966. Vol. II : *Morfologia*, 1968. Vol. III : *Sintassi e*

- formazione delle parole*, 1969. Torino : Giulio Einaudi editore.
- 1970. *Le Gascon. Étude de philologie pyrénéenne*. IIe éd. Tübingen : Max Niemeyer.
- ROMAINE, Suzanne. 1988. « Contributions from sociolinguistics to historical linguistics ». In : André Joly (éd.), *La linguistique génétique. Histoire et théories*. Lille : Presses universitaires de Lille III, 343-368.
- ROSETTI, Al. 1935. « Contributions à l'analyse physiologique et à l'histoire des voyelles roumaines *ă* et *î* ». In : *BL* 3, 85-93.
- 1947. *Mélanges de linguistique et de philologie*. Copenhague – București : Éditions de l'Académie roumaine.
- (éd.). 1959. *Recherches roumaines sur les diphtongues*. Bucarest – Copenhague : Éditions de l'Académie roumaine – Einar Munksgaard, Librairie Internationale.
- 1978, 1986. *Istoria limbii române*. I : *De la origini până la începutul secolului al XVII-lea*. Ediția a doua revăzută și adăugită, 1978. Ediție definitivă, 1986. București : Editura Științifică și Enciclopedică.
- ROSSET, Théodore. 1911. *Les origines de la prononciation moderne étudiées au 17^e siècle d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne*. Paris : Colin.
- ROTTET, Kevin J. 2001. *Language shift in the coastal marshes of Louisiana*. New York : Peter Lang.
- RRL* = *Revue roumaine de linguistique*, București, 1956-.
- RUHLEN, Merritt. 1978. « Nasal vowels ». In : Joseph H. Greenberg et al. (éds), vol. 2, 203-241.
- RUSSU, I. I. 1981. *Etnogeneza românilor. Fondul autohton traco-dacic și componenta latino-romană*. București : Editura Științifică și Enciclopedică.
- RUSU, Grigore. 1963. « Probleme de morfonologie în *Atlasul lingvistic român* ». In : *CL* 8/1, 59-78.
- RUSU, Valeriu. 1971. *Graiul din nord-vestul Olteniei*. București : Editura Academiei.
- (éd.) 1984. *Tratat de dialectologie românească*. Craiova : Scrisul Românesc.
- SALA, Marius. 1976. *Contribution à la phonétique historique du roumain*. Paris : Klincksieck.
- 2005. *From Latin to Romanian. The historical development of Romanian in a comparative Romance context*. University, Mississippi : Romance Monographs.
- 2009. « Limba română, limbă romană ». In : *RPh* 63, 1-23.
- SAMPSON, Rodney. 1981. « The phonetic history of stressed *i* in Romanian ». In : *RRL* 26/2, 125-133.
- 1985. « Observations sur la diphtongaison de *ε* en *ie* en protoroumain ». In : *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 5. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 79-86.
- 1999. *Nasal vowel evolution in Romance*. Oxford : Oxford University Press.
- SÁNCHEZ MIRET, Fernando. 1998. *La diptongación en las lenguas románicas*. München : Lincom Europa (LINCOM Studies in Romance Linguistics 4).
- ȘANDRU, Almăj = ȘANDRU, D., « Enquêtes linguistiques ... V. *Valée de l'Almăj (Banat)* ».

- In : BL 5 (1937), 125-189.*
- SANKOFF, Gillian, et CEDERGREN, Henrietta. 1971. « Les contraintes linguistiques et sociales de l'élision du *l* chez les Montréalais ». *In : Actes du XIII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*. Québec : Presses de l'Université Laval, 1101-1116.
- SANKOFF, Gillian, et VINCENT, Diane. 1977. « L'emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal ». *In : Le Français moderne* 45/3, 243-256.
- SANTERRE, Laurent, NOISEUX, Daniel, et OSTIGUY, Luc. 1977. « La chute du /l/ dans les articles et les pronoms clitiques en français québécois ». *In : The fourth LACUS forum*, 530-538.
- SARAMANDU, Nicolae. 1972. *Cercetări asupra aromânei vorbite în Dobrogea. Fonetica. Observații asupra sistemului fonologic*. București : Editura Academiei.
- 1984. « Aromâna ». *In : Valeriu Rusu (éd), 423-476.*
- SAUSSURE, Ferdinand de. 1916. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- SCHANE, Sanford A. 1971. « The Phoneme revisited ». *In : Language* 47, 503-521.
- 1972. « Natural rules in phonology ». *In : Robert P. Stockwell et Ronald K. S. Macaulay (éds), 199-229.*
- 1973. *Generative phonology*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- SCHOET, Henry G. 1968. *Le système verbal du français contemporain*. The Hague / Paris : Mouton.
- SCHÜRR, Friedrich. 1956. « La diphtongaison romane ». *In : RLiR* 20, 107-144, 161-248.
- 1970. *La diphtongaison romane*. Tübingen : Fotodruck Präzis B. v. Spangenberg (Tübinger Beiträge zur Linguistik 5).
- SCL = *Studii și cercetări lingvistice*, București, 1950-.
- SEGUIN, Hubert. 1973. « Le genre des adjectifs en français. Analyse quantitative et correspondances phonographiques des règles ». *In : Langue française* 20, 52-74.
- SHIBATANI, M. 1973. « The role of surface phonetic constraints in generative phonology ». *In : Language* 49/1, 87-106.
- ȘIADBEI, I. 1957. « Contribuții la studiul latinei orientale ». *In : SCL* 8/4, 467-491.
- SINGH, Rajendra. 1996. « Natural phono(morpho)logy : a view from the outside ». *In : Bernhard Hurch et Richard A. Rhodes (éds), 1-38.*
- SKALIČKA, Vladimír. 1979. *Typologische Studien*. Mit einem Beitrag von Petr Sgall. Herausgegeben von Peter Hartmann. Braunschweig, Wiesbaden : Vieweg.
- SOMMERSTEIN, Alan. 1974. « On phonotactically motivated rules ». *In : JL* 10/1, 71-94.
- 1977. *Modern Phonology*. London : Arnold.
- SPORE, Palle. 1972. *La diphtongaison romane*. Odense : University Press.
- STAMPE, David. 1969. « The acquisition of phonetic representation ». *In : CLS*. 5, 443-454.
- 1972a. *A dissertation on natural phonology*. Thèse de doctorat. The University of Chicago. (Publiée en 1979. New York : Garland).
- 1972b. « On the natural history of diphthongs ». *In : CLS* 8, 578-590.
- 1987. « On phonological representations ». *In : Wolfgang U. Dressler et al. (éds),*

- Phonologica* 1984. Cambridge / New York : Cambridge University Press, 287-299.
- STAN, Ionel. 1959. « Observații asupra evoluției $\acute{n} > \underset{\sim}{i}$ în limba română ». In : *CL* 4, 49-59.
- et URITESCU, Dorin. 1989. « Sur la méthode indirecte de questionner pour le *Nouvel Atlas linguistique roumain par régions. Crișana* ». In : *Studii lingvistice*. Timișoara : Universitatea din Timișoara, 135-142.
- STANKIEWICZ, Edward (éd.) 1972. *A Baudouin de Courtenay anthology*. Bloomington : Indiana University Press.
- ST. CLAIR, Robert. 1973. « The independency principle in dialectology ». In : *Language Sciences* 27, 23-26.
- STERIADE, Donca. 1995. « Underspecification and markedness ». In : John Goldsmith (éd.), 114-174.
- STIEBER, Zdzisław. 1973. *A historical phonology of the Polish language*. Heidelberg : Carl Winter-Universitätsverlag.
- STOCKWELL, Robert P., et MACAULAY, Ronald K. S. (éds). 1972. *Linguistic change and generative theory*. Bloomington : Indiana University Press.
- STRAKA, Georges. 1956. « La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques ». In : *RLiR* 20, 245-267.
- 1964, « L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articulatoires ». In : *TraLiLi* 2/1, 17-98.
- 1965. « Naissance et disparition des consonnes palatales dans l'évolution du latin au français ». In : *TraLiLi* 3, 117-167.
- 1979. *Les sons et les mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique*. [Paris] : Klincksieck.
- TAGLIAVINI, Carlo. 1977. *Originile limbilor neolatine*. Versiune românească. București : Editura Științifică și Enciclopedică.
- TEAHA, Teofil. 1961. *Graiul din Valea Crișului Negru*. București : Editura Academiei.
- TEKAVČIĆ, Pavao. 1972. *Grammatica storica dell'italiano*. Vol. II : *Morfosintassi*. Bologna : Società editrice il Mulino.
- TENCH, Paul. 1992a. « From prosodic analysis to systemic phonology ». In : Paul Tench (éd.), 1-17.
- (éd.). 1992b. *Studies in systemic phonology*. London / New York : Pinter Publishers.
- TENNANT, Jeff. 1994. « Le débit de la parole peut-il avoir un effet sur la variation morphologique? » In : *Accent, intonation et modèles phonologiques*. Toronto : Éditions Mélodie-Toronto, 35-54.
- TERNES, Elmar. 1985. « Typologie des langues romanes du point de vue phonétique et phonologique ». In : *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 5. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 541-554.
- THURNEYSEN, Rudolf. 1980. *A grammar of Old Irish*. Revised and enlarged edition, with

- supplement. Translated from the German by D. A. Binchy and O. Bergin. Dublin : The Dublin Institute for Advanced Studies.
- THUROT, Charles. 1966. *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*. Vol. I-II. Genève : Slatkine Reprints (réimpression de l'édition de 1881-1883).
- TIKTIN, H. 1884. *Studien zur rumänischen Philologie*. Leipzig : Breitkopf & Härtel.
- 1905. *Rumänisches Elementarbuch*. Heidelberg : Winter.
- TODORAN, Romulus. 1954. « Despre un fenomen fonetic românesc dialectal : *ă* protonic > *a* ». In : *SCL* 5/1-2 : 63-85 (republié et mis à jour in Todoran 1984, 32-62).
- 1956. « Note morfologică ». In : *CL* 1, 125-136.
- 1984. *Contribuții de dialectologie română*. București : Editura Științifică și Enciclopedică.
- TOGEBY, Knud. 1957. « Désorganisation et réorganisation dans l'histoire des langues romanes ». In : D. Catalan (éd.), *Miscelanea Hommage à André Martinet : Estructuralismo e historia*. Madrid : Gredos, 277-287.
- 1960. « Les explications phonologiques historiques sont-elles possibles? » In : *RPh* 13, 401-413.
- TRANEL, Bernard. 1981. *Concreteness in generative phonology. Evidence from French*. Berkeley / Los Angeles / London : University of California Press.
- 2000. « Aspects de la phonologie du français et la théorie de l'optimalité ». In : *Langue française* 126, 39-72.
- TRUBETZKOY, Nikolay S. 1964. *Principes de phonologie*. Paris : Klincksieck. (Réimpression de la première édition, 1949).
- TRUDGILL, Peter. 1996. « Dialect typology : isolation, social network and phonological structure ». In : Gregory R. Guy et al. (éds), *Towards a social science of language*. Vol. I. Amsterdam : John Benjamins, 3-21.
- 1997. « Typology and sociolinguistics : linguistic structure, social structure and explanatory comparative dialectology ». In : *Folia Linguistica* 31/3-4, 349-360.
- UGUZZONI, Arianna. 1986. « Prospettive e limite della foneticità in sincronia e in diacronia ». In : *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 1. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 109-119.
- UNGERER, Friedrich, et SCHMID, Hans-Jörg. 1996. *An introduction to cognitive linguistics*. London / New York : Longman.
- URITESCU, Dorin. 1973a. « Observații asupra fenomenului de preiotare în limba română ». In : *Studii de limbă și stil*. Timișoara : Facla, 197-208.
- 1973b. « Originea lui *ě* (*ă*) precedat de consoane cu timbru palatal și de *j* în limba română ». In : *SCL* 24/4, 449-454.
- 1978. « Cu privire la africativizarea oclusivelor palatale *k', g'* în graiurile dacoromâne ». In : *Filologie XX*. Vol. I. Timișoara : Universitatea din Timișoara, 67-71.
- 1979. Compte rendu de St. Dumistrăcel, *Influența limbii literare asupra graiurilor dacoromâne. Fonetica neologismului*. In : *Limbă și literatură* 3, 430-436.

- 1981. « Cu privire la evoluția lui w intervocalic latinesc popular în limba română ». In : *Analele Universității din Timișoara*. Seria Științe filologice 19, 163-170.
- 1983. « Pe marginea repartiției dialectale a dacoromânei. Graiul din Țara Oașului ». In : *Materiale și cercetări dialectale*. Vol. II. Cluj-Napoca : Universitatea din Cluj-Napoca, 1983, 389-413.
- 1984a. « Romanian morphophonemics and Slavic borrowings ». In : K.K. Shangriladze et Erica W. Townsend (éds), *Papers for the V Congress of Southeast European Studies*. Columbus, Ohio : Slavica Publishers, 362-373.
- 1984b. « Subdialectul crișean ». In : Valeriu Rusu (éd.), 284-320.
- 1984c. « Graiul din Țara Oașului ». In : Valeriu Rusu (éd.), 390-399.
- 1986a. « Theoretical problems of phonological change and the history of Romanian phonology ». In : *RRL* 31/3, 227-243.
- 1986b. Compte rendu de Paolo di Giovine, *Il gruppo ct latino in albanese*. In : *SCL* 37, 263-268.
- 1987a. « Arbitrary phonological conditioning in morphophonemics. A Romanian case ». In : *RRL* 32/3, 293-298.
- 1987b. « Continuitate formală în evoluția dialectelor limbii române ». In : *SCL* 38/4, 278-293.
- 1987c. Compte rendu des *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 1-9. In : *SCL* 38/5, 455-465.
- 1988. « Contemporaneitatea lui B. P. Hasdeu în teoria lingvistică ». In : *Orizont* (Timișoara) 39/12, 3.
- 1988-1990 [1992]. « Generative phonology and the explanation of phonological change ». In : *Orbis* 35, 5-32.
- 1989a. « Fonologie, morfofonologie și structură morfemică ». In : *SCL* 40/5, 451-458.
- 1989b. « Une évolution morphophonologique similaire en roumain et en italien ». In : *Bulletin de la Société Roumaine de Linguistique Romane*. XVI : *Études romanes publiées à l'occasion du XIX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*. Bucarest : Université de Bucarest, 311-324.
- 1991. « Sur quelques formes dialectales dans le latin populaire danubien ». In : *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 3. Tübingen : Niemeyer, 318-328.
- 1993a. « Sur l'évolution morphophonologique des langues romanes. La diphtongaison de /ε/ et de /ɔ/ ». In : *Actes du XIX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 5. La Coruña : Fundación Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa, 97-108.
- 1993b. « Évolution morphophonologique et type morphologique en roumain ». In : *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 2. Tübingen / Basel : Francke, 547-560.
- 1994. *Formel et naturel dans le changement phonologique et morphophonologique (domaines roumain et français)*. Thèse de doctorat. Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III.

- 1997a. « L’effacement du /l/ en québécois et le type morphologique du français ». In : *RLiR* 61/243-244, 397-437.
- 1997b. « Changement de conditionnement en phonologie : un exemple roumain ». In : *La Linguistique* 33/2, 35-44.
- 1997c. « Morphologisation et structure (morpho)phonologique : l’alternance o/u en roumain ». In : *SCL* 48/1-4, 471-484.
- 1997d. « Évolution des voyelles nasales en roumain et en roman : aspects formels et naturels ». In : *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*, vol. I. Tübingen: Niemeyer, 345-358.
- 2000. « Pour une typologie des processus phonologiques historiques des langues romanes : les voyelles atones ». In : *Actes du XXII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 2. Tübingen : Niemeyer, 437-448.
- 2002. Compte rendu de Rodney Sampson, *Nasal vowel evolution in Romance*. Oxford : Oxford University Press, 1999. In : *RPh* 56, 181-191.
- 2004. « L’évolution historique des voyelles nasales en roumain : relations entre processus et réanalyse ». In : *RRL* 49/4-6, 345-565.
- 2006. « < Real >, though not < needed >? On a phonotactic constraint as reflected in *NALR-Crișana* ». In : Howard I. Aronson et al. (éds), *The Bill question*. Bloomington : Slavica, 207-214.
- 2007a² (1987). *Sincronie și diacronie. Fonetismul unor graiuri din nordul Banatului*. Ediția a II-a, revăzută și adăugită. Cluj-Napoca : Clusium. (Première édition : Timișoara, Universitatea din Timișoara, 1987).
- 2007b. « Relations entre processus, réanalyse et émergence du non naturel : l’évolution historique des voyelles nasales en roumain ». In : *Dacoromania* (Serie nouă) 11-12, 59-71.
- 2007c. « Mais où est le québécois d’antan? Le statut du schwa en québécois populaire et l’évolution du français ». In : *Actes du XXIV^e Congrès de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 1. Tübingen : Niemeyer, 577-590.
- 2008. *Fonologia natural-cognitivă : repere pentru o teorie explicativă a schimbărilor fonologice istorice*. București : Editura Academiei (Conferințele Academiei Române).
- , MOUGEON, Raymond, et HANDOULEH, Yassin. 2002. « Le comportement du schwa dans le français parlé par les élèves des programmes d’immersion française ». In : Claude Tatilon et Alain Baudot (éds), *La Linguistique fonctionnelle au tournant du siècle. Actes du vingt-quatrième Colloque International de Linguistique Fonctionnelle*. Toronto : Éditions du GREF, 335-346.
- , MOUGEON, Raymond, NADASDI, Terry, et REHNER, Katherine. 2004. « Acquisition of the internal and external constraints of variable schwa deletion by French Immersion students ». In : *IRAL* 42, 349-364.
- VÄÄNÄNEN, Veikko. 1967. *Introduction au latin vulgaire*. II^e éd. Paris : Klincksieck.
- VALDMAN, Albert. 1980. « L’Acadie dans la francophonie nord-américaine ». In : *Journal of the Atlantic Provinces Linguistics Association* 2, 3-18.

- VANDELOISE, Claude. 2006. *De la distribution à la cognition*. Paris : L'Harmattan.
- VASILIU, Emanuel. 1954. « O mutație analogică : u > o sub accent ». In : *SCL* 5, 87-92.
- 1965. *Fonologia limbii române*. București : Editura Științifică.
- 1968. *Fonologia istorică a dialectelor dacoromâne*. București : Editura Academiei.
- et IONESCU-RUXĂNDIOIU, Liliana. 1986. *Limba română în secolele al XII-lea – al XV-lea. Fonetică – Fonologie – Gramatică*. București : Universitatea din București.
- VENNEMANN, Theo. 1972. « Rule inversion ». In : *Lingua* 29, 209-242.
- 1974. « Restructuring ». In : *Lingua* 33/2, 137-156.
- 1989. « Language change as language improvement ». In : Vincenzo Orioles (éd.), *Modelli esplicativi della diacronia linguistica. Atti del Convegno della Società Italiana di Glottologia* (Pavia, 15-17 settembre 1988). Pisa : Giardini, 11-35.
- VINCENT, Nigel. 1978. « Is sound change teleological? » In : Jacek Fisiak (éd.), 409-430.
- VINTILA-RADULESCU, Ioana. 1968. « Sur le traitement des sonantes en gascon ». In : *RRL* 13, 83-88.
- VOSSLER, Karl. 1904. *Positivismus und Idealismus in der Sprachwissenschaft*. Heidelberg : Winter.
- WALKER, Douglas C. 1981. *An introduction to Old French morphophonology*. Ottawa : Didier.
- 1984. *The pronunciation of Canadian French*. Ottawa : University of Ottawa Press.
- 1986. « La chute du /l/ en français du Canada ». In : *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 3. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 89-101.
- WANG, William S.-Y. 1968. « Vowel features, paired variables, and the English vowel shift ». In : *Language* 44/4, 695-708.
- 1969. « Competing changes as a cause of residue ». In : *Language* 45/1, 9-25.
- (éd.). 1977. *The lexicon in phonological change*. The Hague : Mouton.
- 1979. « Language change – a lexical perspective ». In : *Annual Review of Anthropology* 8, 353-371.
- WARTBURG, Walter von. 1971. *Évolution et structure de la langue française*. Dixième édition. Berne : Francke.
- WEIJNEN, A. 1974. « Transformational topolinguistics ». In : *Orbis* 23, 300-315.
- WERNER, Otmar. 1987. « The aim of morphological change is a good mixture – not a uniform language type ». In : Anna Giacalone Ramat et al. (éds), 591-606.
- WETZELS, Leo. 1984. « Paradigm leveling in Latin and Old French : a critical view of rule inversion ». In : Philip Baldi (éd.), *Papers from the XIIth Linguistic Symposium on Romance Languages*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 579-599.
- 1986. « Phonological timing in Ancient Greek ». In : Leo Wetzels et Engin Sezer (éds), *Studies in compensatory lengthening*. Dordrecht : Foris Publications, 279-344.
- WHEELER, Max W. 1985. « On some claims of atomic phonology ». In : *JL* 21/1, 139-

148.

- WILD, Beate. 1983. *Meglenorumänischer Sprachatlas*. Hamburg : Helmut Buske Verlag.
- WILLIAMS, Edwin B. 1962. *From Latin to Portuguese. Historical phonology and morphology of the Portuguese language*. Second edition. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- WILMET, Marc. 1988. « Rapport de synthèse : la diachronie, hier et demain. Perspectives ». In : André Joly (éd.), *La linguistique génétique. Histoire et théories*. Lille : Presses universitaires de Lille III, 301-308.
- WURZEL, Wolfgang U. 1980. « Some remarks on the relations between naturalness and typology ». In : *TCLC* 20, 103-113.
- 1981. « Problems in morphonology ». In : W.U. Dressler *et al.* *Phonologica 1980*. Innsbruck : Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck 413-434.
- 1984. *Flexionsmorphologie und Natürlichkeit*. Berlin : Akademie Verlag.
- ZAMORA VICENTE, Alonso. 1960. *Dialectología española*. Madrid : Gredos.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

acc.	= accentué
alb.	= albanais
ar.	= aroumain
a. roum.	= ancien roumain
arr.	= arrondi
bg.	= bulgare
c.	= carte(s)
cal.	= calabrais
celt.	= celtique
cons.	= consonantique
cor.	= coronal
CPhT	= contrainte phonotactique
dial.	= dialectal
dr.	= daco-roumain
FC	= français canadien
FP	= français populaire
FPF	= français populaire de France
FQ	= français québécois
FS	= français standard
gasc.	= gascon
gr.	= grec
hongr.	= hongrois
i.-e.	= indo-européen
ir.	= istro-roumain
irl.	= irlandais
it.	= italien
lat.	= latin
lat. cl.	= latin classique
lat. pop.	= latin populaire
lat. v.	= latin vulgaire
MN	= material necartografiat ‘matériel non cartographié’ (dans les atlas linguistiques roumains)
mr.	= mégléno-roumain
N	= norme8
nas.	= nasal
ouv.	= ouvert
P	= parole
pal.	= palatal(isé)
PGN	= phonologie générative naturelle
PGS	= phonologie générative standard

PhN	= phonologie naturelle
pl.	= pluriel
PMP	= processus morphophonologique
PN	= parole neutre
port.	= portugais
post.	= postérieur
PR	= parole rapide
RAP	= règle allomorphique
RMP(h)	= règle morphophonologique
roum. comm.	= roumain commun
RP	= règle phonologique
RPhT	= règle phonotactique
RSM	= règle de structure morphémique
sic.	= sicilien
sl.	= slave
slav.	= slavon
slov.	= slovène
son.	= sonante
srb.	= serbe
syll.	= syllabique
tc.	= turc
TO	= théorie de l'optimalité
ukr.	= ukrainien
voc.	= vocalique
v. irl.	= vieil irlandais
v. sl.	= vieux slave

TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE

Nous ne mentionnons que quelques signes du système de transcription phonétique de l'*Atlas linguistique roumain* utilisés dans la transcription phonétique des formes roumaines¹ (pour la liste complète, voir *NALR-Cr.* I, p. XV-XVI; II, p. XIII-XIV).

ă	= voyelle ouverte postérieure arrondie
a	= voyelle centrale ouverte, entre [a] et schwa
â	= voyelle centrale plus fermée que schwa
ë	= voyelle intermédiaire entre [e] et schwa
č, ġ	= [tʃ, dʒ]
î	= nasale plus courte, pour laquelle le voile du palais s'abaisse insuffisamment (dans les parlers roumains rhotacisants)
ŋ, m̃	= nasales à faible occlusion (en roumain commun, après une voyelle nasalisée)
ñ	= nasale palatale
t'', d''	= occlusives palatales, entre t', d' et k, g (proches de [c, ʝ])
ś, š	= fricatives alvéo-palatales non voisées
ž, ẓ̌	= fricatives alvéo-palatales voisées

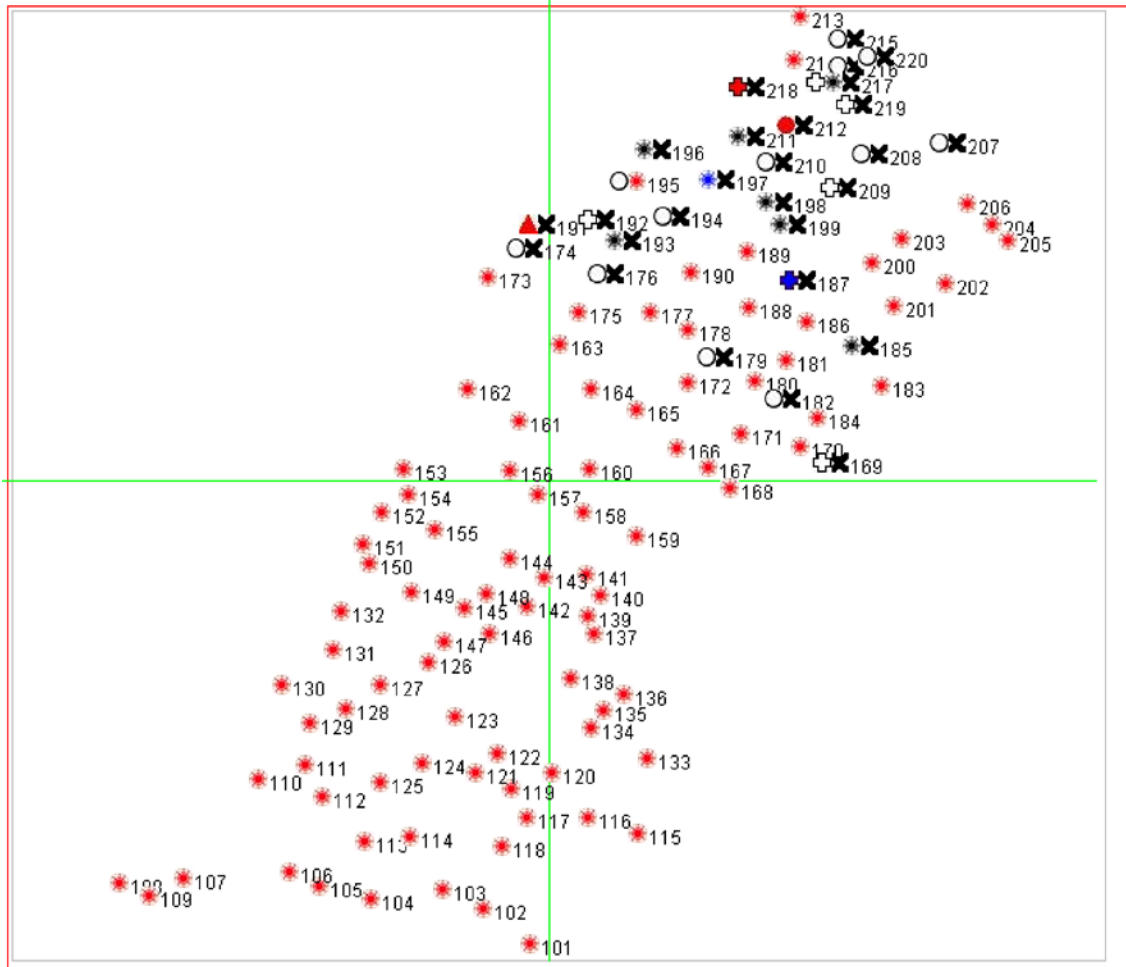
D'autres signes diacritiques et conventions :

Ḷ	= consonne syllabique
C°	= consonne labialisée
C'	= consonne palatalisée
C ^v	= consonne semi-palatalisée
V̆	= voyelle ouverte (le même signe, avec un trait horizontal au milieu du demi-cercle, qui apparaît dans les cartes linguistiques, désigne une voyelle semi-ouverte)
V̇	= voyelle fermée
Ŷ	= voyelle accentuée
˘	= accent secondaire
Ṿ	= voyelle dévoisée
˜	= semi-voyelle
/	= sépare deux sons superposés

¹ L'accent est noté de la même façon dans les formes en transcription phonétique tirées d'autres langues à accent mobile.

ANNEXE : CARTES LINGUISTIQUES

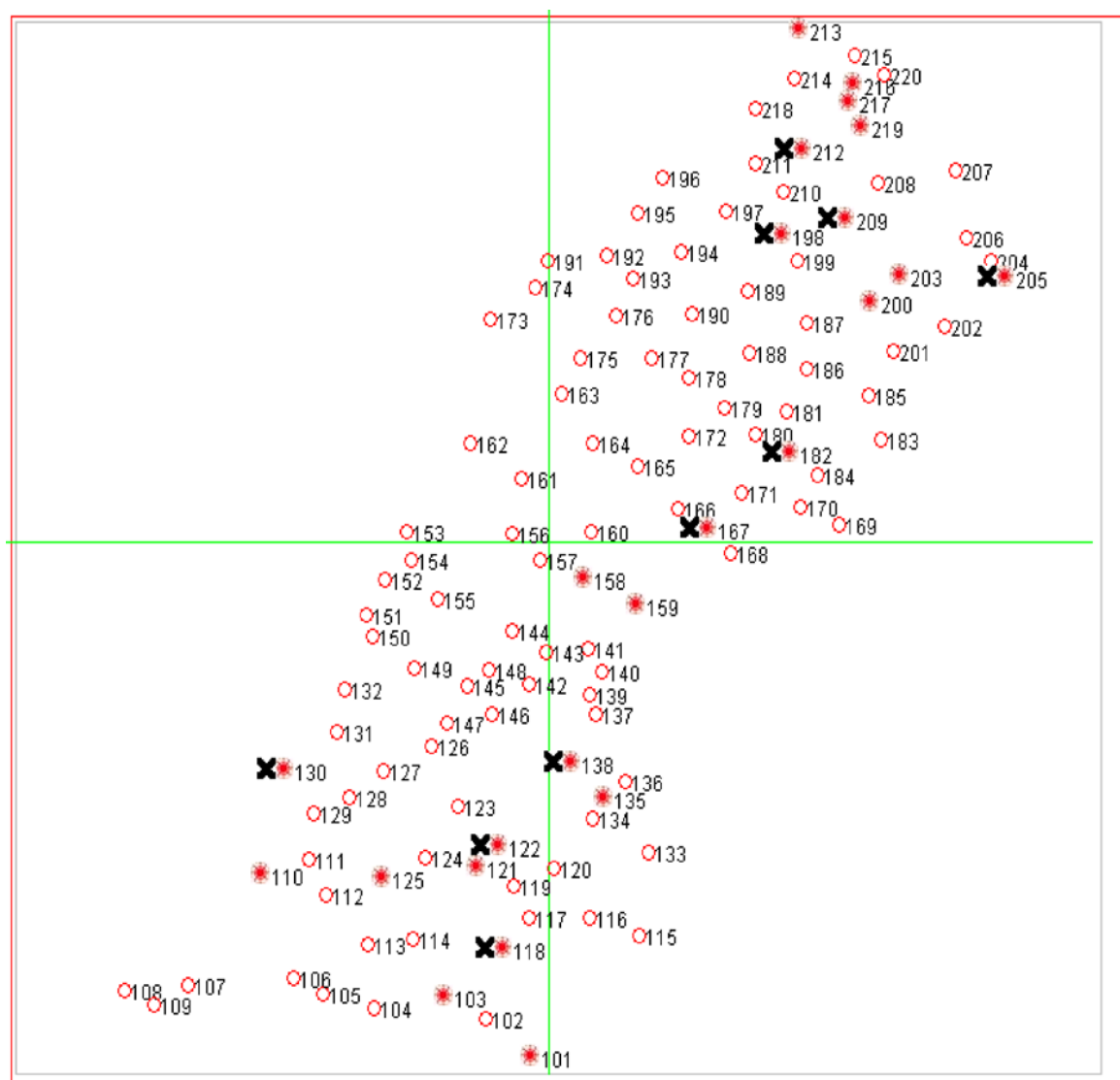
Carte 1 – Formes de pluriel pour *vădu[wə]* ‘veuve’ (apud NALR-Cr. II/289)



I. Forme de plural pentru VĂDU[uă]

- * sg. văduvă, văduoaie
- ✕ sg. vădu[uă]
- pl. vădu[je]
- ◻ pl. vădu[i]
- ★ pl. vădu[ve]
- ★ pl. [ε] vădu[je] (après hésitation)
- ★ pl. vădu[je]
- pl. vădu[he]
- ▲ pl. vădu[ve]
- ✕ pl. vădu[uáje]

Carte 2 – Hésitations dans le pl. de *piuă* ‘égrugeoir’ (apud NALR-Cr. II/407)

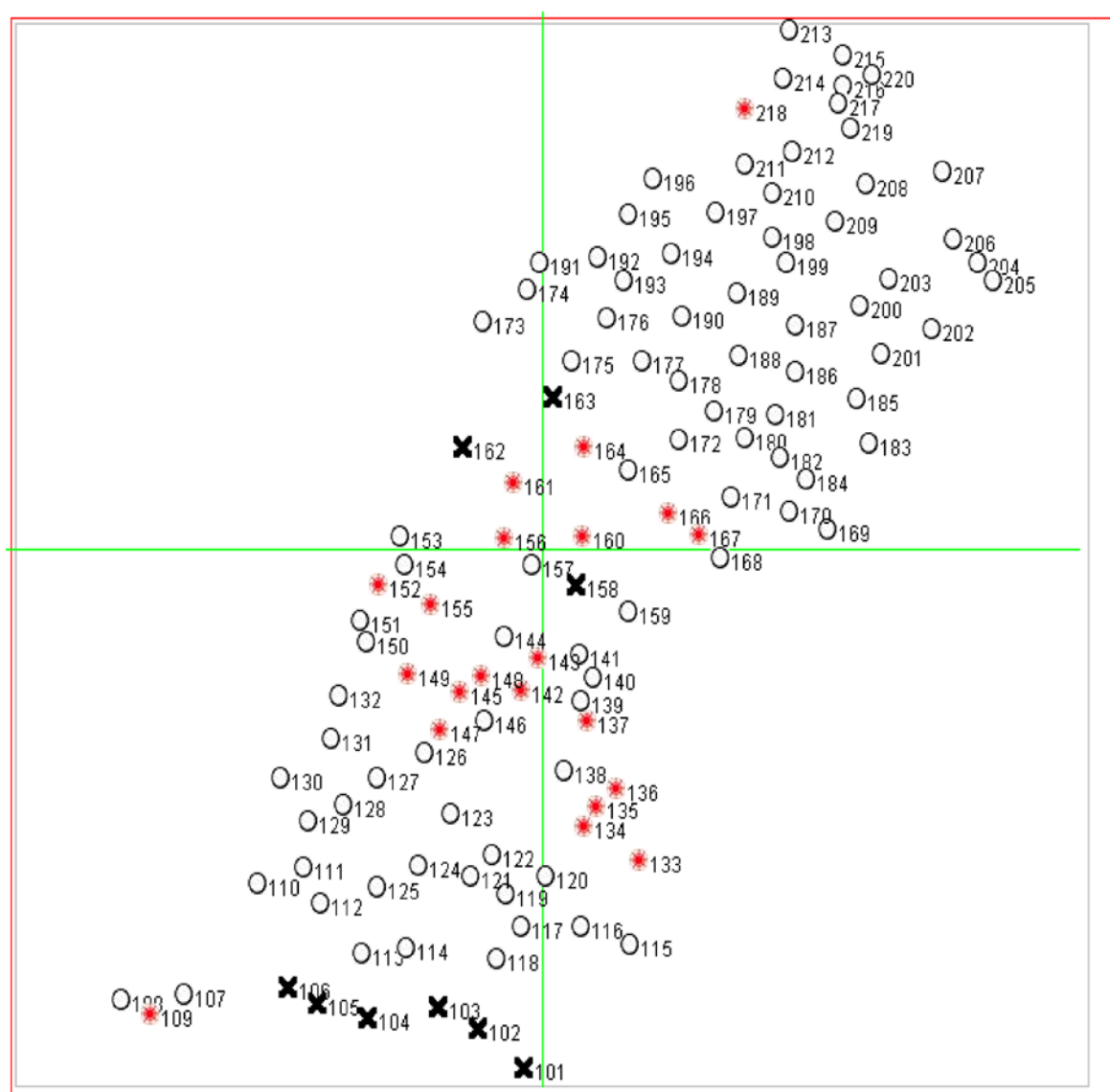


2. Hésitations dans le pl. de PIUĂ (407)

● Parlers dans lesquels on a enregistré le terme PIUĂ

✕ Hésitations dans le pl. de PIUĂ

Carte 3 – La voyelle –e dans PURICE ‘puce’ (cf. NALR-Cr. et RODA, c. XX)



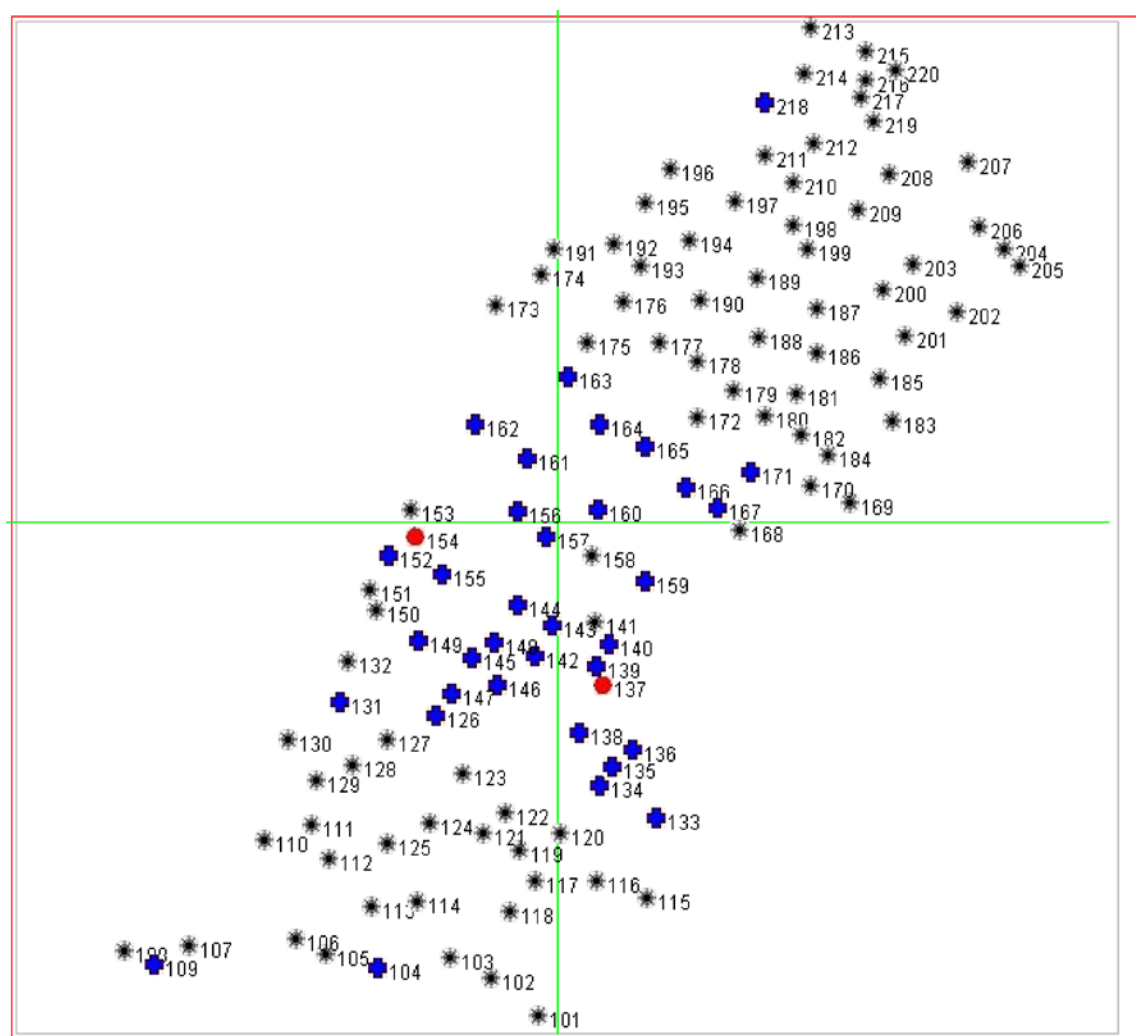
XX. Sunetul -[e] în PURICE (24)

✱ -[i] (-[i̞], -[i̠])

✕ purec (puric, puric^u etc.)

○ purece

Carte 4 – La voyelle –e dans SURDE ‘sourdes’ (cf. NALR-Cr. et RODA, c. L)



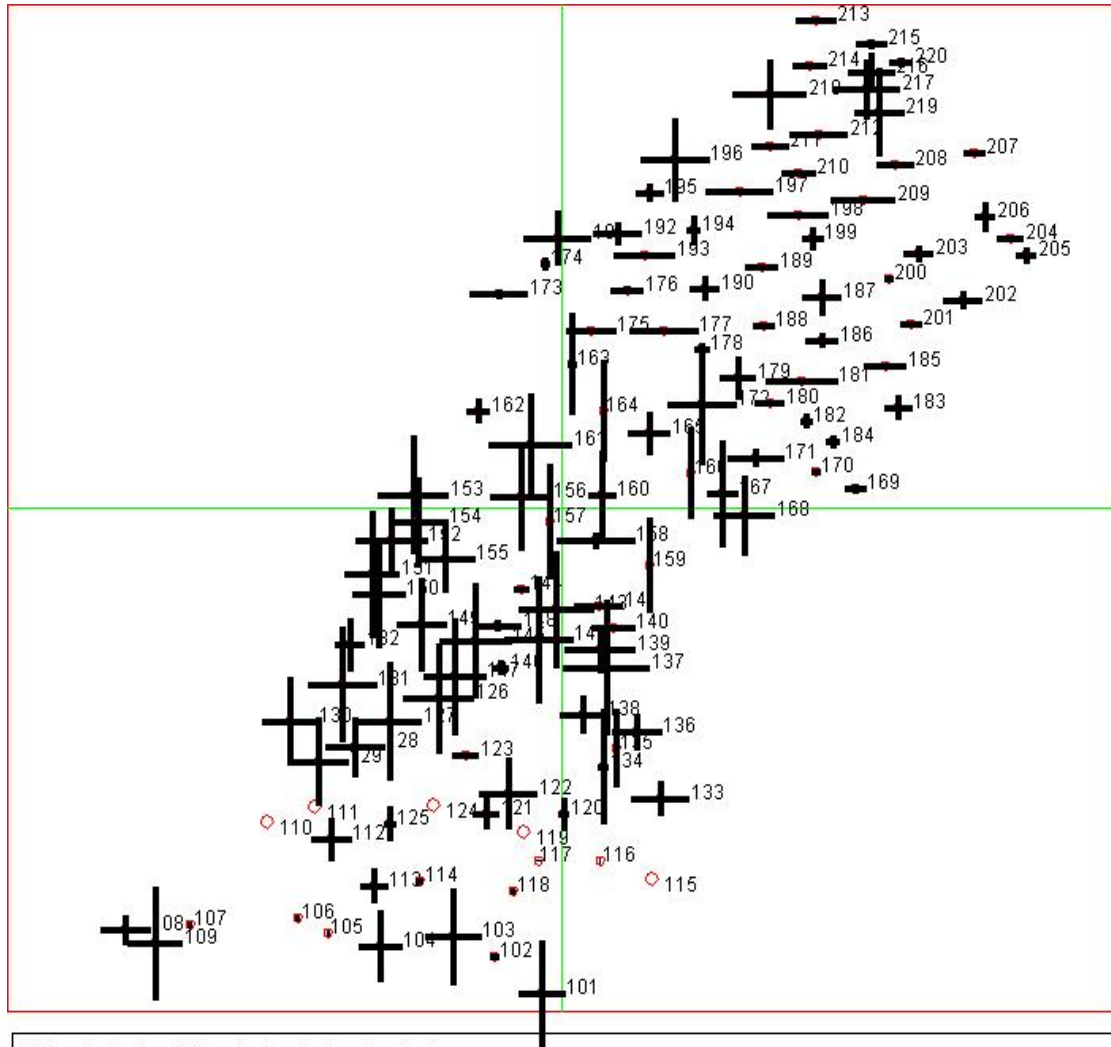
L. Sunetul [e] în SURDE (54)

* -[e] (-[ě], -[ẹ], -[ě])

■ -[i] (-[ĩ], -i)

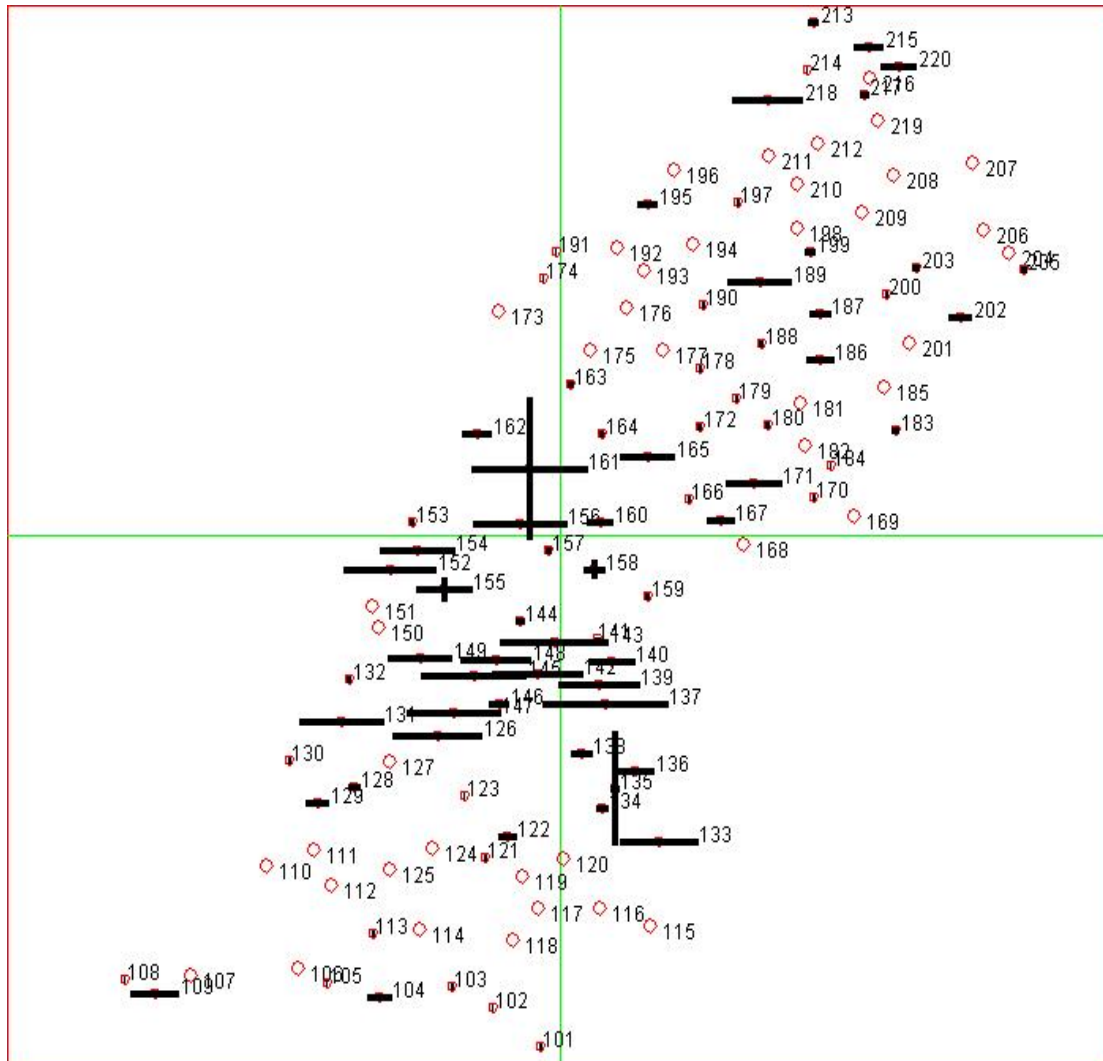
● +

Carte 5 -- [e] final fermé (ligne horizontale) et schwa final fermé (ligne verticale) dans les données du NALR-Cr., vol. I-II (Embleton, Uritescu et Wheeler 2008, carte 4)



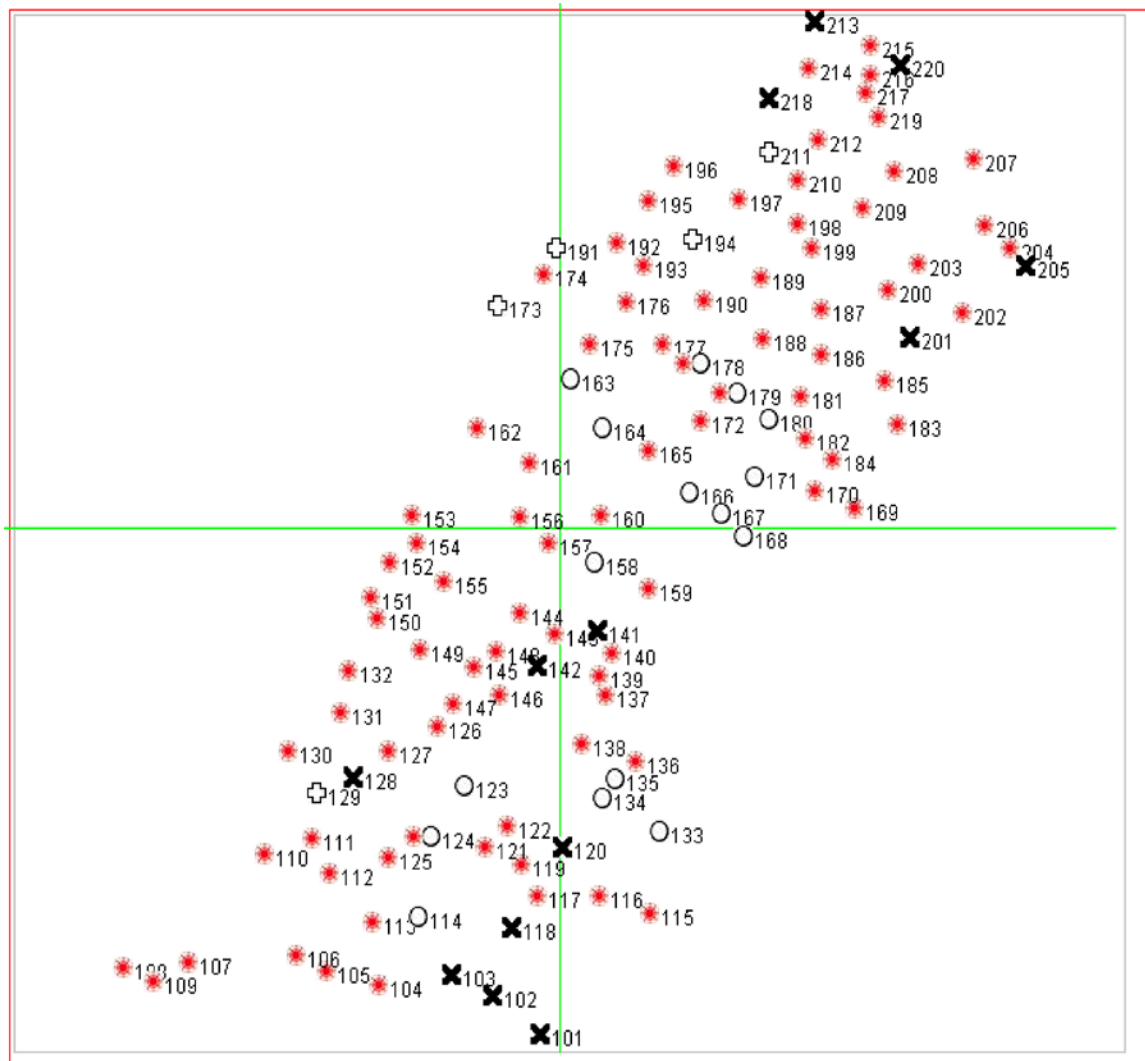
Raised e (horizontal) and raised schwa (vertical)
(from searches [i1 all AND e3 all AND e7 all] and [a5+8e9 AND a7]) RODA 1.9 04/06/07

Carte 6 -- [e] final réalisé comme [i] ouvert (ligne horizontale) et schwa réalisé comme [i] ouvert dans les données du NALR-Cr., vol. I-II (Embleton, Uritescu et Wheeler 2008, c. 5)



Final high /e/ (horizontal) and final high schwa (vertical). All data, field 1
(from searches [i1] and [a7]) RODA 1.9b D15M06Y07

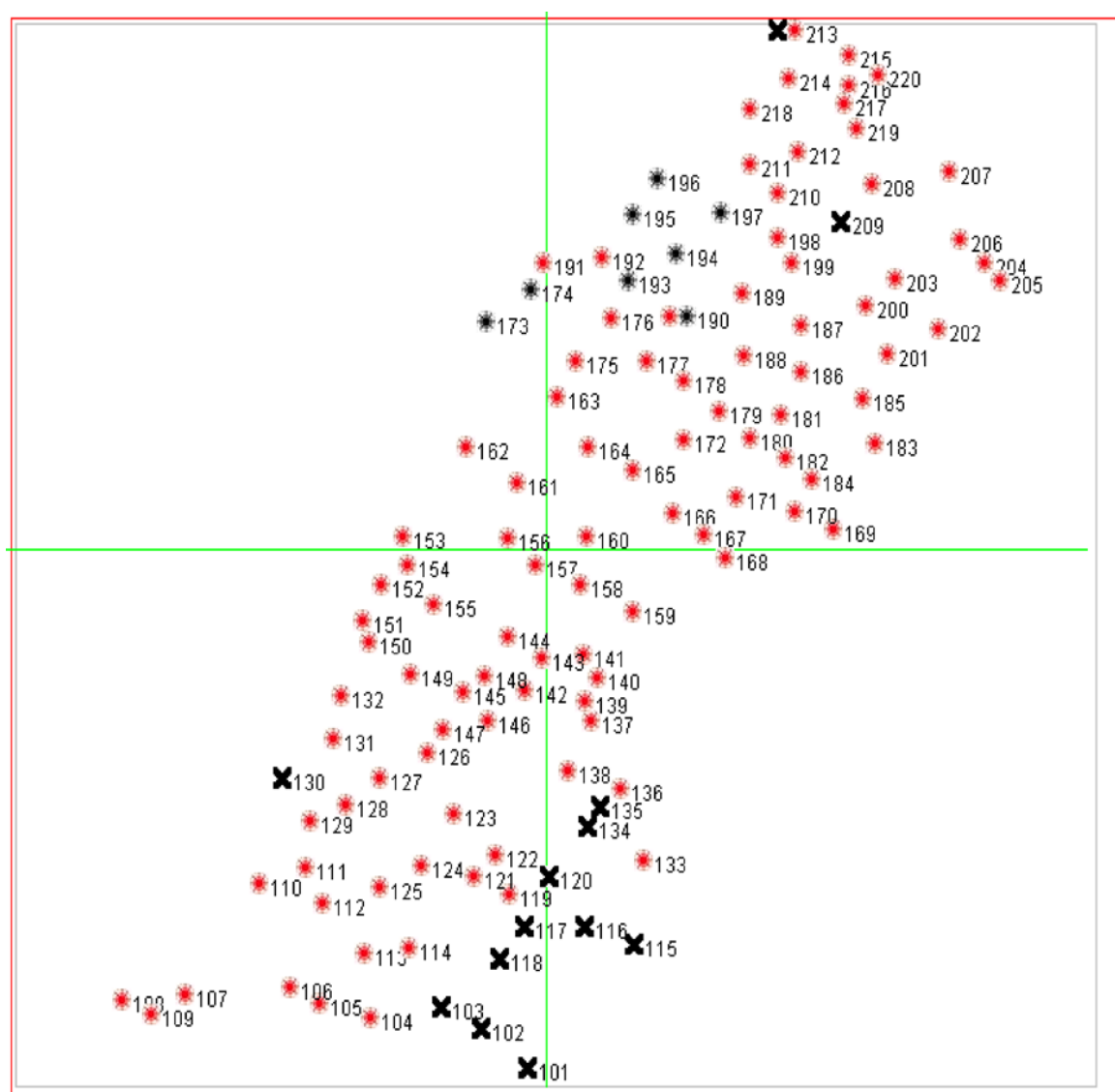
Carte 7 – Schwa prétonique dans MĂTREȚĂ ‘pellicule’ (cf. NALR-Cr. et RODA, c. XXIV)



XXIV. Sunetul -[ă]- în MĂTREȚĂ (28)

- * [ă]
- ✕ [ă] ([ẵ] etc.)
- [e]
- ⊕ +

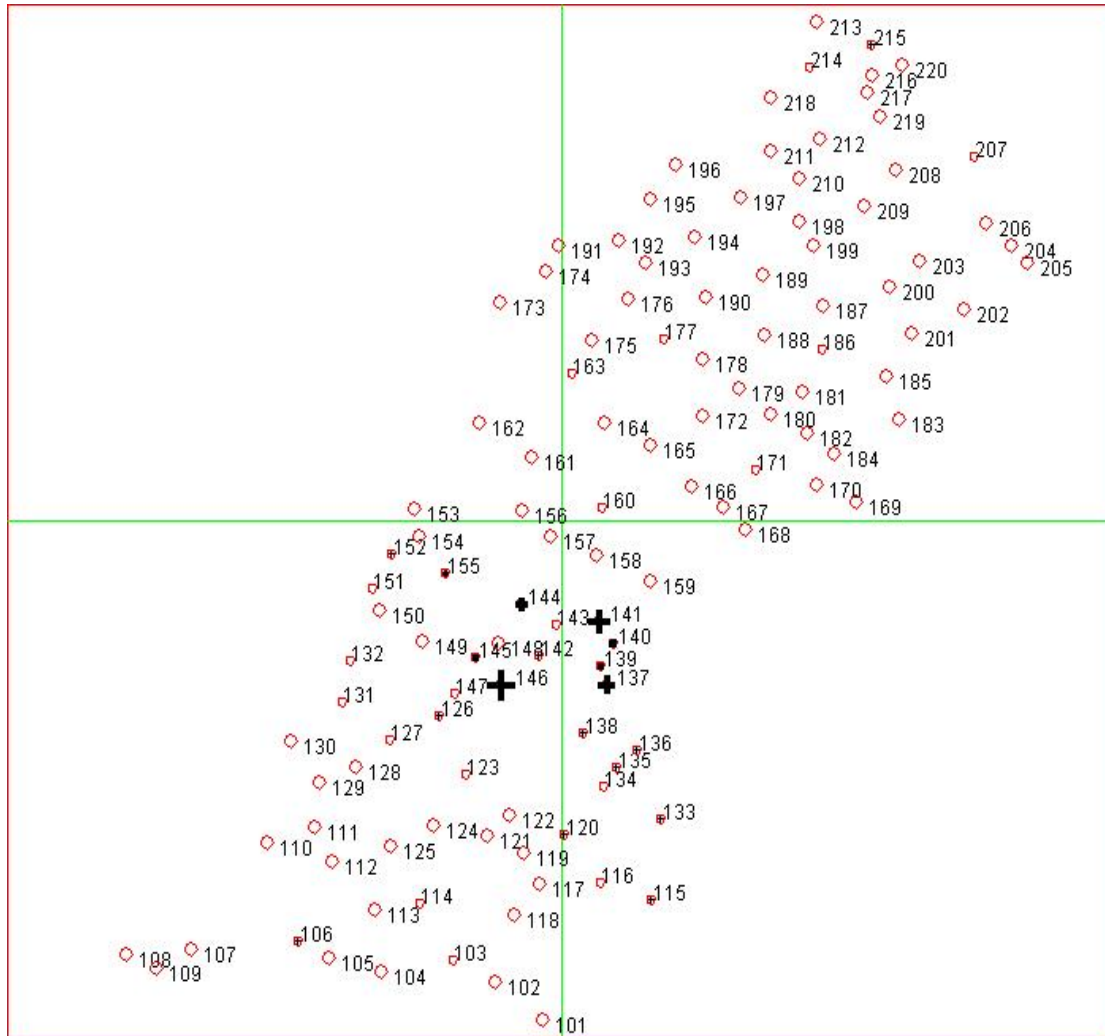
Carte 8 – Schwa prétonique dans CĂLCĂÎ ‘talon’ (cf. NALR-Cr. et RODA, c. CCXIII)



CCXIII. Sunetul [ă] în CĂLCĂÎ (182)

- * ă
- ✕ [a] ([ẵ], [ă̂], [ă̇])
- * e

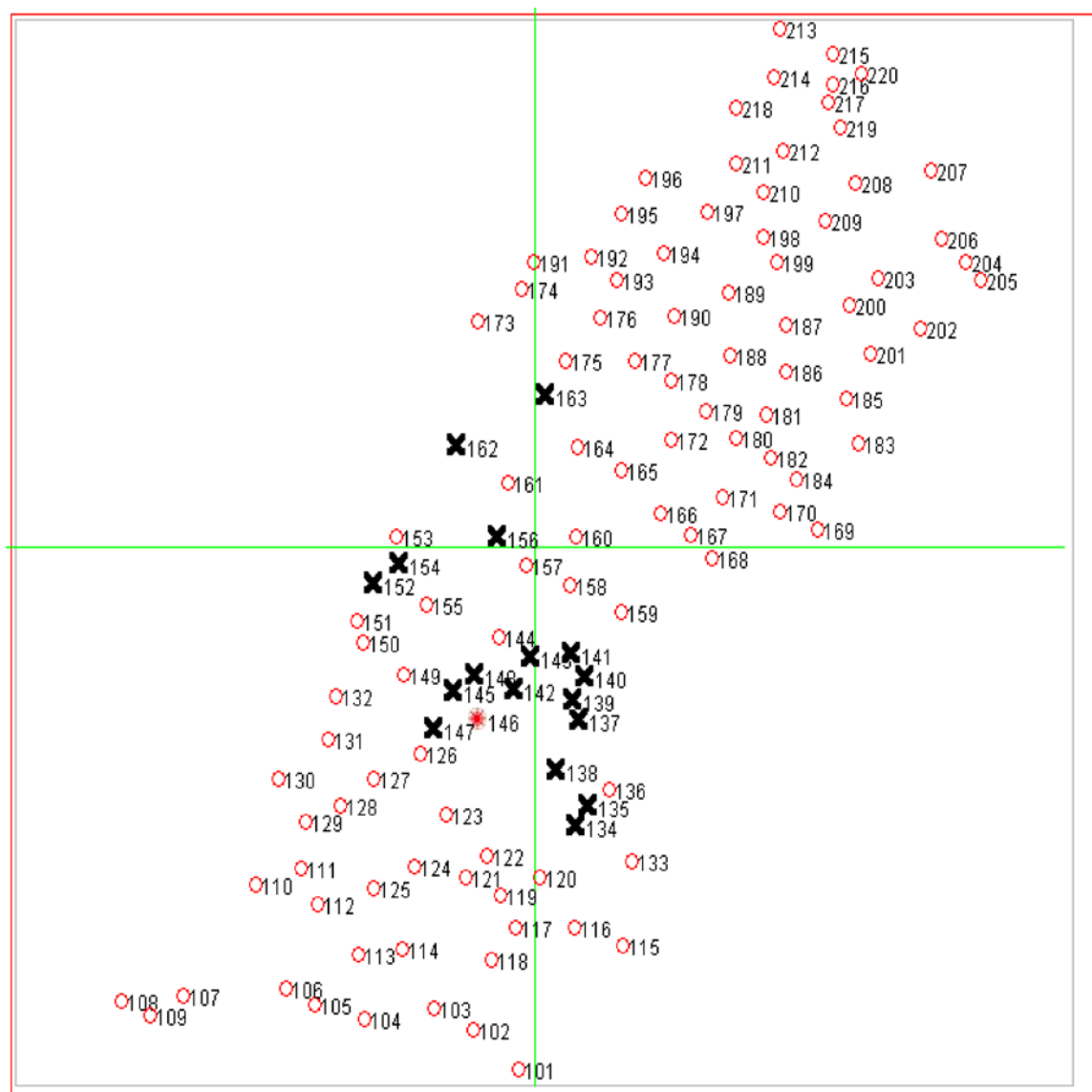
Carte 9 -- [u] final syllabique dans les données du *NALR-Cr.*, vol. I-II (Embleton, Uritescu et Wheeler 2008, c. 3)



u syllabic, word final

(from searches [u* syllabic] and [u* syllabic]) RODA 1.9 04/06/07

Carte 10 -- [i] final syllabique dans les formes de pl. MICI 'petits' et LIMBI 'langues', (cf. NALR-Cr. et RODA, c. CCXVIII)

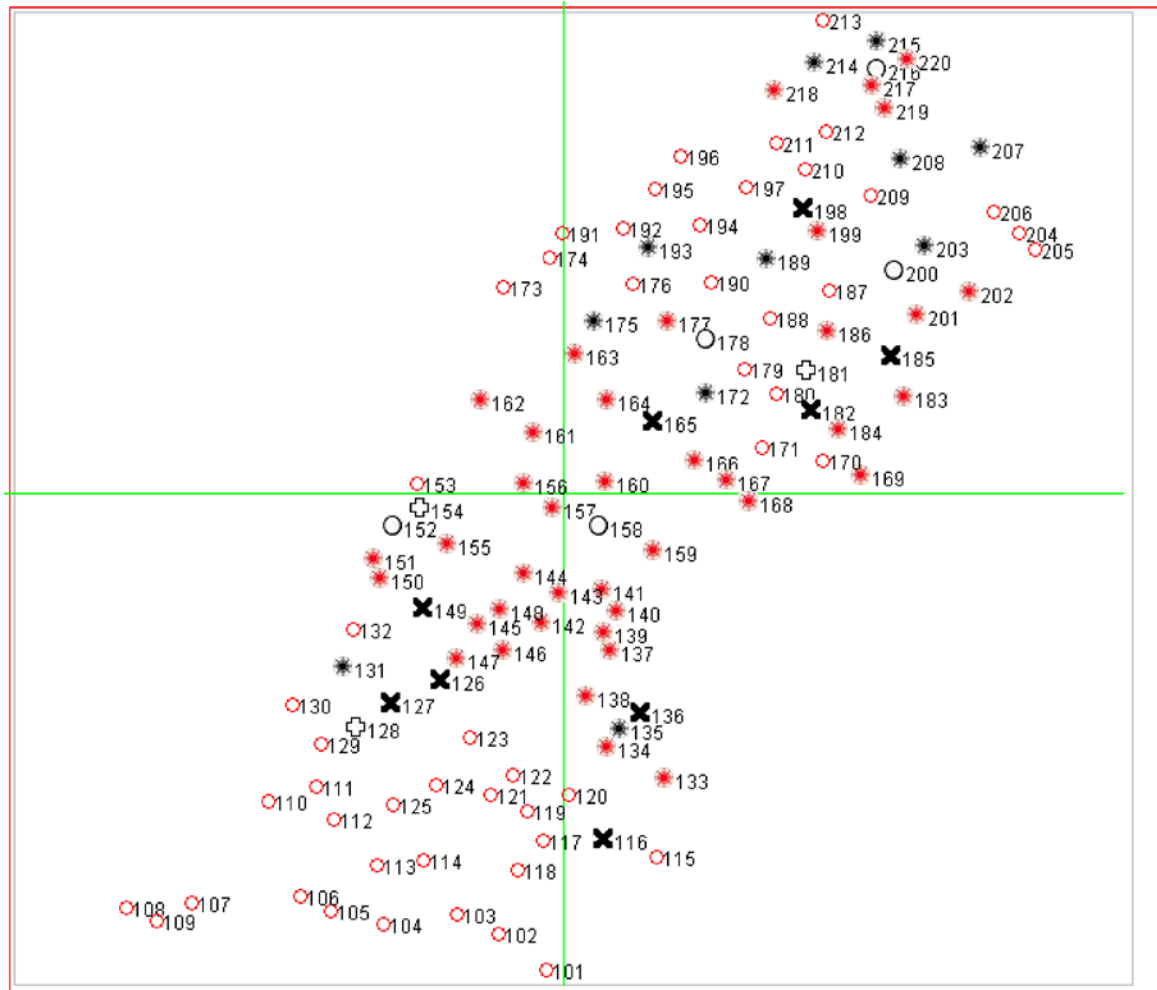


CCXVIII. Răspândirea lui [i] final silabic în pl. LIMBI, MICI (89, 95)

✱ l[i']mbi, m[i'c]i

✕ l[i']mbi, mi[ç]

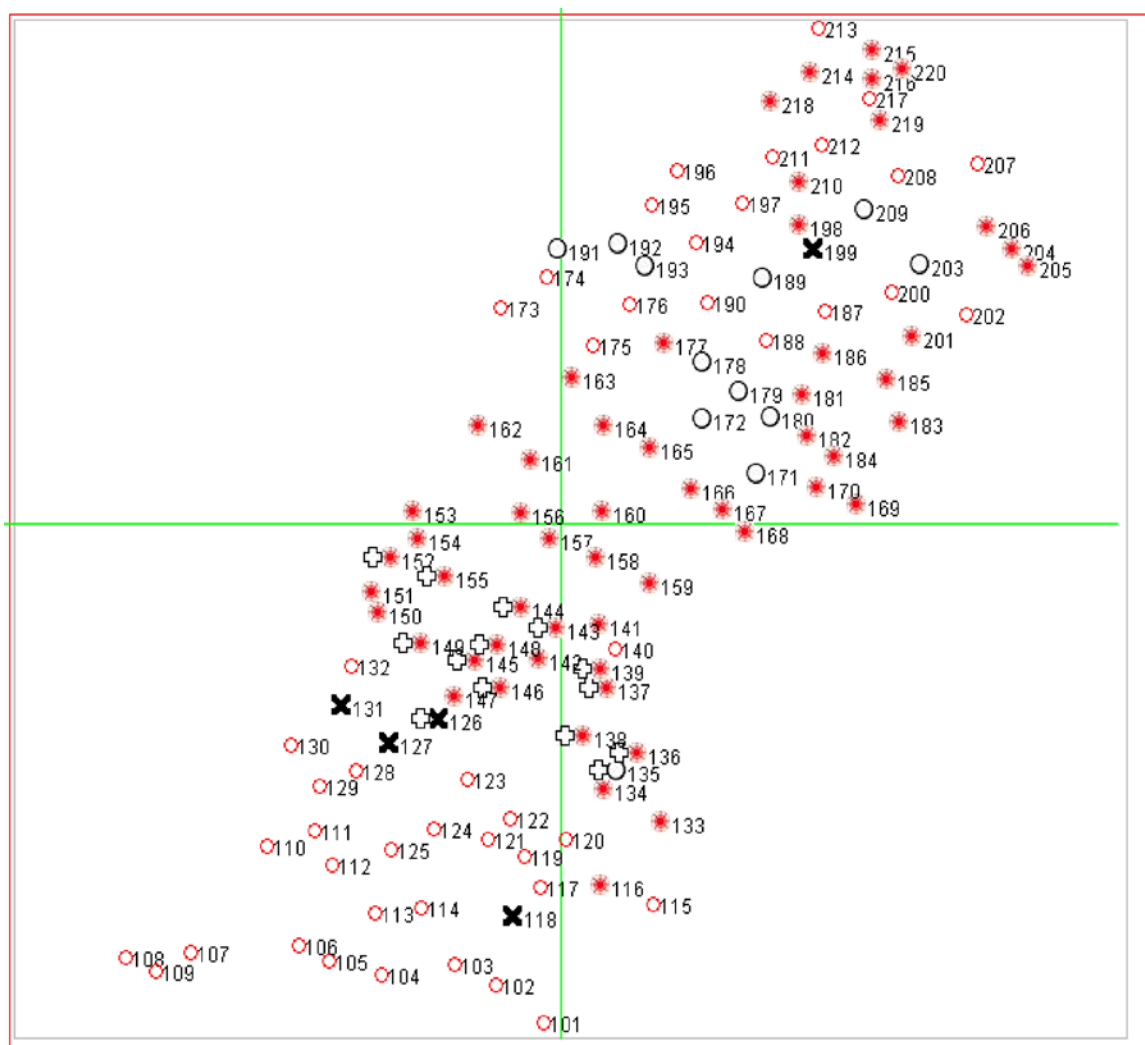
Carte 11 – La fréquence des formes avec [u] final dans SURD ‘sourd’, MIC ‘petit’, MUT ‘muet’, COT ‘coude’, ȘCHIOP ‘boiteux’ (cf. NALR-Cr. et RODA, c. CCXXX)



CCXXX. Frecvența formelor cu [u] final în SURD, MIC, MUT, COT, ȘCHIOP (53, 89, 94, 161, 175)

- ★ 5 forme
- ✖ 4 forme
- 3 forme
- 2 forme
- ★ 1 formă

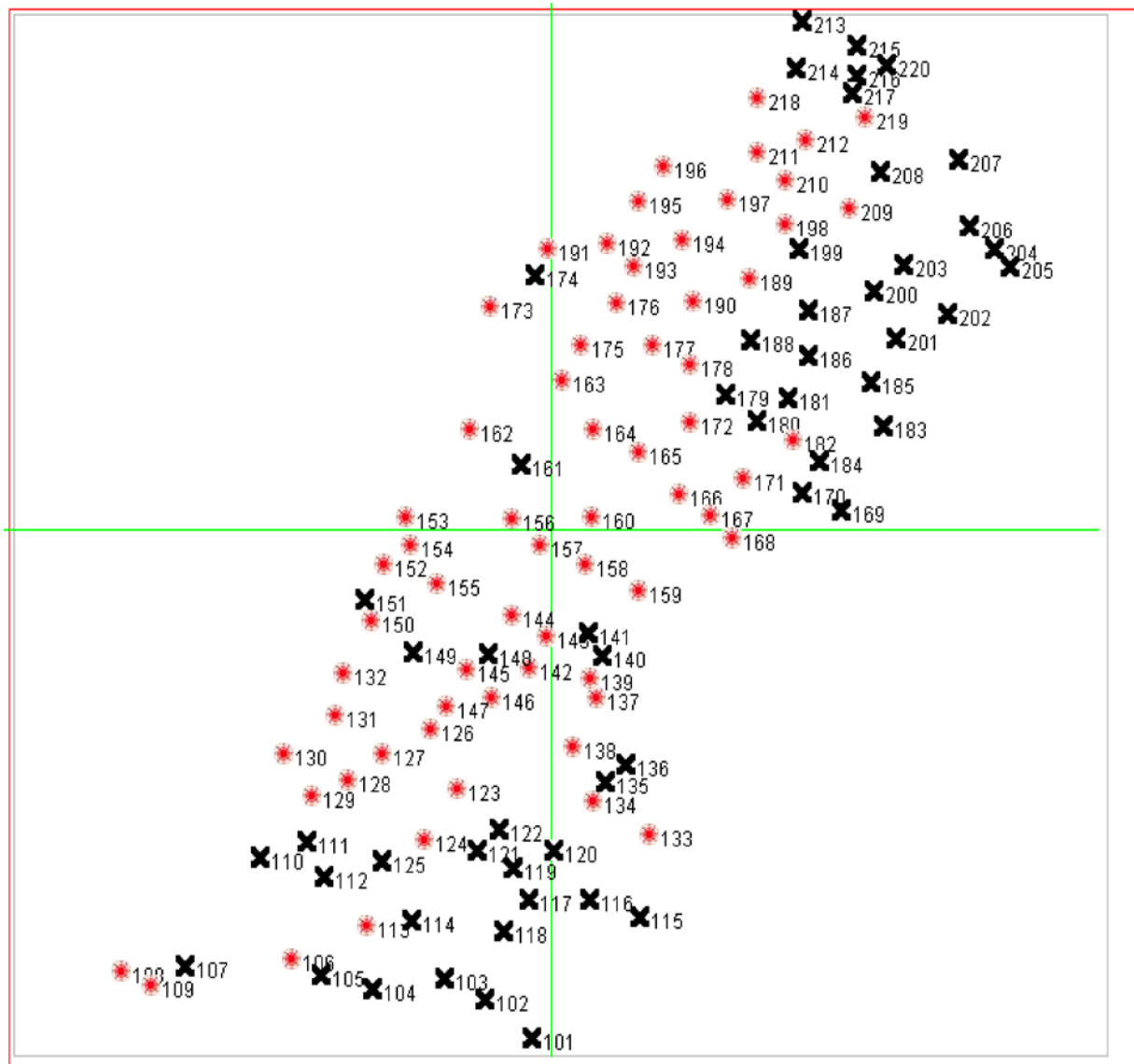
Carte 12 – La fréquence des formes avec [u] final dans OCHI ‘œil’, MUȘCHI ‘muscle’, JUNGHI ‘point de côté’ (cf. NALR-Cr. et RODA, c. CCXXXIII)



CCXXXIII. Frecvența formelor cu [u] final în OCHI, MUȘCHI, JUNGHI (33, 127, 140)

- * 3 forme
- ✕ 2 forme
- 1 formă
- forme cu [u] silabic

Carte 13 : La voyelle -[e]- dans SETE ‘soif’ (cf. NALR-Cr. et RODA, c. CCCVIII)



CCCVIII.Sunetul -[é]- în SETE (270)

* [é] ([ă], [é] etc.)
 x [ă] ([ă])

INDEX DES AUTEURS

- AITCHISON, Jean, 23, 48, 76
ANDERSEN, Henning, 26, 27, 33, 40, 52, 54, 55, 66, 87, 154, 185, 190, 195, 196, 257
ANDERSON, Stephen R., 12, 24, 30, 31, 32, 33, 34, 46, 48, 66, 67, 68
ANTTILA, Raimo, 32, 41, 55, 56, 85
ARVINTE, Vasile, 213
ASHBY, William J., 223, 229, 238, 239, 241, 249, 250
ATANASOV, Petar, 125, 126, 145, 146, 154, 184, 187, 188, 189
AVRAM, Andrei, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 159, 160, 161, 162, 165, 166, 168, 183, 184, 185, 186, 203, 204, 208, 211, 213, 217
BACH, Emmon, 31, 73
BAILARD, Joëlle, 238
BAILEY, Charles-James N., 21, 58, 227
BALLY, Charles, 239, 241
BALOTA, Anton, 145
BASBØLL, Hans, 21, 48
BEDDOR, Patrice S., 147, 151, 161, 168
BENIAK, Édouard, 179
BERGERON, Gaston, 174, 177, 180, 181, 223, 245, 246, 249, 250, 251, 253, 254
BHAT, D. N. S., 50, 155
BICKERTON, Derek, 227
BJARKMAN, Peter C., 100
BOERSMA, Paul, 72
BOLTANSKI, Jean-Élie, 29, 38
BOUCHARD, Denis, 82, 251
BOUGAÏEFF, André, 232, 234, 235, 236, 242, 243, 244, 247
BOURCIEZ, Édouard, 110, 139, 193, 223, 225
BOURCIEZ, Jean, 110, 139, 225
BOURDIN, Philippe, 238
BRANCUS, Grigore, 112, 119
BRASSEUR, Patrice, 181
BRØNDAL, Viggo, 56
BRUNOT, Ferdinand, 178, 225
BURZIO, Luigi, 71, 72
BYBEE, Joan L., 28, 62, 70, 82, 83, 84, 197
ÇABEJ, Eqrem, 144, 145
CADUFF, Léonard, 113
CAMPBELL, Lyle, 21, 28, 40, 41
CANDREA, I.-A., 149, 160
CAPIDAN, Theodor, 110, 113, 116, 120, 124, 125, 126, 140, 141, 144, 145, 146, 154, 164, 184, 187, 188, 198, 217
CARAGIU-MARIOTEAU, Matilda, 124, 125, 127, 203, 208
CARDINAL, Pierre, 232, 234, 235, 236, 242, 243, 244, 247
CARVALHO, Joachim Brendão de, 193
CEDERGREN, Henrietta, 223, 227, 228, 232, 242, 243, 249
CHAMBERS, J. K., 28
CHARLES-LUCE, J., 34
CHOMSKY, Noam, 12, 18, 20, 36, 44, 45, 51, 65, 75, 90, 110
CHURMA, D. G., 62
CIORANESCU, Alejandro, 119
CLEMENTS, George N., 32, 39, 66
COCHET, É., 229
COHEN, Marcel, 239, 240
COPCEAG, Dumitru, 188
COSERIU, Eugenio, 11, 21, 32, 34, 35, 37, 39, 40, 44, 45, 46, 53, 54, 65, 66, 81, 83, 86, 91, 222, 250, 258
COTE, Michelle, 180
COTEAU, I., 121, 128
COURTENAY, Baudouin de, 31, 32, 89
CVJETKOVIC, Ana J., 181, 182
DAHMEN, Wolfgang, 144
DANON-BOILEAU, Laurent, 238
DARBORD, Bernard, 193
DARDEN, Bill J, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 32, 33, 35, 36, 41, 47, 52, 60, 63, 75, 79, 80, 83, 92, 94, 99, 121, 124, 183, 195, 201, 213, 221, 224, 225, 249
DAUZAT, Albert, 177, 178, 223, 239, 240
DE LA CHAUSSE, François, 225
DEANE, Paul D., 82
DELOFFRE, Frédéric, 228
DENSUSIANU, Ovid, 111, 114, 115, 116, 117, 118, 139, 141, 150, 151, 159, 160, 161, 162, 183, 208, 209, 210
DERWING, Bruce L., 47, 53
DESNICKAJA, A. V., 151, 169
DI GIOVINE, Paolo, 112
DIACONESCU, Paula, 210, 217
DINNSSEN, Daniel A., 34, 56
DIRVEN, René, 82, 85
DONDAINE, Lucien, 229
DONEGAN, Patricia, 21, 22, 23, 27, 37, 47, 48, 58, 76, 80, 101, 109, 110, 112, 140, 189, 194, 195, 196
DOUSSINET, Raymond, 239
DRACHMAN, Gaberell, 37, 47, 50, 51, 58
DRESSLER, Wolfgang U., 20, 21, 22, 23, 28, 32, 35, 37, 38, 41, 42, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 58, 59, 72, 76, 77, 79, 83, 84, 85, 86, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 99, 100, 101, 102,

- 103, 104, 105, 109, 157, 194, 195, 197, 201,
220, 222, 224, 225, 236, 242, 261
- DULONG, Gaston, 174, 177, 180, 181, 223, 245, 246,
249, 250, 251, 253, 254
- DURAND, Marguerite, 226, 228
- ELIASSEN, Stig, 92
- EMBLETON, Sheila, 130
- FANT, C., 109
- FERGUSON, Charles A., 49, 50
- FINK, F. N., 236
- FLUTRE, Louis-Fernand., 226
- FOLEY, James, 37, 38, 110, 112, 153, 154
- FOUCHE, Pierre, 151, 174, 176, 177, 178, 225
- FROMKIN, Victoria, 58
- GADET, Françoise, 238
- GECKELER, Horst, 86, 104, 105, 236, 237, 238, 239
- GENDRON, Jean-Denis, 173, 175, 176, 177, 179, 180,
225
- GHETIE, Ion, 133, 149
- GIOSIO, Joseph, 113, 123
- GIOSU, Ștefan, 127
- GNERRE, Maurizio, 53, 54
- GOLAB, Zbigniew, 144
- GOLDSMITH, John, 21, 24, 33, 40, 64, 189
- GONÇALVES VIANA, A. R., 123
- GRAMMONT, Maurice, 151
- GRAUR, A., 185, 198
- GREENBERG, Joseph H., 50, 76
- GUERLIN DE GUER, Charles, 179
- GUILLAUME, Gustave, 32, 42, 43, 44, 46
- GUIRAUD, Pierre, 235
- GUNAR, M., 109
- GUY, Gregory R., 35, 38, 41, 73
- HAGEGE, Claude, 12, 21, 51, 76, 86
- HAIGNERÉ, Daniel, 226
- HAJEK, John, 151, 152, 161, 168, 169
- HALE, Mark, 32, 38, 39
- HALL Jr., Robert A., 149
- HALL, Tracy Alan, 52
- HALLE, Morris, 12, 18, 51, 65, 74, 109, 110, 112
- HAMP, Eric P., 58, 62, 138, 188, 190
- HANDOULEH, Yassin, 62
- HANSEN, Anita Berit, 181, 182
- HARMS, Robert, 31, 73
- HART Jr., Thomas R., 113
- HASDEU, B. P., 89
- HASPELMATH, Martin, 73, 75
- HAUDRICOURT, André, 12, 21, 51, 112, 139
- HAVRÁNEK, Boh, 184, 185
- HAYES, Bruce P., 72, 73
- HEINE, Bernd, 82
- HJELMSLEV, Louis, 44, 45, 46
- HOOPER, Joan Bybee, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 50, 58,
59, 90, 99, 100, 197, 221, 249
- HOULIHAN, Kathleen, 27
- HUFFMAN, Marie K., 36
- HULD, Martin E., 151, 169
- HUMBOLDT, Wilhelm von, 17, 236
- HURCH, Bernhard, 22
- HYMAN, Larry M., 34, 40, 48, 53, 89, 194
- ILIESCU, Maria, 154, 188
- INEICHEN, Gustav, 237
- IONESCU-RUXANDOIU, Liliana, 127, 159
- IONICĂ, Ion, 188
- IORDAN, Iorgu, 132, 140, 203
- ITKONEN, Esa, 21
- ITO, Junko, 73
- IVANESCU, G., 26, 53, 73, 83, 91, 139, 150, 159, 183,
184, 194, 199, 209, 211
- IVERSON, Gregory K., 27
- JAKOBSON, Roman, 38, 52, 76, 77, 101, 109, 110,
112, 185, 236
- JANDA, Richard D., 83
- JOHNSON, C. Douglas, 45
- JUILLAND, Alphonse, 112
- JUNEAU, Marcel, 172, 173, 176, 223, 229, 251, 254
- KAYE, Jonathan, 59, 92, 193
- KILANI-SCHOCH, Marianne, 101, 102, 103, 104, 105,
236, 237, 239, 242
- KILBURY, James, 99
- KING, Robert D., 25, 67
- KING, Ruth, 230, 239
- KIPARSKY, Paul, 21, 24, 26, 27, 28, 32, 33, 38, 39,
40, 41, 42, 43, 48, 50, 53, 56, 72, 73, 74, 75,
76, 81, 92, 93, 95, 99, 155, 157, 216, 224
- KIRÁLY, Francisc, 141
- KIRCHNER, Robert, 71, 72, 73
- KLAUSENBURGER, Jürgen, 28, 89, 90, 99, 197, 225
- KOCH, Peter, 239
- KOUTSOUDAS, Andreas, 24
- KOVACEC, August, 110, 114, 115, 133, 145, 187,
188, 189
- KRAMER, Johannes, 144
- KRUSZEWSKI, Mikołaj, 28, 89
- KURATH, Hans, 245
- LA FOLLETTE, James E., 251, 252, 254
- LABOV, William, 26, 39, 41, 53, 54, 55, 72, 81, 227
- LACHARITÉ, Darlene, 36, 63, 64, 66, 68
- LAKOFF, George, 83
- LAKS, Bernard, 29
- LALIBERTÉ, Thérèse, 242
- LANDAHL, Karen L., 41, 58, 84, 85, 127
- LANGACKER, Ronald W., 82, 83, 84
- LANGLOIS, Marie-Claude, 100
- LAPESA, Rafael, 195
- LAPOINTE, Ghislain, 174, 177
- LASS, Roger, 21, 47, 55, 56, 66, 67
- LAURENDEAU, Paul, 242

- LAVOIE, Thomas, 173, 180
LĂZĂRESCU, Paul, 127
LEPELLEY, René, 179
LEWIS, Henry, 190
LILLY, R., 65
LINDBLOM, Björn, 87
LINELL, Per, 35, 36, 48, 60, 61, 62, 63, 89, 92, 99
LODGE, Ken, 21, 30, 33
LOWENSTAMM, Jean, 193
LUELSHORFF, Philip, 33, 234
MACFARLAND, Talke, 52
MACREA, D., 56
MADDIESON, Ian, 86
MAIDEN, Martin, 42, 90, 123, 136, 197
MALKIEL, Yakov, 42
MALMBERG, Bertil, 123, 151
MANOLIU-MANEA, Maria, 207
MARCHELLO-NIZIA, Christiane, 38, 84
MARES, Alexandru, 133, 149
MARTIN, Pierre, 86
MARTINET, André, 17, 18, 44, 81
MATHESIU, v., 236
MATTOSE AMARA Jr., Joaquim, 123
MAURY, Nicole, 179
MAYERHALER, Willi, 92, 100, 101, 102, 194
MCCARTHY, John J., 30, 71, 72, 73, 74, 75
MCDAVID, Raven I., 245
MCGREGOR, W. B., 66
MCMAHON, April, 20, 38, 40, 43, 69, 71, 73, 74, 75, 76, 81
MEILLET, Antoine, 53, 54, 56, 147, 150, 154, 169
MENDEZ DOSUNA, Julian, 42
MENENDEZ PIDAL, Ramón, 193
MERLO, Clemente, 113
MESTER, Armin, 73
MEUNIER, André, 238
MIHAILA, G., 149, 150
MIŁEWSKI, Tadeusz, 55
MILLARDET, Georges, 154
MIRON, Paul, 237
MITLEB, Fares M., 34
MOCANU, Nicolae, 168
MOHANAN, Karuvannur P., 44, 77, 109
MOMPEAN, José Antonio, 82
MORAIS BARBOSA, Jorge, 123, 165, 169, 187
MOREL, Mary-Annick, 238, 239
MORIN, Yves Charles, 100, 151, 161, 173, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 223, 224, 225, 226, 228, 232, 233, 240, 241, 242, 247, 250, 251, 254
MOUGEON, Françoise, 229, 230
MOUGEON, Raymond, 62, 174, 179, 181
MYERS, Scott, 30
NADASDI, Terry, 62, 181, 230, 239
NANDRIS, Octave, 113, 190
NATHAN, Geoffrey S., 23, 40, 59, 82, 83, 95
NEAGOE, Victorela, 128
NEIESCU, Petru, 126, 144
NOISEUX, Daniel, 227, 228, 232, 233, 242, 243, 244
NUÑES, José Joaquim, 148, 152, 154
NYKIEL, Barbara, 59
OHALA, John J., 40, 48, 50, 168
OSTIGUY, Luc, 227, 228, 232, 233, 242, 243, 244
OUELLET, Martine, 176, 177
PAGLIUCHI DA SILVEIRA, Regina Célia, 123
PANAGL, Oswald, 101
PANDEY, Pramod Kumar, 43
PAPAHAGI, Tache, 110, 115, 121, 141, 144, 145, 154, 164, 184, 218
PARADIS, Carole, 32, 36, 44, 59, 60, 62, 63, 64, 66, 68, 71
PATRY, Richard, 180
PEDERSEN, Holger, 190
PENSADO RUIZ, Carmen, 24, 25, 91, 148
PENSADO, Carmen, 42
PETROVICI, Emil, 67, 135, 141, 142, 143, 147, 149, 151, 153, 154, 165, 167, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 193, 194, 195, 199, 205, 206, 214, 215, 250
PHILIPPIDE, Alexandru, 109, 110, 112, 113, 128, 139, 145, 146, 150, 151, 159, 190, 209, 211, 213
PICARD, Marc, 182
PIERCE, Charles Sanders, 35
PIERREHUMBERT, Janet, 52, 73
PLENAT, Marc, 29
POGHIRC, Cicerone, 89
POIRIER, Claude, 223, 229, 242
POPE, Mildred K., 223, 225, 226
POPLACK, Shana, 227, 232, 233, 243, 244, 245, 249, 250, 253
POTTIER, Bernard, 193
PRINCE, Alan, 68, 69, 71, 72
PROCOPOVICI, Al., 113, 142, 160, 163, 166, 167
PRUNET, Jean-François, 59
PURDELA, Maria-Luiza, 131
PUSCARIU, Sextil, 19, 28, 68, 89, 90, 92, 111, 114, 117, 119, 120, 128, 131, 132, 133, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 149, 153, 154, 158, 159, 163, 184, 189
RAMAT, Paolo, 45, 46
RAYNAUD DE LAGE, Guy, 225, 236
REENEN, Pieter van, 161
REHNER, Katherine, 62, 181
REINHEIMER, Sanda, 148
REVAH, Israel S., 113, 123
RHODES, Richard A., 22
RIALLAND, Annie, 239
ROBERGE, Yves, 239

- ROCA, Iggy, 30, 71
ROCCHETTI, Alvaro, 43, 99, 195
ROHLFS, Gerhard, 110, 113, 140, 145, 148, 188
ROMAINE, Suzanne, 68
ROQUES, Gilles, 251
ROSETTI, Al., 56, 112, 115, 120, 139, 148, 149, 150, 151, 152, 159, 160, 166, 185, 190, 194, 202, 203, 210
ROSSET, Théodore, 176, 228
RUHLEN, Merritt, 87, 155, 167, 168
RUSSO, Michela, 193
RUSSU, I. I., 213
RUSU, Grigore, 188
RUSU, Valeriu, 188
SALA, Marius, 56, 109, 110, 111, 112, 113, 118, 120, 138, 148, 149, 150, 153, 154, 159, 165, 166, 167, 189, 193, 200, 203
SAMPSON, Rodney, 142, 147, 150, 151, 152, 160, 161, 167, 168
SÁNCHEZ MIRET, Fernando, 48, 76
ŞANDRU, D., 128
SANKOFF, Gillian, 223, 227, 228, 232, 241, 242, 243, 249
SANTERRE, Laurent, 227, 228, 232, 233, 242, 243, 244
SAPIR, E., 236
SARAMANDU, Nicolae, 141, 184, 186, 208
SAUSSURE, Ferdinand de, 34, 36
SCHANE, Sanford A., 48, 79
SCHMID, Hans-Jörg, 82, 84
SCHOGT, Henry G., 239
SEGUIN, Hubert, 237
SHIBATANI, M., 27, 59, 95
SINGH, Rajendra, 68, 100
SKALICKA, Vladimir, 79, 86, 87, 104, 105, 236, 237, 239, 261
SMOLENSKY, Paul, 68, 69, 71, 72
SOMMERSTEIN, Alan, 48, 67
ST. CLAIR, Robert, 33, 234
STAMPE, David, 21, 22, 23, 26, 27, 37, 47, 48, 50, 51, 55, 58, 76, 84, 101, 190, 195
STAN, Ionel, 144, 149, 250
STANKIEWICZ, Edward, 32, 89
STERIADE, Donca, 21, 40
STIEBER, Zdzisław, 147, 169
STRAKA, Georges, 112, 147, 149, 154, 161, 168
TAGLIAVINI, Carlo, 110
TEAHA, Teofil, 130
TEKAVCIC, Pavao, 235
TENCH, Paul, 66
TENNANT, Jeff, 253
THURNEYSSEN, Rudolf, 110, 149, 190, 191, 192
THUROT, Charles, 178, 228
TIKTIN, H., 160, 183, 209
TODORAN, Romulus, 127, 131, 132, 133, 135, 213
TOGEBY, Knud, 26, 53
TOURNADRE, Nicolas, 238
TRANEL, Bernard, 29, 74
TRUBETZKOY, Nikolay S., 185, 204
TRUDGILL, Peter, 28, 54, 55
UGUZZONI, Arianna, 25, 48
UNGERER, Friedrich, 82, 84
URITESCU, Dorin, 24, 25, 26, 32, 36, 37, 41, 42, 43, 54, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 70, 71, 80, 83, 84, 85, 86, 89, 93, 94, 95, 99, 100, 105, 111, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 124, 125, 127, 129, 130, 131, 133, 138, 140, 144, 147, 148, 149, 150, 157, 159, 160, 162, 164, 168, 171, 172, 180, 181, 183, 184, 187, 188, 189, 190, 195, 213, 217, 219, 220, 222, 224, 225, 229, 230, 234, 235, 236, 249, 250
VÄÄNÄNEN, Veikko, 109, 154
VALLI, André, 179
VANDELOISE, Claude, 18, 82
VARIN, Marie-Ève, 100
VASILIU, Emanuel, 56, 110, 114, 116, 118, 120, 137, 138, 142, 159, 185, 186, 198, 206, 207, 209, 210, 214, 215
VASQUEZ, Washington, 34, 66
VENNEMANN, Theo, 21, 22, 76, 90, 202
VERGNAUD, Jean-Roger, 193
VERSPoor, Marjolijn, 82, 85
VIEL, M., 65
VINCENT, Diane, 241
VINCENT, Nigel, 41, 42, 55, 56
VINET, Marie-Thérèse, 239
VINTILA-RADULESCU, Ioana, 148
WALKER, Douglas C., 110, 176, 223, 227, 231, 232, 233, 242, 243, 244, 245, 249, 250, 253
WARTBURG, Walter von, 226
WEIJNEN, A., 28
WERNER, Otmar, 106
WETZELS, Leo, 68
WHEELER, Eric, 130
WILD, Beate, 146
WILLIAMS, Edwin B., 113, 148, 169, 235
WURZEL, Wolfgang U., 94, 100, 101, 105, 242
ZAMORA VICENTE, Alonso, 193

INDEX DES MATIÈRES

- acquisition du langage, 20, 38, 41, 47, 49
- agglutination, 236, 238, 239, 240, 242, 249, 250, 254, 263
- albanais, 64, 112–14, 144, 145, 147, 151, 152, 169, 202, 203, 210, 236
 - guègue, 151, 169
 - tosque, 151, 155, 169
- allemand, 51, 63, 73, 94
- allophone, 40, 83, 87, 91, 101, 184, 185, 186, 206
 - extrinsèque, 91
 - intrinsèque, 91
- alternance, 20, 23, 72, 99, 100, 114, 115, 117, 119, 120, 126, 129, 143, 146, 155, 162, 163, 164, 177, 181, 183–221, 225, 261
 - morphophonologique, 32, 43, 118, 146, 158, 163, 164, 184
 - principe de l’alternance, 92
- ambiguïté, 26, 27, 40, 103, 185, 187, 190, 196
- anglais, 34, 36, 47, 56, 62, 73, 75, 105, 110, 180
- anticipation (du timbre), 183, 188, 192
- aphasie, 49
- aphérèse, 141, 144, 240
- apprentissage (stratégie d’apprentissage), 102
- arabe, 32, 34
- archiphonème, 142
- assimilation, 40, 42, 55, 65, 71, 88, 93, 94, 111, 117, 124, 127, 129, 131, 132, 133, 183, 187, 188, 192, 193, 194, 195, 196, 199, 253
- base articulatoire, 26, 47, 50, 51
- bilinguisme, 199
- biphonémique
 - interprétation ~, 169
- biunivocité (principe sémiotique de la ~), 102, 103, 261
- breton, 32
- bulgare, 112, 126, 166, 167, 189, 236
- catalan, 75, 113
- catégorie
 - morphologique, 99, 208, 209, 235
 - morphosémantique, 262
- causalité multiple, 25, 26, 33
- celtique, 191
- changement linguistique, 11, 12, 25, 53, 54, 73, 75, 105, 182, 238, 258
 - problèmes du ~, 11–12
- changement morphophonologique, 12, 99–106, 261
- changement phonétique, 17, 18, 19, 23, 26, 33, 34, 38, 42, 51, 53, 55–56, 72, 185, 193, 209, 210
- changement phonologique, 11, 12, 17, 18, 19, 21, 23, 25, 26, 33, 37, 38, 41, 44, 47, 55, 69, 74, 76, 83, 131, 197, 198, 261
 - formel, 257
 - d’adaptation à la norme, 81, 258
 - d’adaptation au système, 81, 259, 261
 - d’adaptation phonotactique (aux contraintes phonotactiques), 18, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 81, 141, 225, 258
 - naturel, 41, 67, 257
 - paradigmatique, 26, 40
 - syntagmatique, 40, 66
- chinois, 105
- classe
 - naturelle de phonèmes, 63, 64, 65, 66, 94, 99, 100, 122, 124, 221
 - et classe fonctionnelle, 65
 - phonologique, 64, 201, 212, 214, 219, 220, 221
- clitique, 125, 131, 134, 135, 222, 223–42, 249, 250, 254, 262, 263
 - contingent, 241
 - inhérent, 241, 250
 - isolé, 250
 - solidaire, 250
- cognitif/ve
 - linguistique cognitive, 82
 - phonologie historique naturelle-cognitive, 12, 76–95, 257
 - principes cognitifs, 76–95
 - de la perspective, 84
 - de la prééminence, 84
 - du rendement cognitif, 84
 - processus cognitifs, 82, 84
 - d’orientation de l’attention, 84
 - universaux ~s, 78, 260
- cohérence paradigmatique, 41, 63, 64, 111, 113, 114, 119, 122, 127, 130, 137, 138, 139, 140, 146, 150, 157, 159, 164, 234, 261, 263
- coloration (des voyelles), 80
- communauté linguistique, 20, 23, 34, 35, 39, 52–55, 158, 250, 258
- compétence, 35, 46, 226, 227, 228, 232, 233, 234, 261
- conditionnement
 - formel, 114–23, 130
 - morphologique, 22, 28, 32, 42, 90, 99, 100–106, 196, 197, 210, 219, 224
 - morphophonologique, 253
 - phonétique, 22, 42

- phonologique, 22, 99, 100, 183, 196, 197, 224, 226, 228, 230, 231, 261, 262
- reconditionnement, 183–221
- confusion de timbre vocalique, 109, 110, 113, 123
- consonnes nasales syllabiques, 142, 143, 144, 145
- conspiration phonologique, 56
 - diachronique, 56, 58
- continuité (dans l'évolution phonologique)
 - formelle, 37–41, 52, 64, 67, 258
 - naturelle, 37–41, 49, 52, 171–72, 258
- continuum linguistique, 227, 232
- contrainte, 17, 21, 23, 29, 30, 36, 41, 47, 56, 59, 62, 64, 66, 67, 68–76, 87, 136, 164, 196
 - (règle) phonotactique, 27, 39, 58–66, 66, 67, 68, 70, 71, 78, 80, 81, 93, 95, 99, 112, 120, 122, 126, 135, 136, 139, 140, 141, 146, 151, 155, 157, 159, 163, 164, 171–82, 192, 213, 216, 221, 225, 226, 258, 260, 261, 262
 - formelle, 43, 50, 56, 113, 122, 123–30, 131, 136, 137
 - phonologique (formelle), 29, 43, 114, 122–23, 136
- croate, 110, 122, 133
- décoloration (des voyelles), 113, 123, 196
- dégémination, 92, 248
- délabialisation, 76
- dénasalisation, 151, 165, 168, 169
- dénaturalisation, 90, 89–94
- dépallatation, 140, 187, 188, 209
- « dépendance séquentielle », 49
- déphonologisation, 194
- dévoisement des voyelles finales, 130, 187, 188
- diachronique (changement, évolution, plan, aspect, approche, perspective), 18, 27, 32, 36, 44, 61, 64, 66, 75, 77, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 100, 101, 203
- diagrammaticité, 103, 104, 105
- dialectologie, 28, 33, 39, 53
 - aire linguistique isolée, 53, 55
- diphthongaison, 12, 48, 66, 76, 88, 91, 121, 149, 154, 157, 161, 162, 183–221, 262
- discontinuité formelle (dans l'évolution phonologique), 65
- dissimilation, 52, 56, 111, 127, 128, 129, 166, 173, 183, 193, 213
- distance entre entrée et sortie, 90, 91
- « échelle »
 - de diagrammaticité, 104
 - de naturalité (morphologique), 103, 261
 - de transparence morphotactique, 103
 - du formel, 90
 - du naturel, 90
 - naturel-conventionnel, 101
 - sémiotique biunivoque / univoque / non univoque, 92
- économie linguistique, 18
- effacement du /l/ (dans la catégorie des clitiques), 12, 180, 222–54, 262, 263
- élision, 240, 243, 251, 253
- emprunt, 23, 27, 32, 36, 68, 115, 117, 119, 120, 131, 140, 141, 145, 149, 151, 166, 175, 176, 177, 180, 184, 197, 199, 200, 202, 203, 204, 212, 217, 220
- enclise, 121, 236
- épenthèse, 52, 66, 67
- espagnol, 66, 88, 89, 148, 193, 195
 - ancien, 42
 - dialectes, 195
- extralinguistique (plan, facteurs, tendances), 36, 45, 47–48, 48, 71, 77, 84, 86, 102, 257
- facilité de l'articulation, 17, 23, 102
- fermeture (des voyelles), 12, 42, 47, 48, 57, 79, 81, 91, 92, 94, 109–37, 138–70, 193, 194, 195, 200, 203, 204, 205, 206, 211–12, 213, 214, 218, 219, 261, 262
- flexion
 - à base de radical, 105
 - à forme de base, 105
 - à prédétermination, 242
- fonction
 - cognitive, 11, 102
 - communicative, 11, 82, 102
 - dans la performance (d'un universel morphologique), 102
 - linguistique (d'un universel morphologique), 90, 102
 - morphologique, 28, 103, 113, 197, 211, 216, 224, 225
 - morphophonologique, 42, 113
 - morphosémantique (d'un phonème), 42, 113
- fonctionnalisme, 30, 91, 102
- formalisation, 12, 21, 34, 40, 44–46, 61, 62, 65, 66, 72, 73, 79, 80, 83, 84, 87, 89–94, 102, 130, 155, 167, 168, 170, 183–221, 257, 261, 262
 - par induction, 92
- forme, 12, 17, 20, 21, 31–33, 33–76, 77, 78, 79, 90, 91, 93, 103, 140, 170, 171, 196, 250, 257, 258, 260
- formel, 12, 25, 27, 33, 34, 45, 50, 51, 52, 55, 63, 67, 68, 72, 74, 75, 78, 79, 80, 91, 92, 99–106, 128, 139, 140, 167, 169, 170, 171, 213, 257, 260, 261, 262
- français, 12, 24, 32, 36, 48, 62, 64, 66, 74, 75, 86, 87, 88, 100, 103, 105, 110, 112, 123, 139, 147, 149, 152, 154, 161, 168, 169, 171–82, 193, 195, 222–54, 261, 262, 263
- acadien, 230, 239
- ancien, 89, 147, 168, 176, 177, 223, 225, 240

- bel usage, 179, 180, 225
- canadien, 227, 245
 - populaire, 180
- discours soutenu, 180, 225
- franco-ontarien, 181
- médiéval, 236
- moyen, 147, 225, 226
- « normatif », 226
- populaire (de France), 172, 179, 180, 224, 227, 228, 229, 230, 239, 240, 241, 242
- québécois, 100, 105, 112, 176, 179, 182, 222–54, 262, 263
 - populaire, 171–82, 239
- standard, 174, 175, 177, 178, 181, 232, 241, 252, 262
- franco-provençal, 148
- gascon, 148
- gémiation (du /l/ en québécois), 232, 234, 248
- grammaire « polylectale », 33
 - origine polylectale, 180
- graphie (des textes roumains/daco-roumains anciens), 142, 151, 155, 158, 160–63, 166, 167, 170, 208, 210, 262
 - cyrillique, 142, 185, 206
- grec, 105, 140, 141, 149, 166, 202, 203
 - néogrec, 203
- hiérarchie implicationnelle d'applicabilité, 23, 26, 58, 76, 257
- hongrois, 33, 55, 140, 141, 149, 166, 187, 212
- icone, 35, 103
- iconicité (principe sémiotique de l' ~) / iconique, 84, 85, 91, 102, 103
- indexicalité, 84, 85, 103, 104, 105, 220, 261
 - morphologique, 41, 104, 220
 - phonologique, 104, 220
- indice, 35, 103
- indo-européen, 65, 147, 191, 192
 - proto-indo-européen, 77
- « inférence », 92
- inflexion (des voyelles), 193
- insertion, 47, 64, 66, 67, 182, 206, 214, 228, 232, 233, 234
- interférence linguistique, 55, 65, 68, 172, 188, 190
- interprétant (des indices), 104
- intonation, 111, 241
- inversion
 - d'un processus (ou d'une règle), 51, 52, 84, 92, 157, 158, 228
 - interrogative (en français), 233, 241
- irlandais, 191, 192
 - vieil ~, 149, 190
- islandais, 32
- isolat linguistique, 229
- italien, 88, 89, 99, 110, 123, 140, 175, 198, 235
- calabrais, 140, 145
- dialectes, 48, 64, 112, 123, 136, 152, 188
- dialectes du sud, 42, 140, 145, 193, 235
- dialectes septentrionaux, 152
- sicilien, 145, 148
- labialisation, 79, 80, 186, 191, 194, 205
- « langue », 34, 35, 44, 45, 77, 84
- langue d'oïl, 172, 179, 180, 239
- langue populaire – langue littéraire, 72, 73, 115, 117, 172, 176, 185, 192, 204, 206, 212, 217
- latin, 53, 57, 67, 92, 105, 110, 111, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 138, 139, 141, 142, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 158, 160, 162, 164, 166, 174, 175, 177, 178, 181, 183, 184, 188, 189, 192, 198, 200, 201, 202, 204, 209, 210, 212, 215, 216, 217, 218, 225
- classique, 138
- populaire, 174, 175
- vulgaire, 57, 109, 111, 138, 139, 147, 149, 153, 154, 161, 183, 184, 198
- lénition, 58, 195
- lexicalisation, 103, 224, 244
- loi
 - phonétique, 18, 19, 26, 38, 72, 89
 - phonologique, 19, 89
- marque (théorie de la ~), 21, 29, 39, 48, 75, 101, 171, 188, 202, 238
 - renversement de la ~, 21, 39
- « mécanisme de blocage » (des processus naturels), 47
- métaphonie, 42, 88, 183, 193, 194, 220
- modèle
 - de la phonologie historique naturelle-cognitive, 78, 76–95, 260
 - sémiotique, 100, 101, 103, 261
 - typologique, 104
- monophthongaison, 154, 175, 177, 184, 203, 210, 213, 218
- mor(pho)phonème, 19, 43, 89
- morphème, 43, 57, 59, 62, 94, 95, 101, 104, 134, 200, 224, 241, 243
- morphologie / morphologique, 12, 31, 35, 41–43, 45, 60–62, 68, 70, 71, 73, 74, 75, 86, 99, 113, 120, 128, 131, 136, 158, 175, 176, 179, 197, 200, 201, 202, 210, 215, 217, 219–20, 222–54, 261
- morphologisation, 27, 53, 74, 99, 114–20, 122, 137, 158, 177, 183–221, 225, 262
- morphophonologie /morphophonologique, 12, 20, 28, 33, 42, 43, 73, 86, 89, 100, 104, 105, 121, 126, 129, 130, 140, 164, 222, 224, 226, 249, 251, 253, 258, 261
 - généralisation morphophonologique, 164, 183–221, 226, 228, 262
- morphosémantique, 43, 99, 100, 102, 103

- mot, 101, 103, 104
 nasalisation, 12, 36, 87, 88, 89, 91, 246, 261
 allophonique, 154, 155, 165, 167, 168
 formelle, 138–70, 262
 intense, 91, 147, 152, 169, 170
 phonémique, 168
 phonologique, 165
 « propagation », 148, 152, 165
 naturalité morphologique, 101, 102
 naturel, 12, 17, 19, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 42, 46, 47–51, 51, 52, 53, 55, 58, 63, 64, 66, 67, 68, 72, 73, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 99–106, 109, 110, 121, 122, 128, 138, 139, 140, 147, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 167, 168, 169, 170, 171, 180, 187, 189, 190, 192, 193–96, 197, 200, 201, 211, 212, 213, 214, 215, 219, 220, 221, 235, 253, 257, 258, 259, 260, 261, 262
 négation (en français), 237, 241
 néogrammairien, 11, 18, 26, 38, 72, 81, 136, 259
 neutralisation, 27, 28, 33, 92, 93, 123, 157, 227
 non naturel, 28, 30, 31, 47, 52, 73, 104, 136, 156, 194, 195, 196, 214, 216, 220, 262
 non-univocité, 103
 normand, 179, 181
 norme, 19, 25, 26, 33–36, 37, 39, 40, 44, 46, 47, 49, 51–55, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 86, 87, 90, 92, 93, 94, 95, 104, 105, 121, 131, 138, 142, 143, 144, 151, 155, 156, 165, 167, 168, 170, 171, 173, 195, 196, 197, 204, 213, 216, 222, 225, 234, 235, 245, 250, 254, 257, 258, 260, 261
 opacité, 84, 92, 93, 94, 120, 200, 220, 262
 ordre (des règles ou des processus phonologiques)
 contre-cumulatif, 24, 25, 27, 52, 62, 80
 contre-privatif, 25
 cumulatif, 24, 25, 92, 125, 141
 cumulatif total, 25, 91
 privatif, 24, 25, 27, 125, 126
 privatif total, 25
output rule (angl.), 62
 paiute du sud, 71
 palatalisation, 25, 39, 49, 58, 80, 88, 157, 186, 192, 194, 205, 207
 paradigme
 conditions de la structure du ~, 105
 stabilité des ~s, 105
 paramètres de naturalité, 79, 102, 105
 conflit entre les ~, 104
 relation d'implication entre les ~, 104
 parole, 30, 31, 33–35, 36, 39, 44, 55, 56, 61, 62, 64, 65, 73, 79, 80, 84, 92, 93, 94, 121, 143, 165, 170, 222, 235, 250, 252, 253, 254, 258, 261
 « normale », 78, 260
 emphatique, 24, 28, 50, 78, 79, 80, 81, 133, 195, 258, 259, 260
 neutre, 24, 25, 27, 28, 34, 35–36
 non surveillée, 23, 24, 27, 28, 34, 35, 39, 78, 102, 260
 rapide, 24, 78, 235, 250, 251, 252, 254, 260
 « soignée », 36, 73
 patois, 130, 134, 135, 172, 173, 226, 228, 229, 245
 performance, 20, 35, 46, 51, 77, 102, 261
 peul, 32, 66, 71
 phonème, 17, 20, 21, 42, 43, 44, 63, 71, 72, 79, 81, 82–84, 90, 91, 99, 101, 104, 120, 126, 130, 143, 185, 186, 201, 205, 214, 216, 217, 221, 258, 261
 quasi-phonème, 83, 91, 186
 phonémique, 21, 71, 72, 131, 151, 184, 185, 199
 nasalisation ~, v. *nasalisation*
 niveau ~, 19, 28, 261
 réinterprétation ~, 66
 phonétique, 19, 21, 22, 23, 26, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 39, 42, 45, 46, 56, 58, 65, 68, 71, 72, 73, 75, 77, 83, 86, 91, 101, 103, 125, 132, 139, 142, 143, 144, 151, 154, 161, 162, 163, 166, 167, 173, 174, 177, 180, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 195, 196, 197, 198, 199, 202, 204, 206, 207, 209, 210, 211, 213, 215, 226, 229, 233, 234, 239, 261, 262
 étude de ~, 50, 122
 expérimentale, 48, 50, 52
 motivation ~ (générale), 50, 201, 221
 optimisation, 50
 transcription ~, 127, 143, 145, 146, 149, 153, 176, 187, 215, 246, 251, 252, 303
 phonologie
 (/théorie) de l'optimalité, 29–30, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 196
 autosegmentale, 33, 66, 68, 185, 189
 des emprunts, 23, 27, 199
 diachronique, 23, 40, 48, 69, 102
 générative, 11, 18–33, 75, 83, 224, 257
 naturelle, 21–22, 26, 30, 56, 249, 257
 standard, 20, 21, 25, 32, 46, 74, 75
 historique (v. aussi *modèle*), 11, 18, 24, 30, 31, 35, 36, 47, 60, 62, 67, 76–95, 257, 258
 lexicale, 20, 32, 38, 43, 52, 75, 81, 99, 224
 naturelle, 21, 22–23, 24, 25, 26, 27, 35, 38, 52, 72, 74, 76, 79, 80, 83, 257, 258
 synchronique, 23, 29, 30, 41
 phonologisation, 34, 83, 89, 100, 159, 186, 190, 200
 picard, 225, 226
 plausibilité phonétique (d'une règle ou d'un processus), 49, 94

- polonais, 80, 147, 169
- populaire
 - évolution, 172, 177, 180
- portugais, 87, 89, 91, 113, 123, 147, 148, 152, 154, 165, 167, 169, 187, 235
 - ancien, 89
 - dialectes, 193
- préiotacisation, 140
- principe d' « uniformité », 53
- processuel(le)
 - approche, 19, 103
 - modèle, 12, 257
 - perspective ~ en phonologie, 19
- processus allomorphique, 99, 171, 224, 228, 230, 234, 249
 - généralisation (du) ~, 100
 - transformation en processus morphophonologique, 100, 226
- processus morphologique, 78, 79, 99, 171, 224, 226, 227, 260
- processus morphophonologique, 12, 19, 20, 42, 60, 78, 79, 90, 93, 94, 99–100, 100, 102, 105, 118, 130, 146, 163, 164, 171, 196, 200–207, 208, 210, 211–12, 213, 217, 219, 220, 221, 224, 225, 226, 228, 230, 234, 249, 253, 254, 260, 262
 - contrainte sur la prononciation, 100
 - généralisation (du) ~, 211–12, 219–20, 221, 249, 262
 - généralité et productivité, 100
- processus naturel universel, 23, 48–51, 257, 258
- processus phonémique, 102
- processus phonétique, 41, 42, 48, 90, 113, 132, 180, 193, 195, 213, 235
- processus phonologique, 19, 23, 32, 38, 42, 47, 48, 49, 51, 52, 56, 59–76, 76, 79, 80, 81, 84, 90–95, 99, 101, 109–37, 141, 153, 155, 157, 158, 159, 162, 163, 165, 185, 189, 190, 196–200, 201, 203, 204, 216, 220, 221, 223, 224, 225, 234, 235, 249, 253, 254, 257, 258, 259, 262
 - allophonique, 49, 50
 - application simultanée-itérative des ~, 24, 28
 - contextuel, 24
 - d'adaptation au système, 78, 260
 - d'affaiblissement, 42, 57, 84, 89, 90, 110, 112, 113, 122, 123–31, 137, 172, 181, 261
 - d'affermissement, 50, 52, 54, 57, 84, 109, 131–36, 140, 193, 194, 195, 196, 258, 261
 - de différenciation maximale, 54, 67, 79, 139, 140, 167, 195, 196
 - de la parole emphatique, 24, 28, 195
 - de la parole non surveillée, 28, 39
 - de mise en œuvre, 78, 260
 - emphatique, 78, 79, 136, 260
 - en cours de formalisation, 62, 78, 90, 260
 - formalisé, 62, 86, 92, 95, 121, 135, 143, 197, 216, 261
 - et processus morphophonologique, 99–100
 - formel, 81, 171, 262
 - naturel, 32, 45, 67, 78, 84, 90, 93, 99, 154, 171–72, 257, 260, 262
 - universel, 257
 - typologie des ~, 51
 - non contextuel, 23
 - ordre des ~, v. *ordre*
 - réanalyse (réinterprétation) des ~, 39, 52, 84, 92, 119, 138–70, 240, 258, 261
 - du processus de fermeture des voyelles nasales en roumain, 81, 155–63, 262
 - relations entre ~, 20, 24, 71, 84
 - entre les processus de fermeture des voyelles nasales et d'autres processus en roumain, 155–63
 - typologie des ~, 19, 54, 257
- pronom, 12, 117, 128, 129, 134, 198, 216, 222, 223–42, 248, 249, 251, 254, 262, 263
- prononçabilité
 - contraintes sur la ~, 66
 - des stades intermédiaires, 66
 - « prononciation soignée », 36
 - « prononciation-cible », 23, 47
- prothèse, 141, 142, 144, 145, 189, 192
 - semi-vocalique devant les voyelles initiales de mot et de syllabe en roumain, 189
- réalité psychologique, 19, 20, 32, 33, 36, 143, 144, 158, 234
- « récupérabilité », 92
- récurrence (des processus), 49, 109–37
- « redoublement » (problème du), 88, 95, 150
- référent, 101
- règle
 - allomorphique, 100, 103, 104, 224
 - morphologique, 70, 101, 103, 104, 105
 - morphophonologique, 21, 32, 41, 59, 100, 103, 104, 105, 224, 225, 261
 - phonologique, 20, 21, 22, 28, 31, 32, 41, 48, 49, 50, 51, 56, 59, 61, 65, 66, 68, 71, 83, 89, 94, 101, 104, 157, 239
 - allophonique, 28, 101
 - automatique, 28
 - d'adaptation, 33, 52, 53, 62, 78, 80, 260
 - (d')insertion, 66, 67
 - postlexicale, 43
 - prélexicale, 95
 - semi-morphologisée, 28, 225
 - phonotactique, v. *contrainte*
- régularité, 30, 32, 76, 94, 238

- relation fonctionnelle, 78, 260
- rendement
 - cognitif, 84
 - fonctionnel, 43, 81
- restructuration, 27, 53, 91, 92, 95, 119, 120, 121, 129, 130, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 164, 171, 201–4, 217, 234, 261
- rhéto-roman
 - dialectes, 188
 - frioulan, 154
 - sursilvain, 113
- rhotacisme, 138, 142, 143, 149, 159, 166, 167, 168, 198
- roumain, 12, 19, 24, 37, 39, 43, 48, 54, 56, 57, 60, 67, 68, 70, 79, 81, 84, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 99, 100, 104, 105, 109–37, 138–70, 180, 183–221, 235, 236, 261, 262
 - ancien, 111, 143, 186, 198, 202, 215
 - aroumain, 57, 60, 61, 70, 91, 110, 113, 114, 115, 118, 120–22, 122, 124–25, 126, 129, 130, 133, 137, 141, 142, 144, 145, 146, 150, 153, 154, 155, 163, 164, 165, 183, 184, 186, 187, 188, 190, 198, 201, 202, 203, 207, 208, 209, 210, 212, 217, 218, 219
 - commun, 57, 64, 67, 111, 110–12, 112, 113, 114, 120, 121, 122, 123, 126, 127, 128, 130, 137, 139, 140, 153, 165, 183, 209
 - daco-roumain, 24, 54, 57, 60, 61, 63, 66, 67, 80, 85, 91, 113, 114–20, 121, 122–23, 123, 124, 125, 126–30, 130, 131–36, 137, 139, 141, 143, 144, 145, 146, 150, 153, 154, 158, 159, 163, 164, 165, 167, 168, 184, 187, 188, 189, 190, 198, 202, 203, 204, 207, 208, 209, 210, 212, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 235, 261
 - ancien, 121, 143, 164, 186
 - littéraire, 184
 - textes (anciens), 120, 121, 142, 143, 151, 155, 158, 163, 165, 166, 170, 185, 197, 208, 210, 262
 - istro-roumain, 110, 114–20, 122–23, 130, 131–36, 137, 141, 145, 146, 153, 164, 184, 187, 188, 207, 208, 261
 - mégléno-roumain, 91, 110, 113, 114, 118, 120–22, 122, 124, 125–26, 126, 130, 131, 133, 137, 141, 142, 145, 146, 153, 154, 155, 164, 165, 183, 184, 187, 188, 190, 208, 210, 212
 - populaire, 262
 - standard / littéraire, 70, 187, 203, 217, 235
- russe, 65, 110
- saintongeais, 239
- sandhi, 141
- sarde, 193
- sémantique (aspect, niveau), 83, 101, 102, 103, 207, 234
 - construction, 103
 - sémiotique (approche, aspect, nature, niveau; voir aussi *échelle, modèle*), 32, 34, 35, 41, 47, 85, 86, 101, 102, 224
 - principes ~s, 85, 102
 - « sens » des phonèmes
 - morpho(pho)nologique, 261
 - morphosémantique, 43, 130
 - serbe, 55, 118, 140, 166
 - « serbo-croate », 71, 72
 - signans, 103, 104
 - signatum, 103, 104
 - signe(s), 42, 101, 102
 - chaîne de ~, 101, 103
 - naturels, 103
 - primaires, 101
 - secondaires, 101, 102
 - tertiaires, 101, 102
 - slave, 85, 118, 119, 138, 140, 149, 150, 151, 154, 166, 167, 199, 200, 202, 203, 204, 219, 220
 - commun, 80, 147
 - daco-slave, 189
 - slavon, 140, 167, 200
 - vieux, 114, 115, 117, 118, 119, 149, 150, 197
 - slovaque, 32
 - slovène, 166
 - sociolinguistique, 12, 35, 36, 39, 49, 53, 62, 65, 72, 133, 174, 176, 179, 182, 187, 199, 200, 202, 226, 227, 228, 234, 242, 245, 249, 258, 262
 - analyse, 175, 227, 245
 - historique, 68
 - sous-jacent, 23, 26, 33, 62, 93, 94, 119, 122, 162, 199, 203
 - forme(s) ~e(s), 19, 21, 23, 33, 78, 91, 119, 121, 158, 162, 201–2, 224, 228, 232, 233, 234, 260
 - représentation(s) ~e(s), 21
 - stabilité des classes (principe de la ~), 101
 - structuraliste (linguistique, modèle, perspective, théorie), 17, 18, 21, 22, 34, 38, 39, 45, 81, 82, 83, 91, 258
 - structuration linguistique, 105, 237, 238
 - changement dans la hiérarchie des principes de ~, 105, 238
 - substance, 12, 20, 21, 46, 257
 - dans la phonologie générative, 18–33
 - de l'expression, 46, 101, 102
 - du contenu, 46, 101
 - et forme (v. aussi *forme*), 12, 33–76, 257
 - formalisée, 43, 77, 86, 99, 100, 101, 220, 221, 261, 262
 - phonétique, 17, 18, 101
 - synchronique (plan, point de vue), 12, 27, 28, 29, 32, 33, 35, 36, 44, 48, 52, 61, 62, 64, 65, 66, 68,

- 69, 77, 88, 89, 119, 182, 194, 195, 208, 221, 234, 237
- syncope, 109, 110, 143, 145, 191, 198, 253
- syncrétisme, 226
- systématique, 17, 27, 28, 42, 52, 55, 79, 129, 209, 219, 238, 241, 257, 262, 263
- cohérence ~, 242
- détermination ~, 100
- distinction ~, 79, 258
- « possibilités » ~s, 40, 78, 81, 83, 260
- relation(s) ~(s), 22, 27, 72, 79, 171
- systematisation, 32, 34, 42
- système
- adéquation au ~, 71, 105, 219–20, 242, 261
- conformité au ~, 101
- phonologique, 11, 17, 18, 20, 23, 24, 26, 29, 38, 40, 42, 43, 50, 68, 71, 72, 73, 76, 78, 79, 80, 81, 82–84, 86, 87, 167, 257, 260
- psychique, 42, 46
- sémiologique, 42
- tchèque
- teták (dialectes), 26, 27, 87
- téléologie, 22, 27, 41, 55–56, 58, 139, 140, 163, 194, 195, 200, 220, 262
- formelle (de la fonction), 41, 55, 56, 58, 73, 196, 257
- naturelle, 23, 55, 56, 76, 257
- télescopage (des règles ou processus phonologiques), 32, 90, 91, 94, 121, 156, 194, 200, 220, 262
- formel, 121
- naturel, 91
- tendance
- (universelle) formelle, 45, 47, 63, 78, 82–95, 167, 170, 260
- (universelle) naturelle, 23, 26, 27, 31, 37, 40, 45, 47, 48, 51, 53, 58, 59, 71, 81, 112, 124, 171, 259
- mise en œuvre, 37, 40, 47, 53, 58, 59, 171
- à l'agglutination en français, 239
- à multiplier les allomorphes, 41
- de substrat, 112
- phonétique (universelle), 22, 81, 179, 223
- substantielle universelle, 18, 45
- théorie
- de l'optimalité, 29–30, 68, 69, 71, 72, 73, 196
- des contraintes et des stratégies de réparation, 29
- timbre des consonnes
- anticipation du ~
- en roumain, 188
- en vieil irlandais, 192
- assimilation de la consonne au timbre de la voyelle suivante
- en roumain, 187–90, 196
- en vieil irlandais, 190–92
- mise en œuvre du ~
- en roumain, 190
- en vieil irlandais, 192
- transmission du timbre, 187–90
- transparence, 41, 179, 180
- de la reconstruction, 234
- morphotactique, 41, 100, 103, 104, 105, 261
- phonologique, 100
- sémantique, 103, 104, 105, 261
- sémiotique, 103
- turc, 105, 141, 166
- type (linguistique)
- agglutinant, 105, 236, 237, 263
- analytique, 236
- à postdétermination, 237
- à prédétermination, 237
- flexionnel, 105, 236, 237, 239
- hiérarchie des ~s, 79, 86, 87, 130, 258, 261, 262
- introflexionnel, 105, 220, 261, 262
- isolant, 86, 105, 236, 237, 238, 239, 263
- morphologique, 86, 219–20, 221
- et changement morphophonologique en français, 222–54
- et évolution morphophonologique en roumain, 219–20
- phonologique, 86–89
- à articulations secondaires, 87–89, 258
- à distinctions de tension, 87–89, 258
- consonantique, 87–89, 258
- mélodique, 87–89, 258
- vocalique, 87–89, 258
- polysynthétique, 105, 237
- synthétique, 237
- à introflexion, 237
- à postdétermination, 237
- à prédétermination, 237
- ukrainien, 166, 204
- universaux
- cognitifs, 78, 260
- linguistiques, 50, 101
- naturels, 77, 78, 257, 260
- phonologiques
- formels, 77, 257
- univocité, 103
- « vélarisation » des voyelles antérieures en roumain, 19, 92, 158–60, 162, 164, 209, 210, 213, 216
- vietnamien, 105
- vocalisation, 154, 223, 225, 234
- et effacement du /l/ préconsonantique en français, 225, 262
- voyelle
- post-tonique, 111, 122–23, 124–25, 125–26, 126–30, 137
- prétonique, 19, 122–23, 124–25, 125–26, 127,

128, 129, 131–36, 137, 178, 261
voyelles atones / non accentuées (traitement des ~), 12,
79, 109–37, 138, 139, 140, 146, 150, 152,
155, 161, 254, 261

en syllabe initiale, 12, 48, 112, 123, 139, 140,
171–82, 262
initiales, 138–41
initiales nasalisées, 141–47

